LIBRARY OF PRINCETON
MAY 22 1956
THEOLOGICAL SEMINARY

PER BR 140 .R42 v.25-26

Revue de l'Orient chr etien

BIBLIOGRAPHIE

Pages.
I. — C. Chapman, Michel Paléologue, restaurateur de l'Empire Byzantin, 1261-1282 (*A. Vasiliev*)........ 220

II. — Martin Jugie, Theologia dogmatica Christianorum Orientalium ab Ecclesia catholica dissidentium, t. I. (*A. Vaillant*)........ 221

III. — Louis Halphen, Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XIe siècle (*M. Brière*)........ 223

IV. — H. Fuchs. Die Anaphora des monophysitischen Patriarchen Iôhanan I (*E. Tisserant*)........ 442

V. — M. Chaîne, La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie (*Et. Drioton*)........ 445

VI. — François Nau, Deux épisodes de l'histoire juive sous Théodose II (423 et 438) d'après la vie de Barsauma le Syrien (*M. Brière*)........ 446

Le Directeur-Gérant :
R. Graffin.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris. — 1927

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DIRIGÉE

Par R. GRAFFIN

TROISIÈME SÉRIE

Tome VI (XXVI)

26e volume. — 1927-1928

LA LANGUE GÉORGIENNE

Mesdames, Messieurs (1),

Le premier mot que je dois prononcer est un appel à votre indulgence en faveur de l'étranger qui n'a jamais eu la bonne fortune de parler *ex cathedra* dans sa langue maternelle, — car ma langue maternelle est le géorgien, — et maintenant à mes péchés nombreux je vais ajouter un nouveau délit, celui de malmener votre belle langue française, malgré l'amour que je lui porte, au centre même de son rayonnement et à la source de son expansion mondiale.

De plus je dois prévenir qu'il me faut employer des termes qui constituent la technique de notre domaine linguistique. Ils pourront manquer d'agrément parce qu'ils sont en dehors de la langue commune, mais ils me sont nécessaires pour vous faire bien comprendre la structure de la langue géorgienne.

Quant à ce fait que je suis appelé à commencer devant vous un cours de langue géorgienne, permettez-moi de vous faire observer qu'il n'a rien d'extraordinaire à Paris. Les études géorgiennes, en effet, ne présentent ici aucune nouveauté : tout au contraire, on pourrait chez vous fêter leur centenaire. Un grand géorgisant français a publié ici son premier article en juin 1827 (2). C'est à Paris qu'on a commencé d'une manière scientifique et régulière ces études que certains profanes jugeront peut-être exotiques.

(1) Le discours que nous publions ici est la leçon d'ouverture du cours de géorgien professé pendant l'année 1927-1928 par M. N. Marr à l'École Nationale des Langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris.

N. D. L. R.

(2) *Notice sur la langue géorgienne*, par M. Brosset jeune [Lu à la séance de la Société Asiatique, le 4 juin 1827], *Journal Asiatique*, juin 1827, t. X, pp. 351-361.

C'est le monde savant français qui a lancé dans le courant puissant et créateur de l'orientalisme mondial les études de la langue géorgienne, non pas isolées mais jointes aux études arméniennes.

Ce mouvement s'est trouvé forcément lié à l'histoire du Caucase, à l'étude de son écriture la plus ancienne et à sa langue alors énigmatique que présentaient les inscriptions cunéiformes de Van. Il me suffit de nommer l'arménisant Antoine-Jean Saint-Martin pour évoquer dans votre mémoire les grands faits accomplis par lui et ses collègues, et je ne veux y faire ici qu'une allusion passagère.

N'est-il pas bien connu, en effet, le programme esquissé par Saint-Martin et destiné à être le fondement de toutes les études caucasiques, qui allaient éclore peu à peu dans les pays lointains et s'y développer? Jetées dans les milieux scientifiques russes qui prirent à cœur ces recherches exotiques, ces semences venues du sol de France ne nous rappellent-elles pas aujourd'hui l'histoire du bon grain qui eut la chance de tomber dans la bonne terre? On trouve dans le programme de l'arménisant Saint-Martin deux points qui cependant ne se sont réalisés que de nos jours. Son œuvre, décriée alors par certaines autorités mal inspirées, à savoir cet essai de géographie historique sur l'Arménie Ancienne, exceptionnel pour l'époque dans la littérature scientifique, nous fait voir qu'il était vraiment le précurseur d'un autre Français, je veux nommer Marie-Félicité Brosset. Ce dernier, en effet, parti de l'état de misère, compositeur typographe à Paris, dans la capitale de la Russie d'alors, Léninegrad de nos jours, fut élu, à l'unanimité des suffrages, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, où il prononça son discours de réception à l'Assemblée générale de 1838.

Le discours inaugural de Marie Brosset n'était à notre point de vue d'aujourd'hui que l'ébauche du travail titanique qu'il voulait aborder. La langue, la littérature, le droit, l'histoire, voilà ce que l'enthousiasme de ce jeune spécialiste espérait extraire des mines géorgiennes par leur exploitation systématique.

Il s'essaya dans toutes les parties de son domaine de géor-

gisant, pour faire connaître ce monde inconnu aux savants européens. Il composa des manuels de géorgien, grammaire, chrestomathie, vocabulaire. Il a publié le premier catalogue pleinement systématisé de tous les ouvrages connus écrits en géorgien, et l'a enrichi de notes substantielles. Il a fait des aperçus sur la littérature profane et sur plusieurs ouvrages ecclésiastiques.

En Russie, Marie Brosset trouvait un milieu propice pour les études historiques sur la Géorgie auprès de la colonie géorgienne dans ce qui subsistait de la noblesse et dans ses traditions encore vivantes, ou dans les annales ou les revues rédigées par les auteurs géorgiens du XVIIe siècle, membres de la maison royale. En se détournant des recherches linguistiques et littéraires il se mit à étudier plus profondément l'histoire de la Géorgie, il ne se contenta pas de l'interprétation des textes historiques, il s'adressa aux premières sources documentaires épigraphiques et numismatiques. Il eut au nombre de ses collaborateurs l'auteur français de l'*Essai de classification des suites monétaires de la Géorgie*; il voyagea en Géorgie, il fit des recherches archéologiques, il alla puiser ses arguments dans les archives, chartes, diplômes et brevets, tous géorgiens, mais il resta toujours fidèle à la conception nationale de l'histoire générale de la Géorgie, conception qui était empruntée aux savants géorgiens, membres de la famille royale ou de la noblesse géorgienne.

Promoteur des études géorgiennes partout, créateur de l'échange des idées et des matériaux entre les savants de l'Europe, surtout de la France et de notre pays, Brosset n'était cependant pas dans la science française un phénomène accidentel.

Deux voyageurs français incomparables, Chardin et Dubois de Montpéreux, l'avaient précédé en Géorgie.

En un mot vous connaissez bien Marie-Félicité Brosset et nous ne l'oublierons jamais. Il a passé sa longue vie dans un dur travail, toujours modeste et uniquement préoccupé de ses investigations qui ne pouvaient intéresser alors que la curiosité des amateurs ou l'amour national.

Ses travaux eurent pour résultat de faire entrer les études

caucasiques dans les voies larges d'une vraie science. C'est lui Félicité-Marie Brosset qui nous relie par une longue lignée de savants à Saint-Martin et à toute la science française, c'est lui qui a donné aux études caucasiques alors si négligées une notoriété universelle dans le domaine historique.

Si vous voulez des preuves, ouvrez le grand organe français de l'orientalisme, le Journal Asiatique des années correspondantes, et vous y trouverez les articles de Brosset qui se succèdent sans interruption dans chaque volume.

Pour se faire une idée de l'importance de son œuvre, il suffit de citer ici l'opinion de son collègue l'Académicien Boethling, auteur du dictionnaire sanscrit : « Brosset, disait-il familièrement, a pris le sac tout plein de manuscrits géorgiens, il l'a renversé et l'a complètement vidé, et il n'y est rien resté qui puisse avoir quelque intérêt. » C'était là vraiment un éloge bien mérité dans la partie positive qui appréciait les faits et les gestes de Brosset, mais ce jugement me paraît tout à fait injuste dans sa partie négative, et je dirai même absolument désastreux pour les études géorgiennes. Mais quelles étaient donc les connaissances spéciales de l'Académicien Brosset? était-il arménisant? était-il géorgisant? On ne pourrait lui contester ni l'une ni l'autre de ces vocations; mais ce qui a fait de Brosset un savant d'ordre supérieur, c'est qu'il a compris de bonne heure qu'on ne peut rien créer de stable pour la science dans l'isolement national, soit qu'il s'agisse du géorgien, soit qu'il s'agisse de l'arménien. On ne peut jamais être sûr de la justesse de ses thèses dans les sciences philologiques si on persiste à faire ses recherches dans l'horizon étroit d'une seule nation, car on reste alors sous l'emprise des matériaux qui nous sont fournis par un seul monde de culture.

Il est vrai, cette union des études arméniennes et géorgiennes que n'oublia pas d'accentuer Brosset dès le début de sa carrière scientifique n'a abouti que beaucoup trop tard à la formation d'une discipline nouvelle, la philologie arméno-géorgienne.

Cependant ce serait pour nous une grave erreur de penser que nous sommes des hommes nouveaux, qui faisons des choses avec des pièces absolument neuves depuis le bas jusqu'en haut.

Il reste néanmoins qu'au dernier venu s'imposent toujours des tâches plus compliquées et des problèmes qui exigent des méthodes plus subtiles et plus pénétrantes.

Car c'est un fait, on ne peut rester fidèle aux méthodes d'hier et d'avant-hier comme à une valeur immuable même dans notre partie modeste du domaine des sciences philologiques; il suffit de constater les rapports de notre partie spéciale avec les sciences avoisinantes pour la voir devenir plus vaste et plus compliquée qu'elle ne l'était, non seulement au temps de Marie Brosset pendant toute la durée de son activité infatigable, mais, hélas! aux jours enviables de ma jeunesse.

Mais il n'est pas moins certain que ce ne serait qu'un château en Espagne, si nos efforts n'étaient pas soutenus par les legs que nous avons reçus de nos prédécesseurs et, depuis Brosset jusqu'à nos jours, nous avons en particulier reçu une aide inappréciable de nos collègues de Paris, sous la forme du vif intérêt qu'ils montraient à ces études géorgiennes par leur jugement tantôt rigoureux, tantôt indulgent, mais toujours dicté par la sincérité de leur conviction scientifique.

De plus il semble qu'ici on se recueillait pour attendre les solutions sûres des problèmes qui touchent de plus près aux études géorgiennes, parce que l'on éprouvait le besoin inéluctable d'élargir leur base et de les approfondir.

Il s'agit, en effet, des problèmes du langage et des lettres en Arménie. Or, n'est-ce pas un fait indubitable qu'il existe actuellement toute une école française d'arménisants? et je veux, à l'honneur de notre domaine spécial, relever le fait bien avéré que le chef de cette école, qui prospère, c'est M. le professeur Meillet, bien connu dans le monde entier par son savoir éminent dans maintes branches spéciales de la linguistique indo-européenne et non moins dans le traitement infiniment délicat des généralités du langage.

La science se réjouit certes de son triomphe au grand carrefour mondial, mais elle naît souvent dans quelque humble cellule située dans une partie ignorée du pays, près d'un sentier à peine tracé, qui conduit à travers des matériaux encore inexplorés dans un monde inconnu vers des faits nouveaux, et recueille des observations inattendues qui deviennent l'objet

commun de relations internationales et précisent nos généralités et parfois nous obligent à les rejeter.

Vous me permettrez de signaler quelques faits de la collaboration précieuse des savants français, qui ont influencé les savants géorgisants de notre pays et les ont aidés dans les recherches de leur domaine spécial.

Voici une liste des manuscrits géorgiens du couvent Iveron ou des Géorgiens au mont Athos, ouvrage d'un certain moine géorgien Hilarion, publiée et traduite par l'arménisant français Victor Langlois : ce fut longtemps le seul document dont disposât le monde savant en matière de collection des manuscrits géorgiens des monastères coloniaux de la Géorgie à l'étranger, tant sur le promontoire nommé mont Athos qu'en Palestine et au Sinaï, et les géorgisants de chez nous ont été bien servis par cette publication française.

Un cas remarquable de la collaboration des savants français et russes au champ encore mal défriché de la littérature géorgienne, c'est la question de la version grecque de l'histoire édifiante de Barlaam et de Josaphat. Dans ses recherches sur les textes grecs le savant français Zotenberg a apporté une série de considérations importantes qui ont servi à l'arabisant russe, le professeur Rosen, pour émettre l'opinion que le texte original de la version grecque devait être le livre de Balavar et que le texte grec n'était qu'une traduction du géorgien en grec faite par Euthyme l'Ibère, fait attesté d'ailleurs par son biographe du XIe siècle.

Cette opinion, soutenue par d'excellents arguments, nous porta à rechercher le livre de Balavar, dont le texte était jusqu'alors inconnu dans les collections des manuscrits géorgiens et dont on ne connaissait que le titre « Balavar » (titre plein « La sagesse de Balahvar ») que les spécialistes voulaient comprendre comme « le fondement de la foi ». Au bout de trois mois l'ouvrage fut trouvé; le livre de Balavar, objet jusqu'alors de simples conjectures, devenait une réalité, et c'était la version ancienne de l'histoire de Barlaam et de Josaphat. Certes ce n'était pas la thèse de Zotenberg; tout au contraire le savant français désavouait l'assertion du meilleur manuscrit grec lequel témoignait aussi de la traduction du géorgien en grec faite par

Euthyme l'Ibère. Zotenberg estimait inadmissible qu'une langue inculte telle que le géorgien eût été le véhicule du style travaillé qui caractérise l'histoire édifiante de Barlaam et de Josaphat: nous devons avouer d'ailleurs que personne, à ce moment, n'avait une idée juste du haut degré de perfection qu'avait atteint, avant le xe siècle, la langue géorgienne littéraire ancienne, je le répète, personne, parce que même le professeur de géorgien, mon maître, ne croyait pas pouvoir faire plus en faveur de la littérature géorgienne que d'établir son existence avant le xe siècle : il est vrai qu'on restait sous l'empire de l'opinion émise par Boethling, à savoir que c'en était fait de la valeur des sources d'information que peut offrir la littérature géorgienne et que même l'intérêt assez médiocre qu'on pouvait lui porter avait été épuisé jusqu'au bout par l'activité de Brosset. Quant à la langue géorgienne, à quoi bon l'étudier? Elle était reconnue isolée, et elle le reste jusqu'à nos jours, comme nous en informent tous les manuels en vogue : aucun point de contact, aucune parenté, nous dit-on, avec les familles connues, isolée même chez elle, dans son pays natal, le Caucase, et plus qu'ailleurs isolée au milieu des corps savants par l'absence complète d'intérêt à la base des études géorgiennes, connaissance matérielle de la langue géorgienne. Et cet isolement ne rappelle-t-il pas la valeur et le sort du terme significatif « inculte » qu'on était en train d'appliquer à la langue géorgienne?

Or, c'est un fait que la littérature géorgienne ancienne commence de nos jours à sortir de son état d'isolement. Est-il besoin de citer ici le jugement que portait M. le professeur Harnack il y a vingt-quatre ans sur l'importance des textes géorgiens pour l'histoire de la culture chrétienne? Stimulé par ce fait, on allait fonder à Berlin une chaire de géorgien, lui donner une place bien en vue à l'École supérieure. Ce n'est pas seulement à Berlin qu'on mettait sur le tapis en Europe la question de chaire géorgienne.

A côté des succès personnels remarquables d'un géorgisant belge à Bruxelles, le R. P. Peeters, auquel j'adressais il y a quelque vingt ans un ouvrage avec cette dédicace : « A mon unique lecteur dans tout l'occident », à côté des succès d'un autre géorgisant, jeune américain, Robert Blake, mon élève, nous

voyons une émulation de courtoisie européenne à l'égard des études géorgiennes. Aux Iles Britanniques, les auteurs de la plus belle traduction européenne du poème « Chevalier en peau de panthère », Wardrop, sœur et frère, mettent à la disposition de l'université d'Oxford un fonds pour l'organisation des études géorgiennes.

En Autriche, à l'Université de Vienne, la langue géorgienne peut espérer obtenir quelque attention parce qu'on vient d'y fonder une mi-chaire ou une chaire succursale des langues caucasiques.

Or, étant isolée, sans aucune parenté, la langue géorgienne, la pauvrette, voit le naufrage de toutes ces belles intentions au moment où l'on se disposait à lui faire une place digne d'elle. A Berlin les savants ont trouvé un argument pour faire échouer l'idée du professeur Harnack de fonder la chaire des hautes études géorgiennes, ils ont porté l'attention sur ce fait qu'on s'occupait déjà et avec succès du géorgien à Pétersbourg, et ce plat spécial servi en Russie suffirait, disaient-ils, pour le monde entier. Ce n'est pas par modestie que je proteste. Je me permets d'affirmer que jamais la force et la mesure avec lesquelles se déployaient à Pétersbourg et Pétrograd et continuent à se déployer de nos jours à Léninegrad ces études mal connues en Europe, ne seraient suffisantes même pour nos besoins intérieurs, loin de faire d'elles des valeurs d'exportation. Or, l'absence des relations normales scientifiques, et en plus la domination des méthodes isolatrices dans les sciences philologiques, deviennent un fait fatal pour l'objet de nos études. Ce n'est pas certes une rupture, c'est plus que la rupture, parce que le géorgien semble avoir perdu toute chance de sortir de son isolement dans les milieux savants.

Ne commencerait-il pas en ce moment une aube de l'ère nouvelle pour les etudes géorgiennes? Cette idée m'encourage. L'esprit et l'endurance habituelle aux travailleurs de ce sol gaulois ne devraient pas manquer de créer des géorgisants français.

Si cet espoir est déçu, ce ne sera l'échec que de mes efforts, jamais celui de l'idée noble qui anime mon vieil ami de toujours. Il y a précisément vingt-quatre ans qu'il a commencé

à réunir dans la *Revue de l'Orient Chrétien* et dans la *Patrologie Orientale* un choix des matériaux que renferment les langues de l'Orient Chrétien et c'est avec raison que ce grand promoteur des études chrétiennes a dès le début réservé une place aux écrits de la langue géorgienne : il peut être assuré que l'abondance des matériaux ne fera pas plus défaut que la bonne volonté du monde savant.

La grande œuvre faite par Brosset pour le développement des études géorgiennes n'était au fond qu'une élaboration scientifique de la conception nationale de l'histoire de la Géorgie laquelle se fondait sur les traditions géorgiennes. Nous pourrions citer de nombreux faits qui établissent que pour les générations ultérieures de la Géorgie avec leurs traditions dites nationales la vie réelle géorgienne, sociale et littéraire, dès les temps qui ont précédé le XVe siècle était évidemment un âge préhistorique. En fait nous sommes à présent en possession de matériaux qui annulent la simple conception nationale de l'histoire de la Géorgie. Cette affirmation devient un truïsme grâce à ces richesses culturales de la Géorgie qui sont restées jusqu'à nos jours partiellement dans les monastères célèbres de Jérusalem, du Sinaï, du mont Athos, je parle surtout des collections de nombreux manuscrits datés du IXe siècle ainsi que des fragments provenant des siècles précédents, et, de même, grâce aux collections de manuscrits uniques, conservés dans les vallées inaccessibles des différentes régions de la Géorgie, éloignées des centres de sa vie politique, toujours pleines de bouleversements sociaux et de catastrophes historiques. On est tenu d'y joindre les monuments géorgiens de la civilisation matérielle, restes de monuments artistiques, miniatures, objets d'art appliqué, trouvés dans les fouilles archéologiques. Je rappellerai spécialement l'expédition du mont Athos parce qu'elle était franco-russe. Je ne rappellerai de même qu'un cas de trouvaille épigraphique parce que, découvrant de nouveau des attaches qu'il y avait autrefois entre les recherches scientifiques françaises concernant la Géorgie et celles de notre pays, elle révèle en même temps quelles lacunes énormes sont inhérentes aux traditions nationales des Géorgiens. C'est aux fouilles faites dans la fameuse capitale de l'Arménie au moyen

âge, aux fouilles d'Ani, qu'eut lieu cette trouvaille épigraphique : un hasard malheureux ne permit à Brosset de voir Ani que de la rive gauche du fleuve glorieux, sans pouvoir visiter les ruines de cette ville artistique qui embellissent toujours sa rive droite. Un autre hasard malheureux contraignit le savant français de Morgan, auteur d'un premier essai sur la préhistoire du Caucase, d'interrompre brusquement ses fouilles fortunées : enfin un autre hasard malheureux m'a obligé moi-même à le remplacer pour les investigations archéologiques en Arménie, alors Arménie russe; tous ces accidents ont été très fâcheux pour les savants français, et aussi pour moi parce qu'ils m'imposaient une charge au-dessus de mes forces, mais ils ont conduit à la découverte d'une magnifique inscription géorgienne aux fouilles d'Ani, d'une autre inscription protohistorique cunéiforme dans la langue khalde, la plus étendue, aux fouilles de Van en Arménie et de plus à la découverte de monuments préhistoriques, grands poissons en pierre de 4 mètres de longueur, divinités païennes, sur les hauteurs de la montagne arménienne de Gelam. Venant resserrer les liens qui unissent en une lignée successive les géorgisants de nos jours aux aspirations scientifiques de l'arménisant français Saint-Martin, j'estime qu'il est temps de proclamer la thèse fondamentale de mon discours, à savoir qu'il est impossible de poursuivre les études géorgiennes (je suis prêt, s'il est besoin, à proclamer les mêmes convictions au sujet des études arméniennes) sans les fonder sur l'existence indéniable de faits qui unissent sans interruption la préhistoire du Caucase avec son histoire jusqu'à nos jours par le maintien perpétuel de l'entrelacement de la vie sociale des Géorgiens et de celle des peuples et peuplades avoisinant le Caucase à tel degré que l'histoire de la Géorgie ne peut être comprise si elle n'est pas reconnue comme l'histoire générale du Caucase. Les traditions ultérieures géorgiennes ne nous éclairent pas complètement sur cet état de choses; de plus elles sont dépourvues de données exactes sur les faits fondamentaux de l'époque du plus brillant épanouissement de la culture nationale géorgienne, elles manquent de toute information même sur tel chef de l'Église nationale, comme l'était le Catholicos de toute la Géorgie, le patriarche Épiphane, arche-

vêque de Mthskhetha. Ce chef de l'Église de toute la Géorgie fit en 1218 une visite de la ville d'Ani où il a prononcé à l'inauguration de l'une des églises géorgiennes un discours si important pour le moment, qu'on le reproduisit dans cette inscription magnifique à longues lignes taillées sur une cinquantaine de pierres équarries dans le mur d'une église géorgienne qui a été trouvée aux fouilles d'Ani.

Naturellement il est maintenant bien certain que l'activité littéraire de la Géorgie chrétienne, ce qui nous importe à ce moment, a dépassé les limites d'antiquité qu'on était en état de lui attribuer auparavant.

Cependant notre compréhension de la culture des lettres en Géorgie n'était pas devenue plus claire; toutefois il se dessina un riche réseau d'influences diverses du monde étranger, de différentes écoles de traduction. On traduisait de l'arménien, du syriaque, du grec, de l'arabe chrétien, de l'arabe musulman, du persan. Il commença à s'ébaucher une théorie générale de l'origine des lettres et en général de la culture géorgienne : la littérature géorgienne aurait dû sa naissance et son développement aux influences étrangères, la littérature religieuse à celles du monde chrétien, arménien, syriaque, grec, arabe chrétien, la littérature laïque à celles du monde iranien et musulman, surtout à la Perse musulmane. De là l'importance attribuée à l'emprunt des mots provenant dans la langue géorgienne littéraire des mêmes sources et la valeur présumée de ces emprunts pour déterminer les influences étrangères.

Cette théorie d'emprunt et de forces créatrices extérieures s'écroula; en voici un exemple extrêmement frappant : c'est le grand problème de la littérature géorgienne, œuvre du poète génial Chotha de Rousthav, « Chevalier en peau de panthère » : c'est un poème survenant comme un météore à l'époque du plus grand épanouissement de la Géorgie chrétienne et qui garde jusqu'à nos jours sa place au zénith de la poésie géorgienne, or son sujet est un conte persan, ses héros sont tous étrangers orientaux de religion musulmane. Et cette œuvre nous vient des jours de la reine Thamar, canonisée, dit-on, par l'Église géorgienne comme sainte, en fait divinisée par ses contemporains du monde laïque, proclamée par eux la déesse du soleil, divinité

populaire, à l'assemblée de sa cour, qui était saisie par les attraits des langues persane et arabe et savourait toutes leurs finesses; or, la langue de l'œuvre de Chotha, poète de cette cour, est le géorgien incomparable, de force irrésistible par le charme de ses particularités profondément populaires; elle est agrémentée de toutes les marques d'un esprit cultivé, et cette langue admirable trahit l'appartenance du poète à la classe noble des chevaliers; leur langue traditionnelle avait été artistement travaillée par les bardes géorgiens païens, et par le poète lui-même? Lui, libre de toute préférence religieuse soit musulmane soit chrétienne, touché du mysticisme des soufis ou des manichéens, révélant une indifférence stupéfiante en matière de sentiment national, il érige l'architecture de son œuvre sur la base géorgienne populaire, institution préhistorique de confrérie, et cette œuvre présente la glorification des peuples qui fraternisent, et une conception de l'amour romanesque, amour courtois, qui n'a d'égal que dans les troubadours provençaux. Or, toute tentative de faire remonter ce poème en totalité à une source étrangère ne fait qu'échouer. Aussi vaine serait notre tentative de rattacher l'inspiration passionnée du poète, avec son amour courtois, au culte de la Madone, vraiment grand en Géorgie, et au développement vigoureux, dans les milieux religieux géorgiens, du néoplatonisme dont les représentants extrémistes et militants, par exemple Jean, originaire de l'Abazguie (« l'Abkhasie ») géorgienne, participaient à la reviviscence de cette philosophie et aux troubles sociaux liés à la même philosophie et survenus au XIIe siècle à Byzance. Mais non, il y a d'autres sources plus profondes, laïques, païennes. Autrement l'origine du poème « Chevalier en peau de panthère » resterait un problème comme le sont les origines de la littérature laïque ou celles de la littérature religieuse chrétienne, et tant d'autres questions fondamentales sur les lettres géorgiennes et en général sur la culture géorgienne. Et la cause? C'est que nous sommes très sensibles pour percevoir le moindre mouvement des civilisations mondiales étrangères, lesquelles ont exercé une influence sur la culture géorgienne, et nous enregistrons les apports de leurs langues, mais nous ignorons les forces qui venaient du sol géorgien même, nous ignorons la

principale source d'information concernant toutes les questions génésiaques relatives aux phénomènes sociaux, nous ignorons la langue géorgienne dans sa formation indépendante; or cette connaissance nous obligerait à reviser la question d'emprunt, car maints mots qu'on croyait empruntés cessent de l'être grâce aux lumières tout à fait sûres des études paléontologiques du langage.

Que la langue géorgienne est dans l'état croisé présentant des couches de différente provenance, que tous ses mots sont ou des monosyllabes ou des composés de ces monosyllabes, que du côté de ces composés vient se ranger une quantité énorme de mots jumelés, à savoir des mots qui ne présentent que le jumellement de deux mots synonymes appartenant à deux groupes ou sociaux ou ethniques, qu'à l'état de monosyllabisme les mots étaient polysémantiques, ce qui reste jusqu'à nos jours un trait essentiel du géorgien, que des changements radicaux sont propres à la signification des mots qui ont passé d'un objet à un autre, par exemple de la notion du 'chien' à la notion du 'cheval' en vertu de l'identité de leur fonction, celle de servir comme animal de trait, toutes ces particularités du géorgien et tant d'autres se sont dévoilées grâce à la paléontologie du langage; naturellement nous rejetons l'origine étrangère des mots qu'on reconnaissait comme emprunt en vertu de leur existence seule dans les langues des peuples en relation avec la Géorgie, tandis que sur le sol des Géorgiens et des peuples qui leur sont apparentés les mêmes mots se laissent suivre dans leur développement de l'état monosyllabique jusqu'à l'état jumelé et, de plus, de leur signification primordiale jusqu'à leur valeur actuelle par une série de remplacements ou par le passage d'un objet à un autre, d'une signification-mère à une autre signification-mère.

Entourée de quelques dizaines de langues qui lui sont apparentées à divers degrés, la langue géorgienne se retrouve dans une position favorable qui permet de déterminer les diverses couches qui appartiennent aux divers états du développement du langage accusés par les langues avoisinantes; ces matériaux extrêmement riches nous donnent des moyens efficaces non seulement pour distinguer la coexistence en

géorgien des faits qui appartiennent aux différentes étapes du développement du langage, mais aussi pour y retrouver des cas en état de passage d'un système à un autre, cas susceptibles de double interprétation conformément à cet état. L'idée de la persistance de la morphologie subit donc un coup mortel de même que la doctrine des langues pures de race, rien n'est stable, tout change, tout est relatif; du moins dans le géorgien nous voyons les couches superposées ou juxtaposées de différents systèmes, ce qu'on appelle familles, la coexistence des formes évoluées et de leurs éléments primitifs qui se révèlent comme des mots ordinaires, devenus ensuite fonctionnels.

Mais à quelle famille se rattachent ces langues, à quelle souche appartient la langue géorgienne? Comment l'appeler? C'est une question prématurée pour le moment, alors que nous ne disposons que de notions élémentaires sur cette langue. En vous familiarisant avec ses particularités et, de plus, en poussant bien plus avant les études géorgiennes, vous trouverez sans doute le terme impeccable pour désigner la structure du géorgien et des langues qui lui sont congénères.

Je ne peux que vous prévenir qu'il faut s'abstenir de toute appellation qui porterait elle-même l'indice de n'importe quelle particularité. Vous pouvez faire un choix dans les noms mythiques. Les noms mythiques, par exemple de Vénus, de Mars, de Saturne, n'empêchent pas l'astronomie d'être une science exacte. Il faut éviter absolument l'appellation qui prétendrait déterminer géographiquement une souche de langues parce que la différence des systèmes dérive des différents états de la vie sociale, de leurs sources d'existence et de leur technique, et chaque système ne peut donc être lié qu'à une période dans le développement du langage phonique humain, et pour ma part je préférerais une appellation de notre souche de langues semblable aux termes usités dans la géologie, « tertiaire », « quaternaire », etc. Le programme de notre cours ne prétend qu'à munir ceux qui s'adonneraient à ces études de tous les moyens de lutter avec les difficultés que présente la lecture des ouvrages écrits en géorgien; or même dans ces occupations terre à terre, avec le seul souci de la compréhension simple mais exacte et juste des textes originaux géorgiens, on est obligé de se rendre

compte de leurs difficultés, qui sont infiniment plus graves qu'on ne l'imagine : il ne s'agit pas de la difficulté abstraite de la langue, ni des particularités bien exotiques de sa grammaire et de son lexique riche et embarrassant par le polysémantisme des mots ; il s'agit de ce fait que le langage lui-même des ouvrages géorgiens tous chrétiens du moyen âge, soit originaux soit traduits, apporte avec lui une compréhension particulière des idées chrétiennes qu'il était chargé, semble-t-il, d'exprimer exactement et de propager, et ce côté idéologique du langage exige plus d'attention pour son caractère indépendant, son originalité, autrement nous courons le risque non seulement d'abaisser la valeur des documents géorgiens pour l'histoire du pays, c'est-à-dire de la Géorgie, je dirai même de tout le Caucase, mais de mal comprendre des mots géorgiens, expressions de textes anciens et figures de discours, et de les dénaturer, et en conséquence d'estropier les idées exprimées par eux et de ne pas saisir le sens des variantes nombreuses et précieuses que nous donnent les traductions géorgiennes. Cette fois-ci, les sources étrangères d'information ne peuvent nous fournir aucune assistance, même quand il s'agit de la traduction géorgienne des Évangiles et en général de la Bible tout entière. La part qui revient à des influences locales dans la constitution des textes est parfois plus efficace et plus considérable que la dépendance d'un texte original soit grec soit arménien ou autre. Encore ces dépendances du sol propre, imprégné de croyances païennes, s'augmentent au fur et à mesure de la prépondérance des anciennes leçons et elles se différencient conformément à la diversité ethnique ou sociale des milieux païens de la Géorgie. Nous portons intérêt à des versions géorgiennes de la Bible dans leur dépendance du texte arménien, syriaque ou grec, pour établir ou préciser les versions principales de ces productions littéraires ; or les traducteurs géorgiens ultérieurs de l'Écriture sainte poursuivaient deux buts, tous deux pratiques, l'un, de les rapprocher de la langue de la classe sociale nouvelle en Géorgie appelée « qorθu » ou « qarθ » (en géorgien « qarθ-vel ») (1),

(1) « Qorθ » est l'espèce du groupe chuintant, comme Colches (Κόλχοι), Tchoroque (ჭოროხ Ṭoroq), Scolotes (Σκώλοτοι), Scythes (Σκύθαι), Colθènes (Κολθηνες,

et l'autre de l'épurer des expressions anciennes nationales, à savoir de la terminologie païenne, puisée à sa source, alors vivante encore en Géorgie.

Quant aux premiers traducteurs, tous leurs efforts et tous leurs soins étaient consacrés au maintien de l'accord entre les idées nouvelles chrétiennes et les croyances invétérées de la population païenne par l'introduction des expressions religieuses qui lui étaient familières, et nous allons jusqu'à affirmer que les premières traductions de l'Écriture sainte en Géorgie porteraient une idéologie syncrétique, elles seraient de caractère manichéen.

En dernier lieu, nous venons à la question qui pourrait paraître n'avoir qu'une importance formelle et technique, mais qui, en fait, présente un objet d'importance supérieure et essentielle, c'est la question de l'écriture géorgienne; mais quelle écriture donc?

Il y en a trois en vogue : la plus ancienne est l'écriture lapidaire, c'est l'écriture de l'épigraphie monumentale et des rares manuscrits copiés par les scribes, ou en vertu de la vénération dont elle continuait de jouir dans le milieu nouveau, ou en vertu de l'attachement d'amateurs aux formes antiques.

La seconde, écriture minuscule, c'est l'écriture commune de tous les ouvrages religieux.

La troisième écriture populaire, c'est l'écriture tout d'abord de la littérature laïque.

Or ces trois écritures ne sont aucunement les simples catégories formelles de la paléographie : elles correspondent à la différence du langage et même à celle de l'idéologie.

L'écriture populaire appelée en « géorgien mqedrul » signifie maintenant « militaire » et sert à désigner les lettres civiles ou

arm. Gol-θan); et « Qarθ (ქართ) » est l'espèce du groupe sifflant, comme Khaldes (Q̇al-di), Kaches (კახ, Ka-q), arm. Gar-d-man; et il ne manque à la plénitude des espèces que la variante du groupe spirant, toujours vocalisée par la voyelle « e », par exemple « Kel-t » ou « Gel-t », comme nous le voyons dans la première partie des composés « Gel-am » et « Gel-arquni », noms ethniques devenus les noms géographiques de l'Arménie. — Quant à la particule fonctionnelle de « Qarθ-vel », nom national des Géorgiens, c'est-à-dire « vel » ou « ver », elle n'est que la variante de « man », partie composante de Gar-d-man ».

laïques; sa signification exacte est « chevaleresque », elle commença à être employée dès la formation de la littérature chevaleresque au XIe siècle qui exprimait l'idéologie de la noblesse géorgienne de nouvelle formation, idéologie tout à fait laïque : elle n'est devenue populaire qu'avec la langue « qorθu » ou « qarθ » (en géorgien « qarθ-ul ») : l'espèce habituelle de cette écriture populaire est une formation nouvelle, mais elle remonte par ses particularités fondamentales à l'écriture plus ancienne, celle des Géorgiens païens, tout à fait indépendante des lettres religieuses chrétiennes et qui ne s'est conservée que dans les documents rares de la chancellerie géorgienne du Xe siècle comme survivance bien ultérieure.

L'écriture commune de la littérature religieuse chrétienne, ce qu'on appelle spécialement « quθ-ur », c'est-à-dire 'sacerdotale', est l'écriture de compromis ou de passage de l'ancienne écriture lapidaire dite onciale ou majuscule (en géorgien « asomθavrul ») aux formes d'écriture familière à la noblesse géorgienne; cette formation sociale nouvelle s'appelait donc « qorθu » ou « qarθ » (en géorgien « qarθ-vel »).

Certes la langue de cette littérature religieuse est aussi celle d'un accommodement correspondant, elle est adaptée à la langue dite « qorθu » ou « qarθ » (en géorgien « qarθ-ul ») laquelle dès lors prend le dessus et devient avec l'alphabet sacerdotal commune à toute la Géorgie chrétienne, auparavant Ibérie; elle devient même nationale, mais non populaire.

L'écriture lapidaire est aussi celle de la littérature religieuse, mais elle ne s'est conservée que dans les manuscrits d'époque ultérieure lors de la domination de la langue dite « qorθu » ou « qarθ » (en géorgien « qarθ-ul »), langue de compromis et d'adaptation comme nous la trouvons dans les œuvres de l'écriture sacerdotale.

Pour les Géorgiens chrétiens ce n'était qu'une relique vénérée en vertu des traditions chrétiennes, legs des Ibériens qui dominaient dans ce même pays avant les Géorgiens.

Leur langue, langue des Ibériens, n'était certainement que l'ibérien avec toutes les particularités qui se dégagent à présent et de ses survivances dans la langue ancienne littéraire géorgienne et de ses fonds inépuisables pour les recherches, langues

souane et aussi mingrélienne et tchane, langues sans écriture. Avec ces Ibériens nous allons aux époques qui avoisinent celle des rois de Van, avec ces Ibériens nous rentrons dans le cercle ethnique des Scythes et des Cimmériens, qui tous ont légué aux Géorgiens les noms totémiques de leurs dieux, parfois plus vénérés même actuellement par la classe autrefois appelée la classe inférieure de Géorgie et par les tribus apparentées que le Dieu de l'Église chrétienne. Mais abrégeons.

Nous n'avons fait qu'effleurer quelques points saillants qui touchent au vif l'objet de notre cours et au lieu de la misère d'isolement du géorgien, quelle béatitude, dirait-on, de son état d'épanouissement scientifique, quelle richesse de ses liens multiples à l'étranger et dans l'ambiance intérieure du Caucase! Encore sommes-nous resté dans les limites strictes du Caucase, pas un mot prononcé sur le fait que nous venons de constater en étudiant sur place le dialecte souletin du basque, à savoir qu'il y a des couches dans cette langue pyrénéenne qui se rapprochent plus des couches correspondantes du géorgien que ne font ni les parlers géorgiens dans leurs relations mutuelles ni les parlers basques également dans leurs relations mutuelles (1).

Quel triomphe pour les études géorgiennes!

Nullement, je l'affirme.

Pourquoi donc?

Parce que si nous avons consenti à accepter l'opinion courante qu'il n'y a pas de sources suffisantes et sûres pour étudier le géorgien à condition toutefois que l'on approuve mon amendement, à savoir qu'il y a plus de sources que d'études de ces sources en Europe occidentale, nous sommes tenu de nous rallier sans réserve à l'opinion non moins répandue qu'on manque d'études vraiment scientifiques et sûres sur le géorgien, mais nous proposons un nouvel amendement : il existe plus d'études sur le géorgien qu'on ne s'en rend compte en Europe occidentale, parce que les études géorgiennes restent isolées, et c'est précisément le motif qui nous fait adresser notre mot

(1) Voir l'article : « *De la Gourie pyrénéenne* » (en russe), dans la série de l'Institut d'histoire et d'archéologie, Tiflis, 1928.

de conclusion, le dernier mot (assurément ce n'est pas que le sujet soit de moindre importance), le mot de gratitude à ceux qui ont collaboré à l'organisation de notre cours dont le but est d'abolir l'isolement des études géorgiennes en restaurant l'union savante dans le domaine modeste de notre spécialité.

Ma gratitude profonde à M. André Mazon, président du Comité des relations scientifiques entre la France et l'Union de nos républiques soviétiques socialistes.

J'exprime enfin ma gratitude personnelle que double mon titre d'ex-doyen de la Faculté des Langues orientales vivantes à Saint-Pétersbourg, à M. Paul Boyer, directeur de l'École des Langues orientales vivantes.

N. Marr.

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE PSEUDO-CLÉMENTINE

TRADUCTION DU QALÊMENTOS

LIVRE TROISIÈME

PRODIGES MONTRÉS A PIERRE PAR LE SEIGNEUR

(Ms. d'Abbadie n° 78, ff. 68 v° b-121 r° a)

(*Suite*) (1)

Si les néophytes vous ont écoutés, ne les envoyez pas vers les maisons de leurs pères païens, afin que leur œuvre ne se corrompe pas et que, s'étant retournés, ils ne vous terrassent. Mais affermissez-les jusqu'à ce que leur foi soit solide. Ne les envoyez pas à l'infidélité (2), afin que leurs pères et leurs parents ne poussent pas leurs cœurs à l'infidélité. En effet, celui qui enverra celui qu'il a enseigné et converti de l'infidélité à la foi dans le pays de ses pères impies et infidèles, lui-même le rendra infidèle et sa foi sera pire que sa première infidélité. Comme Notre-Seigneur a dit dans l'Évangile : (F. 94 v° a) *Ne donnez pas les choses saintes aux chiens et ne jetez pas vos perles devant les porcs, afin qu'ils ne les foulent pas avec leurs pieds et que, s'étant retournés, ils ne vous terrassent pas* (3). Ne chassez pas ceux que vous avez convertis à la foi dans l'œuvre de leurs pères infidèles.

Ne donnez pas les choses saintes aux chiens (4). On appelle ainsi les débauchés sans loi, ni règle. En effet, on ne leur fera pas miséricorde et on ne les mettra pas dans les lieux saints. En effet, au moment où leur âme sortira de leur corps, ils iront au supplice. *C'est pourquoi* (F. 94 v° b)

(1) Cf. *ROC*, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915-1917, 1918-1919 et 1920-1921. — La traduction du *Qalêmentos* a été faite à partir du fol. 94 r° b en collaboration avec M. Alcide Roman.

(2) Ici et plus bas, le terme *infidélité* est pris au sens théologique.

(3) Matth., VII, 6.

(4) Matth., VII, 6.

les impies ne ressusciteront pas de la damnation. Les pécheurs, non plus, ne se tiendront pas dans le conseil des justes (1). C'est bien cela que le Seigneur a dit. On ne mettra pas les impies dans les lieux saints. Ils n'auront pas l'espoir d'être sauvés. En effet, ils ont mis le comble pour eux-mêmes aux délices et aux plaisirs sur la terre. Ils ont accompli toute œuvre perverse de leur plein gré et non ce que voulait leur conscience et ce que voulait le Seigneur. C'est pourquoi ils entreront dans le supplice. On ne les remettra pas dans le droit. Ils n'auront pas l'espoir d'être sauvés.

O princes de l'Église, gardez les règles que vous avez reçues en dépôt de la part (F. 95 r° a) du Seigneur et de notre part, afin que vous alliez dans tous les commandements que nous vous avons prescrits dans les canons et les règles qui ont été établis.

Nous avons ordonné aux clercs de ne pas dérober le bien de l'Église du Seigneur et de ne pas l'employer pour leur propre usage. Un bien sacré quelconque appartient à l'Église, car c'est le bien du Seigneur. Celui qui aura dérobé son bien sans l'assentiment des prélats de l'Église a méprisé le Seigneur. Lui-même aussi le Seigneur dressera ses yeux contre lui, afin de faire disparaître de la terre sa mémoire et, au lieu de le mettre dans les cieux, (F. 95 r° b) afin de le jeter dans le supplice où il n'y aura pas d'issue jusqu'aux siècles des siècles.

Le prélat de l'Église, qu'on ne l'injurie pas et qu'on ne dise pas de lui : « Où porte-t-il telle aumône? » En effet, à cause du Seigneur il fait cette aumône aux indigents. En effet, le Seigneur se confie à lui pour toutes les œuvres du saint tabernacle. Il lui remet comme ressources les biens de ce monde pour les pauvres (2). Comment le Seigneur n'aurait-il pas confiance en celui dans la main de qui il a donné les clefs du royaume des cieux?

Gardez les règles de l'Église, ses biens et ses œuvres qui se font secrètement et publiquement (F. 95 v° a) pour l'âme et pour le corps, pour les choses de la terre et pour celles des cieux, afin que vous vous teniez joyeux au banquet du Christ. Lorsqu'il apparaîtra dans sa gloire pour juger les vivants et les morts, il donnera aux justes la récompense de leur justice. Mais aux pécheurs qui n'ont pas accompli sa volonté il donnera la récompense de leur péché : le supplice de la damnation où il n'y aura pas d'issue jusqu'aux siècles des siècles.

Quant à moi, je vous dis, ô prélats de l'Église, gardez les commandements que nous vous avons prescrits. Ne vous en écartez pas ni à droite, (F. 95 v° b) ni à gauche. En effet, alors il faudrait que nous plaidions contre vous, parce que vous n'avez pas rendu bonne l'œuvre de votre ministère dans le saint tabernacle. Mais si vous l'avez rendue bonne et si vous avez fait ce que nous vous avons ordonné, vous siégerez avec nous sur des trônes solides et vous jugerez ceux qui sont

(1) Ps. I, 5.
(2) Le texte est en mauvais état.

sous vous. Si vous avez fait le bien, votre rétribution sera bonne. Mais si vous n'avez pas fait le bien, vous serez punis. Si les hommes n'ont pas fait votre volonté, leur rétribution sera le supplice éternel.

Quant à vous, ne négligez pas d'enseigner et d'exposer jusqu'au jour de votre mort à ceux qui sont sous (F. 96 r° a) vous. Vous-mêmes aussi rendez bonne votre manière de faire (1) jusqu'au jour de votre mort, afin que vous vous réjouissiez avec nous aux noces de l'Époux céleste. Vous direz ce jour-là : « Me voici moi-même et voici mes enfants, que le Seigneur m'a donnés. » Vous vous réjouirez avec vos enfants dans le royaume des cieux. Ce jour-là, vos enfants remercieront le Seigneur de ce que nous vous avons exposé la loi divine, et ils nous remercieront aussi. Nous-mêmes aussi, nous remercierons le Seigneur de ce que nous vous avons exposé la loi et de ce que nous vous avons enseignés, puisque vous êtes allés dans toutes les règles (F. 96 r° b) de la sainte Église.

En vous exposant sa loi, le Seigneur vous affermira pour l'accomplissement de ses commandements, afin que vous enseigniez l'accomplissement de sa volonté, que vous affermissiez votre cœur, en le tournant vers lui, et que vous ne soyez pas agités par les torrents et par les vents, ou par la puissance des démons, ou par les puissances invisibles (2).

La crainte vaut un châtiment de la part du Seigneur. Il est excellent et il est utile de craindre le Seigneur. Que celui qui n'a pas la crainte dans son cœur sache que son âme est morte. Mais celui qui craint le Seigneur sera préservé dans toutes (F. 96 v° a) les épreuves qui viendront sur lui, soit en paroles, soit en œuvres, soit en pensées quelconques de ce monde, qui n'ont pas d'utilité.

Que les difficultés ne te rendent pas fou. Mais sois courageux pour faire la volonté du Seigneur. En effet, il t'a choisi, afin que tu serves son tabernacle qu'il a acquis de son sang, afin qu'il devienne le lieu d'expiation (3) du péché. Quant à toi, expose aux ecclésiastiques de garder la loi et les œuvres de l'Église.

Si un homme abandonne sa femme et ses enfants, avant qu'ils aient grandi et qu'ils connaissent la voie (F. 96 v° b) du Seigneur, sous prétexte de continence, et si également une femme renonce à son mariage et abandonne ses enfants, avant de les avoir élevés, il ne convient pas de recevoir ceux qui sont dans cet état. En effet, sous prétexte de continence ils ont corrompu leurs enfants. Quant à ceux qui songent à devenir continents, non après le mariage et la procréation, mais après avoir élevé leurs enfants, qu'on leur fasse miséricorde et qu'on les admoneste, afin qu'ils connaissent la voie du Seigneur et qu'après être devenus continents ils persistent jusqu'au jour de leur mort. Si, après avoir pra-

(1) Au lieu de ግዘዕከሙ (*sic*) lire ግዕዘከሙ.

(2) Au lieu de በዘ፡ይስተርኢ lire በዘኢ፡ይስተርኢ.

(3) Au lieu de መስተሥርየ lire ምስትሥራየ.

tiqué la continence, (F. 97 r° a) ils pèchent à nouveau, leur pénitence antérieure ne leur servira pas, mais il faudra que leurs œuvres soient droites. Après qu'ils seront revenus au Seigneur par la pénitence, ordonne-leur donc de garder leur corps dans la pureté.

Sois toi-même un exemple pour les enfants de l'Église, afin qu'ils préservent leur corps de tout acte de péché : de la haine, de la luxure, de la manducation de cadavre et de chair déchirée (1), de l'effusion de sang humain par ruse, de l'action de boire du sang humain avec (2) une coupe et de manger la chair du prochain, de l'injure.

En outre, (F. 97 r° b) qu'ils se gardent de boire du vin sans mesure, et de l'ivrognerie qui met l'homme sans raison. L'évêque, le prêtre ou le diacre qui s'attardent en des beuveries, qui boivent sans mesure et qui ont leur raison enténébrée par suite de la multitude de leurs beuveries, s'ils ne se repentent pas, s'ils ne consentent pas à faire pénitence, après que tu leur auras parlé, et s'ils abandonnent la règle de la pénitence, qu'ils soient retranchés de la hiérarchie de la sainte Église. En voyant cela, que les autres craignent, qu'ils se corrigent et qu'ils se détournent de la luxure et de l'ivrognerie. En effet, (F. 97 v° a) l'ivrognerie obscurcit la raison, affaiblit la pensée et fait de l'homme la demeure du diable. L'Esprit-Saint s'enfuit et s'éloigne de lui.

En outre, ordonne aux ecclésiastiques (3) de se détourner de l'indignation et de la colère. En effet, la colère de l'homme ne fait pas accomplir la justice du Seigneur, car la colère ne connaît pas la crainte du Seigneur. Surtout, s'il est évêque, prêtre ou diacre, qu'il ne soit pas coléreux contre ceux qui sont plus âgés que lui. Lorsqu'on parle à un coléreux, qu'on lui dise : « Abandonne (F. 97 v° b) cette colère. » Lorsque tu lui auras dit : « Abandonne cette indignation et cette colère », s'il refuse de se convertir de son péché, qu'il soit retranché de la hiérarchie de la sainte Église. En voyant cela, que les autres aient peur.

Si un menteur devient faux témoin contre son prochain, dis-lui de se convertir de son péché. S'il refuse de se convertir, qu'il soit retranché de la hiérarchie de la sainte Église.

En outre, dis aux ecclésiastiques : « S'il y a un homme qui répudie sa femme, sans qu'elle ait commis d'adultère, que ce soit un laïc, ou quelqu'un faisant partie de la sainte Église, (F. 98 r° a) ordonne-leur de se tenir hors de l'Église pendant un an. Mais si c'est un prêtre, qu'il soit retranché du rang hiérarchique qu'il occupe. En effet, il a mis en doute ce qu'a dit le Seigneur : *L'homme et la femme sont une seule chair; ce que le Seigneur a uni que l'homme ne le sépare, ni ne le disjoigne* (4).

(1) Au lieu de ብክት lire ብትክ.

(2) M. à m. : *sans*.

(3) L'expression ሰዩማን ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን signifie *dignitaires de l'Église, prélats, ecclésiastiques, clercs*.

(4) Matth., xix, 6.

C'est pourquoi admoneste-les, afin qu'ils ne répudient pas leur femme. S'il y a des hommes qui font ainsi, admoneste-les, afin qu'ils se détournent de cette malice. S'ils refusent de se corriger, qu'ils soient retranchés de la hiérarchie de la sainte Église. En voyant cela, que les autres (F. 98 r° b) aient peur et ne rendent pas fréquente une telle manière de faire envers leur femme. En effet, celui qui rend fréquente la répudiation de sa femme commet un adultère avec la femme d'autrui et transgresse le commandement du Seigneur, inscrit dans les canons (1).

S'il y a quelqu'un qui n'honore pas son père et sa mère et ne les révère pas dans la crainte du Seigneur, comme il a été ordonné dans la Loi, qu'il soit réprimandé et couvert de honte en présence des dignitaires de l'Église (2), afin qu'il abandonne cette action. S'il refuse de se corriger et s'il fait partie du clergé (3), qu'il soit retranché de la hiérarchie. S'il est laïc, qu'il se tienne hors de l'Église du Seigneur (F. 98 v° a) pendant douze ans.

En outre, admoneste les ecclésiastiques au sujet de la femme qui aura employé un sortilége contre son mari. Si elle a employé contre lui d'autres sortiléges et qu'elle l'ait tué, et si le prêtre le sait, qu'il ne lui permette pas d'entrer dans l'Église et qu'il ne lui donne pas la chair et le sang eucharistiques jusqu'au jour de sa mort. Mais si elle se repent, qu'elle jeûne tous les jours de sa vie sans aliments gras jusqu'au jour de sa mort et qu'elle mange seulement à neuf heures. Qu'elle n'ait pas de communion, ni d'union avec le peuple. Par amour (F. 98 v° b) des humains qu'on répète pour elle les prières pénitentielles le jour de sa mort, afin que le Seigneur lui pardonne son péché. Elle sera sauvée au jour du jugement, si elle a été persévérante dans sa pénitence. Si elle se dérobe (4) à sa pénitence, on ne recevra pas sa pénitence, ni son âme dans la vie.

En outre, prescris la loi de l'Église aux rois, aux magistrats, aux orgueilleux et aux arrogants qui viennent avec astuce se mettre au-dessus des prêtres dans l'Église (5). Ordonne-leur de s'écarter de la voie de l'orgueil et de ne pas venir (F. 99 r° a) avec un épouvantail dans la sainte Église. Que les prêtres ne les craignent pas avec leur épouvantail orgueilleux. En effet, ils ont avec eux le Dieu qui domine les rois et affaiblit la puissance des magistrats orgueilleux.

C'est ainsi qu'Osias s'est enorgueilli et a prévariqué. Ce jour-là, en voulant bien faire, il a fait venir sur lui-même le péché et la malédiction, et son visage s'est couvert de lèpre. Lorsque le prophète Isaïe vit le

(1) Texte : ዘቀኖና, *canonique.*

(2) Texte : ሊቃናተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን.

(3) Texte : እምስዩም.

(4) Texte : ሠረቀት.

(5) Texte : እለ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን.

roi Osias, il ne le réprimanda pas, car c'était le roi. Parce qu'il ne l'avait pas réprimandé, (F. 99 r° b) le visage du Seigneur se cacha au prophète pendant un an. Quand le roi Osias fut mort, le Seigneur se montra au prophète Isaïe comme auparavant. Alors Isaïe dit : *L'année où mourut le roi Osias, je vis le Seigneur vivant assis sur un trône élevé et haut. Il remplissait l'édifice de sa gloire. Les Séraphins et les Chérubins entouraient le trône comme une couronne pour l'audition de leurs glorifications* (1). Ils virent donc que le Seigneur était en colère contre le prophète Isaïe, parce qu'il n'avait pas réprimandé le roi Osias.

(F. 99 v° a) Pareillement vous, dignitaires de l'Église, réprimandez les rois et les magistrats. Ne les craignez pas, lorsqu'ils viennent avec des imprécations s'immiscer dans les affaires concernant les prêtres et l'autel. De plus, au sujet de leurs mauvaises actions, redressez-les et réprimandez-les. Ne craignez pas leur épouvantail, lorsqu'il s'agit des commandements du Seigneur, car vous avez avec vous Dieu qui est plus redoutable qu'eux, afin qu'il ne se mette pas en colère contre vous et contre eux. En effet, vous ne leur avez pas exposé et ils n'ont pas écouté : tous deux (F. 99 v° b) vous tomberez dans le supplice des flammes du feu. Mais si vous leur avez exposé et s'ils ont transgressé les commandements du Seigneur malgré vous, ils seront condamnés. Mais vous, vous vous serez sauvés vous-mêmes de la condamnation qui viendra sur les enfants des transgresseurs et du châtiment qu'infligera le Seigneur à ceux qui n'ont pas observé ses commandements, ni sa parole.

Toi-même, ô roi et magistrat, pourquoi n'écoutes-tu pas la parole des prêtres qui t'exposent les commandements? En effet, les ministres de l'Église sont la bouche du Seigneur. Ne les outrage pas, car (F. 100 r° a) ils sont les inspecteurs (2) de la cité céleste. Lorsque toi-même tu outrages et méprises les prêtres du Seigneur, comment donc expliques-tu que le Créateur des cieux et de la terre a été baptisé de la main de Jean, son serviteur? En effet, ce dernier est terrestre et le céleste a été baptisé par lui.

O ecclésiastiques, n'ayez pas honte de réprimander les pécheurs au sujet de tout mal que vous entendrez et verrez. Ce faisant, vous n'aurez pas de péché. Or, moi-même je vous fais cette révélation, moi qui vois le cœur et les reins.

Si parmi (F. 100 r° b) les ecclésiastiques quelqu'un reçoit une offrande promise par vœu, un animal premier-né, une offrande volontaire, ou des prémices de fruits et ne les donne pas aux pauvres et aux étrangers assistés par l'Église, mais s'il se les approprie pour les besoins de sa maison, lui-même sera retranché du rang qu'il occupe dans la sainte Église.

(1) Is., VI, 1-2.

(2) L'expression ሰብአ ፡ ዓይን (orthographe du ms.) a ici le sens primitif du mot ἐπίσκοπος (inspecteur).

Quiconque tiendra pour légère l'excommunication, soit évêque, soit prêtre, soit diacre, n'aura la levée de son excommunication que par celui qui l'a suspendu et l'a excommunié. Que ceux qui le recevront en un autre lieu soient eux-mêmes condamnés avec celui qu'ils auront reçu.

Si quelqu'un est condamné injustement, qu'il porte l'affaire (F. 100 v° a) auprès du siège du patriarche de Rome. De plus, qu'on se réunisse à son sujet et qu'on examine quel est son cas. S'il a été condamné injustement, qu'on le rétablisse dans le rang qu'il occupait auparavant, mais s'il a été condamné justement, qu'il reste sous sa condamnation précédente.

Que le prêtre ne s'immisce pas dans les affaires du mariage, afin que le Seigneur ne le châtie pas dans sa colère. Qu'il ne prenne pas part aux banquets des pécheurs et qu'il ne bénisse pas non plus leurs maisons, leurs festins et leurs enfants. Qu'on n'ordonne pas ces derniers pour le ministère sacerdotal, car ce sont des enfants d'abjection. (F. 100 v° b) Qu'on ne reçoive pas ceux qui agissent ainsi. S'ils offrent leur encens, il sera impur auprès de moi. En outre, je n'agréerai pas leur prière.

Quant à vous, ô prêtres, admonestez-les, afin qu'ils s'écartent de l'impureté et de la luxure et afin que leurs descendants et leurs enfants soient bénis par votre parole. Pour vous, vous participerez aux biens éternels, si vous les avez enseignés, admonestés et ramenés dans la véritable voie du salut.

En outre, expose ceci aux ecclésiastiques. Si quelqu'un s'est trouvé dans (F. 101 r° a) la luxure et l'adultère, si un célibataire a pratiqué la fornication, s'il a eu des enfants avec des courtisanes, s'il a confessé sa faute, s'il a été repris devant deux ou trois témoins — écoutez comme témoins ceux dont la parole est vraie, ceux qui ne mentent pas, ceux qui ne cherchent pas à prendre iniquement le bien d'autrui; ces diverses personnes lui serviront de témoins — et s'il n'a pas été établi que sa conduite a été bonne sur le témoignage de deux ou de trois témoins, comme il est prescrit dans la loi, qu'il soit retranché du rang qu'il occupe dans la sainte Église.

Que quiconque n'accomplira pas ce que nous avons prescrit dans (F. 101 r° b) la règle des canons que nous avons établis soit retranché du rang qu'il occupe dans la sainte Église.

En outre, nous avons empêché les transgresseurs d'entrer dans les cieux, car les clefs du royaume des cieux se trouvent avec nous et sont en nos mains. Que par notre parole tous les auteurs d'iniquité soient retranchés. Que ceux qui n'ont pas observé la règle de la sainte Église soient exclus de l'accès de la porte de la lumière.

Moi, Pierre, je suis le délégué de votre Père, qui m'a appelé « roc », afin que vous soyez édifiés sur mon fondement par la foi. (F. 101 v° a) La foi est mon fondement. Par mon pouvoir j'ai établi ces règlements,

afin qu'on ne transgresse pas la loi de la sainte Église de (1) mon Seigneur et de mon Dieu.

O mon fils Clément, confirme les règlements que j'ai établis pour toi. N'instruis pas ceux qui n'ont pas de science, afin que les paroles de mon Seigneur ne deviennent pas une dérision auprès d'eux, alors qu'ils dédaignent et méprisent les commandements que je leur ai prescrits concernant l'Église de mon Dieu.

En ces derniers jours j'ai précipité à terre Simon, car il était magicien, et Ananie (F. 101 v° b) aussi, car il avait soustrait la moitié du prix de sa vigne. L'ange qui avait été envoyé par le Seigneur le jeta à terre. Il s'était tenu debout, jusqu'à ce qu'il eût rencontré l'opposition de ma parole (2). Moi-même j'ai contredit Ananie et je lui ai dit : « Pourquoi as-tu fait fléchir la règle de la sainte Église? » Quand je lui ai dit une telle parole, il a allégué un motif mensonger, il n'à pas voulu le repentir et le pardon et il n'a pas confessé sa faute devant moi. L'ange de l'Église lui-même le guettait, jusqu'à ce qu'il eût obtenu l'autorisation de ma parole. Il le frappa et Ananie mourut d'un seul (F. 102 r° a) coup. Pareillement sa femme aussi mourut après lui, car l'ange de l'Église se trouvait ce jour-là devant moi. C'est pourquoi il la tua immédiatement, car elle avait transgressé la règle de la sainte Église.

Quant à l'évêque qui agit (3) purement, l'ange de l'Église se trouve avec lui. L'ange fait pour lui ce qu'il veut, car l'évêque se tient dans la règle venant du Seigneur et obéit au Seigneur. Il se réfugie vers le Seigneur, parce que les enfants de l'Église n'ont pas rendu bonnes (F. 102 r° b) toutes les œuvres qu'ils accomplissent.

Exposez à ceux qui ont la science et à ceux qui ne méprisent pas les commandements du Seigneur. En effet, il n'est pas juste que ma parole soit répandue pour ceux qui n'ont pas la foi, ni l'intelligence et qui ne s'appliquent pas au salut de leur âme dans la loi de l'Église.

Je t'ai tout exposé, afin qu'ils observent avec soin la règle de la sainte Église, à l'exemple des anges (4) de la Jérusalem céleste, en laquelle les anges glorifient le Seigneur (F. 102 v° a) sans interruption. En effet, il est saint parmi les saints et il ne veut pas que les lèvres des rusés et des iniques le glorifient. En effet, il est saint. Il est glorifié par les saints, il est loué par les purs et il est exalté par les vigilants.

Je n'agréerai pas le sacrifice des pécheurs, a dit le Seigneur (5). L'offrande et l'encens de ceux qui n'accomplissent pas la loi des canons, je ne les agréerai pas. Le Seigneur a dit : *Je suis rassasié du sang des boucs et des bœufs* (6). David a dit : *Je ne mangerai pas la chair du bœuf*

(1) Lire እንተ au lieu de አንተ.
(2) M. à m. : *le chemin de ma parole.*
(3) M. à m. : *va.*
(4) Lire መላእክት au lieu de መልእክት.
(5) Is., I, 13.
(6) Is., I, 11.

et je ne boirai pas le sang du bouc, (F. 102 v° b) *car le monde dans sa plénitude est à moi* (1). *Le sacrifice des pécheurs et des impurs et leur offrande, je ne les agréerai pas,* a dit le Seigneur qui domine tout (2).

S'il y a un évêque, ou un prêtre, ou un diacre qui ne veuille pas obéir aux règles des canons, qu'il ne passe pas dans le rang supérieur qui ne lui appartient pas, mais qu'il soit retranché du rang qu'il occupe dans la sainte Église.

Que l'évêque ne s'occupe pas de la charge du métropolite; le métropolite, de la charge du patriarche; le prêtre, (F. 103 r° a) de l'œuvre de l'évêque; le diacre, de l'œuvre du prêtre; le sous-diacre (3), de l'œuvre du diacre; le lecteur, de l'œuvre du sous-diacre; la diaconesse, de l'œuvre du lecteur; les laïcs, de l'œuvre des diacres; les vierges, de l'œuvre des femmes; les jeunes filles, de l'œuvre des vierges.

Que quiconque transgressera ce que nous avons mentionné soit retranché du rang qu'il occupe dans la sainte Église. L'ange de l'Église, de son côté, si nous le lui permettons, (F. 103 r° b) nous qui avons la puissance, s'irritera contre lui et l'étranglera comme Judas le pervers qui s'est séparé de notre collège et s'est étranglé, comme Satan, son père, lui avait suggéré.

Observez avec soin la règle de la sainte Église et ne vous détournez ni à droite, ni à gauche, afin que le Seigneur agrée votre œuvre et reçoive votre pénitence.

Si quelqu'un a fait violence à son prochain et s'il détient ses biens iniquement, soit des animaux, soit d'autres biens iniquement, soit de l'or et de l'argent, soit des vêtements, s'il a agi par machination, (F. 103 v° a) et si on l'a convaincu d'iniquité, qu'il ajoute le double.

S'il a pris par violence des biens de l'Église et si on l'a convaincu d'iniquité, qu'il donne le quintuple. En effet, c'est une iniquité de prendre les biens de l'Église du Seigneur. Nous avons établi ceci dans les saints canons, afin que personne ne dérobe le bien d'autrui. Si quelqu'un a usé de violence, qu'il soit déchu du rang qu'il occupe dans notre sainte Église.

S'il y a un évêque, un prêtre ou un diacre qui ait pris usure et qui ait recommencé à prendre usure, qu'il soit donc retranché du rang qu'il occupe dans la sainte (F. 103 v° b) Église et qu'il soit destitué de la charge qu'il exerce. En effet, c'est la loi de notre sainte Église.

Si un évêque, un prêtre ou un diacre accuse son prochain iniquement auprès des rois et des juges et s'il poursuit l'accusation auprès d'eux, qu'il soit déchu et retranché du rang qu'il occupe dans la sainte Église.

En outre, s'il y a un évêque, un prêtre ou un diacre qui transgresse les commandements de nos saints canons, qu'il soit déchu de son rang.

S'il y a quelqu'un qui répudie sa femme, sans qu'elle ait commis

(1) Ps. XLIX, 13 et 12.
(2) Is., I, 13.
(3) M. à m. : *diacre.*

un adultère (F. 101 r° a) à son détriment, et s'il épouse une répudiée, qu'il soit retranché du rang dans lequel il est placé. Si c'est un laïc, qu'il soit exclu de l'Église, jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence.

En outre, s'il y a un évêque, un prêtre ou un diacre qui n'observe pas ces règles canoniques que nous avons prescrites, qu'il soit déchu du rang qu'il occupe dans notre sainte Église.

S'il y a quelqu'un parmi le peuple des chrétiens ou parmi les prêtres qui aille à la danse ou au spectacle, qui entre dans un cabaret et s'enivre, ou qui (F. 101 r° b) entre dans une maison de bains et se baigne avec des femmes sans pudeur, qu'il soit retranché et déchu du rang qu'il occupe dans notre sainte Église.

S'il y a un évêque ou quelqu'un parmi les prêtres, les diacres ou les laïcs qui descende dans un temple de juifs ou de païens, qui prie avec les hérétiques et les schismatiques, qui mange de leurs aliments et qui accomplisse un de leurs rites sacrés, qu'il soit retranché et déchu du rang qu'il occupe dans notre sainte Église.

(F. 104 v° a) S'il y a un évêque, un prêtre, un diacre ou des gens parmi le peuple des chrétiens qui croient aux paroles des astrologues, des devins et des magiciens, s'ils lient amitié avec eux, écoutent leurs paroles et accomplissent ce qu'ils leur ont ordonné, qu'ils soient retranchés du rang qu'ils occupent dans la sainte Église. Mais si c'est un laïc, qu'il soit exclu de l'Église d'après la règle du canon qui est dit le premier.

S'il y a parmi les évêques et les diacres ou parmi le peuple des chrétiens (F. 104 v° b) des gens qui consultent celui qui pratique la divination par le feu, l'eau, les arbres, les oiseaux et les pierres, s'ils écoutent celui qui pratique la divination et exerce la magie, s'ils croient à leurs paroles et s'ils accomplissent ce que le magicien leur aura dit, qu'ils ressortissent à la même juridiction que le magicien et qu'ils soient retranchés du rang qu'ils occupent dans notre sainte Église. Mais si c'est un laïc, qu'il soit exclu de l'Église, jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence conformément à la loi qui a été établie.

(*A suivre.*)

Sylvain GRÉBAUT et Alcide ROMAN.

LES SOURCES GRECQUES ET CHRÉTIENNES DE L'ASTRONOMIE HINDOUE

NOTES ADDITIONNELLES.

(*Suite*) (1)

(*Page* 406). Dans son commentaire sur le premier livre des *Éléments* d'Euclide, p. 69, Proclus a écrit que les œuvres de ce géomètre témoignent d'une merveilleuse exactitude, et des facultés d'observation scientifique de leur auteur; ses *Éléments*, dit-il, sont particulièrement admirables, parce que, s'il est loin de dire dans leurs pages tout ce qui pourrait y être dit, s'il n'y expose point la somme de la doctrine géométrique, il s'est borné à rédiger, sous une forme parfaite, tout ce qui convient à l'instruction des étudiants; d'où il suit que les *Éléments* sont un manuel destiné à l'enseignement, qui est toujours une forme inférieure de la science, et qu'ils n'ont aucunement la prétention de représenter le stade auquel la science mathématique, sous ses deux espèces de la Géométrie et de l'Arithmologie, était parvenue au troisième siècle avant J.-C. Et c'est un fait certain qu'Euclide n'a point le dessein d'y exposer uniquement ses propres découvertes; aucun homme n'a jamais trouvé, découvert, inventé, par ses moyens, tout ce qui se trouve dans Euclide ou dans Diophante; l'œuvre d'Aristote est la somme des connaissances scientifiques du IVe siècle; celle de Platon est beaucoup plus personnelle, parce qu'elle est presque entièrement spéculative, parce qu'elle ne repose pas, comme les livres d'Aristote, sur la méthode expérimentale; seul, l'Émile de Rousseau pourrait suffire à cette tâche titanesque, à qui son maître impose la tâche surhumaine de retrouver, dans les années de son enfance, l'ensemble de toutes les connaissances scientifiques que l'humanité tout entière a péniblement accumulées en cent siècles, ou plus, depuis l'époque des cavernes; encore faudrait-il être sûr que Rousseau, en émettant ce paradoxe, ne s'est pas amusé de la sottise de ses contemporains. Euclide, dans ses *Éléments*, expose les découvertes des géomètres qui vécurent aux siècles qui le précédèrent, telle la théorie des incommensurables, qui fut établie par Théétète, lequel fût le contemporain de Platon; Apollonius de Perga, lui-même, qui a écrit sur les sections coniques un traité autrement dogmatique que les *Éléments* d'Euclide, reconnaît, dans son argument, que si son troisième livre contient beaucoup de théorèmes nouveaux, de son invention, il y en a d'autres dont il doit la connaissance à ses devanciers. La différence des temps n'explique point seule la divergence de qualité entre Euclide (vers 300 av. J.-C.) et Archimède (vers 250); leurs œuvres répondent à des programmes, à des besoins, essentiellement contraires; Euclide écrit un traité de mathématiques élémentaires; Archimède, Apollonius de Perga, Pappus, étudient les courbes, les quadratures, les tangentes; ils font de la géométrie supérieure, du calcul infinitésimal, dans la direction leibnitzienne: encore convient-il de ne pas confondre

(1) Voir *ROC.*, t. XXV, p. 400 et suiv.

le cours d'Analyse de l'École polytechnique, qui est un livre d'enseignement, avec les quelques pages d'un article du Journal de Liouville, qui est de l'érudition.

(*Page* 108). L'ordre, la clarté, la précision, la méthode savante de Diophante rappellent les meilleurs préceptes de Descartes; ces qualités précieuses contrastent singulièrement avec le désordre et l'imprécision des livres hindous; elles montrent que l'œuvre de Diophante est essentiellement hellénique, et qu'elle ne doit rien aux théories des savants de l'Inde.

Bien que ni Pappus, ni Proclus, ne parlent de Diophante, il faut bien admettre que ce mathématicien vécut vers la moitié du IVe siècle, au plus tard, puisque Hypatia, vers 380, commenta son traité d'Arithmologie; or, c'est un fait tangible que la valeur dogmatique et intrinsèque de l'*Algèbre* de Bhâskara Âtchârya, sept siècles plus tard, est très inférieure à celle de Diophante, d'où il faudrait conclure, si la discipline hindoue a jamais été l'origine de la science grecque, qu'elle déclina dans l'Inde, entre l'époque de Diophante, le IVe siècle, et le IXe, auquel fut écrit le *Siddhântaçiromani*, pour retourner à une forme très inférieure, qui est justement celle qui existait chez les Hellènes, avant la transformation de la méthode algébrique qu'exécuta Diophante; ce qui, manifestement, est contraire à toutes les possibilités, à toutes les vraisemblances.

Avant Diophante, les problèmes se trouvaient, en effet, énoncés sous les espèces d'une pièce de vers, sous la forme d'historiettes, de devinettes, de récréations mathématiques, où les inconnues étaient représentées par des objets usuels, des flacons, des animaux, sous la forme la plus matérielle qui se puisse imaginer; et c'est exactement sous cette forme puérile que la science se présente chez les Égyptiens de l'Antiquité et aux Indes; Diophante changea radicalement la forme et la méthode de ce système, et, à ces énoncés sous forme concrète, il substitua des énoncés en nombres abstraits; s'il n'y a point de doute (voir page 384) que les algébristes du Djamboudvipa n'arrêtent l'exposé de leur doctrine au point exact où se termine la première partie, la moitié exactement, de l'œuvre mathématique de Diophante, partant, qu'ils ont démarqué un exemplaire incomplet de son *Algèbre*, ou peut-être même, un livre d'arithmologie plus élémentaire, peut-être plus ancien, si l'on prend garde à sa terminologie, que Diophante, et contenant, propositions et exercices, la moitié de l'*Algèbre* de Diophante, que sa seconde partie se soit perdue, ou que son auteur se soit arrêté aux problèmes du second degré, il n'en est pas moins certain qu'au lieu de la terminologie abstraite de Diophante, les Hindous usent de la terminologie concrète et figurative de ses devanciers; c'est assez dire qu'ils ont substitué au vocabulaire de Diophante une série d'expressions vulgaires, auxquelles ils étaient habitués par la connaissance des ouvrages helléniques antérieurs à Diophante. Il leur était impossible de s'élever à ce stade de l'intelligence des nombres considérés comme des universaux, comme des symboles indépendants de tout objet auquel ils peuvent se rapporter, qui fut exactement le concept de Diophante, quoique l'on pense le contraire, puisque, dans une série de problèmes, par exemple le sixième du livre VI, le mathématicien grec ne craint pas de réunir dans une même formule des nombres qui qualifient des objets appartenant à des séries hétérogènes; et cela prouve surabondamment que, comme les algébristes, depuis l'époque de Viète, il regardait les nombres comme des entités abstraites, indépendantes de toute réalité, qui n'ont d'existence que dans l'imagination qui les conçoit, et sur lesquelles on peut faire des opérations mathématiques qui semblent contraires à la raison; c'est ainsi qu'en

cette place, Diophante propose de trouver un triangle rectangle, tel que sa surface, augmentée de sa perpendiculaire, fasse un nombre donné, ou, pour être plus exact, un triangle rectangle, tel que le nombre qui représente sa surface, plus celui qui représente l'un des côtés, soit égal à un nombre donné, dans une formule telle que $6x^2 + 3x = 7$, laquelle est absolument analogue aux expressions de l'Algèbre moderne $ax^3 + bx^2 + cx + d = 0$, dans lesquelles, en fait, on additionne des cubes, des surfaces, des lignes, pour aboutir à un total incohérent. Ce réalisme, ou ce conceptualisme, comme on voudra, de Diophante s'oppose absolument au nominalisme des Hindous; il montre que les Grecs s'étaient rendu compte de l'existence des nombres *a parte rei*, qu'ils avaient eu, avec Pythagore, cette notion précise, dont l'hyperchimie a vérifié l'exactitude, que la quantité existe, mais non la qualité, ou plutôt, que la qualité est fonction de la quantité, puisqu'il suffit de modifier le nombre des éléments de l'atome d'un corps pour le transmuter en un autre absolument différent, que les propriétés physiques et chimiques des entités matérielles du monde phénoménal dépendent uniquement du nombre dans l'atome, de même que la classe, le genre, la forme, les particularités, les points singuliers, des entités transcendantales, des êtres géométriques, courbes et surfaces, de l'espace nouménal sont étroitement déterminés par le degré de leur équation, par la valeur de leurs paramètres. Cette doctrine est conforme au concept du nombre dans l'esprit de l'Algèbre moderne, et à la notion très exacte que les Grecs professaient de leur génération, sans compter, ce qui a son importance, que la notation algébrique de Diophante, au IVe siècle, est très supérieure à celle de Bhâskara au XIIe, en particulier, pour la manière d'indiquer les puissances de l'inconnue, qui a un sens dans Diophante, tandis qu'elle n'en a aucun dans Bhâskara.

Que cette modification soit due à Diophante, ou qu'elle lui soit antérieure, c'est un fait qui n'a pas l'ombre d'importance; plus elle sera ancienne dans l'histoire de la science hellénique, plus elle montrera la supériorité des Alexandrins, ou des Grecs d'Europe, qui l'ont effectuée, sur les Hindous, qui, au XIIe siècle, conservaient religieusement cette forme enfantine de la science la plus abstruse qu'ait jamais inventée l'esprit des hommes.

Encore faut-il remarquer que, vers le VIe siècle de notre ère, les mathématiciens de l'Inde exprimaient le volume de la pyramide par la moitié du produit de la surface de la base par la hauteur, dans une formule radicalement fausse, alors que, depuis un millénaire, depuis Eudoxe, les Grecs connaissaient la formule exacte de son cubage. Qui, dans de telles conditions, en partant de telles prémisses, admettra la supériorité des Hindous dans le domaine algébrique, alors qu'ils faisaient preuve d'une telle ignorance dans celui de la Géométrie, alors qu'ils n'avaient même pas été capables d'apprendre des Grecs de l'empire de Bactriane, des états indo-hellènes, du royaume des Sakas, une expression aussi fondamentale de la Géométrie élémentaire? La discrimination entre l'esprit géométrique et l'esprit algébrique est une subtilité à laquelle il ne convient pas de s'arrêter; il n'existe pas, dans le domaine des mathématiques, de telles modalités des facultés pensantes; elle ne répond à aucune réalité; la science, à un même moment, dans une même forme de civilisation, est au même stade dans le domaine de la Géométrie et dans celui de la science numérale, exactement comme à la Renaissance, identiquement comme de nos jours; certains esprits se trouvent portés à l'étude spéciale de l'Algèbre, alors que d'autres ne s'intéressent qu'à la Géométrie; mais c'est l'évidence même que les uns et

les autres ne spécialisent l'objet de leurs recherches qu'après avoir acquis la même somme de la doctrine mathématique, qui fait la part égale à la théorie des formes du κόσμος et à celle des nombres, lesquels expriment les rapports tangibles de leurs dimensions. L'Algèbre ne peut évoluer comme un aspect divergent, ou seulement différent, de la Géométrie, comme le montre clairement notre Analyse, qui n'est que le syncrétisme des procédés algébriques et de la méthode géométrique, qui n'aurait point d'objet, qui ne pourrait point vivre, qui n'existerait pas, si elle n'était tout simplement, comme l'a voulu Descartes, l'application des procédés de calcul, que l'on nomme Algèbre, à l'esprit de la Géométrie, pour aboutir à une théorie générale des courbes et des surfaces, c'est-à-dire à une doctrine géométrique, à l'étude des formes du κόσμος, que Pythagore assigna pour but à la science mathématique. La Géométrie supérieure et la théorie des nombres, qui ne sont plus, comme les aspects élémentaires de la Géométrie et de l'Arithmétique, des sciences d'observation, et même de simple vérification, ne sauraient davantage progresser, sans invoquer, au moins implicitement, le secours de l'Algèbre, dans une forme où le raisonnement analytique transparaît derrière la méthode synthétique, de telle sorte que le raisonnement géométrique doit se trouver concomitant à toute solution analytique, et que le raisonnement analytique doit accompagner et suivre l'évolution de tout concept géométrique. C'est en ce sens, exactement d'après les mêmes principes généraux, d'après la même fatalité inéluctable, que la Géométrie et l'Arithmologie se trouvent réunies dans le précis d'Euclide, sans naturellement que, dans ce livre élémentaire, le géomètre alexandrin ait songé à indiquer à des étudiants, qui n'avaient pas à s'embarrasser l'esprit de ce concept, la connexité de ces deux aspects de la science.

C'est volontairement, dans un but précis, que les Hellènes n'ont point fait à l'Algèbre, et à ses procédés de calcul, la place prépondérante qu'ils ont acquise depuis Viète et Descartes; ils se sont rendu compte qu'il n'existe en réalité que deux sciences, la Géométrie et l'Arithmétique, que l'Algèbre n'est point une science, mais une application de la science, une série de procédés de transformation, qu'ils aboutissent à un système machinal, dont le raisonnement se trouve exclu, ce dont ils ne voulaient sous aucun prétexte. Ils n'ont point fait d'Algèbre, pas plus qu'ils n'ont généralisé la coupole et la voûte dans leur technique, non point parce qu'ils les ignoraient, mais bien parce qu'ils en connaissaient les défauts. En fait, l'Algèbre, avec ses extensions, le calcul différentiel et intégral, est devenue un système de formules, que l'on emploie sans trop se rendre compte de ce que signifient les opérations qu'elles supposent, si même on s'en rend compte, ce dont Euler avait pressenti le danger; et il est impossible qu'il en aille autrement, parce qu'ils permettent d'atteindre un stade auquel le raisonnement géométrique, l'étude synthétique des formes, ne saurait conduire, sans que l'on sache très bien à quelles réalités répondent les propriétés mystérieuses qu'ils dévoilent, les idiosyncrasies qu'ils révèlent, ni ce qu'elles signifient. Ils tendent vers des concepts métaphysiques de la Transcendance, dont la coordination nous échappe, parce qu'elle ne relève pas de notre raison, qui traduisent les qualités et les propriétés de l'espace nouménal, plutôt que des réalités tangibles, dans une direction ésotérique et mystique, qui eût ravi l'imagination ardente de Platon, mais dont l'utilité est nulle.

Si les Hindous sont nuls en Géométrie, ce n'est point qu'ils aient l'esprit arithmétique, alors qu'ils manquent d'esprit géométrique, c'est tout au contraire qu'ils n'ont point l'esprit mathématique, dans le sens absolu, que l'Arithmétique

et l'Algèbre, chez eux, sont une importation étrangère, et qu'ils en ont emprunté les éléments aux Hellènes qui les avaient inventées, parce qu'ils y trouvèrent un moyen facile de satisfaire leur manie des nombres immenses, alors qu'ils ne s'inquiétèrent pas de la Géométrie, dont ils n'avaient que faire.

Il convient de se souvenir que la théorie des irrationnelles remonte à Théétète, qui fut le contemporain de Platon, et qu'Euclide l'a exposée dans son X[e] livre, sous une forme telle que l'on ne trouve rien de semblable dans les ouvrages écrits aux rives de la Djamna, que l'Arithmologie des Hellènes était autrement savante, avec la théorie des nombres d'Euclide, qu'elle ne le fut jamais dans l'Inde, ce qui prouve que les Grecs avaient l'esprit beaucoup plus algébrique que les Hindous; d'où il faut déduire que cette prétendue origine hindoue de la science grecque est une hypothèse gratuite, qui ne tient pas devant la réalité, et cela est confirmé jusqu'à un certain point, à posteriori, par ce fait que les Hindous racontent que le palais d'Ardjouna lui fut construit par Asuramaya, c'est-à-dire par les Grecs (voir p. 422), ce qui est la preuve manifeste que leur technique, et partant leurs connaissances doctrinales, qui lui sont étroitement connexes, étaient très inférieures à celles des Hellènes.

Si l'on prête attention à ce fait que les arithméticiens, comme on le voit par les livres qu'Euclide a consacrés à cette partie de la science mathématique, représentaient les nombres sur lesquels ils opéraient par des lignes, on s'aperçoit aisément qu'ils ne pouvaient considérer ces lignes autrement que comme rapportées à une quantité initiale prise comme unité, sans quoi cette représentation géométrique aurait été impossible, le rapport de deux lignes, c'est-à-dire de deux nombres, ne pouvant être calculé qu'autant que ces deux lignes sont rapportées à une mesure prise comme unité. Il s'ensuit, le nombre, ou la ligne qui le représente, qui le mesure, étant considérés comme les multiples d'une unité fondamentale, que les équations de Diophante sont identiques à nos équations à coefficients numériques, dont Lagrange a dit, avec raison (*Traité de la résolution des équations numériques*, 1826, Introduction, pages 21 et 22), que, si elle est bien fondée sur les principes généraux de la théorie des équations, leur résolution relève en fait de l'Arithmétique, dans laquelle on devrait la comprendre, et non de l'Algèbre proprement dite, qui ne doit considérer que les équations à coefficients littéraux.

J'ignore pourquoi l'on enseigne que l'Algèbre des Arabes connait la même notation puérile que celle des Hindous, qu'elle dérive de celle des techniciens du Djamboudvipa, et non de Diophante, quand le contraire est l'évidence : cette singularité s'expliquerait sous la plume de littéraires, qui jugent avec leur imagination et leur sentiment; elle est inexplicable de la part de mathématiciens : il est visible que les *Algèbres* de Khayyam (seconde moitié du XIe siècle) et d'al-Karkhi (commencement du XIe siècle) sont basées essentiellement sur la partie de Diophante qui nous a été conservée par les Alexandrins; et ce fait est en conformité absolue avec ce que nous apprend l'auteur des « Biographies des savants », que Khayyam fut un homme profondément versé dans la connaissance de la science grecque; l'*Algèbre* de Khayyam s'arrête avec les équations du troisième degré, et si al-Karkhi traite des problèmes contenant des équations d'un degré supérieur, c'est tout à fait par exception, sans compter qu'il ramène $ax^{2m+n} + bx^{m+n} + cx^n$ à $ax^2 + bx + c = 0$, ce qui n'est pas très extraordinaire, puisque l'on sait toujours trouver le nombre des racines réelles d'une équation trinôme.

Il est visible que les Musulmans restèrent fidèles à la tradition diophantienne,

et l'influence de Diophante sur Khayyam et sur al-Karkhi est un fait notoire, avec cette particularité que la doctrine de Diophante est infiniment plus générale que celle des Arabes, lesquels ne considèrent que des cas particuliers, et, malgré l'opinion de Woepcke sur ce point, cette influence se remarque tout particulièrement dans la terminologie dont use Khayyam; et si elle est essentiellement concrète, c'est que son livre est un recueil de problèmes et d'exercices pratiques, avec des prolégomènes fort concis.

Et la discipline de Khayyam, qui s'occupe avant tout de la construction géométrique des problèmes, est essentiellement dans l'esprit des Grecs, dont la grande préoccupation fut toujours la construction par la règle et le compas, par la ligne droite et par le cercle, de toutes les questions géométriques. Khayyam n'ajoute que bien peu à Diophante; al-Karkhi envisage les valeurs irrationnelles de l'inconnue, ce qui est un concept étranger à Diophante, mais c'est là un développement très secondaire, qui ne tire pas à conséquence, qui ne modifie point l'essence de la doctrine; les Grecs, comme on le voit par Euclide, connaissaient depuis longtemps la théorie des irrationnelles, et, s'ils n'envisageaient point les cas où les racines sont irrationnelles, c'est qu'ils n'en avaient aucun besoin dans leur Algèbre géométrique. La doctrine de Khayyam n'est point, comme l'a dit Woepcke, la première application de l'Algèbre à la Géométrie, mais, bien au contraire, l'application de la Géométrie à l'Arithmologie, l'interprétation, par la méthode synthétique, des problèmes posés par la théorie des nombres.

Il n'y a que très peu de livres d'Algèbre chez les Musulmans, et leur nombre est infime, si on le compare à celui de leurs traités de Géométrie et d'Arithmétique, lesquels sont tous traduits des ouvrages grecs d'Euclide, d'Archimède, de Ménélas, de Théodote, de Pappus; d'où il faut conclure que l'Algèbre est une science adventice chez les Musulmans, lesquels ne l'ont nullement inventée, ni même développée autant qu'on le suppose, une discipline étrangère à leur civilisation, tout entière d'origine grecque, comme leur Arithmétique et leur Géométrie, si l'on applique à ce problème le principe de la continuité historique.

Les Égyptiens, dit Proclus, dans son commentaire sur le premier livre d'Euclide (*Prologue*, pages 64-70; cf. Tannery, *la Géométrie grecque*, pages 66-67), sont les inventeurs de la Géométrie, laquelle, comme l'indique son nom, est née de la mesure des terrains, dans un dessein éminemment pratique, de l'arpentage, et elle a été créée pour cet office. Thalès, le premier (640-548 av. J.-C.), ayant voyagé en Égypte, en rapporta les principes de la doctrine géométrique; il fit de son chef plusieurs découvertes qui lui furent personnelles, et il mit ainsi les Hellènes sur une voie où ils ne tardèrent pas à en faire d'autres; si l'on en croit le témoignage de Diogène Laërce, Thalès fut le premier qui découvrit la manière de mesurer la hauteur des obélisques par la longueur de leur ombre portée, et Plutarque affirme que le Pharaon Amasis fut émerveillé de cette découverte, qui l'enthousiasma; d'où il faut déduire que la science de ses sujets était loin d'être aussi profonde qu'on se plaît à l'imaginer, puisque, tout à la fin de leur histoire, ils ignoraient les propriétés des triangles semblables, ce qui est en parfaite conformité avec ce que raconte Proclus, dans son commentaire sur Euclide, dans un passage où il affirme que Thalès a démontré l'égalité de deux triangles qui ont deux angles et un côté égaux (voir page 66). Les Égyptiens savaient bien calculer l'arête d'une pyramide par son rapport à sa projection sur sa base, et cette opération, en dehors de la trigonométrie, ne pouvait se faire que par l'application des propriétés des triangles semblables;

mais cette connaissance leur venait de leur longue pratique de la pyramide, des observations minutieuses qu'ils avaient été obligés de faire, pour la construire, sur ses angles et sur le rapport de l'arête à sa projection ; il est visible que, de cette particularité, ils n'avaient pas tiré la généralité de la théorie des triangles semblables, ce qui fut l'œuvre des Grecs, laquelle, seule, permet de calculer la longueur d'une ligne par la projection de son ombre sur le sol.

Pamphila, dont Diogène Laërce rapporte le sentiment, affirme bien que Thalès alla apprendre à « géométrer » γεωμετρεῖν des Égyptiens, mais elle ajoute, ce qui est extrêmement important, que, le premier, il décrivit les propriétés du triangle rectangle dans leur généralité πρῶτον καταγράψαι κύκλου (lire κύκλῳ) τὸ τρίγωνον ὀρθογώνιον ; cette expression est obscure, ce dont il ne faut point s'étonner sous la plume d'un littérateur qui n'entendait rien aux mathématiques, et qui ignorait son vocabulaire ; mais il est visible que Pamphila a voulu marquer, ou plutôt qu'elle a tenu à souligner ce fait, que cette invention est la propriété de Thalès, que ce ne fut pas une connaissance qu'il alla puiser en Égypte ; et cela se trouve confirmé par cette circonstance que Callimaque, dans ses *Iambes*, toujours au témoignage de Diogène Laërce, a écrit que Thalès ne fit que perfectionner l'enseignement et la doctrine d'Euphorbe de Phrygie sur les idiosyncrasies des figures géométriques, triangles ou autres, ce qui explique que Thalès, à la cour d'Amasis, ait pu en remontrer aux savants égyptiens. Ces faits sont difficilement explicables ; mais, comme on va le voir un peu plus loin, ils correspondent à la réalité historique, et ils s'accordent avec cette opinion de Proclus que Thalès fit de son chef des découvertes qui étaient plus importantes que celles des Égyptiens, puisqu'elles aiguillèrent la science dans une voie qu'ils ne connaissaient point, et l'amenèrent à une perfection idéale, dont ils n'avaient pas la moindre notion.

Proclus, au ve siècle, comme l'a fort bien établi Tannery (*la Géométrie grecque*, pages 1, 30), ne fait que reproduire la doctrine d'un mathématicien beaucoup plus ancien, Géminus, qui répète une tradition formelle chez les Grecs, suivant laquelle, au témoignage d'Hérodote et de Diodore de Sicile, la science est née en Orient, pour venir fleurir dans la Hellade. Hérodote ne considère les Égyptiens que comme de très habiles astrologues, tandis que Diodore leur attribue une grande science en Géométrie et en Arithmétique, dans lesquelles ils excellaient, au témoignage de l'historien grec, parce qu'elles constituaient pour eux des doctrines d'une utilité immédiate, la première, pour résoudre les problèmes posés par les changements continuels que l'inondation faisait subir aux propriétés foncières de l'Égypte, la seconde, pour faire les calculs astrologiques, qui étaient manifestement une spécialité de leurs prêtres. Les Chaldéens, à l'époque de Diodore, étaient uniquement des astrologues, et ils ne brillaient pas par leurs connaissances en Géométrie ; ils savaient, à la fin du premier siècle avant l'ère chrétienne, que les éclipses de Lune étaient produites par le cône d'ombre de la Terre, alors qu'ils ignoraient la cause des éclipses de Soleil, dont, partant, il leur était impossible de prédire les époques ; tandis que les Grecs, à cette même date, savaient depuis longtemps que la même cause produit les éclipses de Soleil et celles de la Lune, puisqu'ils connaissaient avant Anaxagore (vers 500), vraisemblablement depuis Thalès, la cause des premières, et même, au moins depuis Thalès, puisque ce mathématicien sut prédire l'éclipse de Soleil de 585 avant J.-C., et qu'il découvrit les raisons des secondes, qui furent publiées par Anaxagore.

Les Égyptiens, comme les Assyriens, gardaient précieusement, dans les arcanes

de leurs temples, des listes de phénomènes astronomiques, qui remontaient à des époques extrêmement lointaines; la périodicité de certains de ces phénomènes leur avait permis de dégager du fatras de ces observations quelques lois, qui devinrent le fondement de leur Astrologie, en attendant qu'elles constituassent les bases de l'Astronomie, quand les Grecs eurent fait traduire ces listes informes et inutilisables; il est plus que douteux que les Grecs aient emprunté à l'Orient autre chose que ces matériaux, qui remontaient à une époque à laquelle l'Hellénisme n'avait point d'histoire, mais qui étaient bien loin de constituer une doctrine scientifique: l'on admet assez généralement que les Grecs ont pris aux Chaldéens leurs méthodes et leurs procédés d'observation; mais la simplicité même de ces moyens, en Ionie, comme aux bords du Tigre et de l'Euphrate, indique bien plutôt qu'ils naquirent identiques chez les Hellènes et chez les Babyloniens, sans qu'il soit nécessaire d'y voir le résultat d'un emprunt de l'Europe aux contrées orientales; les prédictions astrologiques des Assyriens et des Égyptiens, leurs procédés de divination de l'avenir, leurs rêveries sur les influences des astres dans le monde sublunaire, ont passé dans des ouvrages inférieurs de l'Hellénisme, et dans des traités musulmans, sans aucune valeur scientifique ou littéraire.

Il n'en est pas moins certain que les Grecs connaissaient l'Arithmétique et la Géométrie à des époques bien antérieures à celle de ce VIe siècle, en lequel Thalès serait allé chercher la science en Égypte: ce que montrent suffisamment, sans parler du témoignage de Pamphila et de Callimaque, que j'ai invoqués plus haut, les monuments de Mycènes, les tholos sur colonnes du commencement du VIe siècle, à Sicyone, ceux de Delphes, qui ne sont pas une création spontanée, qui, au contraire, se rattachent aux tholos également sur colonnes, dont il est parlé dans l'*Odyssée* (XIe-Xe siècles), le tombeau de Cyrus, en Perse, à la fin du VIe siècle, qui est un monument d'inspiration hellénique, et de technique grecque. Ces faits compliquent singulièrement la question; il n'est point du tout établi que les Hellènes aient eu besoin d'une technique étrangère pour constituer leur manière de la construction de pierre; l'histoire de la Crète, des pré-Hellènes, commence aux mêmes heures que celle de la terre des Pharaons: les formules de l'art minoen furent autrement précieuses que celles de l'Égypte; les Grecs, après l'écroulement de la civilisation mycénienne, n'allèrent point s'inspirer des formules écrasantes de l'art égyptien; il est certain, en effet, que le temple dorique sort d'une formule toute en bois, comme le montre le détail des ornements qui sont sculptés sur sa pierre, et nullement du temple égyptien, qui était de pierre, à l'époque à laquelle les Ioniens connurent la Terre du sycomore, qu'ils savaient faire des tholos sur colonnes, alors que les Égyptiens en étaient incapables, que Pausanias vit, sur une place d'Élis, un petit temple périptère, en bois, sans murailles, un temple circulaire d'une faible élévation, dont le toit était supporté par des colonnes de chêne travaillées : ἔστι δὲ οὐχ ὑψηλόν, καὶ τοῖχοι μὲν οὐκ εἰσί, τὸν ὄροφον δὲ δρυὸς ἀνέχουσιν εἰργασμένοι κίονες; cet ancêtre des temples de l'Amour, avec leur coupole sur une colonnade corinthienne, est l'exemple le plus ancien du tholos sur colonnes, dont il est parlé dans l'*Odyssée*, du transfert sur l'architrave du temple octostyle hypètre, d'une couverture en général, de la couverture sphérique en particulier, laquelle formule a donné naissance à tous les dômes: il remontait à une date très reculée, plusieurs millénaires par delà Mycènes, aux dates lointaines où une corde de chanvre s'enroulait au sommet de la colonne pour lui donner la force de résister au poids de l'architrave. Et ces constructions de

pierre, autochtones sur la terre grecque, supposent des connaissances mathématiques profondes, à cette date lointaine de l'Hellénisme; si l'on admet que d'habiles contre-maîtres soient capables d'édifier des édifices importants par leurs moyens, ce qui, d'ailleurs, est parfaitement absurde, et en contradiction avec toutes les réalités, il n'en reste pas moins certain que s'ils le peuvent faire, c'est parce qu'ils répètent mécaniquement des procédés qui ont été inventés par des architectes, lesquels ne seraient jamais venus à bout de leur tâche, sans des calculs qu'ils ne pouvaient établir que grâce aux théorèmes démontrés par les mathématiciens. Encore faut-il remarquer, sans qu'il soit possible d'insister dans ces pages sur une question aussi purement technique, que la construction des tholos sur colonnes, dans la forme élégante que les Grecs avaient tenu à leur donner, présente beaucoup plus de difficultés statiques que les entassements de pierre des Égyptiens, où les énormes dimensions des matériaux dispensaient de tout calcul préalable, parce qu'il était certain qu'ils travaillaient sous des forces bien inférieures à celles qu'ils pouvaient supporter. D'où l'on se trouve conduit à admettre que Thalès, dans cette tradition, est un mythe, qui représente tous les emprunts que firent le pré-Hellénisme et l'Hellénisme à la science orientale, s'ils les firent, à ces origines très lointaines, dont l'histoire était encore plus obscure pour les Grecs de l'Antiquité, et pour les Byzantins, qu'elle ne l'est pour nous, que les géomètres de l'époque historique, Thalès, Pythagore, Platon, se rendirent en Égypte pour voir à quel stade la science était parvenue dans cet empire. La tradition grecque, comme toutes les traditions, est inexacte, et c'est un fait dont on s'aperçoit rapidement, quand on lit les livres des littérateurs, et même ceux des géomètres, qui se portent garants de l'origine orientale des mathématiques hellènes; il est matériellement impossible, après tant de siècles, de recréer l'exactitude historique, pas plus que nous ne saurions aujourd'hui corriger les erreurs de la tradition mohammédienne.

La tradition grecque, sur les origines égyptiennes de la Géométrie, n'est pas seulement inexacte, elle est systématiquement et volontairement fausse; elle ne paraît pas dans Hérodote, mais seulement dans des auteurs postérieurs à Platon, qui l'inventa, dans un but que je définirai plus loin; ses disciples, comme tous les disciples, ont exagéré la pensée du maître, et l'ont exposée sous une forme qui tend vers l'absurde, dans des termes qui sont contredits par les faits et la réalité archéologique.

Si l'on en croit Proclus, et l'on ne voit guère quelles raisons l'on pourrait invoquer pour soutenir le contraire, dès ses origines, la Géométrie grecque prit rapidement un essor particulier, en s'engageant dans des voies qui n'avaient pas été suivies par les savants égyptiens; la doctrine, avec Thalès et ses disciples immédiats, était restée un enseignement pratique et tout matériel, malgré les développements qu'elle avait pris dans l'esprit des Hellènes : « Après ces savants (Thalès, Mamerkos, Hippias, Éleos), dit Proclus, Pythagore transforma la pratique de la science en la forme d'un enseignement théorique, recherchant ses principes, d'un point de vue supérieur (du point de vue de la raison pure, tandis que les Égyptiens les considéraient du point de vue inférieur de la raison pratique), poursuivant l'étude des théorèmes d'une manière abstraite et toute subjective, de telle sorte qu'il découvrit la théorie des irrationnelles et la structure des formes de l'Univers τὴν τῶν ἀλόγων πραγματείαν καὶ τὴν τῶν κοσμικῶν σχημάτων σύστασιν ἀνεῦρεν » (page 65).

C'est assez dire que Pythagore rechercha la solution des théorèmes dans leurs

termes généraux, et non dans des cas particuliers, en substituant aux quantités concrètes, des abstractions arithmétiques et des formes géométriques, qui les généralisèrent, alors que Thalès, et surtout les mathématiciens de l'Égypte, n'avaient étudié les problèmes que dans la relation étroite et immédiate dans laquelle ils se trouvaient avec les nombres concrets, c'est-à-dire dans une technique d'arpenteur, dans une discipline toute d'observation, dont le génie grec fit une science de raisonnement, une théorie scientifique, qui se libéra entièrement de ses origines, et devint absolument indépendante de la science orientale. Ce fut de même que, du nombre incalculable d'observations astronomiques dont les résultats étaient conservés à Babylone et à Memphis, les Hellènes dégagèrent les lois essentielles qui transformèrent l'Astrologie en Astronomie, et découvrirent les causes des phénomènes qui, depuis des siècles, étaient restées mystérieuses pour ceux qui avaient fait ces observations sidérales; du nombre infini des observations qu'ils avaient faites, durant des millénaires, au pied des Pyramides et des sanctuaires de Bel, les astrologues orientaux avaient, sans aucune difficulté, reconnu et établi l'immense périodicité des phénomènes astronomiques, l'existence des grands cycles, sans pouvoir pénétrer les arcanes de la Mécanique céleste, et leur science en était demeurée au stade de l'empirisme.

Et c'est ce qui est établi par l'étude des documents mathématiques qui nous ont été légués par l'Égypte et par l'Assyrie, lesquels consistent uniquement, pour la Chaldée, en tables de carrés et de cubes, pour Thèbes et Memphis, en des recueils de formules éminemment pratiques, d'une utilité immédiate, sans lien les unes avec les autres, qui ne sauraient servir à l'établissement d'une doctrine scientifique, qui sont faites uniquement à l'intention de résoudre des problèmes élémentaires, pour lesquels les Égyptiens se contentaient de procédés de calcul fort imparfaits, qui les conduisaient à des approximations grossières.

C'est exactement sous cette forme, ou sous une forme très semblable, que se présente l'Algèbre des Hindous, sous des espèces très inférieures à ce qu'elle est dans Diophante, et cela tend à faire penser avec Guieysse, qui était égyptologue et mathématicien, avec Tannery, qui fut un historien des mathématiques et un technicien, que la science que Jomard, et après lui l'abbé Moreux, ont prêtée aux anciens Égyptiens, lesquels en auraient consigné les formules essentielles dans les rapports des dimensions des Pyramides, est une hypothèse gratuite, qui repose peut-être sur des mesures inexactes, ou sur des interprétations plus ou moins volontairement erronées de ce que rapportent les historiens de l'Antiquité. Car Hérodote n'a jamais dit, comme on le lui fait dire, que « le côté de la base et la hauteur (de la Pyramide de Chéops) étaient tels que le carré construit sur la hauteur égalait très exactement la surface de chacune des faces triangulaires », mais bien (II, 124) que « chacune de ses faces a huit phlètres de largeur sur autant de hauteur », ce qui est essentiellement différent; ce qu'il faut entendre, que le côté de la base de la pyramide est égal à l'apothème, non à la hauteur du triangle des faces; autrement dit, que les faces de la pyramide sont des triangles équilatéraux. Mais c'est une singulière aberration que d'écrire que le carré de la hauteur d'une pyramide équilatérale est égal à l'aire de l'une de ses faces; en fait, c'est le carré construit sur la hauteur d'une pyramide dont les faces sont des triangles équilatéraux de côté a, soit $\frac{a^2}{2}$, qui est égale à l'aire $\frac{a^2}{2}$ d'un triangle formant la face d'une pyramide telle que la hauteur de ce triangle soit égale à la base a; mais les prêtres égyptiens n'ont point dit, et pour cause, au Père de l'Histoire

que Chéops avait voulu construire une pyramide jouissant de cette idiosyncrasie, pour donner un exemple tangible de cet axiome géométrique, tandis que l'ont choisit ces dimensions des faces de la pyramide pour des raisons purement esthétiques, sans s'inquiéter de savoir quelle était l'aire du carré construit sur sa hauteur, pour cette raison que des triangles équilatéraux donnaient à la pyramide une silhouette plus imposante. Le fait que la grande pyramide est très exactement orientée N.-S., E.-O., est loin d'impliquer une connaissance transcendante en Astronomie; elle suppose une observation élémentaire, du moment où l'on sait déterminer le jour de l'équinoxe, auquel le Soleil reste autant de temps au-dessus de l'horizon qu'au-dessous de lui, et où il se lève rigoureusement à l'E. pour se coucher à l'O. absolu, ce qui détermine immédiatement la ligne N.-S., et partant l'orientation du monument, sous des espèces qui n'ont rien de miraculeux, puisque les Arabes qui vivaient au siècle dernier, dans le voisinage de la grande pyramide, connaissaient ce procédé; d'ailleurs le tracé de la méridienne par l'observation des points où le Soleil se lève et se couche à chaque jour de l'année, par la plus petite ombre du gnomon, qui donne le plan N.-S. avec la dernière rigueur, sont des opérations tout à fait élémentaires, qui ne relèvent même pas de l'Astronomie.

Il est évident que les Grecs, si les Égyptiens avaient possédé une telle science, la leur auraient empruntée tout entière, exactement dans le même rapport où les Japonais nous ont emprunté toute la science mathématique de l'Occident, sous sa forme la plus moderne; mais les Grecs, avec Thalès, et avant lui, n'ont pu prendre, s'ils l'ont pris, aux rives du Nil, que ce qui s'y trouvait, des époques de la haute Antiquité au vi^e siècle; et tout démontre, ce que dit Proclus, et ce que l'on peut inférer de l'étude intrinsèque des livres de la Géométrie hellénique, l'impression que laissent le développement et l'évolution de la science grecque, que le stade atteint par la théorie égyptienne ne dépassait point des buts très immédiats, qu'elle ne s'était jamais élevée à un concept tant soit peu général, que c'est bien les Grecs, vers le vi^e siècle, qui en ont fait, comme le dit Proclus, un art libéral; sans quoi, il est évident que, si les géomètres égyptiens avaient découvert les théorèmes que Proclus attribue à Thalès, à Oinopidès, à Euclide, ou les théorèmes d'Archimède, les géomètres grecs n'auraient pas eu à prendre la peine de les démontrer, à des dates qui sont très basses dans l'histoire de l'humanité, si on les compare à l'antiquité traditionnelle de la civilisation de l'empire des Pharaons.

Et ces considérations se trouvent confirmées par cette circonstance, qu'aujourd'hui, dans les écoles pratiques d'ingénieurs, les Orientaux, à quelque race qu'ils appartiennent, ne mordent point aux mathématiques supérieures, et ne peuvent s'élever au-dessus des cas concrets et particuliers, sans aucune généralité; ce qui provient de ce fait que tous les Orientaux, même les Chinois, qui appartiennent à une civilisation supérieure à l'Islamisme, ne peuvent concevoir la loi de causalité, ou, s'ils la conçoivent, quand ils la conçoivent, n'ont pas de moyens suffisants pour l'exprimer, s'ils en ont le dessein, parce que leurs idiomes ne permettent point de traduire la connexion des idées, le rapport des concepts, leur relativité, l'ondulation de l'esprit se mouvant à des intervalles rapprochés dans des plans très voisins, en passant insensiblement de l'un à l'autre, ce qui est l'essence des mathématiques; sans compter que leur esprit est hostile à l'abstraction, sans laquelle on ne peut s'élever à la notion de la généralité des mathématiques, de telle sorte qu'il serait impossible de traduire littéralement, d'une manière compréhensible, un

traité de calcul infinitésimal dans une langue orientale; ce qu'a parfaitement pressenti le Père Matthieu Ricci, à la fin du xvie siècle, quand il arrêta au sixième livre la traduction chinoise des *Éléments* d'Euclide, lesquels cependant sont loin de présenter de telles difficultés, parce qu'il se rendit un compte exact qu'il est inutile de persévérer dans une œuvre dont ne pourront se servir ceux pour qui on l'a entreprise.

Si l'on prend garde que l'esprit humain ne varie qu'entre d'étroites limites, et qu'il reste à peu près immuable à travers les âges, agitant toujours les mêmes idées, dans les mêmes formes, ou sous des aspects très voisins, il en fau conclure que le sentiment de l'abstraction et de la généralisation, sans lesquelles il n'y a point de mathématiques, n'existait point chez les peuples orientaux, aux siècles de l'Antiquité, partant, que leur Géométrie et leur Arithmétique n'avaient pu s'élever au-dessus d'un stade très élémentaire, qu'elles étaient restées dans le domaine des concepts concrets et des utilisations pratiques, et que c'est une hypothèse purement gratuite de supposer qu'il exista en Orient, en Égypte, à l'époque de la haute Antiquité, dans l'Inde, aux siècles du moyen âge, des livres dans lesquels se trouvaient inclus les secrets d'une science théorique, dont les traités qui nous ont été conservés ne seraient qu'un aspect inférieur, une forme élémentaire et primaire. J'ai déjà fait remarquer autre part (*les Peintures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale*, page 61) que la constitution même de la graphie orientale, qui ne marque pas les voyelles, dont la notation consonnantique est souvent défectueuse, toujours, sous ses formes modernes, était un empêchement majeur au développement de la science, tel qu'il s'est poursuivi chez les Grecs, puis chez les géomètres italiens, chez nous, enfin. Je défie que l'on traduise en arabe la démonstration du théorème de Lejeune-Dirichlet, avec les notations qu'elle suppose, et que cette version soit intelligible sans le texte allemand, ou sa traduction française, de cette proposition célèbre, et c'est là, évidemment, l'une des causes, peut-être la cause principale, qui ont déterminé l'arrêt de l'évolution mathématique dans cet Orient, qui, suivant une théorie fallacieuse, serait la source unique de toute la vérité et de toutes les connaissances humaines.

Quels que soient les emprunts de l'art et de la science grecs aux empires orientaux de l'Égypte et de la Chaldée, il est certain que la science et l'art helléniques, dès qu'ils furent constitués, se montrèrent tellement supérieurs aux formules qui étaient connues dans le monde, qu'elles les firent disparaître, et qu'elles en abolirent la mémoire. Il sera toujours difficile de fixer d'une manière absolument précise la limite exacte où s'arrêtent les emprunts du génie grec à celui de l'Orient, si ces emprunts sont réels; dans cette hypothèse, il y a certainement un point, dans la Géométrie grecque, qui marque le stade qu'avait atteint celle des Égyptiens avant Thalès; mais, s'il n'est pas aisé de déterminer sa position dans le manuel d'Euclide, il est beaucoup moins loin qu'on ne se le figure généralement, ou plutôt le développement, l'évolution de la discipline dans Euclide, se sont faits autour d'observations primaires et tout empiriques, qui s'étendaient visiblement à la Géométrie des parallélogrammes et des parallélipipèdes, sans aborder la théorie des courbes et des volumes limités par des surfaces de révolution, qui est hellénique.

Ce que l'on peut dire, c'est que l'Astrologie, sous la plume des Grecs, est assyrienne, avec l'appoint notable de théories égyptiennes, que l'Alchimie, dont l'origine première se trouve dans Platon, et dans Aristote, n'a éprouvé aucun scrupule à faire des emprunts à l'Égypte et à la Chaldée, parce que ce

sont là des sciences secondaires, que les Hellènes dédaignaient, et auxquelles les gens sérieux ne prêtaient aucune attention, tandis qu'elles constituaient la Science, aux rives du Tigre et à celles du Nil.

L'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie, la Physique, sont grecques, en ce sens que le développement que les Hellènes ont donné aux éléments qu'ils ont empruntés à l'Orient, s'ils les ont empruntés, est particulier, que leur évolution ne pouvait se produire que dans la pensée hellénique, qu'elle constitue en effet une idiosyncrasie du génie grec, et qu'elle se comprend uniquement sur le terrain où fleurit le Classicisme.

Il existe entre la doctrine grecque et celle de l'Égypte exactement le même rapport qu'entre une statue de Phidias ou de Polyclète et la statue du roi Ramsès, à Turin, qu'entre le temple de Tibère, à Philae, copiant celui de Nectanébo, et l'Érechteion, dans la cité de Minerve, qu'entre la colonnade de Karnak et celle du Parthénon; l'art grec avait atteint la perfection idéale, comme la Géométrie, tandis que l'exactitude et la précision de la sculpture égyptienne ne se dégagèrent que lourdement de la matérialité du granit, comme son calcul demeura prisonnier de l'objectivité du nombre.

En ce sens, l'admirable évolution de l'école d'Alexandrie, qui se syncrétise, au point de vue scientifique, dans l'œuvre de Ptolémée, dans l'ordre philosophique, dans la doctrine précieuse de Plotin, de Jamblique, de Proclus, est tout entière grecque, et n'a rien d'oriental; si Ptolémée, dans ses « Quatre livres », a eu la faiblesse de répéter les vaines théories astrologiques des Chaldéens, c'est que la science grecque ne s'était point égarée dans ce domaine, que l'Astrologie était méprisée des Hellènes, et Plotin a violemment combattu sa doctrine orientalisée, en lui substituant une théorie tout autre, dont il est allé chercher les éléments dans les livres de son illustre maître, et qui est infiniment supérieure au point de vue rationnel. Cette théorie de l'influence de l'Orient sur le Classicisme est un leurre, une lubie, à l'époque où l'on en parle, tout au moins, car, pour la haute Antiquité, il est clair que le monde grec a emprunté aux civilisations des empires d'Égypte et de Chaldée quelques-uns de ses éléments, dans une mesure qu'il n'est d'ailleurs point si facile qu'on le croit de déterminer, et qui se réduisent à quelques formes plastiques; quant aux époques plus modernes, il en va tout autrement, et c'est le monde oriental qui a fait des emprunts nombreux à la civilisation classique; aux exemples que j'en ai donnés autre part, j'ajouterai celui-ci, qui est caractéristique, sous la forme que lui a donnée Quinte-Curce, au début du troisième livre de son histoire des hauts faits d'Alexandre; il raconte que, tout au commencement de son règne, Darius fit changer le fourreau persan du sabre de ses troupes, pour adopter la forme en usage chez les Grecs, d'où les Chaldéens inférèrent, sans plus tarder, que le roi avait signé l'arrêt de mort de son empire, qui allait passer à ceux dont il imitait les armes.

L'influence de l'Orientalisme de l'Asie antérieure sur l'Alexandrinisme scientifique et spéculatif est une pure invention; Proclus admet Plotin, mais il retourne vers Platon. Les doctrines du néo-platonisme ne sont nullement le syncrétisme des théories juives, syriennes, égyptiennes, de la métaphysique et de l'ontologie helléniques; la métaphysique juive, la théodicée syrienne, sémitique en général, sont absolument inexistantes, comme on le voit assez par l'inanité des théories religieuses, l'absence de tout concept métaphysique, chez les Arabes du Yémen et du Nedjd, qui ont imposé le dogme coranique aux peuples qu'ils ont conquis au VIIe siècle, et dont la mentalité, l'intellect,

quoi que l'on puisse imaginer, sont exactement identiques à l'esprit des peuples de l'Antiquité qui vécurent entre la grande Mer et les monts du Kurdistan. C'est à tort que Franck, qui s'est laissé entraîner par son sujet, a écrit que la doctrine de l'école d'Alexandrie est un syncrétisme, opéré par les Juifs, des traditions hébraïques et des concepts de la philosophie grecque, dont ils auraient formé de toutes pièces un système, qui aurait été adopté par les néo-platoniciens, par les héritiers dégénérés de l'Hellénisme; cette doctrine inverse entièrement les termes du problème; la cabale, qui est la somme de ces prétendues traditions hébraïques, ne remonte certainement pas à une date antérieure au second siècle avant notre ère, sans que l'on puisse la déterminer d'une manière précise; mais il n'y a aucun doute qu'elle ne soit très postérieure à l'époque à laquelle l'Asie antérieure, avec les Séleucides, devint la terre hellénique, de préférence à la Grèce d'Europe, qu'ils dédaignèrent, qu'elle ne se soit constituée à une époque où la philosophie des Hellènes s'était répandue en Syrie, comme en Egypte, sous la forme même de cette évolution autonome du platonisme, qui, avec Plotin, aboutit au néo-platonisme.

Il est visible que la cabale expose des théories qui n'ont jamais hanté la pensée des Juifs de la haute Antiquité, alors qu'elles représentent une évolution exagérée et outrancière des idées qui se lisent dans les livres de Platon; c'est un fait évident que l'esprit sémitique n'est point fait pour ces complications abstraites, pour ces abstractions dans la complexité, qui sont bien plutôt l'apanage des Indo-Européens, comme on le voit assez par la métaphysique extravagante de l'Hindouisme, sous les deux formes du Brahmanisme et de la religion bouddhique, et par l'esprit dans lequel se complut Byzance. Origène, Arius, qui furent des Orientaux, qui naquirent en Égypte, ne comprirent rien au mystere de la Trinité; tout comme Mahomet, et les Arabes de la Mecque et de Médine, ils ne conçurent point comment Dieu peut être Un en trois personnes; cette trisection de l'Unité, qui demeurait entière, leur parut une impossibilité majeure, une absurdité inadmissible, qui recréait la multiplicité des dieux; ils proclamèrent que le Christ n'était point Dieu; cette doctrine devint celle de tous les Barbares, qui montaient à l'assaut de l'Empire, lesquels n'avaient pas l'esprit plus délié que les Syriens et les Égyptiens; elle rallia un si grand nombre de suffrages dans le monde romain, qu'un instant, il fut entièrement origéniste, que saint Jean Chrysostome, quand il arriva au Patriarcat, dut engager une lutte terrible contre son clergé, dont une grande partie ne se gênait point pour professer ouvertement les croyances de l'Arianisme; si les Mystiques persans ont continué l'évolution du néo-platonisme, en compliquant ses doctrines, en exacerbant ses méthodes et ses théories, c'est que les Persans, comme les Grecs, comme les Hindous, appartiennent à cette race aryenne, qui ne recule devant l'analyse d'aucune complexité, qui se complaît dans l'abstraction, qui se joue dans la synthèse la plus audacieuse des concepts les plus divergents.

L'Église chrétienne veut que deux natures coexistent en la personne unique du Christ; cette dualité dans l'Unité parut aussi inadmissible à Nestorius que la trinité dans l'Unité était demeurée inconcevable pour Origène et pour Arius; mais il résolut cette impossibilité dans un sens absolument contraire; l'emprise de l'Hellénisme ne fut plus grande sur son esprit qu'elle ne l'avait été sur la pensée des hérésiarques qui l'avaient précédé; il suivit à Antioche, qui était une autre Byzance, une nouvelle Rome, au même titre que Constantinople, les cours de saint Jean Chrysostome et l'enseignement de Théodore de

Mopsueste, dont il répéta les théories; au lieu de simplifier le problème, comme l'avaient fait Arius et Origène, en supprimant les termes mêmes de son énoncé, il le compliqua dans un style tout byzantin, en admettant l'inadmissible, au point de vue du dogme chrétien, que le Christ possède deux natures, et deux personnes, ayant chacune ses attributs particuliers, et correspondant à chacune de ses deux natures.

Cette solution révolta les Orientaux, dont l'esprit ne pouvait se résoudre à une semblable complexité; en 431, le concile d'Éphèse condamna solennellement la formule de Nestorius, et les écoles eutychiennes, qui devinrent, au VIe siècle, les écoles jacobites, enseignèrent que le Fils de Dieu ne possède qu'une seule nature, de même qu'il ne possède qu'une personne unique; encore fut-il bien heureux qu'elles admissent sa divinité. Cette doctrine est insoutenable, ce qui ne l'empêcha point d'être adoptée par une grande partie des Syriens, qui n'avaient pas l'esprit beaucoup plus compréhensif que les compagnons de Mahomet, lesquels appartenaient à la même race, et ce fait explique comment beaucoup de Monophysites s'empressèrent d'adopter les croyances de l'Islam; elle correspond à l'intellectualité d'hommes studieux, qui vivaient de l'Hellénisme, mais en dehors de son esprit, et qui ne pouvaient s'élever à des idées tant soit peu complexes et générales; son absurdité contraignit les Jacobites à des tours de force, pour chercher à expliquer, ce qui est manifestement impossible, comment les deux natures, la nature humaine et la nature divine, ont dû et pu se confondre en une, seule et unique; il faut croire que ce verbiage stérile leur offrait encore moins de difficulté que le postulatum requis par le dogme catholique.

Ces discussions sont vaines et oiseuses; elles prétendent résoudre des questions qui sont des mystères, que l'esprit humain ne peut percevoir, qui sont en dehors, au delà de la raison humaine, quand on les pose, et qui ne la regardent point: elles relèvent du domaine de la conscience, non du domaine de la science. L'Occident n'a point connu ces divergences mortelles, sur l'interprétation du dogme: les querelles théologiques, dans les provinces de l'Ouest du monde romain, à toutes les époques, n'ont jamais porté sur les articles de la foi, mais uniquement sur des questions de discipline, d'autorité temporelle, et ce fut bien suffisant; toutes les hérésies dogmatiques du Christianisme sont nées des rêvasseries des moines syriens, qui n'avaient rien à faire dans leurs couvents, moins encore que les bhikshous dans les vihâras, rien à faire d'autre qu'à ratiociner, ce dont ils ne se privèrent pas, les uns simplifiant, les autres compliquant, selon qu'ils avaient été plus ou moins pénétrés du génie grec. Et les Syriens, pas plus que les Égyptiens, ne s'arrêtèrent dans cette œuvre puérile, quand la conquête musulmane eut ruiné l'empire grec; ils continuèrent leur œuvre; mais il y avait alors tant d'années qu'ils vivaient sous le sceptre de Byzance, dans l'ambiance de l'Hellénisme, qu'il ne se trouva plus parmi eux de gens pour simplifier, et qu'ils compliquèrent, qu'ils surcompliquèrent, dans une stylisation exubérante, qui aurait délecté les abstracteurs de quintessence de Rabelais, les dogmes du néo-platonisme, les allégories du *Timée*, qu'ils en créèrent le Soufisme, l'Ésotérisme, dont fut bouleversé cet Islam, aux tendances simplistes, qui avait réagi à la fois contre le dogme catholique, et contre le Nestorianisme, en affirmant l'unité absolue d'Allah, en proclamant que le Christ n'est point dieu, que sa personne est homme, et que sa nature participe uniquement des attributs de l'humanité.

L'éclectisme néo-platonicien tenta de concilier Platon et Aristote, aussi bien

que les Stoïciens; la *Métaphysique* du Stagirite a tout entière passé dans les *Ennéades:* il ne tenta jamais le syncrétisme du rationalisme hellène et du Mysticisme oriental, pour cette raison péremptoire que l'Orient, au moins celui que connaissait Plotin, en dehors du Judaïsme, avec son dieu terrible, qui est aux antipodes de la pensée grecque, ne connaissait, ou n'avait connu, d'autre forme religieuse que l'astrolatrie, le culte de l'Erotisme, et, en Égypte, un polythéisme zoomorphique, qui répugnait aux Hellènes, pour cette raison que le Mysticisme oriental est né des *Ennéades* de Plotin, et des œuvres qui les ont précédées dans l'évolution du néo-platonisme.

Porphyre a bien écrit, dans sa *Vie de Plotin*, que son maitre s'était proposé l'étude de la philosophie des Perses et de celle des Hindous; mais il ne dit point, il est loin de dire, qu'il poussa ces études à fond; et c'est l'opinion contraire qui est vraisemblable, comme le montre la lecture des *Ennéades*, où l'on ne trouve rien qui soit perse, où l'on relève quelques traits qui rappellent vaguement l'Hindouisme, sans que l'on puisse déterminer d'une manière certaine, ce qui reste mon sentiment, si, dans ces similitudes, il ne faut pas, tout au contraire, conclure à l'emprunt, par les sujets des radjas, des doctrines et des théories helléniques, que les Grecs avaient transportées dans le royaume de Bactriane, qui, avec les Indo-Scythes, au début de l'ère chrétienne, descendirent à Djalandhara, au pied des Monts. La nullité absolue de l'*Avesta*, des livres qui dérivent de sa traduction pehlvie, le *Dinkart*, le *Boundahishn*, montre que Plotin n'eut pas la peine d'étudier la philosophie perse, pour cette raison qu'elle était inexistante; ce que Porphyre entend par philosophie perse est, non la doctrine des Mages, mais bien la doctrine des prétendus livres de Zoroastre, et des autres sages de l'Antiquité orientale, que brandissaient les Gnostiques, pour en assommer Platon. Ces livres étaient des faux manifestes, comme Porphyre ne se gêne point pour l'écrire; ils constituaient un fatras immonde, où l'on trouvait de tout, sous une forme grossière, dans laquelle les Mages se seraient énergiquement refusés à voir l'œuvre de Zoroastre, dont le fond était constitué par les rêveries astrologiques des Chaldéens, des traités sans valeur aucune de divination et de théurgie, dans le texte desquels, cependant, on rencontre, par hasard, des concepts avestiques, telle cette affirmation de Valentin, qu'après une éternité passée dans l'ataraxie, il a suffi à Dieu de se penser lui-même pour créer le monde, ce qui correspond à ce qu'enseignaient les Perses, qu'Ahura-Mazda « pensa » le monde, et le créa ainsi, l'origine de ce dogme mazdéen se retrouvant manifestement dans l'évolution de la pensée platonicienne.

C'est un fait certain qu'il existe des rapports nombreux entre la doctrine de Plotin et les théories qui furent émises et soutenues par Philon d'Alexandrie, au premier siècle de notre ère; mais Philon chercha uniquement à syncrétiser la doctrine de Platon et les enseignements de la Bible, exactement dans ce même esprit dans lequel Plotin chercha à fondre en un système unique l'aristotélisme et le platonisme, dans ces mêmes tendances dans lesquelles les Musulmans cherchèrent à accorder les enseignements du Stagirite, au moins ce qu'ils en connaissaient, avec la parole d'Allah, dans le Livre qui ne trompe point les hommes. Philon est un platonicien qui croit aux dogmes du Judaïsme, dont l'esprit évolue entièrement dans le sens hellénique : ou Platon philonise, ou Philon platonise : comme il est assez difficile d'admettre que ce soit Platon qui imite Philon, il faut bien se résoudre à admettre que Philon n'est qu'un aspect du Platonisme, une évolution de ses doctrines dans une pensée orientale,

comme chez Jamblique, où le Judaïsme, l'Orientalisme, ne tiennent d'autre place que celle du dogme religieux, sans absolument rien apporter à la pensée philosophique, en demeurant complètement étrangers au rationalisme hellénique. Jéhovah, pas plus que Zeus, ne saurait constituer le moindre obstacle à une théorie quelconque de l'âme, des intelligibles, du microcosme; les dieux sont de l'ordre religieux, ils relèvent de la révélation; les vérités philosophiques appartiennent à l'ordre rationnel, et relèvent de la science; la révélation et la science ne sont ni opposées, ni contradictoires; la première vit dans le domaine divin, la seconde dans les facultés humaines; Jéhovah n'embarrassait pas plus Philon, pour disserter des subtilités platoniciennes, qu'Allah ne gêne Avicenne ou Averrhoès, pour suivre la pensée d'Aristote, dans un sens directement opposé à l'esprit de la scolastique musulmane, pas plus qu'il ne gêne les Soufis, pour adopter toute la métaphysique néo-platonicienne; si l'homme a découvert les idiosyncrasies des entités géométriques et les qualités des êtres matériels, il ne peut, malgré tout, prétendre à les avoir créées ou inventées; elles relèvent d'une puissance qui n'est pas la sienne, si bien que la science, ou ce qu'on qualifie de ce nom, n'a rien à voir avec la religion, ni le sentiment religieux avec l'esprit scientifique; en fait, Philon, dans sa longue existence, ne s'est assigné d'autre tâche que de chercher à expliquer comment les vérités platoniciennes, qu'il admirait, peuvent s'accorder naturellement avec le dogme israélite, qu'il vénérait; mais, en aucun cas, l'on ne saurait parler, à son sujet, de l'influence, sur l'évolution de la pensée platonicienne, d'idées philosophiques juives, lesquelles étaient inexistantes, et dont l'on chercherait en vain les traces dans la Bible.

Non seulement Plotin n'emprunta rien à l'Orient, mais il combattit âprement ses théories; il réfuta les Gnostiques, avec la même virulence que saint Irénée et saint Augustin, les Gnostiques, qui ne sont point des Chrétiens, mais bien des sectaires, des αἱρετικοί, des hérétiques, aussi bien au point de vue du Christianisme qu'à celui de la philosophie traditionnelle, dans lesquels Porphyre voit avec raison des Chrétiens hétérodoxes, qui avaient syncrétisé, sous les espèces d'une gnose informe, le dogme chrétien et les croyances du Mazdéisme, des Manichéens, qui osaient attaquer Platon, en l'accusant d'avoir émis une doctrine obscure et des théories abstruses. Plotin combattit violemment les astrologues, qui répétaient les erreurs chaldéennes, et l'illustre Ptolémée, qui s'était laissé séduire par ces fantaisies; à la théorie de l'Astrologie orientale, il substitua une doctrine qui lui est personnelle, et qui se résume en deux principes : le premier, que les astres indiquent les événements futurs, dans lequel il s'inspira de Platon et des Stoïciens, et que lui ont pris les cabalistes; le second, que les astres exercent une influence physique, matérielle, par leur corps, nous dirions par leur masse, et aussi par leurs émanations radiantes, ce que la science moderne n'est pas loin d'admettre, et une influence sympathique, immatérielle, par leur âme irraisonnable, ce qui, évidemment, est une billevesée, mais une billevesée contraire à l'Orientalisme. Plotin s'en rend si bien compte qu'il appuie la démonstration de ce deuxième principe sur les théories platoniciennes du *Timée*, et il est, en effet, l'extension de la doctrine d'Aristote, lequel enseignait que le Zodiaque est l'une des causes efficientes de l'homme, par cette raison que le mouvement du Soleil à travers ses signes provoque dans le monde inférieur la production et la destruction des êtres, ce qui est absolument différent de la théorie chaldéenne, d'après laquelle chaque planète et chaque étoile possèdent une vertu particulière, par laquelle elles agissent, un

ensemble de propriétés qui n'ont rien à voir avec la définition d'une âme, même irraisonnable.

C'est avec une raison absolue que Plotin a écrit que, lorsqu'on remarque une similitude évidente entre les théories des Gnostiques et la doctrine platonicienne, on en doit conclure, sans la moindre hésitation, que les Gnostiques ont emprunté au platonisme, ou au néo-platonisme, et non l'inverse; c'est un fait évident que, du syncrétisme oriental, qui forme l'essence du Gnosticisme, ne pouvait naître aucune idée à forme platonicienne, mais, au contraire, que ces concepts, sous cette forme, sont la déformation d'idées platoniciennes, mal ou insuffisamment comprises, développées, exagérées, dans une complication qui tend vers le byzantinisme. Si cette théorie que Dieu s'est manifesté par une expansion graduelle de l'être et de la pensée, que la matière est la limite inférieure de la puissance divine et l'origine du mal, se retrouve également chez les néo-platoniciens, chez les Gnostiques, chez les cabalistes, si les Mages étaient persuadés que le κόσμος est une *idée* de Dieu, qui a *pensé* le monde, il est notoire que cette doctrine est l'évolution normale, le développement naturel, de ce que Platon a écrit dans le *Timée*, et que l'on ne saurait former un semblable concept de notions orientales. Si l'on excepte l'Inde, qui a ratiociné et divagué sur les causes premières, et sur l'ontologie, au delà de ce qui est humainement licite, peut-être, probablement même, après avoir été aiguillée dans cette voie par les Grecs de Bactres, l'Orient est rebelle à ces concepts métaphysiques Confucius et les philosophes rationalistes chinois ne se sont pas égarés dans ce dédale, pas plus que les scolastiques arabes, qui craignirent d'y perdre à jamais ce que l'Alighieri a nommé la « diretta via »; un fonctionnaire chinois, Tchao Yen-tchoung, en l'année 1177, exposa au Trône impérial, pour que Hiao Tsoung des Soung n'en ignorât rien, que, depuis longtemps, les lettrés, au lieu de lire et de commenter les Livres canoniques, ne s'occupaient plus qu'à l'étude de la philosophie spéculative, qu'ils gaspillaient leur temps à réfuter, dans un pathos inintelligible, des théories inexistantes, dont il était impossible de préciser le sens, et tel était le sentiment de tous les lettrés qui persévéraient dans les voies traditionnelles. De tels concepts, sous la plume des Orientaux, ne sont ni originaux, ni primitifs; les Asiatiques, réellement, n'en pensent pas si long; ces idées ne correspondent à aucun de leurs besoins; leurs idiomes, véritablement, ne sont pas construits pour supporter une pareille surcharge sans fléchir; je ne conçois pas les Syriens ou les Perses s'élevant à ces sommets, où l'Hellénisme accédait naturellement et sans efforts. Si j'ai imprimé autre part que le canon avestique a été fermé sous Artaxerxès III, je reste convaincu que, des livres dont il se composait, seule, la partie strictement liturgique, les *Gâthas* et le *Yasna*, les pièces du Rituel, restèrent vierges et inviolées, mais que tout le reste fut plus ou moins interpolé, suivant les besoins que créait l'évolution de l'Iranisme, que du Platonisme, plus ou moins en route vers le néo-platonisme, s'infiltra dans la philosophie avestique, tout comme la philosophie rationaliste grecque est entrée dans l'Islam; que le nom de Rome, comme je l'ai expliqué à la page 430, fut, vers le premier siècle de notre ère, écrit dans la légende perse; qu'à l'époque romaine, les Parthes introduisirent dans le Code, pour taxer les amendes, et établir leur équivalence avec les coups d'étrivière, le nom latin *denarius*, δηνάριον, sous la forme du zend *danare*, de ce sou d'argent, qu'ils faisaient frapper à l'imitation grossière des monnaies grecques, de même que les Hindous ont emprunté le grec στατήρ sous la forme palie *thâturi*, que les Arabes ont écrit ساطير, sanskrit **sthâtîri*, avec la même réduction

(60)

que dans le nom de la ville de Sthânesvara devenu Tânêsar, تانيسر, dans *sthavira* « religieux », devenu *thavira* en prakrit, qui a été emprunté par les Turks et les Mongols, sous les espèces de la forme *touïn*, avec $n = r$.

Que la doctrine néo-platonicienne présente des rapports évidents avec ce qu'on appelle le « Mysticisme oriental », c'est-à-dire avec la cabale, dont le livre fondamental est le *Zohar*, avec la doctrine des Soufis musulmans, c'est là un fait certain, mais qui s'explique facilement : j'ai montré, il y a longtemps, après d'autres, que toute la philosophie de l'Ismaïlisme, du Soufisme, n'est autre que le néo-platonisme, et les hétérodoxes musulmans ne font aucun mystère que leur doctrine remonte à Iflatoun, qui est aussi bien la transcription du nom de Plotin que de celui de Platon. Quant à la cabale, il n'y a pas à douter que ses auteurs ne soient très tardifs, et, comme je l'ai indiqué plus haut, qu'ils ne soient allés chercher l'esprit et la lettre de leur doctrine dans le néo-platonisme, dans l'évolution de la pensée hellénique qui produisit Plotin, dans ce même Plotin, bien loin que le néo-platonisme soit le syncrétisme du rationalisme philosophique grec et du « Mysticisme oriental ». Ces doctrines cabalistes sont en complète opposition avec l'esprit de la Bible; jamais les Juifs de l'Antiquité ne se sont occupés de ces sornettes; elles sont le médiocre aboutissement du peu que les Orientaux ont pu prendre dans les théories du néo-platonisme, c'est-à-dire de ce qui s'y trouve de plus mauvais, de ses enfantillages; le *Zohar*, où se lisent ces rêveries, dans lequel on veut voir la source, l'une des sources, tout au moins, du « Mysticisme oriental », a été écrit à la fin du XIIIe siècle, ou au commencement du XIVe; il est anti-scientifique, au premier chef, d'expliquer la doctrine des *Ennéades*, au IIIe siècle, qui continuent, en l'exagérant, la pensée de Platon, d'après une tradition vivante depuis le quatrième siècle avant l'ère chrétienne, par les théories d'un livre dont la rédaction se place dix siècles et demi plus tard, après l'époque à laquelle furent écrits les traités de cabale musulmane, lorsque l'on sait pertinemment quelle fut, sur le « Mysticisme oriental », sur le Soufisme arabe et persan, l'influence du néo-platonisme de Plotin, alors que le nom de Philon, qui était juif, qui était un Oriental, dont la célébrité éclipse celle de Plotin, ne s'y trouve pas prononcé une seule fois.

C'est en vain que l'on chercherait dans la pensée de Platon quelque chose qui soit égyptien; le dieu de Plotin est Un absolu; dans Aristote, la pensée divine est formée de la dualité, du binôme, de l'intellect et de l'intelligible, de la pensée et du pensé, de l'actif et du passif; le dieu de Philon n'est pas davantage l'Unité absolue, puisque Philon admet la personnalité de Dieu, et son intervention dans la marche de l'Univers; c'est seulement chez Plotin que la divinité est identique à l'Unité métaphysique, au-dessus de l'essence, de la pensée, au-dessus de toute contingence, et ce concept, qui n'est certainement pas né dans l'esprit polythéiste du Sémitisme, n'a pas davantage son origine dans la Gnose de Thèbes et de Memphis; il est né tout naturellement de l'évolution de la pensée hellénique, du développement des théories platoniciennes, en dehors de toute influence asiatique. Tout au plus, peut-on admettre, si l'on y tient essentiellement, que Platon a emprunté à l'Égypte, plutôt qu'à l'Inde, laquelle était bien loin de la Grèce, à son époque, l'idée de la Trinité, de la triade Osiris, Isis, Horus, qui régentait tout le panthéon pharaonique; c'était, en effet, sous la forme de triades, bien plutôt que de trinités, que se manifestaient les dieux de l'ancienne Égypte, Père-Mère-Fils, et chaque ville adorait l'une de ces triades naturelles, qui sont aussi différentes de la Trinité

chrétienne que de la trinité brahmanique ou de celle des Bouddhistes, sans qu'il soit utile d'insister sur ce point. L'Égypte n'a jamais connu, quoi qu'on en ait dit, le véritable monothéisme : le Soleil, Râ, Ammon, Hor, Phtah, Osiris, domine bien tout le panthéon de la terre des Pharaons; mais l'on ne peut pas plus en inférer que les Égyptiens s'étaient élevés au concept du Un, Intégrale du κόσμος, que l'on n'aurait l'idée d'écrire que Brahma, l'esprit intangible du Brahmanisme et du Bouddhisme, est l'Unité divine des Hindous. Certains esprits, quelques philosophes, tout à la fin de l'histoire égyptienne, ont pu admettre que cette multitude effarante de divinités n'est que l'émanation d'une Entité primordiale, de même que les théologiens de l'Inde croient que le monde est émané de la pensée de Brahma; mais, si cette évolution, qui est très tardive à Thèbes, et encore moins ancienne à Pataliputra, ne s'est pas faite, aux rives du Nil, et aux bords de la Djamna, sous l'influence platonicienne, ce qui est beaucoup moins impossible qu'on ne serait tenté de le penser à la première réflexion, il n'en reste pas moins certain qu'elle ne supprimait aucune des divinités existantes, qu'elle se bornait à les classer dans le tableau d'une hiérarchie protocolaire, et, ce qui est bien plus important, que cette doctrine demeura l'apanage de quelques rares penseurs, qu'elle n'eut aucune influence sur les croyances populaires, sur la religion officielle : sans quoi, Clément d'Alexandrie, à la fin du second siècle, n'aurait pas écrit, dans le livre troisième de son *Païdagogos*, que les prêtres égyptiens montraient aux gens qui pénétraient dans leurs sanctuaires, au milieu de cérémonies grotesques, les dieux qu'ils révéraient, des chats, des serpents, des crocodiles et autres pensionnaires de ménagerie (chap. II, Migne 8, 560). Le polythéisme de l'Égypte, comme le Paganisme grec, avec le Dieu inconnu, tendaient vers une certaine forme de monothéisme; ils ne l'atteignirent point; le monothéisme philosophique, la réduction de la triade à l'Unité, ne se produisit qu'avec le néo-platonisme, et elle fut l'œuvre du génie grec; d'où l'on est assez mal inspiré de parler de l'influence égyptienne sur le développement de la pensée grecque, qui créa le concept romain, lequel reçut et agréa le Christianisme; tout au plus, pourrait-on dire que l'Egypte, comme on le voit par le *Livre des Morts*, cultiva et honora la pitié, la charité, qui étaient absolument inconnues au monde classique; mais le fait que ce sentiment n'entra dans l'Hellénisme qu'à une date très basse me semble établir qu'il naquit sous l'influence des missionnaires bouddhistes dans les contrées occidentales (voir *Revue de l'Orient Chrétien*, 1926, page 69).

Sans doute, il n'est pas impossible, il est même probable, que la science égyptienne, les sciences du pays des Pharaons, ont continué à progresser après l'époque à laquelle l'Hellenisme serait allé puiser à leur source les éléments de sa civilisation; mais l'esprit des deux peuples était essentiellement différent : les Égyptiens continuèrent, conformément aux idiosyncrasies de leur race, l'évolution qui avait commencé dans leur esprit à une date bien antérieure à celle de l'érection des Pyramides, dans un sens absolument inverse de celui du génie grec, dans le même sens éminemment pratique où elle s'était continuée durant des millénaires, sans y faire aucune place à la théorie, à la doctrine, dont les Orientaux n'ont que peu besoin, alors qu'ils éprouvent un vif attrait pour les cas concrets, cependant que les Hellènes sacrifiaient uniquement à la théorie, en s'attachant à l'étude des faits dans leur subjectivité. Et ce fut ainsi, dans le domaine de la métaphysique, que Plotin esquissa une audacieuse théorie de la Transcendance, tandis que les Égyptiens s'étaient

toujours bornés, comme les Assyriens, et comme leurs voisins immédiats de l'Asie antérieure, à peindre un panorama confus du monde de l'Au-delà, sans jamais s'élever à la hauteur de la conception platonicienne.

Il est impossible, en l'absence absolue de documents, de traiter, ou mieux d'étudier, cette importante question dans son intégralité, et de savoir, en particulier, comment la science théorique, qui fut créée par les Hellènes, réagit sur la matérialité de la doctrine égyptienne; le problème se développe au sein d'une obscurité profonde, dans laquelle l'étude des monuments de l'époque ptolémaïque et de la période romaine jette quelques lueurs qui guident vers la solution : l'architecture égyptienne continua, sous les Grecs et sous les Césars, exactement dans les formes imposantes qui avaient été celles de la technique du Moyen Empire; elle ne subit point l'influence de la manière hellénique de la pierre, qui était tout aussi puissante, et autrement élégante, ou à peine; si elle apprit des Grecs la construction de la voûte de pierre par claveaux appareillés, elle voulut, même sous le règne hellénique des Ptolémées, ignorer complètement la grâce et l'élégance des tholos de marbre sur colonnes, de Sicyone (vers 580), de Delphes, et des monoptères à dôme, qui furent construits à l'époque dite hellénistique. Les Égyptiens, certes, connaissaient la voûte et le dôme depuis une haute antiquité; ils savaient établir, au moins depuis la VIe dynastie, sans cintrage, des voûtes de briques par tranches; ils savaient même, depuis la IIIe, faire des voûtes par claveaux de briques; ils construisirent dans des édifices anciens, puis à Abydos, à Daïr al-Bahri, vers le XVe siècle, des dômes à profil elliptiforme, des coupoles, par lits horizontaux de briques, également sans cintres; ils faisaient, en pierre, avec une grande habileté, de fausses voûtes, par encorbellements successifs, ce qui constituait des plafonds cylindriques, plutôt que des voûtes, au sens architectural de ce mot, et cette manière est directement issue d'une technique qui se remarque dans la grande pyramide de Chéops; mais ce n'est pas avant la XXVIe dynastie (vers 650 av. J.-C.), que l'on trouve des voûtes de pierre construites en appareil régulier. Les constructions de briques de l'ancienne Égypte présentent les plus grandes analogies avec celles de la Chaldée et de l'Assyrie, qui n'ont pas connu la voûte de pierre; Choisy a fait remarquer avec raison qu'il existe des similitudes évidentes entre le profil de la coupole égyptienne et celui du dôme préhellénique; mais les architectes de la vallée du Nil bâtissaient en briques crues, tandis que les Achéens construisaient en lits de pierres horizontaux, ce qui est une technique autrement précieuse, et bien plus savante. Si l'on prête attention à ce fait que les Égyptiens n'ont jamais su mettre une coupole sur une colonnade, ce que les Hellènes faisaient avec une habileté surprenante, et ce qui constitue une manière ancienne puisqu'elle remonte au moins à l'époque homérique, et même à celle du temple de bois d'Élis, vers 3000, que vit Pausanias; il en faut conclure, à mon sens, à l'indépendance absolue de la formule du tholos pré-hellénique, ce qui est absolument conforme à cette précision que la technique du tholos, en Crète, remonte au Néolithique, à la supériorité éclatante des architectes pré-helléniques, qui savaient appareiller la pierre sous des formes circulaires et sphériques, alors que les techniciens du Pharaon n'en étaient point capables, alors qu'ils ne purent même pas imiter la manière des tholos de Mycènes et d'Orchomène, quand les Achéens l'eurent créée : et ils la connurent certainement, car c'est un fait patent dans l'histoire de l'Égypte, qu'entre les règnes d'Ahmès I et celui de Ramsès III (1580-1169 avant J.-C.), pendant une longue

période de deux siècles et demi, les Pharaons usèrent sans discrétion d'une abondante main-d'œuvre étrangère, qui leur était fournie par la guerre et le pillage. Ce fut vers la fin de cette époque que des Achéens, mélangés aux Tyrrhéniens, s'en vinrent attaquer le royaume égyptien, et que beaucoup d'entre eux y demeurèrent en captivité; les Hellènes, à cette date, jouaient un rôle fort important dans l'Asie antérieure, et il est impossible que les Égyptiens, dans leurs tentatives de conquête des pays du Nord, ne se soient pas trouvés en contact avec eux; tout ce qu'ils furent capables de prendre aux Grecs, au VIIe siècle, avec la dynastie saïte, consista dans l'arcade de pierre, construite par claveaux appareillés, dont la formule est bien plus simple que celle de la voûte de pierre de la coupole et du dôme; d'où il suit que cette formule est entièrement hellénique, et qu'elle n'a rien à voir avec celle, infiniment plus grossière, du dôme de briques de l'Égypte et de la Chaldée, de la coupole de terre battue des Assyriens, lesquels, d'ailleurs, furent toujours l'exception, aux rives du Nil et du Tigre, dans une technique de plates-bandes, qui ne pouvait admettre de formes circulaires. Il est à présumer que les mathématiques égyptiennes firent preuve d'une égale discrétion, qu'elles gardèrent leurs caractéristiques d'utilité immédiate, sans ressentir en rien le besoin de subir l'influence de l'Hellenisme, autrement que d'une manière très sporadique, sur des points de detail, dans des parties très secondaires de leur doctrine. La différence entre les deux mathématiques, comme entre les deux architectures, entre les deux plastiques, est infiniment moins une question de quantité qu'elle n'est une question de qualité, de tendances d'esprit, de cérébralité, pour employer un néologisme; les géomètres orientaux s'assignaient des buts éminemment pratiques, les Grecs des buts théoriques, dans ce concept que tous les cas particuliers se trouvent compris dans une formule d'ordre général; la science grecque correspondait à des besoins que n'éprouvaient pas les Égyptiens; elle ne satisfaisait point des désirs qu'éprouvaient les sujets des Pharaons; elle répondait à d'autres concepts, à des concepts divergents; elle ne pouvait exercer aucune influence sur la science égyptienne, pas plus que l'astronomie du moyen âge n'a jamais eu besoin de la loi des aires, ou de celles de la gravitation universelle, que découvrit Newton. Il ne faut point croire d'ailleurs qu'une civilisation puisse emprunter toutes les normes d'une autre qui lui est supérieure, et les Hindous le montrèrent bien, qui, au VIe siècle, n'avaient pu apprendre des Grecs la formule exacte du volume de la pyramide, laquelle était certainement connue dans l'empire gréco-bactrien, dans les états indo-hellènes, dans le royaume des Koushans.

Platon fit prendre à la Géométrie un essor immense, non par ses découvertes personnelles, mais par le zèle qu'il marqua pour cette science; Platon trouva dans les mathématiques, et mieux encore dans l'interprétation de leur essence, l'expression la plus parfaite de l'harmonie dans la sérénité, le rythme par excellence, la musique des sphères éternelles; il comprit qu'elles seules peuvent satisfaire la raison du poète, parce qu'on n'y peut proclamer vrai ce qui est faux, ou taxer de fausseté ce qui est vrai; il n'innova point dans son domaine théorique; il fit beaucoup plus la philosophie mystique de la Géométrie, en définissant l'Entité divine par les rapports des nombres, qu'il n'en étudia la discipline, pour lui ajouter la démonstration de nouveaux théorèmes, et pour la faire progresser au delà des limites où Pythagore et ses disciples avaient amené la science; Diogène Laërce (*Platon,* livre III, 19) affirme bien que Platon enseigna la méthode analytique ἡ ἀνάλυσις τῆς ζητήσεως τρόπος à Léodamas de

Thasos (et non à Architas, comme le dit Montucla); Proclus, dans son commentaire sur le premier livre d'Euclide (211), a également raconté, après Diogène Laërce, que Platon inventa l'Analyse contre la Synthèse, [la résolution des problèmes, en supposant connues les inconnues, pour déterminer leurs rapports avec les constantes, et ceux qui existent entre elles, et qu'il enseigna cette discipline à Leodamas. Cette opinion est certainement exagérée; elle provient manifestement de l'intention secrète de tous les néo-platoniciens de faire remonter au Maître unique l'invention de la totalité de leur doctrine. Proclus a été mieux inspiré lorsqu'il a écrit, dans le prologue de ce commentaire (66), que « Platon fit faire à la Géométrie, ainsi qu'aux autres sciences mathématiques, de très grands progrès, qui eurent leur origine dans son enthousiasme pour cette discipline, comme le montrent ses livres, qui sont remplis de raisonnements mathématiques, et les applications admirables qu'il a faites de la méthode mathématique à la philosophie », ce qui est l'expression exacte de la vérité, sans aller lui attribuer une découverte qui appartient au domaine des dogmatiques, alors qu'elle ne relève point de la mission du poète, ce que Platon fut avant tout, à l'inverse d'Aristote, ou d'Archimède. Rien dans l'œuvre de Platon ne permet de supposer qu'il se soit élevé à ce concept, dont il aurait certainement transporté l'application dans le domaine métaphysique, pour en tirer des conclusions merveilleuses, comme du calcul infinitésimal d'Archimède, s'il l'eût connu; Tannery a très justement remarqué que c'est de l'interprétation exagérée d'un passage du septième livre de la *République* que les Anciens ont conclu que Platon avait inventé la méthode analytique; Platon n'a pas trouvé l'Analyse, et l'on peut s'étonner qu'il ne l'ait point fait; la maïeutique de Socrate y amenait directement, si tant est qu'elle ne soit point tout simplement la méthode analytique appliquée au raisonnement philosophique. Sans entrer ici dans le détail d'une question extrêmement complexe, il n'est point possible que les Grecs, même avant Platon, n'aient eu aucune notion de la méthode analytique; la synthèse suffit pour la géométrie élémentaire; elle ne saurait suffire aux découvertes de la géométrie supérieure, à la théorie des coniques par exemple, dont les propriétés ne peuvent se trouver que par la méthode analytique; encore aujourd'hui, l'intuition, la divination même, jouent un très grand rôle dans la découverte des idiosyncrasies des êtres géométriques, dont la démonstration vient ensuite, en dernier lieu, prouver l'existence réelle, et Lagrange trouvait la solution de problèmes ardus dans l'extase musicale.

L'abus de ces interprétations mystiques des vérités de la Géométrie conduisit les néo-platoniciens à l'Ésotérisme, puis à la cabale; il témoigne, chez Platon et ses disciples, de plus d'imagination et de fantaisie que de science réelle; les personnes qui connaissent l'essence de la doctrine se gardent bien d'émettre une hypothèse sur ce que peut représenter dans l'hypermonde l'intégrale qui symbolise la seconde période des fonctions elliptiques, ou simplement le symbole de l'imaginaire; Platon, au point de vue dogmatique, est très inférieur à Aristote, qui ne s'attarda jamais à l'interprétation mystique de la science.

La doctrine suivant laquelle Platon aurait révélé aux Hellènes la théorie des sections coniques, d'après les enseignements des Égyptiens, qui en seraient les inventeurs, est notoirement fausse: elle a été réfutée par Montucla (I, 168, et non 687), ce qui ne l'a pas empêchée de devenir la vulgate des histoires de la science mathématique; elle repose sur une interprétation abusive d'un passage du commentaire de Proclus sur le premier livre d'Euclide, ou mieux, de plusieurs passages de cet ouvrage remarquable; on ne trouve rien, dans le

texte de Platon, d'où l'on puisse inférer l'exactitude de cette assertion, alors que la théorie des asymptotes de l'hyperbole lui aurait fourni une explication élégante du mystère de l'infini, et c'est un fait évident que la doctrine des coniques est postérieure à Platon.

Cette théorie n'a d'autre objet que d'attribuer à la théocratie égyptienne l'invention de l'Art et de la Science, sous leurs formes les plus parfaites, alors qu'elle est la propriété incontestable de l'esprit grec; on la voit poindre dans Platon, qui admirait la terre du sycomore, comme on le voit par le passage du *Timée*, dans lequel il raconte que Solon alla s'instruire en Égypte, et qu'un hiérogrammate lui dit cette sentence célèbre, que les Grecs n'étaient que des enfants, sans traditions lointaines et séculaires, ce qui, d'ailleurs, était exact, s'il entendait que les Hellènes n'avaient point de souvenirs qui remontassent à une époque aussi ancienne que celle du Sphinx. Platon n'a fait que répéter les termes d'une doctrine chère à Hérodote, celle de l'origine égyptienne de la civilisation hellénique: il s'est laissé entraîner traditionnellement à l'admiration naïve que le Père de l'histoire témoignait à l'antiquité prodigieuse de la terre des Pyramides: il a écrit, ce qui n'est point du tout établi, que la science des nombres est née aux bords du Nil, tout en tempérant cette assertion par des jugements sévères, puisqu'il n'a pas craint, dans un passage célèbre de la *République*, d'opposer la passion scientifique des Grecs à l'amour exagéré que les sujets des Pharaons portaient aux biens matériels, cependant que Démocrite, son contemporain, écrivait, au témoignage de Clément d'Alexandrie, dans le premier livre de ses *Stromates*, qu'il n'avait trouvé personne, dans les collèges des savants égyptiens, pour lui en remontrer sur la démonstration des vérités géométriques.

Cette doctrine reflète l'hostilité que ressentait Platon pour le régime sous lequel vivait sa patrie; son mécontentement demeura invariable, tandis que son esprit varia dans la modalité des remèdes qu'il convenait d'apporter aux institutions de la Grèce; il passa, il oscilla, du communisme à l'absolutisme, suivant les heures auxquelles il s'appliqua à ce problème insoluble, dans une formule qui revient à concéder l'autorité au roi et à l'aristocratie, pour réduire le peuple à l'esclavage; ces variations expliquent les divergences qui se remarquent dans la *République* et dans les *Lois*, et leurs contradictions: il sacrifia à l'ordre la liberté, qui dégénérait en licence, et qui engendrait la confusion; il admira, sans en discerner les misères secrètes, la stabilité politique et sociale de la terre des Pharaons, où rien ne semblait varier; il la compara avec le désordre des états hellènes, et il fit de l'Atlantide et de l'Égypte le berceau et l'origine de la civilisation et des arts. C'est dans les œuvres de ses successeurs qu'on trouve l'exagération de cette doctrine; Jamblique, sous le règne de Constantin, au IVe siècle, dans un accès de nationalisme oriental syro-égyptien, qui l'emporta sur son raisonnement platonicien, n'a pas craint d'écrire que Thalès s'en alla emprunter aux sujets du Pharaon sa théorie de l'Unité; Thalès, qui fut avant tout un géomètre, ne s'inquiéta point de la théorie des nombres: il laissa à ses successeurs, et aux arithméticiens, le soin de discuter sur leur nature et sur leurs idiosyncrasies; s'il y a un fait certain, c'est que la doctrine des nombres, la théorie de l'Unité, supposent que l'on considère le nombre comme une pure abstraction, comme un universal, et qu'au VIIe siècle avant notre ère, un géomètre ne s'embarrassait point du concept, inutile à sa discipline, du nombre numérant, opposé à la quantité numérée, au nombre numéré. C'eût été plutôt, d'ailleurs, il semble, la théorie de la multiplicité, et

du fouillis que Thalès aurait pu aller chercher aux bords du Nil dans la foule insensée des dieux des hiérogrammates; Clément d'Alexandrie, qui était égyptien, avant d'être chrétien, à la fin du IIe siècle, a rassemblé, avec une jouissance manifeste, dans le premier livre de ses *Stromates*, tous les témoignages qui tendent à établir l'origine exclusivement orientale de la civilisation grecque : Thalès était un Phénicien qui alla s'instruire en Égypte; Pythagore, d'après Diogène Laërce, un Tyrrhénien, c'est-à-dire un de ces Étrusques qui avaient émigré sur la grande Mer, à l'époque d'Atys, ou un Tyrien, et il reçut l'initiation des hiérogrammates, qui lui révélèrent les secrets de leur philosophie mystique; Alexandre Polyhistor (vers 80 av. J.-C.), dans son traité sur les allégories pythagoriciennes, affirme que Pythagore fut le disciple d'un certain Nazaratus, l'Assyrien, dans lequel il faut manifestement reconnaître le Perse Zoroastre, ainsi que des Galates et des Brahmanes; Cicéron, Pline, Lucien, ont répété, d'après Alexandre Polyhistor, sans que leur assertion ait la moindre valeur, qu'il alla apprendre la philosophie des Mages; la doctrine philosophique des Mages, entre les règnes de Cyrus le Grand et du premier Darius, était absolument inexistante, comme on le voit assez par le témoignage d'Hérodote, et par l'analyse des livres mazdéens; mais ce nom de « Mage », à la fin de l'Antiquité, avait une signification magique, que ne justifiait en rien la science de ceux qui le portaient, lesquels étaient de médiocres disciples des Chaldéens, en attendant qu'ils se missent à l'école des Hellènes. Cette association des noms de Zoroastre, des Mages, des prêtres égyptiens, dans la légende de Pythagore, marque le degré de confiance qu'on lui doit attribuer, comme on le voit assez par la scandaleuse confusion qui consiste à faire un Assyrien de Zoroastre, par les fables absurdes que les Anciens racontent sur la vie du fondateur de la religion perse, bien que Plutarque nous donne le nom du maître de Pythagore, Khonoufidis, en même temps que le nom de celui de Platon, Sonchidis, que l'on chercherait en vain dans son œuvre, l'on ne sait d'après quelle vague autorité traditionnelle. Ces théories naquirent de la médiocrité des savants et des membres du corps enseignant, qui mélangeaient des concepts erronés ou inexacts, répétant indéfiniment, sans aller les vérifier aux sources, sans critique aucune, la doctrine de manuels fatalement incomplets, qui formèrent des élèves de plus en plus inférieurs, jusqu'aux VIe-VIIe siècles, en laquelle date la civilisation classique s'effondra.

Platon, dans le *Timée*, dans le *Banquet*, admettait qu'il pouvait exister une certaine philosophie chez les Barbares, et même une philosophie d'un ordre assez élevé, tandis qu'Épicure était d'une opinion diamétralement opposée, et le niait absolument; telle fut également, beaucoup plus tard, l'opinion de Diogène Laerce, malgré l'incohérence de ses racontars, et son manque absolu d'esprit scientifique. Platon et Épicure, tous les deux, avaient raison, mais ils parlent de philosophies essentiellement différentes; Épicure, comme Diogène Laerce, entendait la philosophie rationaliste grecque, qui était bien l'apanage des Hellenes, et que l'on aurait en vain cherchée chez les peuples auxquels les Anciens donnaient le nom de Barbares; Platon, dans un sens beaucoup plus philosophique, infiniment plus scientifique, comprenait la philosophie naturelle, qui naît dans l'esprit de certains hommes, de la contemplation des faits historiques et des vicissitudes humaines, qui se traduit matériellement par la forme religieuse. C'est un fait certain que les Égyptiens, les Hindous, les Mages, avaient des théories qui expliquaient ce qui restera toujours inexplicable aux humains, et c'est en ce sens que Platon a écrit que la philosophie de certains

peuples étrangers n'était pas une quantité aussi négligeable que ses contemporains, sans doute, se permettaient de le juger, que les Thraces, en particulier, croyaient à l'immortalité de l'âme. Il ne faut point confondre cette opinion, qui est sage, avec l'importance exagérée que Clément d'Alexandrie attribue, dans un mélange singulier et hétéroclite, aux prophètes assyriens, aux astrologues chaldéens, aux Chaldéens des Assyriens, aux druides des Galates, aux prêtres bouddhistes des Bactriens, aux philosophes des Celtes, aux Mages des Perses, aux brahmanes des Hindous, et, d'une façon générale, aux philosophes des peuples qui n'étaient point grecs, lesquels auraient précédé les Hellènes dans les voies de la sagesse divine; je m'expliquerai autre part sur l'erreur qui a fait attribuer à Aristote la théorie insensée de l'origine celtique de la philosophie grecque. Cette fantaisie est apparentée au roman philosophique, moral, social, qu'Hécatée d'Abdère, aux environs de l'époque d'Alexandre, consacra au peuple bienheureux des Hyperboréens, dont la terre avait vu naître Latone, et où l'on adorait Apollon, que Pline compare à un ouvrage analogue, qui fut écrit, à propos des Attacori, par un certain Amomet. Ce rapprochement n'est point fait pour inspirer une grande confiance dans les assertions d'Hécatée d'Abdère, puisque les Attacori sont une peuplade turke (voir *Revue de l'Orient Chrétien*, 1926, page 110); si les Hyperboréens furent des peuples d'une intellectualité égale à celle des ancêtres des clans ouïghours, il est plus que certain que ce n'est pas dans leurs déserts glacés qu'il faut aller chercher l'origine de la philosophie grecque. Mais ce verbiage est né autour de ce que raconte Hérodote, dans le quatrième livre de ses *Histoires*, sur les offrandes que les Hyperboréens envoyaient à Délos, sur les vierges de l'Hyperborée, qui avaient apporté les premières offrandes à Diane, Hypéroché et Laodicé. Cette tradition était fort ancienne, et elle se trouve sous une forme très altérée dans le récit d'Hérodote; ces peuples, qui envoyaient leurs jeunes filles à Délos, pour porter leurs offrandes au temple, habitaient les contrées qui s'étendent au nord de la Grèce; ils représentaient vraisemblablement les clans achéens de la nation hellène, qui n'avaient pas continué leur marche vers les plages méridionales, lorsque, vers le commencement du deuxième millénaire avant l'ère chrétienne, ils étaient entrés en Thessalie, en refoulant les Pélasges, et en apportant une civilisation toute différente de celle du pré-hellénisme. L'imagination populaire, la fantaisie des poètes, les recula jusqu'aux rives de la mer Arctique, dans un pays idéal, comme l'Atlantide de Platon, comme la Bétique de Fénelon; on leur attribua l'invention de la philosophie, la découverte du secret de la félicité humaine, et il n'est point prouvé qu'il ne faille pas aller chercher les origines du rationalisme grec dans la pensée de ces tribus hellènes en marche vers les rives de la grande Mer; quant au reste, à l'explication, à la tentation d'explication, de la philosophie grecque par celle des Druides des Gaulois, des çramanas bouddhistes, des brahmanes vishnouïtes, elle relève d'une tendance universelle de l'esprit humain, qui est d'interpréter par l'inexplicable ce qui s'explique aisément, ce qui est connu, par l'incognoscible.

La théorie platonicienne de l'origine théocratique de la science et de l'art, de l'ordre dans la civilisation, s'explique facilement sous la plume de penseurs auxquels leur amour de la liberté ne pouvait céler les dangers du système politique de leur patrie, et ses incertitudes. Hérodote n'ébaucha point de système de gouvernement; sans doute, ce genre ne convenait-il pas à sa manière, et le plan de son histoire lui interdisait cette tentative. Le mysticisme de Platon se complut à cette tâche, dont sortit la *République*, une république

impossible, sous une forme chimérique, illusoire, impraticable, qui rappelle les erreurs systématiques de tous ceux qui ont voulu forger de toutes pièces, par les seules ressources de leur esprit, une doctrine théorique, et une forme parfaite de gouvernement, une république dont le chef serait le « bon tyran » de M. Renan. Il recula le royaume où avait fleuri la félicité éternelle jusqu'aux rives englouties de l'Atlantide, comme ses successeurs devaient le transporter dans l'Hyperborée, au Pôle, et il plaça le berceau des sciences sur les bords du Nil d'Égypte, dans l'empire des Pharaons, dont l'antiquité émerveillait les Athéniens.

Les Grecs avaient perdu de bonne heure le sentiment de l'ancienneté de leur race; la guerre de Troie, vers 1200 avant notre ère, était le souvenir le plus ancien de leur histoire, avec quelques légendes imprécises, qu'Hérodote a recueillies, et qui sont loin de pouvoir s'expliquer dans leur totalité; leur antiquité remonte à une date beaucoup plus lointaine, à l'époque préhistorique, au second millénaire avant notre ère, en lequel des clans pré-helléniques pénétrèrent en Asie Mineure, et y fondèrent l'état achéen, tandis que d'autres Achéens demeuraient en Europe; les Achéens d'Asie, d'Ionie, attaquèrent l'Égypte sous Ménephtah, fils de Ramsès II, vers 1230, et les Achéens d'Europe se joignirent à leurs frères d'Asie, lors de la guerre de Troie. Si les Hellènes de l'époque classique ont gardé, sous une forme encore assez précise, le souvenir que la civilisation grecque d'Europe est, en partie au moins, venue des contrées d'au delà de la Mer, des côtes de l'Ionie, il n'en faut point conclure à l'origine orientale, sémitique, araméenne, de la civilisation grecque, mais, ce qui est essentiellement différent, à une origine indo-européenne, ionienne, grecque d'au delà de la mer Egée, de la civilisation hellénique de l'Attique et du Péloponnèse; à ces dates reculées, les cités ioniennes, de Milet à Phocée, étaient infiniment loin des empires de Chaldée, et l'influence politique de l'Égypte en Syrie ne s'étendait point jusqu'à elles; cette civilisation pré-hellénique, sur les côtes orientales de la Méditerranée, était assez puissante pour qu'un de ses dynastes, qui régnait au milieu du XIIIe siècle, sur la côte méridionale de l'Asie Mineure, Attirisyas, qui est vraisemblablement Atrée, père d'Agamemnon, ait pu envoyer une escadre de cent voiles contre la Carie, pour que le roi des Hittites le traite sur le même pied que le roi d'Assyrie et le pharaon d'Égypte; ces faits expliquent bien des obscurités du récit d'Hérodote, bien des invraisemblances de l'histoire ancienne de la Hellade; ils ne sauraient empêcher qu'une certaine influence des empires de Chaldée et d'Égypte ne se soit exercée sur la civilisation pré-hellénique, bien au contraire, mais c'est un fait visible que cette influence a été très exagérée par les Grecs eux-mêmes, et par les personnes qui ont étudié leur histoire.

Or, c'est un fait certain que, si les éléments des sciences et des arts peuvent naître au sein d'une théocratie, ils ne peuvent y évoluer de manière à les conduire à leur perfection. King Ti, des Han, empereur de la Chine, en 142 av. J.-C., promulgua un édit, dans lequel il accusait la sculpture de faire négliger les travaux des champs, la broderie, sous les doigts des femmes, de porter une atteinte grave aux soins de l'économie domestique; le théâtre fut sévèrement interdit par les souverains chinois, et il fallut attendre le règne de la dynastie mongole, aux XIIIe-XIVe siècles, pour qu'il fût permis d'écrire des comédies; sous les Tchéou, aux siècles de l'Antiquité, étaient punis de mort, comme criminels, tous ceux qui se laissaient aller à la moindre innovation, qui était une injure à la mémoire des Ancêtres, puisqu'ils s'en étaient abstenus; la concurrence,

dans ces empires théocratiques, comme au Japon, était formellement défendue; l'artiste, l'artisan, avaient certes le droit de faire valoir leurs talents, mais avec cette restriction qu'ils ne devaient pas en user pour éclipser leurs concurrents et leurs rivaux; ou, plutôt, ils n'avaient le droit de le faire que lorsqu'ils travaillaient pour les dieux, et pour les rois des peuples, qui les représentent sur cette terre; ce fut ainsi que, dans le domaine artistique, comme dans celui de la science, l'esprit humain se trouva confiné entre des limites étroites qu'il ne put franchir, et qu'il ne pensa plus que ce qu'on voulait qu'il pensât, c'est-à-dire peu de chose, la glorification des dieux et des rois, dans un but éminemment pratique et terre à terre; si cette conception de l'art présentait cet avantage d'écarter les médiocrités de sa pratique, elle avait le défaut d'en exclure les indépendances; la Grèce se libéra de ces entraves légales; elle ne connut plus que celles de la malignité humaine, de la jalousie individuelle, de l'envie, qui provoquèrent de la part d'un sot la condamnation d'Aristide, et elle éleva l'art et les sciences à un stade qui n'a pas été dépassé.

A propos de l'énoncé suivant lequel, un point étant donné comme centre, on peut toujours tracer un cercle avec n'importe quelle longueur de rayon, le commentateur d'Euclide écrit : « Mais il faut considérer que la propriété d'être produite de manière à atteindre l'infini n'est pas une idiosyncrasie propre à toutes les lignes; ni, certes, à la ligne du cercle, ni à celle de la cissoïde, ni d'une manière générale, aux lignes que l'on peut figurer graphiquement, ni de plus à celles qu'il est impossible de représenter par une figure : οὔτε ὅλως ταῖς σχηματογραφούσαις, ἀλλ' οὐδὲ ταῖς μὴ ποιούσαις σχῆμα ; en effet, l'hélice à simple courbure ἡ μονόστροφος ἕλιξ, ne peut se prolonger jusqu'à l'infini (car elle tient son ordonnance dans l'intervalle de deux points); ni à aucune des lignes qui sont engendrées de cette manière » (187).

S'il est impossible de comprendre comment Proclus a pu écrire que la cissoïde ne se développe pas jusqu'à l'infini, alors que cette courbe est asymptotique, à moins que les Anciens n'aient considéré cette courbe uniquement dans ses parties qui sont inscrites dans le cercle générateur, il est exact que la spirale asymptotique à un cercle est une courbe finie, par opposition à la spirale dont le rayon polaire croît au delà de toute limite, alors que l'hélice à simple courbure de Proclus, la spirale (plane) asymptotique, se trouve, en effet, tout entière développée entre deux points, qui sont le centre et l'un des points de la circonférence de son cercle asymptotique, sur un de ses rayons.

C'est en vain que l'on scruterait les termes de ce passage pour y trouver ce qu'on y prétend voir, la preuve que Platon a emprunté aux Égyptiens la théorie des sections coniques, dont il n'est point du tout question dans ces lignes, puisque la cissoïde est du troisième degré. Proclus, par « lignes dont la figure peut se dessiner », opposées à celles pour lesquelles l'opération n'est pas possible, n'entend point parler de la représentation graphique d'une équation, ce qui relève exclusivement des procédés de la géométrie analytique, telle que nous la concevons, sous une forme que les Grecs ne connaissaient pas.

Il ne peut être question de voir dans la distinction de Proclus une discrimination entre les courbes représentées par une fonction résoluble par rapport à l'une de ses variables, et celles pour lesquelles toute résolution de ce genre est impossible, ce qui n'empêche que les procédés de la Géométrie analytique ne permettent de construire graphiquement la courbe de toutes les équations. Il ne faut point s'imaginer d'ailleurs que les Anciens n'aient eu aucune notion de la

représentation des courbes par des équations; les Grecs n'eurent pas l'idée de substituer aux coefficients numériques les coefficients indéterminés, pour obtenir des formules générales, bien qu'Aristote ait imaginé de désigner par des lettres certains concepts, certaines inconnues, ce en quoi il fut partiellement imité, comme on le voit par la notation de Diophante, laquelle, manifestement, reproduit celle des arithméticiens antérieurs, sans qu'aucun d'eux ait eu l'idée d'appliquer cette notation aux coefficients des inconnues, et de les représenter par des sigles, σημεῖον, de manière à obtenir des formules générales; mais il est impossible qu'ils ne se soient pas aperçus que les équations représentent des courbes, que la forme d'une courbe dépend de la valeur des paramètres de son équation, que toute courbe peut être figurée sous la forme d'une équation; c'est en effet sous la forme $Aa \times Ab = m^2$ que Ménechme, au témoignage d'Eutocius (*Eutocii Commentarium in Archimedis lib. pr. de sphaera et cylindro*, éd. Heiberg, pages 92, 94), donne l'équation de l'hyperbole rapportée à ses asymptotes, laquelle est rigoureusement identique à celle de l'Analyse moderne, $xy = m^2$, à cela près que les coordonnées d'un point de l'hyperbole sont exprimées par la longueur numérique des distances de ce point aux asymptotes, au lieu d'être représentées par les sigles x et y; et les Grecs savaient également discuter, dans un système de coordonnées cartésiennes, la forme des coniques rapportées à leur diamètre et à la tangente au sommet, sous des espèces qui se transposent en notre expression $y^2 = 2px + nx^2$, ou à leur diamètre et à leur directrice, sous une forme très voisine, $y^2 = 2px + x^2(n-1)-p^2$ (Apollonius, I, 11-13; Pappus, th. 219, pr. 235, th. 222, pr. 238); mais toute la Géométrie analytique pourrait s'écrire de cette manière, à la seule condition de considérer Aa et Ab comme des variables, sous une forme qui serait plus compliquée que la notation cartésienne, mais qui ne gênerait en rien les opérations, sans qu'il soit nécessaire, pour les spécialistes, d'insister sur ce point.

Toutefois, il est évident que les géomètres grecs n'ont pas connu, sans pouvoir les figurer, les courbes dont l'équation n'est pas résoluble par rapport à l'une de leurs variables, ce qui est le cas le plus général pour les équations à coefficients littéraux, car ce concept a dépassé leurs moyens; s'ils ont poussé à l'extrême l'esprit analytique, comme le montrent les exposés de leurs théorèmes, qui ne peuvent avoir été trouvés uniquement par la méthode synthétique, ils n'ont pas connu l'Analyse.

Sans doute, ces expressions de lignes que l'on peut, ou que l'on ne peut, figurer graphiquement, désignent-elles des constructions géométriques, par le moyen de la droite et du cercle, c'est-à-dire avec la règle et le compas, ou par des procédés plus compliqués, par points même, car les Hellenes, s'ils n'en usaient guère, connaissaient parfaitement cette méthode, et construisaient de cette manière les courbes qu'ils nommaient quadratrices. C'est un fait certain, comme on le voit par le commentaire de Proclus, que les Grecs se sont préoccupés de cette construction graphique, à l'aide de lignes et de cercles, et de lignes beaucoup plus compliquées, la cissoïde, la conchoïde, la spirale, l'hélice d'Archimède, par laquelle certains géomètres résolvaient le problème de la trisection de l'angle droit suivant une raison donnée (page 272); ils n'avaient d'ailleurs pas d'autre méthode que le tâtonnement pour savoir s'ils pouvaient construire une courbe au moyen de la règle et du compas : l'Analyse permet de le déterminer immédiatement, par l'examen de l'équation de la courbe à construire, laquelle, si elle aboutit à des expressions irrationnelles ou irréductibles à des radicaux du second degré, établit que le problème ne

peut se résoudre par des lignes droites et des cercles. Ce serait à une construction de ce genre que penserait Proclus; mais alors, l'on ne voit pas quelle différence essentielle d'espèce ce géomètre établit suivant que les courbes passent ou non par l'infini, puisque, au point de vue de la construction graphique, l'on sait parfaitement représenter, par des moyens mécaniques très simples, ou par points, la parabole, l'hyperbole, et d'autres courbes, qui passent par l'infini, au moins dans leurs parties voisines de l'origine, aussi bien que l'ellipse, qui est une courbe fermée.

Il est difficile d'admettre que Proclus, parlant des lignes passant par l'infini, que l'on ne peut représenter graphiquement, ait songé à la parabole ou à l'hyperbole, ou aux autres courbes asymptotiques, dont on ne peut évidemment conduire le dessin graphique jusqu'à des distances indéfinies, puisque les parties que l'on en peut représenter, dans la vicinité de leurs axes, ou de leur origine, suivant les cas, suffit largement aux besoins de la géométrie et de ses applications pratiques.

D'où il semble qu'il faille chercher dans une autre direction, et admettre que Proclus, répétant la doctrine de Géminus, a entendu parler des courbes gauches, des courbes à double courbure, qui limitent l'intersection de deux surfaces, en particulier des surfaces coniques et de révolution, les quadriques, lesquelles courbes sont représentées par un système de deux équations simultanées $f(x, y, z)$, $f'(x, y, z)$, dont chacune figure l'une des surfaces, sur chacune desquelles est située la courbe gauche, qui, en fait, est leur intersection. Ces courbes, que connaissaient certainement les Anciens, puisque Proclus oppose l'hélice à simple courbure μονόστροφος, qui est la spirale asymptotique plane, à l'hélice cylindrique, ne peuvent être représentées que par les procédés de la Géométrie descriptive; encore ne donnent-ils pas la figure même de la courbe, ce qui est impossible, mais bien celles de leurs projections sur deux plans.

Du fait que Proclus et ses devanciers ne connaissaient manifestement pas la représentation des surfaces par les équations, il ne s'ensuit nullement qu'ils n'aient pas connu les courbes gauches, dont la figuration est d'un ordre infiniment plus abstrait et beaucoup plus difficile que celle d'une courbe plane quelconque; la représentation graphique d'une telle courbe est, à priori, bien au-dessus des idées et des moyens des géomètres de l'Antiquité, car, aujourd'hui même, nous ne sommes pas beaucoup plus avancés sur ce point, le problème supposant des opérations dans l'espace bien plus complexes que celles qui concernent les courbes planes; le seul fait que Proclus, répétant la doctrine de Géminus, distingue formellement l'hélice à simple courbure de l'hélice qui s'engendre par l'enroulement d'une droite à la surface d'un cylindre, suffirait à établir que les géomètres grecs s'étaient élevés jusqu'au concept des courbes gauches, et c'est également ce que démontre cette circonstance que le dôme du Panthéon, à Rome, lequel, vraisemblablement, fut construit par des architectes grecs, est équilibré sur les surfaces gauches des huit niches qui séparent les huit piliers du temple octostyle de l'Hellénisme (*les Peintures des Manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale*, pages 29, 202), dans la technique du procédé que les constructeurs modernes nomment arrière-voussure. Si les Anciens n'ont vraisemblablement pas pratiqué la Géométrie descriptive, sous la forme que lui donna Monge, il n'en reste pas moins évident qu'ils ont connu son principe essentiel, qui est de représenter sur un plan les entités à trois dimensions, pourvu qu'elles soient rigoureusement et géométriquement définies; sans quoi, ils eussent été incapables d'élever les tholos sur colonnes de Delphes ou

de Sicyone, encore bien moins d'équilibrer un dôme sur des surfaces gauches, la construction en blocage du Panthéon de Rome étant l'aboutissement d'une technique de pierre, qu'elle suppose impérieusement, laquelle est impossible sans des procédés de représentation graphique identiques aux nôtres; mais quelle qu'ait été leur virtuosité sur ce point, ils se heurtèrent aux mêmes difficultés que les géomètres modernes.

C'est en vain que l'on s'obstinerait à chercher dans ces quelques phrases de Proclus le souvenir, ou la preuve, de l'origine égyptienne de la théorie des sections coniques: Proclus, dans son commentaire, cite bien des traités sur les courbes, le célèbre traité des coniques d'Apollonius de Perga, celui de Nicomède sur les conchoïdes, celui de Persée sur les spirales, les traités d'Hippias et de Nicomède sur les quadratrices ἐπὶ τῶν τετραγωνιζουσῶν, qui servaient à la trisection de l'angle droit (272, 356); mais ces ouvrages sont très postérieurs à Platon, ils appartiennent à une évolution de la doctrine géométrique qui se produisit exclusivement dans l'esprit grec, d'où l'on ne saurait rien inférer de l'état de la connaissance de la théorie des courbes du second degré au IVe siècle.

Si l'on tient à admettre que l'enseignement de Platon reproduit exactement la doctrine que lui auraient apprise les prêtres égyptiens, il en faut conclure que les hiérogrammates ne distinguaient pas formellement les sections coniques, courbes du second degré, des courbes de degrés supérieurs. « Platon, dit-il, ayant considéré les deux formes les plus simples et les plus élémentaires de la ligne, reconnut la ligne droite et la ligne circulaire (le cercle), et il posa comme postulatum que toutes les autres naissent du mélange de ces deux formes, telle l'hélicoïde (il est parlé ici des lignes planes qui reçoivent leur forme de l'enroulement autour des solides), tels les divers aspects de lignes courbes qui sont produites par la section des corps solides » (103), et c'est dans ce même sens que Parménide a écrit que toute figure géométrique est droite, circulaire, ou mixte... ἢ εὐθὺ εἶναι ἢ περιφερὲς ἢ μικτόν (117).

C'est un fait évident que l'hélicoïde, l'hélice cylindrique, se forme de l'enroulement d'une droite à la surface d'un cylindre sous un angle constant, ou, si l'on veut, du mouvement de translation verticale d'un point qui tourne autour d'un centre, ce qui est en effet la conjonction d'une ligne et d'un cercle; que l'ellipse naît du cercle, en raccourcissant les ordonnées par rapport aux abscisses, dans le rapport des axes, ce qui est en somme un mouvement rectiligne, qu'un pareil sentiment se manifeste également pour la parabole et pour l'hyperbole, lesquelles, comme l'ellipse, peuvent être considérées comme des projections du cercle sur un plan, sous certaines inclinaisons, qui sont en somme des directions rectilignes, comme des transformées, comme des perspectives du cercle. Mais il ne convient pas de rechercher plus longtemps la vérité analytique de cette définition, laquelle ne correspond évidemment point à ce concept que l'équation générale du second degré contient les coniques, leurs axes, leurs asymptotes et leurs tangentes; il n'y faut voir autre chose qu'un sentiment, qu'une sensation, laquelle présente une certaine réalité au point de vue graphique, puisque l'ellipse, la parabole, l'hyperbole, se tracent de la conjonction d'un mouvement circulaire et d'un mouvement rectiligne; il est évident que les Anciens ne se sont jamais élevés à ce concept de l'Analyse que l'étude des courbes d'un degré m contient implicitement celles de toutes les courbes de degré inférieur, les asymptotes, les tangentes, ou que les cinq paraboles divergentes donnent par leur projection toutes les courbes du

troisième degré. Et l'on voit, par un autre passage de Proclus, qu'à une époque bien postérieure à celle à laquelle vécut Platon, les Grecs confondaient dans une même série des courbes dont la génération est essentiellement différente, de degrés différents, d'après un mode de classification des plus erronés, les coniques, l'hélice, qui est une courbe à double courbure, une courbe transcendante, et vraisemblablement les courbes du quatrième degré, qui naissent de l'intersection des surfaces coniques : « A propos des lignes, dit-il, les unes sont planes, les autres solides; les lignes planes sont celles qui sont uniquement produites dans un même plan, comme la ligne droite; les lignes solides, celles dont la naissance est provoquée d'une certaine section de corps solides, comme l'hélice cylindrique et les lignes coniques » (391).

Cette définition est absolument défectueuse, puisqu'elle range dans la même catégorie les coniques, lesquelles, dans notre terminologie, sont des lignes planes, puisqu'elles sont tout entières contenues dans le même plan, et l'hélice cylindrique, qui est une courbe à double courbure, ce dont les Grecs avaient parfaitement notion, puisqu'ils l'opposent à l'hélice (plane) à simple courbure μονόστροφος. Il est visible que les techniciens hellènes ont voulu exprimer ce concept que la ligne droite se trouve tout entière à l'intersection de deux plans, alors que les sections coniques sont produites par l'intersection d'un plan et d'un cône circulaire, les autres courbes planes à l'intersection d'un plan et d'un solide, ou mieux de la surface enveloppe d'un solide ayant pour base une courbe homothétique, la généralité des courbes naissant de l'intersection des deux surfaces de deux solides; et cela est conforme à ce principe, que démontre la Géométrie analytique à trois dimensions, que deux surfaces représentées par deux fonctions de degrés m et n se coupent suivant une courbe de degré $m\,n$, qui est représentée analytiquement, dans l'espace, par le système des deux équations des deux surfaces, ladite section, dans le cas particulier de deux plans, qui sont du premier degré, étant représentée par une fonction du premier degré, c'est-à-dire par une ligne droite. Il n'en reste pas moins certain que cette classification dans une même série des coniques, qui sont produites par l'intersection du cône et d'un plan, de l'hélice cylindrique, qui est l'intersection du cylindre à la surface duquel elle s'engendre et de la surface gauche de l'hélicoïde dont elle est l'arête de rebroussement, est la preuve tangible que les géomètres hellènes ne possédaient des propriétés des coniques qu'une connaissance incomplète; et cela est confirmé par cette circonstance qu'Apollonius de Perga, malgré les progrès qu'il fit faire à la théorie de ces courbes, ne put jamais se débarrasser du concept de leur génération à la surface d'un cône, et qu'il ne sut point les définir par leur idiosyncrasie essentielle d'être, dans un plan, les lieux géométriques des points dont le rapport des distances à un point et à une droite donnés est une quantité constante.

Du fait que les géomètres grecs admettaient que toute ligne, droite ou courbe, est produite par le mouvement de translation du point, la logique aurait exigé qu'ils nommassent planes, toutes les lignes qui naissent de la translation du point dans un même plan, pour qualifier d'une autre dénomination, solides, par exemple, toutes celles dont la génération est produite par le mouvement du point dans une série de plans; ce qu'autorisait parfaitement la définition de Géminus : « car tracer une ligne droite de tout point à tout point est le corollaire de ces propositions : « la ligne est un mouvement de translation d'un point » et « la droite est un mouvement de translation (dans

un) plan sans aucune déclinaison »... ῥύσιν εἶναι τοῦ σημείου τὴν γραμμὴν καὶ τὴν εὐθεῖαν ὁμαλὴν καὶ ἀπαρέγκλιτον ῥύσιν (185).

Mais il est visible que, dans ce passage du commentaire sur le premier livre, Géminus et Proclus, par cette définition « la ligne est le mouvement de translation d'un point », entendent que ce mouvement engendre toutes les lignes que nous nommons planes, celles qui naissent dans un plan unique, les tangentes à deux éléments consécutifs de l'une de ces lignes pouvant faire un angle quelconque, puisqu'ils réservent une dénomination spéciale, celle de « droite », à la ligne qui naît de ce mouvement de translation, de telle façon que deux éléments quelconques de cette ligne soient rigoureusement dans le prolongement l'un de l'autre, sans faire aucun angle.

D'où l'on ne saurait conclure toutefois que, dans d'autres livres de la Géométrie, les Anciens ne considéraient pas ce mouvement de translation ῥύσις du point comme donnant naissance aux lignes dont les éléments sont situés dans des plans consécutifs, telles l'hélice cylindrique, qui naît de l'enroulement d'une droite sur un cylindre, ou toute autre courbe de cette nature, celles, par exemple, qui limitent l'intersection d'un cône et d'un cylindre.

L'on ne saurait d'ailleurs admettre que les Anciens aient établi une distinction d'espèce entre la génération de la ligne plane (droite dans notre terminologie) et de la ligne solide (courbe), de ce fait qu'il leur fallait deux postulata pour établir « que l'on peut, de tout point à tout point, mener une ligne droite, et tracer une droite finie d'une manière continue en direction rigoureusement rectiligne », et un troisième pour affirmer « que l'on peut, de tout centre, avec un rayon donné, décrire un cercle »; il est évident que les géomètres grecs se rendaient parfaitement compte que la droite et le cercle naissent dans un plan de la même manière, mais que le mouvement de translation qui produit le cercle subit à chaque instant de sa course une déclinaison constante, de même que la spirale, l'hélice monostrophe, est produite par un mouvement identique, auquel vient s'ajouter un mouvement de translation rectiligne qui éloigne ledit point du centre de rotation du rayon polaire, ce qui explique cette opinion de Platon que toutes les courbes naissent du syncrétisme du cercle et de la droite; il est évident que, dans ce passage, περιφερής est synonyme de κύκλος, car ce serait une absurdité, tout au moins une pétition de principe, de dire qu'une courbe quelconque est formée d'une courbe initiale syncrétisée avec une droite, cette courbe initiale étant elle-même, en tant qu'elle est une courbe, de par la définition platonicienne, composée d'un élément courbe, mélangé, suivant certaines modalités, avec un élément rectiligne.

Et cette théorie ne laisse pas d'être embarrassante, puisque les géomètres grecs reprochent à Platon d'avoir confondu « surface » et « plan », le « plan » n'étant qu'un aspect de la « surface »; dans son commentaire de la 7e proposition du premier livre d'Euclide : ἐπίπεδος ἐπιφάνειά ἐστιν ἥτις ἐξ ἴσου ταῖς ἐφ' ἑαυτῆς εὐθείαις κεῖται « le plan est une surface telle qu'elle s'étend également sous les lignes droites tracées sur elle », Proclus écrit : « C'est ainsi que le divin Platon disait que la géométrie des plans est une doctrine toute spéculative (c'est-à-dire que le plan est un concept sans aucune réalité concrète), la discriminant de la stéréométrie, et la lui opposant, comme s'il professait cette doctrine que la surface est identique au plan, le génial Aristote étant de la même opinion. Euclide et ses disciples considèrent la surface comme un genre, le plan, comme une espece, de même qu'ils regardent comme une espèce la rectitude de la ligne (droite, la ligne pouvant, d'une façon générale, être courbe ou droite) » (p. 116).

C'est un fait certain que le genre « surface », la surface étant, d'après la définition des géomètres grecs, une étendue qui a uniquement la longueur et la largeur (sans l'épaisseur) (111), comprend toutes les surfaces planes ou courbes, dont le plan est une catégorie, celle qui possède la propriété, si l'on trace sur elle une ligne droite, que deux éléments quelconques de cette ligne, droite ou courbe, fassent, *dans l'espace*, un angle nul, ce qui est également vrai pour une ligne droite ou courbe, tandis que deux éléments consécutifs d'une ligne tracée sur une surface courbe font, *dans l'espace*, un angle compris entre 0° et 180°, ce que veut dire ἐξ ἴσου ταῖς ἐφ' ἑαυτῆς εὐθείαις κεῖται, qu'il ne faut pas traduire comme l'a fait Taylor « a plane superficies is that which is equally situated between its bounding lines », ce qui constitue l'addition d'un non-sens, d'un faux-sens, d'un contre-sens. Cette discrimination entre la surface et le plan est du même ordre que celle qui a été indiquée plus haut entre la ligne et la droite, et elle dérive d'elle; la définition euclidienne du plan traduit suffisamment l'extrême difficulté que l'esprit humain éprouve à déterminer d'une façon tangible ses idiosyncrasies; le concept du plan est purement objectif; il relève de l'expérience tactile, en premier lieu, de l'expérience visuelle, en second; sa définition est impossible; sa conception est un fait de sentiment: c'est sur ce sentiment, créé par des faits d'expérience, que nous basons notre géométrie, laquelle n'est vraie qu'autant que nous supposons que nous vivons sur ce que nous appelons un plan; le postulatum d'Euclide, le théorème qui veut que les trois angles d'un triangle valent deux angles droits, ne sont vrais que si nous vivons dans le concept du plan; ils sont faux, si nous nous transportons sur une sphère, ou sur un paraboloïde hyperbolique; sur la sphère, les trois angles d'un triangle valent plus de 180°; ils valent moins sur le paraboloïde hyperbolique; d'où il résulte que notre conception de la Géométrie est un cas particulier d'une Géométrie beaucoup plus générale, dans laquelle l'on considère le plan, qui est à l'origine de nos concepts, comme la limite vers laquelle tendent une sphère et un paraboloïde hyperbolique tangents au sommet de ce dernier, le rayon de la sphère et la distance focale du paraboloïde croissant au delà de toute limite, suivant le diamètre de la sphère, en un point duquel se produit la tangence des deux surfaces.

Ce qu'il convient de retenir de cette confusion, c'est que si Platon avait puisé l'essence de sa doctrine chez les hiérogrammates, il en faudrait conclure qu'au ve siècle, les savants égyptiens ne s'étaient pas élevés à la distinction fondamentale de la surface et du plan, et qu'ils ne pouvaient considérer une courbe sous d'autres espèces que celles de la section d'un corps solide, ce qui constitue une confusion fâcheuse, et d'esprit nettement anti-géométrique, entre le solide et la surface qui le limite; encore est-il plus que vraisemblable que les savants égyptiens n'étaient pas arrivés au stade où fut Platon, lequel, très certainement, ne leur emprunta pas la théorie des coniques, qu'ils ne possédaient pas plus qu'il ne la connaissait, ce qui ne pouvait s'accorder avec une conception aussi défectueuse de la nature des lignes courbes.

La lecture du commentaire de Proclus ne fait que confirmer cette impression que les Grecs ont commencé par coordonner la masse de définitions, de postulata, d'axiomes, d'observations de tout genre, qu'ils ont reçue de l'antique Égypte, et qu'ils se sont attachés à rechercher les raisons secrètes des vérités géométriques, c'est-à-dire à les démontrer.

S'il est possible que Thalès, le premier qui ait établi que le cercle est divisé en deux parties égales par son diamètre (157), ait rapporté ce théorème d'Égypte,

quoique rien n'empêche d'admettre qu'il ait démontré la vérité d'un fait considéré aux bords du Nil comme une évidence, Proclus a tenu à nous apprendre que le théorème suivant lequel, quand deux droites se coupent, les angles opposés par le sommet sont égaux, fut posé par Thalès, et seulement démontré par Euclide (299); si l'on veut admettre que Thalès avait rapporté cette observation de la terre des Pyramides, il n'en reste pas moins certain que les Égyptiens n'avaient pas donné de démonstration du théorème, qu'ils n'avaient pas reconnu les causes de ce fait, ni sa signification postérieure, ce qui fut l'apanage du génie hellénique, toutes circonstances qui portent à penser qu'il en fut de même pour le théorème du cercle et du diamètre.

C'est de même qu'Eudème attribue à Oïnopidès la resolution, par un dessin graphique savant, du problème consistant, étant donnée une ligne droite, à construire en l'un de ses points un angle égal à un angle donné, dont les côtés soient des lignes droites (333); la résolution du problème est due à Oïnopidès; Euclide ajouta à son énoncé cette condition, que les côtés de l'angle soient des lignes droites, et non curvilignes, « avec raison, dit Proclus, parce qu'il est impossible de construire sur une droite un angle égal à n'importe quel angle ; il a été démontré qu'il y a seulement deux angles curvilignes qui soient égaux à des angles rectilignes, les angles d'une figure de lunule, lesquels, comme cela a été prouvé, sont égaux à chacun des angles rectilignes ».

Le problème qui consiste à reporter un angle donné sur un point quelconque d'une droite est l'un de ceux qui se posent le plus fréquemment dans la construction des édifices; il en faut conclure que les sujets des Pharaons, à la fin de leur Empire, ne savaient pas le résoudre autrement que par des moyens empiriques, qui sont bien connus, ce qui tend à faire croire que Diogène Laërce et Plutarque ne se sont pas trompés en affirmant que Thalès fut le premier qui sut calculer la hauteur de la pyramide par des procédés géométriques, et qu'ils n'ont point rapporté une légende sans fondement scientifique.

C'est dans le même sens qu'il faut entendre cette affirmation d'Eudème, attribuant à Thalès, qui s'en servait pour calculer la distance de deux navires sur la mer, le théorème : deux triangles ayant deux angles et un côté égaux, que ce côté soit adjacent aux angles égaux, ou qu'il soit sous-tendu par l'un, d'eux, ont les autres côtés et le troisième angle respectivement égaux (317, 352); si les Égyptiens avaient pu démontrer ce fait d'expérience, dont l'application était vraisemblablement courante dans leur marine de guerre, ils n'eussent pas été embarrassés d'établir l'égalité des angles opposés par le sommet, ce que Thalès ne put faire, et dont il laissa la gloire à Euclide.

Il faut prendre garde, comme nous l'apprend Proclus (213), qu'Hippocrate de Chios (160 av. J.-C.), le premier, inventa l'induction géométrique, dont la méthode, avant lui, était complètement inconnue : « quand (les anciens géomètres) cherchaient à résoudre le problème de la duplication du cube, ils transformaient le problème en un autre, qui était en relation immédiate avec lui, la découverte des deux moyennes proportionnelles, et ils cherchaient cette nouvelle solution, à savoir comment trouver deux moyennes proportionnelles qui fussent dans le rapport de deux droites données. On dit que le premier qui opéra la résolution (la quadrature) des figures incommensurables fut Hippocrate de Chios, qui fit la quadrature de la lunule, et qui fut assez heureux pour faire beaucoup d'autres découvertes dans la science géométrique, au sujet des figures, à moins que ce ne soit un autre personnage que lui... οἷον ὥσπερ καὶ τοῦ διπλασιασμοῦ τοῦ κύβου ζητηθέντος μετέθεσαν τὴν ζήτησιν εἰς ἄλλο, ᾧ τοῦτο ἕπεται

τὴν εὕρησιν τῶν δύο μέσων, καὶ τὸ λοιπὸν ἐζήτουν, πῶς ἂν δύο δοθεισῶν εὐθειῶν δύο μέσαι ἀνάλογον εὑρεθεῖεν. Πρῶτον δέ φασι τῶν ἀπορουμένων διαγραμμάτων τὴν ἀπαγωγὴν ποιήσασθαι Ἱπποκράτην τὸν Χῖον, ὃς καὶ μηνίσκον ἐτετραγώνισε καὶ ἄλλα πολλὰ κατὰ γεωμετρίαν εὗρεν εὐφυὴς περὶ τὰ διαγράμματα εἴπερ τις ἄλλος γενόμενος;

C'est un fait visible que la science égyptienne était demeurée à un stade très inférieur, comme celle des empires de Chaldée, qui correspondait exactement aux besoins restreints d'une architecture presque entièrement composée de lignes droites; la géométrie traitait de questions élémentaires, des propriétés des triangles, des rectangles, des trapèzes, du tronc de pyramide; leur théorie des triangles n'allait pas au delà de la démonstration, ou plutôt de la vérification expérimentale matérielle, de leurs propriétés élémentaires, par transport et par report; les Égyptiens connaissaient les idiosyncrasies des triangles rectangles dont les côtés étaient exprimés numériquement, ce que Thalès, ou un autre géomètre, développa, si les Grecs ne l'avaient point déjà trouvé par leurs moyens; car il est bien peu vraisemblable que les Hellènes aient emprunté aux Égyptiens la théorie générale du triangle rectangle, à une époque à laquelle leurs constructions, leurs temples doriques à fronton triangulaire en particulier, démontrent péremptoirement qu'ils ne pouvaient pas, depuis longtemps, ne pas connaître les propriétés essentielles des triangles; les connaissances des Égyptiens leur permettaient de calculer, au moins approximativement, les surfaces des côtés des pyramides et des monuments de la vallée du Nil, qu'ils ne savaient pas cuber, puisqu'il fallut attendre Eudoxe († vers 350 av. J.-C.), pour savoir calculer le volume de la pyramide et du cône; leurs opérations arithmétiques consistaient en tâtonnements ridicules, en une pratique encore plus rudimentaire que celle du boulier des Russes, si bien que l'invention par Pythagore de la table de multiplication constitua un progrès immense : ils ne connaissaient, à part $\frac{2}{3}$ et $\frac{3}{4}$, que les fractions dont le numérateur est l'unité, si bien qu'ils écrivaient $\frac{3}{5}$ sous la forme $\frac{1}{5} + \frac{1}{5} + \frac{1}{5}$, alors que les Sumériens connaissaient les fractions dont le numérateur est un nombre supérieur à 1; les Égyptiens léguèrent cette notation insuffisante à l'empire grec, qui s'en servit, malgré son incommodité, jusqu'à la chute de Byzance, tout au moins jusqu'au commencement du XIVe siècle, ainsi que l'usage dans la construction de ce que les architectes romains nommèrent le triangle égyptien, le triangle rectangle dont les côtés sont dans le rapport : 3 : 4 : 5, de telle sorte que la somme du carré de ses côtés fasse un carré parfait, $3^2 + 4^2 = 5^2$.

Ces considérations ne sauraient empêcher que les idées et les théories de l'Orient n'aient influé dans une certaine mesure sur la pensée de l'Occident ; mais il convient de ne pas exagérer l'importance de ces emprunts, qui sont rares, et qui ne portent que sur des points très secondaires de la doctrine; Platon et Aristote sont les deux maîtres de la pensée occidentale; c'est un fait patent que le Christianisme s'est développé dans un milieu néo platonicien; Marcile Ficin, au XVe siècle, a parfaitement vu que les idées philosophiques du Christianisme sont nées de la pensée des néo-platoniciens; ce fut de même que l'Islam naissant fit sienne la doctrine d'Aristote, et qu'un peu plus tard, les Mystiques arabes et les Soufis persans, qui sont des hétérodoxes, s'enthousiasmèrent pour la complexité plotinienne, qu'ils traduisirent et qu'ils compliquèrent; l'on n'en saurait inférer, comme l'a fait E. Havet, que le Christianisme est sorti de l'évolution du Platonisme, pas plus qu'on ne saurait

raisonnablement prétendre que l'Islam de Mohammad est né au Yémen, de la pensée de Platon ou de celle d'Aristote.

J'ai montré dans cette Revue (1926) comment le Bouddhisme a réagi sur l'Islam, et comment les dogmes essentiels de la doctrine soufie se sont formés d'un syncrétisme des doctrines chrétiennes et des théories hindoues; j'ajouterai ici quelques explications, que je crois indispensables, sur certaines expressions obscures de la terminologie des philosophes bouddhistes et brahmanistes que j'ai citées dans ces pages.

(*Page* 103). *Apavarga*, dans la terminologie philosophique hindoue, exprime l'antithèse de l'idée évoquée par *svarga; svarga* est un ciel périssable, le bonheur, dont la durée dépend du *karma* capitalisé, et *apavarga* exprime le concept d'une entité impérissable, sans que l'on puisse le rendre par le vocable par trop matériel de ciel. Le verbe *apa-vrj-* signifie « accomplir un acte quelconque jusqu'à la fin, s'en débarrasser », d'où *apa-varga* est « la fin definitive d'un travail humain, cérémonie religieuse, étude, ou tout autre effort »: au point de vue philosophique, *apa-varga* signifie que l'on est parvenu au point terminal, au delà duquel tout effort est inutile, puisqu'il ne reste rien à faire, sans que ce mot contienne aucune définition de cet Au-delà absolu; comme *moksha* « délivrance, libération », *nihçreyasa* « ce qui est tel qu'il n'existe rien de meilleur », *apa-varga* a un sens purement négatif, comme *nirvâṇa*, suivant les tendances nihilistes de la philosophie hindoue. Toutes les philosophies enseignent que l'*apa-varga* est le but suprême, mais chaque école l'interprète suivant les modalités de ses concepts particuliers, comme un *nirvâṇa*, pour les sectateurs de Gotama, comme un *viveka*, la faculté de discriminer la réalité de l'illusion, dans l'école sâm̃khya, comme le retour à l'*âtman* unique et primordial; c'est uniquement la rime qui a fait choisir, depuis le *Maitryupanishad*, *svarga* et *apa-varga*, comme représentant, *svarga*, les cieux, depuis le ciel d'Indra jusqu'aux Brahmalokas supérieurs, *apa-varga*, l'Au-delà absolu.

(*Page* 92). Le Bouddha n'a dit nulle part ce qu'il entend par Nirvana: le Nirvana, d'après Burnouf, est l'anéantissement du principe pensant; les Bouddhistes chinois disent qu'il consiste dans l'arrêt de toute pensée, dans la suppression de toute volition, à entrer dans le Néant, en forçant manifestement l'intention du concept hindou: mais on peut encore mieux le définir par l'évanouissement d'une ligne indéfinie, sans dimensions, dans le vide de l'espace; d'après la doctrine enseignée par le *Lañkâvatâra*, le *nirvâṇa* est le « milieu » de l'existence de la vacuité de toute nature, le « milieu » dont l'idiosyncrasie est la vacuité absolue; il ne peut se définir par les concepts humains d'éternité, de non-éternité, d'existence, de non-existence: il n'est pas éternel, en ce sens qu'il ne possède point d'attributs qui lui appartiennent en propre, et qui le définissent, ou qui lui soient communs avec d'autres entités; il n'est point discontinu, par ce fait que tous les âryas, passés, présents, futurs, le comprennent chacun individuellement; il n'est pas le Néant, puisque les textes hindous parlent de l' « élément », du « milieu » du Nirvana, et qu'un « milieu », même impondérable, comme l'éther, ne saurait être le Néant; il n'est pas la destruction, il n'est pas la mort, car s'il était la mort, après lui, recommencerait la chaîne indéfinie des existences, le *sam̃sara;* il n'est pas la destruction d'une entité, puisque l'anéantissement, la destruction, supposent l'existence d'un complexe; d'ailleurs, puisque la non-existence *avidyamânam̃* et le non-savoir *avidyâ* sont identiques, il en faut conclure à l'identité de l'existence et

de la science, le non-savoir *avidyâ* étant la réflexion du Néant, comme *mâyâ*, l'illusion, est la réflexion de l'existence; le Bouddha, « qui a l'omniscience », possède, de ce fait, l'Intégrale de l'existence; par suite, le *nirvâṇa*, où il entre, après sa vie terrestre, ne peut être le Néant, puisque, comme le dit la *Bhagavadgîta*, il n'y a point d'existence pour le non-réel, pas plus que de non-existence pour le réel.

Le Bouddha a comparé le Nirvana à l'épuisement d'une lampe qui s'éteint à l'aube, après avoir brûlé toute la nuit, et il n'y a point de doute qu'il n'ait emprunté cette théorie nihiliste aux Brahmanes : « il demeurait proche du *nirvâna*, comme la flamme d'une lampe à l'aurore » *âsidâsanna nirvâṇaḥ pradipârtchir iva ushashi*, dit le *Raghuwaṁsa* (LXII, 1), dont le commentaire ajoute : *pakshé nirvâṇaṁ nâçaḥ* « pour le sens, *nirvâṇa*, c'est la mort »; mais cette mort de la lampe qui s'éteint, ou peut-être, dont la flamme se confond avec la clarté étincelante du jour, n'implique pas que du néant, de la disparition de sa matière, on doive conclure à l'existence du Néant comme entité métaphysique, ce qui est contraire au Brahmanisme, en même temps qu'au Bouddhisme, qui lui a emprunté ses théories; c'est en ce sens que le *Saddharmapundarika* dit en parlant de Sakyamouni : « jusqu'à ce que Vipaçyin (le Bouddha), arrivé au terme de la perfection absolue, ayant accompli la totalité des devoirs qui incombent à un bouddha, comme un feu dont la matière est consumée, fut entièrement anéanti dans le « milieu » du Nirvâna, dans lequel ne subsiste plus aucune trace d'ipséité *upadhi* » : *yâvad Vipaçyi samyaksaṁbuddhaḥ sakalabuddhakâryaṁ krtvâ indhanakshayâd ivâgnir nirupadhiçeshe nirvâṇadhâtau parinirvṛtaḥ*, et que le *Vadjratchhédika* écrit : « je dois tous les transporter, dépouillés de tout concept d'ipséité, dans « le milieu » du Nirvâṇa » *sarve anupadhiçeshe nirvâṇadhâtau parinirvâpayitavyâḥ*.

Upadhi, que je traduis par ipséité, *dhâtu* étant le « milieu », au sens mathématique, est la base, le support, le substratum, et correspond également à un concept que les Bouddhistes ont emprunté aux Brahmanes; ce mot est synonyme de *adhishṭhâna* « séjour, domaine »; *adhishṭhânaṁ çariraṁ*, dans la philosophie sâṁkhya, est intermédiaire entre le corps immatériel et le corps matériel; dans la *Bhagavadgita* (XVIII, 16), Çridhâra explique *nirupâdhika* par *asañga* « détachement, abnégation », et, dans le commentaire sur Manou (VI, 85), Kulluka dit : « par l'acte de contempler Brahma, par la destruction du corps métaphysique, qui est le véhicule de l'esprit, et qui survit à la mort physique, il s'en va vers l'Unité de Brahma » *brahmasâkshâtkârena aupâdhikaliñgaçariranâçât brahmanyaikyaṁ gatchtchhati*. *Anupâdiseshanibbâna* est donc plutôt le Nirvâna dans lequel l'être se trouve dépouillé de tout concept que le Nirvana ataraxique, comme j'ai traduit page 92 : *upadhi* est l'un des éléments essentiels de l'individualité humaine; il est la somme des cinq *skandhas*, qui s'unissent, au moment de la naissance, pour former sa personnalité; c'est l'entité sur laquelle reposent les attributs intellectuels de l'individu, son ipséité; ces cinq *skandhas* sont : 1° la forme *rûpa*; 2° la sensation *vedanâ*; 3° la réaction intellectuelle *saṁjnâ*; 4° le concept *saṁskâra*; 5° la connaissance *vijñâna*; le premier seul, la forme, est sensible, et appartient au monde matériel; il prend son point d'appui sur le corps; c'est par les sens de la forme, du *rûpa*, que l'être s'élève à la perception du monde physique et sensoriel; les quatre autres *skandhas* n'appartiennent pas au monde sensoriel; ils s'appuient sur un substratum, qui est l'ipséité *upadhi*, de même que la forme s'appuie sur la matérialité du corps; c'est par eux que l'être perçoit le monde non-sensoriel, le monde des

intelligibles; ils sont les sens du *manas*, et les modalités de son action: ce substratum de la sensation, de la pensée active, de la faculté de former les concepts, de la connaissance, est manifestement le moi pensant, la conscience.

En ce sens, Pañtchakrama a écrit : « le *sopadhiçesha*, ce en quoi il reste l'*upadhi*, le substratum, est vide des cinq *skandhas; l'anupadiçesha*, ce en quoi ne subsiste pas l'*upadhi*, le stade dans lequel l'ipséité est disparue, c'est le vide absolu, le *nirvâṇa* » *sopadhiçeshaṁ pañcaskandhamâtra çûnyaṁ, anupadhiçeshaṁ sarvaçûnyaṁ nirvâṇaṁ;* c'est-à-dire que l'abolition des sens de la forme tangible et du *manas* produit le *sopadhiçesha*, tandis que c'est l'abolition du *manas* qui crée l'*anupadhiçesha;* mais, par « vide absolu », il faut entendre l'abolition de l'ipséité, et non de l'âme indépendante des sens, qui exista de tout temps, avant l'existence transmigrationnelle *bhava*, et qui retrouve cette existence primordiale et essentielle, qui est le *nirvâṇa*, dans ce *nirvâṇa* même; pas plus que de la cessation du mouvement atomique il ne faut conclure au Néant de la matière, pas plus qu'on ne peut admettre l'évanouissement de la matière au zéro absolu. L'état, le stade, auquel les sens de la forme et du *manas* sont abolis, alors que l'ipséité demeure intégrale, explique qu'il puisse se trouver des entités divines dans la région sans forme où n'existent plus les *skandhas*, ces dieux n'étant pas dans le Nirvana, et éprouvant des sensations et des impressions essentiellement différentes de celles de l'humanité.

(*Page* 95). Le chemin que suit le Tathagata à travers les « états » et les « stades » est plus compliqué que je ne l'ai indiqué, et les détails qui se lisent dans les livres hindous montrent que c'est bien aux dogmes de la foi bouddhique que les Soufis ont emprunté la distinction essentielle qu'ils établissent entre l' « état » et le « stade ». L'*Anguttaranikaya* (IV, 410) reconnaît l'existence de neuf *anupubbavihâra* « états successifs dont la succession est fixe », lesquels se subdivisent en quatre *dhyânas*, quatre *âyatanas*, et un état final, ainsi qu'il suit :

1° L'homme se met dans le 1er *dhyâna* en écartant le désir *kâma*.
2° — 2e — le raisonnement *vitarka* et l'exercice du jugement *vicâra*.
3° — 3e — l'amour *prîti*.
4° — 4e — la jouissance *sukha* et la souffrance *duḥkha*.
5° Il acquiert ensuite l'état de *âkâsânañcâyatana*, ou d'espace indéfini.
6° — *viññânañcâyatana*, de connaissance *vijñâna* indéfinie.
7° — *âkiñcaññâyatana*, de « rien n'existe ».
8° — *nêvasaññânasaññâyatana* de ni-conscience *sañjñâ*, ni-non-conscience.
9° d'où il passe à l'état de *saññâvedayitanirodha*, de suspension de l'activité cérébrale *sañjñâ* et de l'activité nerveuse *vêdayita*.

Les mystiques ont quatre *dhyânas* conscients (1-4), puis quatre *âyatanas* (5-8), dont le dernier est, pour le réflexe intellectuel *sañjñâ*, le même état de repos que le quatrième *dhyâna* pour le réflexe nerveux, la *vedanâ* « perception », qui est le complexe *sukha-duḥkha* « jouissance-souffrance ».

Ces neuf états sont des *samâpattis*, où le monde extérieur ne compte pas, mais l'inconscience proprement dite n'appartient qu'au dernier, le *saññâvedayitanirodha*, lequel est assez semblable à la mort, puisque à la fin de son existence le

Bouddha, au témoignage du *Mahâparinibbânasutta*, dit : « les phénomènes sont périssables, n'en doutez pas un instant », ce qui fut ses dernières paroles, après lesquelles il passa dans le premier *dhyâna;* puis il passa successivement par tous les états, *dhyânas*, *âyatanas*, dans l'ordre 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Alors Ananda dit à Anuruddha : « Le Bienheureux s'est éteint *parinibbuta*. — Non, répliqua Anuruddha, qui connaissait les signes tangibles des états mystiques et des exercices dhyâniques du Bouddha, il est au neuvième état. » Alors, le Bienheureux abandonna ce neuvième état, pour redescendre toute l'échelle des *âyatanas* et des *dhyânas*, dans l'ordre inverse, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 ; puis il en recommença l'ascension, en partant du premier *dhyâna*, dans l'ordre 1, 2, 3, 4, mais il ne la termina pas, et il s'éteignit en sortant du quatrième état, le quatrième *dhyâna*, sans passer au cinquième état, qui est le premier *âyatana*.

La tradition regarde l'agonie du Bouddha comme un tour et un retour par les neuf états mystiques dans lesquels il se complaisait durant sa vie, et auxquels il ne voulut pas renoncer sans les éprouver une dernière fois; le neuvième constituait un état de léthargie; il trompa tous les disciples, sauf Anuruddha, qui connaissait les secrets de ces états; il avait été assez profond pour que le Bouddha ne rentrât pas dans la vie physique en s'entretenant avec ses fidèles, pour que sa vie, du moment où il eut prononcé les mots « les phénomènes sont périssables », se déroulât tout entière dans les arcanes de sa conscience.

Si le *Parinibbânasutta* attribue au Bouddha la maîtrise des neuf états mystiques *anupubbarihâra*, il n'en distingue pas moins formellement les quatre *dhyânas*, qui forment le commencement de la série, et les cinq dernières modalités, les quatre *âyatanas*, et le *saññâvedayitanirodha*, qui est la résultante de ces deux groupes de quatre états mystiques, et qui clôt leur série.

Il est visible que les *dhyânas*, dans la théorie bouddhique, sont les « exercices spirituels actifs », des actes de volition absolue, qui causent les états mystiques, qui créent les *âyatanas*, lesquels sont les « stades », ce qui correspond parfaitement à la signification étymologique de ces termes sanskrits; écarter le désir, dans le premier *dhyâna*, c'est bien créer le vide, l'espace indéfini, le néant, le premier *âyatana;* renoncer à l'action du raisonnement et du jugement, dans le second *dhyâna*, crée la connaissance indéfinie du deuxième *âyatana*, car, si l'on tient à parvenir à la connaissance parfaite d'une question ou d'une entité, il importe par-dessus tout de ne point s'attarder à un raisonnement et à des jugements qui sont dictés, la plupart du temps, par les opinions que l'on a reçues d'autrui, contradictoires, divergents, scolastiques; le renoncement à l'amour, du troisième *dhyâna*, amène fatalement au stade, à l'*âyatana*, où « rien n'existe plus », puisque l'amour est le principe de toute existence; écarter toute sensation, dans le quatrième *dhyâna*, aboutit fatalement à l'abolition intégrale de la conscience, de toute connaissance, de toute perception, dans le domaine de l'intellect comme dans celui des sens.

Les Musulmans ont profondément altéré la simplicité et la parfaite symétrie de cette doctrine, qu'ils ont compliquée à l'excès, par suite de la confusion qu'ils ont commise entre les stades, les *âyatanas*, les [illegible], et les existences, au nombre infini, des existences *bhava* du samsâra, et ce non-sens les a tout naturellement forcés d'augmenter dans la même proportion la quantité des efforts spirituels *dhyâna* qui préparent les stades de la perfection *âyatana:* sans compter que cette multiplication des stades les a conduits à faire étroitement dépendre l'un d'eux de l'un des états.

J'ai dit dans cet article, page 18, que les textes chinois ne parlent pas d'une

conversion totale et absolue au Manichéisme du royaume des Ouïghours, un peu avant 763, et qu'il ne faut voir dans cette prétendue manifestation religieuse qu'une hypothèse purement gratuite : l'on a, en effet, trouvé à Khotcho un pieu sur lequel se lit une inscription datée de l'an 768, laquelle célèbre l'édification d'un temple bouddhique dans cette ville; cet édifice, si l'on en croit le rédacteur de l'épigraphe, était le plus grand temple, le plus considérable de la ville; elle appelle les bénédictions du Tathagata sur le roi, la reine, les notables (*Mémoires de l'Académie de Berlin*, classe philologique, n° 3, 1915); d'où il appert que la conversion absolue de toute la nation ouïghoure au Manichéisme, en 768, est une pure invention.

(*Page* 55). Le syncrétisme gréco-égyptien s'explique d'ailleurs aisément. L'influence égyptienne fut très faible en Crète; elle se réduisit à l'emprunt de quelques formes; l'importance qu'on lui attribue, comme au Labyrinthe, est l'écho de la légende grecque; l'art crétois était d'une inspiration autrement précieuse que la technique égyptienne; il possédait les caractéristiques essentielles de l'art classique, sous une forme souple et nerveuse; quand les îles copièrent le modèle oriental, ce fut pour l'idéaliser, pour l'animer d'une vie intense, dans la mesure où les Ioniens transformèrent la sculpture babylonienne en celle des Achéménides; il n'y aucune influence égyptienne dans les objets crétois figurés dans les peintures pharaoniques; les Crétois imaginèrent la séparation des mots, et le zéro. L'invasion dorienne anéantit la civilisation mycénienne, qui s'était inspirée du Minoen, sous une forme inférieure, en négligeant la graphie; elle provoqua une rupture absolue entre le pré-Hellénisme et l'Hellénisme; les Doriens apportèrent du Nord une civilisation tout autre que celle de la Crète, le Dieu à la place de la Déesse Βριτόμαρτις [cf. Βραδάμανθος = Ῥαδάμανθυς, de βέλτ(-ιστος)]; leurs concepts étaient tout différents de ceux des Kifti (les Kaftor de la Bible, comme Ἐλπήνωρ, (φιλο-)πάτωρ, devenu, par métathèse, Κουρῆτ-ες, d'où Khereti, et Κρήτ-η), des Pélasges, dont le nom Πελασγός, doublet de Πελαργός, en égyptien Pelesa-ti (= Pele(g)sa-ti, avec la réduction de *gs* à *s*), est devenu chez les Juifs, *pileguesh*, à Argos, πάλλαξ, pour désigner la (courtisane) étrangère, aux robes à volants, et chez les Araméens, avec la réduction inverse de *gs* en *g*, *pélougah* « (l'étranger) qui sait écrire », l'arabe *fallouġ*. Les Doriens introduisirent en Achaïe le temple dorique, avec son toit en double pente et sa colonnade symétrique, complètement différent des formes crétoises; ils gardèrent seulement quelques formes minoennes, le tholos, parce qu'il avait été la sépulture des héros, la basilique à trois nefs du palais de Minos, qui devint la basilique romaine, par son syncrétisme avec la στοὰ βασιλική; ils ne gardèrent aucun souvenir de la plastique crétoise, de l'architecture mycénienne; ils allèrent chercher les prototypes de leur sculpture en Égypte et en Assyrie; ils avaient si complètement oublié l'écriture crétoise, que, vers 800, ils adoptèrent la graphie des Araméens; la littérature hellénique, jusqu'au v° siècle, ne connut que la poésie lyrique, qui venait du Nord, et la poésie épique, qui était ionienne, à l'exclusion de toute forme en prose, ce qui prouve que la civilisation, vers l'an 700, sortait des limbes.

Les Hellènes confondirent les rares souvenirs qui les rattachaient aux Kifti, avec ce qu'ils empruntèrent à Memphis, Haka-Ptah = Αἴγυπτ-ος, et à Κοπτός, près Thèbes; c'est ainsi qu'ils rattachèrent leur histoire à celle de l'Égypte, jusqu'au deuxième siècle avant J.-C., avec Cécrops, qui n'est point un pharaon, et qui porte un nom pré-hellénique, peut-être doublet de Κύκλωψ, comme Πέλοψ, μέροψ, ἔλοψ, Εὐρώπη, ἔρεβος, ces derniers issus du sémitique *'arab* « occi-

dent *e*, comme ἄνθρωπος, sk. *nr̥-pa-s* = (*a n*)*th rō-po s*, comme *nr̥* = ἀνήρ, ind.-europ. **nr̥-os*, sk. *nar-as*, hell. ἀ)ν(δ)ρ-ός.

D'où il suit que la civilisation grecque est née après 1200, tout entière dans la pensée des Achéens, qui survécurent au retour des Heraclides, et des Doriens, autour de quelques rares souvenirs pré-helléniques, et de l'emprunt de quelques rares formes a l'Orient, qu'il faut reporter au compte de la Crète, tout ce que les Hellènes attribuent à l'Égypte dans la légende du pré-Hellénisme.

E. Blochet.

LES FÊTES ET LES SAINTS
DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE

I. Avant-propos. — II. Les sources manuscrites. — III. La question posée.

I. Avant-propos.

L'origine du présent travail est une étude faite depuis longtemps sur un sujet mis au concours par l'Université de Saint-Pétersbourg pour encourager les étudiants dans les recherches scientifiques. La thèse était ainsi formulée : *Le synaxaire arménien dans la rédaction de Tserentz avec un aperçu historique sur les anciens recueils hagiographiques.*

Il en est sorti ce travail qui, présenté au concours, eut l'honneur d'être récompensé par la médaille d'or avec engagement d'être publié aux frais de l'Université (1).

Malgré cet accueil flatteur, notre étude ne put paraître et resta dans l'oubli. Dernièrement nous eûmes la bonne fortune de retrouver à Rome un ancien manuscrit arménien qu'on croyait perdu et qui constituait un document de grande importance. Ce fut pour nous l'occasion de penser à reprendre l'étude qui, n'ayant pas été publiée à son heure, paraissait déjà vieillie.

L'auteur du Synaxaire, Grégoire Tserentz, était originaire de la ville de Khlath, située sur le bord du lac de Van, et appartenait à la génération qui eut à relever le pays de ses ruines après la grande dévastation tartare de Timour. L'église montra une grande activité, créa une école d'études religieuses, dont les plus brillants représentants furent le docteur Jean

(1) Pour la thèse et la référence sur notre travail, voir l'Annuaire officiel de l'Université de Saint-Petersbourg de l'année 1899.

d'Orotn et ses deux élèves Grégoire de Tathev et Grégoire Tserentz.

Celui-ci a laissé quelque héritage littéraire, mais son œuvre principale reste, à juste titre, le synaxaire. Septuagénaire, l'humble moine fut assassiné dans son couvent par un Kurde cruel.

Le synaxaire de Tserentz a été imprimé en 1705 à Constantinople et réimprimé de nouveau dans cette même ville en 1728, où parut, à son tour, en 1831 le grand synaxaire. Un coup d'œil suffit à révéler la divergence existant entre cette édition et les premières. On se trouve en face de différentes rédactions. Pour définir l'œuvre de Tserentz par rapport à ses devanciers il faudrait examiner la riche collection des manuscrits du synaxaire.

La thèse nous obligeait à faire en même temps l'histoire des recueils hagiographiques qui avaient existé avant le synaxaire. C'est ce qui nous amena à rechercher l'origine du synaxaire et s'il n'existait point un prototype grec connu ou bien s'il était un produit local, issu des recueils arméniens? A cet effet, il fallait étudier les volumineux recueils, surtout ceux connus sous le nom général de Ճառընտիր, *tcharendir* (littéralement : discours choisis).

Les questions posées n'avaient été que légèrement touchées dans la littérature. De même chez les anciens auteurs on rencontrait plutôt des allusions vagues que des indications précises. Une exploration minutieuse devint donc nécessaire pour aboutir à des résultats précis.

L'hagiographie par sa nature étant destinée au service de l'église, il nous semblait naturel de commencer nos recherches en partant du calendrier ecclésiastique. Les premiers recueils devraient renfermer les textes au sujet des fêtes et des saints adoptés dans l'église arménienne. Il fallait ainsi étudier préalablement l'histoire du calendrier. L'idée, souvent répétée, que le calendrier actuel tel qu'il est remonte aux fondateurs de l'église nationale, est erronée. Le calendrier lui-même a subi l'évolution imposée par le temps.

Ainsi s'éclaircissait notre thèse dans ses lignes principales.

Les recherches ne tardèrent pas à démontrer que le calen-

drier actuellement en usage, dont la plus ancienne copie date de l'an 1287, forme un composé de trois calendriers différents dits : *տօնական*, *tonakan*, *հայադիր*, *haïadir* et *հռոմադիր*, *hromadir*, c'est-à-dire calendriers de fêtes, arméniens et romains (byzantins). Ils existaient jadis séparément et se sont fondus ultérieurement pour n'en former plus qu'un seul.

Les trois calendriers ont servi de fondement à trois recueils hagiographiques, dont chacun a été adopté par son contenu dans le calendrier respectif.

L'étude de ces recueils faite, on peut passer à celle de l'origine du synaxaire.

Pour le moment nous publions les recherches sur les calendriers et les recueils hagiographiques, ainsi que la discussion des questions annexes, concernant l'histoire et la littérature de l'église. L'étude consacrée au synaxaire sera publiée à part; sur les résultats on peut consulter le compte rendu paru dans la Revue de l'Orient Chrétien, 1921.

Le présent travail est principalement fondé sur les sources manuscrites dont nous nous sommes servi dans la bibliothèque d'Etchmiadsin et dans celle des PP. Méchitharistes à Venise et à Vienne.

II. Les sources manuscrites.

N° 169. Lectionnaire ancien chez les PP. Méchitharistes de Venise. Grand format, écriture onciale, erkathagir. Mémorial du restaurateur et relieur postérieur, un certain Zacchée :

Փառք քեզ ամենիշխան սիմակրա, ղմերթօ, օ թէոս, թանգրի, աստուած իմ քրիստոս որ հասուցեր զիս քոյով կարողութեամբ հասանել ի նորոգումն փտեալ կիսաճաշոցիս եւ ընծայել ի դուռն Յոհաննու վանից սուրբ Կարապետին, որ եւ նորոգեցաւ եւ կազմեցաւ ի թվիս ՌՃԺԹ ի կաթողիկոսութեան Յակոբայ Ջուղայեցւոյ եւ առաջնորդութեան վանացս Յոհաննու Յոհաննէս սրբազան րաբունապետի ձեռամբ Զաքէի :

« Gloire à toi, tout-puissant simakra, ghmerto, o théos, thangri, mon Dieu, Christ, qui m'as fait parvenir par ta puissance à réparer ce demi-lectionnaire pourri et (pouvoir)

l'offrir à ce couvent de saint Jean le Précurseur. Il fut réparé et relié de la main de Zacchée, l'an de l'ère arménienne 1119 (1670), sous le catholicat de Jacob de Djoulfa et sous le prieuré, de ce couvent de (saint) Jean, du saint évêque Jean. »

Les mots qui précèdent *աստուած* sont le tartare *thangliri*, le grec *o théos* et le géorgien *ghmerth*; le mot simakra m'est inconnu.

N° 285. Lectionnaire ancien, à Venise, grand format, écriture ronde, bolorgir; les pages ont 23 lignes. Quelques feuillets manquent. Mémoriaux des possesseurs ultérieurs, dont le plus ancien est placé après les leçons du lundi de la semaine sainte :

Փառք հօրն անձին... շնորհիւն Աստուծոյ եւ ողորմութեամբ նորին ես Տատուրս Յովաննիսի որդիս եւ կենակիցս իմ Գոմաճ խաթունս Գրերուն դուստրս ի հալալ արդեանց մերոց գնեցաք զսուրբ եւ զտիեզերալոյս ընթերցուածս յիշատակ մեզ եւ ծնողաց մերոց եւ տվաք զսա ոխփղ ի սուրբ տիկինն յիշատակ Տատուրիս եւ հօրն իմո Գրերայն եւ մօրն իմոյ Մամախաթունին եւ Տատուրի մօրն Խեղօքին եւ այլ ամեն ննջեցելոց մերոց եղաք յիշատակ ի սուրբ Տիկինն, որ ով որ ի յայն եկեղեցին կենա զայս գիրքս կարդա եւ զմեր մեղացն թողութիւն խնդրէ յԱստուծոյ : Եւ յատոյց ի ա̅ տարի ոչ մեք եւ ոչ մեր ազգականքն եւ աղբար եւ ոչ քոյր զաւկ չունի ի հետադայս գրոցս : Եղեւ գիրս ի թուին հայոց ՉՀԷ (= 1328) *եւ այս գիրս հաստատ է :*

Ես տէր Աւսամ երէցս Ներսէսի որդիս վկայ :

D'une autre main : *Ես Բերդատադիս կին զայս գիրքս ծախեցի Մխնեւոն երկցուն ի Է̅ ռպ, այլ ոչ ով զաւի չունէ : Ես Յովանէս ջուհակս վկայ եմ, ես տէր Աւագ երէցս վկայ եմ, ես Յովանէս երէցս վկայ եմ որ գրիս գրեցի :*

« Gloire au Père, sans commencement... Par la grâce de Dieu et sa pitié, moi, Tatour, fils de Jean, et ma femme, Khathoun (dame) Gomadj, fille de Grer, nous avons, de nos gains honnêtes, acheté ce saint lectionnaire qui répand sa lumière sur l'univers, pour la mémoire de nous et de nos parents

et l'avons donné en vakouf (1) à la sainte Tikin (Madone), en souvenir de Tatour et de mon père de Grer, de ma mère Mamakhathoun et de Khélok, mère de Tatour, et de tous nos défunts. Nous l'avons donné en souvenir à la sainte Tikin, pour que celui qui desservira cette église et lira dans ce livre, qu'il demande à Dieu la rémission de nos péchés. D'ici à mille ans, ni nous, ni nos parents, ni frère, ni sœur, n'aurons de réclamation à faire à l'avenir pour ce livre. Écrit l'an de l'ère arménienne 777 (= 1328). Cet écrit est approuvé.

Moi, Ter Oussam, prêtre, fils de Nersès, (suis) témoin. Moi, femme de Berdavag, ai vendu ce livre au prêtre Siméon à 60 pièces blanches (argent), que personne ne le conteste. Moi, Jean, tisseur, suis témoin; moi, Avag, prêtre, suis témoin; moi, Jean, prêtre, suis témoin; c'est moi qui ai écrit ce libellé. »

N° 898. Lectionnaire ancien à Etchmiadsin (N° 879 d'après Karenian). Grand format, écriture onciale sur parchemin; des feuillets manquent au début et à la fin.

N° 3. Lectionnaire ancien, chez les PP. Méchitharistes de Vienne. Grand format, écriture onciale; le scribe, Khatshanoum. Voir les détails dans Dashian, *Catalogue*.

N° 920. Lectionnaire à Venise; écriture ronde, pages 529, quelques feuillets restaurés au début et à la fin. Mémorial du prêtre Léon, restaurateur du manuscrit en 1539. Le scribe, Stéphane.

N° 1230. Lectionnaire copié en 1230, qui se trouve actuellement à Rome. Format 31 × 25, écriture ronde archaïque, à deux colonnes de 25 × 8 cent. Cahiers 33, numérotés *ա-լգ* (I-33), chaque cahier de 8 feuillets. Il manque : au Ier cahier, le premier feuillet; au IIe, le huitième feuillet; au Ve, le septième feuillet; au VIIe, le huitième feuillet; après le premier feuillet sont interposés quelques nouveaux feuillets en parchemin d'écriture récente; au VIIIe, le huitième feuillet; au XVIIe, du troisième au huitième feuillet; au XVIIIe, le

(1) Mot arabe qui désigne une propriété attribuée à une fondation religieuse.

premier et le deuxième feuillet; au XXIe, le cinquième et sixième feuillet; et au XXVIIe, le septième feuillet.

Les péricopes sont également numérotées ա-ճծը (1-158); le ճծզ primitif est corrigé par ճծը (156).

Le scribe est Grégoire. En l'an 1279 ce manuscrit a été offert à l'église arménienne de saint Matthieu à Perugia en Italie. Le mémorial de Cyriace et Grégoire Vekaïasser (le martyrophile) sera cité plus bas dans cette étude. Celui du scribe Grégoire est conservé dans la copie de Mékhithar, datée du commencement du XIVe siècle, et il est rédigé dans les termes suivants :

Փառք ամենասուրբ Երրորդութեանն եւ մի աստուածութեանն Հաւր եւ Որդւոյ եւ Հոգւոյն սրբոյ այժմ եւ միշտ եւ յաւիտեանս յաւիտենից ամէն : Բայց գրեցաւ աստուածային գանձս ի տաւնախմբութիւնս սրբոց մարտիրոսաց, ի թուականութեան Հայկազեան տումարի ՈՀԹ ի լեառն սուրբ Լուսաւորչին յանապատին որ կոչի Կաղոսի, հրամանաւ պատուական քահանայից Վարդանայ եւ Մարգսի որ են ի գաւառէն Եկեղեաց ի գեղջէն որ կոչի Բշխաս, եւ ձեռաւ անձեալ գծողութիւն սրբոց մարտիրոսացն եւ զսէր սրբոցն զերկիւղ ամենայն կարեաց ի բաց մերժեցաք եւ ստացաք զսա մեզ ի ժառանգութիւն եւ յիշատակ ամենայն զարմից մերոց :

Արդ աղաչեմք զամենեսեան որք աւգտիք ի սմանէ ուսանելով կամ կարդալով կամ աւրինակաւ յիշեցէք ի Քրիստոս որ աղաւթիւք սրբոց մարգարէից, առաքելոց եւ մարտիրոսաց ողորմեսցի եւ թողութիւն շնորհեսցէ Վարդանայ եւ Մարգսի եւ հաւր եւ մաւր իւրեանց Սոսթենեսի եւ ազգականն եւ հոգեւոր զաւակացն Եթանասի եւ Յովսեփայ քահանայից եւ պատանեկին Յուսկանն : Յիշեա Քրիստոս Աստուած ի քո արքայութիւնդ զՎարդան եւ զՄարգիս եւ զԳրիգոր եւ զԳորգ հարազատ եղբարք եւ զծնողս մեր զախկնացն եւ զկանանցն եւ զփեսայնին մեր զՄերձաւորս եւ զԹորոս եւ զՍիմանէս խնամին մեր :

Տէր Յիսուս ողորմեա գրողիս ի սմա եւ թողութիւն շնորհեա սոցա եւ ինձ Մխիթարայ որ զաւկս յիշատակս գրեցի, ողորմեա Տէր եւ քեզ փառք յաւիտեանս ամէն :

Աղաչեմք յիշել ի Տէր եւ զվերջին ստացողք գրոցս զսրբասնեալ քահանայքս զՅակոբ ծերունին եւ զԲասիլ զհոգեւոր որդին իւր զվերատեսուչք տանս Փերաժի եւ սպասաւորք սուրբ առաքելոյն եւ աւետարանչին Մաթէոսի ։

Յիշեցէք եւ զծնողազգեաց կրաւնաւորն Թռանդ զկազմող եւ զնորոգող գրոցս. յիշեցէք եւ զգրող սակաւ յիշատակիս եւ զամենայն եղբայրութիւնս ի բարին Քրիստոս եւ Աստուած յիշելոցս եւ յիշողացդ առ հասարակ ողորմեսցի ։

« Gloire à la sainte Trinité et à l'unique divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen. Ce trésor divin, pour la célébration des fêtes des saints martyrs, a été copié l'an de l'ère arménienne 679 (= 1230), à la montagne du saint Illuminateur, dans la solitude appelée Kapos, sur la commande des révérends prêtres Vardan et Sargis qui sont de la province d'Ekeleatz, du village appelé Ishokha, en considération de l'ascétisme des saints martyrs et de l'amour pour les saints, nous avons repoussé la crainte de toutes sortes de gêne et avons acquis ce livre pour notre héritage et pour la mémoire de toutes nos familles. Or, nous vous prions, vous tous qui profiterez de ce livre en l'étudiant ou en le lisant ou en le copiant, de vous souvenir de nous dans le Christ qui par l'intercession des saints prophètes, apôtres et martyrs aura pitié et accordera la rémission (des péchés) à Vardan et Sargis, à leur père et mère, Sosthanès et à leurs parents et fils spirituels les prêtres Athanase et Joseph et au jeune homme Houssik. Christ Dieu, souviens-toi dans ton royaume de Vardan, de Sargis, de Grigor, de Gorg propres frères et de nos sœurs les dames et épouses et de nos beaux-frères Ingnatios, Théodos et de notre parent (par alliance) Ohanès. Seigneur Jésus, aie pitié de ceux susmentionnés et donne-leur la rémission (des péchés) ainsi qu'à moi Mékhithar qui ai copié ce bref mémorial. Aie pitié, Seigneur, et gloire à Toi dans les siècles des siècles. Amen.

Nous vous prions aussi de vous souvenir dans le Seigneur des derniers acquéreurs de ce livre, les saints prêtres Jacob vieillard et son fils spirituel Basile, les supérieurs de la maison

de Perugia, et desservants (de l'église) du saint apôtre et evangéliste Matthieu.

Souvenez-vous aussi du religieux ascète Franc le relieur et le restaurateur de ce livre. Souvenez-vous aussi en bien de celui qui a écrit ce bref mémorial et de toute notre confrérie; que le Christ Dieu ait pitié de tous ceux dont on se souvient et de ceux qui s'en souviennent. »

Le vieillard Jacob, mentionné ci-dessus, est la même personne qui a commandé un manuscrit daté de l'an 1307, dont la description suit. Sur sa demande Mekhithar a écrit ce mémorial en même temps qu'il a dressé la liste des donations faites à l'église de saint Matthieu par des particuliers. C'est à cette époque qu'il copia également le mémorial du scribe Grégoire, le feuillet original étant bien usé.

Au revers du deuxième feuillet la seconde colonne restée vide porte le titre de la donation du roi Léon :

Լեւոն շնորհաւքն Աստուծոյ եւ աւգնութեամբն նորին թագաւոր ամենայն Հայոց, որդի հանգուցեալ արքային Հեթմոյ, վասն խնդրոյ Յոհաննիսի քահանայի, պարգեւեցաք զժամագիրս զայս իւր եկեղեցւոյն սուրբ Մատթէոսի աւետարանչին որ է, ի Փերուժ քաղաքի, յիշատակ մեր եւ նախնեաց մերոց ի թվականութեանս Հայոց Է. ՉԻԸ (= 1279).

Plus bas : *Յիշեցէք եւ զիս զՀեթում նուաստ սարկաւագ, ով սուրբ ընթերցողք եւ զեղբայրն իմ զՂուկաս քահանայ եւ զԱւշին սարկաւագ եւ որք յիշէք յիշեալ լիջիք ի Քրիստոս Յիսուս ի Տէր մեր որ է աւրհնեալ յաւիտեանս ամէն :*

« Léon, par la grâce de Dieu et par son aide, roi de toutes les Arménies, fils du défunt roi Héthoum, avons, sur la demande du prêtre Hovhannès, offert ce livre d'église à son église de saint Matthieu l'évangéliste, qui se trouve dans la ville de Perugia, en notre mémoire et en celle de tous nos ancêtres, l'an de l'ère arménienne 728 (= 1279). »

Plus bas : « Saints lecteurs, souvenez-vous aussi de moi, Héthoum l'humble diacre, et de mon frère le prêtre Luc et du diacre Ochine. Vous qui vous souvenez (de nous), le Christ Jésus, Notre-Seigneur, qui est béni éternellement, se souviendra de vous. Amen. »

Ces deux mémoriaux sont écrits de la même main que celui de Héthoum, ce qui prouve que la donation royale faite sur la demande du prêtre Jean (Hovhannès) lui a été remise par le diacre Héthoum.

Ce manuscrit avait été connu du savant méchithariste le P. Aucher; on le croyait perdu depuis. En 1921, pendant mon séjour à Rome, je l'ai recherché, aidé par le P. Abrahamian, et je l'ai retrouvé parmi des vieux livres entassés dans une des chambres de l'ancienne église arménienne, actuellement en possession des religieuses catholiques. Après avoir étudié le manuscrit, je l'ai confié au P. Abrahamian pour le conserver dans le séminaire arménien, près de l'église de saint Nicolas. Ce manuscrit est indiqué conventionnellement sous le N° 1230.

N° 2. Lectionnaire copié en l'an 1302, qui se trouvait également à la même place que le manuscrit précédent; il est marqué conventionnellement N° 2. Ce lectionnaire provient également de l'église de saint Matthieu de Perugia. Grand format, écriture ronde, pages 1-132; cahiers 20 *ա—ի* (1-20) de douze à quatorze feuillets. Il manque trois feuillets au premier cahier; deux feuillets au sixième; deux feuillets au septième; quatre feuillets au dixième; des feuillets manquent à la fin.

Ce manuscrit est copié d'après un bon manuscrit, et, parait-il, un original ancien. Signe distinctif : Il n'y a pas de commémorations de saints à partir de la fête des saints Pierre et Abésalome jusqu'au carême. Il y manque également les saints des samedis du carême. Ces derniers se trouvent ajoutés à la fin du manuscrit comme supplément.

La page 196 porte le mémorial du scribe Timothée :

Փառք համագոյ եւ միասնական Երրորդութեան Հօր եւ Որդւոյ եւ սրբոյ Հոգւոյն այժմ եւ միշտ եւ յաւիտեանս յաւիտենից ամէն ։

Յամի ՉԾԱ Հայոց թուականի յանկ ելեալ աւարտեցաւ աստուածախաւս մատեանս որ կոչի ընթերցուած ի պայծառութիւն սրբոց եկեղեցւոյ եւ ի լուսաւորութիւն մանկանց Սիոնի ։

Բայց արդ գրեցաւ սա ձեռամբ յոգնամեղ եւ անարհեստ գրչի եւ անարժան քահանայի Տիմաւթի ի խնդրոյ պատուական քահա-

նայի Յակոբայ աշխարհիս Իտալացւոց ի քաղաքս որ կոչի Փերուժ ընդ հովանեաւ սրբոյ աւետարանչին Մատթէոսի :

Արդ աղաչեմ զամենեսեան որ հանդիպիք յայսմ տառիս տեսութեամբ կամ ընթերցմամբ յիշեսջիք ի մաքուր աղաւթս ձեր զվերոյգրեալն զՅակոբ զվերատեսուչ տանս Հայոց, նաեւ զպատուելի քահանայ զԹորոս եւ զեղբայրն մեր Վարդան եւ զայլ միաբան եղբայրութիւնս եւ որք աշխատեալ են ի սմա, եւ որ յիշէ եւ ողորմի ասէ, գտցէ ողորմութիւն ի Քրիստոսէ Աստուծոյ մերոյ :

« Gloire à la Trinité coexistante et une, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles, amen.

L'an 751 (= 1302) de l'ère arménienne fut terminé et achevé ce livre divin, qui s'appelle Lectionnaire, pour la prospérité de la sainte Église et pour l'illumination des enfants de Sion.

Il fut copié de la main du scribe inexpérimenté dans l'art, chargé de péchés et indigne prêtre Timothée, à la commande du vénérable prêtre Hacob (Jacques), en Italie, dans la ville appelée Perugia, sous la protection de saint Matthieu l'évangéliste.

Or, je vous supplie, vous tous qui aurez l'occasion de voir ce livre ou de le lire, de vous souvenir dans vos prières pures du susmentionné Hacob, supérieur de la Maison arménienne, et de l'honorable prêtre Thoros et de notre frère Vardan ainsi que des autres membres de notre confrérie et de tous ceux qui ont collaboré à ce (livre); et celui qui se souviendra et dira : Kirié éleison, trouvera la miséricorde auprès du Christ, notre Dieu. »

N° 86. Lectionnaire à la Bibliothèque Nationale de Paris. Format 31×21 cent., écriture ronde, sur papier; point de date, probablement du XVIe siècle. Lectionnaire du type ordinaire en usage actuellement dans l'église; il a été copié sur un bon original et comporte quelques traits archaïques comme les indications des mois arméniens. Le scribe en est le prêtre Hacob (Jacques) : *Յակոբ գրիչ սուտանուն քահանայ* (Jacques scribe, indigne prêtre), fol. 224.

N° 5. Lectionnaire à la Bibliothèque des PP. Méchitha-

ristes de Vienne. (Voir description détaillée chez Dashian, *Catalogue*). Le manuscrit est mal conservé, les feuillets sont brouillés, la pagination paraît inexacte. En admettant que le manuscrit commence à Noël, il faudrait disposer des feuillets dans cet ordre : 1, 8, 9, 17, 18, 420, 421-429, 3, 4, 5, 13, 413-416, 2, 10, 11, 12, 7, 402-412, 6. 19, 20, 403-418, 14, 15, 16, 119, 420.

Le scribe est Jacques de Baberd(= Baïburd); date : XIIIe siècle, l'an 1223 ou 1263, d'après un mémorial postérieur à l'année **ՌՄԺԷ** (= 1217), ou **ՌՄԾԷ** (= 1257), ce livre avait alors 545 ans d'âge : *գիրքս այս եղեւ* ***ՇԽԵ*** *ամբեկան* ; par conséquent il a été écrit en 672 ou 712 de l'ère arménienne = 1223 ou 1263 A. D.

Il a un trait caractéristique : c'est qu'une partie des commémorations se trouve marquée au bas de la page, en marge, pour compléter celles qui se trouvent indiquées dans le texte.

N° 11. Lectionnaire ancien à la Bibliothèque Nationale de Paris. Grand format 33×29 cent., écriture onciale sur parchemin; chute de nombreux feuillets, actuellement 155 feuillets, brouillés et incorrectement paginés. Le feuillet initial porte un mémorial très important qui sera examiné dans le présent ouvrage.

N° 1532. Lectionnaire ordinaire chez les PP. Méchitharistes de Venise. Incomplet au début et à la fin; écrit en l'an 1423 par le moine Jean. Son mémorial, conservé en copie par un restaurateur, porte : *Փառք... աւարտեցաւ... այս տառս ձեռամբ յոգնամեղ Յովհաննէս աբեղայի ի նեղ եւ ի դառն ժամանակիս, որ սատակել սով եղեւ, որ ա̄ մոթ հացն դ̄ դրամ եղեւ եւ բազումք կաշի կերան ի թուականութեան ՊՀԲ* (= 1423) *եւ ի հոկտեմբերի Ե:* « Gloire... ce livre fut terminé par le moine, chargé de péchés, Hovhannès (Jean), à une époque dure et cruelle, car un modius (mesure) de pain a atteint le prix de 800 drachmes et bien des gens se sont mis à manger du cuir, l'an de l'ère arménienne 872 (= 1423), le 5 du mois d'octobre. »

Le manuscrit a été restauré pour la dernière fois en l'année

ՌՄԺԹ (= 1770) le 10 du mois de juin par un prêtre qui lui aussi s'appelait Jean.

N° 677. Calendrier, écrit en 1284, qui se trouve à Venise chez les PP. Méchitharistes. Ce manuscrit est un recueil contenant l'horarium, l'hymnarium, l'index des Évangiles et deux petits documents intitulés : *տօնէք ըստ հոռոմի ամսոց, տօնէք ըստ հայ ամսոց.* « fêtes suivant les mois romains (byzantins), fêtes suivant les mois arméniens ».

Le manuscrit est écrit par le scribe Martiros pour son frère Margar : *գրեցաւ աղօթամատոյցս ձեռամբ անարժանին բազմամեղ Մարտ(իրոս) եւ անարհեստ գրչի ի թուականութեան Հայոց ՉԼԳ* (= 1284) : *Ընկալ զսակաւ գիծս սիրելի եղբայր Մարգ(ար) եւ յիշեա ի տէր աղօթիւք եւ զսխալանաց անմեղադիր լեր :* « Ce livre de prières a été écrit de la main de l'indigne Martiros, chargé de péchés et inexpérimenté dans l'art de copiste, l'an de l'ère arménienne 733 (= 1284). Accueille, cher frère Margar, ces peu de lignes et souviens-toi (de moi) dans tes prières au Seigneur. Excuse les erreurs (du livre). »

N° 186. Calendrier daté de l'an 1287 qui se trouve chez les PP. Méchitharistes de Venise. Le manuscrit est un recueil de petites pièces : une liste des commémorations du synaxaire, il commence au 15 Navasard par l'épitre de Cyrille à Constance sur l'apparition de la croix, les leçons des apôtres et de l'évangile: la bénédiction des eaux de Basile le Cappadocien et finalement *տօնացոյց բովանդակ տարւոյ հայոց եւ հոռոմ ամսոց,* « calendrier pour toute l'année des mois arméniens et romains (byzantins) ». A la fin on lit : *ՉԼԶ գրեցաւ ձեռամբ Յովհաննու.* « en 736 (= 1287) écrit de la main de Jean ».

N° 241. Lectionnaire correspondant au calendrier romain (byzantin), *տօն սրբոց վկայից Քրիստոսի ըստ հոռոմայեցւոց ամսոց.* « fêtes des saints martyrs du Christ d'apres les mois romains (byzantins) », c'est-à-dire ne renfermant que les leçons pour les commémorations indiquées dans le calendrier romain. Le manuscrit, qui contient aussi le lectionnaire des fêtes, commence par la commémoration de Basile de Césarée.

Il n'est pas daté (voir description chez DASHIAN, *Catalogue*). Le manuscrit a été étudié par nous sur place.

N° 245. Lectionnaire de l'évêque Jean, frère du roi Héthoum. Il se trouve dans la Bibliothèque des PP. Méchitharistes de Vienne. Ce lectionnaire contient les leçons pour les trois calendriers; et il faut noter que le calendrier arménien est adapté au comput de Jean le Diacre (Sarkavag). Le manuscrit est écrit ou commandé par l'évêque Jean, *տեառն Յովհաննիսի արհիեպիսկոպոսի եւ տիեզերալոյս վարդապետի Արքաեղբաւր մեծ արքային Հեթմոյ փոխեցելոյն առ Քրիստոս*. « du seigneur Jean, archevêque et docteur illustre dans le monde, frère de roi, du grand roi Héthoum qui a trépassé au Christ ». Jean est mort en l'année 1289 et Héthoum en 1270; le manuscrit a donc dû être écrit en 1270-1289.

N° 224. *Տաւնական*, homiliaire festal, daté de l'an 1428, qui se trouve chez les PP. Méchitharistes de Vienne. Le manuscrit débute par la commémoration de Christophe le Cynocéphale, il est incomplet et endommagé, il y manque la partie qui fait suite à l'exaltation de la croix. Les commémorations entre la Pentecôte et l'Assomption font défaut. Le scribe est Karapet dont le mémorial dit : *Փառք... որ ետ կարողութիւն հասանել ի յետի գիծ ոսկեփոր տաւնականիս յաստուածաբնակ ուխտս որ կոչի Կոլուց վանք ընդ հովանեաւ սրբոյն Գրիգորի Լուսաւորչին եւ սուրբ նշանացն Քրիստոսի... գրեցաւ սա ձեռամբ նոյն տխմար Կարապետի եւ անպիտան գրչի յամի ՊՀԷ թուականի մերում տումարի* (= 1428). « Gloire... qui m'a donné la force d'arriver à la dernière ligne de cet homiliaire d'or, dans cette communauté habitée par Dieu, appelée le monastère de Koloutz sous la protection de saint Grégoire l'Illuminateur et des saints miracles du Christ; cet (homiliaire) a été écrit de la main du sot Karapet, pauvre copiste, l'an de notre ère 877 (= 1428). »

N° 919. *Ճառընտիր*, homiliaire, dans la Bibliothèque d'Etchmiadzin; écriture onciale sur papier; scribe, Mékhithar.

N° 916. *Ճառընտիր*, homiliaire à Etchmiadzin; écriture

onciale, daté de l'an 1687 ; les articles au nombre de 87 sont numérotés *ա-ձէ* (1-87). Scribe, le moine Rouben.

N° 17. *Ճառընտիր*, homiliaire de l'an 1221 à Venise chez les PP. Méchitharistes. Grand format, écriture ronde, à deux colonnes, sur gros papier ; quelques feuillets font défaut. Scribe Thaddée, écrit au couvent du saint Illuminateur près de la ville d'Erzindjan. La page 650 porte le mémorial du scribe : *Տէր Աստուած ողորմեա՛ հօր Պետրոսի եւ Սարգսի նուիրակի, զի հրամանաւ սորա գրեցաւ ի դուռն սուրբ Լուսաւորչին ի ՈՀԳ* (= 1221) *թուականիս.* « Seigneur Dieu, aide le père de Pierre et de Sargis le nonce, car c'est sur sa commande que (ce livre) fut écrit au couvent du saint Illuminateur en 673 de notre ère (= 1224). » Suit la note en lettres cursives : *զայս բան հաւատարմութեամբ փոխադրեցաք աստէն վասն զգուշութեան, զի մի ի հարթելն զմատեանս ի բաց հատանիցի.* « nous avons fidèlement reproduit ce passage en cet endroit pour qu'en reliant le livre il ne soit coupé ».

En marge de la page 176 : *ի թու՟ Հայոց ՉԳ* (= 1255) *միաբանեցաւ սուրբ Լուսաւորչիս պարոն Քրիստոսատուր Վասլին որդի, որ յամէն ամի յամենայն ժամ այս աղօթից մասնակցի ի տօնի սուրբ Արիստակիս* <*ի*> *եւ Գրիգորիսի.* « l'an de l'ère arménienne 701 (= 1255 il a été convenu avec le seigneur Christosatour, fils de Vasil, qu'il viendrait chaque année au couvent du saint Illuminateur pour participer aux prières le jour de la commémoration des saints Aristakès et Grigoris ».

N° 175. Recueil des commentaires du lectionnaire. Format moyen 21×14 cent.; écriture ronde archaïque, pages 278 *ա—մհը* (1-278), 24-25 lignes par page. Il contient :

1. *Մեկնութիւն ընթերցուածոց զոր արարեալ է տեառն Գրիգորիսի Արշարունեաց քորեպիսկոպոսի, ա-ճղբ* : « Commentaire des leçons faites par Grigoris des Archarounis, chorévêque, pp. 1-192. »

2. *Հատուցումն երախտեաց պատարագութեամբ ճաշոց յանդիմանութեան նորին առ նոյն, ճղը-մէ.* « Reconnaissance des bien-

faits par l'inanité du djachotz, blâme du même au même, pp. 192-207. »

3. *Տեառն Յովհաննիսի իմաստասիրի Հայոց կաթողիկոսի յաղագս կարգաց եկեղեցւոյ Քրիստոսի, մէ–մկէ* ։ « Discours de Hovhannès le catholicos des Arméniens sur les ordres de l'église du Christ, pp. 207-267. »

4. *Մովսեսի քերթողահօրն Հայոց վարդապետի եւ իմաստասիրի յաղագս կարգաց եկեղեցւոյ բացայայտեալ ի շնորհաց Հոգւոյն սրբոյ, մկէ–մհը*. « Discours de Moïse le rhéteur le docteur arménien et le philosophe, sur les ordres de l'église expliqués par les grâces du Saint-Esprit, pp. 267-278. »

5. *Սամուէլի Կամրջաձորեցւոյ յաղագս տաւնից տէրունականաց*. « Discours de Samuel de Kamourdjatzor sur les fêtes du Seigneur. »

6. *Մաքսիմոսի փիլիսոփայի եւ մարտիրոսի եթէ ոյք նշանակմունք սրբոյ եկեղեցւոյ ըստ աստուածայնոցն ժողովմամբ կատարեալք զեանելն, ա–լթ*. « Maxime le philosophe et martyr : Quelles sont les significations de la sainte Église. »

A la page 278, après l'article de Moïse, se trouve le mémorial du possesseur (du livre) Georges : *զԳէորգ տառապեալ եւ տրուպ զվերջինս յորդիս եկեղեցւոյ զստացող սուրբ գրոցս որ բովանդակեալ ունի յինքեան զխորհուրդս տաւնից տէրունականաց զոր սրբոց հարցն մերոց ոգեշահ աշխատութեամբ բացայայտեցաւ ի սրբոյն Գրիգորիսէ եւ Յովհաննիսէ իմաստասիրէ եւ Սամուէլի վարդապետի շարագրեցաւ ի քարտիսիս, ով ընթերցող, յիշեցես ողորմութեամբ զՄեղրս մեղաւոր* ։ « Georges l'affligé et l'humble, le dernier des fils de l'Église, le possesseur de ce saint livre, qui renferme le sens des fêtes du Seigneur, faites avec une ferveur édifiante par nos saints pères, saint Grégoris et le philosophe Hovhannès, et couché sur le papier par le docteur Samuel, ô lecteur, souviens-toi avec pitié de Meghrik, pécheur. »

On voit par ce mémorial que le possesseur devait être le moine Georges, surnommé Meghrik, abbé bien connu du couvent de Trazark en Cilicie. Comme Meghrik est mort en 1113, le manuscrit a dû être écrit avant cette date.

N° 1-2. *Ճոնական*, homiliaire, dans la bibliothèque des

PP. Méchitharistes de Vienne. Ce manuscrit nous est parvenu divisé en deux parties, reliées séparément, dont la première va de Noël à la sixième semaine du carême, la seconde, du carême à la fin de l'année. Les derniers articles 127-139 n'ont pas de rapport direct avec l'homiliaire.

Le mémorial du scribe Stéphane n'est conservé qu'en partie : *Փառք ամենասուրբ Երրորդութեանն . . . որ ետ կարողութիւն իմոյ տկարութեանս հասանել ի վերջին գիծս սուրբ եւ փառաւորեալ տաւնականիս* : « Gloire à la très sainte Trinité... qui a donné la force à ma faiblesse d'arriver aux dernières lignes de ce saint et magnifique homiliaire. »

La date n'est point connue, elle est avant l'an 1506, car dès ce temps il existait déjà une note. (Voir la description détaillée chez DASHIAN, *Catalogue*.)

N° 917. *Ճառընտիր* <*տօնական*>, homiliaire festal, à Etchmiadzin, daté de l'an 1201 : grand format, écriture onciale. Le scribe, Georges. Il y manque les 15 premiers articles. La numération des articles n'est guère correcte chez Karénian.

N° 920. *Հրաշափառ տօնական*, « magnifique homiliaire festal », daté de l'an 1456, à Etchmiadzin; le scribe, le prêtre Matthieu; lieu, le Haut-Noravank.

N° 110. *Ճառընտիր տօնական*, homiliaire festal, à la Bibliothèque Nationale de Paris, écrit en l'an 1194. Grand format, écriture onciale à deux colonnes, 55 cahiers, chacun de 12 feuillets, en tout 598 feuillets. Le manuscrit a été copié en 643 de l'ère arménienne (= 1194), sous le catholicat de Grégoire le Jeune, au village de Nelkouk, près de Divrik. La commande en fut faite par le prêtre Constantin et par Lucas au scribe Stéphane; les enlumineurs sont Pierre et Grégoire.

Le principal mémorial dit : *Փառք* <*քեզ Աստուած*> *անսահման սուրբ Երրորդութեանն յաւիտեանս յաւիտենից, ամէն :*

Բազում բաղձանաւք եւ բերկրալից սրտիւ եկի բերել մաւր իմոյ հաւատոյ, այսինքն քեզ, կաթողիկէ սուրբ եկեղեցի, դնաղելի եւ պչոյժ ախորժելի զգերապայծառ դայս հոգեւոր մարգարիտ, զոր հոգեւոր վերադիտողացն աստուածարեալ հարցն արանցն աստուածասիրաց աստուածեղէն իմաստութեամբ Հոգւոյն սրբոյ ձրիւք, իբրեւ զգործաւէր մեղու, ամբարեալ հաւաքեցին ի հոգեւոր

սեննակս գծագկագարդ վարդապետութիւն աստուածաբանութեամբ անշարժութեամբ հաւատոց անարատ խոստովանութեամբ համագոյ Երրորդութեան եւ բովանդակ տնաւրէնութեան մարմնացելոյ Բանին, բազմութեամբ ձաւիցս որ կան արձանագրեալք հաստատութեամբ հաւատից ընթերցուածոց գրութեան, տաւնական տաւնից տէրունականաց եւ խաչակիր վկայից եւ սրբոց առաքելոց եւ մարգարէից, բովանդակեալ ի ծննդենէն Քրիստոսի մինչեւ ի յաւարտումն բովանդակ տարոյն, որ է կատարումն ընթերցուածոց տաւն սրբոց առաքելոցն որդոցն Որոտման լի եւ լի, հոյծ եւ պատարուն, լուսայեղձ եւ բազմաժողով որով բարգաւաճեալ լուսաւորին ընդհանուր ծնունդք որովայնի քո, այսինքն ազգին քրիստոնէութեան բոլոր սեփ ողեշահ մխիթարութեամբ, անկապուտ ճոխութեամբ, զմայլեալ ի մեծութենէ սորա նորոգին փառաց ի փառս եւ քում փեսայացեալ Բանին գոհութեամբ հանապազ վերընծայեն զաւրհնութիւն :

Արդ զսորա բազմազան պայծառութիւնս տեսեալ աստուածազարդ եւ գերամաքուր հոգեւոր հայրն Կոստանդեա, որ ըստ աստուածութեան եւ աղքատասիրութեան նմանեալ հաւր մերոյ նախնոյն Աբրահամու անարատ եւ անխափ եւ ամբասբասք քաղաքավարեալ ի մարմնի որ ի սուրբ աւազանին ներկացաւ զհին մարդն այլ ամեննեւին ոչ ապականացուցեալ, սա յորդորական սրտիւ յոյժ ցանկացող եղեալ եւ զնա գրեալ ի յիշատակ իւր եւ ծնողաց իւրոց : Տէր Յիսուս գրեսցէ զանուանս նոցա ի գիր կենացն յաւիտենից :

Արդ եղեւ գրաւ գրութեան սորա ի թուաբերութեան Հայոց ի ՈԽԳ, ի հայրապետութեան Տեառն Գրիգորի Հայոց կաթողիկոսի <ի> մանկական տիոց Տղայ կոչեցեալ, յեպիսկոպոսութեանն Տեառն Թէոդորոսի առ ասհմանաւք անմատոյց բերդիս որ կոչի Տիւրիկի ի գեաւղս որ յորջորջի Նեգկուկ. եւ կատարեցաւ ձեռամբ իմով տառապեալ եւ յոգնամեղ եւ տխմար գրչի Ստեփանոսի, որ յաւժարութեամբ սրտի եւ անվեհեր փութով գրե<ց>ի, որ մեծաւ աշխատութեամբ գործ ի ձեռն առեալ ջանացայ եւ յաւարտումն ածի, եւ ես անարժան այսմ աստուածական սպասաւորութեան չ<ան> զանձամբ առեալ կատարեցի ոչ իմով զաւրութեամբս, այլ զաւրացուցչին իմոյ Քրիստոսի եւ առաջնորդութեամբ Հոգւոյն սրբոյ :

Արդ աղաչեմ զամենեսեան որք աւգտիք ի սմանէ՝ զստացող_ գրոյս զՍտեփանոսն եւ զՂուկաս վերջատակի արժանի արարէք, որ բազում աշխատութեամբ կատարեցին ի պէտս գրոյ ի սկզբանէ մինչեւ ցկատարումն սորին, եւ զայլ եղբարս իւր զհօղեւորսն զամենեսին միաբանեալ_ աշխատանէք, որ բարի կամաւք եւ քրիստոսական բաղձանաւք հաւանեալ_ կամաւ սոցին ի սպասաւո-րութիւն սուրբ եկեղեցւոյ, զԳրիգոր, զՄատթէոս եւ զՅակոբոս եւ զկին սմն բարեպաշտ որ եղեւ ստացօղականութեան գրոցս. անուն սորա Եփիմէ, փոխեցիք ի Քրիստոս : Եւ զսա զսատակեալս զվերջացաւղս յամենեսեան զՄանիփանոս զրիչ եւ որ միանգամ անձամբ աշխատեցան եւ որք <յա> ստուք եղեն, զամենեսեան սրտի մտաւք փոխեցիք ի Տէր, որք ընթեռնուք եւ լուսաւորիք ի սուրբ սպասուկրանացս, զսատակեալ_ աշխատաւորք սորա միաբան հայցեցէք ի Քրիստոսէ զթողութիւն մեղաց մերոց եւ հասանել_ անպատում պարգեւացն խոստացելոց ընդ ճշմարիտ աշխատաւորսն որ վասն Քրիստոսի աշխատեցան, զի թէպէտ եւ մեր աշխատու-թիւնս սակաւ է քան այլ_ սրբոցս, սակայն յաւժարութիւն փափաքման քան զնոցայն առեալ_ բերէ <ին եւ> ինքն Քրիստոս որ ամենից պարգեւատուն է զձեզ_ եւ զմեզ_ փոխեսցէ ի ժառանգութեան Հաւրն երկնաւորի եւ Սրբոյ միածնի եւ Հոգւոյն սրբոյ, այմ, ամեն, եղիցի, եղիցի :

Տէր Աստուած, ողորմեա Մանիփանոսի, որ զաւրինակն իւր ետ եւ գրեցաք : Տէր Յիսուս գրեսցէ զնա ի գիր կենաց յաւիտենիս, ամէն :

D'une autre main : Եւ զծաղկօղս_ սորա զՊետրոս եւ զմիա-բան իմ զԳրիգոր փոխեցիք ի Քրիստոս, եւ որ փոխէք փոխեալ_ լինիք եւ զուք առաջի Քրիստոսի, ամէն : Եւ թէ վասով (վասն) ղինով կամ խազով մի մեղադրէք զի անմար էի եւ ոչ էի այլ_ արարեալ_ :

Cette dernière note appartient à l'enlumineur Pierre et est rédigée en arménien vulgaire. La dernière phrase veut dire « Pour les couleurs (ղին au lieu de գոյն) et les lignes ne me blâmez point, puisque j'étais sans expérience (littéralement : sot), je n'en avais pas encore fait. » (C'est le premier travail).

« J'apporte avec grand désir et contentement de cœur à ma

mère la Foi, c'est-à-dire à toi, sainte église universelle, cette superbe, très enviée, illustre perle spirituelle que nos chefs spirituels, les pères revêtus de Dieu, hommes théophiles, ont avec sagesse divine et dons de l'Esprit-Saint, à l'instar de l'abeille laborieuse, butiné et rempli ces cellules spirituelles, des fleurs de la théologie avec fermeté de foi, et confession immaculée au sujet de la Trinité coexistante, de l'économie entière du Verbe incarné, et dans de nombreux articles qui se trouvent insérés (dans ce livre) dans une ordonnance de leçons établies sur la foi, pour les fêtes du Seigneur à célébrer ainsi que pour (les fêtes) des martyrs qui ont porté la croix, des apôtres et des prophètes, dans un ensemble parfait à partir de la Nativité du Christ jusqu'à la fin de l'année entière. C'est-à-dire jusqu'à la fête des saints apôtres les fils du Tonnerre, des articles abondants, serrés, complets, nourrissants, lumineux, tirés de nombreux ouvrages, par lesquels progressent et s'éclairent toutes les générations de tes entrailles, c'est-à-dire toutes les nations chrétiennes, par la consolation spirituelle, la richesse qui ne peut être dérobée, et ravies de sa grandeur, elles se renouvellent de gloire en gloire en rendant avec grâces quotidiennement et bénédiction à ton fiancé le Verbe de Dieu.

Notre père spirituel, très pur et revêtu de Dieu, Constantin, vu la multiple clarté (de ce livre), lui qui par son amour de Dieu et de pauvreté a ressemblé à notre père l'ancêtre Abraham, en menant une vie corporelle pure, sans blâme et sans reproche, lui qui s'était dépouillé, dans les saints fonts baptismaux, de l'ancien homme et ne s'était jamais souillé; lui, d'un cœur zélé et d'un désir ardent fit copier (ce livre) en sa mémoire et en celle de ses parents. Que le Seigneur Jésus inscrive leurs noms dans le livre de la vie éternelle!

Or, ce livre fut achevé l'an de l'ère arménienne 643, sous le patriarcat de Grigoris, catholicos des Arméniens, surnommé le Jeune, à cause de son âge jeune, et sous l'épiscopat de Théodore, aux abords de la forteresse inaccessible appelée Tivrik, dans le village dit de Nelkouk. Il fut achevé de ma main, moi le malheureux, chargé de péchés et sot scribe Stéphane, qui l'ai copié d'un cœur zélé et d'une ferveur

intrépide. J'ai entrepris ce travail avec beaucoup de peine et l'ai mené à sa fin. Bien qu'indigne de ce service divin, je l'ai entrepris et l'ai achevé non pas par ma propre force, mais par celle de mon Christ qui m'a fortifié et sous la conduite du Saint-Esprit.

Or, je vous prie, vous tous qui tirerez profit de ce livre, daignez vous souvenir de leurs possesseurs Constantin et Lucas, qui ont contribué avec beaucoup de peine aux besoins de ce livre du commencement jusqu'à la fin; en même temps (souvenez-vous) de leurs autres frères spirituels qui y ont tous contribué laborieusement, avec bonne volonté et ferveur chrétienne pour accomplir leur désir (de Constantin et de Lucas) au service de la sainte Église : Grigor, Matthieu, et Pierre, et une dame pieuse qui fut <la cause> de cette entreprise dont le nom est Euphimé; souvenez-vous d'elle dans le Christ. Vous qui lisez et vous éclairez des saints préceptes, souvenez-vous aussi de moi, malheureux, qui ai terminé ce livre, le dernier de tous, le copiste Stéphane, ainsi que de tous ceux qui ont travaillé à ce livre et qui m'ont encouragé, souvenez-vous de cœur et d'esprit dans le Christ de tous ceux-là qui ont travaillé ensemble, et demandez au Christ la rémission de nos déches et pour que nous atteignions les promesses ineffables qui ont été promises aux véritables travailleurs, qui ont travaillé pour le Christ. Car, bien que notre travail soit mince en comparaison de celui des autres saints, la ferveur et le désir que nous y avons apporté n'est pas inférieur au leur; et lui, le Christ, qui comble tous de ses bienfaits, se souviendra de vous et de nous dans l'héritage du Père éternel, du Fils unique et du Saint-Esprit. Oui, amen, ainsi soit-il, ainsi soit-il.

Seigneur Dieu, aie pitié de Stéphane qui a donné son exemplaire dont nous avions tiré copie. Que le Seigneur Jésus l'inscrive dans le livre éternel, amen. »

D'une autre main : « Moi, enlumineur Pierre et mon confrère religieux Grigor, souvenez-vous de nous dans le Christ, et vous qui vous souvenez de nous, vous serez présents au souvenir du Christ. Amen. Quant aux couleurs et aux lignes ne me blâmez point, car j'étais sans expérience (littéralement sot) et n'en avais pas encore fait d'autre. »

Cinquante-deux ans après, le manuscrit fut acheté par un certain Téran de Hani, qui a laissé une note en marge de la page 130 : *յանուն Հաւր, յանուն Որդոյ, յանուն Հոգոյն սրբոյ ես Թերանս Հանեցիս որ գնեցի ի յիմ աշխատանաց զխանձլիս (զնախանձելիս?) պատմագիրքս Վարթերին աւգնականութեամբն յիշատակ ինձ եւ ծնողաց իմոց եւ Վարթերին եւ ծնողաց իւրոցն եւ դրի ի սուրբ Գրիգոր եւ տուի զսուրբ Սարգսի զաւուրն զպատարագն Վարթ<եր>ին որ իսկի չխափանի ու երէց որ ի սուրբ Գրիգոր կենայ եւ զգիր անփութ առնէ, նա յինքն ջնջեսցի ի դպրութենէ կենաց եւ նզովի ի հայրապետացն եւ ի մարտիրոսացն եւ ի առաքելոց եւ ի քառասնից : Գրեցի ի թվիս Հայոց ՈՂԵ. հաստ :*

« Au nom du Père, au nom du Fils, au nom du Saint-Esprit, moi, Téran de Hani, ai acheté avec le produit de mon travail ce livre enviable d'histoire avec le concours de Varter, pour mon souvenir et celui de mes parents et pour celui de Varter et de ses parents, et l'ai offert à (l'église de) saint Grégoire; j'ai attribué la messe du jour de saint Sargis à Varter, que celle-ci ne soit point supprimée et que le prêtre qui dessert (l'église de) saint Grégoire, s'il ne prend point soin de ce livre, soit lui-même effacé du registre de la vie et anathématisé des patriarches, des martyrs, des apôtres et des quarante (saints de Sébaste). J'ai écrit ceci l'an de l'ère arménienne 695 (= 1246) et l'ai confirmé. »

N° 111. *Տօնապատճառ*, causa festorum, à la Bibliothèque Nationale de Paris; format 33 × 24 cent.; écriture ronde. Le scribe, Constantin, dont la note fol. 351 dit :

Բաց Տէր զդուռն ադին դրախտին,
ազնուական քո ծառային,
համեստարան փարդապետին,
կոչեալ անուամբ Կոստանդին.
արժանացոյ եւ ընդ նմին,
մոնց քոին աւագատին,
զատարատ զրիչ եւ զվերջին :

« Ouvre, Seigneur, la porte du paradis éden

à ton serviteur noble,
le docteur au verbe modeste,
appelé de nom Constantin.
Avec lui, rends aussi digne
de l'entrée dans ta chambre nuptiale
le copiste indécis, le dernier (de tous). »

Il y manque le mémorial principal du scribe; mais celui d'un restaurateur, en 1355, porte, fol. 365 :

Սա է սկիզբն աստուածային տօնից տէրունականաց ծննդեան և սքանչելագործութեան և չարչարանաց և թաղման և փրկագործ յարութեան և համբարձման և սուրբ Հոգւոյն իջման, և աս-տուածակերպութեան և կենսատուակ խաչին և գլխաւոր առաքելոց և ամենայն վկայից և բաւանդակ ամենայն աստուածագոր-ծութեան :

Ի թվ. ՊԴ, ի հայրապետութեան տեառն Մխիթարայ և ի թագաւորութեան Հայոց Կոստանդնի [illegible] ի և յեպիսկոպոսութեան հիւսիսականութեան նահանգիս տեառն Ստեփաննոսի ի գաւառիս Սուրխաթ որ և Ղրիմ կոչի, ընդ հովանեաւ սուրբ Աստուածածնի և այլ սրբութեանցս որ աստ կան և սուրբ գերեզմանիս Աւետիք վարդապետի որ և ատ հրեշտակ էր ի մարմնի. ✝ ՉՂԸ թուին Հայոց :

« C'est le commencement des fêtes divines du Seigneur, de sa naissance, de ses miracles opérés, de sa passion, de sa sépulture, de sa résurrection salutaire, de son ascension, de la descente du Saint-Esprit, de sa transfiguration et de la Croix vivifiante, des principaux apôtres, de tous les martyrs et de toute la théourgie.

En l'année 804 (= 1355), sous le patriarcat de Méchithar, sous le règne de l'Arménie de Constantin, sous l'épiscopat dans la région septentrionale de Stéphanos, dans la province de Sourkhath appelée également Crimée, sous la dédicace de la sainte Vierge et d'autres lieux saints qui se trouvent ici et de la sainte tombe du docteur Avétik qui fut un ange dans un corps, ✝ l'an 798 de l'ère arménienne (= 1349).

N° 103. *Տօնապատճառ*, causa festorum, à la Bibliothèque Nationale de Paris, copié en 1800 par le moine Karapet origi-

naire de la ville de Sivas. L'ouvrage est l'œuvre de la plume de Jean d'Erzenka, ainsi que l'atteste le mémorial de l'auteur, heureusement conservé par les copistes.

Շնորհիւ ողորմութեանն Աստուծոյ կարօտս եւ սուրբ հարց եւ եղբարց եւ յամենայն եկեղեցւո մանկանց աղօթից խնդրողս նուաստ Յովհաննէս Եզնկայեցի բազում ժամանակս ի յոլով օրինակաց հաւաքեցի զգիրքս զայս, որ է պատճառ տօնից տէրունականաց, նախ յերիս գիրս հաւաքեցի եւ ապա յերիցն ետու գրել եւ ի մինս յայս ժողովեցի եւ աւանդեցի զսա եկեղեցւոյ մանկանց յօգտութիւն եւ լուսաւորութիւն : Արդ որք ընթերցմամբ շահիք կամ որք գաղափար առեալ գրէք, գրեցէք եւ զայս բան յիշատակ ի վարձ վաստակոյն մեր . . .

« Par la grâce de la pitié de Dieu, moi, qui ai besoin des prières des saints pères, des frères et de tous les enfants de l'église et qui les sollicite, moi l'humble Jean d'Ezenka, j'ai pendant longtemps recueilli de nombreux exemplaires, ce livre-ci, qui est la causa festorum du Seigneur. Je l'ai d'abord condensé en trois livres, puis de ces trois, je l'ai fait copier en celui-ci unique, et l'ai légué aux enfants de l'Église pour leur profit et éclaircissement. Or, vous qui en profitez soit par la lecture soit par copie en le prenant comme texte, copiez également ce passage du mémorial, ce sera la récompense de notre labeur... »

Malgré ce témoignage authentique, le copiste Karapet dit dans son mémorial que l'ouvrage est de Jean de Gandzac, et que c'est par erreur qu'il est attribué à Jean d'Erzenka :

Փառք . . . գաղափարեալ աւարտեցաւ սրբազնմար մատեանս Տօնապատճառ սիրալի ոսկիաբանութեանն Յոհաննու Գանձակեցւոյ ի Տիգրանակերտ քաղաքի, այն է Տիարպէքիր, ի թուականութեանս մերում ՌՄԽԹ յաջողութեան տեառն Եփրեմի քաջաբարոյ վարդապետի երկասէր ձեռամբ տեառն կարապետի վարդապետի Սեբաստացւոյ հարազատ եղբօր վերոյգրեալ վկաի եւ հոգեծին որդւոյ տեառն Յօհաննու արքեպիսկոպոսի Համտանեցւոյ բազմերախտի մեծանուն վիտասպետի Ամասիոյ եւ մարզո-

ւանու տիրախնամ քաղաքացն յետ երից ամաց զկնի վախճանելոյ նորին յիւրակերտ եւ ի չքնաղաշէն վանս Մարզուանու ։

« Gloire... La copie de ce saint livre Tonapatchar d'une éloquence admirable, de Jean de Gandzak, a été terminée dans la ville de Tigranakert, c'est-à-dire Diarbékir, l'an de notre ère 1249 (= 1800), sous le pontificat de Ephrem le docteur et prédicateur éminent, par la main studieuse du docteur Karapet de Sébaste, propre frère du pontife susmentionné et fils spirituel de Ter Jean l'archevêque de Hamadane, le prélat méritant et de grande renommée qui gouverne Amassia et Marzouan, les villes confiées aux soins du Seigneur, trois ans après sa mort dans le couvent de Marzouan merveilleusement construit par lui-même. »

Le dernier copiste, le moine Karapet, a tort dans son assertion arbitraire. Rien ne justifie son soupçon. L'ouvrage a été vraiment rédigé par Jean d'Erzenka, ainsi que l'atteste le mémorial cité plus haut; et de plus, une série d'articles qui dans ce même ouvrage portent son nom :

Յովհաննիսի Երզնկայեցոյ արարեալ յարմարութիւն բանից յաղագս Դաւթի մարգարէի. p. 10.

« Discours adapté par Jean d'Erzenka au sujet du prophète David. p. 10. »

Ի մեկնութենէ սրբոց վարդապետաց յարմարեալ Յովհաննիսի Երզնկայեցոյ. p. 815.

« Extrait des commentaires des saints docteurs fait par Jean d'Erzenka, p. 815. »

Հռիփսիմեանց, քաղեալ համառօտեցի նուաստ Յովհաննէս Երզնկայեցի. p. 733.

« Au sujet des Vierges Hripsimées, que j'ai recueilli en abrégé, moi, humble Jean d'Erzenka, p. 733. »

Սրբոյն Գրիգորի Հայոց Լուսաւորչի. կարճառօտեալ Յովհաննիսի Երզնկայեցոյ, p. 741.

« Au sujet de saint Grégoire l'Illuminateur des Arméniens, (homélies) abrégées, par Jean d'Erzenka, p. 741. »

L'erreur commise par le moine Karapet pourrait s'expliquer par l'influence de Tchamtchian, III, 275, lequel au sujet d'un *Տօնապատճառ*, Tonapatchar, publié à Constantinople en 1728 sous le nom de Grégoire Archarouni, émet l'opinion que son véritable auteur serait Jean de Gandzak. Le copiste Karapet en a conclu que l'ouvrage en cause étant également un Tonapatchar, serait à attribuer au même auteur Jean de Gantzak. Ce n'est qu'une erreur, car nombre d'auteurs ont traité le même sujet sous le titre de *Տօնապատճառ*, Tonapatchar.

N° 311. Recueil de pièces diverses à la Bibliothèque Nationale de Paris, écrit sur papier, en petit format. Il contient es articles suivants :

Տեառն Ներսիսի Հայոց կաթողիկոսի ասացեալ հանելուկս :

« Devinettes dites par Ter Nersès le catholicos des Arméniens. »

Յիշատակ սուրբ հայրապետացն որ ժողովեցան ի Կ. Պօլիս. երանելոյն սուրբ վարդապետին Պաւղոսի իմաստասիրի Տարաւ-նոյ (restituer *Տարաւնոյ*) *ասացեալ ընդդէմ ժողովոյն Քաղկեդոնի :*

« Commémoration des saints pères qui se réunirent à Constantinople. Discours du bienheureux saint docteur Paul le philosophe de Taron contre le concile de Chalcédoine. »

Նիկիոյ սուրբ ժողովոյն եւ սատակմանն Արիոսի :

« Sur le saint concile de Nicée et de la ruine d'Arius. »

Վասն սիւնհոդոսին որ յԵփեսոս եւ կործանման Նեստորի. սուրբն Ստեփաննոս մեծ վարդապետ եւ արքեպիսկոպոս Սիւնեաց, որ զՆիւսացւոյն գիրս... թարգմանեաց : Հակաճառութիւն ընդդէմ այնոցիկ որք զմի եւ զանբաժանելի բնութիւն Որդւոյն Աստուծոյ մարմնին յանդգնաբար քակեն :

« Au sujet du synode d'Éphèse et de la ruine de Nestor; par saint Stéphanos le grand docteur et archevêque de Siunik qui a traduit les livres... de (Grégoire de) Nyssé. Controverse avec ceux qui osent audacieusement désunir la nature une et indivisible du Fils de Dieu. »

Սկիզբն և պատճառ ընթերցուածոյն Յակոբայ ասացեալ, fol. 208.

« Commencement et cause de la leçon, par Hacob, fol. 208. »

Սարկաւագ վարդապետի. որք մոլորին ի թուոյ, fol. 217.

« Ceux dont l'erreur provient du comput, par le docteur Sarkavag, fol. 217. »

N° 172. *Կանոնագիրք*, recueil de canons, à la Bibliothèque Nationale de Paris. Voir la description des manuscrits *apud* MACLER, *Catalogue*.

N° 32. Recueil de pièces diverses, chez les PP. Méchitharistes de Vienne. Voir DASHIAN, *Catalogue*.

N° 315. *Սարգիս-Գիրք*, livre de Sargis, voir DASHIAN, *Catalogue*.

Quelques autres manuscrits, qui nous ont été utiles, seront mentionnés dans l'ouvrage-même.

N° 900. Manuscrit grec à la Bibliothèque Nationale de Paris.

III. LA QUESTION POSÉE.

En l'an 1198, le jour de l'Épiphanie, jour solennel du couronnement de Léon, premier roi arménien de la Cilicie, le pape Célestin III et l'empereur Henri VI qui avaient envoyé la couronne, crurent possible d'imposer au nouvel élu une condition qui peut paraître étrange : que les Arméniens consentissent « à célébrer les fêtes du Seigneur et celles de tous les saints aux jours où elles tombent », s'adaptant ainsi au rite romain. Telle aurait été la récompense pour la couronne.

La proposition rejetée, le roi arménien aurait été menacé

« d'une forte contribution en or, en argent et en pierres précieuses (1) ».

Bien avant encore, cette question des saints avait inquiété les souverains byzantins. D'après une légende, Nicéphore Phocas, ce seigneur arménien sur le trône de Byzance (963-969), ayant appris que les Arméniens ne pratiquaient point l'orthodoxie et ne célébraient point la Nativité du Seigneur ainsi que les commémorations des saints aux jours indiqués, aurait projeté une expédition militaire contre les Arméniens. Mais l'évêque de Nicée étant intervenu, la situation fut sauvée grâce à l'influence de ce prélat sur le trop fervent souverain, et Nicéphore, qui s'était déjà avancé en Bythinie, regagna la capitale (2).

Ce récit que nous ont conservé les auteurs arméniens ne paraît être qu'une fiction sans valeur historique ; cependant il cadre bien avec le portrait du monarque que la mort atteignit lisant les saintes Écritures.

Le même zèle pour l'orthodoxie se manifeste chez un autre Arménien, l'apostat Isaak. Après avoir déserté à l'ennemi, ce serviteur du Christ ne se gêna point de se faire passer pour le catholicos arménien et exposa un traité contre ses compatriotes. Dans ses accusations ce pseudo-catholicos blâmait les Arméniens, entre autres « de ne point reconnaitre les commémorations des saints ». Parfois, dans les paroles mêmes d'un renégat aigri il est permis de chercher quelque grain de vérité (3).

A notre époque, on a peine à concevoir la ferveur avec

(1) Կիրակոս. Պատմ. էջ. 75. տաւնել զտաւն Տեառն եւ ամենայն սրբոց յորում աւուր եւ հանդիպի. ապա թէ ոչ առնիցէք, հրաման ունիմ այնչափ գանձս առնուլ ի ձէնջ ոսկւոյ եւ արծաթոյ եւ ականց պատուականաց :

(2) Սմբատայ սպարապետի տարեգիրք : Մատեան առ թագաւորն Նիկիփոռ այլազգի կրաւնէրն եւ չարախօս եղեն առ նա վասն Հայոց եթէ Հայք ոչ ունին ուղղափառ հաւատս եւ ոչ կատարեն զօր Ծննդեան Քրիստոսի եւ ոչ զտաւնախմբութիւն սրբոց :

N'est-ce pas un écho altéré du fait que l'empereur Nicéphore, après la prise d'Antioche, avait emmené avec lui à la capitale le patriarche jacobite Jean VII pour une controverse avec le patriarche Polyeucte ?

(3) Isaaci Magnæ Armeniæ catholici, *Oratio invectiva adversus Armenos*, Migne, *P.G.*, CXXXII, pp. 1153-1257. Cet ouvrage a également été publié sous

laquelle nos ancêtres du Moyen Age prétendaient mêler la politique internationale à la simple manifestation du culte des martyrs.

D'ailleurs, ils ne sauraient à leur tour comprendre certains mobiles de la politique contemporaine si étrangère à l'humanité chrétienne.

Les martyrs dans l'histoire de l'église sont comparables aux héros de l'histoire politique. Ce sont des guerriers qui ont lutté pour la liberté de la conscience, gage principal de la vie spirituelle, et qui ont, de leur sang, cimenté les fondements de l'église. En récompense de leur mérite l'Église les a revêtus de l'auréole de sainteté en célébrant chaque année leur commémoration, le jour de leur martyre.

Le cycle des saints à vénérer ainsi que le mode de leur commémoration n'a pas été établi d'un seul coup. Des siècles passèrent avant que les églises aient réglé, chacune pour elle, le culte des martyrs. L'uniformité du rite ne fut élaborée que beaucoup plus tard.

L'église arménienne suivit à cet égard une ligne indépendante et cultiva son propre système de célébration des saints et des fêtes en général.

Les prétentions des souverains de l'occident, à l'égard du roi arménien Léon, prouvent que le système arménien différait de celui de l'église latine et qu'il consistait en ce qui encore aujourd'hui est en pratique dans l'église arménienne.

Dans d'autres églises, à part la Pâque et les fêtes qui en dépendent, toutes les autres fêtes et les commémorations sont, une fois pour toutes, fixées de sorte qu'elles sont à célébrer invariablement le même jour de l'année, assigné dans le calendrier.

L'église arménienne a adopté un tout autre principe : nombre de jours, environ 150, sont réservés au jeûne et à la pénitence et n'ont point de fêtes; nombre de jours sont assignés aux fêtes du Seigneur; de sorte qu'il ne reste plus que 150 jours environ pour la commémoration des saints.

le nom du moine Philippe. MIGNE, *P.G.*, CXXVII, col. 880. Il est considéré comme étant l'œuvre de Jean de Cyzique. La question demande une étude spéciale. Nous le citons sous le nom du pseudo-catholicos Isaak.

C'est entre ces trois sortes d'offices que se répartissent les jours de la semaine : le mercredi et le vendredi sont jours de jeûne et de pénitence; le dimanche est consacré aux fêtes dominicales; et les autres quatre jours à la commémoration des saints. C'est pourquoi les commémorations des saints sont classées non pas suivant les mois, mais d'après les jours de la semaine.

Par suite de la variation de la fête de Pâque, comme nous allons voir, les intervalles de temps qui admettent les fêtes, changent et entraînent la modification du calendrier.

On est ainsi obligé de procéder chaque année au redressement du calendrier conformément au jour de Pâque.

Ce système, nous le trouvons déjà en usage au XIIe siècle. A partir de la fin de ce siècle et sous la pression de l'église latine ont surgi des discordes dans la hiérarchie arménienne. Le parti qui recherchait le rapprochement avec l'église occidentale avait pour inspirateur l'éminent évêque et orateur Nersès de Lambron. Passionné pour les mœurs de l'occident, parfois même au détriment des traditions nationales, il s'engagea, entre autres, à réformer le calendrier en vue de fixer les fêtes. Comme le dit son biographe : il déclara admissible de faire fête tous les jours, quel que soit le jour où la fête tombe, et que ceci serait dans la tradition des saints pères, tradition tombée en désuétude par la paresse et par l'ignorance, ce dont il fut blâmé de la part des gens non avertis (1).

On voit que les partisans de la réforme invoquaient les traditions des pères en affirmant qu'il ne s'agissait que de leur restitution. Les adversaires, qui ne partageaient pas ce point de vue, étaient qualifiés d'ignorants.

Nersès de Lambron a échoué dans son entreprise novatrice, et ceux qui l'ont suivi plus tard n'ont pas eu davantage de succès. Cependant la question si leur innovation était légitime

(1) *Յայսմաւուրք Անաւարզացւոյ.* 14 *Յուլիս : ... կարգեաց յամենայն աւուրսն առնել զատօնսն յորում եւ պատահի ըստ աւանդութեանց սուրբ հարցն, որ ի ծուլութենէ եւ յանգիտութենէ անփոյթ լեալ էր. վասն որոյ բամբասեալ լինէր ի տգիտաց :*

ou non est restée ouverte. On est encore aujourd'hui à se demander si les réformistes avaient raison d'en appeler à l'autorité des ancêtres?

Répondre à la question posée veut dire examiner l'histoire du calendrier arménien, son origine et son développement.

Pour accomplir un tel travail il fallait se plonger dans la littérature exclusivement manuscrite. La recension des codes, dont nous nous sommes servi, a été donnée plus haut.

Le Code N° 677 de la bibliothèque des PP. Méchitharistes de Venise contient deux calendriers. Dans l'un, les commémorations des saints se trouvent arrangées sur les mois romains (byzantins), dans l'autre, sur les mois arméniens. Les premiers s'appellent *horomadir;* les seconds, *haïadir*.

On trouve aussi des lectionnaires qui sont basés sur ces calendriers, c'est-à-dire qu'ils contiennent les commémorations dans l'ordre requis par chacun de ces deux calendriers, mais qui sont accompagnés de péricopes ou leçons tirées de l'Écriture sainte.

A côté de ces lectionnaires on en rencontre aussi un autre, d'un type différent, plus ancien, qui ne renferme que les fêtes du Seigneur avec un nombre restreint de saints.

Cela nous porte à croire qu'il existait un troisième calendrier, qui a servi de base à ce dernier lectionnaire. Nous l'appelons calendrier տօնական, tonakan « festal ».

Parmi les recueils connus sous le nom général de ճառընտիր, tcharentir, « discours choisis », il y en a qui correspondent exactement au calendrier festial, tandis que d'autres paraissent être conformes aux calendriers romain et arménien respectivement.

Quel était donc le rapport de ces trois sortes de calendriers entre eux et celui de l'ensemble avec le calendrier actuel? C'est le problème à résoudre dans la présente étude.

Quelques savants PP. Méchitharistes avaient eu connaissance de certains de nos documents. Déjà en 1782 le haïadir avait attiré l'attention du Père Askérian (1). Les anciens lection-

(1) P.V. Askérian : *Մշտնջենաւոր պարզատումար* (*Calendrier perpétuel*). 1782. Venise.

naires avaient été connus du Père Aucher, l'auteur de *La vie complète des saints* (1). Il fait souvent allusion à « quelques anciens calendriers et lectionnaires ». Dans l'avant-dernier volume de son ouvrage, il aborde la question de l'origine des livres d'offices, mais il n'aboutit à aucune conclusion. C'est à l'époque de Grégoire l'Illuminateur que le Père Aucher prétend faire remonter le commencement des institutions ecclésiastiques arméniennes. Il estime comme principaux auteurs de ces institutions les saints Sahak, Mesrob et Jean Mandakouni, et c'est à ces noms même qu'il rattache le calendrier haïadir. Selon le même savant l'achèvement de l'ordonnance générale, suivie ensuite d'une revision des livres d'offices, aurait été accompli par Grégoire le Martyrophile et par Nersès le Gracieux (Schnorhali).

L'exposé du Père Aucher n'est point tout à fait exact, ni même complet en tant qu'il essaye de tracer d'une façon sommaire les étapes par lesquelles l'église arménienne a passé progressivement.

L'étude du calendrier tonakan accompagné du haïadir et du hromadir jette le jour sur l'histoire du culte des fêtes et des saints dans l'église arménienne.

(*A suivre.*)

Prof. N. A DONTZ

(1) P.J. AUCHER, Վարք սրբոց լիակատար (*Vie complète des saints*). Venise, 1810-1814.

ORDRE DU BAPTÊME ET DE LA CONFIRMATION DANS L'ÉGLISE ÉTHIOPIENNE

En 1548-1549 Tasfā-Ṣeyon édita le Nouveau Testament éthiopien. L'édition a deux parties. La première partie, imprimée en 1548, contient les Évangiles, l'Apocalypse, les Épitres catholiques, l'Épitre aux Hébreux, les Actes des Apôtres et le Missel éthiopien. Elle a pour titre : *Testamentum Novum cum Epistola Pauli ad Hebraeos tantum, cum Concordantiis evangelistarum Eusebii et numeratione omnium verborum eorumdem. Missale cum benedictione incensi, cerae, etc. Alphabetum in lingua gheez, id est libera quia a nulla alia originem duxit et vulgo dicitur chaldaea. Quae omnia Fr. Petrus Ethyops auxilio piorum sedente Paulo III Pont. Max. et Claudio illius regni imperatore imprimi curavit. Anno salutis MDXLVIII.* La seconde partie, imprimée en 1549, contient les autres Épitres de saint Paul et la traduction latine du Rituel éthiopien du Baptême et de la Confirmation. Cette traduction a pour titre : *Modus baptizandi, preces et benedictiones quibus Ecclesia Ethiopum utitur, cum sacerdotes benedicunt puerperae una cum infante ecclesiam ingredienti, post quadragesimum puerperii diem. Item orationes quibus iidem utuntur in sacramento Baptismi et Confirmationis. Item Missa qua communiter utuntur, quae etiam canon universalis appellatur nunc primum ex lingua chaldea sive aethiopica in latinam conversae.*

Lorsque Grañ, au commencement du XVIe siècle, envahit l'Éthiopie et incendia les églises, les couvents et les bibliothèques, Tasfā-Ṣeyon, « fils spirituel », c'est-à-dire disciple de Takla-Haymānot, dut quitter le monastère de Dabra-Libānos. Il alla à Jérusalem. Il vint ensuite à Rome. Il était accompagné de deux frères de son couvent Tanse'a-Waled et za-Šellāse. Il emportait, dans l'intention de les éditer, plusieurs livres éthiopiens qu'il avait sauvés du pillage. Érudit d'une très vive

intelligence et d'une grande puissance de travail, Tasfā-Ṣeyon connaissait parfaitement la langue, la littérature et la liturgie ge'ez. La traduction latine qu'il a faite du Rituel éthiopien du Baptême et de la Confirmation mérite d'être réimprimée. Non que Tasfā-Ṣeyon soit un latiniste au sens actuel du mot ; mais il a su traduire avec une rigoureuse précision le meilleur texte connu du Rituel du Baptême et de la Confirmation, de sorte que sa traduction fait encore autorité.

Au cours de recherches entreprises avec Mgr Eug. Tisserant à la Bibliothèque Vaticane, j'ai reconnu dans le manuscrit Vatican éthiopien n° 1 (fol. 122-fol. 113) le texte ge'ez que Tasfā-Ṣeyon a traduit en latin. C'est ce texte ge'ez, inédit jusqu'à présent, qui est publié aujourd'hui dans la *Revue de l'Orient chrétien*. Il est suivi de la traduction latine de Tasfā-Ṣeyon.

Par ailleurs il y a trois éditions du Baptême. Ce sont :

1° E. Trumpp, *Das Taufbuch der aethiopischen Kirche*, texte éthiopien et traduction allemande, Munich, 1878.

2° M. Chaîne, *Rituel du Baptême*, texte éthiopien et traduction latine, dans *Bessarione*, t. XVII, fasc. 1, 1913 (1).

3° ዝንቱ ፡ መጽሐፈ ፡ ጥምቀት ፡ ወመጽሐፈ ፡ ክርስትና ። ዘንግሥተ ፡ ነገሥታት ፡ ዘውዲቱ ፡ ወለቱ ፡ ለዳግማዊ ፡ ምኒልክ ፡ ንጉሠ ፡ ነገሥት ፡ ዘኢትዮጵያ ። *Le livre du Baptême (de Notre-Seigneur) et le Livre du Baptême chrétien (édités) par la reine des rois Zawditou, fille de Ménélik II, roi des rois d'Éthiopie*, Addis-Abéba, 1917 [1925]. — Dans cette dernière édition le መጽሐፈ ፡ ክርስትና, le *Livre du Baptême chrétien*, c'est-à-dire le Rituel du Baptême proprement dit, ne commence qu'à la page ፷፭ (65). Il est précédé du መጽሐፈ ፡ ጥምቀት ፡ ዘይትነበብ ፡ በወርኃ ፡ ጥር, *Livre du Baptême (de Notre-Seigneur) qui est lu au mois de Ṭer* (2) et du ትምህርተ ፡ ኅቡኣት, *Doctrina arcanorum*.

Le texte de la présente édition du Baptême et de la Confir-

(1) M. Chaîne, *Rituel de la confirmation et du mariage*, texte éthiopien et traduction latine, dans *Bessarione*, t. XVII, fasc. 2, 1913.

(2) Cf. C. von Arnhard, *Liturgie zum Tauf-Fest der aethiopischen Kirche*, München, 1886. — Dans l'Église éthiopienne la fête du Baptême de Notre-Seigneur, qui n'est autre que l'Épiphanie, se célèbre le 11 Ṭer (18 Janvier).

mation a été comparé à celui de l'édition de M. Chaîne. Les variantes consignées sont le résultat de cette collation.

Nous n'avons pas toujours respecté l'orthographe du manuscrit Vatican éthiopien n° 1. Nous avons rejeté certains archaïsmes : ኣ au lieu de አ et ኍ au lieu de ኩ. v. g. : እግዚኣብሔር, በእንቲኣነ, ዚኣሁ, ይኍን, ጸሐፍኍ, እኍዩ. etc. Nous n'avons pas non plus suivi la ponctuation qui est souvent arbitraire : emploi du *naquet* après les prépositions inséparables ለ :, በ :, እም : et scission de divers mots : ተፋቅሮ : ተ, ኢየሩ : ሳሌም, etc. En ce qui concerne la traduction latine de Tasfâ-Ṣeyon nous avons pris même liberté envers l'orthographe de quelques mots et surtout envers la ponctuation.

Il y a lieu de faire les remarques paléographiques suivantes : la voyelle *o* du ሎ est fixée sans pédoncule au sommet de la haste droite et affecte la forme d'un demi-cercle; les lettres ዐ, የ, ዩ, ጸ, ፀ sont anguleuses; la haste gauche du ዘ est incurvée; les chiffres ne sont pas munis des traits horizontaux supérieur et inférieur.

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 25 Avril 1928.

TEXTE DU MANUSCRIT VATICAN ÉTHIOPIEN N° 1

ORDRE DU BAPTÊME.

(V. 122 r° a) በስመ : አብ : ወወልድ : ወመንፈስ : ቅዱስ ።

መጽሐፈ : ጥምቀት : ቅድስት ።

ወገብሩ : ጸሎተ : ንብረተ : እድ : ላዕለ : እሙ : ወሕፃን : እምድኅረ : ንጽሕት : እምፃዕለት : ወትበውእ : ቤተ : ክርስቲያን ። ወይነብብ : ካህን : ላዕሌሃ : ጸሎተ : አኰቴት : ወየዐጥን ።

ወእምድኅሬሁ : ይብል : ዘንተ : ጸሎተ ።

እግዚአብሔር : አምላክነ : አኃዜ : ኵሉ : አቡሁ : ለእግዚእነ : ወመድኃኒነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ፈጣሬ : ዓለማት : ዘገበርከ : ልደተነ : አንተ : እግዚእ : አዘዝከ : ለሙሴ : ገብርከ : (V. 122 r° b) በውስተ : ሕግከ : ወመሀርከ : ሥርዐተ : ንጹሐ : ዘይደሉ : ለኵ

ሉ ፡ ብእሲት ፡ እንተ ፡ ትወልድ ፡ ከመ ፡ ትትገነስ ፡ ሕዳጠ ፡ መዋዕለ ፡ ዘሠራዕከ ፡ ሎን ፡ ከመ ፡ ኢይቅረብ ፡ ኀበ ፡ ቅድሳቲከ ፡ አላ ፡ ይትዓቀብ ፡ ከመ ፡ ይድኅና ። ወከማሁ ፡ እግዚኦ ፡ ንስእለከ ፡ ኀበ ፡ ኂሩትከ ፡ ወናስተበቍዐከ ፡ በእንተ ፡ አመትከ ፡ እገሊት ፡ እንተ ፡ ዐቀበት ፡ ሥርዐተከ ፡ ወፈተወት ፡ ትባዕ ፡ ውስተ ፡ ቅዱስ ፡ ማኅደርከ ፡ ወትስግድ ፡ ቅድመ ፡ ታቦትከ ፡ ቅድስት ፡ ወትፈቅድ ፡ ትትመጠው ፡ ምስጢረከ ፡ ቅዱሰ ፡ ማኅየዊ ፡ ዘይሁብ ፡ ሕይወተ ። ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ ፡ ኀበ ፡ ኂሩትከ ፡ አመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ (V, 122 v° a) ባርክ ፡ ለአመትከ ፡ እገሊት ፡ በዛቲ ፡ ሰዓት ፡ ወአግዕዛ ፡ እምኵሉ ፡ ርኩስ ፡ ነኪር ፡ ዘያርኅቅ ፡ እምጽርሕከ ፡ ቅዱስ ፡ ወረስያ ፡ ትንግኢ ፡ እምስጢርከ ፡ ቅዱስ ። ወከማሁ ፡ እግዚኦ ፡ ዝንቱኒ ፡ ሕፃን ፡ ንኡስ ፡ ዘተወልደ ፡ እምኔሃ ፡ ባርክ ፡ ወቀድሶ ፡ ወአዕንዮ ፡ ወሀቦ ፡ ኀይለ ፡ ወክድኖ ፡ ወአብጽሖ ፡ መጠነ ፡ አካል ፡ ወይኩን ፡ ፈራሄ ፡ ወይብዛኅ ፡ በስምረትከ ፡ ቅዱስ ፡ ወዕቀቦ ፡ ወአጽንዖ ፡ በሀይማኖት ፡ ርትዕት ፡ በተስፋከ ፡ ወሰላምከ ፡ ወፍቅርከ ፡ በዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ዘለከ ፡ ይደሉ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ (V, 122 v° b) ወእኮቴት ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወትቀብኦሙ ፡ ለብእሲትኒ ፡ ወለሕፃን ፡ ቅብአ ፡ ቅዱሰ ፡ ፍጽሞሙ ፡ ይቀብኦሙ ፡ ወይብል ፡ አንብሮ ፡ እድ ፡ ወትትሜጠው ፡ እምስጢረ ፡ ቅድሳት ።

በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ።

መጽሐፈ ፡ ቅድስት ፡ ጥምቀት ።

ወትብል ፡ መዝሙረ ፡ ዘ፶ ፡ ወጸሎተ ፡ አኰቴት ፡ ወየዐጥን ፡ ወየኀትት ፡ አስማቲሆሙ ፡ ለእለ ፡ ይጠመቁ ፡ ወይጼሊ ፡ ላዕሌሆሙ ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ፡ ጸልዩ ።

ወይብል ፡ ካህን ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ።

እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘአጽንንከ ፡ ሰማያተ ፡ ወወረድከ ፡ ውስተ ፡ ምድር ፡ ዘቃሉ ፡ ይሰጥቅ ፡ ኰኵሐ ፡ (V, 123 r° a) ወይበልሕ ፡ እምነ ፡ ሰይፍ ፡ ዘተሀውኩ ፡ ማያተ ፡ በቅድሜሁ ፡ ወጐዩ ፡ በድኅሬሁ ፡ ፈውሶሙ . ለእሉ ፡ አግብርቲከ ፡ እለ ፡ ቦኡ ፡ ውስተ ፡ ትምህርትከ ፡ አርእዮሙ ፡ ፍኖተ ፡ ዘይደልዎሙ ፡ ከመ ፡

ይሑሩ ፡ ባቲ ፡ ወምርሖሙ ፡ በጸጋ ፡ መንፈስከ ፡ ቅዱስ ፡ ዘሃይማኖት ፡ ወጸግቦሙ ፡ ስርየተ ፡ ኃጢአቶሙ ። ወሀቦሙ ፡ ጸጋከ ፡ ይርከቡ ፡ ፈውሰ ፡ እምኃጣውኢሆሙ ፡ ዘየማስን ፡ ወይኩኑ ፡ ድልዋነ ፡ ለቅድስት ፡ ጥምቀትከ ፡ እንተ ፡ ይእቲ ፡ ዳግሚት ፡ ልደት ፡ ዘሃይማኖት ፡ ወይርከቡ ፡ መንፈሰ ፡ ቅዱሰ ፡ ከመ ፡ ይርአዩ ፡ ሀቢየ ፡ ውብናሁ ፡ ወጽንዐ ፡ አእምሮተከ ፡ ወይ (V, 123 r° b) ሰብሑከ ፡ ኦአምላክነ ፡ እስመ ፡ ለከ ፡ ይደሉ ፡ ስብሐት ፡ ወለአቡከ ፡ ኄር ፡ ወለመንፈስከ ፡ ቅዱስ ፡ ማሕየዊ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡

ጸሎት ፡ ላዕለ ፡ እለ ፡ ይጠመቁ ።

ይብል ፡ ዲያቆን ፡ ጸልዩ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

ኦእግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ ፡ ኀበ ፡ ኂሩትከ ፡ ኦመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ በእንተ ፡ እሉ ፡ አግብርቲከ ፡ እለ ፡ ይትመሀሩ ፡ ተማህሎሙ ፡ ወኵሎ ፡ ተረፈ ፡ ጣዖት ፡ አርኅቅ ፡ እምኔሆሙ ፡ ወአሰስል ፡ እምልቦሙ ። ሕገከ ፡ ወፍርሀተከ ፡ (V, 123 v° a) ወትእዛዘከ ፡ ወጽድቀከ ፡ ወሥርዐተከ ፡ ቅድስተ ፡ ሢም ፡ ውስተ ፡ ልቦሙ ፡ ወረስዮሙ ፡ ድልዋነ ፡ ይለብዊ ፡ ኀይለ ፡ ቃልከ ፡ ዘይትመሀሩ ፡ ወበጊዜ ፡ ርቱዕ ፡ ይርከቡ ፡ ሕጽበተ ፡ ዘዳግም ፡ ልደት ፡ ለስርየተ ፡ ኃጢአቶሙ ፡ ወማኅደረ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ በጸጋሁ ፡ ለዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ዘለከ ፡ ወሎቱ ፡ ወለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ስብሐት ፡ ወእኂዝት ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወትእኅዝ ፡ ሙዳየ ፡ ለቅብእ ፡ በእዴዊከ ፡ ወትጼሊ ፡ ውስቴቱ ፡ ወትብል ፡ ከመዝ ።

እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወመድ (V, 123 v° b) ኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ቃል ፡ ዘተሰብአ ፡ በእንቲአነ ፡ ወበእንቲአነ ፡ በመዋዕለ ፡ ጲላጦስ ፡ ጰንጠናዊ ፡ ሐመ ፡ ወነአምን ፡ ተአምኖ ፡ ሠናየ ፡ ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ ፡ ኀበ ፡ ኂሩትከ ፡ ኦመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ፈኑ ፡ ኀይለከ ፡ ቅዱሰ ፡ ዲበ ፡ ዝንቱ ፡ ዘይት ፡ ወይኩን ፡ ዘይተ ፡ ለንጽ

ሕ ፡ ለተቃውሞ ፡ ለዘ ፡ ኵሉ ፡ ዘይትቃረን ፨ አሜን ። ወኵሉ ፡ ዕልወተ ፡ ወኵሉ ፡ ሥራዩ ፡ ወኵሉ ፡ አምልከ ፡ ጣዖት ፡ ወኵሉ ፡ ምግባረ ፡ እኩዩ ፡ አሜን ፡ ይግባእ ፡ ድኅረ ። አሜን ። በኀይሉ ፡ ለዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ለከ ፡ ይ (V, 121 r° a) ደሉ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ለዓለም ፡ አሜን ።

ጸሎት ፡ ላዕለ ፡ ዘይት ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ፡ ጸልዩ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ ፡ ኀበ ፡ ኂሩትከ ፡ አመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ዘአንተ ፡ ባኅቲትከ ፡ አምላክ ፡ ጻድቅ ፡ ምስለ ፡ ዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ወምስለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ከመ ፡ ነጽሮ ፡ ትነጽር ፡ ዲበ ፡ ዝንቱ ፡ ዘይት ፡ ወትረስዮ ፡ ዘይሰዕር ፡ ኵሎ ፡ አጋንንተ ፡ ወኵሎ ፡ ሥራዩ ፡ ወኵሎ ፡ ሰገለ ፡ ወ (V, 124 r° b) ኵሎ ፡ ጣዖተ ፡ ወልጦ ፡ ወረስዮ ፡ ቅብአ ፡ ንጹሐ ፡ ይረስዮ ፡ ለነፍስ ፡ ይእመን ፡ በኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘሎቱ ፡ ምስሌሁ ፡ አቡሁ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ስብሐት ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ቅባእ ፡ ፍጽሞ ፡ ወእንግድዓ ፡ ወመታክፊሁ ፡ ወልበ ፡ ወእራኅ ፡ እደዊሁ ፡ እንተ ፡ ውስጡ ፡ ወእንተ ፡ ዘባኑ ፡ ወአፍአሁ ፡ እንዘ ፡ ትብል ።

እቀብአከ ፡ እገሌ ፡ በስመ ፡ አኃቲ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ማኅበር ፡ እንተ ፡ ሐዋርያት ፡ ዘእግዚአብሔር ፡ አሜን ።

ዘይጠመቅ ፡ ይብል ፡ አሜን ፨

ይብል ፡ ካህን ፡ ዝንቱ ፡ ዘይት ፡ ይስዓር ፡ ኵሎ ፡ ግብረ ፡ ጸላኢ ፡ ዘይትቃረን ፡ አሜን ፨

ዘይጠመቅ ፡ ይብል ፡ አሜን ።

ወይብል ፡ ካህ (V, 121 v° a) ን ፡ ጸሎተ ፡ አኰቴት ፡ ወየዐጽፍ ፡ ብረኪሆሙ ፡ ለእለ ፡ ይጠመቁ ፡ ወይጼሊ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ካህን ፡ ወይብል ።

ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አሜን ። ቡ

ሩክ ፡ ስመ ፡ ስብሐቲሁ ፡ አሜን ። ቡሩክ ፡ ዋሕድ ፡ ወልዱ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ አሜን ። ዘበእንቲአሁ ፡ ተጸውዑ ፡ ኵሎሙ ፡ አኅዛብ ፡ እምጽልመት ፡ ውስተ ፡ ብርሃን ፡ ዘበአማን ፡ ወመንክር ፡ ወእምስሕተት ፡ ዘጣዖት ፡ ውስተ ፡ አእምሮ ፡ ጽድቅ ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ፡ ጸልዩ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

እሉ ፡ አግብርቲከ ፡ እንተ ፡ ጸዋዕኮሙ ፡ ኀበ ፡ ስምከ ፡ ቅዱስ ፡ ወቡሩክ ፡ ጸሐፍ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ውስተ ፡ መጽሐፈ ፡ (V, 121 v° b) ሕይወት ፡ ወኍልቆሙ ፡ ምስለ ፡ መርዓትከ ፡ ወምስለ ፡ ሕዝብከ ፡ እለ ፡ ይፈርሁ ፡ ስመከ ፡ እግዚኦ ፡ ጸግቦሙ ፡ ይብጽሑ ፡ መጠነ ፡ አክሎሙ ፡ በሀይማኖት ፡ ወስርየተ ፡ ኀጢአት ፡ ወረስዮሙ ፡ ማኅደረ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ በዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘለከ ፡ ወሎቱ ፡ ወለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ጸሎት ፡ በእንተ ፡ እለ ፡ ወሀቡ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ለተጠምቆ ፡ ይብል ፡ ካህን ።

ወካዕበ ፡ ንስእል ፡ ወናስተበቍዖ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ (V, 125 r° a) ክርስቶስ ፡ እሉ ፡ አግብርቲከ ፡ እለ ፡ ወሀቡ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ተማሀሎሙ ፡ ለእለ ፡ ቦኡ ፡ በሀይማኖትከ ፡ ውስተ ፡ ጸጋከ ፡ ከመ ፡ ይኩኑ ፡ ድልዋነ ፡ ወይርከቡ ፡ ጸጋ ፡ እንተ ፡ መጽአ ፡ ኀቤሃ ፡ እንተ ፡ ይእቲ ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ ለስርየተ ፡ ኀጢአት ፡ ዝንቱ ፡ ዘመጽአ ፡ ኀቤሁ ፡ ከመ ፡ ይንጽሑ ፡ እምኃጣውአ ፡ ዝዓለም ፡ ወይግዐዙ ፡ እምኔሁ ፡ ለውስና ፡ እስመ ፡ ምኵናን ፡ ኵሉ ፡ ውስተ ፡ እዴከ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ።

ጸልዩ ፡ በእንተ ፡ እለ ፡ ወሀቡ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ከመ ፡ ይረስዮሙ ፡ ድልዋነ ፡ ለጥምቀቱ ፡ ቅድስት ፡ ወለስርየተ ፡ ኃጢ (V, 125 r° b) አቶሙ ።

ወእምዝ ፡ የሀዕፍ ፡ ብርኮሙ ፡ ቀሲስ ፡ ለእለ ፡ ይጠመቁ ፡ ወይብል ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ ላዕሌሆሙ ።

እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለ

እግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ ፡ ኀበ ፡ ኂሩትከ ፡ መፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ እሉ ፡ አግብርቲከ ፡ እለ ፡ ወሀቡ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ቱሣሀሎሙ ፡ ወረስዮሙ ፡ ድልዋነ ፡ ለጸጋ ፡ እንተ ፡ ቀርቡ ፡ ኀቤሃ ፡ ከመ ፡ ይርከቡ ፡ መንፈሰ ፡ ቅዱሰ ፡ ወይምልኦ ፡ እመንፈስከ ፡ ወይኩኑ ፡ በአምሳለ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ወይኩኑ ፡ አኀደ ፡ ምስሌሁ ። ወጸግዎሙ ፡ ል (V, 125 v° a) በ ፡ ንጹሐ ፡ ወሕሊና ፡ ርቱዐ ። ወበእንተዝ ፡ ንሰግድ ፡ ለከ ፡ በብረኪነ ፡ ወናስተበቍዐከ ፡ ኀቤከ ፡ ሁብ ፡ እዴከ ፡ እግዚኦ ፡ ወአንሥአነ ፡ እምድር ፡ ወአንቅሀነ ፡ ኀሊናነ ፡ ኀበ ፡ አእምሮትከ ፡ ወጸግወነ ፡ ሕሊና ፡ ልቡና ፡ ወተግሣጸ ፡ ወረስየነ ፡ አግብርቲከ ፡ ወዕቀበነ ፡ በጸጋ ፡ መንፈስከ ፡ ቅዱስ ፡ ወምርኖሙ ፡ በተሥፋ ፡ ኂሩትከ ፡ ዘለዓለም ፡ ለእሉ ፡ አግብርቲከ ፡ በወልድከ ፡ ዋሕድ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ የዐዕፍ ፡ እገሪሆሙ ፡ (V, 125 v° b) ለእለ ፡ ይጠመቁ ፡ ወይብል ፡ ካህን ።

ንስእል ፡ ኀቤከ ፡ እግዚኦ ፡ በብዙኅ ፡ አስተብቍዖ ፡ ወገዓር ፡ ኀቤከ ፡ እግዚኦ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ በእንተ ፡ አግብርቲከ ፡ እለ ፡ ወሀቡ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ንስእለከ ፡ እግዚኦ ፡ ከመ ፡ ትክሥት ፡ እገዝነ ፡ ልቦሙ ፡ ወታብርህ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ብርሃነ ፡ አእምሮ ፡ ወተሀቦሙ ፡ ልቡና ፡ ያእምሩ ፡ ኀይለ ፡ ቃልከ ፡ ዘይትመሀሩ ፡ እስመ ፡ ስልጣን ፡ ብከ ፡ ዘለምሕረት ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ፡ ጸልዩ ።

(V, 126 r° a) ወይብል ፡ ካህን ።

እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ አምላክነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ገባሬ ፡ ኵሉ ፡ ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ ፡ ኀበ ፡ ኂሩትከ ፡ አመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ከመ ፡ በምስጢር ፡ ትስዐር ፡ በመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ኵሎ ፡ አጋንንት ፡ እኩያን ፡ እለ ፡ ይጻረሩነ ፡ ክልኦሙ ፡ ወገስጾሙ ፡ እስመ ፡ አንተ ፡ ጸዋዕኮሙ ፡ ለሕዝብከ ፡ ወለአግብርቲከ ፡ እለ ፡ መጽኡ ፡

እምጽልመት ፡ ውስተ ፡ ብርሃን ፡ ወእሞት ፡ ውስተ ፡ ሕይወት ፡ ወእምኄጋይ ፡ ውስተ ፡ አእምሮ ፡ ጽድቅ ፡ ወእምአምልኮ ፡ ጣዖት ፡ ውስተ ፡ አምልኮ ፡ አምላክ ፡ ጽድቅ ። ፍትን ፡ ውሳጥ (V, 126 r° b) ያተ ፡ ልቦሙ ፡ በከመ ፡ ትቤ ፡ ይፈትንዋ ፡ ለኢየሩሳሌም ፡ በማኅቶት ፡ ጥበብ ፡ ወኢትኅድግ ፡ መንፈሰ ፡ እኩየ ፡ ይትሐባእ ፡ ውስቴቶሙ ፡ ወጸግቦሙ ፡ ንጽሐ ፡ ወመድኀኒተ ፡ ወሀቦሙ ፡ ሕይወተ ፡ ዘለዓለም ። ወውልዶሙ ፡ በሕፅበት ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ ለስርየተ ፡ ኃጢአት ፡ ወረስዮሙ ፡ ማኅደረ ፡ ለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ በወልድከ ፡ ዋሕድ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ዘለከ ፡ ይደሉ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ስብሐት ፡ ወእኂዝ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ የዐዕፍ ፡ እገሪሆሙ ፡ ካህን ፡ ለ (V, 126 v° a) እለ ፡ ይጠመቁ ፡ ወይብል ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ።

አመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ መሐሪ ፡ ወወላዴ ፡ ብርሃን ፡ ወላዴ ፡ ሕይወት ፡ ፈልፈለ ፡ ኵሉ ፡ ንጽሕ ፡ ወኵሉ ፡ ዘተገብረ ፡ እምትካት ፡ አንተ ፡ ፈጠርከ ፡ ወወሀብከ ፡ ትእምርተ ፡ ለለ ፡ አሐዱ ፡ እምተግባርከ ። እስመ ፡ አንተ ፡ ትክል ፡ መዩጠ ፡ ለኵሉ ፡ ወልጦሙ ፡ ለእሉ ፡ ነፍሳት ፡ ወጸግቦሙ ፡ ዳግመ ፡ ልደተ ፡ ሰማያዌ ፡ ከመ ፡ ኢይኩኑ ፡ ዘሥጋ ፡ አላ ፡ ውሉደ ፡ ዘበአማን ፡ በመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ በዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ስብሐት ፡ ወእኂዝ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ የሀዕፍ ፡ እገሪሆሙ ፡ ካህን ፡ (V, 126 v° b) ወይብል ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ።

እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወሃቤ ፡ ሕይወት ፡ ለነፍስነ ፡ መርሐሙ ፡ ለእለ ፡ የኀሥሥዎ ፡ ንስእለከ ፡ ወናስተበቍዐከ ፡ አመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ርእዮ ፡ እምሰማይ ፡ እመቅደስከ ፡ ወእምልዑል ፡ መንበረ ፡ መንግሥትከ ፡ ላዕለ ፡ እሉ ፡ አግብርቲከ ፡ እለ ፡ ወሀቡ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ለቤተ ፡ ክርስቲያንከ ፡ ከመ ፡ ይግነዩ ፡ ወይትቀነዩ ፡ ለስምከ ፡ ቅዱስ ። ኅድግ ፡ ልቦሙ ፡ ከመ ፡ ይኩኑ ፡ ለከ ፡ ንዋየ ፡ ኅሩየ ፡ በቋዕያ (V, 127 r° a) ን ፡ እግዚኦ ፡ ረሥዮሙ ፡ ለኵሉ ፡ ምግባር ፡ ሠናይ ፡ ወአርሕቅ ፡ እምኔሆ

ሙ ፡ ሕፀተ ፡ ሀይማኖት ፡ ዘትክት ፡ ከመ ፡ ይትወከፉ ፡ ቃለከ ፡ ቅዱሰ ፡ ወይንሥኡ ፡ ኀይለ ፡ ዘሃይማኖትከ ፡ ወይግበሩ ፡ ትእዛዘከ ። ወአዕርቆሙ ፡ እምብሉይ ፡ በተሥኖ ፡ ሐዲስ ፡ ዘለዓለም ፡ ሰዐር ፡ እምኔሆሙ ፡ ኵሎ ፡ ኀይለ ፡ ጸላኢ ፡ ፍትን ፡ አልባቢሆሙ ፡ በከመ ፡ ትቤ ፡ ይፈትንዋ ፡ ለኢየሩሳሌም ፡ በማኅቶት ፡ በእደ ፡ ኢርምያስ ፡ ነቢይ ፡ ኢትሕድግ ፡ መንፈሰ ፡ ርኩሰ ፡ ወእኩየ ፡ ኢይትኀባእ ፡ ውስቴቶሙ ፡ ወኢይኩኑ ፡ አባለ ፡ ዘሥጋ ፡ ወኀሊና ፡ እኩየ ፡ አላ ፡ (V, 127 r° b) ጸግዎሙ ፡ ንጹሐ ፡ በዝንቱ ፡ ማይ ፡ ቅዱስ ፡ ወሀቦሙ ፡ ቃለ ፡ ሐዲስ ፡ ዘለዓለም ፡ ወውልዶሙ ፡ በሕጽበተ ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ ለስርየተ ፡ ኃጢአት ፡ ወረስዮሙ ፡ ማኅደረ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ በጸጋሁ ፡ ለዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ያነብር ፡ እደሁ ፡ ካህን ፡ ዲበ ፡ ርእሶሙ ፡ ለእለ ፡ ይጠመቁ ፡ ወይብል ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ።

በስመ ፡ ወልድከ ፡ ዋሕድ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ አነጽ ፡ ወአንጽሕ ፡ ወአስተዳሉ ፡ ዘንተ ፡ ነፍሰ ፡ በስሙ ፡ ለኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ከመ ፡ ይኩኑ ፡ ግዑዛነ ፡ እምኵሉ ፡ አጋንንት ፡ ወእምኵሉ ፡ (V, 127 v° a) ርኩስ ፡ ወጌጋይ ፡ ወይትየየዩ ፡ እምዝንቱ ፡ ነፍስ ፡ ኵሉ ፡ ጽልመት ፡ ወኵሉ ፡ ዘያሐጽጽ ፡ ሀይማኖተ ፡ ወኵሉ ፡ ሕሊና ፡ እኩይ ፡ ይትየየይ ፡ እምዛቲ ፡ ነፍስ ፡ በስመ ፡ አሐዱ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ አንጽሖሙ ፡ ወአግዕዞሙ ፡ እምኵሉ ፡ መናግንቲሁ ፡ ለሰይጣን ፡ እስከ ፡ ለዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ይከልኡ ፡ አልባሲሆሙ ፡ እለ ፡ ይጠመቁ ፡ ወያነሥአ ፡ እደዊሆሙ ፡ ዘየማን ፡ ወይኔጽሩ ፡ መንገለ ፡ ዐረብ ፡ ወይክሕዶ ፡ ለሰይጣን ፡ ዘበ ፡ አካል ፡ ለሊሁ ። ወሕፃንሰ ፡ ዘይትሐበዮ ፡ ይብል ፡ ህየንቴሁ ፡ ወኢይሄሉ ፡ እንከ ፡ ዲቤ (V, 127 v° b) ሆሙ ፡ አልባሰ ፡ ወኢሰርጐ ፡ ወይብሉ ፡ ከመዝ ።

እክሕደከ ፡ ሰይጣን ፡ ወኵሎ ፡ ግብረከ ፡ ርኩሰ ፡ ወአጋንንቲከ ፡ ወስራያቲከ ፡ እኩያነ ፡ ወኵሎ ፡ ኀይለከ ፡ ወኵሎሙ ፡ መላእክቲከ ፡ ወኵሎ ፡ ምርዐተከ ፡ ወኵሎ ፡ መናግንቲከ ፡ እኩየ ፡ ወጽልመተ ፡ ወኵሎ ፡ ምኵናንከ ፡ ወኵሎ ፡ ዕልወተከ ።

ወእምዝ ፡ ትመይጦሙ ፡ መንገለ ፡ ጽባሕ ፡ ገጾሙ ፡ ወያነሥኡ ፡ እደዊሆሙ ፡ ዘየማን ፡ ላዕለ ፡ ወይብሉ ።

አአምን ፡ ብከ ፡ ክርስቶስ ፡ አምላክየ ፡ ወኵሉ ፡ ሕገከ ፡ መድኅኒ ፡ ወኵሎሙ ፡ መላእክቲከ ፡ ማኅየዊ ፡ ወኵሉ ፡ ግብረከ ፡ ዘይሁብ ፡ ሐይወተ ።

ወእምዝ ፡ ይብል ፡ ካህ (V, 128 r° a) ን ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ ሀይማኖት ፡ ወእለ ፡ ይጠመቁ ፡ ይብሉ ፡ በአሐዱ ፡ ቃል ።

ነአምን ፡ በአሐዱ ፡ አምላክ ፡ እግዚአብሔር ፡ አብ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ ወበዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ወበመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ማሕየዊ ፡ ወበትንሣኤ ፡ ሥጋ ፡ ወበአሐቲ ፡ ቅድስት ፡ እንተ ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ እንተ ፡ ሐዋርያት ፡ ወነአምን ፡ በአሐቲ ፡ ጥምቀት ፡ ለስርየተ ፡ ኃጢአት ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ።

ወእምዝ ፡ የሐትትዎሙ ፡ ሥሉሰ ።

ተአምኑኑ ።

ወሥሉሰ ፡ ይብሉ ።

ነአምን ፡ ነአምን ፡ ወነአምን ። እመ ፡ በ ፡ አካል ።

ወበእንተ ፡ ሕፃንሰ ፡ ዘአልቦ ፡ ቃል ፡ በእንቲአሁ ፡ ይብል ፡ ዘይትኑ (V. 128 r° b) በዩ ።

ወቀሲስ ፡ ይብል ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ።

እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚኦ ፡ ሰማይ ፡ ወምድር ፡ ፈጣሬ ፡ ኵሉ ፡ ዓለማት ፡ ዘጸጎከ ፡ አእምሮ ፡ ለእለ ፡ ውስተ ፡ ምድር ፡ በአሐዱ ፡ ወልድከ ፡ እግዚእነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘአስተዳሎከ ፡ ሎሙ ፡ መንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ በዛቲ ፡ ጽዋዔ ፡ አጽንዖሙ ፡ በኀይልከ ፡ ወአጽንዕ ፡ ሕሊናሆሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ወይኅድር ፡ ኀይልከ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ከመ ፡ ኢይግብኡ ፡ ኀበ ፡ ዘትካት ፡ ዘክኑዱ ፡ አላ ፡ አጽ (V, 128 v° a) ንዕ ፡ ሀይማኖቶሙ ፡ ከመ ፡ አልቦ ፡ ዘይክል ፡ ይፍልጦሙ ፡ እምኔከ ፡ አላ ፡ አጽንዖሙ ፡ በሥምረተ ፡ ሀይማኖት ፡ እንተ ፡ ሐዋርያት ፡ ወአጽንዖሙ ፡ ኀበ ፡ ሃይማኖት ፡ ርትዕት ፡ ወቅድስት ። ወረሥዮሙ ፡ ድልዋነ ፡ ለዕበየ ፡ ጸጋከ ፡ ወእእትት ፡ እምኔሆሙ ፡ ብሉ

የ ፡ ወኅድሶሙ ፡ ሒወቶሙ ፡ ወምላእ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ኀይለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ከመ ፡ ይኩኑ ፡ ድልዋነ ፡ ወሱቱፋነ ፡ ምስለ ፡ ወልድከ ፡ ዋሕድ ፡ ወኢይኩኑ ፡ ውሉደ ፡ ዘሥጋ ፡ አላ ፡ ውሉደ ፡ ጽድቅ ፡ ይኩኑ ፡ አግብርቲከ ፡ ጠቢባነ ፡ ወማእምናነ ፡ በኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱ (V, 128 v° b) ስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ ለአብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ለዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ይብል ፡ ዲያቆን ።

አትኅቱ ፡ ርእሰክሙ ።

ወእምዝ ፡ የሀዕፍ ፡ እገሪሆሙ ፡ ካህን ፡ ለእለ ፡ ይጠመቁ ፡ ወይጼሊ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ ወይብል ።

እግዚእነ ፡ ወመድኅኒነ ፡ መፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ገባሬ ፡ ሰማይ ፡ ወምድር ፡ እስመ ፡ አንተ ፡ በሕቲትከ ፡ ዘትፌጽም ፡ ዘንተ ፡ ምስጢረ ፡ እስመ ፡ ለከ ፡ ይሰግዱ ፡ ኵሉ ፡ ብርክ ፡ ዘበሰማይኒ ፡ ወዘበምድርኒ ፡ ወኵሉ ፡ ልሳን ፡ ለከ ፡ ይገኒ ፡ በከመ ፡ ይቤ ፡ መድኅኒነ ፡ ወእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ በስብሐተ ፡ እግዚአብሔር ፡ አ (V, 129 r° a) ብ ፡ ኵሎ ፡ ግበሩ ፡ ወእሉ ፡ አግብርቲከ ፡ እለ ፡ ሮጹ ፡ ወመጽኡ ፡ ኀቤከ ፡ ወሰገዱ ፡ ለከ ፡ በብረኪሆሙ ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ፡ ጸልዩ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

በእንተዝ ፡ ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ ፡ ኀቤከ ፡ መፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ኵሎ ፡ ቅንአተ ፡ ወኵሎ ፡ መንሱተ ፡ አርሕቅ ፡ እምኔሆሙ ፡ ኵሎ ፡ ደዌ ፡ ወኵሎ ፡ ሕማመ ፡ እምላዕሌሆሙ ፡ አኅልፍ ፡ ፍትን ፡ ውሳጥያቲሆሙ ፡ ወልቦሙ ፡ አብርህ ፡ ወአብርህ ፡ አዕይንተ ፡ ልቦሙ ፡ ወሕሊናሆሙ ፡ በብርሃነ ፡ አእምሮ ፡ ወኵሎ ፡ ምግባረ ፡ ሰይጣን ፡ ወኵሎ ፡ ሕጸተ ፡ ሀይማኖት ፡ ወኵሎ ፡ አምልኮ ፡ ጣዖት ፡ አርሕቅ ፡ እምኔሆሙ ፡ ወአ (V, 129 r° b) ጽንዖሙ ፡ ወአርትዕ ፡ ልቦሙ ፡ በንሥአተ ፡ መንፈስከ ፡ ቅዱስ ፡ በስምረተ ፡ ወልድከ ፡ ዘአልቦ ፡ ነውረ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ትነሥእ ፡ ዘይተ ፡ ወትቀብኦሙ ፡ ለእለ ፡ ይጠመቁ ፡

እንግድዓሆሙ ፡ ወልበሙ ፡ ወእደዊሆሙ ፡ እንተ ፡ ውስጡ ፡ ወእንተ ፡ አፍኣሁ ፡ ውብረኪሆሙ ፡ ወኵሎ ፡ መለያልዮ ፡ ሥጋሆሙ ፡ በትእምርተ ፡ መስቀል ፡ ወትብል ።

እቀብአከ ፡ እገሌ ፡ ቅብአ ፡ ትፍሥሕት ፡ ዘይትቃረዎ ፡ ለኵሉ ፡ ኀይለ ፡ ጸላኢ ፡ እንተ ፡ ትከልት ፡ ማእከለ ፡ ዕፀ ፡ ዘይት ፡ ጥዑም ፡ እንተ ፡ ይእቲ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ቅድስት ፡ እንተ ፡ ሐዋርያ (V, 129 v° a) ቲሁ ፡ ለእግዚአብሔር ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ፡ አሜን ።

ወእሙንቱኒ ፡ ይብሉ ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ይብል ፡ ካህን ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ እምድኅረ ፡ ቀብአሙ ፡ ዘይተ ።

እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ ዓለም ፡ ንጼውዕ ፡ ስመከ ፡ ቅዱሰ ፡ ወቡሩከ ፡ ከመ ፡ ትበርብር ፡ ወትስድድ ፡ ኵሎ ፡ ኀይሎ ፡ ለዘይትቃረን ፡ ንስእለከ ፡ በኵሎሙ ፡ ቅዱሳኒከ ፡ ፍትን ፡ ልበሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ እለ ፡ መጽኡ ፡ ይፈጽሙ ፡ ጺጋከ ፡ ቅዱሰ ፡ ወለእመ ፡ ቦ ፡ ተረፈ ፡ እኩይ ፡ ጋኔን ፡ ዘይትኀባእ ፡ አውጽእ ፡ ወስድድ ፡ እምንፍሶሙ ፡ ወሥጋሆሙ ፡ ለእሉ ፡ አግብርቲከ ፡ ለእለ ፡ የአምኑ ፡ በስምከ ፡ ቅዱስ ። (V, 129 v° b) ሐድስ ፡ ሒውሶሙ ፡ ወረስዮሙ ፡ ድልዋነ ፡ ዘእንበለ ፡ ነውር ፡ ወበንጹሕ ፡ ይትወከፉ ፡ ብርሃነ ፡ ወማኅተመ ፡ መሲሕከ ፡ ወጺጋ ፡ መንፈስከ ፡ ቅዱስ ፡ ዘዕሩይ ፡ ምስሌከ ፡ ክብር ፡ ውብርሃን ፡ አሜን ። ልብሰ ፡ መድኀኒት ፡ አሜን ። ወልታ ፡ ዘሀይማኖት ፡ ዘኢይትከሀል ፡ ወኢይትመዋእ ፡ ለጸር ፡ አሜን ። ወይኩኑ ፡ አባግዐ ፡ መርዔትከ ፡ ወውሉደ ፡ ክብርከ ፡ ሰማያዊ ፡ ወወራስያነ ፡ መንግሥትከ ፡ አሜን ። ዘኢይማስን ፡ ለዝሉፉ ፡ ዘለዓለም ፡ አሜን ። በኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ክብር ፡ ወስብሐት ፡ (V, 130 r° a) ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ፡ ጸልዩ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

ሀልው ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ ዘለሐከ ፡ ለሰብእ ፡ በአርአያከ ፡ ወበአምሳሊከ ፡ ወወሀብከ ፡ ስልጣነ ፡ ሕይወት ፡ ስልጣነ ፡ ዘይነብር ፡ ለዓለም ፡ ወእምዝ ፡ ወድቀ ፡

ውስተ ፡ ኀጢአት ፡ ወኢኀደጎ ፡ አላ ፡ መረሐከ ፡ ለሰብእ ፡ መድኀኒተ ፡ በትስብእተ ፡ ወልድከ ፡ ዋሕድ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ዘምሉእ ፡ መድኀኒተ ፡ ዛተ ፡ ልሕኰተ ፡ እንቲአከ ፡ አድኅን ፡ እምግብረ ፡ ጸላኢ ፡ ወተወከፎሙ ፡ በውስተ ፡ መንግሥትከ ፡ ወክሥት ፡ አዕይንተ ፡ (V, 130 r° b) ልቦሙ ፡ አሜን ። ወይብርሁ ፡ በብርሃን ፡ መንግሥትከ ፡ ወየሀሉ ፡ ምስሌሆሙ ፡ መለኮትከ ፡ በኵሉ ፡ መዋዕሊሆሙ ፡ ወያድኅኖሙ ፡ እምኵሉ ፡ እከዩ ፡ ለጸላኢ ፡ ወእምመከራ ፡ እኩይ ፡ ጋኔን ፡ ቀትር ፡ አሜን ። ወእምሐጽ ፡ ዘይሰርር ፡ በመዓልት ፡ አሜን ። ወእምግብር ፡ ዘየሐውር ፡ በጽልመት ፡ አሜን ። ወእምሕልመ ፡ ሌሊት ፡ አርሕቅ ፡ እምኔሆሙ ፡ ኵሎ ፡ መናፍስተ ፡ ርኩሳነ ፡ አሜን ። ወመንፈሰ ፡ እኩየ ፡ ዘየሀውክ ፡ ልበ ፡ አሜን ። ወመንፈሰ ፡ ጌጋይ ፡ ወኵሎ ፡ እኩየ ፡ አ (V, 130 v° a) ሜን ። ወመንፈሰ ፡ አፍቅሮ ፡ ወርቅ ፡ አሜን ። ወኵሎ ፡ አምልኮ ፡ ጣዖት ፡ ወመንፈሰ ፡ ሐሰት ፡ አሜን ። ወኵሎ ፡ ርኵሰ ፡ ዘይትገበር ፡ እምትምህርተ ፡ ሰይጣን ፡ አሜን ። ወረስዮሙ ፡ አባግዐ ፡ መርዔተ ፡ መሲሕከ ፡ አሜን ። ወአባለ ፡ ኅሩየ ፡ ለቤተ ፡ ክርስቲያንከ ፡ እንተ ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ አሜን ። ወውሉደ ፡ ብርሃን ፡ ወንዋየ ፡ ቅዱሰ ፡ አሜን ። ወወራስያነ ፡ መንግሥትከ ፡ አሜን ። ከመ ፡ ይትጋደሉ ፡ ለዐቂበ ፡ ትእዛዙ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወይዕቀቡ ፡ በማኅተም ፡ ዘኢይትፈታሕ ፡ አሜን ። ወልብሰ ፡ ዘኢይ (V, 130 v° b) ማስን ፡ አሜን ። ወይርከቡ ፡ ብፅዓተ ፡ እንተ ፡ ኅሩያን ፡ በኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ለከ ፡ ይደሉ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ ወእኂዝ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ይብል ፡ ካህን ፡ ውስተ ፡ ምጥማቅ ፡ በልሑሳስ ።

ኦእግዚኦ ፡ ቅዱስ ፡ ወብርሃን ፡ አጽንዖሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ወረስዮሙ ፡ ድልዋነ ፡ ለዛቲ ፡ ዐባይ ፡ ጸጋ ፡ እንተ ፡ ይእቲ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወቅድስተ ፡ ጥምቀት ፡ አሰስል ፡ እምላዕሌሆሙ ፡ ብሉየ ፡ ወውልዶሙ ፡ ዳግመ ፡ ልደተ ፡ ለሕይወት ፡ ለዝሉፉ ። ወምላእ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ኀይለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወጥበበ ፡ መሲሕከ ፡ (V, 131 r° a) ከመ ፡ ኢይኩኑ ፡ ውሉደ ፡ ዘሥጋ ፡ አላ ፡ ውሉደ ፡ ክብርከ ፡ ወወራስያነ ፡ መንግሥትከ ፡ ዘኢይማስን ፡ ለዝሉፉ ፡ በስም

ረቱ ፡ ለዋሕድ ፡ ዘይደሉ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስቡሐት ፡ ወመለኮት ፡ ወክብር ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ይብል ፡ ካህን ፡ ጸሎተ ፡ አኰቴት ፡ ወየዐጥን ፡ ወያነብብ ፡ ጳውሎስ ፡ ቲቶ ፡ ዘ፫ ።

አመ ፡ ተዐውቀ ፡ ጸጋሁ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ በኀበ ፡ ኵሉ ፡ ሰብእ ፡ ወተመሀርነ ፡ ከመ ፡ ንግበሩ ፡ ለኀጢአት ፡ ወለፍትወተ ፡ ዓለም ፡ ወነሐይው ፡ በጽድቅ ፡ ወበንጽሕ ፡ ወበተፋቅሮቱ ፡ ለዝንቱ ፡ ዓለም ፡ እንዘ ፡ ንሴፎ ፡ አ (V, 131 r° b) ብዕዮተ ፡ ምጽአተ ፡ ስብሐቲሁ ፡ ለአምላክነ ፡ ዐቢይ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ መድኀኒነ ፡ ዘመጠወ ፡ ርእሶ ፡ በእንቲአነ ፡ ከመ ፡ ይቤዝወነ ፡ እምኀጢአትነ ፡ ወያንጽሕ ፡ ሎቱ ፡ ሕዝበ ፡ ዘይትቃሐው ፡ በምግባረ ፡ ሠናይ ። ከመዝ ፡ ንግር ፡ ወገስጽ ፡ ወተዛለፍ ፡ እንዘ ፡ ታቴኀት ፡ ርእሰከ ፡ ለኵሉ ፡ ወአልቦ ፡ ዘያስኀትከ ። ዘክሮሙ ፡ ለቀደምት ፡ ወለመኳንንት ፡ ከመ ፡ ይትአዘዙ ፡ በኵሉ ፡ ምግባረ ፡ ሠናይ ፡ ወይኩኑ ፡ ጥዑያነ ፡ ቦቱ ፡ ወኢያቈጥዑ ፡ ወኢይትጋአዙ ፡ መሐሩ ፡ የዋሃነ ፡ ኩኑ ፡ ምስለ ፡ ኵሉ ፡ ሰብእ ፡ እስመ ፡ ንሕነኒ ፡ ትካት ፡ (V, 131 v° a) አበድነ ፡ ወክሕድነ ፡ ወስሕትነ ፡ ወተቀነይነ ፡ ለፍትወት ፡ ወለሐውገዝ ፡ ዘዘዚአሁ ፡ ወተለውነ ፡ እከየ ፡ ወተቃንአተ ፡ ወጸላእነ ፡ ቢጸነ ። ወአመ ፡ አስተርአየነ ፡ በምሕረቱ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ መፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ መድኀኒነ ፡ ወአኮ ፡ በምግባረ ፡ ጽድቅነ ፡ ዳእሙ ፡ በምሕረቱ ፡ አድኀነነ ፡ በጥምቀቱ ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ ወተሐድሶነ ፡ በመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ዘሶጠ ፡ ላዕሌነ ፡ በላዕሉ ፡ በእንተ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ መድኀኒነ ፡ ከመ ፡ ንጽደቅ ፡ በጸጋሁ ፡ ወንረስ ፡ ተሥፋ ፡ ሕይወት ፡ ዘለዓለመ ፡ ዓለም ።

ወሐዋርያ ፡ ዮሐንስ ፡ ዘ፫ ።

ወመኑ ፡ ው (V, 131 v° b) እቱ ፡ ዘይመውእ ፡ ለዓለም ፡ ዘእንበለ ፡ ዘየአምን ፡ ከመ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ ውእቱ ፡ ከመ ፡ ውእቱ ፡ መዕአ ፡ በማይ ፡ ወበመንፈስ ፡ ወበደም ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወአኮ ፡ በማይ ፡ ባሕቲቱ ፡ አላ ፡ በማይኒ ፡ ወበደም ፡ ወበመንፈስ ፡ ውእቱ ፡ ዘስምዐ ፡ ይከውን ፡ እስመ ፡ መንፈስ ፡ ጽድቅ ፡ ውእቱ ፡ እስመ ፡ ሠለስቱ ፡ እሙንቱ ፡ እለ ፡ ይከውኑ ፡ ሰማዕተ ፡ መንፈስ ፡ ወማይ ፡ ወደም ፡

ወሥለሥቲሆሙ ፡ አሐዱ ፡ እሙንቱ ። ወእመሰ ፡ ስምዐ ፡ ሰብእ ፡ ንነሥእ ፡ እፎ ፡ ፈድፋደ ፡ ስምዐ ፡ እግዚአብሔር ፡ የዐቢ ። ወዛቲ ፡ ይእቲ ፡ (V, 132 rº a) ስምዑ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ እንተ ፡ ስምዐ ፡ ኮነ ፡ ላዕለ ፡ ወልዱ ፡ ከመ ፡ ዘየአምን ፡ በወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ ሀለወት ፡ ስምዐ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕሌሁ ። ወዘሰ ፡ ኢየአምን ፡ በወልዱ ፡ ሐሳዌ ፡ ረሰዮ ፡ እስመ ፡ ኢአምነ ፡ በስምዕ ፡ እንተ ፡ ስምዐ ፡ ኮነ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለ ፡ ወልዱ ፡ እንተ ፡ ወሀበነ ፡ ሕይወተ ፡ እንተ ፡ በወልዱ ፡ ዘሀለወ ፡ ምስሌሁ ፡ ወልድ ፡ ቦቱ ፡ ሕይወተ ፡ ዘለዓለም ። ወዘሰ ፡ ኢሀለወ ፡ በወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ አልቦቱ ፡ ሕይወተ ። ወዘንተ ፡ ጸሐፍኩ ፡ ለክሙ ፡ ከመ ፡ ታእምሩ ፡ ከመ ፡ ብክሙ ፡ ሕይወተ ፡ ዘለዓ (V, 132 rº b) ለም ፡ እለ ፡ ተአምኑ ፡ በስመ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔር ።

ወግብረ ፡ ሐዋርያት ፡ ዘ፳፱ ።

ወነበበ ፡ መልአከ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለፊልጶስ ፡ ወይቤሎ ፡ ተንሥእ ፡ ወሖር ፡ ጊዜ ፡ ቀትር ፡ ፍኖተ ፡ በድው ፡ ዘይወርድ ፡ እምኢየሩሳሌም ፡ ለጋዛ ። ወተንሥአ ፡ ወሖረ ፡ ወረከበ ፡ ብእሴ ፡ እምሰብአ ፡ ኢትዮጵያ ፡ ሕፅዋ ፡ ለክንዳክስ ፡ ንግሥተ ፡ ኢትዮጵያ ፡ ወመጋቢሃ ፡ ውእቱ ፡ ለኵሉ ፡ ብሔረ ፡ ጋዛ ። ወሖረ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ ይስግድ ፡ ወእንዘ ፡ ይሰወጥ ፡ ወይነብር ፡ ዲበ ፡ ሰረገላሁ ፡ ወያነብብ ፡ (V, 132 vº a) መጽሐፈ ፡ ኢሳይያስ ፡ ነቢይ ፡ ወይቤሎ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ለፊልጶስ ፡ ሖር ፡ ትልዎ ፡ ለዝ ፡ ሰረገላ ፡ ይጼዐን ። ወሮጸ ፡ ፊልጶስ ፡ ወሰምዖ ፡ ያነብብ ፡ መጽሐፈ ፡ ኢሳይያስ ፡ ነቢይ ። ወይቤሎ ፡ ፊልጶስ ፡ ታእምርኑ ፡ ዘታነብብ ፡ ወይቤሎ ፡ በአይቴ ፡ አአምር ፡ ለእመ ፡ አልቦ ፡ ዘመሀረኒ ። ወአስተበቍዖ ፡ ለፊልጶስ ፡ ይዕረግ ፡ ወይንበር ፡ ኀቡረ ፡ ኀቤሁ ። ወነገረ ፡ መጽሐፍሰ ፡ ኀበ ፡ ያነብብ ፡ ከመዝ ፡ ይብል ፡ ከመ ፡ በግዕ ፡ መጽአ ፡ ለተሐርዶ ፡ ወከመ ፡ በግዕ ፡ በቅድመ ፡ ዘይቀርፆ ፡ ከማሁ ፡ ኢከሠ (V, 132 vº b) ተ ፡ አፉሁ ፡ በሕማሙ ፡ ወተንሥአ ፡ ኵነኔሁ ፡ ወመኑ ፡ ይክል ፡ ነጊረ ፡ ልደቶ ፡ እስመ ፡ ተአተተ ፡ እምድር ፡ ሕይወቱ ። ወተሰጥዎ ፡ ለፊልጶስ ፡ ውእቱ ፡ ሕፅው ፡ ወይቤሎ ፡ ብቍዐኒ ፡ በእንተ ፡ መኑ ፡ ንግረኒ ፡ ዘይብል ፡ ከመዝ ፡ ነቢይ ፡ በእንተ ፡ ርእሱኑ ፡ ወሚመ ፡ በእንተ ፡ ካልእኑ ። ወተሰጥዎ ፡ ፊልጶስ ፡

ወእንዘ ፡ ይምህሮ ፡ በእንተ ፡ ኢየሱስ ፡ ወይፈክር ፡ ሎቱ ፡ በውእቱ ፡ መጽሐፍ ። ወእንዘ ፡ የሐውሩ ፡ በጽሑ ፡ ኀበ ፡ ማይ ፡ ወይቤሎ ፡ ውእቱ ፡ ሕፅው ፡ ነዋ ፡ ማይ ፡ መኑ ፡ ይክልአኒ ፡ ተጠምቆ ። ወአዘዘ ፡ ያቅም ፡ ሰረገላሁ ፡ ወአቂሞ ፡ ወረዱ ፡ ኅቡረ ፡ ኀበ ፡ ማ(V, 133 r° a)ይ ፡ ፊልጶስ ፡ ወውእቱ ፡ ሕፅው ፡ ወአጥመቆ ፡ ወወፂኦሙ ፡ እማይ ፡ መንፈስ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለፊልጶስ ፡ ወኢርእዮ ፡ ውእቱ ፡ ሕፅው ፡ ወአተወ ፡ ብሔሮ ፡ እንዘ ፡ ይትፌሣሕ ።

ወይብል ።

ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ እግዚአብሔር ፡ ኃያል ፡ ዘኢይመውት ፡ ተሣሀለነ ፡ እግዚኦ ።

ወቅድመ ፡ ወንጌል ፡ ዘ፴፰ ፡ ብፁዓን ፡ ለእለ ፡ ተኀድገ ፡ ሎሙ ፡ ኀጢአቶሙ ፡ ቅረቡ ፡ ኀቤሁ ፡ ወያበርህ ፡ ለክሙ ።

ወንጌሉ ፡ ለዮሐንስ ፡ ወሀሎ ፡ አሐዱ ፡ ብእሲ ፡ ዘስሙ ፡ ኒቆዲሞስ ፡ መልአክሙ ፡ ለአይሁድ ፡ መጽአ ፡ ኀቤሁ ፡ ለኢየሱስ ፡ በሌሊት ፡ ወይቤሎ ፡ ረቢ ፡ ናአምር ፡ ከመ ፡ እምኀበ ፡ (V, 133 r° b) አብ ፡ መጻእከ ፡ መምህረ ፡ ወአልቦ ፡ ዘይገብር ፡ ዘእንተ ፡ ትገብር ፡ ዘእንበለ ፡ እግዚአብሔር ፡ ምስሌሁ ። ወአውሥአ ፡ ኢየሱስ ፡ ወይቤሎ ፡ አማን ፡ አማን ፡ እብለከ ፡ ዘኢተወልደ ፡ ዳግመ ፡ ኢይሬእዮ ፡ ለመንግሥተ ፡ እግዚአብሔር ። ወይቤሎ ፡ ኒቆዲሞስ ፡ እፎ ፡ ይትከሀል ፡ ለሰብእ ፡ ተወልዶ ፡ እምድኅረ ፡ ልህቀ ፡ ይክልኑ ፡ በዊእ ፡ ውስተ ፡ ከርሠ ፡ እሙ ፡ ወይትወለድ ፡ ዳግመ ። ወአውሥአ ፡ ኢየሱስ ፡ ወይቤሎ ፡ አማን ፡ አማን ፡ እብለከ ፡ ዘኢተወልደ ፡ እምነ ፡ ማይ ፡ ወእምመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ኢይክል ፡ በዊእ ፡ ውስ(V, 133 v° a)ተ ፡ መንግሥተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ዘተወልደ ፡ እምሥጋ ፡ ሥጋ ፡ ውእቱ ፡ ወዘተወልደ ፡ እመንፈስ ፡ መንፈስ ፡ ውእቱ ። ኢታንክር ፡ እስመ ፡ እቤለከ ፡ ሀለወክሙ ፡ ትትወለዱ ፡ ዳግመ ፡ እስመ ፡ መንፈስ ፡ ኀበ ፡ ፈቀደ ፡ ወቃሎ ፡ ትሰምዕ ፡ ወኢታአምሩ ፡ እምኀበ ፡ ይመጽእ ፡ ወኀበ ፡ የሐውር ፡ ከማሁ ፡ ኵሉ ፡ ዘተወልደ ፡ እምነ ፡ መንፈስ ። ወአውሥአ ፡ ኒቆዲሞስ ፡ ወይቤ ፡ እፎ ፡ ይትከሀል ፡ ይኩን ፡ ከመዝ ። ወአውሥአ ፡ ኢየሱስ ፡ ወይቤሎ ፡ አንተ ፡ ሊቆሙ ፡ ለእስራኤል ፡ ወዘንተ ፡ ኢታአምር ። (V, 133 v° b) አማን ፡ አማን ፡ እብለከ ፡ ዘናአምር ፡ ንነግር ፡ ወዘ

ሰማዕነ ፡ ሰማዕተ ፡ ንከውን ። ወስምዕነሰ ፡ ተአብዩ ፡ ንሢእ ። ወእንዘ ፡ ዘበምድር ፡ ንነግረክሙ ፡ ኢተአምኑ ፡ እፎ ፡ እንከ ፡ ተአምኑ ፡ እመ ፡ ነገርኩክሙ ፡ ዘበሰማያት ። ወአልቦ ፡ ዘዐርገ ፡ ውስተ ፡ ሰማይ ፡ እንበለ ፡ ዘወረደ ፡ እምሰማይ ፡ ወልደ ፡ እጓለ ፡ እመ ፡ ሕያው ። ወበከመ ፡ ሙሴ ፡ ቀተሎ ፡ ለአርዌ ፡ ምድር ፡ በገዳም ፡ ከማሁ ፡ ሀለዎ ፡ ለወልደ ፡ እጓለ ፡ እመ ፡ ሕያው ፡ ይሰቀል ፡ ከመ ፡ ኵሉ ፡ ዘየአምን ፡ ቦቱ ፡ የሐዩ ፡ ለዓለም ። እስመ ፡ ከመዝ ፡ አፍቀሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለዓለም ፡ ወወልዶ ፡ ዋሕ (V, 131 r° a) ደ ፡ ወሀበ ፡ ከመ ፡ ኵሉ ፡ ዘየአምን ፡ ቦቱ ፡ ኢይትሐጐል ፡ አላ ፡ የሐዩ ፡ ለዓለም ። እስመ ፡ ኢፈነዎ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለወልዱ ፡ ውስተ ፡ ዓለም ፡ ከመ ፡ ይኰንኖ ፡ ለዓለም ፡ ዘእንበለ ፡ ከመ ፡ ያሕይዎ ፡ ለዓለም ። በእንቲአሁ ፡ ዘየአምን ፡ ቦቱ ፡ ኢይትኴነን ። ወዘሰ ፡ ኢአምነ ፡ ቦቱ ፡ ወድአ ፡ ተኰነነ ፡ እስመ ፡ ኢአምነ ፡ በወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ ዋሕድ ። ወዝውእቱ ፡ ኵነኔሁ ፡ እስመ ፡ ብርሃን ፡ መጽአ ፡ ውስተ ፡ ዓለም ፡ ወአብደረ ፡ ሰብእ ፡ ጽልመተ ፡ እምብርሃን ፡ እስመ ፡ እኩይ ፡ ምግባሩ ። እስመ ፡ ኵሉ ፡ ዘእኩይ ፡ ምግባሩ ፡ ይጸልእ ፡ ብርሃን ፡ ወኢ (V, 131 r° b) ይመጽእ ፡ ኀበ ፡ ብርሃን ፡ ከመ ፡ ኢይትከሠቶ ፡ ምግባሩ ። ወዘሰ ፡ ጽድቀ ፡ ይገብር ፡ ይመጽእ ፡ ኀበ ፡ ብርሃን ፡ ከመ ፡ ያስተርኢ ፡ ምግባሩ ፡ እስመ ፡ በእንተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ይገብር ።

ወድኅሬሁ ፡ እምድውያን ፡ እስከ ፡ እለ ፡ ኖሙ ።

ወያነብር ፡ እዴሁ ፡ ዲቤሆሙ ፡ ወይብል ፡ ካህን ።

እሎ ፡ አግብርቲከ ፡ እለ ፡ ይትለአኩከ ፡ ወያሰምኩ ፡ ኀበ ፡ ቅዱስ ፡ ስምከ ፡ ወያቲሕቱ ፡ ርእሶሙ ፡ ቅድሜከ ፡ ኅድር ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ወሀሉ ፡ ምስሌሆሙ ፡ እግዚኦ ፡ ወርድኦሙ ፡ በኵሉ ፡ ምግባረ ፡ ሠ (V, 134 v° a) ናይ ፡ ወአንቅህ ፡ ልቦሙ ፡ እምኵሉ ፡ ምግባረ ፡ እኩይ ፡ ዘዲበ ፡ ምድር ፡ ወረስዮሙ ፡ ሕያዋነ ፡ የሐልዩ ፡ ኵሎ ፡ ዘለሒወት ፡ ወይሌብዉ ፡ ኵሎ ፡ ግብረ ፡ ዚአከ ፡ እግዚኦ ፡ በአሐዱ ፡ ወልድከ ፡ ዘለከ ፡ ወሎቱ ፡ ወለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ይብል ፡ ካህን ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ ላዕለ ፡ ምጥማቅ ።

እምላኮሙ ፡ ለነቢያት ፡ ወእግዚኦሙ ፡ ለሐዋርያት ፡ ዘዜነውከ ፡

ምጽአተ ፡ መሲሕከ ፡ በአፈ ፡ ነቢያቲከ ፡ ቅዱሳኒከ ፡ እምቅድመ ፡ ዘፈነውኮ ፡ ለዮሐን (V. 134 v° b) ስ ፡ ነቢይ ፡ ይቅድም ፡ ቅድሜከ ፡ ንስእለከ ፡ ወናስተበቍዐከ ፡ ኦመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ በእንተ ፡ እሉ ፡ አግብርቲከ ፡ እለ ፡ መጽኡ ፡ ኀቤከ ፡ ፈኑ ፡ ኀይለከ ፡ ቅዱሰ ፡ ይኅድር ፡ ኀበ ፡ ዝንቱ ፡ ምጥማቅ ፡ ወያጽንዖሙ ፡ ለእሉ ፡ አግብርቲከ ፡ ወአእማቲከ ፡ አሜን ። ወአስተዳልዎሙ ፡ ከመ ፡ ይክሀሉ ፡ ረኪበ ፡ ጥምቀቲከ ፡ ዘውእቱ ፡ ዘዳግም ፡ ልደት ፡ ለስርየተ ፡ ኀጢአት ፡ ወዘኢይማስን ፡ ተስፋከ ፡ በአሐዱ ፡ ወልድከ ፡ ዘለከ ፡ ወሎቱ ፡ ወለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወይብል ፡ ካህን ፡ ለርእሱ ፡ በልሑሳስ ፡ ድቅ፡መ (V. 135 r° a) ያጥምቅ ።

መሓሪ ፡ ወመስተሣህል ፡ ወመሐኪ ፡ ዘይፈትን ፡ ልበ ፡ ወኵልያተ ፡ ወያአምር ፡ ሕቡአቲሁ ፡ ለሰብእ ፡ ወአልቦ ፡ ዘይትኀባእ ፡ እምኔከ ፡ አላ ፡ ክሡት ፡ በቅድሜከ ፡ አንተ ፡ ታአምር ፡ ኅቡአትየ ፡ ወኢትመንነኒ ፡ ወኢትሚጥ ፡ ገጸከ ፡ እምኔየ ፡ አላ ፡ አርሕቅ ፡ እምኔየ ፡ በዛቲ ፡ ሰዓት ፡ ኵሎ ፡ አበሳየ ፡ ወስረይ ፡ ኀጢአቶሙ ፡ ለሰብእ ፡ ዘተመይጠሙ ፡ ውስተ ፡ ንስሓ ። ሕፅብ ፡ ርስሐተ ፡ እምነፍስየ ፡ ወሥጋየ ፡ ወአንፅሐኒ ፡ ኵለንታየ ፡ ፍጹመ ፡ በኀይልከ ፡ ዘኢያስተሬኢ ፡ ወበየማንከ ፡ ማሕየዊ ፡ አጽንአኒ ፡ ከመ ፡ (V. 135 r° b) እዜንዎሙ ፡ ለባዕዳን ፡ እለ ፡ የሐሥሡ ፡ ግዕዛነ ፡ እምኀቤየ ፡ እንተ ፡ ይእቲ ፡ ሃይማኖት ፡ ከመ ፡ አሀቦሙ ፡ ዘአስተዳለወ ፡ ዕበየከ ፡ ዘኢይትነገር ፡ ኦመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ወአነ ፡ እከውን ፡ ከመ ፡ ገብር ፡ ኃጥእ ፡ ዘይትኬነን ፡ ሐሰ ፡ እግዚኦ ፡ ኢይኩን ፡ ከማሁ ፡ እስመ ፡ አንተ ፡ ባኀቲትከ ፡ ኄር ፡ ወመፍቀሬ ፡ ሰብእ ። ወኢይግባእ ፡ ተሐፍርየ ፡ ወባኍቱ ፡ ስረይ ፡ ሊተ ፡ ኀጢአትየ ፡ ወፈኑ ፡ ላዕሌየ ፡ ረድኤተከ ፡ እምአርያም ፡ ወአጽንዐኒ ፡ ከመ ፡ እግበር ፡ ዛተ ፡ መልእክተ ፡ ዐባየ ፡ እንተ ፡ ምሥጢርከ ። (V. 135 v° a) ዝንቱ ፡ ሥዩም ፡ ሰማያዊ ፡ ወይኅድር ፡ ክርስቶስ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ለእለ ፡ ይጠመቁ ፡ በዳግም ፡ ልደት ፡ እምኀቤየ ፡ እስመ ፡ ንዳይ ፡ አነ ፡ ዘእስእል ፡ በኀቤከ ፡ ምሕረተ ። ሕንጸሙ ፡ በመሰረተ ፡ ሐዋርያት ፡ ወነቢያት ፡ ወኢትንሥቶሙ ፡ አላ ፡ ረስዮሙ ፡ ተክለ ፡ ዘበአማን ፡ ውስተ ፡

ቤተ ፡ ክርስቲያኒከ ፡ እንተ ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ቅድስት ፡ እንተ ፡ ሐዋርያት ፡ ከመ ፡ ይቅረቡ ፡ ኀበ ፡ ዘይኄይስ ፡ ወይሴባሕ ፡ ስምከ ፡ ቅዱስ ፡ በላዕሌሆሙ ፡ ዘምሉእ ፡ ስብሐት ፡ በሰማይ ፡ ወበምድር ፡ እምቅድመ ፡ ኵሉ ፡ ዓለም ፡ (V, 135 v° b) ለአብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወይጼሊ ፡ ካህን ፡ ሰላም ፡ ወጳጳስ ፡ ወማኅበር ፡ ወይብል ፡ ጸሎተ ፡ ሀይማኖት ።

ወእምዝ ፡ ይነሥእ ፡ ዘይት ፡ ዘኢጸለዩ ፡ ወይሰውጥ ፡ ሥሉሰ ፡ ውስተ ፡ ምጥማቅ ፡ ወየዐትብ ፡ ምጥማቀ ፡ ሥሉሰ ፡ በትእምርተ ፡ መስቀል ፡ ቅዱስ ፡ እንዘ ፡ ይብል ።

ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ እምይእዜ ፡ ወእስከ ፡ ለዓለም ፡ አሜን ። ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ አብ ፡ አሜን ። ቡሩክ ፡ ወልድ ፡ ዋሕድ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ (V, 136 r° a) እግዚእነ ፡ አሜን ። ቡሩክ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ጰራቅሊጦስ ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ይጼሊ ፡ ካህን ፡ ዘንተ ፡ ቅዳሴ ፡ ዲበ ፡ ምጥማቅ ።

አምላክ ፡ ሰማይ ፡ አምላክ ፡ ብርሃን ፡ አምላክ ፡ መላእክት ፡ እለ ፡ ውስተ ፡ ምኵናን ፡ አምላክ ፡ መላእክት ፡ እለ ፡ ውስተ ፡ ኀይል ፡ ንጉሠ ፡ አኅዛብ ፡ ወአጋእዝት ፡ አምላክ ፡ ስብሐት ፡ ዘይነብር ፡ ዲበ ፡ ኪሩቤል ፡ ወሱራፌል ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘፈትሖሙ ፡ ለመናፍስት ፡ እለ ፡ እሱራን ፡ በኀጢአት ፡ ለእለ ፡ ተቀነዉ ፡ በኀጢአት ፡ ውስተ ፡ ጽልመ (V, 136 r° b) ት ፡ አብርሀ ፡ በቅንዋተ ፡ ሕማማተ ፡ ዋሕድ ፡ ወልዱ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ዘሰዐረ ፡ እምኔነ ፡ ሕማመ ፡ ወባልሐነ ፡ እምኵሉ ፡ ክበደ ፡ ኀጣውኢነ ፡ ዘአርኀቀ ፡ እምኔነ ፡ ኵሎ ፡ ዘርአ ፡ ጸላኢ ፡ ወነሥኡ ፡ ይርዕድ ፡ ወይትሀወክ ፡ በቅድሜሁ ፡ ፈጣሬ ፡ ሰማያት ፡ ገባሬ ፡ ኵሉ ፡ ንጸርሕ ፡ ኀበ ፡ ኀይልከ ፡ ቅዱስ ፡ ዘዚአከ ፡ ስም ፡ ዘየዐቢ ፡ እምኵሉ ፡ ስም ፡ ዘውእቱ ፡ ዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘተሰቅለ ፡ በእንቲአነ ፡ በመዋዕለ ፡ ጲላጦስ ፡ ጰንጤናዊ ፡ ናስተበቍዐከ ፡ እግዚኦ ፡ በእንተ ፡ (V, 136 v° a) እሉ ፡ አግብርቲከ ፡ ወአእማቲከ ፡ ሚጠሙ ፡ ወወልጠሙ ፡ አሜን ። ባርኮሙ ፡ ወአጽንዖሙ ፡ አሜን ። ከመ ፡ በዝንቱ ፡ ማይ ፡ ወዝንቱ ፡ ዘይት ፡ ይሰዐር ፡ ኵሉ ፡

ኀይሉ ፡ ለጸላኢ ፡ አሜን ። ወኵሎ ፡ መናፍስተ ፡ እኩያን ፡ ክልኤሙ ፡ ወስድዶሙ ፡ ወዝርዎሙ ፡ አሜን ። ወኵሎ ፡ አምልከ ፡ ጣዖት ፡ ወኵሎ ፡ ሙስና ፡ ሰዐር ፡ እምኔሆሙ ፡ አሜን ።

ወትነፍሕ ፡ ውስተ ፡ ማይ ፡ ሥለሰ ፡ በአምሳለ ፡ መስቀል ፡ ወትብል ።

ቀድሶ ፡ ለዝንቱ ፡ ማይ ፡ ወለዝንቱ ፡ ዘይት ፡ አሜን ። ወይኩን ፡ ለሕፅበተ ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ አሜን ። ወለሐ (V, 136 v° b) ወት ፡ ዘለዓለም ፡ አሜን ። ወለልብሰ ፡ ዘኢይማስን ፡ አሜን ። ወለጸጋ ፡ ተወልዶ ፡ አሜን ። ወለሐድሶ ፡ ዘመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ አሜን ። በስመ ፡ ዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘተጠምቀ ፡ በዮርዳኖስ ፡ ወቀደሶ ፡ ወአንጽሖ ፡ ወስምዐ ፡ ኮነ ፡ ወይቤ ፡ ዘኢተወልደ ፡ እምን ፡ ማይ ፡ ወእምን ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ኢይክል ፡ በዊአ ፡ ውስተ ፡ መንግሥተ ፡ ሰማያት ። ወካዕበ ፡ አዘዞሙ ፡ ለአርዳኢሁ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ሑሩኬ ፡ እንከ ፡ ወመሀሩ ፡ ኵሎ ፡ አሕዛበ ፡ ወአጥምቅዎሙ ፡ በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ። ወተወከፎሙ ፡ ለእ (V, 137 r° a) ሉ ፡ አግብርቲከ ፡ ወአእማቲከ ፡ እስመ ፡ ለከ ፡ ክሂል ፡ ወአድኅኖ ። አቅዱስ ፡ አንጉድጉድ ፡ ዲበ ፡ ዝንቱ ፡ ማይ ፡ ከመ ፡ እምኔሁ ፡ ወእምመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ይትወለዱ ፡ እሉ ፡ አግብርቲከ ፡ ዳግመ ፡ በኀይለ ፡ መለኮትከ ፡ ለእለ ፡ መጽኡ ፡ ኀቤከ ፡ ረስዮሙ ፡ ድልዋነ ፡ ለስርየተ ፡ ኀጢአቶሙ ፡ ወልብሰ ፡ ዘኢይማስን ፡ በሞገሰ ፡ አሐዱ ፡ ወልድከ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ፡ ጸልዩ ።

ወይብል ፡ ካህን ፡ ቅዳሴ ፡ ዮርዳኖስ ።

ፍቅረ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወጸጋ ፡ ዘኢየሱስ ፡ ክርስ (V, 137 r° b) ቶስ ፡ ወሀብት ፡ ዘመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ የሀሉ ፡ ምስሌክሙ ።

ወይብል ፡ ሕዝብ ።

ምስለ ፡ መንፈስከ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

አልዕሉ ፡ አልባቢክሙ ።

ወይብል ፡ ሕዝብ ።

ብነ ፡ ኀበ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

ናእኵቶ ፡ ለእግዚአብሔር ።

ወይብል ፡ ሕዝብ ።

ርቱዕ ፡ ወይደሉ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

አማን ፡ ውእቱ ፡ ርቱዕ ፡ ወጽድቅ ፡ ይደልዎ ፡ ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ልዑል ፡ ዘለዓለም ፡ ኀያል ፡ ዘላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ዘቦቱ ፡ ክሂል ፡ ወይሬኢ ፡ ዓለመ ፡ ማኅየዊ ፡ ኵሉ ፡ ዘቦቱ ፡ መን (V, 137 v° a) ፈሰ ፡ ሐይወት ፡ መሰስየ ፡ ኵሉ ፡ ነፍስ ፡ መጽንዒ ፡ ኵሉ ፡ መንፈስ ፡ አኃዜ ፡ ኀይል ፡ ለኵሉ ፡ ዓለም ፡ ዘጸውዐ ፡ ኵሎ ፡ እምኀበ ፡ ኢሀሎ ፡ ወገብረ ፡ ኵሎ ። አንተ ፡ ውእቱ ፡ እግዚአብሔር ፡ ልዑል ፡ እምልዑላን ፡ ወትሬኢ ፡ ኵሎ ፡ ወታእምር ፡ ጽንፈ ፡ ዘመን ፡ ወታንቅሆሙ ፡ ለንዋማን ፡ እምንዋሞሙ ፡ ወወሀብከ ፡ ቃለ ፡ ለኵሎሙ ፡ እለ ፡ ይትሐወሱ ፡ ሐዋ ፡ ለዝንቱ ፡ ማይ ፡ አሚን ። ወምላእ ፡ መንፈሰከ ፡ ቅዱሰ ፡ አሜን ። ወይኩን ፡ ጥምቀተ ፡ ለዳግም ፡ ልደት ፡ አሜን ። (V, 137 v° b) ወሕይወት ፡ ዘለዓለም ፡ አሜን ። ወይትወለዱ ፡ ዳግመ ፡ እሉ ፡ አግብርቲከ ፡ ወአእማቲከ ፡ እስመ ፡ አንተ ፡ ሤምከ ፡ እግዚአ ፡ አእምሮ ፡ ውስተ ፡ መንፈስ ፡ ወአንገሥከ ፡ ለብእሲ ፡ በአእምሮ ፡ ወአኰንንከ ፡ ኵሎ ፡ ሰርጐ ፡ ዓለም ፡ ለከ ፡ ይደሉ ፡ ስብሐት ፡ ወዕበይ ። ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ኀይል ። ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ሊቃውንት ። ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ልብ ፡ ወነቢብ ፡ አሜን ። ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ አእምሮ ፡ ወጥበብ ፡ አሜን ። ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ (V, 138 r° a) ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ መናብርት ፡ ወመንግሥት ፡ አሜን ። አንተ ፡ ፈነውከ ፡ ማየ ፡ ወእሳተ ፡ ወቀኈረ ፡ ወአስሐትያ ፡ ወአውሎ ፡ ዲበ ፡ ምድር ፡ ወአንቃዕከ ፡ ማየ ፡ እምኰኵሕ ፡ ጽኑዕ ። አንተ ፡ ዘርእየተከ ፡ ባሕር ፡ ወጐየት ፡ ወዮርዳኖስኒ ፡ ገብአ ፡ ድኅሬሁ ፡ ወአድባር ፡ አንፈርዐጹ ፡ ከመ ፡ ኀራጊት ፡ ወአውግርኒ ፡ ከመ ፡ መሓስአ ፡ አባግዕ ። አንተ ፡ ሥምዐ ፡ ዘኮነ ፡ ለከ ፡ ዮሐንስ ፡ በእንተ ፡ ኂሩትከ ፡ ዘተፈነወ ፡ ቅድሜከ ፡ እንዘ ፡ ይጸርኅ ፡ ወይብል ፡ ቃለ ፡ አዋዲ ፡ በገዳም ፡ ጺሑአ ፡ ፍኖተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወዐርዩ ፡ መጽያሕቶ ። ቃለ ፡ እግዚ

አብሐር ፡ (V, 138 r° b) ላዕለ ፡ ማያት ፡ አምላክ ፡ ስብሐት ፡ አንጐድጐደ ። አንጐድጐደ ፡ እግዚእ ፡ ዲበ ፡ ዝንቱ ፡ ማይ ፡ ወዘይት ፡ ወአስተዳልዎሙ ፡ ወሀቦሙ ፡ ኀይለ ፡ ይኩኑ ፡ ለጥምቀትከ ፡ ዘሐዲስ ፡ ልደት ፡ ወሕይወት ፡ ዘለዓለም ፡ ወይትወለዱ ፡ ዳግመ ፡ አግብርቲከ ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ፡ እለ ፡ ትነብሩ ፡ ተንሥኡ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

እግዚእ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ገባሬ ፡ ኵሉ ፡ ፍጥረት ፡ ዘያስተርኢ ፡ ወዘኢያስተርኢ ፡ ፈጣሬ ፡ ሰማይ ፡ ወምድር ፡ ወባሕር ፡ (V, 138 v° a) ወኵሎ ፡ ዘውስቴቶሙ ፡ ገባሬ ፡ ኵሉ ፡ ፍጥረት ፡ ዘያስተሬኢ ፡ ወዘኢያስተሬኢ ፡ ዘአስተጋብኦሙ ፡ ለማያት ፡ ውስተ ፡ ምእላዲሆሙ ፡ ዘአጽንዖሙ ፡ ወኑተሞሙ ፡ ዘፈጠሮሙ ፡ ለማያት ፡ ዘመልዕልተ ፡ ሰማያት ፡ አንተ ፡ አጽናዕኮሙ ፡ ለባሕር ፡ ወአፍላግ ፡ በኀይልከ ። ወአንተ ፡ ቀጥቀጥከ ፡ አርእስቲሁ ፡ ለከይሲ ፡ በውስተ ፡ ማይ ። ግሩም ፡ አንተ ፡ ወመኑ ፡ ይክል ፡ ተቃውሞተከ ። ነጽር ፡ እግዚእ ፡ ላዕለ ፡ ዘፈጠርከ ፡ ዘንተ ፡ ማየ ፡ ሀብ ፡ ጸጋ ፡ መድኀኒትከ ፡ ወበረከተ ፡ ዮር (V, 138 v° b) ዳኖስ ፡ ወይጕየዩ ፡ ኵሎሙ ፡ እለ ፡ ያኅስሙ ፡ ላዕለ ፡ ፍጥረትከ ፡ እስመ ፡ ጸዋዕከ ፡ ስመከ ፡ ቅዱሰ ፡ ወመንክረ ፡ ዘምሉእ ፡ ስብሐተ ፡ ወግሩመ ፡ ለእለ ፡ ይትቃረኑ ።

ወይብል ፡ ዲያቆን ፡ ውስተ ፡ ጽባሕ ፡ ነጽሩ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

ወይትሀወክ ፡ በቅድመ ፡ ትእምርተ ፡ መስቀልከ ፡ ኵሉ ፡ ኀይሉ ፡ ለዘይትቃረነነ ፡ ወይጕየዩ ፡ እምኔሁ ፡ ኵሉ ፡ አጋንንት ፡ እምማእከለ ፡ ሰማይ ፡ ወምድር ፡ እለ ፡ ኢያስተርእዩ ፡ ወኢይትኀባእ ፡ ውስተ ፡ ዝንቱ ፡ ማይ ፡ ጋኔን ፡ መጽልም ፡ ወኢይረድ ፡ ምስለ ፡ እለ ፡ ይጠመቁ ፡ መንፈስ ፡ እኩይ ፡ ዘያጸልም ፡ ሕሊና ፡ ወየሀውክ ፡ ል (V, 139 r° a) ብ ። አላ ፡ ንስእለከ ፡ እግዚእ ፡ ኵሉ ፡ ከመ ፡ ትረስዮ ፡ ለዝንቱ ፡ ማይ ፡ ወይኩን ፡ ማየ ፡ ዕረፍት ፡ አሜን ። ማየ ፡ ንጽሕ ፡ ለአንጽሖ ፡ አሜን ። ማየ ፡ መድኀኒት ፡ አሜን ። ወይኩን ፡ ለሕፅበተ ፡ ርስሐት ፡ ዘነፍስ ፡ ወሥጋ ፡ አሜን ።

ወለፍትሐተ ፡ ማዕሡር ፡ ወለስርየተ ፡ ኀጢአት ፡ አሜን ። ወብርሃን ፡ ነፍስ ፡ ወሥጋ ፡ አሜን ። ወሕዕበተ ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ አሜን ። ወልብስ ፡ ዘኢይማስን ፡ አሜን ። ለተኀድሶ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወነቅዐ ፡ ሒወት ፡ አሜን ።

እለ ፡ ሀለዉ ፡ ይብሉ ፡ አሜን ።

ይብል ፡ ካህን ።

እስመ ፡ አንተ ፡ ትቤ ፡ ተሐፀቡ ፡ ወንጽሑ ፡ ወአእትቱ ፡ እኪየ ፡ እምአልባቢክሙ ፡ አንተ ፡ ዘጸገውከነ ፡ ል (V, 139 r° b) ደተ ፡ እምአርያም ፡ በማይ ፡ ወበመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ አስተርኢ ፡ እግዚኦ ፡ ዲበ ፡ ዝንቱ ፡ ማይ ፡ ወረስዮሙ ፡ ለእለ ፡ ይጠመቁ ፡ ውስቴቱ ፡ ንጹሓነ ፡ ከመ ፡ ያእትቱ ፡ ብእሴ ፡ ብሉየ ፡ ወርሱሐ ፡ በፍትወተ ፡ መስሕት ፡ ወይልበሱ ፡ ብእሴ ፡ ሐዲሰ ፡ ወይትሐደሱ ፡ ዳግመ ፡ በአምሳለ ፡ ፈጣሪሆሙ ፡ አሜን ። ወይኩኑ ፡ ሱቱፋነ ፡ በጥምቀቱ ፡ ሞቱ ፡ ለመሲሕከ ፡ ዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ አሜን ። ወክዕበ ፡ ይሳተፉ ፡ ምስሌሁ ፡ ውስተ ፡ ትንሣኤሁ ፡ ወይዕቀ (V, 139 v° a) ቡ ፡ ሀብተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ አሜን ። ወይብዛኅ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ትምህርተ ፡ ጸጋከ ፡ አሜን ። ወይርከቡ ፡ አረቦነ ፡ ጽዋዔ ፡ ዘእምአርያም ፡ ዘእምዚአከ ፡ እግዚኦ ፡ አሜን ። ወይትኌለቁ ፡ ምስለ ፡ ማኅበረ ፡ በኵር ፡ እለ ፡ ጽሑፍ ፡ አስማቲሆሙ ፡ በሰማያት ፡ አሜን ። በኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ስብሐት ፡ ምስለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወይብል ፡ ካህን ።

ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ እግዚአብሔር (V, 139 v° b) ጸባኦት ፡ ፍጹም ፡ ምሉእ ፡ ሰማይ ፡ ወምድር ፡ ቅድሳተ ፡ ስብሐቲከ ።

ወይብሉ ፡ ሕዝብ ።

ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ ።

ወይብል ፡ ካህን ።

ኀቤከ ፡ አንቃዕደውነ ፡ ወአልዐልነ ፡ አዕይንተ ፡ ልብነ ፡ ውስተ ፡ አርያም ፡ ናስተበቍዐከ ፡ እግዚኦ ፡ አምላክነ ፡ ዕቀብ ፡ ኵልነ ፡ ኦአምላክነ ፡ አምላከሙ ፡ ለአበዊነ ፡ ዘፈጠርከ ፡ ሰማየ ፡ ወምድረ ፡ ወኵሎ ፡ ሰርጎሙ ፡ ፈጣሬ ፡ ማያት ፡ ዘመልዕልተ ፡ ሰማያት ፡ ዘአ

ጽናእከ ፡ ለምድር ፡ ዲበ ፡ ማይ ፡ ዘአስተጋብኦሙ ፡ ለማያት ፡ ውስተ ፡ ምእላዲሆሙ ፡ ዘአሰረ ፡ ለባሕር ፡ ዘዐጸዎሙ ፡ ለቀላያት ፡ ወሐተሞሙ ፡ በዐቢይ ፡ ስመ ፡ ማኅ (V, 140 r° a) ተም ፡ ዘምሉእ ፡ ስብሐተ ፡ ዘኵሉ ፡ ይፈርህ ፡ ወያድለቀልቅ ፡ እምገጸ ፡ ኀይልከ ፡ እግዚኦ ። አንተ ፡ አጽናዕከ ፡ ለባሕር ፡ በኀይልከ ። አንተ ፡ ቀጥቀጥከ ፡ አርእስቲሁ ፡ ለከይሲ ፡ በውስተ ፡ ማይ ። አንተ ፡ ሠጠቀ ፡ አፍላገ ፡ ወአንቅዕተ ፡ ወወሀብከ ፡ ፍኖተ ፡ ለማያት ። ርእዩከ ፡ ማያት ፡ እግዚኦ ፡ ወደንገጹ ፡ ቀላያተ ፡ ማያት ፡ እምብዝኀ ፡ ማያት ። አንተ ፡ ዘነጸረተከ ፡ ባሕር ፡ ኤርትራ ፡ ወቆመት ፡ በፈሪሆትከ ። ወአኅለፍከሙ ፡ ለእስራኤል ፡ ወበሙሴ ፡ አጥመቆሙ ፡ ለኵሎሙ ። አንተ ፡ አዘዝከ ፡ ለኰኵሕ ፡ ጽኑዕ ፡ ወውሕዘ ፡ ማይ ፡ ለሕዝብከ ። ወ (V. 140 r° b) ወለጥከ ፡ ለማይ ፡ መሪር ፡ ወረሰይከ ፡ ጥዑመ ። አንተ ፡ እግዚኦ ፡ አመ ፡ ኢያሱ ፡ ወልደ ፡ ነዊ ፡ አግዐዝኮሙ ፡ ወአግባእኮሙ ፡ ድኅሬሆሙ ፡ ለአፍላግ ፡ እለ ፡ ይውሕዙ ። ግሩም ፡ አንተ ፡ ወመኑ ፡ ይክል ፡ ቀዊመ ፡ ቅድመ ፡ ገጽከ ። ወመሥዋዕተ ፡ ኤልያስ ፡ ዘበማይ ፡ ተወከፍከ ፡ በእሳት ፡ ዘእምሰማይ ። አንተ ፡ እግዚኦ ፡ ዘበኤልሳዕ ፡ አርአይከ ፡ ማየ ፡ ልደት ፡ ዘሐይወት ፡ ወለንዕማን ፡ ሶርያዊ ፡ አንጻሕከ ፡ በማየ ፡ ዮርዳኖስ ። አንተ ፡ ትክል ፡ ኵሎ ፡ ወአልቦ ፡ ዘይሰአነከ ።

ወይብል ፡ ዲያቆን (V, 140 v° a) ጸልዩ ።

ወይብል ፡ ቀሲስ ።

እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ ንጉሠ ፡ ስራዊተ ፡ ሰማያት ፡ ወምድር ፡ ርእይ ፡ ዘትነብር ፡ ላዕለ ፡ ኪሩቤል ፡ ነጽር ፡ ዘትነብር ፡ ውስተ ፡ አርያም ፡ ነጽር ፡ ወሐውጽ ፡ ፍጥረተከ ። ወሀበ ፡ ለዝንቱ ፡ ማይ ፡ ጸጋ ፡ ዮርዳኖስ ፡ ዐቢይ ፡ ወኀይል ፡ ሰማያዊ ፡ ወይረድ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ላዕሌሁ ፡ አሜን ። ወጸግዎ ፡ በረከተ ፡ ዮርዳኖስ ፡ ወሀበ ፡ ኀይለ ፡ ይኩን ፡ ማየ ፡ ሕይወት ፡ አሜን ። ማየ ፡ ቅድሳት ፡ አሜን ። ማየ ፡ መንጽሒ ፡ ኀጢአት ፡ አሜን ። ማየ ፡ ማሕጸቤ ፡ ዳግም ፡ ልደ (V, 140 v° b) ት ፡ አሜን ። ጸግዎ ፡ ለዝንቱ ፡ ማይ ፡ ከመ ፡ እመበ ፡ ዘይትሐበእ ፡ እምውስቴቱ ፡ መንፈስ ፡ ርኩስ ፡ ወኢይግባእ ፡ ምስለ ፡ እለ ፡ ይጠመቁ ፡ አሜን ። ወኢመናፍስት ፡ ዘመዐልት ፡ አሜን ። ወኢመናፍስት ፡ ዘቀትር ፡ አሜን ። ወኢ

መናፍስት ፡ ዘሰርክ ፡ አሜን ። ወኢመናፍስት ፡ ዘሌሊት ፡ አሜን ። ወኢመናፍስት ፡ ዘአየር ፡ አሜን ። ወኢመናፍስት ፡ ዘጋኔን ፡ ዘመትሕተ ፡ ምድር ፡ አሜን ። አላ ፡ አርሕቆሙ ፡ ለኵሎሙ ፡ መናፍስተ ፡ ርኩሳን ፡ በኀይል ፡ ወበኂሩትከ ፡ ወይኩኑ ፡ ቅጥቁጣን ፡ በቅድመ ፡ ትእምርተ ፡ መስቀልከ ፡ አሜን ። ወበቅዱስ ፡ ስምከ ፡ ዘኪያሁ ፡ ናስተበቍዕ ፡ ዘም (V, 141 r° a) ሉእ ፡ ስብሐት ፡ ግሩም ፡ ውእቱ ፡ በቅድመ ፡ እለ ፡ ይትቃረኑ ፡ ከመ ፡ ኵሉ ፡ ዘይጠመቅ ፡ ቦቱ ፡ ይእተት ፡ እምኔሁ ፡ ብእሲ ፡ ብሉየ ፡ ዘይማስን ፡ በፍትወቱ ፡ ለመስሕት ፡ አላ ፡ ይልበሱ ፡ ብእሲ ፡ ሐዲሰ ፡ ዘይትሔደስ ፡ ዳግመ ፡ በአምሳለ ፡ ፈጣሪሆሙ ፡ ወይብራህ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ብርሃን ፡ ጽድቅ ፡ ዘመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ አሜን ። ወይርከቡ ፡ ሕይወተ ፡ ዘለዓለም ፡ አሜን ። ወአብዕዮሙ ፡ ተስፋ ፡ አሜን ። ወይቁሙ ፡ ቅድመ ፡ መንበሩ ፡ ለመሲሕከ ፡ አሜን ። ወይርከቡ ፡ ስርየተ ፡ ኀጢአቶሙ ፡ አሜን ። ወይንሥኡ ፡ አክሊለ ፡ ሰማያዌ ፡ አሜን ። ወይኩን ፡ ዝንቱ ፡ (V, 141 r° b) ማይ ፡ ወዝንቱ ፡ ዘይት ፡ ቡሩካነ ፡ ወምሉአነ ፡ ስብሐት ፡ ወይኩኑ ፡ ቅዱሳነ ፡ በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ለአኰቴተ ፡ ሕዝብከ ፡ ወለኵሎሙ ፡ እለ ፡ አቅረቡ ፡ ውሉዶሙ ፡ ኀቤከ ፡ አግብርቲከ ፡ ለስብሐተ ፡ ክቡር ፡ ወልድከ ፡ ቅዱስ ። ተወከፎሙ ፡ በምሥዋዒከ ፡ ቅዱስ ፡ ሰማያዊ ፡ ከመ ፡ መዐዛ ፡ ሠናይ ፡ ለዕበይከ ፡ ሰማያዊ ፡ በስእለተ ፡ መላእክቲከ ፡ ወሊቃነ ፡ መላእክቲከ ፡ ቅዱሳን ፡ እግዚኦ ፡ አድኅን ፡ ኅዝበከ ፡ ወባርክ ፡ ርስተከ ፡ ረዐዮሙ ፡ ወአል (V, 141 v° a) ዕሎሙ ፡ እስከ ፡ ለዓለም ፡ አሜን ። ወዕቀቦሙ ፡ በርትዕት ፡ ሃይማኖት ፡ አሜን ። በክብር ፡ ወበስብሐት ፡ አሜን ። ወኵሎ ፡ መዋዕለ ፡ ሒወቶሙ ፡ ወየሀልዉ ፡ በተፋቅሮ ፡ ዘመልዕልተ ፡ ኵሉ ፡ ሰላም ፡ በጸሎቶሙ ፡ ወበስእለቶሙ ፡ ለኵሎሙ ፡ ቅዱሳን ፡ ወበትንብልናሃ ፡ ለምልእተ ፡ ጸጋ ፡ ድንግል ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ እንተ ፡ በኵሉ ፡ ቅድስት ፡ ማርያም ፡ ወበቅዱስ ፡ ዮሐንስ ፡ ሰማዕት ፡ ወመጥምቅ ፡ ወመራሔ ፡ ሒወት ፡ ወበኵሎሙ ፡ ቅዱሳን ፡ እለ ፡ አ (V, 141 v° b) ሥመሩከ ፡ እምትካት ፡ በጸጋሁ ፡ ለዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ስብሐት ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወጸሎተ ፡ ወንጌል ፡ ወአንብሮ ፡ እድ ፡ ላዕለ ፡ እለ ፡ ይጠመቁ ።

ወይጸርኅ ፡ ካህን ፡ ፫ጊዜ ፡ ወያነሥእ ፡ ትእምርተ ፡ መስቀል ፡ ወየዐትብ ፡ ማየ ፡ ሥሉሰ ፡ እንዘ ፡ ይብል ።

ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወይወርድ ፡ ካህን ፡ ውስተ ፡ ምጥማቅ ፡ ወይሰውጥ ፡ ሚሮን ፡ ውስተ ፡ ማይ ፡ በአርአያ ፡ ትእምርተ ፡ መስቀል ፡ እንዘ ፡ ይብል ።

ቡሩ (V, 142 r° a) ክ ፡ እግዚአብሔር ፡ አብ ፡ አሜን ። ቡሩክ ፡ ወልድ ፡ ዋሕድ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ አሜን ። ቡሩክ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ጰራቅሊጦስ ፡ አሜን ።

ወይብል ፡ ካህን ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ሃሌሉያ ፡ በዐቢይ ፡ ቃል ።

እንዘ ፡ ይቶስሳ ፡ ማየ ፡ ምስለ ፡ ሚሮን ፡ በእዴሁ ፡ ዘየማን ፡ ወይብል ፡ መዝሙረ ፡ ዘ፻፴፩ ፡ እስመ ፡ ኀረየ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለጽዮን ። ወመዝሙር ፡ ዘ፳፰ ፡ ቃለ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለ ፡ ማያት ፡ አምላከ ፡ ስብሐት ፡ አንጐድጐደ ። ወመዝሙር ፡ ዘ፴፫ ፡ ቅረቡ ፡ ኀቤሁ ፡ ወያበርህ ፡ ለክሙ ። ዘ፷፭ ፡ አኅለፍከነ ፡ ማእከለ ፡ እሳት ፡ ወማይ ። ዘ (V, 142 r° b) ፶ ፡ ትነዝሐኒ ፡ በአዛብ ፡ ወእነጽሕ ፡ እስከ ፡ ኀበ ፡ ይብል ፡ ወመንፈሰ ፡ ርቱዐ ፡ ሐድስ ፡ ውስተ ፡ ከርሥየ ።

ወይብል ።

ስብሐት ፡ ለአብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወይብል ።

ክብር ፡ ይእቲ ፡ ለኵሉ ፡ ጻድቃኑ ። ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ዘያበርህ ፡ ለኵሉ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ያነሥእ ፡ ዲያቆን ፡ እለ ፡ ይጠመቁ ፡ መንገለ ፡ ዐረብ ፡ ወያመጽአሙ ፡ ለምሥራቅ ፡ ወያነሥእ ፡ ካህን ፡ ወያጠምቅ ፡ ሥሉሰ ፡ ወይብል ።

አጠምቀከ ፡ በስመ ፡ አ (V, 142 v° a) ብ ፡ አሜን ።

ወካዕበ ፡ ይብል ።

አጠምቀከ ፡ በስመ ፡ ወልድ ፡ አሜን ።

ወሥሉሰ ፡ ይብል ።

አጠምቀከ ፡ በስመ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ጰራቅሊጦስ ፡ አሜን ።

ወፈጺሞ ፡ ይብል ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ ፍትሐተ ፡ ማይ ።

እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ ዘፈጠርከ ፡ ኵሎ ፡ እምኀበ ፡ ኢሀሎ ፡ ወአልቦ ፡ በጥበብከ ፡ ዘበአማን ፡ አንተ ፡ ዘአስተጋባእከሙ ፡ ለማያት ፡ ትክት ፡ ውስተ ፡ አሐዱ ፡ ምስትጉባእ ፡ ወወሰንከ ፡ ለኵሉ ፡ እምጥንተ ፡ ዓለም ፡ በዕበየ ፡ ኀይልከ ፡ ወበእእምሮትከ ፡ (V, 142 vº b) ዘኢይትረከብ ፡ አንተ ፡ እግዚኦ ፡ ዘረሰይከ ፡ ለዝንቱ ፡ ማይ ፡ ለአንጽሖ ፡ በጸጋ ፡ መሲሕከ ፡ ወርደተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ዲቤሁ ፡ ወረሰይከ ፡ ለእለ ፡ ይጠመቁ ፡ አግብርቲከ ፡ ለሕዐበተ ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ ወተሐድሶ ፡ እምብሉይ ፡ ጌጋይ ፡ ወይብርሁ ፡ እምብሉይ ፡ ጌጋይ ፡ በብርሃንከ ፡ አሜን ። ንስእለከ ፡ ወናስተበቍዐከ ፡ ኄር ፡ ወመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ከመ ፡ ትሚጠ ፡ ለዝንቱ ፡ ማይ ፡ ኀበ ፡ ቀዳሚ ፡ ሥርዐቱ ፡ ዲበ ፡ ምድር ፡ ወለነሰ ፡ ይኩነነ ፡ ረዳኤ ፡ ወባላሔ ፡ ወንሴብሕ ፡ ወትረ ፡ ለአብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወንፌኑ ፡ ለከ ፡ ስብሐተ ፡ ወክብረ ፡ ይእ (V, 143 rº a) ዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ORDRE DE LA CONFIRMATION

ጸሎተ ፡ ባርክ ፡ አንብሮ ፡ እድ ፡ ላዕለ ፡ እለ ፡ ተጠምቁ ፡ ቅድመ ፡ ቅብአተ ፡ ሜሮን ።

ናእኵተ ፡ እግዚኦ ፡ ዘረሰይኮሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ድልዋነ ፡ ለሕዐበተ ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ ወልብስ ፡ ዘኢይማስን ፡ አሜን ። ወፈኑ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ብዕለ ፡ ሣህልከ ፡ ወመንፈሰከ ፡ ቅዱሰ ፡ ዘፈነውከ ፡ ላዕለ ፡ ሐዋርያቲከ ፡ ቅዱሳን ፡ ወትቤሎሙ ፡ ንሥኡ ፡ መንፈሰ ፡ ቅዱሰ ፡ ጰራቅሊጦስ ፡ ወከማሁ ፡ ጸግዎሙ ፡ እግዚኦ ፡ ዘንተ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ወለአእማቲከ ።

ወይብል ዲያቆን ።

አትሕቱ ፡ ርእሰክሙ ፡ ቅድመ ፡ እግዚአብሔር ።

ወ (V, 143 rº b) ካዕበ ፡ ይብል ፡ ጸልዩ ።

ወይብል ፡ ካህን ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ እምቅድመ ፡ ይቅብአሙ ፡ ሜሮን ።

እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አበዊነ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወመ

ድኅኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘለዘሉፉ ፡ ባሕቲትከ ፡ ዘወለድከሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ወለአእማቲከ ፡ በሕፅበተ ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ ለመድኀኒት ፡ ወጸገውከሙ ፡ ስርየተ ፡ ኀጢአቶሙ ፡ አሜን ። ወልብስ ፡ ዘኢይማስን ፡ አሜን ። ወጸጋ ፡ ልደት ፡ አሜን ። ወይእዜኒ ፡ እግዚኦ ፡ ፊኑ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ መንፈሰ ፡ ቅዱሰ ፡ ጰራቅሊጦስ ፡ አሜን ። ወረስዮሙ ፡ ሱ (V, 113 v° a) ቱፋነ ፡ ለሕይወት ፡ ዘለዓለም ፡ ዘኢይመውት ፡ ከመ ፡ ቡተሥሩ ፡ ዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ተወልዱ ፡ ዳግመ ፡ እማይ ፡ ወእመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወይበኡ ፡ መንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ በስሙ ፡ ለዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ በጸጋሁ ፡ ለኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ዘለከ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ ወእኂዝ ፡ ወይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወይነሥእ ፡ ካህን ፡ ሚሮን ፡ ወይጼሊ ፡ ላዕሌሁ ፡ እን (V. 113 v° b) ዘ ፡ ይብል ።

እግዚእ ፡ ዘቦቱ ፡ ስልጣነ ፡ ባሕቲቱ ፡ ገባሬ ፡ ኵሉ ፡ መንክራት ፡ ወአልቦ ፡ ዘይሥኣነከ ፡ እግዚኦ ፡ ወበኀይልከ ፡ ይጸንዕ ፡ ኵሉ ፡ ጸጋ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ላዕለ ፡ ዝንቱ ፡ ሚሮን ፡ ይኩን ፡ ቅዱስ ፡ አሜን ። ይኩን ፡ ማኅተመ ፡ ሕይወት ፡ አሜን ። ወጽንዐ ፡ ለአግብርቲከ ፡ አሜን ። በአሐዱ ፡ ወልድከ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ይቀብእ ፡ ፍጽመ ፡ ወእንግድዓ ፡ ወአዕይንቲሁ ፡ በትእምርተ ፡ መስቀል ፡ ወይብል ።

ለቀብአተ ፡ ጸጋ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ አሜን ።

ወይቀብእ ፡ እንፈ ፡ ወአፈ ፡ ወይብል ።

አረቦነ ፡ መንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ (V. 114 r° a) አሜን ።

ወይቀብእ ፡ እዝነ ፡ ወይብል ።

ቅብአ ፡ ቅድስተ ፡ ለአምላክነ ፡ መሲሕ ፡ ወማሕተመ ፡ ዘኢይትፈታሕ ፡ አሜን ።

ወይቀብእ ፡ እንግድዓሁ ፡ ወልበ ፡ ወይብል ።

ተፍጻሜተ ፡ ጸጋ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወሀይማኖት ፡ ወጽድቅ ፡ አሜን ።

ወይቀብእ ፡ ቀላጽሚሁ ፡ ወገጸ ፡ መዝራዕቱ ፡ ወብረኪሁ ፡ ወዙሎ ፡ መለያልይሁ ፡ ወገጸ ፡ እግሩ ፡ ወማእከለ ፡ ተኬሳሁ ፡ ወይብል ።

እቀብአከ ፡ ቅድስተ ፡ ቀብአተ ፡ እቀብአከ ፡ በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ጰራቅሊጦስ ፡ አሜን ።

ወያነብር ፡ እደዊሁ ፡ ዲቤሆሙ ፡ ወይብል ።

ኩኑ ፡ ቡሩካነ ፡ በበረከተ ፡ መላእክት ፡ ሰማ (V, 144 rº b) ያዊያን ፡ ይባርክሙ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ንሥኡ ፡ መንፈሰ ፡ ቅዱሰ ፡ በኀይሉ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ አብ ፡ በኀይሉ ፡ ለወልድ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወበኀይሉ ፡ ለመንፈስ ፡ ቅዱስ ። ኩኑ ፡ ንዋየ ፡ ኀሩየ ፡ ወንጹሐ ፡ ለእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘሎቱ ፡ ስብሐት ፡ ምስለ ፡ አቡሁ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወይለብሱ ፡ እለ ፡ ይጠመቁ ፡ ጻዕዳ ፡ ወአክሊለ ፡ ዲበ ፡ ርእሶሙ ፡ ዘብርስኖት ፡ ወሆሳዕና ፡ ወቀይሕ ፡ ፀምር ፡ ጽፉር ፡ ወይብል ።

እግዚአብሔር ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አ (V, 144 vº a) ቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘከለልኮሙ ፡ ለቅዱሳኒከ ፡ ወለሐዋርያቲከ ፡ ንጹሓን ፡ ወነቢያት ፡ ወሰማዕት ፡ እለ ፡ አስመሩከ ፡ አክሊለ ፡ ዘኢይማስን ፡ አሜን ። ወይእዜኒ ፡ እግዚኦ ፡ ባርክ ፡ ዘንቱ ፡ አክሊላተ ፡ ዘአስተዳለውነ ፡ ናንብር ፡ ዲበ ፡ አርእስቲሆሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ወአእማቲከ ፡ እለ ፡ ተሳተፉ ፡ ጥምቀተከ ፡ ቅድስተ ፡ ወይኩኖሙ ፡ አክሊለ ፡ ክብር ፡ ወስብሐት ፡ ወንጽሕ ፡ አሜን ። አክሊለ ፡ በረከት ፡ ወመድኀኒት ፡ አሜን ። አክሊለ ፡ ዕበይ ፡ ወክብ (V, 144 vº b) ር ፡ ወጽንዕ ፡ አሜን ። አክሊለ ፡ ጥበብ ፡ ወየውሀት ፡ አሜን ። አክሊለ ፡ ሞገሥ ፡ አሜን ። ርድአሙ ፡ እግዚኦ ፡ ከመ ፡ ይፈጽሙ ፡ ትእዛዘከ ፡ ወሥርዐተከ ፡ ወይርከቡ ፡ በረከተ ፡ መንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ በሥምረትከ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ስብሐት ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወትእኀዝ ፡ አክሊላተ ፡ በእዴከ ፡ ወትጼሊ ፡ ከመዝ ፡ እንዘ ፡ ትብል ።

እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ ቅዱስ ፡ ዘከለልከሙ ፡ ለቅዱሳኒከ ፡ አክሊለ ፡ ዘኢይማስን ፡ ወዐረቆሙ ፡ ለሰማያውያን ፡ ምስለ ፡ መሬታውያን ፡ አንተ ፡ እግዚእነ ፡ ዘአስተዳለውከ ፡ ዛተ ፡ አክሊ (V, 115 r° a) ላተ ፡ ባርክ ፡ ዘንተ ፡ አክሊላተ ፡ ዘአስተዳለውነ ፡ ናንብር ፡ ዲበ ፡ አርእስቲሆሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ይኩኖሙ ፡ አክሊለ ፡ ክብር ፡ ወስብሐት ፡ አሜን ። አክሊለ ፡ በረከት ፡ ወመድኃኒት ፡ አሜን ። አክሊለ ፡ ዕበይ ፡ ወጽንዕ ። አሜን ። አክሊለ ፡ ጥበብ ፡ ወየውሀት ፡ አሜን ። አክሊለ ፡ ሞገስ ፡ ወጽድቅ ፡ አሜን ። አክሊለ ፡ ምሕረት ፡ አሜን ። ጸግቦሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ወለአእማቲከ ፡ ለእለ ፡ ለበስዎ ፡ መልአከ ፡ ሰላም ፡ ወማሕተመ ፡ ፍቅር ፡ ወበልሖሙ ፡ እምኵሉ ፡ ሕሊና ፡ ከንቱ ፡ ወእምፍትወት ፡ ሙስና ፡ ከንቱ ፡ ወአድኅኖሙ ፡ እምኵሉ ፡ ክበደ ፡ እኩ (V, 115 r° b) ይ ፡ ወእምኵሉ ፡ ሙስና ፡ ዘጸላኢ ፡ አሜን ። ወይኩን ፡ ሳህል ፡ ላዕሌሆሙ ፡ አሜን ። ስማዕ ፡ ቃለ ፡ ስእለቶሙ ፡ ወወደይ ፡ ፈሪሀተከ ፡ ውስተ ፡ ሕሊናሆሙ ፡ አሜን ። ረዐዮሙ ፡ በሐዊቶሙ ፡ አሜን ። ወኢይጸንሱ ፡ በርእየተ ፡ ውሉድ ፡ አሜን ። ወውሉዶሙ ፡ ወለእለ ፡ ተወልዱ ፡ ወይትወለዱ ፡ ረስዮሙ ፡ በቋዕያን ፡ ለቤተ ፡ ክርስቲያንከ ፡ ቅድስት ፡ እንተ ፡ ሐዋርያት ፡ ጽኑዓን ፡ በሃይማኖት ፡ ለዝሉፉ ፡ አሜን ። ወምርሖሙ ፡ ፍኖተ ፡ ጽድቅ ፡ አሜን ። በስምረተ ፡ ወልድከ ፡ ኄር ፡ ወቡሩክ ፡ ምስሌሁ ፡ ወም (V, 115 v° a) ስለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ማሕየዊ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወታንበር ፡ እዴከ ፡ ዲበ ፡ ርእሶሙ ፡ ወትብል ።

እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አንበርነ ፡ እደዊነ ፡ ዲበ ፡ አርእስቲሆሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ አክሊለ ፡ ክብር ፡ ወስብሐት ፡ አሜን ። አክሊለ ፡ ሃይማኖት ፡ ወሞገስ ፡ አሜን ። አክሊለ ፡ ጽድቅ ፡ ዘኢይትመዋእ ፡ ለዐር ፡ አሜን ። ወረስዮሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ምሉአነ ፡ ጸጋ ፡ ዘመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ በኂሀሉ ፡ ወበሞገሱ ፡ ለመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘለከ ፡ ወሎቱ ፡ ወለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ (V, 115 v° b) ስብሐት ፡ ወእኂዝ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወእምዝ ፡ ያተመጠዉ ፡ እምስጢረ ፡ ቅድሳት ፡ ማሕየዊ ፡ እንዘ ፡ ይትአመን ፡ ካህን ፡ በእንቲአሆሙ ፡ ሥጋሁ ፡ ቅዱስ ፡ ወደሙ ፡

ክቡር ፡ ለእግዚእነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ አምላክነ ፡ አሜን ።

ወእምድሕሬሁ ፡ ይሁብዎሙ ፡ ሐሊብ ፡ ወመዓር ፡ ወይብል ፡ ዲያቆን ።

ሐሊብ ፡ ወመዓር ፡ ዘአልቦ ፡ ጽልሑት ፡ ለዳግም ፡ ልደት ፡ አሜን ።

ወይብል ፡ ካህን ።

ሐሊብ ፡ ዘአልቦ ፡ ጽልሑት ፡ ለተወልዶ ፡ በኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ አሜን ።

ወካዕበ ፡ ያነብር ፡ እዴሁ ፡ ዲቤሆሙ ፡ ወይባርኮሙ ፡ እንዘ ፡ ይብ (V, 146 rº a) ል ።

ይትባረክ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ አንተ ፡ ዘኮሎ ፡ ዘረሰይኮሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ድልዋነ ፡ ለዳግም ፡ ልደት ፡ ወለስርየተ ፡ ሐጢአት ፡ ወልብስ ፡ ዘኢይማስን ፡ አሜን ። ወአረቦነ ፡ ዘኢይማስን ፡ አሜን ። ወዘሠናይ ፡ ዘመንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ አሜን ። ወሀብት ፡ ዘመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ አሜን ። ንስእለከ ፡ እግዚኦ ፡ ወናስተበቍዐከ ፡ መፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ከመ ፡ ትረስዮሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ወእእማቲከ ፡ ወትረ ፡ ድልዋነ ፡ ይንሥኡ ፡ ሥጋሁ ፡ ወደሙ ፡ ክቡር ፡ ወቅዱስ ፡ ለመሲሕ (V, 146 rº b) ከ ፡ ወጸግዎሙ ፡ ኪያሁ ፡ ለገዘሉፉ ፡ ከመ ፡ ይትጋደሉ ፡ ለፈጽሞ ፡ ትእዛዘከ ፡ ወሥርዐተከ ፡ ወይርከቡ ፡ አብዕያተ፡ ቅድሳቲከ ፡ ለመንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ በኀሀሉ ፡ ወበጸጋሁ ፡ ለመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ ለአብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወያነብር ፡ እዴሁ ፡ ዲቤሆሙ ፡ ወይብል ።

ይብዝኑ ፡ አግብርቲከ ፡ እግዚኦ ፡ ለጥቡብከ ፡ ወይ (V, 146 vº a) ለብዉ ፡ ፈሪሆተከ ፡ ወአብጽሖሙ ፡ መጠኖሙ ፡ አሜን ። ወጸግዎሙ ፡ አእምሮ ፡ ጽድቅ ፡ አሜን ። ወዕቀቦሙ ፡ በሀይማኖትከ ፡ ዘእንበለ ፡ ነውር ፡ በስእለታ ፡ ለእግዝእተ ፡ ኵልነ ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ ቅድስት ፡ ወንጽሕት ፡ ማርያም ፡ ወበጸሎቱ ፡ ለቅዱስ ፡ ዮሐንስ ፡ ቀዳማዊ ፡ ወበስእለቱ ፡ ለብፁዕ ፡ ወለቅዱስ ፡ ወንጹ

ሕ ፡ ሊቀ ፡ መላእክት ፡ ሚካኤል ፡ ወበኵሎሙ ፡ ሰራዊተ ፡ ሰማያዊያን ፡ ወበጸሎቱ ፡ ለቅዱስ ፡ ጊዮርጊስ ፡ ሰማዕት ፡ ወበስእለቱ ፡ ለብፁዕ ፡ ወለቅዱስ ፡ አባ ፡ ሰላማ ፡ ከሣቴ ፡ ብርሃን ፡ ወበጸሎ (V, 146 v° b) ቱ ፡ ለአባ ፡ ጽሕማ ፡ ወአባ ፡ ይመአታ ፡ ወበጸሎቱ ፡ ለአባ ፡ አረጋዊ ፡ ወአርማጥ ፡ ንጉሥ ፡ ወበቅዱስ ፡ አባ ፡ ጳንጠሌዎን ፡ ወካሌብ ፡ ንጉሥ ፡ በቅዱስ ፡ አባ ፡ አፍጼ ፡ ወጸገና ፡ ቀሲስ ፡ ወበቅዱስ ፡ አባ ፡ ዮሐኒ ፡ ወእንጦንዮስ ፡ ወበጸሎተ ፡ መጣዕ ፡ ወመቃርስ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ጸሎት ፡ ላዕለ ፡ ሕፃናት ።

እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ገባሬ ፡ ሰማይ ፡ ወምድር ፡ ዘአምጽኦ ፡ ለሰብእ ፡ ውስተ ፡ ብርሃን ፡ ዘሀቀቦሙ ፡ ለሕፃናት ፡ በውስተ ፡ ማሕፀን ፡ ዘወሀቦሙ ፡ ሒወተ ፡ ወአውዕኦሙ ፡ ውስተ ፡ ብርሃን ፡ አልህቅ ፡ (V, 147 r° a) በምሕረትከ ፡ ዘንተ ፡ ዘአቅረቡ ፡ ለከ ፡ ወአልህቅ ፡ ምስለ ፡ ፈሪሀትከ ፡ አሜን ። ዕቀብ ፡ ሥጋሁ ፡ እምሕማም ፡ ወእምነውር ፡ ወእምኀጢአት ፡ ባልሕ ፡ አሜን ። ወአድኅን ፡ እምኵሉ ፡ ጌጋይ ፡ ወእምስሕተት ፡ ለሰይጣን ፡ ወእምኵሉ ፡ ትምይንቱ ፡ ለዕድው ፡ አሜን ። ዘአንተ ፡ አስተዳለውከ ፡ እምአፈ ፡ ደቂቅ ፡ ወሕፃናት ፡ ስብሐተ ፡ አንተ ፡ እግዚኦ ፡ ባርክ ፡ እሙንቱ ፡ ሕፃናት ፡ ዘአቅረቡ ፡ ለከ ፡ ወአልህቆሙ ፡ ወዕቀቦሙ ፡ ወቀድሶሙ ፡ በጸጋ ፡ ዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ መድኀኒነ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ ወእኂዝ ፡ ለዓለመ ፡ ዓ (V, 147 r° b) ለም ፡ አሜን ።

ጸሎት ፡ በእንተ ፡ ባርክ ።

ኦስሉስ ፡ ኦቅዱስ ፡ መዝገበ ፡ በረከታት ፡ ባርክ ፡ ላዕሌነ ፡ ወአጽንዐነ ፡ ወዕቀበነ ፡ ወአድኅነነ ፡ አመ ፡ ዕለተ ፡ ፍዳ ፡ ወኢንትኀፈር ፡ በቅድሜከ ፡ ወበቅድመ ፡ መላእክቲከ ፡ አሜን ። ወሀበነ ፡ ትፍስሕተ ፡ በትንሣኤከ ፡ ወዕቀብ ፡ ነፍሰ ፡ ገብርከ ፡ ብርሃነ ፡ መስቀል ፡ ወይኩን ፡ በመዋዕሊሁ ፡ ጽጋበ ፡ ወሰላመ ፡ ወፍቅረ ፡ ወትሕትና ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

መዋሥእት ፡ ዘንኡስ ፡ ክርስቲያን ።

ወበመንፈስ ፡ ዐዚዝ ፡ አጽንዐኒ ፡ ከመ ፡ እምሀርሙ ፡ ለኃጥአን ፡ ፍኖቶከ ።

ዘ (V, 147 vº a) ቅረቡ ፡ ኀቤሁ ፡ ወያበርህ ፡ ለክሙ ፡ ጠዐሙ ፡ ወታእምሩ ፡ ከመ ፡ ሔር ፡ እግዚአብሔር ።

ዘ፶፬ ፡ መርዓዊ ፡ ስቡሕ ፡ ማየ ፡ ዘአውፅአ ፡ እምኰኵሕ ።

አስተርአየ ፡ ከመ ፡ ጎሕ ፡ ከመ ፡ ኮከበ ፡ ጽባሕ ።

ዘ፷፫ ፡ አንፈርዐፁ ፡ ሕፃናት ፡ እንዘ ፡ ውስተ ፡ ጽልመት ፡ ሀለዉ ፡ ርእዩ ፡ ብርሃነ ፡ ማየ ፡ ሐይወት ፡ ረከቡ ።

ዘ፷፬ ፡ ውስተ ፡ ብሔር ፡ ስዑር ፡ ህየ ፡ ያኀድረኒ ፡ ወሐበ ፡ ማየ ፡ ዕረፍት ፡ ሐፀነኒ ።

ዘ፸፯ ፡ ርእዩከ ፡ ማያት ፡ እግዚኦ ፡ ርእዩከ ፡ ማያት ፡ ወፈርሁ ።

ዘ፷፰ ፡ ወአሐጽብ ፡ በንጹሕ ፡ እደዊየ ፡ ወአአ (V, 147 vº b) ውድ ፡ ምሥዋዐከ ፡ እግዚኦ ።

ዘ፸፯ ፡ ኀተተ ፡ አማልክተ ፡ ወሰገዱ ፡ ለጣዖት ፡ በመስቀሉ ፡ ክርስቶስ ፡ ሰደደ ፡ ሎሙ ፡ አጋንንተ ።

ዘ፹፬ ፡ ሕፃናቲከ ፡ እግዚኦ ፡ ይትፌሥሑ ፡ ገሃደ ፡ ነሢኦሙ ፡ ማየ ፡ ሕይወት ፡ በኀበ ፡ አልቦ ፡ ሞተ ።

ዘ፻፲፪ ፡ እምስራቀ ፡ ጸሓይ ፡ ወእስከ ፡ ምዕራብ ፡ ይትአኰት ፡ ስሙ ፡ ለእግዚአብሔር ።

ዘ፻፲፫ ፡ ክርስቶስ ፡ ንጉሥ ፡ ዓለም ፡ ንሴብሐከ ፡ ዘእምቅድመ ፡ ዓለም ፡ ሀለውከ ፡ በውስተ ፡ ቅዱሳን ፡ መኑ ፡ ከማከ ።

ጸሎተ ፡ ኢሳይያስ ። እስመ ፡ ብርሃነ ፡ ትእዛዝከ ፡ በዲበ ፡ ምድር ፡ ይባርክዎ ።

ወመዝሙረ ፡ ጽባሕ ። ሖላ ፡ ነፍስ ፡ ይፈርሆ ፡ ለእግዚአብሔር ፨

VARIANTES DE L'ORDRE DU BAPTÊME

ET DE LA CONFIRMATION

C = M. Chaîne, *Rituel du Baptême et Rituel de la Confirmation*; V = manuscrit Vatican éthiopien n° 1.

1. post ቅዱስ C *add.* ፩አምላክ. — 2. ቅድስት] C ቅዱስ. — 3. ወዝንቱ ፡ ጸሎት] V ወዘንተ ፡ ጸሎት; C ዝንቱ ፡ ጸሎት. — *ib.* ንብረተ] C ወንብረተ. — *ib.* ወሕፃን] C ለሕፃን. — 4. እሞ፴] C በ፵. — *ib.* ወትዘውእ] C ትባዕ. — 5. ወያንብብ] C ወያንብብ. — *ib.* ክዘን] C *om.* — *ib.* ante ጸሎተ C *add.* ዘንተ. — *ib.* ወየዐጥን] C ወጸሎተ ፡ ዕጣን. — 6. ይብል] C *om.* — *ib.* ጸሎተ] V ጸሎት. — 7. ante እግዚአብሔር C *add.* እግዚኦ. — *ib.* አምላክነ] C *om.* — *ib.* post ኵሉ C *add.* ዓለም. — 9. ante አዘዝኮ C *add.* ዘ. — 10. ሕግከ] C *om.* ከ. — *ib.* ንጹሐ] C ንጽሕ. — 10-11. ለኵሉ] C *om.* ለ. — 12. ኢይቅረብ] V ኢ a été ajouté par Tasfa-Ṣeyon. — 13. ወከማሁ] C *om.* ወ. — 13-14. ንስእለከ — በእንተ] C ንስእለከ ፡ ወናስተበቍዕ ፡ ኂሩተ ፡ ሠናይቲከ ፡ በእንተ. — 15. ሥርዐተከ] V ሥርዐትከ. — *ib.* ante ወፈተወት C *add.* ወፈጸመት ፡ ትእዛዘከ. — *ib.* ትባዕ] V ce mot a été ajouté par Tasfa-Ṣeyon. — 15-16. ማኅደርከ] C ማኅፈድከ. — 16. ቅድመ ፡ ታቦትከ ፡ ቅድስት (V ቅድስተ)] C ኀበ ፡ ታቦተ ፡ ቅድሳቲከ. — 16-17. ወትፈቅድ ፡ ትትመጠው] C ወትትማጠው *sic.* — 17. ምስጢረከ] C እምሥጢርከ. — *ib.* ሐዋተ] C ሕይወተ. — *ib.* ንስእል] V እ a été ajouté par Tasfā-Ṣeyon. — 18. ኀበ ፡ ኂሩትከ] C ኂሩተከ. — 19. ባርክ — በዛቲ] C ባርክ ፡ ወቀድሳ ፡ ወአንጽሓ ፡ በዛቲ. — 20. እምጽርሕከ] C እምንጽሕ. — *ib* ቅዱስ] C *om.* — 20-21. ትንግእ ፡ እምስጢርከ ፡ ቅዱስ] C ድሉተ ፡ ትሳተፍ ፡ ምሥጢረከ ፡ ቅዱስ. — 21. ante ወከማሁ C *add.* ዘእንበለ ፡ ወዲቅ ፡ ውስተ ፡ ኵነኔ. — *ib.* እግዚኦ] C *om.* — *ib.* ዝንቱኒ] C ለዝንቱ. — 22. ወዘበ] C *om.* ወ. — 23. ወክድና] C *om.* — *ib.* ante መጠነ C *add.* ውስተ. — *ib.* post አካል C *add.* ወልኅቅና. — *ib.* ወይኩን ፡ ፈራኄ] V les lettres ራኄ sont de la main de Tasfa-Ṣeyon; C ይኩን ፡ ፍጹመ. — 24. በስምረትከ ፡ ቅዱስ] C በምሕረትከ ፡ ቅድስት. — 25. ወስላምከ] C ወበሰላምከ. — 26. ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ] C እግዚእነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ. — 27. ቅዱስ ፡ መንፈስ] C መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ማሕየዊ. — 29-34. ወትቀብእሙ ፡ ለብእሲትኒ — ወትብል ፡ መዝሙረ ፡ (V መዝሙር ፡) ዘ፻] C ጸሎተ ፡ ዕጣን ። እግዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ ዘተወከፍከ ፡ መሥዋዕተ ፡ አቤል ፡ አብርሃም ፡ እስከ ፡ ተፍጻሜቱ ። ወይ ፡ ከ ፡ መዝሙረ ፡ ዘ፻. — 29. ቅዱስ] V ቅዱስ. — 30. ወይብል] C *om.* ወ. — 37. ወይብል] C *om.* ወ. — *ib.* ዘንተ ፡ ጸሎተ (V ጸሎት)] C *om.* — 38. ዘአጽንንከ] C ዘአጽነነ. — 38-39. ወወረድከ] C ወወረደ. — 39. ዘቃሉ ፡ ይሰጥቅ]

C በቃሉ ፡ ዘይሰጥቅ. — *ib.* ኰነሖሐ] C ኰነሖሕ. — 40. እምነ ፡ ስይፍ፡] C እምስይፍ. — *ib.* ዘተሀውኩ] V ዘተሀውነ *sic*; C ወተሀውኩ. — *ib.* ማያት] C ስማያት. — 40-41. ወጐዩ] C ወይጐዩ. — 41. በድኅሬሁ] C *om.* — *ib.* ante ፈውሶሙ C *add.* አንተ ፡ እግዚኦ. — 43. ይሖሩ] C ይሑሩ. — *ib.* ወምርሖሙ] C ወመሐርዎሙ. — *ib.* መንፈስከ] C *om.* ከ. — 43-44. ante ዘኢይማስን C *add.* ወየሀልዉ ፡ ውስተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ. — 44. ኀጢአቶሙ] C ኀጣውኢሆሙ. — 45. ፈውስ] V ፈውስ. — *ib.* እምኃጣውኢሆሙ] C እምኃጢአት. — *ib.* ዘየማስን] V ዘይማስን. — *ib.* ወይኩኑ] V ወይኩኑ. — 46. ጥምቀትከ] C *om.* ከ. — *ib.* ዳግሚት] C ዳግም. — *ib.* ልደት] V ደ a été ajouté par Tasfâ-Ṣeyon. — 47-48. በቢያ ፡ ውብሩሀ ፡ ወጽጉሀ] C በዓይን ፡ ብሩሀ ፡ ጽንዓ. — 48. አእምሮተከ] C አእምሮትከ. — 48-49. ወይስብሑከ] V ወይሴብሑከ. — 49. ኦእምላክነ] C *om.* — *ib.* ወለአቡከ] V *om.* ወ. — 49-50. post ኄር C *add.* ስማያዊ. — 50. ወለመንፈስከ] V *om.* la lettre ስ; C *om.* ከ. — 52. ጸሎት ፡ ላዕለ] C ካልእ ፡ ጸሎት ፡ ዲበ. — 54. ወይብል] C *om.* ወ. — 55. ኦእግዚኦ] C *om.* — 56. ወአምላክነ] C *om.* — 56-57. ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ] C ንስእለከ ፡ ወናስተበቍዓከ. — 58. እሉ] C ዝሎሙ. — *ib.* ተማህሎሙ] V ተመሀሎሙ *sic*. — *ib.* ወነሎ] V ወነሉ; C *om.* ወ. — 59. አርኅቅ ፡ እምኔሆሙ] C *om.* — *ib.* ወአስስል] C *om.* ወ. — *ib.* post ሕገከ C *add.* ወሥርዓተከ. — 60. ወፍኖተከ] V ወፍኖ *sic*. — *ib.* ወጽድቀከ] V *om.* ወ. — 60-61. ወሥርዐተከ] C *om.* — 61. ante ድልዋነ C *add.* ይኩኑ. — 62. ይለብሱ] V ይለብሙ *sic*. — *ib.* ቃልከ] V ቃለከ. — *ib.* ዘይትመሀሩ] V ዘይትምህሩ *sic*; C *om.* ዘ. — 63. ዘዳግም] C *om.* ዘ. — *ib.* ኀጢአቶሙ] C ኃጢአት. — 63-64. ወማኅደረ] C ወረስዮሙ ፡ ማኅደረ. — 64. ቅዱስ] V ቅዱስ. — *ib.* post ወልድከ C *add.* እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ. — 64-65. ዘለከ ፡ ወሎቱ ፡ ወለመንፈስ ፡ ቅዱስ] C ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ. — 65. ወአኰቴት] C ወእኂዝ. — *ib.* ante ለዓለመ C *add.* ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ወ. — 67-69. ወትእኅዝ ፡ ሙዳየ — እግዚኦ ፡ (V እግዘኦ ፡ *sic*) እግዚአብሔር] C ጸሎት ፡ ዘይትነበብ ፡ ላዕለ ፡ ቅብእ ፡ ዘይቀብዕዎሙ ፡ ለእለ ፡ ይጠመቁ ። ወይእኅዝ ፡ ካህን ፡ ሙዳየ ፡ ለቅብዕ ፡ በእዴሁ ፡ ዘጸጋም ፡ ወበየማናዊ ፡ መስቀል ፡ ወይጸሊ ፡ ውስቴቱ ፡ ወይበል ። እግዚአብሔር. — 71. ወልድከ] C *om.* — *ib* ዘተሰብአ] C ዘተሰቅለ. — *ib.* በእንቲአነ] C *om.* — 72. ጽንወያዊ] C ጺንጤናዊ. — *ib.* ሐሙ] V ce mot a été ajouté par Tasfâ- Ṣeyon; C *om.* — *ib.* ወነአምን] C ወተአመነ. — 72-73. ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ] C ንስእለከ ፡ ወናስተበቍዓከ. — 74. ወይኩን] V ወይኩን. — 74-75. ለንጽሕ] C ጽንዐ. — 75. ለዘ ፡ ኮሉ] C ኮሉ ፡ ግብር. — *ib.* አሜን] C *om.* — 75-76. ወኮሎ ፡ ስልጠተ] V ወኮሉ ፡ ስልጠት. — 76. ወኮሎ ፡ ሥራየ] V ወኮሉ ፡ ሥራይ; C *om.* — *ib.* ወኮሎ] C *om.* ወ. — 76-77. ምግባረ ፡ እኩየ] V ምግባረ ፡ እኩይ; C እኩየ ፡ ምግባረ. — 77. አሜን] C *om.* — *ib.* ይግባእ ፡ ድኅረ] C አግብእ ፡ ድኅሬተ. — *ib.* አሜን] C *om.* — 77-78. በኀይሉ ፡ ለዋሕድ] C በዋህድ. — 80. ወክብር ፡ ለዓለም ፡ አሜን] C ወክብር ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘ ፡ ወለዓ ፡ ዓ ፡ አ. — 81. ጸሎት ፡ ላዕለ ፡ ዘይት] C *om.* — 82. ወይብል] C *om.* ወ. — 83. ወይብል] C *om.* ወ. — 86. ዘአንተ]

C *om.* ዘ. — 87. ምስለ ፡ ቀሕድ] V ምስለ a été ajouté par Tasfa-Seyon; C ወቀሕድ. — 88. ወምስለ ፡ መንፈስ] V ወምስለ a été ajouté par Tasfa-Seyon; C ወመድኀኒነ ፡ ወመንፈስ. — *ib.* ከመ] C *om.* — *ib.* ትን ጽር] C ነጽር. — 89. ወትረስዮ] C ወረስዮ. — 90. ወኮሎ ፡ ስገለ] C *om.* — *ib.* ante ጣዖተ C *add.* አምልኮ. — *ib.* ወልወ] C ወግልፎ.— 91. ይረስዮ ፡ ለን ፍስ ፡ ይእመን] C ወይኩን ፡ ፈውስ ፡ ወይእመኑ. — 92. ዘሎቱ ፡ ምስሌሁ — ቅዱ ስ] C ወለከ ፡ ይደሉ ፡ ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ. — 92-93. ስብሐ ት — አሜን] C ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘ ፡ ወለዓ ፡ ዓ ፡ አ. — 94-96. ወ እምዝ ፡ ቅብአ ፡ ፍጹም — ወአፍኣሁ] C ወእምዝ ፡ ይቀብእዎ ፡ ለሕፃን ፡ ወኢሉ ፡ ማዕተብ ፡ ዘይደሉ ፡ በጊዜ ፡ ማዕተብ ፡ በመልእክተ ፡ ጥምቀት ፡ ወእሙንቱ ፡ ፴ወ፮ማዕተ ብ ፡ ቀዳሚ ፡ ጊዜ ፡ ንፍሐተ ፡ ገጽ ፡ አንተ ፡ ይእቲ ፡ ቅብዓት ፡ በዘይት ፡ ከመ ፡ ይፃእ ፡ አጋንንት ፡ እምዲበ ፡ እለ ፡ ይጠመቁ ፡ በኀይሩ ፡ ዘቱ ፡ በመርገመ ፡ አበሁ ፡ አዳም ። ቅብዖ ፡ ለዘይጠመቅ ፡ ዲበ ፡ ገጽ ፡ ፪ወአእናፍ ፡ ፪ወዓይን ፡ ዘየማን ፡ ፫ወዓይን ፡ ዘጸጋም ፡ ፫ወአፍ ፡ ፪ወእዝን ፡ ዘየማን ፡ ፫ወእዝን ፡ ዘፀጋም ፡ ፫ወልብ ፡ ፫ተፈጸመ ፡ ማዕተበ ፡ ምዕዳን ፡ ወይእቲ ፡ ትእምርተ ፡ መስቀል ፡ እምድማሁ ፡ ኢስከ ፡ ሐቌ ፡ ወሪ ረ ፡ በባን ፡ ፫ወገዝንቱ ፡ ማዕተብ ፡ ይኩን ፡ ኅቡረ ፡ ዲበ ፡ መስንገሌ ፡ ወጠሪረ ፡ ፫ዲበ ፡ ሕንብርት ፡ ወ፫፫ዲበ ፡ እደዊሁ ፡ ወተኬሳሁ ፡ ፩ወታሕተ ፡ መትከፋቱ ፡ እንተ ፡ ቅድም ፡ ፫ወዲበ ፡ ኮርናዕ ፡ ፫ወበድኅር ፡ ፫ወመትከፍት ፡ ፫ወከሳድ ፡ ፫ወእድ ፡ ዘፀጋም ፡ ፫ወተኬሳሁ ፡ ፫ወታሕተ ፡ መትከፍት ፡ ፫ወዲበ ፡ ኮርናዕ ፡ *sic* ፫በድኅር ፡ ፫ወመትከፍት ፡ ፫ወድኅረ ፡ አእዳው ፡ ፪ወዲበ ፡ እራኅ ፡ ፪ወዲበ ፡ መከፈሐልት ፡ ፪ወዲበ ፡ ዓይነ ፡ አብ ራከ ፡ ፪ወዲበ ፡ አጻብዕ ፡ እግር ፡ ፪ወታሕተ ፡ አጻብዕ ፡ እንተ ፡ ውስተሙ ፡ ወኢት ቀብዕ ፡ *sic* በገዝየ ፡ ዘቅብዕ ፡ ሜሮን ፡ ዘእንበለ ፡ በዘይት. — 96. እንዘ ፡ ትብል] C ወ እንዘ ፡ ይቀብዖ ፡ ይ ፡ ካ. — 97-98. ማኅበር ፡ እንተ ፡ ሐዋርያት] C ቅድስት ፡ እን ተ ፡ ሐዋርያት ፡ ማኅበርን. — 99. ante ዘይጠመቅ C *add.* ወ. — *ib.* ይብል] C ይበል. — 100. ይብል ፡ ካህን] V *om.* — *ib.* ይስዓር] C ዘይሥዐር. — *ib.* ante ኮሉ C *add.* አጋንንተ ፡ ወ. — 102. ዘይጠመቅ ፡ ይብል] C *om.* — 103. ወይብል] C *om.* ወ. — 104. ብረኪዮሙ] C አብሬኪዮሙ. — 104-105. ካ ህን] C *om.* — 105. ወይብል] C እንዘ ፡ ይበል. — 106. አሜን] C *om.* — 106-107. ቡሩክ ስመ ፡ (V dittologie de ስመ ፡) ስብሐቲሁ ፡ አሜን] C *om.* — 107. ante ቡሩክ C *add.* ወ. — *ib.* ቀሕድ ፡ ወልዱ] C ወልድ ፡ ቀ ሀድ. — 107-108. ante ኢየሱስ C *add.* እግዚእነ ፡ ወመድኀኒነ. — 108. አሜን] C *om.* — *ib.* ante ዘበእንቲአሁ C *add.* ወቡሩክ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ጰራቅሊ ጦስ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ይደሉ. — 109. ወመንከር] C *om.* ወ. — 110. ወእምስ ሕተት] C ወእምስብሐታት ፡ ከንቱ. — *ib.* ዘጣዖት] C በጣዖት. — *ib.* ውስተ] C ኅ ብ. — *ib.* post ጽድቅ C *add.* ሚጥ ፡ ልበሙ. — 111. ወይብል] C *om.* ወ. — 112. ወይብል] C *om.* ወ. — 113. ante እሉ C *add.* ለ. — *ib.* ጸዋዕ ኮሙ] V ጸዋዕኮ ፡ ሙ *sic*; C ጸዋዕከ. — *ib.* ኅበ ፡ ስምከ ፡ ቅዱስ] C በእንተ ፡ ቅዱ ስ ፡ ስምከ. — 115. ሒወት] C ሕይወት. — *ib.* ውኍልቆሙ] V ውኍልቆ ሙ *sic*; C ውኍልቆሙ. — *ib.* ምስለ] C ውስተ. — 116. ante ኢለ C *add.* ምስለ. — *ib.* እግዚአ ፡ ጸግዎሙ] C ጸግዎሙ ፡ እግዚአ. — 117. አክሎሙ] C አክ ል. — *ib.* ወስርየተ] C ለስርየተ. — *ib.* ወረስዮሙ] C *om.* ወ. — 118. ቅዱስ]

V ቅዱስ. — *ib.* በዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ] C *om.* — 119. ዘለከ] C *om.* ዘ. — 119-120. ወስቡሕ — አሜን] C ምስሌሁ ፡ ወምስለ ፡ ወልድከ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ይእዜኒ ፡ በል. — 121. በእንተ] C ላዕለ. — 121-122. ይብል] C ወይበል. — 122. ክህን] V ክሀ *sic.* — 123. ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ] C ንስእለከ ፡ ወናስተበቍዓከ. — *ib.* ለእግዚአብሔር] C *om.* ለ. — 124. ወአምላክነ] C *om.* — 125. እሱ ፡ አግብርቲከ] C *om.* — *ib.* ante እለ C *add.* በእንተ. — 126. ተማህሎሙ] V ተሠሀሎሙ *sic.* — *ib.* በሀይማኖትከ] C በሃይማኖት ፡ ርትዕት. — 126-127. ውስተ ፡ ጸጋከ] C *om.* — 127. ይኩኑ] V ይኰኑ. — *ib.* post ጸጋ C *add.* ከ. — 128-129. ዝንቱ] C *om.* — 129. ንቤሁ] C ንቤሃ. — 129-130. ዝዓለም] V ዘለዓለም. — 130. እምኔሁ] C እምተቀንየ. — *ib.* ምኵናን] C ሥልጣን. — *ib.* ኵሉ] C *om.* — 131. እግዚአብሔር — ኵሉ] C አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ. — 132. ወይብል] C *om.* ወ. — 134. ለጥምቀቱ] C ጥምቀት. — *ib.* ቅድስት] V ቅድስተ. — 134-135. ኃጢአቶሙ] C ኃጢአት. — 136. ብርሃኖሙ ፡ ቀሲስ] C ቀሲስ ፡ አብራኪሆሙ. — *ib.* ለእለ ፡ ይጠመቁ] C *om.* — 136-137. ወይብል] C ወይበል. — 137. ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ (V ጸሎት ፡) ላዕሌሆሙ] C ላዕሌሆሙ ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ. — 138. እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር] C እግዚአብሔር ፡ እግዚእነ. — *ib.* አምላክነ] C *om.* — 139. ወአምላክነ] C *om.* — 139-140. ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ] C ንስእለከ ፡ ወናስተበቍዓከ. — 140. ንበ ፡ ኂሩትከ] C *om.* — *ib.* ante መናፍቀሬ C *add.* ኦ. — *ib.* ante እሉ C *add.* ለ. — 141. ተማህሎሙ] V ተሠሀሎሙ *sic.* — 142. ድልዋነ] V *om.* — *ib.* ከመ ፡ ይርከቡ] C ወይርከቡ. — 142-143. መንፈስ ፡ ቅዱስ] C *om.* — 143. ወይምልኡ ፡ እመንፈስከ ፡ ወይኩኑ] C ወይመልኡ ፡ እምኃይለ ፡ መለኮትከ ፡ ወይኩኑ. — 144. ወይኩኑ] V ወይኰኑ. — 145. ወጸግዎሙ] C *om.* ወ. — 146. በብረኪን] C በአብራኪን. — *ib.* ወናስተበቍዐከ] C ወናስተበቍዕ. — 147. ወአንቅሀነ] C ወአንቅሕ. — 148. ንበ ፡ አእምሮትከ] V ንበ est en surcharge; primitivement ወአእምሮተነ. — *ib.* ሕሊና] C *om.* — 148-149. ልቡና — ወረስየነ] C ልቡና ፡ ትምህርተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ረስየነ. — 150. ወምርዋሆሙ] C ወምርሖን. — 150-151. ለእሉ ፡ አግብርቲከ] C *om.* — 151. በወልድከ ፡ ዋሕድ] C በዋሕድ ፡ ወልድከ. — 152-153. ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C በል. — 155. ክህን] V *om.* — 156. ንስእል ፡ ንቤከ] C ንስእለከ. — *ib.* እግዚኦ] C *om.* — *ib.* አስተብቍዖ] V አስተበቍዖ *sic.* — 157. ንቤከ] V ንበ. — *ib.* እግዚኦ] C እግዚአብሔር. — 157-158. ወአምላክነ] C *om.* — 158. አግብርቲከ] V አግብርቲሁ. — 159. ንስእለከ ፡ እግዚኦ] C *om.* — 160. ante እገዚ C *add.* አዕይንተ ፡ ወ. — 161. ቃልከ] C *om.* ከ. — 162. ስልጣነ] C ሥልጣን. — 162-163. ዘለምሕረት — አኃዜ ፡ ኵሉ] C አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክነ. — 164. ወይብል] C *om.* ወ. — 165. ወይብል] C *om.* ወ. — *ib.* post ክህን C *add.* በእንተ ፡ እለ ፡ ወሀቡ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ለተጠምቆ. — 166-167. እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ — ንበ ፡ ኂሩትከ] C እግዚአብሔር ፡ እግዚእ ፡ አምላክነ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ንስእለከ ፡ ወናስተበቍዓከ. — 168. በምስጢር — ኵሎ] C በምሥጢረ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ትሥዓር. — *ib.* ኵሎ] C *om.* — 168-169. አ

ጋኘንተ] V አጋኘንት. — 169. እኩያን] V እኵያን. — ib. ይጸረሩን] C ይትቃረኑ. — 170. ለሕዝብከ ፡ ወ] C om. — 171. ወእሞት] C om. ወ. — ib. ሒወት] C ሕይወት. — 172. ወእንግጋይ] C om. ወ. — 172-173. ወእምእምልየ ፡ መዖት ፡ ውስተ ፡ አምልየ ፡ አምላክ ፡ ጽድቅ] V ወእምእምርትክ ፡ ኦአምላክነ ፡ ጻድቅ; C om. ወ. — 174. ለዘሙ] C አልባቢሆሙ. — ib. ትቢ] V ተቢ sic; C om. — ib. ይፈትንዋ] C ፈተንክ. — 175. በማኅቶተ] V በማኅቶት. — ib. ጥበብ] V ce mot a été ajouté en marge par Tasfā-Ṣeyon. — ib. ወኢትኅድግ] C om. ወ. — ib. መንፈስ ፡ እኩየ] C መንፈስ ፡ እኩይ. — 176. ወጸግዎሙ] V om. ወ. — ib. ኀጽሐ] V ኅጸሐ sic. — 176-177. ወሀቦሙ] V ወበሀ. — 177. ሒወተ] C ሕይወተ. — ib. ወውልዶሙ] C ወለዶሙ. — ib. ዳግም] V ዳግመ. — 178. ለመንፈስ] C om. ለ. — 179. በወልድከ ፡ ቀሕድ] C በቀሕድከ ፡ ወልድከ. — 179-181. ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ — አሜን] C በል. — 182. post ወእግዚ C add. ክሰበ ፡ ካህን. — ib. ካህን] C om. — 182-183. ለእለ ፡ ይጠመቁ] C om. — 183. ወይብል] C ወይበል. — ib. ዘንተ ፡ ጸሎተ] V ዘንተ ፡ ጸሎት; C ከመዝ. — 184. መሐሪ] C om. — ib. ወወላዲ] C om. ወ. — ib. post ብርሃን C add. ኄር. — ib. ወላዲ] C ወሃቢ. — 184-185. ሒወት] C ሕይወት. — 185. ወኵሎ] V ወኵሉ. — 186. post ትእምርተ C add. ስርየተ ፡ ኃጢአት. — 187. መዊጠ] C መይጦቶ. — 188. ልደተ ፡ ለማያዊ] V ልደት ፡ ለማያዊ. — 189. ኢይክሉ ፡ ዘሥጋ ፡ አላ] C om. — ib. post አላ C add. ይኩኑ. — 190-191. ዘቦቱ ፡ ለከ — አሜን] C om. — 192. ወእግዚ — ካህን] C ወካህን ፡ የማዕፍ ፡ እገሪሆሙ. — 192-193. ወይብል] C ወይበል. — 193. ዘንተ ፡ ጸሎተ] V ዘንተ ፡ ጸሎት; C om. — 194. እግዚኦ] C om. — 195. ወአምላክነ] C om. — 196. ሒወት] C ሕይወት. — ib. ለንፍስነ] C ለንፍሳቲነ. — ib. የንሥሥዎ] C የንሥእ. — 197. ርእይ] C ርኢ. — ib. እምሰማይ] C እምጽርሐ. — 197-198. እመቅደስከ] C ምቅዳስከ. — 198. መንበረ ፡ መንግሥትከ] C መንበርከ ፡ ወትኩን ፡ መንግሥትከ. — ib. እሉ] C ኵሉ. — 199. ክርስቲያኒክ] C om. ክ. — 200. ቅዱስ] C om. — ib. ልቦሙ] C ነፍሶሙ ፡ ወሥጋሆሙ ፡ ወልቦሙ. — 201. ይኩኑ] V ይኵኑ. — ib. በቋዕያን] C በቀነበ. — 201-202. እግዚኦ] C ኦእግዚእነ ፡ ኄር. — 202. post ረሥዮሙ C add. ድልዋነ. — ib. ምግባር] V ምግባረ. — 203. ከመ ፡ ይትወከፉ] C ወይትመከፉ. — 203-204. ቅዱስ] V ቅዱስ. — 204. ዘሃይማኖትከ] C በሃይማኖት. — 204-205. ወአስርቆሙ] C om. ወ. — 205. ante በተሥሃ C add. ወሐድሶሙ. — ib. ሒወት] C ሕይወት. — ib. post ዘለዓለም C add. አሜን. — 206. post ፍትን C add. ውማጥያተ. — 207. ትቢ] C om. — ib. ይፈትንዎ] C ፈተንክ. — ib. በማኅቶት ፡ በእድ] C በማኅቶተ ፡ ጥበብ ፡ በከመ ፡ ይቤ. — 208. መንፈስ ፡ ርኩስ ፡ ወእኩየ] C መንፈስ ፡ እኩይ ፡ ወርኩስ. — 208-209. ኢይትኀባእ] C om. ኢ. — 209. ወኢይኩኑ] V ወኢይኵኑ. — ib. አባለ] C አዕባለ sic. — ib. ዘሥጋ] C om. ዘ. — ib. እኩየ] C እኩይ. — 211. ወሀቦሙ] C om. ወ. — ib. ሒወት] C ሕይወት. — ib. ወውልዶሙ] C ወለዶሙ. — 213. ቅዱስ] V ቅዱስ. — ib. ወልድከ] C om. ክ. — 213-214. ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ — አሜን] C ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ምስሌሁ ፡ በል. — 215-217. ያንብር — በስመ ፡ ወልድከ] C ታንብር ፡ እዴከ ፡ ዲቤሆሙ ፡ ወትብል ፡

በስሙ ፡ ለወልድ. — 217-218. ወአንጽሐ] C om. ወ. — 218. በስሙ ፡ ለኢየሱስ ፡ (V ለኢየስ ፡ sic) ክርስቶስ] C om. — 219. ይኩኑ] C ይኩን. — ib. ግዑዛን] C ግዑዘ. — ib. አጋንንት] V አጋንንተ. — 220. ርኵስ] V ረኵስ. — ib. ወጌጋይ] C om. — ib. ነፍስ] C om. — 221. ante ኵሉ V add. ወ. — ib. post ወኵሉ C add. ሕሊና. — ib. ዘያሐጽጽ] C ዘየሐፅፅ. — ib. ህይማኖተ] V ህይማኖት. — 221-222. ወኵሉ ፡ ሕሊና ፡ እኩይ ፡ ይጉየይ] C ወይጉይይ. — 222. አሐዱ] C ዋሕድ. 223-224. ወአግዕዘሙ] C om. ወ. — 224. ለዓለም] C ለዓለመ ፡ ዓለም. — 226. ይክልኡ] C ይክላዕ. — 226-227. ወያንሥኡ] C ወያንሥኡ. — 227. ወይኄጽሩ] C ወይሚጡ ፡ ገጾሙ. — 227-228. ወይክሕድዎ] C ወያክህድዎ. — 228. ዘቦ ፡ አካል] C ዘየአክል ፡ ይበል. — ib. ወሕየንስ] C ወእመስ ፡ ሕየን. — 228-229. ዘይትሐበዮ ፡ ይብል ፡ ህየንቴሁ] C ይበል ፡ ህየንቴሁ ፡ ዘይትዐበዮ. — 229. ወኢይሄሉ ፡ እንከ ፡ ዲቤሆሙ] C ወኢየሀሉ ፡ ላዕሌሆሙ. — 230. ወኢሰርጕ] V ወአ ፡ ስርጕ sic; C ወያውግዙ ፡ ኵሎ ፡ መንፈስ ፡ ርኩስ. — ib. ወይብሉ] C ወይበሉ. — ib. ከመዝ] C om. — 231. ወኵሎ] V om. ወ. — ib. ግብረክ] V ግብርክ. — ib. ርኩስ] V ርኵስ. — 231-232. ወአጋንንቲክ] C ወኵሎ ፡ መናግንቲክ. — 232. እኩያን] V እኵያን. — ib. ኀይለክ] V ኀይልክ. — ib. ወኵሎሙ] C ወኵሎ. — 233. ወኵሎ ፡ ምርዐተክ ፡ (V ምርዐትክ) — እኩየ] C om. — 233-234. ወጽልመተ] V ወጽልመት; C ዘጽልመት. — 234. ante ወኵሎ ፡ ምኵናንክ ፡ (V ምኵናንክ) C add. ወኵሎ ፡ ሠራዊተክ. — ib. ዕልወተክ] V ዕልወትክ. — 235. ወእምዝ] V ወእምዜ sic; C om. — 235-236. ትመይጦሙ — እደዊሆሙ] C ወይመይጥ ፡ ገጾሙ ፡ መንገለ ፡ ምሥራቅ ፡ ወያንሥእ ፡ እደዊሁ. — 236. ዘየማን ፡ ላዕለ] C om. — ib. ወይብሉ] C ወይበል. — 237. ወኵሎ] V om. ወ. — 238. ወኵሎሙ] C ወኵሎ. — ib. ማኅየዊ] V ማኅየዊ: C ቅዱስ. — ib. ግብረክ] V ግብርክ. — 239. ሒወተ] C ሕይወተ. — 240. ጸሎተ] V ጸሎት. — 240-241. ante ሀይማኖት V add. ወ. — 241. ይብሉ] C ይበሉ. — ib. ante በአሐዱ C add. ከመዝ. — 242. አብ] C om. — 243. ወበዋሕድ ፡ ወልድከ] C ወበወልዱ. — ib. post እግዚእነ C add. ወመድኃኒነ. — 244-245. post ወበአሐቲ C add. ጉባኤ. — 245-246. ቅድስት — እንተ ፡ ሐዋርያት] C እንተ ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ዘሐዋርያት ፡ ቅድስት ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን. — 246-247. ወንአምን — ለዓለመ ፡ ዓለም] V ce passage a été ajouté par Tasfā-Ṣeyon; C om. — 248. ante ወእምዝ C add. ወበሕይወት ፡ ዘይመጽእ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን. — ib. የሐትትዎሙ] C ይበል. — ib. ሥሉስ] V om.; C ሥልስ. — 249-251. ተአምኑኑ ፡ ወሥሉስ ፡ (V ወሥሉስ) — ወንአምን] C ተአምንኑ ። ወይበል ፡ ሥልስ ። አአምን sic. — 251-253. እመ ፡ ቦ ፡ አካል — ዘይትነበዮ] C om. — 254. ወተሰሊስ ፡ ይብል] C ወእምዝ ፡ ይብል ፡ ካህን. — ib. ጸሎተ] V ጸሎት. — 255. እግዚኦ] C om. — 256. ወአምላክነ] C om. — ib. ክርስቶስ] V ክርስቶ sic. — 257. ፈጣሬ ፡ ኵሉ] C ዘፈጠርከ ፡ ኵሎ. — ib. ዓለማት] C ዓለመ. — ib. ዘጸገከ] C ወጸገከ. — 259. ዘአስተዳሎከ] C ዘአስተደሎከ. — 260. አጽንዖሙ] V ወአጽንዖሙ; C አጽናዕኮሙ. — ib. ወአጽንዕ] C om. ወ. — 261. ኀይልከ] V ኀይልክ. — 262. ዘትካት ፡ ዘከኀዱ] C ዘይክህዱ ፡ እምትካት. — 262-263. አላ ፡ አጽንዖ] C ወአጽንዖ. — 263. ከመ] C እስመ. — ib. ይፍልጦሙ] C ይወልጦሙ. — 264. አላ] C om. — 264-265. አጽንዖ

ሙ ፡ በሥምረተ ፡ ሀይማኖት — ርትዕት ፡ ወቅድስት ፡ (V ቅድስተ)] C አጽንዖሙ ፡ ኀበ ፡ ብርሃንከ ፡ ቅዱስ. — 266. ወአእትት] V om. ወ. — 267. ወኀድዖሙ] C ወሐድስ. — ib. ሔወቆሙ] C ሕይወቶሙ. — 268. ይከውኑ] V ይኩኑ. — ib. ድልዋነ ፡ ወ] C om. — 268-269. ወልድከ ፡ ዋሕድ] C ጽወልድከ. — 269. ወኢይከውኑ] V ወኢይኩኑ. — 270. ይከውኑ] V ይኩኑ. — ib. ወቢባኑ ፡ (V ወቢባን ፡) ወማእምናነ] C ወቢባን ፡ ወምእመናን. — 271-273. ለከ ፡ ምስሌሁ — ለዓለም ፡ አሜን] C በል. — 274. ወእምዝ] C om. — 276. ወእምዝ] C om. — 276-277. ካህን — ወይብል] C ወይጼሊ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ካህን ፡ ወይበል. — 278. እግዚእነ ፡ ወመድኀኒነ] C እግዚኦ ፡ መድኅን. — ib. ለማይ] C ሠናየት. — 279. ወምድር] C om. — ib. አንተ] C om. — 280. ይስግዱ] C ይስግድ. — ib. ዘበሰማያኒ] C ዘበሰማያት. — 281. ወዘበምድርኒ] C om. ኒ. — ib. ante ወኵሉ ፡ ልሳን C add. ወዘበመትሕተ ፡ ምድር. — ib. ለከ ፡ ይገኒ] C ይገኒ ፡ ለከ. — 281-282. ይገኒ — ወእግ(ዚእነ)] V ce passage a été ajouté par Tasfa-Seyon. — 281. በከመ ፡ ይቤ] C ወይብል. — 281-282. መድኃኒነ ፡ ወእግዚእነ] C እስመ ፡ እግዚእነ. — 283. ኵሉ ፡ ግዙፉ] C ሀሎ. — ib. ወእሱ] C ወለእሉ. — 283-284. አግብርቲከ] C om. — 284. ርጹ ፡ ወ] C om. — ib. ወስገዱ] C ይሰግዱ. — ib. ለከ] C om. — ib. በብሩኪሆሙ] V በብሩኪሀሙ sic; C በአብሬኪሆሙ. — 286. ወይብል] C om. ወ. — 287. ወይብል] C om. ወ. — 288. በእንተዝ] V በእንተዚ sic; C ወበእንተዝ. — ib. ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ ፡ ኀቤከ] C ንስእለከ ፡ ወናስተበቍዓከ. — ib. ante መፍቀሬ C add. ኦ. — 289. ኵሉ ፡ ቅንአተ — እምኔሆሙ] C om. — 291. ውሳጥያቲሆሙ ፡ ወልቦሙ] C ውሳጥያተ ፡ ልቦሙ. — ib. ወአብርህ] C om. — 292. ልቦሙ ፡ ወ] C om. — ib. በብርሃን] C om. በ. — ib. ወኵሎ] V ወኵሉ. — ib. ወኵሎ] V ወኵሉ. — 294. እምኔሆሙ] C እምልቦሙ. — ib. ወአጽንዖሙ] C om. ወ. — 295. በንሥአት] C ለንሥአት. — ib. መንፈስከ] C om. ከ. — ib. post ቅዱስ C add. ወይርከቡ ፡ ሕፅበተ ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ ወልብስተ ፡ ዳግመ ፡ ዘኢይማስን ፡ ወስርየተ ፡ ኃጢአቶሙ ፡ ወረስዮሙ ፡ ማኅደረ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ. — ib. በስምረተ] C ወሥምረተ. — 295-296. ወልድከ] C om. ከ. — 296. ነውረ] C ነውር. — ib. ante ይእዜኒ V add. ወ. — ib. ወለዓለም] V om. ወ. — 298. ትንሥእ] C ይንሥእ. — ib. ዘይተ] V ዘይት. — ib. ወትትቀብእሙ] C ወይቀብዎሙ. — 299. እንግድዓሆሙ] C እንግድዓቲሆሙ. — ib. ውስጡ] C ውስተ. — 300. አፍኣሆ] C አፍኣ. — ib. ወብረኪሆሙ] C ወአብሬኪሆሙ. — ib. መለያልየ ፡ ሥጋሆሙ] C መለያልይሆሙ. — 301. ወትብል] C ወይበል. — 302-303. ዘይትቃረኖ ፡ ለኵሉ ፡ ኀይል] C ዘይትቃረን ፡ ኵሎ ፡ ግብረ. — 303. እንተ ፡ ትከልት] C ወተከላት. — ib. ማእከለ] C om. — 304. post ይእቲ C add. አሐቲ. — 304-305. እንተ ፡ ሐዋርያቲሁ] C እንተ ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ዘሐዋርያት. — 306. ወይብል] V ውብለ sic; C om. ወ. — 307. ወእሙንቱኒ] V ወእሙንቱኒ sic. — ib. ይብሉ] C ይበሉ. — 308. ወእምዝ] V ወእምዚ sic. — ib. ጸሎተ] V ጸሎት. — 309. ዘይተ] V ዘይት. — 310. ዓለም] C om. — 311. ትበርብር] V ትበረብር. — 312. ኀይሎ] V ኀይሉ; C ኃይለ. — ib. ለዘ] C om. ለ. — 313-314. ጸጋከ ፡ ቅዱስ] C ጸጋ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ. — 314. ወለእመ ፡ ዐ] C om.

ለእመ ፡ በ. — *ib.* እኩይ] V እኵይ. — *ib.* ዘይትኀባእ] C ዘተሐብአ. — 316. ለእለ] C እለ. — 316-317. ሒወቶሙ] C ሕይወቶሙ. — 317. ወበንጹሕ] C ወንጹሓን. — 318. ወማኅተመ] C ማኅቶተ. — *ib.* መንፈስከ] C *om.* ከ. — 319. ኵብር ፡ ውብርሃን] C በስብሐት ፡ ወክብር. — 319-320. ልብስ ፡ መድኀኒት ፡ አሜን] C *om.* — 320-321. ወልታ — ለጸር] C ወልታ ፡ ብርሃን ፡ ዘኢይትመዋዕ ፡ ወዘኢይትክዘል ፡ ለፀር. — 321. ወይኩኑ] V ይኵኑ. — *ib.* መርዔትከ] V መርዔተከ. — 322. ኵብርከ] C ኩብኩብ. — *ib.* መንግሥትከ] C *om.* ከ. — *ib.* አሜን] C *om.* — 323. ዘለዓለም] C ለዓለመ ፡ ዓለም. — *ib.* አሜን] C *om.* — 323-325. እግዚእን ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ — ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C ወልድከ ፡ በል. — 326. ወይብል] C *om.* ወ. — 327. ወይብል] C *om.* ወ. — 328. post እግዚአብሔር C *add.* እግዚእ. — 329-330. ስልጣን] C *om.* — 330. ለዓለም] C *om.* — *ib.* post ወእምነ C *add.* ሶበ. — 331. ወኢኀደገ] C ኢተሀጉሎ. — *ib.* መሬሕየ] C መክርከ. — 331-332. ለስብእ ፡ መድኀኒተ] C መድኀኒተ ፡ ለስብእ. — 332. ወልድከ ፡ ዋሕድ] C ዋሕድ ፡ ወልድከ. — 333. እግዚእን] C *om.* — *ib.* መድኀኒተ] C ምሕረተ. — *ib.* ዘተ ፡ ልሕኵተ] V ዘተልሕኵተ *sic*; C ዘልህኵት. — 334. እምግብረ] C እምግብርናተ. — *ib.* ወተወከፎሙ] C *om.* ወ. — 335. ወክሥተ] C ወክሡት. — *ib.* አሜን] C *om.* — 336. ወይብርሁ] C ወያብርሁ. — *ib.* post በብርሃን C *add.* ወኀይል. — *ib.* ወየሀሉ] C *om.* ወ. — 336-337. መለኮትከ] C መልአከ ፡ ብርሃን. — 337. ወያድኅኖሙ] C *om.* ወ. — *ib.* እምኵሉ] C *om.* — 337. ወእምመክሬ ፡ እኩይ ፡ ጋኔን] C ወእምነ ፡ እምእኩይ ፡ ጋኔን. — *ib.* አሜን] C *om.* — 338-339. ወእምሐጽ] C *om.* ወ. — 339. በመዓልት] V በማዓልት *sic*; C ዘመዓልት. — *ib.* አሜን] C *om.* — 340. አሜን] C *om.* — *ib.* ወእምሕልመ ፡ ሌሊት] C እምሕልም ፡ ዘሌሊት. — 340-341. ante አርሕቅ V *add.* ወ. — 341. ርኩሳን] V ርኵሳን. — *ib.* አሜን] C *om.* — 342. እኩየ] V እኵየ. — *ib.* አሜን] C *om.* — *ib* ወመንፈስ] V ወመንፈስ. — *ib.* ጌጋይ] C ጋኔን. — 343. እኩየ] V እኵየ. — *ib.* አሜን] C *om.* — *ib.* ወመንፈስ] C *om.* ወ. — 343-344. አሜን] C *om.* — 344. አሜን] C *om.* — 345. እምትምህርተ] C በትእምርተ. — *ib.* አሜን] C *om.* — 346. መርዔተ ፡ መሲሕከ] C መርዔትከ ፡ ወመቅደሶ ፡ ለመሲሕከ. — *ib.* አሜን] C *om.* — 347. ክርስቲያንከ] C *om.* ከ. — *ib.* አሜን] C *om.* — 348. ወንጥየ ፡ ቅዱስ ፡ አሜን] C *om.* — 348-349. አሜን] C *om.* — 349. ትእዛዙ ፡ ለክርስቶስ] C ትእዛዝከ ፡ ኦክርስቶስ. — 349-350. ወይዕቀቡ] C *om.* — 350. በማኅተም] V በማኅተመ; C *om.* በ. — *ib.* አሜን] C *om.* — 351. አሜን] C *om.* — *ib.* ብዕዓተ] C ብጽዓን. — 351-352. እንተ ፡ ኀሩያን] C *om.* — 352-354. ለከ ፡ ይደሉ — ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ በል. — 355. ይብል — በልሑሳስ] C ይበውዕ ፡ ካህን ፡ ውስተ ፡ ምጥማቅ ፡ ወይበል ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ ዘልኅሳስ. — 356. ኦእግዚኦ — ለአግብርቲከ] C እግዚአ ፡ ብርሃን ፡ ቅዱስ ፡ ጸውዖሙ ፡ አግብርቲከ. — 357-358. ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወ] C *om.* — 358. እምላዕሌሆሙ] C እምኔሆሙ ፡ ወእምላዕሌሆሙ. — 359. ወውልደሙ] C ወለደሙ. — *ib.* ልደተ] C *om.* — *ib.* ለሒወት] C ለሕይወት. — 361. ኢይኩኑ] V ኢይኵኑ. — 362. ኵብርከ] C ኩብኩብ. — *ib.* ወወሬስያን] C *om.* ወ copulatif. — *ib.* መንግሥትከ]

V ወንግሥተ. — 362-363. በስምረቱ] C በሥርዓቱ. — 363. ለዋሒድ] C ለወልድከ ፡ ዋሒድ. — 363-364. ምስሌሁ — ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C ለከ ፡ ምስሌሁ ፡ በል. — 365. ወእምዝ ፡ ይብል ፡ ካህን ፡ ጸሎተ ፡ አኰቴት ፡ ወየዐጥን] C *om.* — 365-366. ወያነብብ ፡ ጳውሎስ ፡ ቲቶ ፡ ዘ፫] C ወእምዝ ፡ ይበል ፡ ክፍለ ፡ ጳውሎስ ፡ ለቲቶ. — 367. አመ ፡ ተበውቀ ፡ ጸጋሁ ፡ ለእግዚአብሔር] C ne cite pas les textes bibliques (*Tite, I Jean, Actes,* etc.); il en donne seulement l'incipit et le desinit : እስመ ፡ ተዓውቀ ፡ ጸጋሁ ፡ እስከ ፡ ኀበ ፡ ይብል ፡ ወንረስ ፡ ተስፋ ፡ ሕይወት ፡ ዘለዓለም ። እምዮሐንስ ፡ ሐዋርያ ፡ ቀዳማዊ ፡ መኑ ፡ ውእቱ ፡ ዘይመውእ ፡ ለዓለም ፡ እስከ ፡ ኀበ ፡ ይብል ፡ ዘስሙ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔር ። እምግብረ ፡ ሐዋርያት ፡ ወነበበ ፡ መልአከ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለፊልጶስ ፡ እስከ ፡ አመ ፡ ይብል ፡ አተወ ፡ ብሔሮ ፡ እንዘ ፡ ይትፌሣሕ; en outre, en C les textes bibliques ne sont pas disposés dans le même ordre qu'en V. — 434-440. ወይብል ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ — ወንጌሉ ፡ ለዮሐንስ ፡ (V *om.* ለ) ወሀሎ ፡ (V ወእበሎ ፡ *sic*) አሐዱ ፡ ብእሲ ፡ ዘስሙ ፡ ኒቆዲሞስ] C ወእምዝ ፡ ይብል ፡ ቅዱስ ፡ እግዚአብሔር ፡ እስከ ፡ ተፈጸሜቱ ። ዲ ፡ ካ ፡ ጸሎተ ፡ ወንጌል ። ዲ ፡ ሕ ፡ አሁን ፡ ዘበስማያት ። ቅድመ ፡ ወንግል ፡ *sic* መዝሙር ፡ ዘ፴፩ብፁዓን ፡ ወንግለ ፡ *sic* ዮሐንስ ። ወሀሎ ፡ ፩ብእሲ ፡ እምን ፡ ፈሪሳውያን ፡ ዘስሙ ፡ ኒቆዲሞስ ፡ እስከ ፡ አመ ፡ ይብል ፡ እስመ ፡ በእንተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ይገብር *sic.* — 479-480. ወድኅሬሁ — ዲቤሆሙ] C *om.* — 480. ወይብል] C ወእምዝ ፡ ይብል. — 481. እሉ] C *om.* — *ib.* ይትለአኩከ] V *om.* ከ. — *ib.* ወያስምኩ] C ወይሰክዩ. — 482. ስምከ] V ስመከ. — *ib.* ወየቴሕቱ] C ወአትሐቱ. — 482-483. ወሀሉ ፡ ምስሌሆሙ ፡ እግዚእ] C *om.* — 484-485. እኩይ] V እኵይ. — 485. ዘዲበ ፡ ምድር] C ዘበምድር. — 485-486. ዘለሐይወት] V ዘለ ፡ ሒይወት *sic;* C ዘለሕይወት. — 486. ወይለብሱ] V. C ወይለብሰው *sic.* — *ib.* ግብረ] C ምግባረ. — *ib.* እግዚእ] C *om.* — 486-488. በአሐዱ ፡ ወልድከ — ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C በ፩ወልድከ ፡ በል. — 489. ይብል] C ይበል. — *ib.* ካህን ፡ ዘንተ] C *om.* — *ib.* ጸሎተ] V ጸሎት. — *ib.* ምጥማቅ] C እለ ፡ ይጠመቁ. — 490. ወእግዚእሙ] C *om.* ወ. — *ib.* ዘዜነውከ] C ዘዜኖከ. — 491. ነቢያቲከ ፡ ቅዱሳኒከ] C ነቢያት ፡ ቅዱሳን. — 492. ነቢይ] V ነቢየ. — 493-494. እሉ] C እለ. — 494. ante መጽኡ C *add.* ወሀቡ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ወ. — 495. ይኅድር] C ያይሕእ. — *ib.* ምጥማቅ] C ጥምቀት. — 496. ወአእማቲከ ፡ አሜን] C *om.* — *ib.* ወአስተዳልዎሙ] V ወያስተዳልዎሙ. — 496-497. ረኪበ] C ወይርከቡ. — 497. ጥምቀተከ] V ጥምቀትከ; C ጥምቀተ. — *ib.* ዘውእቱ ፡ ዘ] C ዝንቱ. — 498. ተስፋከ] C *om.* ከ. — 498-500. በአሐዱ ፡ ወልድከ — ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C በ፩ወልድከ ፡ በል. — 501. ወይብል ፡ ካህን ፡ ለርእሱ ፡ በልሑሳስ ፡ ቅድመ] C ወእምዝ ፡ ካህን ፡ ይበል ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ ላዕለ ፡ ርእሱ ፡ እምቅድመ. — 503. ወመሐከ] C እግዚአብሔር ፡ መሐኪ. — *ib.* ante ዘይፈትን C *add.* ወ. — 504. ወያእምር] C ወተአምር *sic.* — *ib.* ሕቡኣቲ] C ኅቡኣቲሁ. — 505. አንተ ፡ ታአምር] C ዘተአምር *sic.* — 506. ወኢትመንንኒ] C *om.* ወ. — 507. ወስረይ] C *om.* ወ. — 508. ዘትመይጠሙ] C እንዘ ፡ ትመይጠሙ. — 508-509. ርስሐተ ፡ እምንፍስየ ፡ ወሥጋየ] C ርስሐትየ ፡ እምንፍስየ ፡ ወእምሥጋየ. — 509. ኵለንታየ] C ኵልያትየ. — *ib.* ፍጹመ] V ፍጹም. —

509-510. ዘኢያስተሬኢ] C ዘኢየስተርኢ. — 510. ማሕየዊ] C መንፈላዊ. — *ib.* አጽንእኒ ፡ ከመ] V ces mots ont été ajoutés par Tasfā-Ṣeyon; C ከመ ፡ ዘኢይከውን. — 511. ante እዜንሆሙ C *add.* ዘ. — *ib.* እምንቤየ] C እምንቤከ. — 511-512. እንተ ፡ ይእቲ] C እንቲአከ. — 512. ዕበየከ] C ዕበይከ. — 514. ዘይትኄነን] V ዘይትኮነን. — *ib.* ሖስ ፡ እግዚኦ ፡ ኢይኩን ፡ ከማሁ] C በንበ ፡ እግዚኦ ፡ ኢይኩን ፡ ከማሁ. — 515. ኄር ፡ ወ] C *om.* — *ib.* post ወኢይግባእ C *add.* ነዳይ. — 515-516. ተሐፌርየ] C ተሐፌሮ. — 516. ኀጢአትየ] C *om.* — *ib.* post ላዕሌየ C *add.* ቅዱስ. — 516-517. ረድኤተከ] V ረዲኤተከ *sic.* — 517. ዘተ] C ዘንተ. — 518. ዐባየ] V ዐባይ፡ C ዐቢየ. — *ib.* ምሥጢርከ] V ምሥጢረከ. — 519. ወይኀድር] C ወየኃድር. — 520. በዳግም] V ዳግመ. — 521. ሕንጸሙ] C ሕዕናሙ. — 522. ረስየሙ] V ረሲየሙ. — 524. ይቅረቡ] C ይርከቡ. — 524-525. ስምከ ፡ ቅዱስ ፡ (V ቅዱስ ፡) በላዕሌሆሙ] C ላዕሌሆሙ ፡ ስምከ፡ ቅዱስ. — 525. ዘምሉእ] C *om.* ዘ. — *ib.* ስብሐት] C ስብሐተ. — *ib.* በስማይ] C በስማያት. — 526-527. ለአብ ፡ ወወልድ — ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C *om.* — 528. ወይጼሊ] C ወእምዝ ፡ ይጼሊ. — 528-529. ሰላም — ጸሎተ ፡ ሀይማኖት] C ፫ጸዋትው ፡ በእንተ ፡ ሰላም ፡ በእንተ ፡ ጳጳስ ፡ ወበእንተ ፡ ማኅበር ፡ ወይበል ፡ ጸሎተ ፡ ሃይማኖት. — 530. ዘይተ] V ዘይቴ. — *ib.* post ዘይተ C *add.* ንጹሕ. — *ib.* ዘኢጸለዩ] C ዘኢጸለይ. — *ib.* ወይፅውጥ] C ወይሠጥ. — *ib.* ሥሉስ] V ሥሉስ; C ሥልስ. — 531. ወየዐትብ ፡ ምጥማቀ ፡ ሥሉስ] V ወየዐትብ ፡ ምጥማቅ ፡ ሥሉስ; C *om.* — 532. ቅዱስ] C *om.* — *ib.* ይብል] C ይበል. — 534-536. ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ አብ — መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ጰራቅሊጦስ ፡ አሜን] C *om.* — 537. ዘንተ ፡ ቅዳሴ ፡ ዲበ ፡ ምጥማቅ] C ዲበ ፡ ምጥማቅ ፡ ዘንተ ፡ ቅዳሴ. — 538. አምላክ ፡ ብርሃን] C *om.* — *ib.* post መላእክት C *add.* እስ ፡ ታሕተ ፡ ምኵናን ፡ አምላክ ፡ ሊቃን ፡ መላእክት. — 539-540. ኀይል] C ኃይሎ. — 541-542. ወአምላክነ ፡ መመድኅኒን] C *om.* — 542-543. ለመናፍስት ፡ (V ለመናፍስተ ፡) እስ ፡ እሱራን] C ለነፍሳት ፡ እሡራን. — 543. ለእስ] C *om.* ለ. — *ib.* ተቀነወ] V, C ተቀነሙ *sic.* — *ib.* በንጢአት] C *om.* — 544. ሕማማተ] C ሕማመ. — 545. ዘሰበረ] C ዘአሠረ. — 545-546. እምኔነ] C *om.* — 546. ከበደ] C ዕበደ. — 546-547. ante ዘአርኅቀ C *add.* ወ. — 547. ወዝሉ] V ዘዝሎ. — *ib.* ante ይርዕድ C *add.* ፍጥረተ ፡ ሰማያት ፡ ወምድር. — 548. ፈጣሬ ፡ ሰማያት ፡ (V ማያት)] C *om.* — *ib.* ante ገባሬ C *add.* ኦ. — 549-550. እምኵሉ ፡ ስም ፡ ዘውእቱ] C እስመ ፡ ኵሉ ፡ ለዋሕዱ ፡ ዝውእቱ. — 551. ጸንጤናዊ] C ጲንጠናዊ. — 552. post በእንተ V *add.* እንተ. — *ib.* ወአእማቲከ] C *om.* — 553. አሜን] C *om.* — *ib.* ante ብርሃሙ C *add.* ወ. — 553-554. አሜን] C *om.* — 554. ante ከመ C *a ld.* ወቀድሶሙ ፡ ወአጽንኦሙ. — *ib.* ማይ ፡ ወዝንቱ] C *om.* — *ib.* ይሰበር] V ይሰዐር. — 555. ኀይሉ ፡ ለጸላኢ] C ኃይለ ፡ ጸላዒ. — *ib.* አሜን] C *om.* — *ib.* ወኵሎ ፡ መናፍስተ] C ወኵሉ ፡ መናፍስት. — *ib.* እኩያን] V እኩያን; C ርኩሳን. — 556. አሜን] C *om.* — *ib.* ante ወኵሎ ፡ አምልኮ C *add.* ወኵሉ ፡ መናፍስት ፡ ርኩሳን ፡ ወኵሉ ፡ ሰገል. — 557. ወኵሎ ፡ ሙስና] C ወኵሉ ፡ መንፈስ ፡ ሙስና. — *ib.* ሰዐር] C ይሠዐር. — *ib.* አሜን] C *om.* — 558. ወትነፍሕ] C ወይነፍሕ. — *ib.* ውስተ ፡ ማይ ፡ ሥሉስ ፡

(V ሥሉስ)] C ሥልስ ፡ ውስተ ፡ ማይ. — *ib.* ante መስቀል C *add.* ትእምርተ. — 558-559. ወትብል] C ወይብል. — 560. አሜን] C *om.* — *ib.* ወይኩን] C ይኩን. — 561. አሜን] C *om.* — *ib.* ወለሐ.ወት ፡ (V ወለሐይወት)] C ለሕይወት. — 562. ዘለዓለም] C ዘዓለም. — *ib.* አሜን] C *om.* — *ib.* ወለልብስ ፡ (V ወልብስ)] C *om.* ወ. — *ib.* አሜን] C *om.* — *ib.* ወለጸጋ] C *om.* ወ. — 563. አሜን] C *om.* — *ib.* ዘመንፈስ] C *om.* ዘ. — *ib.* አሜን] C *om.* — 563-564. በስመ ፡ ዋሕድ ፡ ወልድከ] C እስመ ፡ ፩ወልድከ. — 564. ዘተወሃቀ] C *om.* ዘ. — 565-566. እምነ ፡ ማይ] C እማይ. — 566. ወእምነ ፡ መንፈስ] C ወእመንፈስ. — *ib.* ውስተ] V *om.* — 568. ሎሩኩ] C *om.* ኩ. — *ib.* እንከ] C *om.* — *ib.* አሕዛበ] V አሕዛብ. — 569-570. ወተወክፎሙ] C *om.* ወ. — 570. ወአእማቲከ] C *om.* — 571. ወአይኅኖ] C ለአይኅኖ. — *ib.* post አቅዱስ C *add.* አጋንዘ ፡ ኵሉ. — *ib.* ዴበ] C ላዕለ. — 572. ወእምመንፈስ ፡ ቅዱስ] C *om.* — 573. ዳግመ] C *om.* — 574. ወልብስ] V ወልብሰ. — 575. በሞገስ ፡ አሐዱ ፡ ወልድከ] C በሞገስ ፡ በ፩ወልድከ. — 575-576. ዘቦቱ ፡ ለከ — ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C በል. — 577. ወይብል] C *om.* ወ. — 578. ወይብል] C *om.* ወ. — *ib.* ante ቅዳሴ C *add.* ጸሎተ. — 580. ወሀብት ፡ ዘመንፈስ] C ወሀብተ ፡ መንፈስ. — 581. ወይብል] C *om.* ወ. — 582. ante ምስለ C *add.* ወ. — 583. ወይብል] C *om.* ወ. — 584. አልባቢክሙ] C ልብክሙ. — 585. ወይብል] C *om.* ወ. — 586. አምላክነ] C *om.* — 587. ወይብል] C *om.* ወ. — 588. ናእኵቶ] C ነአኵቶ *sic.* — *ib.* ለእግዚአብሔር] C *om.* — 589. ወይብል] C *om.* ወ. — 590. ወይደሉ] C ወጽድቅ. — 591. ወይብል] C *om.* ወ. — 592. አማን ፡ ውእቱ ፡ ርቱዕ] C ሥልስ ፡ ርቱዕ ፡ ውእቱ. — *ib.* ይደልዎ] C *om.* — 592-593. post እግዚአብሔር C *add.* እግዚእ. — 593. ዘለዓለም] C *om.* — *ib.* ዘላዕለ]· V *om.* ዘ. — *ib.* ኵሉ] V ce mot est en surcharge. — 594. ወይሬኢ] C *om.* ወ. — *ib.* ማኅየዊ] C ማኅየዊ. — *ib.* ኵሉ] C ኵሎ. — 594-595. መንፈስ] V መንፈስ. — 595. ሒወት] C ሕይወት. — *ib.* ante ነፍስ C *add.* ዘ. — 595-596. መጽንዒ ፡ ኵሉ ፡ መንፈስ] C *om.* — 596. ante ኀይል C *add.* ኵሉ. — 597. ኢሀሎ] C አልቦ. — 598. እምልቡናን] C መልዕልተ ፡ ሰማያት. — *ib.* ወታአምር] C ወተአምር *sic.* — 599. ወታንቅህዎሙ ፡ ለንዋማን ፡ እምንዋምሙ] C ታንቅሖ ፡ ለንዋም ፡ እምነ ፡ ንዋሙ. — *ib.* ወወሀብከ] V *om.* ወ. — 600. እለ] C ላእከነ. — *ib.* ሎሙ] C *om.* — *ib.* ለገሃንቱ] C በገሃንቱ. — 600-601. አሜን] C *om.* — 601. መንፈሰከ] C *om.* ከ. — *ib.* አሜን] C *om.* — *ib.* ወይኩን] V ወይኩን. — 602. ለዳግም] C ዘዳግም. — *ib.* አሜን] C *om.* — *ib.* ወሕይወት] V ወሒይወት *sic*; C ለሕይወት. — 603. አሜን] C *om.* — *ib.* ወአእማቲከ] C *om.* — 604. ሜሮንከ ፡ እግዚእ] C እግዚእ ፡ ሜሮንከ. — *ib.* ውስተ] V ወስተ *sic.* — *ib.* መንፈስ] C መንፈሱ. — 605. ወአንገሥከ] C ወአንገሥከ. — *ib.* ኵሎ] C ላዕለ ፡ ኵሉ. — 606. ይደሉ ፡ ስብሐት ፡ ወሰበይ] C ስብሐት ፡ ወሰበይ ፡ ይደሉ. — 607. ኀይል] C ኃይላት. — 607-608. ሊቃውንት] C ሊቃናት. — 608. ante ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ልብ C *add.* ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ንጉሥ ፡ ስብሐት ፡ ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ መዋዕ. — 609. አሜን] C *om.* — 609-610. ቡሩ

ክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ኅዕለ ፡ ኵሉ ፡ እእምሮ ፡ ወጥበብ ፡ አሜን] C *om.* — 611. አሜ ን] C *om.* — 611-612. ወእሳተ] V ወእሳት. — 612. ወቍረ] C *om.* ወ. — *ib.* ወአውሎ] V ወአውል. — 612-613. ወአንቃዕክ] C አንተ ፡ አንቃዕክ. — 613. ማ የ] C አፍላገ. — 614. ድኀሬሁ] V ድኅሬከ. — *ib.* ወአድባር] C *om.* ወ. — 616. ሥምዐ ፡ ዘኮነ ፡ ለከ] C ዘኮነከ ፡ ስምዐ. — 617-618. ጸሐኡ] C *om.* አ. — 618. ፍኖተ ፡ እግዚአብሔር] C ለእግዚአብሔር ፡ ፍኖቶ. — *ib.* አንጐድጐደ] C *om.* — *ib.* እግዚኦ] C እግዚአብሔር. — 620. ዲበ] C ኅዕለ. — 621. ወአስተዳ ልዎሙ] C አስተደልዎሙ. — *ib.* ይኩኑ] V ይኵኑ. — 621-622. ለጥምቀትከ ፡ ዘሐዲስ] C ለጥምቀተ ፡ ሐዲስ. — 623. ወሒወት] C ወሕይወት. — 624. ወይ ብል] C *om.* ወ. — 625. ወይብል] C *om.* ወ. — 626. እግዚኦ] C *om.* — 628. ወዘኢያስተርኢ ፡ ፈጣሬ] V *om.* — *ib.* ስማይ] C ስማያት. — 629. ዘ ውስቴቶሙ] C በውስቴቶሙ. — 629-630. ገባሬ ፡ ኵሉ ፡ ፍጥረት ፡ ዘያስተሬኢ ፡ (V ዘይሬኢ ፡) ወዘኢያስተሬኢ] C *om.* — 631-632. ዘአጽንዖሙ ፡ ወኑተሞ ሙ ፡ ዘፈጠሮሙ ፡ ለማያት] C ዘኃተሞሙ ፡ ለቀላያት ፡ ወአጽንዖሙ ፡ ዘፈጠሮሙ ፡ ለማያት. — 633. ለባሕር] C ለአድባር. — *ib.* ወአፍላግ] V ወአፍላዕግ *sic*; C *om.* — *ib.* ወአንተ] C *om.* ወ. — 634. አንተ ፡ ወመኑ] C አንተ ፡ እግዚኦ ፡ መኑ. — 635. ante ይክል C *add.* ዘ. — 635-636. ዘንተ ፡ ማየ] C ዝንቱ ፡ ማይ. — 636. ante ሀበ V *add.* ወ. — *ib.* መድኀኒትከ] C *om.* ከ. — 637. post ወይጉ የዩ C *add.* እምኔሁ. — 638-639. ስብሐተ ፡ ወግሩመ] C ስብሐተ ፡ እግዚኦ ፡ ግሩም. — 640. ወይብል] C *om.* ወ. — 641. ወይብል] C *om.* ወ. — 642. ወይትሀወክ] C ይትሀወኩ. — *ib.* መስቀልክ] C መስቀሉ. — 643. ኵሉ ፡ አጋንንት] V ኵሎ ፡ አጋንንተ; C ኵሎሙ ፡ አጋንንት. — 643-644. እምማእከለ] C እለ ፡ ማዕከለ. — 644. ስማይ] C ማይ. — *ib.* post ወምድር C *add.* እለ ፡ ያስተርእዩ ፡ ወ. — 645. መጽልም] C መጸልም. — 646. መንፈስ] V መንፈ ስ; C *om.* — *ib.* እኩይ] V እኵየ. — 647. ወየሀውክ] C ወዘየሀውክ. — 648. ወይነኑን] V ይነኍን. — *ib.* ante ማየ C *add.* ወ. — 649. ante ማየ C *add.* ወ. — 650. ወይክን] V ወይኵን. — *ib.* ዘንፍስ] V *om.* ዘ. — *ib.* ወሥጋ] C ወዘሥጋ. — 651. ማዕሠር] V ማይ. — *ib.* አሜን] C *om.* — 652. ante ዳግም V *add.* ዘ. — 653. ወልብሰ] C ወልብስ. — *ib.* ለተ ኀድሶ] C በተሐድሶ. — 654. ሒወት] V ሒይወት *sic*; C ሕይወት. — 655. ante እለ C *add.* ወ. — *ib.* ሀለዉ] V ሀለው *sic*. — *ib.* ይብሉ] C ይበሉ. — 656. ይ ብል ፡ ካህን] V *om.* — 658. አንተ ፡ ጸገውከነ] V አንተ ፡ ዘዘጸገውከነ; C አን ተ ፡ ጸገብከነ. — 659. ቅዱስ] C *om.* — 661. post ንጹሓነ C *add.* ይኩኑ. — *ib.* ብእሴ ፡ ብሉየ] C ብሉየ ፡ ብእሲ. — *ib.* ወርሱሐ] C ዘርሱሕ. — 661-662. በፍት ወተ] C በፍትወት. — 662. ወይትሐደሱ] C ዘይትሔደስ. — 662-663. ዳግመ] C *om.* — 663. ፈጣሪሆሙ] C ፈጣሪሁ. — *ib.* አሜን] C *om.* — *ib.* ወይኩኑ] V ወይ ኵኑ. — 664. ለመሲሕከ ፡ ዋሕድ] C ለዋሕድ. — 665. አሜን] C *om.* — 665-666. ወክዕበ ፡ ይሳተፉ ፡ ምስሌሁ — መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ አሜን] C *om.* — 667. ትምህርተ] C ሀብተ. — *ib.* አሜን] C *om.* — 668. ጽውዓ] C ጽዋዕ. — *ib.* ዘእምዚአከ] C ዘዚአከ. — *ib.* አሜን] C *om.* — 669. ወይትጐለቁ] V ወ ይትኈለቁ. — *ib.* ማኅበረ] C *om.* — 670. አሜን] C *om.* — 670-672. ዘሶ

ቱ ፡ ለከ — ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ በል. — 673. ወይብል]
C *om.* ወ. — *ib.* ካህን] C ዲያቆን. — 675. ለማይ] V ለማየ: C ለማያት. —
676. ወይብሉ] C *om.* ወ. — 678. ወይብል] C *om.* ወ. — 680. ሰቀብ] C ሰ
ቀብን. — 680-681. ኦአምላክነ ፡ አምላክሙ ፡ ለአበዊነ] C ኦአምላክ ፡ አበዊነ. —
682. ወነሥኦ] V ወነሥአ. — *ib.* ፈጠራ] C ወፈራ. — 682-683. ዘአጽናእከ] C ዘ
አጽናዕከ. — 683. ዘአስተጋብአሙ] C ዘአስተጋብእኮሙ *sic*. — 684. ምእላዲሆሙ]
C ምእላዳቲሆሙ. — *ib.* ዘአሰራ] C ዘአሠርኮ. — *ib.* ዘበጸዖሙ] C ወበፀውኮሙ.
— 684-685. ወሐተሞሙ] C ወኀተምኮሙ. — 685. post በዐቢይ C *add.* ወግሩ
ም. — *ib.* ስመ] C ስምከ. — *ib.* ማኅተም] C *om.* — *ib.* ዘምሉእ] C ዘሎቱ.
— 686. ስብሐተ] C ስብሐት. — *ib.* ዘነሥአ] V ዘነሥኦ. — *ib.* እምገጸ] C እምቅድ
መ ፡ ገጸ. — 687. አጽናዕከ] C አጽናዕኮ. — 688. በውስተ ፡ ማይ] C በማይ. —
689. ወወሀብከ — ለማያት] C ወወሀብኮሙ ፡ ሙኀማሥተ ፡ ለማያት ፡ ለእለ ፡ ይፈር
ሁከ ፡ ርእዩከ ፡ ማያት. — 690. እግዚኦ — ማያት] C እግዚኦ ፡ ወፈርሁ ፡ ወደንገ
ጹ ፡ ቀላያት. — 691. ዘነጸረተከ ፡ ባሕር] C ዘገሠጽኮ ፡ ለባሕር. — *ib.* ወቆመት] C ወ
ቆመ. — 691-692. በፈራሆትከ] V በፈራሆተከ. — 692. ወበሙሴ ፡ አጥመቆሙ]
C ወአጥመቆሙ ፡ ሙሴ. — 692-693. post ለነሥኦሙ C *add.* ይ ፡ ዲ ፡ ውስ
ተ ፡ ጽባሕ ፡ ነጽሩ ። ይ ፡ ካ. — 693. አንተ] C *om.* — *ib.* አዘዝከ] C አዘዝኮ.
— *ib.* ወውሕዘ] C ያውጽዕ. — 694. ለማይ ፡ መሪር] V ለማየ ፡ መሪረ. —
695. አመ] V ካዕበ. — *ib.* ante ኢየሱ C *add.* በእደ. — *ib.* ኔዊ] C ነዌ. —
695-696. አግበዝኮሙ ፡ ወ] C *om.* — 697. ወመኑ] C *om.* ወ. — *ib.* ቅድመ]
V *om.* — 699. ዘእም] C *om.* ዘ. — *ib.* ዘበ] C ለ. — 699-700. ማየ ፡ ል
ደት ፡ ዘሐወት] C ልደተ ፡ ሕይወት. — 700. ወለንስማን] C ወለንእማ. — 702. ወ
ይብል ፡ ዲያቆን ፡ ጸልዩ] C *om.* — 703-745. ወይብል ፡ ቀሲስ ። እግዚኦ ፡ እግዚአብ
ሔር ፡ አምላክነ ፡ ንጉሠ ፡ ሰራዊተ ፡ ለማያት ፡ ወምድር — ወበነሥኦሙ ፡ ቅዱሳን ፡ እ
ለ ፡ አሥመሩከ ፡ እምትካት ፡ በጸጋሁ ፡ ለዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ስብሐት ፡ ለ
ዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C *om.* ce long passage. — 746-750. ወጸሎተ ፡
ወንጌል ፡ ወእንብቢሮ ፡ እድ — ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C ይ ፡
ካ ፡ አንብቢሮ ፡ እደ ። አግብርቲከ ፡ እግዚኦ ፡ እሉ ፡ ይትለአኩከ ፡ ይጼውዑ ፡ ስመከ ፡ ቅ
ዱሰ ፡ ወይገንዩ ፡ ለከ ፡ ሀሉ ፡ ውስቴቶሙ ፡ እግዚኦ ፡ ወሥመር ፡ በሙ ፡ ወርድኦሙ ፡
ዘነሥኡ ፡ ግብር ፡ ሠናየ ፡ አንቅሕ ፡ ልበሙ ፡ እምነሥኡ ፡ ሕሊና ፡ እኩይ ፡ ሥመር ፡ ጸ
ግዎሙ ፡ ነመ ፡ ይሕየው ፡ *sic* ወየሐልዩ ፡ ዘሕያዋን ፡ ይለብው ፡ *sic* ዘዚአከ ፡ በወልድ
ከ ፡ ዋሕድ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ በል. — 751-752. ወይወ
ርድ ፡ ካህን ፡ ውስተ ፡ ምጥማቅ — እንዘ ፡ ይብል] C ወይነሣእ ፡ ሜሮነ ፡ ቅዱሰ ፡ ወይ
ክእው ፡ ውስተ ፡ ዓይገን ፡ ፫ጊዜያተ ፡ በአምሳለ ፡ ትእምርተ ፡ መስቀል ፡ ወይሰትበ ፡ ለማ
ይ ፡ ለለነሥኡ ፡ ጊዜ ፡ በመስቀል ፡ ወይበል. — 753. post አብ C *add.* አኃዜ ፡ ኵሉ.
— *ib.* ante ቡሩክ C *add.* ወ. — 754. ante ኢየሱስ C *add.* እግዚእነ. —
ib. ante ቡሩክ C *add.* ወ. — 756. ወይብል ፡ ካህን ፡ እንዘ ፡ ይብል] C ወእ
ምዝ ፡ ይበል. — 756-758. በዐቢይ ፡ ቃል ። እንዘ ፡ ይቶስሎ — ዘየማን ፡ ወይብል]
C ወይርሳዓተ ፡ ዘይደሉ ፡ ወየዘውኮ ፡ ለማይ ፡ ወይበል. — 758-764. መዝሙረ ፡
(V መዝሙር ፡) ዘ፶፱፮ — ወመንፈስ ፡ ርቱዐ ፡ (V ርቱዕ ፡) ሐድስ ፡ ውስተ ፡ ክር
ሥየ] C መዝሙረ ፡ ዘ፳ወ፷አምጽኡ ፡ ዘ፴ወ፫እባርኮ ፡ ዘ፶ተማህለኒ ፡ ዘ፳ወ፰የብቡ ፡

ዘ፻፲ወ፫አመ ፡ ይወጽኡ ፡ ዘ፻፺ስብሕዎ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ በቅዱሳኑ ፡ ይ ፡ ካ ፡ ባርኩ ፡
ላዕሌየ ፡ ወስረዩ ፡ ሊተ ፡ አበውየ ፡ ወአኃውየ ፡ ወጸልዩ. — 765-770. ወይብል ። ስብሐ
ት ፡ ለአብ — ዘያበርህ ፡ ለኵሉ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C ይ ፡ ካ ፡ ቡሩክ ፡ እግዚአብሔር ፡
ዘያበርህ ፡ ለኵሉ ፡ ስብእ ፡ ዘመጽአ ፡ ውስተ ፡ ዓለም ፡ ስብሐት ፡ ለአብ ፡ ወወልድ ፡ ወ
መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን. — 771-778. ወእ
ምዝ ፡ ይነሥእ ፡ ዲያቆን ፡ (V ዲያቆ ፡ *sic*) እለ ፡ ይጠመቁ — አጠምቀከ ፡ በስመ ፡
መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ጰራቅሊጦስ ፡ አሜን] C ወይነሥእ ፡ *sic* ዲያቆን ፡ ለዘይጠመቅ ፡
ወይውስድ ፡ እምዕራብ ፡ ውስተ ፡ ምሥራቅ ፡ ኀበ ፡ ዮርዳኖስ ፡ በበጋመ ፡ ክህን ፡ ወያስግ
ድ ፡ ምዕራበ ፡ ወምሥራቀ ፡ ስሜን ፡ ወደቡበ ፡ ወየሀቦ ፡ ለቀሲስ ፡ ዘያጠመቆ ፡ *sic* ሥ
ልስ ፡ እንዘ ፡ ይብል ። አጠምቀከ ፡ እገሌ ፡ በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡
አሜን ። ወይንፋሕ ፡ ውስተ ፡ ገጹ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ንሣእ ፡ ጸጋ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡
ጰራቅሊጦስ ፡ አሜን. — 779. ወፈጺሞ ፡ ይብል ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ (V ጸሎት ፡) ፍ
ትሐተ ፡ ማይ] C ወእምዝ ፡ ይነዝኅ ፡ ክህን ፡ በእዴሁ ፡ ላዕለ ፡ ዮርዳኖስ ፡ ወዘየዓው
ድ ፡ ወይበል ፡ ዘንተ ፡ ፍትሐተ ፡ ማይ ፡ ለአርስሖ ፡ ማይ. — 780. አምላክነ] C
om. — 780-781. ዘፈጠርከ — ወአልቦ] C ፈጣሬ ፡ ግብር ፡ እምኀበ ፡ አልቦ.
— 781. ዘበአማን] C አማናዊት· — 781-782. post አንተ C *add.* ውእቱ. —
782. ዘአስተጋባእኮሙ] C ዘአስተጋባእከ. — *ib.* ለማያት] C *om.* ለ. — *ib.* ትካት]
C ቀዲሙ. — 782-783. ምስትጉባእ] C ምእላድ. — 783. ወወሰንኮ] C ወረሰ
ይኮ ፡ ውሳኔ. — *ib.* እምጥንተ ፡ ዓለም ፡ በሰበየ] C ፍጥረት ፡ በከመ ፡ ሰበየ. —
784. ወበአእምሮትከ] V ወበአእምሮተከ *sic;* C ወአእምሮ. — *ib.* ዘኢይትረከብ] C
ዘኢይትኌለቍ. — *ib.* post አንተ C *add.* ውእቱ. — 785. ለዝንቱ ፡ ማይ] C ዘ
ንተ ፡ ማየ. — 785-786. በጸጋ ፡ መሲሕከ] C በጸጋሁ ፡ ለመሲሕከ. — 786. ወር
ደተ] C ወበርደተ. — *ib.* ዲቤሁ] C ውስቴቱ. — 786-787. ወረሰይከ ፡ ለእለ ፡ ይ
ጠመቁ ፡ አግብርቲከ] C ወኮኖሙ ፡ አርአያ ፡ ለአግብርቲከ ፡ እለ ፡ ተጠምቁ. —
787. ለሕፅበተ] C ቦቱ ፡ ሕፅበተ. — *ib.* ልደት] V ልደተ. — *ib.* ወተሐድሶ] C
ወለሐድሶ. — 787-788. እምብሉይ ፡ ጌጋይ] C ብልየተ ፡ ስሒት. — 788. ወይብ
ርሁ ፡ እምብሉይ ፡ ጌጋይ ፡ በብርሃንከ ፡ አሜን] C ወያብርሁ ፡ በብርሃን ፡ መለኮት.
— 789. ንስእለከ] C *om.* ከ. — *ib.* ወናስተበቍዐከ ፡ ኄር ፡ ወመፍቀሬ] C ወነኃ
ሥሥ ፡ እምነ ፡ ኂሩትከ ፡ አመፍቀሬ. — 790. ትሚጦ] C ታፍልስ. — 790-791. ቀ
ዳሚ ፡ ሥርዐቱ ፡ ዲበ ፡ ምድር] C ጠባይዒሁ ፡ ዘቀዳሚ ፡ ከመ ፡ ይግባዕ ፡ ውስተ ፡
ምድር ፡ ምዕረ ፡ ደግመ ፡ *sic* ከመ ፡ ኵሉ ፡ ጊዜ. — 791. ወለነስ] C ወለነኒ. —
ib. ይኩንነ] C ከመ ፡ ትኩንነ. — *ib.* ወባላሔ] C ወመድኃኒ. — 791-792. ወንሴብ
ሖ ፡ ወትረ ፡ ለአብ] C ከመ ፡ ንሰብሕከ ፡ ለከ ፡ አብ. — 792-793. ወንፌኑ ፡ ለከ ፡ ስ
ብሐተ ፡ ወክብረ ፡ ይእዜኒ] V ወንፌኑ ፡ ለከ ፡ ወክብር ፡ ወይእዜኒ; C ወንፌኑ ፡
ለከ ፡ እስከ ፡ ላዕሉ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ይእዜኒ. — 793. ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ] C ወ
ዘ ፡ ወለዓ.

VARIANTES DE L'ORDRE DE LA CONFIRMATION

795. ante ጸሎተ C *add.* ወእምዝ ፡ ይነሥእ ፡ ሜሮን ፡ ቅዱስ ፡ በከመ ፡ ይተሉ.
795-821. ጸሎተ ፡ ባርክ ፡ አንብሮ ፡ እድ ፡ ላዕለ ፡ እለ ፡ ተጠምቁ ፡ ቅድመ ፡ ቅብአ
ተ ፡ ሜሮን — ስብሐት ፡ ወእኁዝ ፡ ወይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለም ፡
አሜን] C *om.* — 822. ወይነሥእ] C ወይነሥእ. — *ib.* ሜሮን] V ሜሮን; C
ሜሮን ፡ ቅዱስ. — *ib.* ወይጸሊ] C ወይጸሊ. — 822-823. ላዕሌሆሙ ፡ እንዘ ፡ ይብ
ል] C ላዕሌሆሙ ፡ ቅድመ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወይበል ፡ ከመዝ. — 824. እግዚእ]
C እግዚአብሔር. — *ib.* ዘቦቱ ፡ ስልጣን ፡ ባሕቲቱ ፡ ገባሬ] C ባሕቲትከ ፡ ከሃሊ ፡ ወ
ገባሬ. — 825-829. ወአልቦ ፡ ዘይሤእነከ ፡ እግዚኦ — ወዘልፈኒ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡
አሜን] C ወአልቦ ፡ ምንትኒ ፡ ዘይስአኖ ፡ በኀቤከ ፡ ኦእግዚኦ ፡ በሥምረትከ ፡ ለትኩን ፡
ኃይልከ ፡ ገባሬት ፡ ላዕሌነ ፡ ወጸጋ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ስሀ ፡ ንወዲ ፡ ሜሮን ፡ ቅዱስ ፡
ላዕለ ፡ አግብርቲከ ፡ ከመ ፡ ይኩኖሙ ፡ ማኅተመ ፡ ማሕየዊ ፡ እመንገለ ፡ ወልድከ ፡ ዋ
ሕድ ፡ እግዚእነ ፡ አምላክነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ እየሱስ ፡ *sic* ክርስቶስ ፡ ሎቱ ፡ ይደሉ ፡ ክ
ብር ፡ ወስብሐት ፡ ወስጊድ ፡ ምስሌከ ፡ ወምስለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘ ፡ ወ
ለዓ ፡ ዓ ፡ አ. — 830-832. ወእምዝ ፡ ይቀብእ ፡ ፍጽመ — ለቅብአተ] C ወእምድ
ኅረዝ ፡ ካህን ፡ ይቀብዖ ፡ ሜሮን ፡ ቅዱስ ፡ ፍጽሞ ፡ ወቀራንብቲሁ ፡ ወአዕይንቲሁ ፡ ወ
ይበል ፡ ቅብዓተ. — 833. ወይቀብእ — ወይብል] C ይቅባዕ ፡ አእናፊሁ ፡ ወአፉሁ ፡ ወ
ይበል ፡ ቅብዓተ. — 835-837. ወይቀብእ ፡ እገነ — ዘኢይትረፈታሕ ፡ አሜን] C ይ
ቅባዕ ፡ አእዛኒሁ ፡ ወይበል ፡ ቅብዓተ ፡ ሱታፌ ፡ ሕይወት ፡ ዘለዓለም ፡ እንተ ፡ ኢመ
ዋቲት ፡ አሜን ። ይቅባዕ ፡ እሴዳዊሁ ፡ በአፍአ ፡ ወበውስተ ፡ ወይበል ፡ ቅብዓት ፡ ቅድ
ስት ፡ ዘክርስቶስ ፡ አምላክነ ፡ ወማኅተም ፡ ዘኢይትረፈታሕ ፡ አሜን. — 838-840. ወ
ይቀብእ ፡ እንግድዓሁ — ወጽድቅ ፡ አሜን] C ይቅባዕ ፡ ልቦ ፡ ወይበል ፡ ፍጻሜ ፡
ዘመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወሊታ ፡ ጽድቅ ፡ አሜን. — 841-845. ወይቀብእ ፡ ቀላጽሚሁ —
ጸራቅሊጦስ ፡ አሜን] C ይቅባዕ ፡ አብራኪሁ ፡ ወመትሕተ ፡ እገሪሁ ፡ ወመታክፍቲ
ሁ ፡ ወመልዕልተ ፡ ልቡ ፡ ወይበል ፡ እቀብዓከ ፡ እገሌ ፡ በቅብዕ ፡ ቅዱስ ፡ በስመ ፡ አ
ብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ አሜን. — 846-847. ወይነብር — ኩሉ] C ወይ
ነብር ፡ እደ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ወይበል ፡ ኩሉ. — 847. መላእክት] V መ ላእክተ: C መ
ላእክ *sic*. — 847-848. ለማያዊያን] C *om.* — 848. ይባርክሙ] C ለይባርክ. —
ib. ንሥኡ] C ወበስሙ ፡ ንሥኡ. — 849-853. ዘንይሉ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ አብ —
ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን] C ወኩሉ ፡ ንዋየ ፡ ቅዱስ ፡ በእደዊሁ ፡ ለእግዚአብሔር ፡
ወለእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ሎቱ ፡ ይደሉ ፡ ስብሐት ፡ ምስለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱ
ስ ፡ ወምስለ ፡ አቡሁ ፡ ኄር ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘ ፡ ወለዓ ፡ ዓ ፡ አ. — 854-856. ወይለ
ብሱ — ወይብል] C ወእምዝ ፡ ያልብስ ፡ ልብሰ ፡ ፀዓዳ ፡ ለዘተጠምቀ ፡ ወይ ፡ ከ ፡
ልብስ ፡ ዘኢይማስን ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ። ይ ፡ ዲ ፡ ንስእል ፡ እምኀበ ፡ እግዚአብሔር ።
ይ ፡ ካ. — 857-858. ante እግዚአብሔር ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚእነ C
add. እግዚአብሔር ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ ዘይነብር ፡ ለዓለም ፡ ባሕቲቱ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚ
እነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘአዘዝከ ፡ ልደተ ፡ ለአግብርቲከ ፡ በሕፅበተ ፡ ዳ
ግም ፡ ልደት ፡ ወወሀብኮሙ ፡ ስርየተ ፡ ኃጢአቶሙ ፡ *sic* ወልብሰ ፡ ዘኢይማስን ፡ ወ
ጸጋ ፡ ክብርን ፡ ውሉድ ፡ አንተ ፡ ካዕበ ፡ ይእዜኒ ፡ ፈኑ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡

ናዛዜ ፡ ወረስዮሙ ፡ ሱቱፋነ ፡ ለሕይወት ፡ ዘለዓለም ፡ ዘኢይመዋቲት ፡ ከመ ፡ አስፈወ ፡
ወልድከ ፡ ዋሕድ ፡ እግዚእነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘሎቱ ፡ ይደሉ ፡ ስብሐ
ት ፡ ምስለ ፡ አቡሁ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘ ፡ ወለዓ ፡ ዓለ ፡ አ. —
857. ante እግዚአብሔር C *add.* ይ ፡ ካ ፡ ዘንተ ፡ ጸሎተ ፡ ላዕለ ፡ አክሊል ፡ እግዚእ.
— *ib.* ante አኃዜ C *add.* አብ. — 858. ወአምላክነ] C *om.* — 859. ወነቢያት]
C ወለነቢያቲከ. — 859-860. ወሰማዕት] C *om.* — 860-870. አክሊለ፡ ዘኢይማስ
ን ፡ አሜን ። ወይእዜኒ ፡ እግዚኦ ፡ ባርክ — ዘቦቱ ፡ ለከ ፡ ስብሐት ፡ ለዓለመ ፡ ዓ
ለም ፡ አሜን] C በአክሊል ፡ ዘኢይጸመዊ ፡ አንተ ፡ ካዕበ ፡ ይእዜኒ ፡ እግዚኦ ፡ በእሎን ፡
አክሊላት ፡ ዘአስተዳለውናሆሙ ፡ ከመ ፡ ናንብሮሙ ፡ ላዕለ ፡ አግብርቲከ ፡ እለ ፡ ነሥ
ኡ ፡ ጥምቀተ ፡ ክርስትና ፡ ቅድስት ፡ ከመ ፡ ይንሥኡ ፡ አክሊለ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡
አክሊለ ፡ ውዳሴ ፡ ወበረከት ፡ አክሊለ ፡ ትፍሥሕት ፡ ወጽድቅ ፡ አክሊለ ፡ ጥበብ ፡ ወልቡ
ና ፡ አሜን ። አጽንዖሙ ፡ ለፈጽሞ ፡ ሕግከ ፡ ወትእዛዝከ ፡ ወያድምፁ ፡ ሠናያተ ፡ ዘ
መንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ በእግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘሎቱ ፡ ይደ
ሉ ፡ ስብሐት ፡ ምስሌከ ፡ ወምስለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ለዓ ፡ ዓ ፡ አ. — 871-993. ወት
እኅዝ ፡ አክሊላተ ፡ በእዴከ ፡ ወትጼሊ ፡ ከመዝ — ወመዝሙረ ፡ ጽባሕ ። ኮላ ፡
(V ጽባ ፡ *sic* ከላ ፡ *sic*) ነፍስ ፡ ይፈርሆ ፡ ለእግዚአብሔር] C ወያንብር ፡ ካህ
ን ፡ አክሊለ ፡ ሃይማኖት ፡ ዲበ ፡ ርእሱ ፡ ወይበል ። እግዚኦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አኃዜ ፡
ኵሉ ፡ አንብር ፡ ላዕለ ፡ አግብርቲከ ፡ አክሊለ ፡ ሃይማኖት ፡ ዘኢይትመዋዕ ፡ ወወል
ጠ ፡ ዘይትቃረን ፡ እምቅድሜሁ ፡ አክሊለ ፡ ጽድቅ ፡ ጸግዎሙ ፡ ለአግብርቲከ ፡ ይ
ኩኑ ፡ ምእመናነ ፡ ጸጋ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ በማህሉ ፡ ወበአፍቅሮተ ፡ ሰብእ ፡ ለወል
ድ ፡ ዋህድ ፡ እግዚእነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘሎቱ ፡ ይደሉ ፡ ምስሌ
ከ ፡ ወምስለ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘ ፡ ወለዓ ፡ ዓ ፡
አ ። ወእምድኅረዝ ፡ ይመጥዎ ፡ ምሥጢራተ ፡ ቅዱሳተ ፡ ወያንብር ፡ እዴሁ ፡ ላዕ
ሌሆሙ ፡ ወይበል ፡ በፋዘ ፡ አንተ ፡ እግዚአብሔር ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ አቡሁ ፡ ለእግዚ
እነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘረስይዮሙ ፡ *sic* ለአግብርቲከ ፡ ድልዋነ ፡ ለሕዕበ
ተ ፡ ዳግም ፡ ልደት ፡ ወለስርየተ ፡ ኃጢአቶሙ ፡ ወልብስ ፡ ዘኢይማስን ፡ ለአረቦነ ፡
መንግሥትከ ፡ ዘምሉዕ ፡ ጸጋ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ንስእል ፡ ወናስተበቍዕ ፡ እምኀቤከ ፡
ኦመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ረስዮሙ ፡ ድልዋነ ፡ ለሱታፌ ፡ ሥጋሁ ፡ ቅዱስ ፡ ወደሙ ፡ ክቡ
ር ፡ ለመሢሕከ ፡ ወሀቦሙ ፡ ኪያሁ ፡ በጽንዕ ፡ ከመ ፡ ይኩኑ ፡ ጽሙዳነ ፡ በሕግከ ፡ ወ
ይእቀቡ ፡ ትእዛዘከ ፡ ቅድስተ ፡ መይኩኑ ፡ *sic* ድልዋነ ፡ ለብዕዓን ፡ አንተ ፡ ለቅዱሳኒከ ፡
በመንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ በ፩ወልድከ ፡ እግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡
ክርስቶስ ፡ ዘሎቱ ፡ ይደሉ ፡ ምስሌከ ፡ ወምስለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ስብሐት ፡ ወክብ
ር ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘ ፡ ወለዓ ፡ ዓ ፡ አ ። ወይብል ፡ ካህን ። ይልህቁ ፡ አግብርቲከ ፡
ወአእማቲከ ፡ እግዚአብሔር ፡ በጥበብከ ፡ አብፅሖሙ ፡ እስከ ፡ መጠነ ፡ አካል ፡ ጸግዎ
ሙ ፡ እእምሮ ፡ አምላክዊ ፡ ዕቀቦሙ ፡ በሃይማኖት ፡ ዘእንበለ ፡ ነውር ፡ በትንብል
ናሃ ፡ ለእግዝእትነ ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ ቅድስት ፡ ወንጽሕት ፡ ማርያም ፡ ወቃለ ፡ አ
ዋዲ ፡ ዮሐንስ ፡ መጥምቅ ፡ ወኵሎሙ ፡ ጉባኤ ፡ ቅዱሳን ። ተፈጸመ ፡ ዝየ ፡ መጽሐፈ ፡
ጥምቀተ ፡ ክርስትና ።

TRADUCTION

LATINE DE TASFĀ-ṢEYON

TRADUCTION DE L'ORDRE DU BAPTÊME.

* In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen. * V, 122 r° a.

Orationes, quas dicit sacerdos, cum imponit manus supra matrem et infantem, postquam ingressi sunt ecclesiam (1).

[*Sacerdos primum hortatur populum ad agendas Deo gratias, dicens :*

Gratias agamus benefactori nostro, Domino misericordi, Patri Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, quia protexit nos, auxiliatus est nobis, custodivit et commendatos sibi nos reddidit, attraxit, amplexus est, confirmavit et pervenire nos fecit ad hanc horam; rogemusque ipsum ut etiam custodiat nos in hac die sancta et in omni tempore vitae nostrae in omni pace omnipotens Dominus Deus noster.

Diaconus dicit : Orate.

Sacerdos autem dicit :

Domine, o Domine Pater bone et omnipotens, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, laudamus te super omne opus, pro omni opere et in omni opere, quia protexisti nos et auxiliatus es nobis, custodisti nos et commendatos tibi nos reddidisti, attraxisti et amplexus es, confirmasti et pervenire fecisti usque ad hanc horam; petimus quoque et quaerimus a bonitate tua, o amator humani generis.

Hic diaconus dicit :

Petite et rogate ut parcat nobis Dominus et misereatur nostri et suscipiat orationem, quae pro nobis sit a sanctis suis, et faciat nos dignos ut quae praestat accipiamus et sumamus de participatione et sacramento suo benedicto, ut dimittantur nobis peccata nostra.

Sacerdos subsequitur :

(1) Le passage suivant, mis entre crochets, ne se trouve pas dans le texte éthiopien.

Da nobis ut perducamus hunc diem sanctum in omne tempus vitae nostrae, in omni pace, cum timore tuo. Omnem invidiam et omnem tentationem et omne opus Satanae, consilium hominum malorum, insultationes inimici absconditas et manifestas elonga et expelle a me et ab universo populo tuo et ab hoc loco sancto tuo. Omnia bona, quidquid utique praestat et juvat impera eis per nos, quia tu es qui dedisti nobis potestatem ut calcaremus serpentem et scorpionem et omnem vim inimicam. Ne inducas nos, Domine, in tentationem, sed redime et libera nos ab omni malo. Per gratiam et misericordiam et amorem erga humanum genus Filii tui unici, Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, cum quo tibi una cum Sancto Spiritu est gloria et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.]

Postea sacerdos thus dat et dicit hanc orationem :

Domine Deus noster omnipotens, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, creator saeculorum, qui nativitatem nostram fecisti, tu, Domine, instituisti Moysen servum
* V, 122 r° b. tuum * in lege tua et docuisti eum constitutionem mundam, quae convenit omni feminae quae pepererit, ut scilicet modicum temporis separaretur; et praecepisti ei ne appropinquaret ad sancta tua, sed ut se contineret, quoad liberaretur; ita quoque rogamus bonitatem tuam et quaesumus pro ancilla tua N., quae servavit constitutionem tuam et optat ingredi in sanctum tabernaculum tuum, ut adoret ante altare tuum sanctum, et desiderat sumere sacramentum tuum sanctum et vivificans; rogamus, inquam, bonitatem tuam et quaesumus, o amator
* V, 122 v° a. humani generis, * benedic ancillae tuae N. in hac hora et libera eam ab omni immunditia maligna, quae propellit a regia tua sancta, et fac ut suscipiat ex sacramento tuo sancto. Infanti etiam huic parvulo, Domine, qui natus est ex ea, benedic, sanctifica et confirma eum, da ei virtutem et protege eum et attingere fac ad metam aetatis suae, fiat timens et coalescat in voluntatem tuam sanctam, custodi et confirma eum in fide recta, in spe, pace et caritate tua. Per unicum Filium tuum Jesum Christum, Dominum nostrum, cum quo tibi
* V, 122 v° b. convenit una cum Sancto Spiritu gloria * et gratiarum actio in saecula saeculorum. Amen.

Sacerdos ungit eorum frontem, feminae scilicet et infantis unctione sancta et dicit sequentem orationem impositionis manuum (1) :

[Domine, o Domine Pater bone, Deus noster, imposuimus manus nostras super capita famulorum tuorum in coronam honoris et gloriae. Amen. Coronam fidei et decoris. Amen. Coronam justitiae, quae non expugnatur ab inimico. Amen. Fac servos tuos plenos gratiae Spiritus Sancti. Per misericordiam et propitiationem amatoris humani generis Filii tui Jesu Christi, nam tibi et ipsi cum Sancto Spiritu est gloria et potestas in saecula saeculorum. Amen.]

Postea mater sumit sacramentum sanctum Eucharistiae.

BENEDICTIONIS PUERPERAE FINIS.

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.

Orationes, quae dicuntur in sancto baptismo.

Sacerdos primum dicit psalmum quinquagesimum, scilicet) : Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam, *usque in finem, thus dat et interrogat nomina eorum qui baptizandi sunt et orat super eos.*

Diaconus dicit : Orate.

Sacerdos autem dicit :

Domine noster Jesu Christe, qui inclinasti caelos et descendisti in terram, cujus verbum scindit petras * et acutum est plus quam gladius, cujus praesentia commotae sunt aquae et retro fugerunt, sana hos famulos tuos, qui ingressi sunt ad doctrinam tuam, ostende eis viam, quae eis convenit, ut per eam incedant per gratiam Sancti Spiritus immaculati, et dona eis remissionem peccatorum eorum: da eis gratiam, ut inveniant medelam peccatorum suorum, quae coinquinant, et fiant digni sancto baptismo tuo, quod est regeneratio incorruptibilis, et inveniant Spiritum Sanctum, ut videant magnitudinem ejus et claritatem et virtutem intelligentiae tuae, et * glorificent te, Domine noster. Tibi enim convenit gloria Patrique tuo bono et Spiritui Sancto vivificanti nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

* V, 123 r° a.

* V, 123 r° b.

(1) L'oraison suivante, mise entre crochets, ne se trouve pas dans le texte éthiopien.

Diaconus dicit : Orate.

Sacerdos autem dicit :

Domine Pater bone, Deus noster omnipotens, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, oramus et rogamus bonitatem tuam, o amator humani generis, pro famulis tuis, qui docentur, erudi eos et omnes reliquias idololatriae elonga
* V, 123 v° a. et expelle a cordibus eorum; legem tuam, timorem * et mandata tua, justitiam et constitutiones tuas sanctas impone cordibus eorum, et fac eos aptos ad conservandam virtutem verbi tui, quod docentur, ut in tempore statuto inveniant ablutionem regenerationis in remissionem peccatorum suorum et sint habitatio Sancti Spiritus. Per gratiam unici Filii tui, ut tibi et ipsi et Sancto Spiritui sit gloria et gratiarum actio in saecula saeculorum. Amen.

Accipit postmodum sacerdos vas olei in manibus suis et orat super ipsum in hunc modum, dicens :

Domine, o Domine Pater bone, Deus noster omnipotens, Pater
* V, 123 v° b. Domini, Dei et redemptoris * nostri Jesu Christi, unici Filii tui, Verbi incarnati propter nos tempore Pilati Pontii, (hoc enim vere credimus), oramus et rogamus bonitatem tuam, o amator humani generis, mitte virtutem tuam sanctam super hoc oleum, et fiat oleum in mundationem et propugnaculum contra omnia quae adversantur. Amen. Omnem infidelitatem et omne veneficium et omnem adorationem idolorum et omne opus mali retrovertat. Per virtutem unici Filii tui
* V, 124 r° a. Jesu Christi, Domini et redemptoris nostri, cui tecum * una cum Sancto Spiritu convenit gloria et honor in saecula saeculorum. Amen.

Diaconus dicit : Orate.

Sacerdos autem dicit :

Domine, o Domine Pater bone, Deus noster omnipotens, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, oramus et rogamus bonitatem tuam, o amator humani generis, qui solus es Deus justitiae cum unico Filio tuo Jesu Christo Domino nostro et cum Spiritu Sancto, ut aspectu aspicias super hoc oleum et facias ut expellat omnes daemonas, omnia veneficia
* V, 124 r° b. et incantationes et * omnem idololatriam; muta ipsum et fac unctionem mundam, quae faciat animam credere in Jesum

Christum, cui tecum et cum Spiritu Sancto est gloria in saecula saeculorum. Amen.

Postea ungit sacerdos frontem eorum qui baptizandi sunt, scapulas eorum, ulnas et granum pectoris, interiorem et exteriorem partem manuum et summitates digitorum, dum dicit :

Ungo te N. in nomine unicae Ecclesiae, quae est concilium seu congregatio apostolorum Domini.

Qui baptizatur dicit : Amen.

Sacerdos vero dicit :

Oleum hoc deleat omne opus inimici, qui adversatur.

Qui baptizatur dicit : Amen.

*Sacerdos autem dicit * orationem gratiarum actionis, quae* * V, 124 v° a.
est folio primo (1) ; deinde flectit brachia eorum qui baptizandi sunt, oratque super eos et dicit :

Benedictus sit Dominus Deus noster omnipotens. Amen. Benedictum sit nomen gloriae ejus. Amen. Benedictus sit unicus Filius ejus Jesus Christus. Amen. Per quem vocatae sunt omnes gentes a tenebris ad lumen verum et admirandum et ab errore, quae est idololatria, ad scientiam rectam.

Diaconus dicit : Orate.

Sacerdos autem dicit :

Famulorum tuorum nomina, quos vocasti ad nomen tuum sanctum et benedictum, scribe in libro * vitae et connumera * V, 124 v° b.
eos inter greges tuos et inter populum tuum, qui timet nomen tuum, o Domine; dona eis ut perveniant ad metam aetatis suae in fide et remissione peccatorum: fac eos habitationem Sancti Spiritus. Per unicum Filium tuum Jesum Christum, ut tibi et ipsi et Sancto Spiritui sit gloria et honor in saecula saeculorum. Amen.

Oratio pro iis qui dederunt nomina sua ad baptismum: et dicit sacerdos :

Rogamus etiam et quaesumus, o Domine Pater bone et omnipotens, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu * Christi, famulorum tuorum, qui dederunt nomina sua, misere- * V, 125 r° a.
rere, qui ingressi sunt per fidem tuam in gratiam tuam, ut

(1) Cf., p. 155, l'oraison d'action de grâces : *Gratias agamus benefactori nostro...*

sint digni qui inveniant donum ad quod venerunt, regenerationem scilicet in remissionem peccatorum, qui accesserunt ad te, ut mundentur a peccatis in aeternum et ab eorum turpitudine liberentur, quia judicium omnium in manu tua est, Domine Deus noster omnipotens.

Diaconus dicit :

Orate pro his qui dederunt nomina sua, ut faciat Deus eos
* V, 125 r° b. dignos baptismate suo sancto et remissione *peccatorum.

Tum sacerdos flectit genua eorum qui baptizandi sunt et dicit hanc orationem super eos :

Domine, o Domine Pater bone, Deus noster omnipotens, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, rogamus bonitatem tuam et quaesumus, o amator humani generis, famulorum tuorum, qui dederunt nomina sua, miserere et fac eos dignos ea gratia, ad quam accesserunt, ut inveniant Spiritum Sanctum, et repleantur spiritu tuo, et fiant in similitudinem Filii tui Jesu Christi Domini nostri, et unum effi-
* V, 125 v° a. ciantur cum eo; dona eis cor *mundum et mentem rectam. Ob hoc supplicamus tibi genibus nostris et rogamus te, da manum tuam, Domine, et subleva nos a terra et attolle mentem et intellectum nostrum; da nobis mentem intellectivam et doctrinam; fac nos servos tuos et custodi nos gratia Spiritus Sancti; dirige spe bonitatis tuae aeternae hos famulos tuos. Per Filium tuum unigenitum Jesum Christum, cum quo tibi et Sancto Spiritui est gloria et honor in saecula saeculorum. Amen.

* V, 125 v° b. *Postea flectit sacerdos pedes eorum *qui baptizandi sunt et dicit :*

Rogamus te, Domine, multiplicibus precibus et gemitibus, rogamus bonitatem tuam, Domine omnipotens, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, pro famulis tuis, qui dederunt nomina sua; te, Domine, rogamus ut aperias aures cordis eorum et illumines eos lumine intelligentiae et des eis desiderium cognoscendi virtutem verbi tui, quod docentur, quia potestas, quae in te est, potestas est ad misericordiam, Domine Deus noster omnipotens.

Diaconus dicit : Orate.

* V, 126 r° a. **Sacerdos vero dicit :*

Domine Jesu Christe, Deus et redemptor noster, qui omnia fecisti, rogamus bonitatem tuam et quaesumus, o amator humani generis, ut latenter et invisibiliter, per Spiritum Sanctum aboleas omnes daemonas malos, qui adversantur nobis, coerceas et castiges eos, quia ipse vocasti populum tuum et hos famulos tuos, qui venerunt a tenebris ad lucem, a morte ad vitam et ab errore ad intelligentiam justitiae. Post cognitionem vero tui, Deus noster justissime, scrutare etiam interiora *cordis eorum, o Domine, (quemadmodum dicis : Scrutabuntur Jerusalem lucerna sapientiae), nec permitte spiritum malignum latere in eis; dona eis munditiam et salutem; da eis vitam aeternam; genera eos per ablutionem regenerationis in remissionem peccatorum et fac eos habitationem Sancti Spiritus. Per Filium tuum unigenitum Jesum Christum, Dominum, Deum et redemptorem nostrum, quia tibi cum eo et Spiritu Sancto convenit gloria et potestas in saecula saeculorum. Amen. * V, 126 r° b.

*Dein sacerdos flectit pedes eorum *qui baptizandi sunt et dicit hanc orationem :* * V, 126 v° a.

O amator humani generis, misericors, genitor luminis et vitae, scaturigo omnis munditiae, tu omnia, quae facta sunt ab origine, fecisti et dedisti signum singulis operibus tuis. Quia autem idem ipse mutare potes omnia, muta horum animas et dona eis secundam generationem coelestem, ut non sint caro, sed vere filii Spiritus Sancti. Per unicum Filium tuum, quia cum eo et Spiritu Sancto tibi est gloria et potestas in saecula saeculorum. Amen.

*Iterum flectit sacerdos pedes eorum qui baptizandi sunt *et dicit hanc orationem :* * V, 126 v° b.

Domine, o Domine, Pater bone, Deus noster omnipotens, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, qui das vitam animabus nostris, dirige, quaesumus, eos qui eam quaerunt; o amator humani generis, aspice de coelo et sanctuario tuo et de excelsa sede regni tui super hos famulos tuos, qui dederunt nomina sua Ecclesiae tuae, ut venerentur nomen tuum sanctum et ei inserviant; rege cor eorum, ut fiant tibi vasa electa; aptos eos fac, *Domine, ad omne opus bonum, et arce ab eis imminutionem et defectionem fidei pristinam, ut * V, 127 r° a.

amplectantur verbum tuum sanctum et accipiant virtutem fidei tuae et mandata tua faciant; spolia eos vetustate per spem vitae, quae aeterna est: dele in eis omnem vim inimici; scrutare eorum corda, ut dicis per Jeremiam prophetam : Scrutabuntur Jerusalem lucerna sapientiae, nec permitte ut spiritus immundus et malus lateat in eis, nec sint membra
* V, 127 r° b. carnis et mens mala, * sed dona eis munditiam per hanc aquam sanctam: da eis verbum vitae aeternae et genera eos per ablutionem regenerationis in remissionem peccatorum; fac eos habitationem Sancti Spiritus. Per gratiam unici Filii tui Jesu Christi nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Postea imponit sacerdos manum suam super capita eorum qui baptizandi sunt et dicit hanc orationem :

In nomine Filii tui unici Jesu Christi cape, munda et praepara
* V, 127 v° a. has animas, ut fiant liberae ab omnibus daemoniis et ab * omni errore et culpa, fugiant ab eis omnes tenebrae et quidquid imminuit fidem et omnis cogitatio mala. In nomine unici Filii tui Jesu Christi munda et libera eas ab omnibus fraudibus Satanae in sempiternum. Amen.

Postea detrahunt vestes eorum qui baptizandi sunt et omnia ornamenta, et erigunt manus eorum dexteras, et aspicere faciunt versus occidentem, et abnegant Satanam; qui habet aetatem ipsemet; si autem infans sit, qui spondent
* V, 127 v° b. *loquuntur pro eo * et dicunt hoc modo :*

Abrenuntio tibi, Satana, et omnibus operibus tuis immundis, omnibus ministris et incantationibus tuis malis et omni virtuti tuae, omnibus principibus tuis, omnibus fraudibus et omnibus adulationibus et illecebris tuis malis et tenebrosis et omni jurisdictioni et infidelitati tuae.

Postea vertunt eorum facies versus orientem et erigunt manus eorum dexteras alte et dicunt :

Credo in te, Christe, Deus meus: credo legi tuae salutiferae et omnibus angelis tuis vivificantibus et omnibus operibus tuis, quae dant vitam.

* V, 128 r° a. *Postea sacerdos dicit * symbolum fidei et qui baptizandi sunt una cum eo dicunt :*

Credimus in unum Deum, Dominum, Patrem omnipotentem, et in unicum Filium ejus Jesum Christum Dominum nostrum,

et in Spiritum Sanctum vivificantem, et in resurrectionem carnis, et in unicam sanctam, quae super omnes est, Ecclesiam apostolicam, et credimus in unum baptismum, in remissionem peccatorum in saecula saeculorum. Amen.

Sacerdos deinde interrogat eos :

Annon creditis?

Ipsi autem ter dicunt :

Credimus, credimus, credimus, *qui quidem aetatem habent.*

At pro infantibus, qui nesciunt loqui, respondent qui vades sunt.

* *Deinde sacerdos dicit hanc orationem :* * V, 128 r° b.

Domine, o Domine, Pater bone, Deus noster omnipotens, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, Domine coeli et terrae, factor omnium saeculorum, qui donasti intelligentiam iis qui in terra sunt per unicum Filium tuum Jesum Christum, Dominum et redemptorem nostrum, qui praeparasti eos ad regnum caelorum per hanc vocationem, eosdem confirma virtute tua et confirma eorum mentem, quia servi tui sunt; habitet virtus tua in eis, ne revertantur ad pristinum, quod abnegarunt; quin eorum * fidem confirma, ut nihil possit separare eos a te; confirma eos in voluntate fidei, quae est apostolorum fides recta et sancta; fac eos dignos magnitudine gratiae tuae; pelle ab eis vetustatem, et innova vitam eorum et infunde super eos virtutem Spiritus Sancti, ut fiant digni et participes cum Filio tuo unico, et non sint filii carnis, sed filii justitiae et sint servi tui sapientes et credentes. Per Jesum Christum, cum quo tibi et Sancto * Spiritui est gloria in saecula saeculorum. Amen. * V, 128 v° a. * V, 128 v° b.

Postea diaconus dicit :

Humiliate capita vestra.

Dein sacerdos flectit pedes eorum qui baptizandi sunt et orat super eos, dicens :

Domine redemptor noster, amator humani generis, factor caeli et terrae, quia tu solus es qui perficis hoc mysterium, quia te adorat omne genu, quod in caelo est et in terra, et omnis lingua te laudat juxta illud Pauli : Redemptor et Dominus noster Jesus Christus omnia operatus est in gloriam Dei Patris,

* V, 129 r° a. * hos servos tuos amplectere, qui festinarunt et venerunt, ut adorarent te genuflexi.

Diaconus dicit : Orate.

Sacerdos autem dicit :

Propterea precamur et rogamus te, o amator humani generis, omnem invidiam et omnem tentationem elonga ab eis; omnem infirmitatem et omnem afflictionem ab eisdem transfer; scrutare interna eorum et illumina eorum corda et mentes lumine intelligentiae; omne opus Satanae et omnem imminutionem et defectionem fidei et omnem adorationem idolorum ab eis arce;
* V, 129 r° b. * confirma et dirige eorum corda. Per assumptionem Spiritus tui Sancti et per voluntatem Filii tui, quae est sine defectu, nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Postea sacerdos accipit oleum et ungit eorum qui baptizandi sunt scapulas, granum pectoris seu os stomachi, et manuum interiores et exteriores partes, genua et omnes juncturas corporis eorum in signum crucis, et dicit :

Ungo te N. oleo laetitiae, quod perrumpit omnem vim inimici, quod plantatum est in medio ligni olivae dulcis, quae est Eccle-
V, 129 v° a. sia sancta apostolorum * Domini.

Diaconus et qui unguntur dicunt : Amen.

Sacerdos autem, postquam unxit eos oleo, dicit hanc orationem :

Domine, o Domine, Pater bone, Deus noster omnipotens, invocamus nomen tuum sanctum et benedictum, ut discutias et expellas omnem vim adversantem; rogamus per omnes sanctos tuos, scrutare famulorum tuorum corda, qui venerunt, ut consumment et perficiant gratiam tuam sanctam, et si quas habent reliquias malas daemonis, quae lateant, extrahe et extermina ab animabus et corporibus eorum, quia servi tui sunt et credunt in
* V, 129 v° b. nomine tuo sancto; * innova eorum vitam et fac eos dignos qui absque macula et cum sinceritate suscipiant lumen et signum Christi tui et gratiam Spiritus tui Sancti, quibus compar est tecum honor et lumen. Amen. Indumentum salutis. Amen. Scutum fidei, quod expugnari non potest ab inimico. Amen. Fiant oves gregis tui, et filii gloriae tuae caelestis et haeredes regni tui, quod in aeternum non veterascit neque corrumpitur. Amen. Per Jesum Christum Dominum nostrum,

cum quo tibi et Sancto Spiritui est honor et gloria * in sae- * V, 130 r° a.
cula saeculorum. Amen.

Diaconus dicit : Orate.

Sacerdos autem orat in hunc modum :

Ens Domine, Pater bone, Deus noster omnipotens, qui finxisti hominem ad imaginem et similitudinem tui, et dedisti ei potestatem vitae, potestatem quae manet in aeternum, et, cum cecidisset in peccatum, non deseruisti, sed correxisti cum salute, incarnatione scilicet Filii tui unigeniti Jesu Christi Domini nostri, qui plenus est salute, haec figmenta tua libera ab operibus inimici, et suscipe ea intra regnum tuum et aperi oculos * cordium eorum. Amen. Clarificentur lumine regni tui * V, 130 r° b.
et sit cum eis divinitas tua per spatium vitae eorum. Libera eos ab omni malitia inimici et a tentatione mala daemonii meridiani. Amen. A sagitta volante in die. Amen. Et ab opere ambulante in tenebris et a visione noctis. Amen. Arce ab eis omnes spiritus immundos. Amen. Et spiritum malignum, qui perturbat cor. Amen. Et spiritum erroris et omnem malignitatem. * Amen. Et spiritum amori auri. Amen. Et omnem * V, 130 v° a.
servitutem idolorum et spiritum mendacii. Amen. Et omnem turpitudinem, quae exercetur ex doctrina Satanae. Amen. Fac eos oves gregis Christi tui. Amen. Et membra electa Ecclesiae tuae, quae est super omnes. Amen. Filios luminis et vasa sancta. Amen. Et haeredes regni tui. Amen. Et pugnent in custodiam mandatorum Christi et ea custodiant signo immobili. Amen. Et indumentum * immaculatum et inveniant constan- * V, 130 v° b.
tiam et perseverationem, quae est electorum. Per Jesum Christum Dominum nostrum, cui tecum una cum Sancto Spiritu convenit gloria et potestas in saecula saeculorum. Amen.

Postea dicit sacerdos ad fontem baptismi secreto :

Domine sancte et lux, confirma famulos tuos et fac eos dignos magna hac gratia, Ecclesia scilicet et baptismo sancto; aufer ab eis vetustatem et genera eos secunda generatione in vitam sempiternam; infunde super eos virtutem Spiritus Sancti et sapientiam Christi tui, * ne sint filii carnis, sed filii * V, 131 r° a.
gloriae tuae et haeredes regni tui, quod nunquam inveterascit. In voluntate Unigeniti, cui tecum una cum Spiritu Sancto convenit gloria, divinitas et honor in saecula saeculorum. Amen.

Dein sacerdos dicit orationem gratiarum actionis et thus dat. Diaconus autem legit ex epistolis Pauli, ad Titum cap. II (1) :

Apparuit enim gratia Dei salvatoris nostri omnibus hominibus, erudiens nos ut, abnegantes impietatem et saecularia desideria, sobrie et juste et pie vivamus in hoc saeculo, exspec-
* V, 131 r° b. tantes * beatam spem et adventum gloriae magni Dei et salvatoris nostri Jesu Christi, qui dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate et mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum. Haec loquere et exhortare et argue cum omni imperio. Nemo te contemnat. Admone illos principibus et potestatibus subditos esse, dicto obedire, ad omne opus bonum paratos esse, neminem blasphemare, non litigiosos esse, sed modestos, omnem ostendentes
* V, 131 v° a. mansuetudinem ad omnes homines. Eramus enim aliquando * et nos insipientes, increduli, errantes, servientes desideriis et voluptatibus variis, in malitia et invidia agentes, odibiles, odientes invicem. Cum autem benignitas et humanitas apparuit salvatoris nostri Dei non ex operibus justitiae, quae fecimus nos, sed secundum suam misericordiam, salvos nos fecit per lavacrum regenerationis et renovationis Spiritus Sancti, quem effudit in nos abunde per Jesum Christum salvatorem nostrum, ut justificati gratia ipsius, haeredes simus secundum spem vitae aeternae.

Subdiaconus deinde legit ex epistola Johannis prima cap. V :

* V, 131 v° b. Quis * est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei? Hic est qui venit per aquam et sanguinem, Jesus Christus, non in aqua solum, sed in aqua et sanguine. Et Spiritus est qui testificatur quoniam Christus est veritas. Quoniam sunt tres qui testimonium dant in caelo : Pater, Verbum et Spiritus Sanctus, et hi tres unum sunt. Et tres sunt qui testimonium dant in terra : spiritus, aqua et sanguis, et hi tres unum sunt. Si testimonium hominum accipimus, testimonium
* V, 132 r° a. Dei majus est, quoniam hoc est * testimonium Dei, quod majus est, quoniam testificatus est de Filio suo. Qui credit in Filium

(1) Texte : *Cap. III. Ep. II.*

Dei habet testimonium Dei in se. Qui non credit Filio mendacem facit eum, quia non credit in testimonium, quod testificatus est Deus de Filio suo. Et hoc est testimonium quoniam vitam aeternam dedit nobis Deus, et haec vita in Filio ejus est. Qui habet Filium Dei habet vitam; qui non habet Filium Dei vitam non habet. Haec scribo vobis, ut sciatis quoniam vitam habetis aeternam, * qui creditis in nomine Filii Dei. * V, 132 r° b.

Sacerdos autem, qui adjuvat sacerdotem baptizantem, legit ex Actis Apostolorum cap. VIII :

Angelus autem Domini locutus est ad Philippum, dicens : Surge et vade contra meridiem ad viam, quae descendit ab Jerusalem in Gazam; haec est deserta. Et surgens abiit. Et ecce vir Aethiops, eunuchus potens Candacis (1) reginae Aethiopum, qui erat super omnes gazas ejus, venerat adorare in Jerusalem et revertebatur, sedens super currum suum legensque * Isaiam prophetam. Dixit autem Spiritus Philippo : Accede et adjunge te ad currum istum. Accurrens autem Philippus, audivit eum legentem Isaiam prophetam et dixit : Putasne intelligis quae legis? Qui ait : Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi? Rogavitque Philippum ut ascenderet et sederet secum. Locus autem Scripturae, quam legebat, erat hic : Tanquam ovis ad occisionem ductus est, et sicut agnus coram tondente se sine voce, sic non aperuit * os suum. In humilitate judicium ejus sublatum est. Generationem ejus quis enarrabit, quoniam tolletur de terra vita ejus? Respondens autem eunuchus Philippo, dixit : Obsecro te, de quo propheta dicit hoc? De se, an de alio aliquo? Aperiens autem Philippus os suum et incipiens a Scriptura ista, evangelizavit illi Jesum. Et dum irent per viam, venerunt ad quamdam aquam. Et ait eunuchus : Ecce aqua, quid prohibet me baptizari? Dixit autem Philippus : Si credis ex toto corde, licet. Et respondens ait : Credo Filium Dei esse Jesum Christum. Et jussit stare currum; et descenderunt uterque in aquam * Philippus et eunuchus, et baptizavit eum. Cum autem ascendissent de aqua, Spiritus Domini rapuit Philippum, et amplius non vidit eum eunuchus. Ibat autem per viam suam gaudens.

* V, 132 v° a. * V, 132 v° b. * V, 133 r° a.

(1) Texte : *Candaces.*

Tum sacerdos, qui baptizat, dicit :

Sanctus, sanctus, sanctus Dominus, Deus fortis et immortalis, miserere nostri, Domine.

Beati quorum remissae sunt iniquitates et quorum tecta sunt peccata. Beatus vir, cui non imputavit Dominus peccatum. Accedite ad eum et illuminabit vos et facies vestrae non confundentur. Iste pauper clamavit et Dominus exaudivit eum.

Deinde legit ex evangelio Johannis cap. III :

Erat autem homo ex pharisaeis Nicodemus nomine, princeps Judaeorum. Hic venit ad Jesum nocte et dixit ei : Rabbi, sci-
* V, 133 r° b. mus quia * a Deo venisti magister; nemo enim potest haec signa facere, quae tu facis, nisi fuerit Deus cum eo. Respondit Jesus et dixit ei : Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit denuo, non potest videre regnum Dei. Dicit ad eum Nicodemus : Quomodo potest homo nasci, cum sit senex? Numquid potest in ventrem matris suae iterato introire et renasci? Respondit Jesus : Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex
* V, 133 v° a. aqua et Spiritu Sancto, non potest introire in * regnum Dei. Quod natum est ex carne caro est, et quod natum est ex spiritu spiritus est. Non mireris quia dixi tibi : Oportet vos nasci denuo. Spiritus ubi vult spirat; et vocem ejus audis, sed nescis unde veniat aut quo vadat; sic est omnis, qui natus est ex spiritu. Respondit Nicodemus et dixit ei : Quomodo possunt haec fieri? Respondit Jesus et dixit ei : Tu es magister in Israel et haec
* V, 133 v° b. ignoras? * Amen, amen dico tibi quia quod scimus loquimur et quod vidimus testamur et testimonium nostrum non accipitis. Si terrena dixi vobis et non creditis, quomodo si dixero vobis coelestia credetis? Et nemo ascendit in coelum nisi qui descendit de coelo Filius hominis, qui est in coelo. Et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis, ut omnis, qui credit in ipso, non pereat, sed habeat vitam aeter-
* V, 134 r° a. nam. Sic enim Deus dilexit mundum ut Filium suum * unigenitum daret, ut omnis, qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam aeternam. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. Qui credit in eum non judicatur. Qui autem non credi jam judicatus est, quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei. Hoc est autem judicium, quia lux venit in mundum et dilexerunt

homines magis tenebras quam lucem; erant enim eorum mala opera. Omnis enim, qui male agit, odit lucem et non * venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus; qui autem facit veritatem venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta (1). * V, 134 r° b.

[*Postea dicit orationem pro infirmis, quae sequitur, populum prius exhortans ad orandum hoc modo :*

Rogemus omnipotentem Deum, Patrem Domini. Dei et servatoris nostri Jesu Christi, pro infirmis fratribus nostris, ut omnem languorem et omnem afflictionem ab eis expellat et, expulso spiritu infirmitatis, sanitatem eis ipse det, in quo est omnis medelae potestas. Dominus Deus noster.

Diaconus dicit : Orate pro infirmis.

Sacerdos autem dicit :

Domine Deus noster omnipotens, rogamus te et quaesumus, infirmis fratribus sanitatem dona, spiritum infirmitatis dele, omnem aegritudinem et omnem passionem ab eis transfer; cito inveniat nos misericordia tua, o Domine.

Diaconus dicit ad populum : Dicamus omnes nos :

Medela animae, medicator corporis, tu es visitator omnis carnis et eorum qui a spiritibus immundis torquentur; libera omnem animam afflictam et oppressam, da ei relaxationem, da quietem; omnem infirmitatem et omnem passionem a nobis extermina et a domo hac, quae invocat sanctum et benedictum nomen tuum; et singularum animarum nostrarum infirmitate sanata, perfectam salutem largire. Per unigenitum Filium tuum, cum quo tibi et Sancto Spiritui est gloria et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Tum sacerdos hortatur populum ut orent pro peregrinantibus, et postea orat :

Rogamus etiam omnipotentem Deum, Patrem Domini et redemptoris nostri Jesu Christi, pro fratribus nostris, qui peregre profecti sunt et pro eis quos futurum est ut peregrinentur, sive per mare, sive per flumina, sive per lacus, seu quacumque via peregrinationem faciant, ut omnes dirigat ad portum salutarem, qui omnia continet Dominus Deus noster.

(1) Les oraisons suivantes, mises entre crochets (pp. 169-175), ne se trouvent pas dans le texte éthiopien.

Diaconus dicit : Orate pro iis qui peregrinantur.

Sacerdos autem dicit :

Domine Deus noster, qui omnia capis, rogamus te et quaesumus, eorum qui profecti sunt peregre fratrum nostrorum et eorum qui profecturi sunt dirige gressum, et cum eis sis, ut assequantur quod optant; cito inveniat nos misericordia tua, o Domine.

Diaconus dicit : Dicamus omnes nos :

Duc eos ad portum salutarem, offer et redde eos eorum consanguineis cum laetitia et gaudio, ut laetentur et laetari faciant. Per unicum Filium tuum, cum quo tibi et Spiritui Sancto est gloria et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Sacerdos postea hortatur omnes ut orent pro pluvia hoc modo :

Rogemus etiam omnipotentem Deum, Patrem Domini et redemptoris nostri Jesu Christi pro pluvia, ut eam mittat illuc ubi opus est, qui omnia capit Dominus Deus noster.

Diaconus dicit : Orate pro pluvia.

Sacerdos autem dicit :

Domine Deus noster omnipotens, rogamus te et quaesumus, mitte pluviam tuam ad loca ubi desideratur, laetari fac faciem terrae, imbue sulcos ejus, duc semen ad messem, quod ex bonitate tua est; cito inveniat nos misericordia tua, o Domine.

Diaconus dicit : Dicamus omnes nos :

Pro paupere populo tuo, o Domine, et pro omnibus, qui sperant in te, fac nobiscum juxta misericordiam tuam, ciba cor nostrum divinitate doctrinae et intelligentia, quae a te est. Per unigenitum Filium tuum, cum quo tibi et Sancto Spiritui gloria est et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Pro fructibus terrae sacerdos :

Iterum rogemus omnipotentem Deum, Patrem Domini et redemptoris nostri Jesu Christi, pro fructibus terrae, ut eos augeat et uberes faciat et divitias gratiae largiatur Dominus Deus noster.

Diaconus dicit : Orate pro fructibus terrae.

Sacerdos :

Domine Deus noster omnipotens, rogamus te et quaesumus, fructus terrae auge et uberes fac, laetari fac faciem terrae, imbue sulcos ejus, deduc semen ad messem, quod ex bonitate tua est; cito inveniat nos misericordia tua, o Domine.

Diaconus dicit : Dicamus omnes nos :

Ob pauperem populum tuum, o Domine, et propter omnes, qui invocant sanctum nomen tuum. Per unicum Filium tuum, cum quo tibi et Sancto Spiritui est gloria et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Pro aquis fluvialibus sacerdos :

Rogemus etiam omnipotentem Deum, Patrem Domini et redemptoris nostri Jesu Christi, pro aquis fluvialibus, ut crescant ad mensuram suam et divitias gratiae largiatur Dominus Deus noster.

Diaconus dicit : Orate pro aquis fluentibus.

Sacerdos autem dicit :

Domine Deus noster omnipotens, rogamus te et quaesumus, fluenta aquarum auge usque ad mensuram eorum, laetam fac faciem terrae, imbue sulcos ejus, multiplica segetes et benedic circulo anni benignitate, quae a te est; cito inveniat nos misericordia tua, o Domine.

Diaconus dicit : Dicamus omnes nos :

Ob pauperem populum tuum, o Domine, et propter omnes, qui invocant sanctum nomen tuum. Per unicum Filium tuum, cum quo tibi et Spiritui Sancto est gloria et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Pro pace sacerdos :

Rogemus etiam omnipotentem Deum, Patrem Domini et redemptoris nostri Jesu Christi, pro pace sanctae et unicae Ecclesiae apostolicae, quae est super omnes ecclesias.

Diaconus dicit : Orate pro hac Ecclesia sancta, unica, quae est congregatio per apostolos recta in Domino.

Sacerdos :

Rogamus et petimus a bonitate tua, o amator humani generis, recordare, Domine, pacis Ecclesiae sanctae, unicae congregationis apostolicae, quae fuit ab origine et erit usque in finem saeculi. Benedic, Domine, per eam omni populo et

omni alimento. Pacem, quae de coelis est, mitte super uniuscujusque nostri animam, et pacem vitae nostrae da nobis. Eamdem, Domine, largire regi nostro N., principibus ac judicibus et subditis ejus et congregationi vicinorum nostrorum, tam eorum qui extra Ecclesiam sunt quam eorum qui in ea continentur, et orna eos omni genere pacis. Rex pacis, pacem da nobis, quia omnia nobis dedisti, et fac nos peculiares tibi, quia autem praeter te alius est nemo, quem cognoscamus; nomen tuum sanctum appellamus et invocamus, ut vivat anima nostra per Spiritum Sanctum, nec invalescat mors peccati super nos famulos tuos et super omnem populum tuum.

Pro pontificibus sacerdos :

Et iterum rogemus omnipotentem Deum, Patrem Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi.

Diaconus dicit :

Orate pro principe nostro, principe archiepiscoporum et episcoporum, domino nostro N., et pro capite episcoporum magnae provinciae N., et capite civitatis nostrae venerando antistite patre N., et pro omnibus episcopis, sacerdotibus et diaconis rectis in fide.

Sacerdos :

Rogamus et quaerimus a bonitate tua, o amator humani generis, recordare, Domine, patris nostri venerandi, principis archiepiscoporum et episcoporum, patris N., et domini archiepiscopi nostri patris N.; custodiendo custodi pro nobis, multis annis et longo tempore, in justitia et pace, omnes episcopos et sacerdotes et diaconos rectae fidei, et omnem imaginem sanctae, unicae Ecclesiae Christi, quae est congregatio apostolica, ut fungantur sanctificatione, quam credidisti eis in dignitate sacerdotii juxta voluntatem tuam sanctam ac beatam, et ut absolvant in justitia et aequitate et pascant populum tuum in veritate. Orationem, quam faciunt pro nobis et pro omni populo tuo, ipse suscipe in sacrificium excelsum cum odore bono suavitatis; omnes hostes et inimicos eorum arce et confringe sub eorum pedibus quam primum, ipsos autem custodi nobis in justitia et pace, in Ecclesia tua sancta. Amen.

Pro rege oratio. Sacerdos :

Rogemus etiam omnipotentem Deum, Patrem Domini et redemptoris nostri Jesu Christi, pro amatore Dei, rege nostro Claudio, ut regnum ejus absque afflictione, in pace et in justitia custodiat, qui omnia capit Dominus Deus noster.

Diaconus dicit : Orate pro rege.

Sacerdos :

Deus noster, qui omnia contines, rogamus te et quaesumus, regi hujus provinciae, amatori tuo, regi nostro utilitatem suam da, arce undequaque inimicam ei gentem, loquere justitiam in corde ejus pro sancta Ecclesia tua; cito inveniat nos misericordia tua, o Domine.

Diaconus dicit : Dicamus omnes nos :

Da ei absque errore conservare intelligentiam fidei in honorem divinitatis tuae. Per unicum Filium tuum, cum quo tibi et Spiritui Sancto est gloria et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Pro congregatione cujusque loci sacerdos :

Iterum rogemus omnipotentem Deum, Patrem Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi.

Diaconus dicit : Orate pro Ecclesia sancta et congregatione nostra, quae in ea est.

Sacerdos :

Quaerimus et petimus a bonitate tua, o amator humani generis, memento, Domine, congregationis nostrae et benedic ei; fac eos ut sint tibi sine divisione et sine otio, et faciant voluntatem tuam sanctam ac beatam; fac eos domum orationis, domum sinceritatis et domum abundantiae gratiae; gratificare, Domine, hoc nobis servis tuis et post nos venturis in saeculum. Exurge, Domine Deus noster, et dissipentur inimici tui et fugiant a facie tua omnes, qui oderunt sanctum et benedictum nomen tuum; populi autem tui sint benedicti cum infinita benedictione angelorum, qui faciunt omnem voluntatem tuam. Per gratiam, benignitatem et amorem erga homines Filii tui unigeniti, Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, cum quo tibi et Spiritui Sancto est potestas et gloria nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Pro parvis aut novis christianis, seu catechumenis.

Sacerdos :

Rogemus etiam omnipotentem Deum, Patrem Domini et redemptoris nostri Jesu Christi, pro famulis noviciis christianis, ut impartiatur eis, tempore idoneo, ablutionem regenerationis, remissionem peccatorum, qui omnia capit Dominus Deus noster.

Diaconus dicit : Orate pro novis christianis.

Sacerdos :

Domine Deus noster omnipotens, rogamus te et quaesumus, famulorum tuorum, qui nondum adulti sunt christiani, miserere: omnes reliquias idololatriae ab eis arce; legem tuam, mandata et justitiam et constitutiones tuas impone cordibus eorum, et in tempore idoneo ablutionem regenerationis impartire, remissionem scilicet peccatorum eorum, et tabernaculum Sancti Spiritus eos fac. Per unicum Filium tuum, cum quo tibi et Sancto Spiritui est gloria et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Pro offerentibus munera sacerdos :

Iterum rogemus omnipotentem Deum, Patrem Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, pro iis qui obtulerunt munera sanctae, unicae, quae est super omnes, Ecclesiae, sacrificium scilicet primarum decimarum, gratiarum actionis signum et monimentum, seu autem quis multum obtulerit, seu parum, seu secreto, seu palam, seu volens et non habens, omnium amplectatur voluntatem, qui coelestem spiritum donat et in quo omnium bonorum operum est potestas, Dominus Deus noster.

Diaconus dicit : Orate pro iis qui obtulerunt munera.

Sacerdos :

Domine Deus omnipotens, rogamus te et quaesumus pro iis qui obtulerunt dona sanctae, unicae, quae super omnes est, Ecclesiae, seu multum obtulerint, seu parum, sive secreto, sive palam, sive volentes et non habentes, omnium voluntatem acceptans, da unicuique eorum pro praemio benedictionem. Per unicum Filium tuum, cum quo tibi et Sancto Spiritui est gloria et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Pro iis qui dormierunt, sive pro mortuis sacerdos :

Rogemus quoque omnipotentem Deum, Patrem Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi pro iis qui dormierunt.

Domine viventium, vita mortuorum, spes desperatorum, auxiliator laborantium, mundator peccatorum, qui mortem otiosam fecisti et laqueos Satanae abscindendo salutem generi humano contulisti, rogamus te et quaesumus, o immortalis, apud quem est thesaurus vitae, pro iis qui dormierunt et quieverunt in fide, patres primi, principes archiepiscoporum, archiepiscopi, episcopi, sacerdotes, diaconi, anagnostae (1), virgines, monachi, doctores, conjugati, orbati conjuge, infantes, pupilli, et pro anima famuli tui N. et pro animabus omnium, quos ipse vocasti de populo, juste et recte, quiescere fac eorum animas in loco amoeno apud aquam quietis, in sinu Abrahae simul cum Isaac et Jacob, tu in quo est potestas quietis, Domine Deus noster.

Diaconus dicit : Orate pro iis qui dormierunt.

Sacerdos :

Domine Deus noster omnipotens, rogamus te et quaesumus, animas famulorum tuorum, qui dormierunt et in fide quieverunt, suscipe una cum anima famuli tui N. et omnium animas, qui hic mortui aut moribundi sunt, nutri in loco amoeno apud aquam quietis in sinu Abrahae, una cum Isaac et Jacob; dona eis transitum animarum suarum sine peccato; Spiritum consolatorem et sedatorem consanguineis eorum mitte; solare eos et laetos esse fac in Christo. Per unicum Filium tuum, cum quo tibi et Sancto Spiritui est gloria et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen].

Sacerdos postea imponit manus super eos qui baptizandi sunt et dicit :

Famulos tuos, qui inserviunt et adhaerent nomini tuo sancto et inclinant capita sua ante te, protege, o Domine, et cum eis sis; adjuva eos in omne opus bonum, *excita corda eorum; * V, 134 v° a.
ab omni opere malo, quod in terra sit, fac eos vivos, ut scilicet cogitent omnia quae sunt ad vitam et recordentur omnium operum tuorum, o Domine. Per unicum Filium tuum, ut tibi et ipsi et Sancto Spiritui sit gloria in saecula saeculorum. Amen.

Postea dicit sequentem orationem supra fontem :

(1) Texte : *anhagonistae* (sic).

Deus prophetarum, Domine apostolorum, qui nuntiasti adventum Christi tui per os prophetarum sanctorum, ante-
* V, 134 v° b. quam mitteres Johannem * prophetam, qui praecederet ante te, rogamus te et quaesumus, o amator humani generis, pro famulis tuis, qui venerunt ad te, ut virtus tua adsit huic fonti; confirma famulos et famulas tuas; fac eos dignos ut possint invenire baptismum tuum, secundam scilicet generationem in remissionem peccatorum et spem tuam, quae non fallit. Per unicum Filium tuum, ut tibi et ipsi et Sancto Spiritui sit gloria nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

* V, 135 r° a. *Sacerdos postea secreto dicit pro se, antequam * baptizet :*

Misericors, miserator et clemens, qui scrutaris cor et jecur, et cognoscis abscondita hominis, nihil enim est quod a te abscondatur, sed palam tibi sunt omnia, tu cognoscis abscondita mea; ne me deseras neque avertas faciem tuam a me, sed aufer a me hac hora omnem meam culpam, et absolve horum hominum peccata, qui convertisti eos ad poenitentiam; ablue maculas animae meae et corporis et munda jecur meum perfecte; virtute tua invisibili et dextera tua vivificante
* V, 135 r° b. confirma me, ut * annuntiem aliis, qui quaerunt liberationem a me, id est fidem, ut eis tradam quos quidem praeparavit magnitudo tua inenarrabilis, o amator humani generis. Praeterea ne sim ego ut servus peccator, qui condemnatur. Absit, Domine, non ita fiat. Tu enim solus es bonus et amator es humani generis; non recedam confusus; absolve me a peccato meo et mitte super me auxilium tuum de coelo; da mihi virtutem, ut digne fungar hac magna administratione, myste-
* V, 135 v° a. rio tuo, * constitutione coelesti, et habitet Christus super eos qui baptizantur per regenerationem et baptismum, qui a me administratur, quia pauper sum ego, qui a te peto misericordiam. Aedifica eos in fundamento apostolorum et prophetarum, nec amplius destrue, sed fac eos plantas veras in Ecclesia tua, quae super omnes est sancta, quae est apostolorum, ut ad id se conferant quod praestat, et glorificetur nomen tuum sanctum in eis, quod in coelo et in terra ante omne saeculum
* V, 135 v° b. plenum est gloria * Patris et Filii et Spiritus Sancti nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Postea dicit orationem pro pace, quae est folio XI (1), et orationem pro pontificibus, quae est folio XII (2), et orationem pro congregatione, quae est folio eodem (3), et symbolum apostolorum.

Deinde accipit oleum non benedictum, atque id ter in baptismum infundit, unaquaque vice in modum crucis infundens et dicens :

Benedictus Dominus Deus noster nunc et usque in saeculum. Benedictus Dominus Pater. ✠ Amen. Benedictus Filius unigenitus Jesus Christus * Dominus noster. ✠ Amen. Benedictus Spiritus Sanctus Paracletus. ✠ Amen. * V, 136 r° a.

Deinde orat super baptismum hoc modo :

Deus coeli, Deus luminis, Deus angelorum, qui praesunt judicibus, Deus angelorum, qui praesunt viribus regum, populorum et principum, Deus gloriae, qui habitas super Cherubim et Seraphim, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, qui solvisti animas eorum qui vincti erant peccato, et eos qui affixi erant tenebris per peccatum * illuminasti plagis passionis unici Filii tui Jesu Christi Domini nostri, qui abegit a nobis passionem et liberavit nos ab omni onere peccatorum nostrorum, qui elongasti a nobis omne semen inimicum, quem omnia timent et reformidant, creator aquarum et factor omnium, clamamus ad virtutem tuam sanctam, ad nomen tuum, quod superat omne nomen, ad unicum scilicet Filium tuum Jesum Christum, qui crucifixus est propter nos tempore Pilati Pontii, rogamus te, Domine, pro * his famulis et famulabus tuis, converte et immuta eos. Amen. Benedic eis et confirma eos. Amen. Ut per hanc aquam et hoc oleum aboleatur omnis vis inimici. Amen. Omnes spiritus malignos aufer, arce et disjice. Amen. Omnem adorationem idolorum et omnem turpitudinem ab eisdem tolle. Amen. * V, 136 r° b. * V, 136 v° a.

Et sufflat in aquam ter in modum crucis, dicens :

Sanctifica hanc aquam et hoc oleum. Amen. Et sint in ablu

(1) Cf., p. 171, l'oraison pour la paix : *Rogemus etiam omnipotentem Deum..*

(2) Cf., p. 172, l'oraison pour les pontifes : *Et iterum rogemus omnipotentem Deum...*

(3) Cf., p. 173, l'oraison pour l'assemblée des fidèles : *Iterum rogemus omnipotentem Deum...*

* V, 136 v° b. tionem regenerationis. Amen. Et in vitam * aeternam. Amen. Et in indumentum immaculatum. Amen. Et in generationem gratiae. Amen. Et in innovationem Spiritus Sancti. Amen. In nomine unici Filii tui Jesu Christi, quem baptizari fecisti in Jordane, — et sanctificavit et mundavit eum et testatus est, dicens : Qui non fuerit natus ex aqua et Spiritu Sancto, non potest intrare in regnum coelorum; deinde praecepit discipulis suis, dicens : Ite ergo et docete omnes gentes et baptizate eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, — suscipe, Domine,
* V, 137 r° a. * famulos et famulas tuas, quia in te est potestas et liberatio; o sancte, tona super hanc aquam, ut ex ea et Spiritu Sancto regenerentur hi famuli tui virtute divinitatis tuae, qui venerunt ad te; fac eos aptos ad remissionem peccatorum eorum et ad indumentum immaculatum. In honorem unici Filii tui, cum quo tibi et Sancto Spiritui est gloria in saecula saeculorum. Amen.

Tum dicit diaconus : Orate.

Sacerdos autem dicit sanctificationem Jordanis, i. e. baptismi :

* V, 137 r° b. Amor Dei, gratia Jesu Christi * et donum Spiritus Sancti sit vobiscum.

Populus autem respondet :

Cum Spiritu tuo.

Sacerdos autem dicit :

Sursum sint corda vestra.

Populus respondet :

Habemus ad Dominum, Deum nostrum.

Sacerdos autem dicit :

Gratias agamus Domino Patri bono.

Populus respondet :

Rectum est et convenit.

Sacerdos autem dicit :

Vere dignum et justum est. Benedictus sit Deus excelsus, qui in aeternum est fortis super omnia, in quo ea est potestas ut regat et custodiat mundum, qui omnia vivificat. In eo enim
* V, 137 v° a. spiritus est * vitae, qui alit omnem animam, qui confirmat omnem spiritum, qui virium totius mundi est capax, qui vocavit omnia ex eo quod non est et fecit omnia. Ipse, Domine, qui excelsorum es excelsissimus, qui vides et cognoscis finem tem-

porum, et sopitos a somno excitas, qui dedisti vocem omnibus, quae moventur, commove hanc aquam et imple eam Spiritu tuo Sancto et fiat ablutio in secundam generationem. Amen. * Et in vitam aeternam. Amen. Ut regenerentur hi famuli et famulae tuae, quemadmodum constituisti, Domine, intelligentiam et rationem in anima, et per eam regere fecisti hominem et judicem fecisti omnium ornamentorum mundi; quapropter tibi convenit gloria et magnitudo. Benedictus es, Deus, super omnes virtutes. Benedictus es, Deus, super omnes principes. Benedictus es, Deus, super omnem cogitationem et loquelam. Benedictus es, Deus, super omnem intelligentiam et scientiam. Benedictus es, Deus, * supra omnes thronos et regna. Tu misisti aquam et ignem, frigus et glaciem, tempestatem et turbines super terram, et scaturire fecisti aquam de rupe dura. Tu es quem vidit mare et fugit, et Jordanis post te reversus est, et montes exsultaverunt sicut hirci, et colles sicut agni ovium. Tu es de quo et de benignitate cujus testimonium dedit Johannes, qui missus est ante te, clamans voce praeconis in deserto et dicens : Mundate viam Domini, aequate semitam ejus. Vox Domini * super aquas; Deus gloriae intonuit. Tona, Domine, super hanc aquam et oleum, utrumque praepara et da eis virtutem, ut fiant baptismus tuus, quae est nova generatio et vita aeterna, et regenerentur hi famuli tui.

* V, 137 v° b.

* V, 138 r° a.

* V, 138 r° b.

Diaconus dicit : Qui sedent surgant.

Sacerdos autem dicit :

Domine, o Domine, Pater bone, Deus noster omnipotens. Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, factor omnium creaturarum, quas ostendunt coelum, terra et mare * et omnium, quae in eis latent, factor omnium creaturarum visibilium et invisibilium, qui congregasti aquas in alveos suos, qui creasti, firmasti et obsignasti aquas, quae super coelos sunt. Tu coercuisti mare et flumina virtute tua; tu confregisti capita draconis in aqua. Tu terribilis es. Quis enim tibi obstare potest? Aspice, Domine, super hanc quam fecisti aquam, et da ei gratiam, salutem et benedictionem * Jordanis, ut ab ea fugiant omnia, quae malignantur adversus creaturas tuas, quoniam invocavi nomen tuum sanctum et admirandum, quod plenum est gloria et terrore adversus ea quae nobis adversantur.

* V, 138 v° a.

* V, 138 v° b.

Diaconus dicit : In orientem aspicite.

Sacerdos autem subsequitur hoc modo :

Et dissipentur coram signo crucis omnes vires eorum, quae nobis adversantur, et ab ea fugiant omnes daemones, qui sunt in aqua et terra, qui non videntur, nec lateat in hac aqua superbia tenebrosa, nec descendat cum eis qui baptizantur malignus spiritus, qui obtenebret eorum mentem et perturbet cor;
* V, 139 r° a. * imo rogamus te omnes, Domine, ut facias hanc aquam esse aquam quietis. Amen. Aquam puram in mundationem. Amen. Aquam salutis. Amen. Et ut sit in ablutionem turpitudinis animae et corporis. Amen. Aqua in ablutionem et remissionem peccatorum. Amen. Lumen animae et corporis. Amen. Ablutio in regenerationem. Amen. In vestem immaculabilem. Amen. In innovationem Spiritus Sancti et in fontem vitae. Amen.

Qui adsunt dicunt : Amen.

Quia autem ipse dicis : Lavamini, purgate et expellite mali-
* V, 139 r° b. tiam a cordibus vestris, qui dedisti nobis * generationem de coelo per aquam et Spiritum Sanctum, appare, Domine, super hanc aquam et fac eos mundos qui in ea baptizantur, ut expellant veterem hominem et turpitudinem fallacis voluptatis, et induantur novo homine et renoventur iterum per similitudinem creatoris sui. Amen.

Fiant participes mortis Christi tui per baptismum ejusdem unici Filii tui Jesu Christi. Amen. Atque cum eo participes
* V, 139 v° a. sint resurrectionis ejus et custodiant * donum Spiritus Sancti. Amen. Abundet super eos doctrina gratiae tuae. Amen. Et inveniant pignus vocationis de coelo, quod tuum est, o Domine. Amen. Connumerentur in congregatione primogeniti, in congregatione scilicet eorum quorum nomina scripta sunt in coelis. Amen. Per Jesum Christum Dominum nostrum, cum quo tibi est gloria cum Sancto Spiritu nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Deinde dicit :

* V, 139 v° b. Sanctus, sanctus, sanctus es, Deus * exercituum : perfecte plenum est coelum et terra sanctitate gloriae tuae.

Et dicit populus :

Sanctus, sanctus, sanctus es, Deus exercituum ; perfecte plenum est coelum et terra sanctitate gloriae tuae.

Sacerdos autem dicit :

Ad te suscipimus et intendimus oculos cordis nostri in coelum, rogamus te, Domine Deus noster, custodi nos omnes, Deus noster, Deus patrum nostrorum, qui creasti coelum et terram et omnia ornamenta eorum, creator aquarum, quae supra coelos sunt, qui fundasti terram super aquas, qui congregasti aquas in alveos suos, qui cinxisti et coercuisti mare et ejus profunditatem obsignasti magno nomine * signi, quod plenum est gloria et quod omnia timent et expavescunt aspectu, Domine, fortitudinis et virtutis tuae. Tu fundasti mare virtute tua; tu confregisti capita draconis in aqua: tu scidisti scaturigines et fontes et dedisti viam aquis. Viderunt te aquae, Domine, et paverunt profunditates prae multitudine aquarum. Tu es quem mare Rubrum vidit et timore tui constitit; tu trajecisti Israel et per Moysen baptizasti eum; tu praecepisti rupi durae, et effudit aquam populo tuo; * mutasti aquam amaram et fecisti eam dulcem; tu, Domine, tempore Jesu filii Navi abstulisti et reverti fecisti flumina, quae fluebant terribiliter; tu (quis enim sustineat aspectum tuum?) sacrificium quoque Eliae in aqua suscepisti per flammam et ignem de coelo; tu es, Domine, qui ostendisti per Elisaeum aquam generationis vitae, et Naaman Syrum mundari fecisti per aquam Jordanis; tu omnia potes et nihil est quod tibi sit impossibile.

* V, 140 r° a.

* V, 140 r° b.

Diaconus dicit : * Orate.

* V, 140 v° a.

Domine, o Domine, Pater bone, Deus noster, rex ordinum coelestium et terrestrium, aspice, qui sedes super Cherubim, intende oculos, qui habitas in coelo, aspice et visita creaturam tuam; da huic aquae donum Jordanis magnum, potens et coeleste, et descendat Spiritus Sanctus super eam. Amen. Dona ei benedictionem Jordanis, da ei virtutem, ut sit aqua vitae. Amen. Aqua sanctitatis. Amen. Aqua mundationis peccatorum. Amen. Aqua lotionis ad regenerationem. * Amen. Dona ei, ut si quis est latens extra eam malignus spiritus non revertatur amplius ad eos qui baptizantur. Amen. Nec spiritus diei. Amen. Nec spiritus meridiei. Amen. Nec spiritus vesperi. Amen. Nec spiritus noctis. Amen. Nec spiritus aeris. Amen. Nec spiritus superbiae, quae sub terra est. Amen. Et arce

* V, 140 v° b.

omnes spiritus malignos virtute et benignitate tua, et frangantur coram signo crucis Filii tui. Amen. In nomine sancto
* V, 141 r° a. tuo, quod precamur, quod *plenum est gloria et terribile adversus ea quae nobis adversantur, ut omnis qui baptizatur in ea expellat a se hominem veterem, qui coinquinatus est voluptate erroris, et induatur novo homine, qui innovatur in similitudinem creatoris sui; illumina eos lumine justitiae, qui est Spiritus Sanctus. Amen. Et inveniant vitam aeternam. Amen. Firma eorum spem. Amen. Et stent ante thronum Christi tui. Amen. Inveniant remissionem peccatorum suorum.
* V, 141 r° b. Amen. Et accipiant coronam coelestem. Amen. Sint * aqua haec et hoc oleum benedicta et plena gloria, et sint sancta in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti in gratiarum actionem populi tui et omnium, qui obtulerunt tibi filios suos, famulos tuos, in gloriam et honorem Filii tui sancti; suscipe eos in sacrificium tuum sanctum et coeleste, tanquam odorem suavem magnitudini tuae coelesti; precibus angelorum et archangelorum tuorum sanctorum, Domine, libera populum tuum
* V, 141 v° a. et benedic haereditati tuae; custodi et * exalta eum usque in saeculum. Amen. Conserva eum in rectitudine fidei omni tempore vitae suae, et sit in caritate, quae superat omnem pacem; precibus omnium sanctorum et intercessione plenae gratia Virginis, genitricis Dei Mariae, quae in omnibus est sancta, et sancti Johannis martyris et Baptistae,
* V, 141 v° b. praecursoris et ducis vitae, et omnium sanctorum, quos * a primordio elegisti. Per gratiam unici Filii tui, cum quo tibi una cum Sancto Spiritu est gloria in saecula saeculorum. Amen.

Deinde sacerdos dicit orationem evangelii, scilicet :

Pater noster, qui es in coelis, sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua, sicut in coelo ita et in terra; da nobis hodie cibum nostrum quotidianum; dimitte nobis offensiones nostras et errores nostros, ut nos quoque dimittamus offensiones, quae in nos sunt; et ne inducas nos, Domine, in tentationem, sed redime et libera nos ab omni malo, quoniam hoc est regnum tuum, honor et gloria nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Postea dicit orationem impositionis manuum super eos qui baptizandi sunt, quae est folio primo (1).

Accipit postmodum crucem et ter ea aquam sulcat in modum crucis, ter clamans :

Sanctus, sanctus, sanctus Pater et Filius et Spiritus Sanctus nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Descendit postea in fontem et infundit balsamum in figuram signi crucis, dicens :

Benedictus est * Deus Pater. Amen. ✠ Benedictus est Filius * V, 142
unicus Jesus Christus. Amen. ✠ Benedictus est Spiritus Sanctus r° a.
Paracletus. Amen. ✠

Tum dicit magna voce : Alleluia, *dum, miscens aquam cum balsamo manu sua dextera, dicit :*

Psalmum CXXXI : Quoniam elegit Dominus Sion in habitationem. Et Psal. XXVIII : Vox Domini super aquas, Deus gloriae intonuit. Et Psal. XXXIII : Accedite ad eum et illuminabit vos. Et Psal. LXV : Transmisit nos inter ignem et aquam.
Et Psal. * L : Asperges me, Domine, myrto et mundabor, *usque* * V, 142
ad versiculum : Ne projicias me a facie tua. r° b.

Dein dicit :

Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Postmodum dicit :

Honor hic omnibus sanctis. Benedictus sit Deus, qui illuminat in omne saeculum. Amen.

Tum diaconus ducit eos qui baptizandi sunt versus occidentem et regredi facit versus orientem. Sacerdos autem eos suscipit et ter mergit, dicens :

Ego baptizo te in nomine * Patris et Filii et Spiritus Sancti * V, 142
Paracleti. Amen (2). v° a.

Hoc perfecto, dicit sequentem orationem pro absolutione, seu immutatione aquae in primam ejus naturam :

(1) Cf., p. 157, l'oraison de l'imposition des mains : *Domine, o Domine Pater bone...*

(2) Ici Tasfâ-Ṣeyon n'a pas traduit littéralement le texte. Voici la traduction littérale de la forme éthiopienne du sacrement de Baptême : *Baptizo te in nomine Patris. Amen. Baptizo te in nomine Filii. Amen. Baptizo te in nomine Spiritus Sancti Paracleti. Amen.* Il est évident que Tasfa-Ṣeyon a voulu se rapprocher de la forme latine : *Ego te baptizo in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.*

Domine, o Domine, Pater bone, Deus noster omnipotens, qui creasti omnia ex eo quod non est et ex nihilo sapientia tua, quae vera est, tu es qui congregasti aquas a primordio in unum cumulum, et definivisti omnia ab origine mundi magni-
* V, 142 v° b. tudine virtutis tuae et intelligentia tua *imperceptibili; tu es, Domine, qui fecisti hanc aquam in emundationem per gratiam Christi tui super eam et fecisti eam his, qui baptizati sunt, famulis tuis, in absolutionem regenerationis et innovationem a vetere errore, ut ab eo resipiscant et illuminentur lumine tuo; rogamus te et quaesumus, o bone et amator humani generis, ut immutes eam in primum ordinem et in primam naturam supra terram; nobis autem sit auxilium et liberatio, ut semper glorificemus Patrem et Filium et Spiritum Sanctum et tri-
* V, 143 r° a. buamus tibi honorem nunc * et semper et in saecula saeculorum. Amen.

ORATIONUM BAPTISMI FINIS.

SACRAMENTI CONFIRMATIONIS ORATIONES.

Orationes, quas dicit sacerdos, cum imponit manus super eos qui confirmandi sunt.

Sacerdos primum agit Deo gratias :

Gratias agimus tibi, Domine, quod feceris famulos tuos dignos secunda generatione et indumento immaculabili. Amen. Mitte etiam super eos divitias misericordiae tuae et Spiritum Sanctum tuum, quem misisti super apostolos tuos sanctos; dic eis : Accipite Spiritum Sanctum Paracletum, et eodem modo da eum famulis et famulabus tuis.

Diaconus dicit :

Humiliate capita vestra coram Domino.

* V, 143 r° b. * *Postea dicit :* Orate.

Sacerdos autem dicit sequentem orationem super eos qui baptizati sunt, priusquam eos ungat balsamo :

Domine, Pater bone, Deus noster, Pater Domini et redemptoris nostri Jesu Christi, qui solus es in perpetuum, qui generasti hos famulos et famulas tuas ablutione secundae generationis ad salutem, et largitus es eis remissionem peccatorum. Amen. Et indumentum immaculabile. Amen. Nunc quoque, o

Domine, mitte super eos Spiritum Sanctum Paraclet um. Amen. Et fac eos * participes vitae aeternae, ut in spe unici Filii tui Jesu Christi, Domini, Dei et redemptoris nostri regenerentur ex aqua et Spiritu Sancto, et ingrediantur regnum coelorum in nomine ejusdem unici Filii tui. Per gratiam scilicet Jesu Christi, Domini et redemptoris nostri, cum quo tibi et Spiritui Sancto est gloria et potestas nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen. * V, 143 v° a.

*Postea sacerdos accipit balsamum et orat super ipsum, * dicens :* * V, 143 v° b.

Deus, in quo potestas est, qui solus factor es omnium mirabilium, nihil enim tibi est impossibile, confirma, Domine, virtute tua omnem gratiam Spiritus Sancti super hoc balsamum. Fiat sanctum. Amen. Fiat signum vitae. Amen. Et confirmatio famulis tuis. Amen. Per unicum Filium tuum nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

Postea ungit frontem, dorsum et oculos eorum in figuram crucis et dicit :

In unctionem gratiae Spiritus Sancti. Amen.

Ungit nares et labia et dicit :

Pignus regni coelorum. * Amen. * V, 144 r° a.

Ungit aures et dicit :

Unctio sancta Dei nostri Christi et signum, quod non aperitur. Amen.

Ungit dorsum et granum pectoris, seu os stomachi, et dicit :

Perfectio gratiae Spiritus Sancti, fidei et justitiae. Amen.

Ungit tibias et ulnas, genua et omnes juncturas eorum, sola pedum et spinam, et dicit :

Ungo te unctione sancta; ungo te in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti Paracleti. Amen.

Postea imponit manum suam super eos et dicit :

Benedicti sitis benedictione angelorum * coelestium. Benedicat vobis Dominus noster Jesus Christus. ✠ Accipite Spiritum Sanctum per virtutem Dei Patris, per virtutem Filii Jesu Christi et per virtutem Spiritus Sancti. Sitis vasa electa et munda Domini nostri Jesu Christi, cui est gloria cum Patre et Spiritu Sancto in saecula saeculorum. Amen. * V, 144 r° b.

Tum induunt qui baptizati sunt vestem albam et coro-

nam super capita sua ex myrto et palma, et rubeam vestem undulatam et phrygiatam (1), *seu acu pictam.*

Sacerdos autem orat in hunc modum :

* V, 144 v° a. Domine, Deus omnipotens, * Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, qui coronasti sanctos et apostolos tuos mundos prophetasque et martyres, qui placuerunt tibi, corona incorruptibili, tu, Domine, benedic his coronis, quas praeparavimus, ut imponeremus capitibus famulorum et famularum tuarum, qui participes facti sunt baptismi tui sancti. Sint eis coronae honoris, gloriae et sinceritatis. Amen. Coronae benedictionis * V, 144 v° b. et salutis. Amen. Coronae magnitudinis * et fortitudinis. Amen. Coronae sapientiae et simplicitatis. Amen. Coronae decoris. Amen. Auxiliare eis, Domine, ut perficiant mandata tua et leges et inveniant benedictionem regni coelorum. Per voluntatem tuam, Pater, Fili et Spiritus Sancte, cui est gloria in saecula saeculorum. Amen.

Postea accipit coronas in manus suas et orat in hunc modum :

Domine, o Domine Pater bone et sancte, qui coronasti sanctos tuos corona, quae non corrumpitur, et conciliasti coelestes cum terrestribus, tu Domine, qui praeparari fecisti has coronas, * V, 145 r° a. * benedic eis, qui dignos nos fecisti qui eas imponeremus capitibus famulorum tuorum, ut sint eis coronae honoris et gloriae. Amen. Coronae benedictionis et salutis. Amen. Coronae magnitudinis et fortitudinis. Amen. Coronae sapientiae et simplicitatis. Amen. Coronae decoris et justitiae. Amen. Coronae misericordiae. Amen. Da famulis et famulabus tuis, qui eas induerunt, angelum pacis et signum caritatis, et libera eos ab omni cogitatione vana et a desiderio turpitudinis vanae, et * V, 145 r° b. libera eos ab omni onere et gravedine mala * et ab omni inquinamento inimici. Amen. Et sit super eos tranquillitas. Amen. Audi vocem precum eorum et impone timorem tuum in mentibus eorum. Amen. Ale eos omni tempore vitae eorum. Amen. Nec priventur aspectu et progenie filiorum. Amen. Filii eorum et ii quos iidem generarunt regenerentur. Amen. Fac eos utiles Ecclesiae tuae sanctae, apostolicae, et fortes in fide

(1) Tasfa-Șeyon a employé *phrygiatam* au lieu de *phrygioniam*.

semper. Amen. Doce eos viam justitiae. Amen. Per voluntatem Filii tui boni et benedicti et * Spiritus Sancti vivificantis in saecula saeculorum. Amen. * V, 145 v° a.

Tum imponit manus suas super capita eorum et dicit :

Domine, o Domine Pater bone, Deus noster, imposuimus manibus nostris super capita famulorum tuorum coronam honoris et gloriae. Amen. Coronam fidei et decoris. Amen. Coronam justitiae, quae non expugnatur ab inimico. Amen. Fac eos plenos gratiae Spiritus Sancti. Per misericordiam et benignitatem amatoris humani generis Filii tui Jesu Christi, cum quo tibi et Spiritui Sancto est * gloria et potestas in saecula saeculorum. Amen. * V, 145 v° b.

Postea sumunt sacramentum sanctum et vivificans, spondente sacerdote pro eis, corpus scilicet sanctum et sanguinem venerandum Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi.

Diaconus deinde dat eis lac et mel et dicit :

Lac et mel immaculatum in regenerationem. Amen.

Sacerdos autem dicit :

Lac et mel immaculatum in regenerationem per Jesum Christum. Amen.

Et iterum imponit manus suas super eos et benedicit eis, dicens :

* Benedictus sit Dominus Deus noster omnipotens, Pater Domini, Dei et redemptoris nostri Jesu Christi, qui fecisti famulos tuos dignos regeneratione et remissione peccatorum et indumento incorruptibili. Amen. Et pignore, quod non repetitur. Amen. Et quod bonum est regno coelorum. Amen. Et dono Spiritus Sancti. Amen. Rogamus te, Domine, et quaesumus, o amator humani generis, ut facias famulos et famulas tuas semper dignos qui sumant corpus et sanguinem venerandum et sanctum Christi tui, * et ipsum eis semper concedas ut pugnent in perfectionem mandatorum et legum tuarum, et inveniant promissionem sanctitatis tuae ad regnum coelorum. Per misericordiam et gratiam amatoris humani generis unici Filii tui Jesu Christi, cum quo tibi et Spiritui Sancto est gloria in saecula saeculorum. Amen. * V, 146 r° a. * V, 146 r° b.

Iterum imponit manus suas super eos et dicit :

Crescant famuli tui, Domine, ad sapientiam tuam * et memores * V, 146 v° a.

sint timoris tui. Pervenire fac eos ad aetatem suam. Amen. Et da eis cognitionem justitiae. Amen. Et custodi eos in fide tua absque macula precibus, Domine, omnium nostrum, genitricis Dei sanctae et purae Mariae, et sancti Johannis praecursoris, et beati, sancti et puri Michaelis archangeli, et omnium ordinum coelestium, et sancti Georgii martyris, et beati et
* V, 146 v° b. sancti patris Salamae, manifestatoris luminis, * patris Tzehema, et patris Imaata, patris Argavi, et Armah regis, sancti patris Pantaleonis, et Caleb regis, sancti patris Aftzae, et Deganae sacerdotis, sancti patris Johannis, et Antonii, Matta, et Macarii, et Tecla Haimanot in saecula saeculorum. Amen.

Oratio super infantes :

Domine, Deus noster, Pater Domini et redemptoris nostri Jesu Christi, factor coeli et terrae, qui venire fecisti hominem in lucem, qui custodisti foetus in utero, qui dedisti eis vitam et
* V, 147 r° a. eduxisti in lucem, auge * per misericordiam tuam hos qui oblati sunt tibi. Auge in timore tuo. Amen. Custodi carnem, seu corpus eorum ab afflictione et mutilatione et a peccato libera. Amen. Et serva ab omni errore, a fraudibus Satanae et ab omni arte inimici. Amen. Qui praeparasti ex ore infantium et lactantium gloriam, ipse Domine, benedic his infantibus, qui oblati sunt tibi, auge, custodi et sanctifica eos. Per gratiam unici Filii tui Jesu Christi redemptoris nostri, cum quo tibi et Spiritui Sancto est gloria et potestas in saecula saeculorum.
* V, 147 r° b. * Amen.

Oratio pro benedictione :

O Trinitas sancta, thesaurus benedictionum, benedic nobis, confirma, custodi et libera nos a die condemnationis, nec confundamur coram te et coram angelis tuis. Amen. Da nobis gaudium per resurrectionem tuam. Custodi animam servi tui Claudii regis nostri, et fiat in tempore ejus gratia, pax, caritas et humilitas. Per unicum Filium tuum Dominum et redemptorem nostrum Jesum Christum, cum quo tibi et Spiritui Sancto est gloria et potestas in saecula saeculorum. Amen.

Hymnus novelli christiani :

Et spiritu principali confirma me, ut doceam peccatores viam tuam.

* V, 147 v° a. * Accedite ad eum et illuminabit vos.

Gustate et cognoscetis quam bonus sit Dominus.

Sponsus gloriosus, aquam qui eduxit e rupe.

Apparuit ut aurora, ut stella diluculi.

Exsultaverunt foetus dum essent in tenebris, viderunt lumen, aquam vitae invenerunt.

In loco amoeno ibi me collocavit et apud aquam quietis educavit me.

Viderunt te aquae, Deus, viderunt te aquae et timuerunt.

Lavabo nitide manus meas et circumdabo * altare tuum, Domine. * V. 147 v° b.

Quaesierunt principes et adoraverunt idola. Christus per crucem suam expulit ab eis daemonas.

Infantes tui, Domine, laetabuntur palam acceptione aquae vitalis, in qua nulla est mors.

Ab ortu solis usque ad occasum gratiae agantur Domino Patri bono.

Christe, rex saeculorum, laudamus te, qui ante saeculum fuisti inter sanctos. Quis similis tibi ?

FINIS

LE NOM DES TURKS

Ma Touan-lin, dans son Encyclopédie historique, parlant de l'origine de la puissante nation des Turks, dit que « lorsque Thaï Wou des Weï postérieurs (528 A. D.) eut anéanti le clan des Tchha-k(é), A-shi-na, avec cinq cents tentes, alla se réfugier chez les Abir (Jouen-jouen), et s'installa dans une ville des monts Altaï; la forme (de cette montagne) ressemblait à un casque; l'usage (fit qu'on les) nomma « casque », ce qui (dans leur idiome) est Thour-ku(t) (1) ».

(1) 後魏太武滅且渠氏°河史那以五百家奔蠕蠕°代居金山城°狀如兜鍪°俗呼兜鍪爲突厥 (a); *Wen-hian-thoung-khao*, chap. 343, p. 1.; 且渠, en prononciation moderne, Thsié-khiu, se prononçait d'une manière toute différente aux époques anciennes, comme le montrent les valeurs que prend cette transcription en coréen, *tchha-ké*, en japonais *sha-gou*, en annamite *tha-ki*, probablement *tchha-ké* en chinois, recouvrant une forme Tchak, dans laquelle il faut voir un simple aspect du nom sous lequel les Chinois connurent les restes de cette tribu, quand elle se fut réfugiée dans la ville de l'Altaï. L'alternance *tch* = *t* est l'un des faits les mieux établis de la phonétique des idiomes altaïques, et je me bornerai à en citer trois exemples, qui sont caractéristiques de ce phénomène : le mot *tchengri*, qui, dans la langue des Huns, était la prononciation du turk *tengri* « ciel », que les historiens du Céleste Empire ont transcrit sous la forme 撐犁, laquelle forme se lisait indubitablement *tchheng-li*, comme le montrent les prononciations coréenne *tchheng-ni*, japonaise *tcho-ri*, valant *tchŏn-ri*, comme on le verra plus loin, annamite *hsaing-lé*; le mot *shikin*, que les Chinois transcrivent 俟斤 (coréen *sa-kin*, japonais *shi-kin*, annamite *shi-kĕn*), lequel, d'après le *Kou-kin-thou-shou-tsi-tchheng* (section *Pien-yi-tien*, chap. 131, page 1 verso), était le titre porté par l'un des grands officiers du khaghan des Turks, et ne saurait être qu'une variante inattendue du titre bien connu *téyin* « chef, prince »; *shikin*, *shĕkin* est né de *tégin* par l'intermédiaire d'une forme *(t)chĕkin*; l'alternance توت *tout*, توچ *toutch*, d'un mot tchaghataï auquel le *Sanguilakh*, suivant la forme de sa graphie, donne le sens de « rouille »

(a) Les caractères chinois qui figurent dans cet article ont été obligeamment prêtés par l'Imprimerie nationale.

Cette doctrine est inexacte, et ne saurait se défendre; c'est un fait incontestable, comme je l'ai établi autre part, que le nom

ou de « scorie », sur lequel je me suis expliqué autre part; cette alternance *tch* = *t* provient manifestement de la résolution en *t* + *ch*, du son *t* mouillé, *t-y*.

Tâk, venant de Tchâk, avec un *â* provenant du *chang-cheng*, avec l'équivalence *ă* = *ăr* = *ăn*, qui joue dans toutes les langues, représente une forme Tărk, qui est rigoureusement équivalente à Tork, Törk, que prirent les cinq cents familles d'A-shi-na, exactement dans la même proportion où 末尼 Mar-ni transcrit le nom de Mâni مانی (*Revue de l'Orient Chrétien*, 1926, 26); les valeurs de *ă* et de *ö* sont assez voisines pour que les Chinois, malgré leur extrême habileté à analyser les sons des phonèmes qu'ils transcrivent, aient entendu Tărk, avant le VIe siècle, ce qu'ils saisirent sous la forme plus précise de Törk-Tork au VIe. Il ne faut point perdre de vue ce fait, qui a son importance, que le nom de 突厥, qui devint celui de ces nomades, est aujourd'hui *tăt-kwat* dans le dialecte de Canton, *tăk-kwat* = *tăt-kwat*, avec l'alternance *k* = *t*, dans le chinois de Swatow, et l'on verra un peu plus loin que ce mot *tork*, *törk* a été rendu par les Persans et par les Arabes, qui l'ont emprunté au turk, sous une forme *tărk;* ce fait prouve surabondamment que la forme Tchha-ké = Tha-ké, qui lui est identique, est rigoureusement équivalente à celle de Tork, qui lui succéda, sans que Ma Touan-lin se soit aperçu qu'il citait deux fois la même forme, sous les espèces de deux transcriptions différentes, ce qui lui est une erreur familière; d'où il faut entendre ce que raconte ce compilateur sous la forme suivante : avant la catastrophe qui décima leur peuple, à l'époque de Thaï Wou des Wei, les Célestes connaissaient le clan d'A-shi-na sous le nom de Tărk, et ils le nommèrent Tork, quand il se fut réfugié dans l'Altaï. C'est dans ce même sens que le nom des Huns, et, à une date plus rapprochée, celui des Ouïghours, ont été « changés » de forme à plusieurs reprises dans la graphie chinoise, sans que cette chinoiserie ait « changé » en rien la forme originelle et primordiale du nom de ces peuples; l'histoire de la dynastie des Thang raconte même qu'en 788, ce furent les Ouïghours eux-mêmes qui supplièrent le Fils du Ciel de bien vouloir « changer » la transcription de leur nom 回紇 Houï-hour en 回鶻 Houï-kour, forme qui lui est rigoureusement équivalente, puisque les Ouïghours, comme tous les Turks, confondaient le *k* et *kh*, sans que l'on voie très bien l'intérêt que leur khaghan trouvait à cette modification enfantine, ces deux formes n'ayant pas, en chinois, plus de sens l'une que l'autre. 阿史那 est en coréen *A-sa-na*, en japonais *A-shi-na*, en annamite *A-si-na;* il est assez difficile de déterminer la forme turke qui se dissimule sous cette transcription À-shi-nà, la première et la troisième syllabe étant longues, comme frappées, l'une du *shang-ping*, l'autre du *shang-sheng*, laquelle peut être, soit Ashinâs اشناس, qui est un nom connu dans l'onomastique turke, soit Afshin, qui fut le titre des princes d'Oshroushana, en Transoxiane, et que porta un personnage célèbre dans l'histoire musulmane, le favori du khalife al-Mo'tasim-billah, le Afshin Haïdar, fils de Kaous; bien qu'Ibn al-Athir (x, 285) cite un Turkoman qui portait ce nom d'Afshin, الافشين التركماني, il semble, d'après le récit de Tabari, que le Afshin Haïdar, fils de Kaous, était un Iranien, bien qu'il ait pu être un Turk fortement iranisé,

des Turks apparaît dans l'histoire du monde à une date bien antérieure à l'époque des seconds Weï, puisqu'il fut porté, sous

qui pratiquait soit le Nestorianisme, soit le Manichéisme; c'est un fait très probable, d'ailleurs, que les Turks prirent des noms persans sous l'influence de l'hérésie manichéenne, laquelle était très puissante en Asie Centrale, tel le célèbre An-lou-shan, qui faillit, au VIIIe siècle, renverser les Thang, et dont j'ai expliqué le nom dans cette Revue, en 1926, par le persan *roushan* « éclatant »; Ashinâs et Afshin ont bien l'air d'être des noms iraniens apportés dans la steppe par les disciples du célèbre hérésiarque : Ashinâs est manifestement le persan *shinâs* شناس « savant », traduisant le turc *bilgä*, 阿史那社爾 A-shi-na-sha-ni, ou A-shi-na-sha-li, qui est le nom d'un Turk, qui paraît sous les Thang étant visiblement le participe actif persan *shinâsân* « connaissant », dans un sens très voisin de celui de *bilgä*; quant à Afshin, il est très tentant d'y voir une forme de l'iranien d'Asie Centrale, dérivant de la même racine que *afzûdan* افزودن, qui est **abi-shu-tanaiy*, parallèle à *afzoûn* « plus abondant, plus considérable », dans un sens voisin de *khoutlough* ou de *bayan*, *baï*, ou une forme de *afshân* « qui répand (la fortune) », de *afshândan* افشاندن, du zend *fshanay-*. Les Chinois (*Soeï-shou*, 94, page 1) donnent du nom A-shi-na une explication toute différente, et qui est assez connue pour qu'il soit inutile de l'exposer intégralement; il me suffira de dire que ce nom, dans leur récit, a été pris par l'un des dix fils du fondateur de la nation turke, parce que leur mère était une louve *lang*; c'est un fait certain que les Altaïques, Turks et Mongols, rattachent leur généalogie à un loup, ou à une louve, qui seraient les auteurs de leurs races; mais il semble que les Célestes, qui étaient au courant de cette particularité, se soient ingéniés à retrouver dans A-shi-na un mot turk signifiant « loup »: « loup », en turk, est *bouri* ou *kourt*, et l'on chercherait en vain dans les lexiques altaïques d'autres mots pour désigner ce carnassier; *tchino*, qui paraît dans le *Sanguilakh*, est un vocable mongol, que son auteur, Mirza Mahdi Khan, explique par le turk *bouri*; il n'y a point à douter que le *Sanguilakh* ne soit allé chercher ce vocable dans Aboul-Ghazi, dans le nom du « Loup gris », du Burté-tchino, lequel, avec la « belle Biche », la Goa Maral, fut l'ancêtre de la race des Mongols. Il est visible que les Célestes ont rapproché leur transcription *A-shi-na* de ce mot *tchino*, qui se prononçait *tchinoa*, aux époques anciennes, comme l'indique sa graphie, par suite d'une confusion, d'un rapprochement abusif, comme ils en font souvent, entre *tchino* « loup » et *atchinaï*, lequel mot ne se trouve plus que dans l'expression *atchinaï-morin* « cheval vigoureux »; *atchinaï*, d'ailleurs, aux siècles de l'Antiquité, était soit un adjectif désignant une qualité essentielle du coursier de ces nomades, soit plutôt un substantif concret désignant un animal dont les qualités d'endurance ont été reportées au cheval, comme dans l'expression chinoise *loung-ma* « cheval-dragon », pour caractériser les grands chevaux d'Europe; mais rien ne prouve que ce mot *atchinaï* existât dans le sens de loup, qu'il avait peut-être en mongol, dans le vocabulaire des Turks orientaux, et tout semble établir le contraire, en particulier cette circonstance curieuse que cette étymologie de *A-shi-na*, qui est donnée par le *Soeï-shou* et le *Thang-shou*, ne se retrouve pas dans les encyclopédies, dont les auteurs, semble-t-il, l'ont jugée insoutenable; j'avoue qu'à ces époques reculées, le chinois aurait transcrit *atchinaï* sous la forme *a-tchhi-naï*, *tchinoa* sous celle de *tchhi-no-'a*, et nullement

les premiers Han, par les princes de la nation des Sakas, lesquels, vers le milieu du second siècle avant notre ère, mirent fin à la domination des Grecs en Bactriane, et, en l'année 25 après le Christ, transférèrent à Djalandhara la capitale de l'empire indo-scythe.

J'avais remarqué ce passage de l'historien chinois, il y a plus de trente années, et j'avais été frappé, après Klaproth et Abel Rémusat, de la singularité du problème qu'il détermine, sans avoir les moyens d'en trouver la solution, si bien que j'avais laissé au temps le soin d'éclairer cette obscurité et de résoudre cette énigme.

Les Sinologues du commencement du XIXe siècle avaient reconnu qu'il existe, dans la langue des Turcs osmanlis, aux rives de la mer Égée, un mot تقيد *takya* (1), qui présente une

de *a-shi-na*, qui ne peut renvoyer qu'à *ashina*, qui n'est nullement *atchinaï*; à moins, ce qui est très possible, qu'à côté de *atchinaï*, n'existât, dans la langue mongole de l'Antiquité et du très haut moyen âge, une forme *ashina*, qui lui était équivalente, avec *tch* diminué en *sh*, et la réduction de la finale. Encore faut-il remarquer que *kourt* قورت, *kourd* قورد, en osmanli, est un mot plus moderne, si l'on peut employer ce terme pour parler d'une relativité linguistique, que *bouri*, tous les deux étant des emprunts à l'indo-européen **vṛko-s* « loup », devenu **vṛt*, d'où **vourt* puis *kourt* قورت, avec $v = q = k =$ ق, d'un côté, par l'équivalence $k = t$, de l'autre *bouri*, par les équivalences $b = v$, et $t\text{-}d = i$, dont il serait aisé de donner de nombreux exemples. Â-shi-nà peut être indifféremment Ăv-shi-n(à), pour Ăm-shi-nà, avec l'équivalence connue $m = v$, ou Â-shi-nâs, par l'application généralisée de la règle *â* = *ăn* ou *ăr* ou *â* = *ă* + (*n*, *m*, *l*, *r*, *s*), *s* et *r* étant des phonèmes échangeables par rhotacisme; c'est par un phénomène du même ordre que le sanskrit *çrâmăṇa* est *shâ-mĕn* en chinois, qui transcrit **çăr-mâṇa* très correctement, avec *â* = *ăr*, et le retournement du vocalisme autour de l'*-r-* médial, ce qui est un phénomène dont on connait de nombreux exemples. Le binôme *téou-méou* signifie certainement « casque », ce dont on verra plus loin l'importance : *téou*, à côté de « casque », signifie aussi « capuchon » : c'est le casque considéré sous son asp et général de coiffure ; mais la signification primordiale de *méou*, comme sa forme graphique le montre assez, est « récipient de métal, chaudron ou casque », le casque étant un chaudron dont on se coiffe ; le binôme coiffure-chaudron de métal ne peut signifier que casque en fer.

(1) تقيد est la forme sous laquelle ce mot parait dans les lexiques de la langue turque, qui ont la prétention de fixer l'orthographe de Constantinople et la prononciation de la capitale ; mais ce mot se trouve également sous la forme تاكيد, dans le sens de « coiffure », en général, ce qui montre la parfaite exactitude de ce qu'a dit Ibn Arabshah, au XVe siècle, sur l'équivalence absolue des consonnes d'un même ordre, sur l'interchangeabilité de toutes les gutturales,

similitude curieuse avec la prononciation moderne des caractères 突厥, par lesquels les Celestes, à la fin de l'Antiquité, ont transcrit le nom du clan des Huns qui fonda l'empire des Turks.

Klaproth, et, après lui, Abel Rémusat, assignaient à ce mot تقيه *takya* le sens de « casque », et ils le rapprochaient phonétiquement de la transcription Thou-kiou (1), alors qu'il signifie seulement « bonnet, calotte », et qu'il ne prend le sens de « casque » uniquement que lorsqu'il se trouve déterminé par le mot *démir* « fer », dans l'expression دمير تقيه سی *démir takya-si* « calotte de fer ».

de toutes les dentales, ce dont on pourrait citer bien d'autres exemples dans le turc moderne (*Rendiconti della Accademia dei Lincei*, 1925); cette alternance des deux formes تقيه et تاكيه montre de plus que la notation des voyelles est absolument indifférente, qu'elle n'est pas, d'une manière formelle, comme l'on n'a que trop de tendances à le croire, la preuve manifeste et certaine de l'antiquité des textes où on la rencontre, quoiqu'il faille bien reconnaître que la graphie des voyelles est beaucoup plus rare dans les manuscrits écrits en Europe que dans ceux qui ont été copiés dans les provinces d'Anatolie, que, de plus, elle est de plus en plus rare à mesure que l'on descend vers les époques modernes. Et cela traduit une réalité phonétique, et non une fantaisie des scribes; c'est un fait incontestable que la prononciation est beaucoup plus sourde, partant plus copieuse, dans le turk d'Anatolie que dans la forme parlée en Roumélie, l'aspect turc d'Anatolie se rapprochant infiniment plus du tchaghataï, dont il diffère à peine, que du turc d'Europe; سورم se prononce en Asie *sévouroum*, avec tendance à l'allongement des *ou*, tandis que ce mot est *sĕvĕrĭm* à Constantinople, avec un allégement considérable du vocalisme; l'on peut dire que la forme littéraire de la langue turque, celle qui est parlée par les gens bien élevés, tend à *manger* le vocalisme, et à le réduire, comme l'a fait l'anglais, à une série d'*ĕ*; le turk d'Asie, et le kaba turk sont infiniment plus primitifs, sans compter que le kaba turk a conservé dans son vocabulaire la presque totalité de la langue des peuples turks, alors qu'ils campaient dans les steppes de l'Asie Centrale, sur les frontières du Céleste Empire, que les inscriptions du Bilgä khaghan, aux rives de l'Orkhon, en Mongolie, au VIIIe siècle, une fois transcrites phonétiquement, sont absolument du kaba turk, de même, d'ailleurs, qu'une grande partie du vocabulaire du babylonien de Nabuchodonosor se trouve dans celui de l'arabe qui se parle sur le bas Euphrate; et je me souviens d'un fait curieux, celui d'un Turk très ignorant, qui vivait à Paris, où il avait bien été obligé d'apprendre à lire et à écrire, tandis qu'il ne connaissait point la graphie arabe; non seulement ce personnage comprenait presque tout le texte des inscriptions du Bilgä khaghan, lorsqu'on lui lisait la transcription de Thomsen, mais, ce qui est plus extraordinaire, quand on le priait d'écrire en lettres latines ce qu'il venait d'entendre, il marquait ou omettait le vocalisme exactement dans la proportion où l'avaient fait les scribes du souverain turc du VIIIe siècle.

(1) *Recherches sur les langues tartares*, pages 11 et 12.

Cette différence dans le sémantisme ne suffirait évidemment point à faire rejeter le rapprochement du mot *takya* avec Thou-kiou, forme moderne de la transcription du nom des Turks, s'il ne se heurtait à des impossibilités majeures.

Tout d'abord, si c'est bien le mot *takya* « bonnet » auquel les Chinois ont pensé en écrivant le passage reproduit par Ma Touan-lin, il faudrait expliquer pourquoi, et comment, le nom des cinq cents familles de Huns, qui avaient pour chef A-shi-na, qui aurait été, au ve siècle, Takya, ou quelque chose de très approchant, que les Chinois auraient rendu par Thou-kiou, serait devenu Türk dans les inscriptions de l'Orkhon, au VIIIe, et dans l'histoire du monde. Le problème est insoluble, par suite de cette circonstance que son énoncé contient une inexactitude; l'explication de ce paradoxe est impossible parce que les termes sous lesquels il se présente déforment la réalité et lui sont contraires; parce que, s'il y a dans l'histoire un fait certain, c'est que le nom du peuple qui se dissimule sous les espèces de la transcription 突厥, aujourd'hui Thou-kiou, a toujours été Türk, et ne s'est jamais prononcé Takya.

Sans insister sur ce point que les Chinois, s'ils avaient entendu le nom des Turks sous la forme Takya, identique à celle du vocable تقيه *takya* « coiffure », ne l'auraient point transcrit Thou-kiou, mais bien Tha-khya, il resterait à établir par quel miracle phonétique, entre la fin du ve siècle et le VIIIe, un *-r-* se serait introduit dans le consonnantisme de Takya, sous l'empire de quel besoin le vocalisme de ce mot serait passé du son *a* au son *ou*, *ü*, ce qui constitue autant de faits inouïs, impossibles, sans aucune analogie, dans le développement et dans l'évolution des idiomes altaïques.

Encore faudrait-il admettre que la prononciation actuelle Thou-kiou de 突厥 est celle des Célestes, à la fin de l'Antiquité, alors que les valeurs de ces signes, de tous les signes chinois, en coréen, en annamite, en japonais, montrent que ce serait là une singulière illusion, l'erreur même des Sinologues du commencement du XIXe siècle, qui regardaient les transcriptions chinoises des noms étrangers comme des monstruosités, alors qu'elles ont été faites, à toutes les époques, avec un soin remarquable, et qu'elles se restituent sous la forme de

l'évidence, lorsqu'on les reporte dans la valeur phonétique qu'elles avaient aux siècles passés (1).

突厥, à l'époque des Weï, à laquelle reporte l'histoire du khaghan Touman, qui secoua le joug des Tonghouzes, se prononçait Tor-k(et) (2), et si le chinois, à l'époque lointaine à laquelle se sont passés ces événements à demi-légendaires, s'était prononcé comme aujourd'hui, il n'y a point de doute qu'on trouverait ce nom, dans les chroniques extrême-orientales, sous la forme Thou-lou-khiou, ou sous quelque variante qui lui soit équivalente.

Il existe, dans l'onomastique des officiers mongols et turks qui vécurent au service des sultans Mamlouks du Caire, à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, deux noms, Baï-khas بيخاص et Khas-turk خاص ترك, dans lesquels *khas*, avec l'équivalence *sad* = *s* = *sh*, transcrit le mot mongol *khash*, le turk oriental *kash-khash* قاش « jade », qui a souvent passé dans les textes à la signification de « chaton d'une bague », pour des raisons qu'il est inutile d'exposer. Le premier signifie « le jade blanc », avec *baï* transcrivant le chinois *paï*, comme dans Baïtémour » le fer blanc », Baï-bars « le lion blanc », Baï-songhor

(1) Avec l'application de quelques lois phonétiques, qui sont générales, et s'appliquent à toutes les transcriptions, sous toutes les latitudes, sur tous les méridiens, à toutes les époques; et cela aurait évité à Stanislas Julien la peine inconcevable qu'il s'est donnée pour écrire sa *Méthode pour déchiffrer et transcrire les mots s inscrits dans le chinois.*

(2) Coréen *tol-kul*; japonais *totsz-ketsz*; annamite *dout-kuët*; la forme japonaise moderne *totsz-ketsz* est pour *tot-ket*, avec l'évolution de *t* en *tz*, *ts*, qui est un fait de phonétique courante; le japonais **tot-ket*, l'annamite *dout-kuët*, sont identiques à la forme coréenne *tol-kul*, avec l'équivalence *t* = *r* = *l*, qui est évidente dans le passage de la prononciation ancienne du chinois à la prononciation moderne, soit que le *t* final de la langue des Célestes se prononçât nettement *l* ou *r*, ce qui n'est pas impossible, soit que cette dentale ait eu la valeur des cérébrales du sanskrit, ce que je tendrais plutôt à penser, et ce qui, au moins, explique l'alternance *l-t*, que l'on remarque dans la prononciation de ces deux caractères, et de bien d'autres, en passant du coréen au japonais et à l'annamite. La prononciation Tork du nom des Turks, à l'époque des Weï, correspond parfaitement à l'un des aspects de ce mot aux dates anciennes; les Persans, aujourd'hui encore, au moins les gens du peuple, prononcent Tork et Torkéman; que la forme la plus habituelle ait été Turk, c'est ce qui est établi par la graphie de ce nom dans les inscriptions de l'Orkhon, au VIIIe siècle, par le grec Τοῦρκοι, par le latin Turci, sans compter la forme sous laquelle les Turks de l'époque osmanlie prononcent le nom de leur nation.

« le gerfaut blanc ». Bai-khas est une forme turke qui correspond à une forme mongole Tchaghan-khash, laquelle se trouve, avec la réduction de l'aspirée intervocalique du mot *tchaghan* « blanc », sous les espèces de la graphie جهان کس Tchahan-kas (1), comme le nom d'un officier d'origine mongole, qui vécut dans l'empire de l'Islam, à la fin du XIIIe siècle.

L'explication du second est beaucoup plus difficile, et elle m'a longtemps arrêté; sa forme, avec *khas-khash* comme premier élément, indique suffisamment, d'après les règles fondamentales de la grammaire altaïque, que ce mot *khas* qualifie, dans un sens adjectival, un objet de nature inconnue, désigné par le second mot, *turk*, dans une forme telle que Altan-khodogho « la cruche en or », et, partant, que le nom propre Khas-turk signifie quelque objet fabriqué de jade. J'ai proposé, dans le troisième fascicule de l'*Histoire des sultans Mamlouks* de Moufazzal ibn Abil-Fazaïl, d'y voir un composé ayant le sens de « bouton de jade », du mot mongol *dürügü*, qui désigne, soit le bouton que l'on met à l'extrémité d'une flèche, pour la rendre inoffensive, soit le bouton qui orne la coiffure des mandarins: mais cette explication est manifestement erronée, par suite de cette circonstance, qu'une telle forme est inusuelle dans l'onomastique des Tonghouzes et des Turks, qui ne nommaient point leurs enfants d'après de si petits objets.

C'est pourquoi je demeure persuadé qu'il convient de lui substituer une interprétation essentiellement différente, et de voir dans le second élément de Khas-turk, ce mot *tork*, *törk*, qui, au témoignage des historiens chinois de la fin de l'Antiquité, signifiait un casque, une coiffure en forme de chaudron de métal, et, comme on va le voir dans les lignes subséquentes, tout objet creux qui lui ressemble.

(1) *Kas* = *khash*, par suite de l'équivalence absolue des gutturales *k*, *kh*, *g*, *gh*, voir pages 192 et 199, et par la réduction de *sh* à *s*, qui est exactement du même ordre que celle qui se remarque dans Bai-khas; les copistes des manuscrits arabes, par suite de leur ignorance absolue de l'origine de ces noms exotiques, ont transformé جهان کس Tchahan-kas, qui ne leur offrait aucun sens appréciable, en چهار کس Tchahar-kas, en persan « les quatre personnes », ce qui n'a guère plus de sens d'ailleurs, comme je l'ai expliqué dans les notes du troisième fascicule de l'*Histoire des sultans Mamlouks*.

Toute autre explication de ce nom turk aboutit à un non-sens, en particulier, celle qui consisterait à prendre *turk*, *törk* dans le sens ordinaire dans lequel nous l'employons, et à y voir un binôme arabe, lequel signifierait « le Turk, favori intime (du sultan) ».

C'est en vain que l'on chercherait ce sens du mot ترك, et non تورك (1), qui est un horrible barbarisme sous la plume d'Angora, dans les lexiques de la langue osmanlie, ou dans le *Sanguilakh*, qui se prétend le *Thesaurus linguae tchaghataïcae*. C'est seulement dans les dictionnaires persans que l'on rencontre ce vocable, dans le sens de casque, de coiffure militaire, sous une forme *tark*, qui correspond, à très peu de chose près, comme on vient de le voir, à l'un des aspects sous lesquels les Célestes de l'époque des Thang ont entendu prononcer le nom de la nation des Turks sur les marches de leur empire (2).

(1) Il existe dans la langue turke orientale, dans le tchaghataï, toute une série de formes, qui commencent par *tch-*, lesquelles sont visiblement apparentées au mot *törk*, *tork*, dans des significations qui se rapprochent manifestement de celles de ce vocable, dans le sens de « creux, vide, concave » : *tchurek* چورك, چوريك « creux »; *tchur-gué* چوركا « le lit d'un torrent à sec »; *tchor-gha* چورغا « récipient dont la panse est plus grosse que l'ouverture » formé de *tchor-* « creux », par l'adjonction du suffixe *-gha*, alors que *tchur-gué* est formé du même mot avec le suffixe *-gué*, *tchur-ek* étant l'abréviation de *tchur(é)-gué*; *tchor-ghan* چورغان « couverture », littéralement « objet replié en forme concave servant à couvrir », qui est devenu *yor-ghan* يورغان, avec l'équivalence *y* = *tch*, *yor-gha* يورغا, par la chute de l'*-n* final, cette forme étant identique à celle de *tchor-gha*, auxquels mots on comparera *yor-dou* يوردو, pour **tchor-dou*, dans une formation purement mongole, qui signifie un trou percé dans une aiguille d'os ou dans une flèche; les formes *yor-ghan*, *yor-dou*, sont isolées dans la langue, et paraissent bien être des formes dérivées du thème *tchor-*, par suite de l'alternance *y* = *tch*; il ne faut pas oublier, comme on l'a vu plus haut, au commencement de cet article, qu'aux époques anciennes, les Chinois ont entendu le nom des Turks sous la forme Tchärk = Tchäk = Tchök, ce qui donne quelque vraisemblance a cette hypothèse.

(2) Si ce mot est bien un emprunt de l'iranien au turk, ce qui n'est point impossible, mais ce qui n'est point prouvé; *tark*, dans ce sens de casque, est expliqué par le mongol توغلغه *togholgha*, dont la signification est absolument certaine, et sur lequel vocable je vais revenir dans les lignes suivantes, dans un lexique des mots difficiles du *Livre des Rois*, qui a été utilise par Vullers, mais qui n'est point celui de l'édition de Turner Macan, où l'on chercherait vainement cette explication, et qui interprete *tark* par *koulâh-i âhani* « coiffure de fer ». Un mot *targ*, dans le sens de casque, parait dans le commentaire

Casque, dans la langue mongole moderne, se dit *dogholgha*, que le tchaghataï lui a emprunté sous la forme *dowlogha*

pehlvi du *Vendidad*, XIV, 9, comme glose d'un mot pehlvi *sârvâr*, lequel traduit, ou plutôt transcrit, le zend *çâravâra*, dont le sens de heaume, de casque, de coiffure défensive, est l'évidence même; ce mot *targ* est glosé *koulà* کلا (*sic*) dans la glose parsie du commentaire pehlvi. L'existence de ce mot *targ* dans le commentaire pehlvi de l'*Avesta* n'est pas une preuve absolue qu'il n'est point turk; car, même si cet ouvrage représente exactement la forme abrégée d'un commentaire, ou de plusieurs commentaires qui dataient de l'époque sassanide, sans rajeunissement de leur texte, à l'époque musulmane, sans l'introduction dans leur trame, au XIe, au XIIe siècle, de mots persans, de toute origine, il n'en reste pas moins certain que, sous le règne des Chosroès, et depuis de longs siècles, les Iraniens étaient aux prises avec les Altaïques, auxquels ils avaient vraisemblablement emprunté le sabre courbe et le casque; le casque n'était pas une tradition iranienne, car on ne le trouve point figuré dans la plastique achéménide, et les Immortels de la frise de l'Apadana allaient au combat la tête nue, ce qui est confirmé par deux passages célèbres des *Histoires* d'Hérodote (III, 12; VII, 61), dans lesquels on voit que, lorsque les Perses se coiffaient, c'était avec des bonnets de feutre, les ancêtres du *koulah* actuel. Il ne faut point oublier que les Perses, comme on le voit par l'inscription de Darius I, à Naksh-i Roustam, furent à ce point frappés de voir les Turks occidentaux casqués et cuirassés de fer, qu'ils en firent une particularité essentielle, l'idiosyncrasie caractéristique de ces nomades de la steppe, et qu'ils les qualifièrent des noms de Saka tigrakhauda « Sakas à casques à pointe », de Saka haumavarka « Sakas à cuirasses de fer » (*Patr. Or.* XX, p. 131), de même qu'ils qualifiaient les Grecs d'Europe, caractérisés par leurs casques à balai, du nom de Yauna takabara, « d'Ioniens porteurs de crinières » voir *les Peintures des man. orientaux*, 1914). *Targ*, *tark*, au sens de « casque, » n'a pas d'étymologie en persan, pas plus que *târk* تارک, qui figure dans un quatrain célèbre de Khayyam, avec la signification évidente de coupe, et que l'on trouve dans les textes sous les aspects conjugués de « chose ronde, casque rond, » puis « sommet d'une colline », puis « bout d'une chose », puis, par une extension abusive, « pointe d'une flèche »; l'on ne peut raisonnablement expliquer ces mots *tark*, *târk*, ni même le simple *târ*, que les lexiques donnent dans le sens de « sommet (rond) de la tête », en les faisant rentrer dans la même série que تار *târ* « fil », qui est le perse **ta-thra*, sk. *tan-tra*, de la racine *tan-* « étendre », en pehlvi *tahr*, comme le zend Mâthras peñta est en pehlvi Mahraspant, en persan Mâraspand, d'où ce mot a passé au sens d'« étoffe », puis à celui d'« obscur », comme *ten-e-brae* (voir *Revue d'Assyriologie*, 1921, p. 18), puis à celui de « rien du tout », comme *fil-um*, *hil-um*; que ce mot *tark* soit turk, ce qui est très vraisemblable, *târ* « sommet de la tête » ne pouvant être une forme apparentée à *târ* = **tā-thra* « fil », mais au contraire un mot apocopé de *târk*, ou persan, c'est un fait certain qu'il a passé dans le lexique de l'arabe avec cette même prononciation *tark* qu'il a dans la langue de l'Iran, avec le double sens de « casque » et d'« objet rond », « de » coupe à boire », qui est justement le sens du mot altaïque qui est devenu le nom des Turks, comme on va le voir dans la suite de ce mémoire; mais ce qui complique le problème, c'est que l'on trouve dans le vocabulaire de l'arabe un autre mot

دوالغه, pour *dowolgha دوولغه, avec la résolution de *gh* en *w*, qui est fréquente dans l'Altaïsme, et le retournement, autour de l'-*l*-, du vocalisme de *dowolgha, dont une variante, avec l'équivalence $b = w$, se lit dans Bâber, دبولغه *dobolgha*, si cette forme n'est pas née de l'erreur d'un scribe pour *dogholgha* دقولغه, ce qui est loin d'être impossible; de *dowolgha* sont nés les mots *dawolgha* داوولغا, qui en est une simple variante, avec l'atténuation du premier *o* en *a*, et *dawolghan* داوولغان, qui dérive de *dawolgha*, par l'adjonction d'un -*n* paragogique, sur laquelle je me suis longuement expliqué autre part.

Ce mot, anciennement, était *togholgha, qui a été emprunté sous cette forme par le persan تبوغلغه, à l'époque mongole, vers 1250. Le sens primordial de ce mot était objet creux, ou replié sous une forme concave, qui sert à couvrir, soit la tête, c'est-à-dire un casque, soit le corps, comme le montre assez la double signification de couverture de cheval et de touffe de plumes, d'aigrette qui orne la coiffure, primitivement coiffure, casque, qui est celle du mot *togholgha*, que le tchaghataï a emprunté au mongol, sous les espèces de la forme توقولغا, soit à couvrir un vase quelconque, couvercle; de cette signification de couvercle d'un pot, *togholgha* a évolué vers le sens de tasse, qui se trouve

تريكة *tarika*, qui a également le sens de « casque », parce que, dit le *Tadj al-'arous*, un casque ressemble à un œuf d'oiseau brisé, de la coquille duquel s'est échappé le poussin, ce qui est, en effet, le sens de *tarika*, litt. « chose laissée pour compte, débris »; pour bizarre que soit ce sémantisme, il n'est pas plus extravagant que beaucoup d'autres, et il est en effet vraisemblable que تريكة *tarika* est arabe, tandis que *tark* ترك, *tarka* تركة, en arabe, dans le sens de « casque », est un emprunt au persan de ce même mot *tark*, que la langue de l'Iran avait emprunté au turk oriental; *tark* ne peut en effet, pour beaucoup de raisons, sémantiques et phonétiques, dériver du perse *tigra* « pointu, conique », d'où provient le grec τιάρα = *ti(g)ara*, de la racine qui est *tidj*- en sanskrit, d'où les mots persans *tidj* « flèche », *tigh* « sabre », *tikh* « aigu », *tiz* « pointu ». Le sens de « conique » convient parfaitement à la tiare des Perses, et nullement au casque, qui est rond, ce que signifie son nom en mongol; *tigra*, avec le retournement autour de l'-*r*-, aurait donné **tirg*, et non *tark*, quoiqu'il ne faille pas insister outre mesure sur cette particularité, car la vocalisation indiquée par les lexiques persans est souvent inexacte, et le mot qui paraît dans le *Vendidad*, comme glose de *sârvâr*, est nettement écrit *t-r-g*, et non *t-r-k;* mais il est très possible, il est même très probable, que le *g* de *t-r-g* est une graphie inexacte de *k*, pour *t-r-k*, comme le cas se produit souvent dans les manuscrits pehlvis.

conservé en persan, par le mot *turk*, lequel comme on va le voir, en est l'aboutissement dans le turk importé dans les provinces de l'Asie antérieure, au moyen âge, ce sens de tasse dérivant de cette circonstance sémantique que l'on peut parfaitement boire le thé dans le couvercle de la théière; cette même évolution se retrouve en arabe, où *mighfar* « qui couvre », de *ghafara* « couvrir », a pris le sens habituel de « casque ». *Doghol-gha* est dérivé par le suffixe *-gha*, d'un inusité **toghol*, **doghol*, d'où *doghol-a-khou* « boiter », litt. « marcher avec une jambe creuse », *doghol-ang* « boiteux », d'où il appert que **toghol-gha* est bien toute forme concave qui sert à couvrir. **Toghol-gha* est devenu *toghor-gha*, avec *r* = *l*, puis Tökor-ké, avec l'équivalence altaïque des gutturales (1), le changement de registre du vocalisme étant concomitant à la variation des sonores en sourdes, puis, par la chute de la gutturale intervocalique avec sa voyelle, Tör-ké > Tär-ka, dont la forme se trouve scrupuleusement conservée dans ترکة, qui se trouve en arabe dans le sens de casque.

De Tör-ké, par la chute de la voyelle finale, qui est constante dans le passage du mongol au turk, du tonghouse à l'altaïque, s'est formé le mot Törk, Türk, qui est celui même de la nation des Turks; le processus qui a amené le mongol **toghol-gha* au mot Turk est absolument identique à celui qui, du mongol *kubugur-gué* « chose cintrée », a fait le turk *küprük* کوپروك, puis *küprü* کوپرو « pont ».

C'est le mot primitif **toghol* « creux, concave », qui se trouve dans le nom de la peuplade turke des Töl-ös, laquelle forme est le pluriel altaïque en *-s* de Töl, qui est Tö(kö)l, venant de **toghol*, par la même voie qui est décrite plus haut, dont la variante, Tör, Tür, a été entendue dans l'Antiquité, sous la forme Tur-a, par les Perses (2), et par les Grecs, *Θύρ-ος, *Θύρ-οι, qui l'ont passé à Pline sous les espèces de la graphie Thyr-i = *Θύρ-οι (3).

L'emploi du mot qui signifie « casque » pour dénommer un

(1) Voir *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei*, 1925.
(2) *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1915, 305.
(3) *Revue de l'Orient Chretien*, 1926, 110.

guerrier n'a rien qui doive surprendre outre mesure dans l'onomastique des Turks orientaux; j'ai fait remarquer, dans les notes de l'*Histoire des sultans Mamlouks*, qu'au XIIIe siècle, le plus célèbre des généraux d'armée du Thaï-Tsou des Yuan, du Soutoboghdo, se nommait Tchébé Noyan, et que *tchébé*, dans la langue des Mongols, signifie une arme quelconque, en particulier une lance; que l'empereur mongol Külük Khaghan, au commencement du XIVe siècle, à Daï-dou, avait pour nom défendu Khaïshang, ce qui, dans la langue de sa nation, désigne une fortification de campagne; que les Guiréi de Crimée portaient, après nombre d'officiers turks qui servirent au Caire et à Damas, sous le règne des Mamlouks, le nom qui, dans l'idiome des Turks orientaux, désignait leur cotte de mailles.

NOTES ADDITIONNELLES

Le Christianisme, sous ses deux formes du Manichéisme et de l'erreur nestorienne, et le Bouddhisme, se disputèrent la conscience des Altaïques jusqu'à l'époque tardive de l'apparition, et mieux des succès, de l'Islam dans le Turkestan: encore ces formes religieuses ne faisaient-elles que se superposer, d'une manière très artificielle, au grossier culte naturaliste des Altaïques, qui en étaient allés chercher les éléments, l'adoration du Ciel bleu et de la Terre noire, chez leurs voisins du Céleste Empire, et surtout dans le Taoïsme, qui, en fait, est la seule religion nationale des Chinois. Ce fut seulement vers 970 que Saldjouk, qui fonda la puissante dynastie des Saldjoukides, embrassa l'Islamisme, quand il se fut mis dans l'obligation de quitter la cour du khan Païghou, et de s'enfuir à Samarkand. Saldjouk, au témoignage des historiens orientaux, avait cinq fils, dont les noms étaient Israël, Mikaïl, Mousa Païghou, Younis, Yousouf (Rashid ad-Din, *Djami at-tawarikh*, man. supp. persan 1365, folio 123 recto); il n'y a pas à douter que ces personnages n'étaient pas bouddhistes au Xe siècle, alors que Saldjouk descendait, ou tout au moins prétendait descendre, du célèbre Toghshada, roi de Boukhara, vassal du Céleste Empire, à l'époque de la conquête musulmane; jamais des Bouddhistes, ni des Chamanistes purs, n'ont porté de tels noms; d'où il faut conclure, soit qu'ils étaient juifs, soit qu'ils pratiquaient le Manichéisme; la première de ces hypothèses n'aurait rien que de très vraisemblable, si, comme le raconte Khondémir, Saldjouk vivait au service du roi des Khazars, qui professait en effet la religion mosaïque; mais je suis plutôt assez tenté de souscrire à la seconde; le Manichéisme

fut une réforme du Christianisme dans un sens étrange, mais elle s'inspira de l'esprit d'antisme qui guide toutes les réformes, et qui caractérise la Réforme; il est visible que les Saldjoukides n'étaient point nestoriens; les Nestoriens, comme les Catholiques, au moyen âge, n'éprouvaient aucune répugnance à donner à leurs enfants les noms des patriarches de l'Ancien Testament, mais, et le fait se conçoit aisément, seulement à un, à deux de leurs enfants, et non à tous, comme on le voit par le Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés, qui a été publié par Guérard, puis par Longnon, alors que Saldjouk tint essentiellement à donner des noms bibliques à tous ses fils, même à celui, unique, qui avait reçu un nom turk Païghou « faucon », ce qui est le chinois *paï-hou* « faucon blanc », sous une forme bizarre qui répugne aux habitudes de l'onomastique altaïque. Les Protestants, à la Réforme, choisirent pour leurs enfants des noms de l'Ancien Testament, non tant pour se distinguer des Catholiques, en répudiant l'onomastique des saints, que parce que le Protestantisme, à ses origines, se tourna délibérément vers le Judaïsme, dans lequel il voyait la forme primitive de la Foi; ce ne fut guère qu'au XVIIIe siècle, quand l'époque héroïque fut passée, que le Protestantisme se montra plus éclectique, en même temps qu'il ajoutait aux Psaumes du Roi-Prophète la récitation de cantiques, auxquels ceux de l'Église romaine servirent manifestement de modèles; ce fait explique comment les noms d'Israël, qui est synonyme de Jacob, et de Moïse, purent être portés par les Chrétiens, tant dans le Manichéisme que dans le Protestantisme. En tout cas, il est certain que ces noms d'Israël, Mikaïl, Mousa, Younis, Yousouf, étaient ceux que portaient les fils de Saldjouk avant leur conversion à la foi musulmane, et qu'ils se bornèrent à leur donner la forme islamique, sans quoi ils eussent pris des noms purement arabes, comme Mohammad, Mahmoud, Ahmad, au moins l'un d'eux.

Les princes mongols de la descendance de Khoubilaï gardèrent un penchant secret pour le Christianisme, que leurs ancêtres avaient connu en Asie Centrale, quand ils se furent convertis au Bouddhisme, et lorsqu'ils régnèrent à Pé-king comme empereurs chinois. Cette tolérance qu'ils témoignèrent à la foi chrétienne et à ses ministres ne provenait point d'une indifférence égale pour toutes les formes religieuses; les Yuan se montrèrent toujours de fervents bouddhistes, et ils entourèrent les lamas tibétains de prévenances, exactement comme les Thang avaient favorisé les bonzes, au temps de la plus grande faveur en Chine de la religion de Sakyamouni; leur histoire témoigne de la ferveur avec laquelle ils obéirent aux prescriptions de la Loi sainte, et de la déférence avec laquelle ils traitèrent les lamas.

Khoubilaï montra de la sympathie à toutes les religions des peuples qui vécurent sous son sceptre, car, disait-il, de Moïse, du Bouddha, de Jésus, de Mahomet, il ne pouvait savoir qui était le plus grand et quel était le plus saint; mais il ne cachait point sa prédilection pour la foi chrétienne, qu'il estimait la plus belle de toutes, et il poussait le respect pour le

Christ jusqu'à ce point qu'il ne voulait point tolérer qu'on portât en public la Croix, qui avait été l'instrument de son supplice.

Oderic de Pordenone raconte que l'empereur Yisountémour (1324-1328) recevait la bénédiction de l'archevêque Jean de Monte Corvino, quand il montait à cheval : Oderic de Pordenone assista à l'une de ces cérémonies : il témoigne que Yisountémour retira respectueusement sa coiffure devant la Croix qu'il baisa avec dévotion, d'où il inféra un peu rapidement que le Fils du Ciel avait été instruit des vérités du Christianisme.

Jean de Marignoli, qui fut envoyé en Asie Centrale pour relever les ruines de la chrétienté d'Almaligh, en 1342, alla à Pékin, où l'empereur Shun Ti lui témoigna de grands honneurs, et reçut sa bénédiction avec un profond sentiment d'humilité ; on voit, d'après son récit, que les Franciscains possédaient à Pékin une cathédrale, et des églises dans les provinces, qui toutes vivaient largement des générosités de l'empereur mongol, lequel fournit à Marignoli une escorte importante pour traverser ses états.

Le règne des Ming constitua une réaction farouche contre ces tendances bienveillantes de la dynastie des Yuan, dont la disparition fut le signal de la mort des chrétientés du Céleste Empire ; il fallut attendre deux cents ans pour que les Jésuites, à la fin des Ming, pussent s'établir en Chine, où ils furent très mal vus, à ce point que l'histoire du Céleste Empire a écrit que ce fut en 1582 que la religion de Jésus, Seigneur du Ciel, *souilla* la terre chinoise ; le père Matthieu Ricci, qui fut le mieux traité, n'eut jamais la situation de Jean de Monte Corvino ; ce ne fut qu'à la fin de sa vie qu'il obtint la permission d'acheter une maison à Pékin ; jamais il ne fut admis à l'honneur de contempler les traits du Fils du Ciel, lequel, cependant, lui accorda de vive voix l'autorisation de demeurer dans la capitale ; les eunuques qui, dans les derniers temps des Ming, s'étaient emparés du pouvoir, ignorèrent officiellement le Christianisme ; ils laissèrent aux gouverneurs des provinces toute liberté de traiter les missionnaires suivant leur bon plaisir, à leur gré, bien ou mal, à leur fantaisie, se désintéressant entièrement d'une croyance qui, à leurs yeux, comme le Bouddhisme, était indigne de retenir l'esprit d'un Chinois.

Les empereurs de la dynastie mandchoue, qui appartenaient à une race apparentée par des liens étroits aux Mongols, se montrèrent plus favorables aux Chrétiens, mais ils n'osèrent pas, comme l'avaient fait délibérément les Yuan, heurter de front le sentiment national du peuple sur lequel ils régnaient. En 1669, l'empereur Sheng Tsou nomma le Père Verbiest, de la Société de Jésus, vice-président du tribunal astronomique, en remplacement d'un Musulman fanatique, qui avait fait proscrire le Christianisme par le Tribunal des rits ; mais il ne put faire revenir le Tribunal des rits sur sa décision ; il fut permis aux missionnaires de rentrer dans les provinces, mais on interdit formellement aux Chinois de se convertir au Christianisme (1670). Le premier édit de tolérance fut publié en 1692, sous le règne de cet empereur ; mais la crainte qu'il

éprouvait du Tribunal des rits l'empêcha de témoigner aux Chrétiens la sympathie qu'il ressentait pour eux, alors que ses sujets leur étaient profondément hostiles, comme à tout ce qui est étranger.

Comme les Mongols, les ancêtres des Mandchous avaient vécu durant des siècles en Asie Centrale, et nombre de leurs clans, comme les tribus des Turks, avaient pratiqué le Manichéisme ou le Nestorianisme; ils en gardèrent le souvenir traditionnel, et ils témoignèrent aux Chrétiens une sympathie dont les Turks se trouvèrent dispensés par leur conversion à l'Islam, dont l'essence est de poursuivre d'une haine inlassable une forme religieuse dont il est l'émanation directe et immédiate, une variante inférieure à l'usage des peuples orientaux.

J'ai eu l'occasion de dire, dans un article qui a paru dans les pages antécédentes de cette Revue, que les disciples de Platon ont exagéré, et considérablement, la pensée du Maître, en ce qui concerne le problème de l'influence de l'Égypte sur la civilisation hellénique de la préhistoire; ces exagérations, ces déformations, se rencontrent fatalement sous la plume de tous ceux qui répètent une doctrine, sans en avoir compris ni l'essence, ni l'esprit, qui veulent se donner l'air d'en savoir plus long que son créateur, lequel la maintenait dans de justes limites; j'ai eu tort de ne pas suffisamment insister sur ce point, qui est de la plus haute importance, car les encyclopédies, les manuels, qui forment l'opinion du public, ne se font pas faute d'enseigner que Platon était persuadé de la priorité de la civilisation égyptienne, ainsi que de l'influence prépondérante qu'elle avait exercée sur les destinées de l'Hellénisme. Et cela est en contradiction absolue avec ce que raconte le divin Platon dans son *Timée*, puisque le prêtre égyptien qui morigéna Solon, en lui disant que les Grecs étaient des enfants, lui déclara en même temps que les lois de l'empire des Pharaons ne faisaient que reproduire celles d'Athènes quatre-vingt-dix siècles plus tôt. Or, s'il y a un fait évident, c'est que tout ce verbiage tend, tout au contraire, à établir, d'une façon puérile, l'antériorité de la civilisation hellénique contre celle des rives du Nil, et sa supériorité, dans un esprit exactement contraire à ce que l'on fait dire à Platon. Tout cela est de la fantaisie, de la littérature, du roman, comme l'histoire de l'Atlantide, puisque ni les souvenirs des Grecs, ni ceux des Égyptiens, à l'époque de Solon, ne remontaient certainement au centième siècle avant Jésus-Christ, à l'époque des cavernes et des cités lacustres. Quant à la guerre de la Hellade contre l'Atlantide, qui se place, dans la narration du *Timée*, quatre-vingt-seize siècles avant Platon, comment un hiérogrammate aurait-il pu en parler à Solon, puisque l'empire des Atlantes, qui subjuguait le monde jusqu'à la Tyrrhénie, n'est autre que la transposition de l'empire perse, dont Carthage, en face de Marseille, était la tributaire, dont les flottes de Tyr et de Sidon promenaient le pavillon jusqu'aux Colonnes d'Hercule, et plus loin, dont l'armée de douze cent

mille hommes est un arrangement décimal de l'effectif de celle avec laquelle le roi Xerxès comptait submerger le pays des Grecs ?

J'ajouterai quelques lignes à ce que j'ai dit dans cet article sur la qualité des mathématiques chez les Grecs; les *Porismes* d'Euclide sont de la Géométrie supérieure, traitée uniquement par la méthode géométrique, sans aucun mélange d'Analyse. Euclide avait trouvé que tout nombre pair est la somme de deux nombres premiers, ce que nous ne pouvons démontrer; il a donné la formule des nombres parfaits pairs, alors que nous ne concevons que confusément les nombres parfaits impairs, bien loin de pouvoir donner leur formule. Pappus avait trouvé et démontré la règle de Guldin; il établit les principes de la théorie de l'involution, que l'Analyse a développée pour en tirer des résultats extraordinaires.

Si les Hellènes avaient employé notre notation, il n'y a aucun doute qu'ils ne fussent allés aussi loin que nous; ils auraient créé toute la théorie des courbes et des surfaces, laquelle constitue le syncrétisme de la Géométrie et du calcul algébrique, puisqu'ils connaissaient les deux principes du calcul infinitésimal, la théorie des tangentes et les quadratures. La notation est un pur fait de hasard, un accident merveilleux, dont l'application a immédiatement démontré les propriétés miraculeuses, qui ont permis l'étude d'êtres géométriques, que la Géométrie pure ne peut atteindre, ce qui lui a valu sa généralisation; la Géométrie analytique est née ainsi, d'une simplification graphique appliquée par Descartes au théorème de Pappus, d'après lequel, étant donné un point dans un plan, si le rapport des perpendiculaires abaissées de ce point sur les côtés opposés d'un quadrangle est constant, ce point est sur une conique.

Les Grecs ont préféré leur Algèbre géométrique à l'Algèbre notée pour plusieurs raisons, dont la principale est qu'ils ne considéraient que les solutions positives, réelles et entières, que leur graphique, dans le cas des irrationnelles, leur donnait plus de précision que le calcul, que les solutions négatives n'indiquent qu'un changement à faire dans l'énoncé du problème; c'est pourquoi ils n'eurent aucun besoin de créer, comme nous avons dû le faire, des symboles nouveaux pour noter des entités nouvelles. Encore faut-il remarquer que cette absence de notation ne les a jamais empêchés de résoudre des questions dans lesquelles l'inconnue se trouve à une puissance supérieure à 3, comme on le sait par Diophante, dans les formes géométriques à 4, 5, 6..... dimensions, qui nous sont aussi parfaitement incognoscibles qu'elles l'étaient aux Hellènes. Quelque compliquées que soient les formules de l'Algèbre, quelque nombreuses que soient les opérations qu'elles supposent, quels que soient les symboles qu'il a fallu créer pour représenter des entités mathématiques dont l'introduction dans les calculs permet leur résolution, son essence revient toujours à une série de transformations, de transmutations, de métathèses, qui ont pour but d'arriver à la vérification d'une identité, qui est le plus généralement $0 = 0$; tout le reste, même dans l'Analyse, n'est que du procédé de calcul, et n'a rien à voir avec l'esprit

géométrique; la Géométrie, qui ne traite que des lignes, sans s'occuper des nombres, consiste également en une série de transformations, absolument du même ordre que celles de l'Algèbre, en changeant l'unité, ou plutôt l'idiosyncrasie de l'entité numérée, pour arriver à la démonstration, plus exactement, à la vérification tactile et perceptible par les sens d'un fait d'expérience banal, et rien de plus; ce qui devait fatalement et inéluctablement conduire les Grecs à l'Algèbre, puisque, dans leur terminologie, le nombre et la ligne sont des aspects de la même entité.

La présence de Chrétiens plus ou moins orthodoxes dans les plaines de l'Asie Centrale remonte à une haute époque : Khosrau Parwiz, roi de Perse, ayant vaincu Bahram Tchoubina, qui prétendait à la souveraineté de l'Iran, lui captura des Turks, lesquels portaient des croix sur le front (Wieger, *Textes historiques*, 1486); il les envoya au basileus, auquel ils dirent qu'ils n'étaient pas chrétiens, mais que leurs mères, au cours d'une terrible épidémie, leur avaient tracé sur le front le signe de la Rédemption, sur les conseils de Chrétiens qui vivaient parmi eux; il est vraisemblable que, comme chez les Mongols, au XIIe et au XIIIe siècle, les femmes professaient le Christianisme, Nestorianisme ou Manichéisme, alors que les hommes étaient fétichistes.

L'existence de la forme Tör-ké, Tör-gué, du nom ancien des Turks, quelle qu'en soit l'étymoloie, est amplement prouvée par celle de son pluriel Turke-sh, Torgue-sh, lequel désigne un clan des Turks qui fut célèbre au VIIIe siècle, et qui est exactement formé comme le nom des Tardou-sh, du nom d'un personnage, nommé Tardou, suivant la coutume des clans altaïques, turks et mongols, avec le même affixe *-sh* du pluriel ; elle est d'ailleurs fort ancienne, puisque, comme je l'ai établi autre part, elle remonte jusqu'à l'époque des Indo-Scythes, puis qu'on la trouve dans les textes sanskrits sous les espèces du nom Touroushka (*Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei*, 1925); Tur, Tör, comme je l'ai expliqué dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* (1915, 315), est le nom sous lequel les Perses connurent les Turks, Tura; ce nom s'est conservé dans l'onomastique des clans altaïques jusqu'à une date très basse, jusqu'à la fin du VIe siècle et au commencement du VIIe, alors que l'histoire des Soeï parle d'un certain Thö-li — Tör, Tur, qui se proclama souverain des Turks septentrionaux contre le khaghan légitime, Tou-lan, lequel est Touran, sans que ce nom, je pense, soit l'origine du nom persan du pays des Turks, Tourân, lequel est une forme purement perse, Tur-âna « qui a rapport à Tura ». Le nom de Roushan, qui explique celui du rebelle An-lou-shan, était familier aux Turks; il a été porté, au XVIIe siècle, par un brigand torkoman, surnommé Kur Oghlou, qui a composé des chansons d'amour, lesquelles ont la saveur idéale de celles du *Rhapsode de la Damboritsa*.

E. BLOCHET.

MÉLANGES

I

SUR AL-MAKIN ET IBN ABI-L-FAZAIL

Dans un texte intéressant, édité et traduit par M. Richard Gottheil, le musulman Ghazi ibn al-Wasiti consacre six pages (JAO S, t. 41, 1921, p. 415 à 450) à Abu al-Fada'il ibn-ukht al-Makin, ibn al-Amid (ابو الفضائل بن اخت المكين بن العميد), c'est-à-dire « Aboul-Fazaïl, fils DE LA SŒUR d'al-Makin ibn al-Amid », qui relie l'historien chrétien al-Makin, connu depuis Erpénius, au père de l'historien Ibn Abil-Fazaïl connu grâce à M. Blochet.

Les hommes du Livre, chrétiens et Juifs, qui avaient appris aux musulmans à lire et à écrire, avaient conservé longtemps encore la plupart des charges de scribes; rôles d'impôts et comptes. Ils parlaient souvent l'arabe comme les Gaulois parlaient le latin, mais il suffisait que leurs comptes semblassent être exacts. Il est tout naturel qu'ils aient eu des envieux, et l'opuscule du musulman Ghazi de Wasit est écrit pour montrer qu'on doit réserver les places de scribes aux seuls musulmans. L'auteur, qui a toute chance de descendre d'un renégat, puisque la plupart des habitants de la région de Wasit ont été chrétiens, s'attache à montrer, avec l'acharnement commun aux gens de cette espèce, que les chrétiens ont souvent trahi les musulmans.

Dans cet ordre d'idées, il écrit que *al-Makin ibn al-Amid*, secrétaire de la guerre à Damas, a envoyé *Aboul-Fazaïl*, le fils de sa sœur, à Houlagou, avec de l'argent et des présents, pour obtenir un firman proclamant en Syrie la liberté de tous les cultes. Aboul-Fazaïl est revenu avec le firman, et les chrétiens,

avec diacres, prêtres, métropolitain, croix et Évangile, sont allés au-devant de lui jusqu'à Saïdnaya, comme s'il avait remporté une victoire sur l'islam (sept. 1260) (1). De fait, un général tartare, cousin d'Houlagou, proclama que chacun pourrait pratiquer ouvertement sa religion en Syrie et voulut même interdire les controverses, mais lorsqu'il eut été battu, en 1261 (cette défaite est racontée au long par M. Blochet *P. O.*, XII, p. 116 à 119), *Aboul-Fazaïl* fut jeté en prison. Les scribes chrétiens l'en firent sortir en payant une forte amende et il put s'enfuir à Mossoul, chez les Tartares, où il donna des informations défavorables aux Musulmans à un certain *ar-Rachid* at-Tiflisi. Bientôt des Musulmans écrivirent au sultan Baibars qu'*al-Makin*, secrétaire de la guerre, renseignait Houlagou sur l'armée égyptienne, ses forces et ses chefs, aussi le sultan, qui voulait d'abord le mettre à mort, le fit enfermer en prison durant onze ans, après quoi, moyennant rançon, il le relâcha. Mais, à l'occasion de son élargissement, les Musulmans saisirent les propriétés de tous les chrétiens, de sorte qu'enfin on ne trouvait plus un juif ni un chrétien dans le pays. L'auteur n'ajoute pas qu'après avoir ainsi recruté de nouveaux renégats et après avoir dépouillé et chassé tous les autres dissidents, les Musulmans de Damas se sont réclamés par la suite du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

On savait qu'*al-Makin*, né au Caire en 1205, employé chrétien, comme son père, du Ministère de la guerre avait été emprisonné deux fois; M. Huart ajoute : « Ces mésaventures le dégoûtèrent des emplois publics; il se retira à Damas, où il mourut en 1273. » *Littérature arabe*, Paris, 1902, p. 208 (2).

(1) Au milieu du mois de Ramadan 658 A. H.; cf. *Journ. As.*, mai 1896, p. 101. — Ghazi écrit après 1292 de notre ère.

(2) M. Huart ne semble pas avoir lu l'ascendance d'al-Makin racontée à la fin de son histoire, cf. Erpénius, *Historia Saracenica*, Leyde, 1625, p. 299. En voici le résumé : Un marchand de Tagrit, Tayyeb, s'est installé en Égypte. Son petit-fils, nommé Abou Tayyeb, d'après le nom du grand-père, est notaire et a cinq fils dont quatre deviennent évêques tandis que le cinquième épouse la sœur de Siméon al-Makin, employé au Ministère de la guerre. Peu après l'année 1173, Siméon entre en religion au monastère de Jean le Petit (cf. *R. O. C.*, t. XVII, p. 317) et y vit en reclus durant trente années. Aboul-Makarim, le

Nous savons maintenant qu'il était en fonction à Damas même; nous savons aussi sous quel prétexte on l'a emprisonné la seconde fois pour onze années, sans doute de 1261 à 1272. Le lieu de sa soi-disant retraite à Damas était donc la prison. Il n'en est sorti que pour mourir, et nous comprenons ainsi pourquoi son histoire s'arrête en 1260, à son emprisonnement.

L'identification d'*Ibn Abil-Fazaïl* n'est pas certaine, mais il semble qu'on puisse la proposer. Son père, Aboul-Fazaïl, fils de la sœur d'el-Makin, a pu se marier à Mossoul, où il s'était réfugié chez les Tartares, et avoir un fils à qui les voyages, les compromis et les infortunes familiales ont pu donner cette teinte neutre si bien mise en relief par M. Blochet (*P. O.*, XII, p. 355 à 361). Rentrés au Caire, pays de leurs ancêtres, peut-être sous le tolérant al-Malik an-Nasir (*loc. cit.*, p. 360 à 361), vers 1320 au plus tôt, le père et le fils ont dû tâcher d'y vivre oubliés, car ils n'avaient pas intérêt à rappeler qu'ils étaient neveux d'al-Makin emprisonné deux fois sous l'inculpation de trahison et cause de la confiscation des biens de tous les chrétiens de Damas. Ils se sont occupés de travaux littéraires : le père a fait une compilation des histoires édifiantes qui constituent le Paradis des Pères (Blochet, *loc. cit.*, p. 353), et le fils une compilation historique pour faire suite à celle de son grand-oncle. Il dit qu'il écrit à la fin du règne d'al-Malik an-Nasir (p. 108) et de fait (p. 316) son histoire va jusqu'à 1341, « avec seulement quelques additions jusqu'en 1349 ». Il nous semble donc que la date 1358, portée par le manuscrit (p. 350), *est celle de la copie* (1) et non celle de la rédaction, car, si nous comprenons qu'al-Makin, emprisonné de 1261 à 1272, ait arrêté sa chronique en 1260, nous ne comprendrions guère que son petit-neveu, terminant une chronique en 1358, n'y ait inséré aucun événement postérieur à 1349. Les quelques additions entre

cinquième fils, de son côté, a plusieurs enfants, se fait moine lui aussi après la mort de sa femme, et meurt en 1209. L'un de ses fils, el-Amid, le père de l'historien, a remplacé au Ministère de la guerre son oncle Siméon lorsque celui-ci s'est fait moine, et il y est resté durant quarante-cinq ans, jusqu'à sa mort survenue en 1238.

(1) M. Blochet a montré (*loc. cit.*, p. 361-2) que le manuscrit n'est pas l'autographe de l'auteur.

1311 et 1319 (p. 316) pourraient même ne pas être toutes de lui, il pourrait donc être mort entre 1312 et 1350, ce qui conviendrait assez pour le petit-neveu d'al-Makin mort en 1273.

F. NAU.

II

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DU COUVENT ÉTHIOPIEN SAN-STEFANO-DEI-MORI

Le premier centre des études éthiopiennes en Europe fut le couvent abyssin San-Stefano-dei-Mori à Rome. Ce couvent que le Saint-Siège entretint à ses frais dès l'origine, est encore florissant de nos jours. Il groupe une quinzaine d'indigènes et sert d'hôtellerie aux ecclésiastiques abyssins qui séjournent à Rome.

M. Chaîne en a donné une excellente monographie : *Un monastère éthiopien à Rome aux XVe et XVIe siècles, San-Stefano-dei-Mori*, dans les Mélanges de la Faculté Orientale de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, t. V, fasc. I, pp. 1-36.

En publiant ici les mémoriaux de quelques manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Vaticane, nous nous proposons de faire connaître divers épisodes de l'histoire de San-Stefano.

Pour garder à ces mémoriaux, qui ont été rédigés par des scribes différents, toute leur saveur originale, nous les éditons tels qu'ils se présentent à nous, avec leur morphologie propre, avec leur orthographe et leur ponctuation et même avec leurs incorrections.

Nous devons à l'inlassable obligeance de Mgr Eugène Tisserant, *scriptor orientalis* à la Bibliothèque Vaticane, les photographies des textes que nous avons utilisés, photographies qui par leur parfaite lisibilité ont facilité notre travail.

I. — Ms. Vatican éthiopien n° 66, fol. 1 v°.

ዛቲ ፡ መጽሐፍ ፡ ተጽሕፈት ፡ በቅድመ ፡ ሰብዓቱ ፡ ነጋድያን ። በደብረ ፡ ቅዱስ ፡ እስጢፋኖስ ፡ በሮሜ ፡ በዝጎረ ፡ ጴጥሮስ ፡ ወጳውሎስ ፡ (*sic*) በእንተ ፡ ኃሊብ ።

ስምዑኬ ፡ ኵልክሙ ፡ ነጋድያን ፡ እለ ፡ ሀለውክሙ ፡ ዝየ ፡ በምድረ ፡ አፍርጊ ፡ (*sic*) እመሂ ፡ እለ ፡ ትመጽኡ ፡ እም ፡ ኢየሩሳሌም ፡ ወእመሂ ፡ በምስራቅ ፡ ወእመሂ ፡ በምዕራብ ። እመሂ ፡ በሰሜን ፡ ወበ ፡ ደቡብ ። ስምዑ ፡ ንነግርክሙ ፡

ቀዳሚሁኒ ፡ ቀተለ ፡ ነፍስ ፡ (*sic*) በሮማ ፡ ወሰደድዎ ፡ ወአውጽእዎ ፡ በሌሊት ። ወይቤልዎ ፡ ዘሞተኒ ፡ እኑነ ። ወአንተኒ ፡ ሖር ፡ ኃበ[፡]ክልኤት ፡ አህጉር ፡ ወእምዝ ፡ ዳግም ፡ (*sic*) ኢትግባእ ፡ ውስተ ፡ ዝንቱ ፡ ደብር ።

ወመጽአ ፡ ክዕበ ፡ ዳግመ ፡ እምድኅ[ረ] ፡ ጕንዱይ ፡ አዝማን ፡ እምባሕረ ፡ ሰርቅ ። ወእም ፡ ቀዳሚ ፡ እከዩ ፡ አጥረየ ፡ ብዙኀ ፡ ትዕቢተ ፡ ወዘዐረፈሂ ፡ ለነጋድያን ፡ አልቦቱ ፡ ኖልቍ[፡] (*sic*) ወክዕበ ፡ አውዕእዎ ፡ ወሰደድዎ ፡

ወገብእሃ ፡ (*sic*) ዳግመ ፡ ወክ[ዕ]በ ፡ ሰለበ ፡ (*sic*) ልብሶ ፡ ለታቦቱ ፡ እስጢፋኖስ ፡ ወዘበጠሂ ፡ በ[ቅ]ድመ ፡ ደብተራ ፡ ቅዱስ ፡ ጴጥሮስ ፡ ወጳውሎስ ። ወይቤልዎ[፡]ነጋድያን ፡ ለምን[ት] ፡ ከመዝ ፡ ትገብር ፡ ወጸረፎሙ ፡ [በ]ዓቢይ ፡ ነ[ገር ፡] ወፈቀዱ ፡ ይአኃዝዎ ፡ (*sic*) በፍትሕ ፡ ወአበየ ። ወገዘትዎ ፡ ከመ ። [ኢ]ይግባእ ፡ እምገዝ ፡ ዳግመ ፡ ውስተዝ ፡ ደብር ።

ወእለሂ ፡ ሀለውነ ፡ ነጋድያን ፡ (1) ከመ ፡ ኢናግብኦ ፡ ወኢንትቀበሎ ፡ እስከ ፡ ለዓለም ።

እለሂ ፡ እለ ፡ (*sic*) እምድኅሬነ ፡ እለ ፡ [ይ]መጽኡ ፡ ውስተ[፡]ዝንቱ ፡ ቤት ፡ (2) ይረስዩሙ ፡ በአፈ ፡ ፲ወ፪ ፡ ሐዋርያት ። (*sic*) ወበአፈ ፡ ነቢያት ፡ ፲ወ፫ ። ወ፲ወ፪ ፡ ደቂቆሙ ። በአፈ ፡ ሊቃን ፡ ጳጳሳት ፡ ወኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ቀሳውስት ፡ ወድያቆናት ። (*sic*) በሰይፈ ፡ ቃሎሙ ፡ ለጴጥሮስ ፡ ወጳውሎስ ፡ (*sic*) (ውጉዛነ ፡ mot biffé) ይረስ[ዩ]ሙ ፡ አሜን ።

(1) Suit un mot qui a été biffé.
(2) Suit un mot qui a été biffé.

ወተጽሐፈት ፡ (*sic*) አመ ፡ ፳ ፡ ለነሐሴ ። (*sic*)

ለዛቲ ፡ መጽሐፍ ፡ ዘጌጻ ፡ ወተአጋላ ፡ (*sic*) ወዘ ፡ ይምስሳ ፡ (ውጉዘ ፡ mot biffé) ይረስዮ ፡ በአፈ ፡ ጴጥሮስ ፡ ወጳውሎስ ፡ (*sic*) አሜን ።

2. — Ms. Vatican éthiopien n° 66, fol. 65 v° a — fol. 66 r° a.

(F. 65 v° a) ኦአኃዊየ ፡ ስምዑ ፡ ዘንተ ፡ ነገር ፡ (*sic*) ዘኮነ ፡ በሮምያ ፡ በቤተ ፡ ነገድያን ፡ (*sic*) ዘስሙ ፡ ቅዱስ ፡ እስጢፋኖስ ፡ በኵረ ፡ (*sic*) ሰማዕት ። ምዕረፋ ፡ (*sic*) ነገድያን ፡ (*sic*) ዘንኡስ ፡ ወዘዓቢይ ፡

ወበህየ ፡ ሰርዑ ፡ በነ ፡ (*sic*) ጳጳሰት ፡ (*sic*) ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ዓይ[ን]ገ ፡ ወጽዋዕ ፡ (*sic*) ወልብሰ ፡ ቅድሳት ፡ ወልብስ ፡ (*sic*) ወዓረገዘ ፡ (*sic*) መብልዐ ፡ ወመስቴ ፡ መጠነ ፡ ፋቀደ ፡ (*sic*) ከማሁኬ ፡ ይስረዕ ፡ (*sic*) ለሙ ፡ እግዚአብሔር ፡ መእደ ፡ (*sic*) ወልብስ ፡ (*sic*) ወዓረገዘ ፡ (*sic*) አመ ፡ ይነግሥ ፡ በደብረ ፡ ጽዮን ፡ ፲፻ ፡ ዓመተ ፡ አሜን ።

ስምዑ ፡ ዘገብሩ ፡ ዕንቍ ፡ (*sic*) መርያም ፡ (*sic*) ወጳውሎስ ፡ ወመጽአ ፡ እምቆሮስ ፡ ተመሲሎ ፡ ሠናይ ፡ ወሲምም ፡ ረይስ ፡ (*sic*) ወያሐውር ፡ (*sic*) ኵሉ ፡ ዕለተ ፡ ኀበ ፡ መኰንን ፡ ዘይሁብ ፡ ነ ፡ (*sic*) ሲሳይነ ፡ (*sic*) ወያስተዋዲ ፡ ነገድያን ፡ (*sic*) ወአእመርዎ ፡ በከመ ፡ ያስተዋዲ ፡ ነገድያን ፡ (*sic*)

ወመጽአ ፡ አ ፡ ሐቲ ፡ (*sic*) ዕለተ ፡ እምኔከሙ ፡ ጓኢ ፡ ሰለስቱ ፡ ወይቤሉ ፡ ነገድያን ፡ (*sic*) ምንትኑ ፡ (*sic*) ጌጋዮሙ ፡ ወንቤሎ ፡ ሀበነ ፡ መፍትሔ ፡ (*sic*) ወወሀበነ ፡ ሶቤሃ ፡ መፍትሔ ፡ (*sic*)

(F. 65 v° b) ወወጽኡ ፡ ወሖሩ ፡ ኀበ ፡ መኰንን ፡ ዕንቍ ፡ (*sic*) መርያም ፡ (*sic*) ወጳውሎስ ፡ (*sic*) ወአስተዋደዩ ፡ ወይቤሉ ፡ ኢታሁብ ፡ (*sic*) ሕብስተ ፡ (*sic*) ወጽዋዐ ፡ ወመእደ ፡ (*sic*) ኵሉ ፡ ወሰምዓ ፡ ቃሎሙ ፡ መኰንን ፡ ወኢወሀበነ ፡ ወኢምንተኒ ፡ መእደነ ፡ (*sic*) በእንተ ፡ ዘአስተዋደዩነ ፡ (*sic*) ወይቤ ፡ ዘመውዮን ፡ (*sic*) ቦ ፡ በዘይብሉ ፡ (*sic*) ኀበ ፡ ብእሲት ፡ ወቦ ፡ ዘይብሉ ፡ ተባዕተ ፡ (*sic*) ለዕለ ፡ (*sic*) ተባዕት ፡

ወመሰሉ ፡ [ለ]መኰንን ፡ እሙን ፡ ዘኮነ ፡ ወነበርነ ፡ ፳፰ዕለተ ፡

እንዘ : ሀለውነ : ፴፰ : ነገድያን : (*sic*) ወመጽአ : ወይቤ : እሬስ ያ : ለዘቲ : (*sic*) ቤተ : (*sic*) ቤተ : ፋረስ : (*sic*) ወበቅል : እምት ንብሩ : (*sic*) አንትሙ : ዝየ : ወተሰምዐ : ዝንቱ : ነገር : በኵሉ : ኵሉ : ሮማ : ወአስተ[ዋ]ደዩነ : ኵሉ : ሕዝብ : ወኮነ : ጽእለተ : ለዕሌነ : (*sic*)

ወሖርነ : ኀበ : ጳጳስ : (*sic*) ወይቤለነ : እመተኑ : (*sic*) ዝንቱ : ነገር : ወንቤ : ግበር : ለነ : ፍትሐ : ወገብረ : ለነ : ከማሁ :

ወገበእነ : (*sic*) ኀበ : መኰንን : ወይቤለነ : ኢይገብር : ፍትሕ : (*sic*) ለእመ : ኢወጻእክሙ : (*sic*) ፴፰ : (F. 66 r° a) ነገድያን : (*sic*) ወወጻእነ : (*sic*) ወነበርነ : ፲ዕለተ :

ወድሕረ : ኮነ : ፲ዕለት : ጸውዖሙ : ለኵሎሙ : ነገድያን : (*sic*) ወገብረ : ፍትሐ : ወመስከረ : (*sic*) ወመሐለ : (*sic*) ወኮነ : ኵሉ : ሐሰት : ወይቤ : መኰንን : አበስኩ : ለዕለ : (*sic*) እግዚአ ብሔር ። ወወ[ሀ]በነ : ሶቤሃ : ማአድነ : (*sic*) ወለኪያሆሙሰ : (*sic*) ይቤሎ : (*sic*) ኢትግብኡ : ቤተ : ነገድያን : (*sic*) ወንሕነሰ : ገበእነ : (*sic*) እንዘ : ንትፌሣሕ : (*sic*)

ወከዐበ : ከልእ : (*sic*) ነገር : ዘነስአ : ንዋየ : ቤተ : ክርስቲያን : ፫ : ወርቅ : ፺ዙልየ :

ወይቤሎ : መኰንን : አግብእ : ኵሎ : ዘነሣእከ : (*sic*) ወኢያ ግብአ : ወኢምንተኒ :

ኀሰስናየ[ሙ] : ወኢረከብናሙ : ጸለሙ :

ወለእመ : ገብአ : (*sic*) ሮማ : ይስክይዎ[ሙ] : ወኢታግብእ ዎሙ : ዳግመ : ቤተ : ነገድያን : (*sic*) እስመ : ፋቀዱ : (*sic*) አ ማስኖታ : አውገዝናክሙ : በአፉሆሙ : ለጴጥሮ[ስ] : ወጳውሎ ስ : እንዘ : ሀለውነ : ፱ : ቀሰውስት : (*sic*) ውጉዛነ : (*sic*) ኩኑ : ኢታግብእዎሙ : ለዕንቀኊ : (*sic*) መርያም : (*sic*) ወጳውሎስ ። (*sic*) ወኢይምሰልክሙ : አእኃዊነ : ቀሊለ : ነገር :

3 .— Ms. Vatican éthiopien n° 66, fol. 66 r° b.

ሰምዑ : (*sic*) ዘኮነ : ነገር : (*sic*) በእስጢፋኖስ :

ወከሰሰ : ሰርጸ : ማርያም : ወልደ[:] ሃሌሎ[:] ለአባ : ያዕቆብ : ዲያቆን : ወልደ : አባ : አብሳዲ : ዘደብረ : ማርያም : በራይስ :

ትውክልት ፡ ማርያም ፡ በእንተ ፡ ክሬደንሳ ፡ ንዋየ ፡ ማኅበር ፡

ወበጽሐ ፡ ላዕሌሁ ፡ መሐላ ፡ ወመሐለ ፡ በጴጥሮስ ፡ ወጳውሎስ ፡ (*sic*) ወበእስጢፋኖስ ፡

ወአግብአ ፡ ክሬደንሳ ፡ ለማኅበር ፡ በቅድመ ፡ ነጋዲያን ፡ እንዘ ፡ ሀለው ፡ (*sic*) ስድስቱ ፡ ፻፹፭ ፡ አመተ ፡ ምሕረት ፡ በመዋዕለ ፡ ማቴዎስ ፡ ወንጌላዊ ፡ ፳፱ለየካቲት ፡

ኢትደምስስዋ ፡ ወኢትስጥዋ ፡ ዘእንበለ ፡ ምክረ ፡ ማኅበር ፡

ወውጉዘ ፡ ይኩን ፡ (*sic*) በአፈ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ።

TRADUCTION

1. — Ms. Vatican éthiopien nº 66, fol. 1 vº.

Cette notice a été écrite devant sept pèlerins (1) au monastère de Saint-Étienne, à Rome, au tombeau de Pierre et de Paul, au sujet de Ḥalib.

Apprenez donc, vous tous pèlerins qui vous trouvez ici dans la terre des Européens (2), soit que vous veniez de Jérusalem, soit que vous soyez de l'orient ou de l'occident, soit que vous soyez du sud ou du nord, apprenez : que nous vous racontions.

Jadis Ḥalib tua quelqu'un à Rome. On l'expulsa et on le fit sortir pendant la nuit. On lui dit : « Celui qui est mort est notre frère. Pour toi, va vers d'autres régions. Désormais ne reviens plus à nouveau dans ce monastère. »

Il vint de nouveau, une seconde fois, après un long temps, du pays de l'Orient. Par suite de son ancienne méchanceté il avait acquis une grande insolence. Les injures qu'il dit aux pèlerins furent innombrables. De nouveau on le fit sortir et on l'expulsa.

(1) Le terme ነጋድያን (ou ነጋዲያን) désigne les moines abyssins qui, après leur départ d'Éthiopie, ont fait un séjour dans les monastères éthiopiens de Jérusalem ou du Caire.

(2) Le mot አፍርንጊ, transcription du latin *Franci*, désigne les habitants de l'Europe.

Il revint encore. En outre, il arracha le conopée du tabernacle de Saint-Étienne. Il frappa les pèlerins devant la basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Les pèlerins lui dirent : « Pourquoi agis-tu ainsi? » Il leur dit de grandes injures. Ils voulurent le faire arrêter par la police, mais il regimba. Ils lui firent promettre sous peine d'excommunication de ne plus revenir désormais au monastère.

Nous, pèlerins qui nous trouvons ici, nous avons décidé de ne l'admettre et de ne le recevoir jamais.

Ceux qui viendront après nous dans cette maison, s'ils se conduisent mal, qu'on les excommunie par la bouche des douze apôtres, par la bouche des quinze prophètes et de leurs douze fils, par la bouche des patriarches, des évêques, des prêtres et des diacres, par le glaive de la parole de Pierre et de Paul, qu'on les excommunie. Amen.

Ceci a été écrit le 5 Naḥasē.

Celui qui ravira, qui dérobera, ou qui détruira ce livre (1), qu'on l'excommunie par la bouche de Pierre et de Paul. Amen.

2. — Ms. Vatican éthiopien n° 66, fol. 65 v° a — fol. 66 r° a.

(F. 65 v° a) O mes frères, apprenez cette affaire qui s'est passée à Rome dans la maison des pèlerins appelée Saint-Étienne, premier-né des martyrs, résidence des pèlerins, petits et grands.

C'est là que les papes (2) ont mis à notre disposition la vaisselle, les coupes, les vêtements liturgiques, les vêtements ordinaires, les habits (3), la nourriture et la boisson, autant que nous en avons eu besoin. Pareillement donc que le Seigneur mette à leur disposition la table, les vêtements et les habits, lorsqu'il régnera sur le mont Sion pendant mille ans. Amen.

Apprenez ce qu'ont fait 'Enqua-Māryām et Paul. 'Enqua-Māryām était venu de Qoros. Comme il avait l'apparence d'un homme de bien, on l'institua supérieur (رئيس). Il allait chaque

(1) Il s'agit ici du manuscrit Vatican éthiopien n° 66.

(2) L'expression ጳጳስ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን, d'âge récent, désigne le pape.

(3) Il s'agit peut-être ici de tuniques.

jour chez le préfet qui nous donne notre nourriture et il accusait les pèlerins. Nous sûmes de quoi il accusait les pèlerins.

Le préfet vint un jour et nous dit : « Que trois d'entre vous partent. » Les pèlerins dirent : « Quelle est leur faute? » Nous lui dîmes : « Donne-nous le motif de cette décision (1). » Il nous donna aussitôt le motif de cette décision.

(F. 65 v° b) 'Enqua-Māryām et Paul sortirent et allèrent trouver le préfet. Ils accusèrent et dirent : « Ne donne plus du tout le pain, la boisson (2) et la table. » Le préfet écouta leurs paroles. Il ne nous donna plus rien pour notre table, parce que 'Enqua-Māryām nous avait accusés et avait dit que nous étions des débauchés. « Certains, lui avait-il dit, vont vers des femmes; d'autres, lui avait-il dit, pèchent mâle avec mâle. »

Le préfet crut que c'était vrai. Nous demeurâmes sous cette accusation pendant vingt-huit jours, alors que nous étions trente-huit pèlerins. Le préfet vint et dit : « Je ferai de cette maison une écurie pour chevaux et mulets plutôt que vous ne demeuriez vous-mêmes ici. » Cette affaire fut apprise dans toute la ville de Rome. Tous les gens nous accusèrent et l'opprobre vint sur nous.

Nous allâmes trouver le pape. Il nous dit : « Cette affaire est-elle vraie? » Nous dîmes : « Fais-nous justice. » Il fit ainsi pour nous.

Nous revînmes trouver le préfet. Il nous dit : « Je ne vous ferai pas justice, si vous ne partez pas, vous les trente-huit (F. 66 r° a) pèlerins. » Nous partîmes et nous demeurâmes hors du monastère pendant dix jours.

Au bout de dix jours il convoqua tous les pèlerins et fit justice. Après audition de témoins et prestation de serment, tout fut reconnu mensonge. Le préfet dit : « J'ai péché contre le Seigneur. » Il nous donna aussitôt notre table. Mais à 'Enqua-Maryam et à Paul il dit : « Ne retournez pas à la maison des pèlerins. » Pour nous, nous y retournâmes en nous réjouissant.

(1) Le mot መናታስ ne se trouve pas dans le *Lexicon* de Dillmann.
(2) M. à m. : *coupe*.

En outre, il y eut une autre affaire concernant 'Enqua-Māryām, qui prit de l'argent à l'église : trois pièces d'or et six jules. Le préfet lui dit : « Restitue tout ce que tu as pris. » Il ne restitua rien.

Nous recherchâmes 'Enqua-Māryām et Paul, mais nous ne les trouvâmes pas : ils s'étaient éclipsés (1).

S'ils reviennent à Rome, qu'on les accuse en justice. Ne les faites pas rentrer à nouveau dans la maison des pèlerins, car ils ont voulu la ruiner. Nous vous le défendons sous peine d'excommunication par la bouche de Pierre et de Paul, alors que nous sommes neuf prêtres. Soyez passibles d'excommunication. Ne faites pas rentrer 'Enqua-Māryām et Paul. Que cette affaire ne vous semble pas légère, ô nos frères.

3. — Ms. Vatican éthiopien n° 66, fol. 66 r° b.

Apprenez l'affaire qui s'est passée à Saint-Étienne.

Sarṣa-Māryām, fils de Hālēlo, accusa Abba Jacques, diacre, fils d'Abba 'Absādi, de Dabra-Māryām, auprès du supérieur (رئيس) Tewkelta-Māryām au sujet d'une armoire (2) appartenant à la communauté.

On lui fit prêter serment. Il jura par Pierre et Paul et par Étienne.

Il restitua l'armoire à la communauté en présence des pèlerins, alors qu'ils étaient six, en l'an 181 de la miséricorde, dans les jours de Matthieu l'évangéliste, le 21 Yakātit.

Ne détruisez pas cette armoire et ne la vendez pas sans l'assentiment de la communauté.

Que le contrevenant soit excommunié par la bouche du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Sylvain GRÉBAUT.

(*A suivre.*)

(1) Le sens est vulgaire.

(2) Le mot ክሬደንስ, transcription de l'italien *credenza*, désigne une armoire.

BIBLIOGRAPHIE

The Metropolitan Museum of Art. Egyptian Expedition. — *The Monastery of Epiphanius at Thebes*. Part I : *The archeological material* by H. E. Winlock ; the literary by W. E. Crum, xxvi-276 p., 35 planches. Part II : *Coptic ostraca and Papyri*, edited with translations and commentaries by W. E. Crum ; *greek ostraca and papyri*, edited with translations and commentaries by H. G. Evelyn White. xvi-386 p., 17 planches. Petit in-f°, New-York, 1926.

The Metropolitan Museum of Art. Egyptian Expedition. — *The monasteries of the Wadi'n Natrûn*. Part I : *New coptic texts from the Monastery of Saint Macarius*, edited with an introduction on the library at the Monastery of Saint Macarius by Hugh G. Evelyn White, with an appendix on a copto-arabic ms. by G. P. G. Sobhy, xlviii-299 p., 27 planches. Petit in-f°, New-York, 1926.

Les deux premiers de ces splendides volumes in-folio, édités par les soins du Metropolitan Museum of Art de New-York, sont consacrés à exposer les résultats des fouilles faites par les missions américaines de 1912 et 1914 sur l'emplacement des monastères d'Épiphane et de Cyriaque, dans la nécropole thébaine.

En décembre 1911 en effet, une petite fouille de N. de G. Davis, destinée à permettre la publication de la tombe de Daga, préfet de Thèbes et vizir à la fin de la XIe dynastie (tombe n° 103), située sur la face Nord de la colline de Scheikh-abd-el-Gournah au débouché de la vallée de Deir-el-Bahari, amenait au jour des restes coptes assez importants. Dès 1884 l'attention des coptisants avait été attirée de ce côté par la publication faite par Urbain Bouriant des longues inscriptions coptes de ce tombeau dans le tome I des Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire. Mais rien n'avait été tenté depuis lors pour s'intéresser aux antiquités coptes que la pioche des fouilleurs et les déprédations des Arabes, uniquement soucieux les uns comme les autres de retrouver des antiquités pharaoniques, font disparaitre de jour en jour. Une expédition du Metropolitan Museum fut chargée d'explorer et de décrire le site copte découvert par N. de G. Davis. En 1912, MM. Winlock et Lansing, assistés de M. Palmer-Jones, déblayèrent ce qui devait être reconnu plus tard comme le « Monastère d'Épiphane ». Les fouilles, portées ailleurs par l'expédition de 1913, furent reprises sur ce site en janvier 1914 par MM. Winlock et Evelyn White, qui découvrirent le « Monastère de Cyriaque ».

Le premier volume comporte une partie archéologique par M. Winlock et une description du matériel littéraire par M. Crum. La partie archéologique est un véritable manuel d'archéologie copte-thébaine. Un premier chapitre est consacré à la topographie de la Thèbes occidentale aux VIe et VIIe siècles d'après le relevé des traces subsistantes : c'est une mise en œuvre des notes minutieusement prises par les membres de la mission américaine durant leur séjour dans la nécropole thébaine. Puis (chapitre II), M. Winlock passe à la description du Monastère d'Epiphane salle par salle. Les conclusions qu'il tire de l'examen des ruines et des ostraca qui y ont été trouvés sont que le noyau du monastère a été la tombe même de Daga : c'est là, dans la chambre 5 du plan, qu'un certain Épiphane vint habiter aux environs de l'an 600, construisit le vestibule et commença la première tour, que devait achever un de ses successeurs, Jacob. Plus tard, Élie et Isaac entourèrent le monastère d'une enceinte et très probablement bâtirent la seconde tour, les chambres qui donnent accès au vestibule du tombeau et les constructions de l'est; à l'extérieur du mur d'enceinte ils fondèrent trois groupes de cellules et le cimetière. Ces cellules, installées comme le noyau du monastère lui-même dans d'anciens tombeaux, ont permis à M. Winlock de dégager, en rassemblant les observations archéologiques, l'usage suivi dans ce monastère d'Épiphane et sans doute dans toute la Thébaïde : les anachorètes choisissaient toujours comme lieu de retraite la chapelle souterraine d'un ancien tombeau; ils n'y faisaient guère d'autre aménagement que de creuser une petite niche pour leur lampe dans la paroi Est et d'y établir parfois une banquette ou deux; ils bâtissaient à l'orifice du tombeau un vestibule, garni de banquettes, qui servait de chambre de réception et où des calligraphes traçaient en lettres rouges des extraits édifiants des Pères, dans des niches ou sur des stèles. Avec le temps ce noyau d'installation recevait d'autres développements : c'était surtout l'adjonction d'une cour close de murs et entourée de banquettes où s'asseoir au soleil en hiver et à la brise fraîche pendant les nuits d'été; c'étaient aussi les ateliers où les anachorètes, tisserands, vanniers ou scribes, exerçaient leurs métiers manuels.

Le chapitre suivant (chapitre III) rassemble ce que l'archéologie permet de dire de ces métiers et occupations des moines du monastère d'Épiphane. Les travaux manuels et agricoles y sont étudiés soigneusement, à l'aide de croquis et de comparaisons constantes avec les stades de civilisation qui précédèrent ou suivirent, si bien que l'auteur peut clore ce chapitre par une note suggestive sur les innovations de technique et de matériel apportées en Égypte par la domination romaine à la vieille civilisation pharaonique.

Ces trois chapitres épuisent véritablement, et avec une maîtrise consommée, ce que l'archéologie peut apprendre au sujet des moines de ce site de la Thébaïde. La parole est désormais à la « littérature ». M. Crum, dans les chapitres suivants, réunit sur le même sujet l'appoint

des textes. Après avoir tracé à grands traits l'histoire et la chronologie (chapitre IV), et établi la topographie « littéraire » de la Thébaïde (chapitre VI), il étudie la condition des ermites thébains et leur genre de vie (chapitre VII). Ce chapitre substantiel, nourri de textes, est à rapprocher du chapitre correspondant de M. Winlock, nourri d'observations : on saisit ainsi sur le vif la valeur et l'intérêt de cette collaboration dont la loi a été que chacun des auteurs traitât, à son propre point de vue et avec ses moyens particuliers, le même sujet. La superposition des résultats est suggestive et ces chapitres s'éclairent l'un l'autre. Ainsi lorsqu'un voyageur ancien a laissé un dessin d'un bas-relief aujourd'hui à peu près détruit, l'éditeur superpose sur un calque transparent le croquis du dessin complet à la photographie de l'état actuel : le dessin fait comprendre l'économie des détails fragmentaires donnés par la photographie, mais celle-ci fournit l'aspect réel de ce que représente le dessin. M. Crum, dans son chapitre, dessine avec maîtrise ce que les moines coptes ont jadis écrit d'eux-mêmes et M. Winlock, dans le sien, photographie les traces qui restent aujourd'hui de cette activité.

De là, M. Crum, dans la pensée de qui ces chapitres généraux doivent servir d'introduction à la publication des textes trouvés dans les ruines du monastère, passe à l'activité littéraire des anachorètes. Il étudie leur matériel d'écriture (chapitre VII) et passe en revue ce que l'on peut savoir de leur littérature (chapitre VIII). Un chapitre spécial (chapitre IX) est consacré à résoudre la question de l'identification respective d'Épiphane et de Pésenthius, de qui la correspondance a été retrouvée dans le monastère de Scheikh-Abd-el-Gournah. Enfin un dernier chapitre (chapitre X) étudie la langue des monuments écrits exhumés à cet endroit et définit les particularités dialectales, proprement thébaines, qu'on y rencontre. Une série de six index termine ce premier volume.

Le second volume est réservé à la publication des textes découverts dans le monastère d'Épiphane, papyrus et ostraca : les textes coptes sont édités, traduits et commentés par M. Crum et les textes grecs par M. Evelyn White. L'ensemble forme un total de 702 textes bibliques, liturgiques, patristiques, juridiques et épistolaires, dont les plus spécialement intéressants pour la patrologie orientale sont sont les suivants :

TEXTES COPTES

Ostraca :

nos 50. Version abrégée de la réponse du Christ à la lettre d'Abgar.

51. Fragment d'une homélie de saint Athanase sur l'ivresse.

52. Citation non identifiée de Basile de Césarée.

53. Début d'une lettre festale de Damien, patriarche d'Alexandrie.

54. Fragment de lettre mentionnant Photin, Eudoxe, Corneille (?) et Acace.

55. Titre d'une lettre festale de Damien.

56. Discours de Schenoudi.

57. Apophtegme de Schenoudi.
58. Extrait de Schenoudi.
59? Extrait d'une épitre de Sévère d'Antioche.
65. Extrait de Schenoudi (?).
66. Idem.
67. Fragment relatif à la christologie.
70. Série de questions (ζήτημα) avec leurs réponses.
77. Fragment de lettre festale.
79. Citation d'un archevêque Théophile.
80. Fragment relatif à Constantin.
81. Fragment de biographie de Sévère d'Antioche.
83. Fragment d'œuvre historique : mention de Nicomédie.

TEXTES GRECS

Papyrus :

n° 584. Fragments de la lettre d'Eusèbe à Carpien et du Canon des Écritures.

Peintures murales.

n°s 585. Lettre de saint Anathase aux moines.

586. Les douze anathèmes de Cyrille.

La méthode de publication est parfaite. Des index détaillés en font un excellent instrument de travail et les dix-sept planches qui terminent l'ouvrage constituent un véritable album paléographique.

La deuxième publication du Metropolitan Museum annoncée plus haut offre les mêmes caractères de présentation luxueuse et de rigueur scientifique. Elle s'ouvre par une biographie de l'auteur, Evelyn White, décédé pendant l'impression de l'ouvrage en 1924. La plume amie de M. Albert M. Lithgoe retrace à grands traits sa carrière et présente le volume. Il ne s'agit plus ici d'ostraca ni de fragments de papyrus trouvés dans des fouilles, mais du catalogue de la bibliothèque d'un monastère copte existant encore à l'Ouady Natroun, le Monastère de Saint-Macaire, si tant est que l'on puisse donner le nom de bibliothèque à une oubliette privée d'air et de lumière où des moines ignorants ont entassé les restes encore précieux d'une collection de manuscrits qui fut visitée et dépouillée depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours par les orientalistes européens, de Vansleb à Tischendorf. Dans l'introduction l'auteur retrace l'histoire de cette bibliothèque et raconte comment, en 1920-1921, il put y pénétrer et commencer un dépouillement que l'hostilité des moines, succédant à une grande amabilité, l'empêcha de terminer complètement.

Cette première moisson de textes faite dans la bibliothèque du couvent de Saint-Macaire apporte à la patrologie un contingent précieux. Ce sont d'abord les restes d'ouvrages entièrement inconnus : deux pages d'un apocryphe qui raconte comment Adam et Abel furent ensevelis au Golgotha et trois pages d'un discours eschatologique de Jésus. Puis des passages de la Vision de Benjamin et de la controverse de Jean IV, dont on ne possédait qu'une version arabe de date postérieure; enfin des frag-

ments des textes complets des martyres de Thomas de Shentalet, d'Astratole, de Kradjôn et Amoun, de Paèsi et Thècle, ainsi que des vies de Pidjimi, de Timothée Elure et d'Apa Hor, connus jusqu'à présent par les brefs résumés des synaxaires. M. White publie en outre des fragments importants des Actes apocryphes des Apôtres, trois textes relatifs à la mort et à l'Assomption de la Vierge et une page de l'homélie de saint Jean Chrysostome sur le prophète Élie, ainsi que de nombreux restes de manuscrits bibliques, liturgiques et lexicographiques.

Une série abondante d'index rend cette publication immédiatement utilisable pour les recherches et des planches soigneusement exécutées apportent un appoint précieux à la documentation de la paléographie copte.

Étienne DRIOTON.

Mlle Marie GALLAUD. *Quelques notes. Première partie : Ceylan; Bouddhisme.* Éditions Pierre Roger; Paris, 1926, 4°, 164 pages.

Ce n'est pas la Ceylan agricole ou commerçante, fleuron de l'empire britannique, qui intéresse Mlle Marie Gallaud, c'est plutôt Ceylan religieux, centre très actif encore du bouddhisme en Asie, aussi parmi ses intéressantes notes de voyage, à l'occasion des 80 photographies, toutes inédites, qui nous montrent les temples en ruines ou pleins d'animation, les statues du Bouddha et les Dagobas qui contiennent ses reliques, elle esquisse la doctrine du Bouddhisme et son histoire d'après ses principaux livres sacrés.

Cet intéressant exposé, placé ainsi dans son cadre naturel, nous fait retrouver des idées connues, issues de sources communes et développées de manière analogue sur les divers sols occupés par la race indo-européenne, comme la vie monacale, l'enfer (70), le purgatoire (71) mais presque partout nous trouvons les idées justes exagérées et déformées comme elles devaient le devenir chez tant d'hérétiques de nos pays : Le Bouddha, qui a tant de vertus, est très orgueilleux (35, 13, 16, 51, 54); il accomplit plus de miracles que nos apocryphes les plus inventifs n'en ont imaginés (46, 64); les conseils évangéliques sont poussés à l'extrême : abandon de la famille (58-9), misogynie (63), mendicité absolue (tandis que la plupart de nos moines travaillent), recherche de l'impassibilité comme les Messaliens (61, 66, 69, 74, 76), destruction des naissances (80) comme les Manichéens, recherche du Nirvana (50) ou anéantissement (126); aussi dans certaines contrées de l'Inde, l'épuisement de la race a été assez prompt (91) et a conduit à bien des débordements, puisque les conseils du Bouddha supprimaient les bons dans chaque génération (86) et que la charge de procréer devenait ainsi le privilège des plus mauvais, *mox dituros deteriorem progeniem*, a dit Horace; aussi, dit Mlle Gallaud à la suite de M. Sylvain Lévy, on ne trouve souvent aujourd'hui dans leurs monastères ni science, ni chasteté, ni propreté, ni respect de la vie humaine; le temple est devenu souvent une espèce de boucherie (93).

Nous espérons que les critiques avertis se tourneront enfin, avec leurs méthodes et leurs exigences, vers l'immense littérature bouddhique pour

classer ses productions quant au temps et quant à la forme et pour leur donner des dates exactes autant qu'il sera possible. Les plus anciens textes cités ici (87 à 91) (les inscriptions d'Açoka), sont bien postérieurs à Alexandre et n'ont d'ailleurs rien de particulièrement bouddhique, ils rappellent plutôt les inscriptions de Darius sur les rochers de Béhistoun qui auraient servi de modèles. D'après M. Decourdemanche, *Poids et mesures des peuples anciens*, Paris, 1909, p. 43 à 45, les poids et mesures des Hindous ont été empruntés aux Grecs; le premier système a été établi dans le délai compris entre 305 et 30 avant Jésus-Christ et le second système après le précédent. D'après M. Blochet, l'astronomie hindoue a des sources grecques et chrétiennes, *ROC.*, t. XXV, 1925-6, p. 400. Si les notions scientifiques proviennent des Grecs, il y a chance *a priori* qu'il en soit de même des systèmes philosophiques et religieux; le contraire ne peut pas être admis sans une démonstration rigoureuse.

L'ouvrage de Mlle Gallaud est d'ailleurs plein de vie : récits de pèlerinages et de cérémonies religieuses. Il est à souhaiter que l'accueil fait à ce volume permette à l'auteur de nous promener dans l'Inde, en Chine, au Japon et jusqu'aux États-Unis comme elle en annonce le projet.

F. NAU.

Le Directeur-Gérant :
R. GRAFFIN.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure). — 1928.

LES FÊTES ET LES SAINTS

DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE

(*Suite*)

LE TONAKAN OU CALENDRIER FÉRIAL.

Ce que nous avons appelé le calendrier primitif ou calendrier des fêtes n'a pas été conservé à part, du moins n'a-t-on pas encore réussi à le découvrir dans les manuscrits dont nous disposons. Toutefois il est aisé de le reconstituer d'après l'ancien lectionnaire qui a pour point de départ, comme nous l'avons dit, ce calendrier primitif. En réalité, l'unique copie même des calendriers haïadir et horomadir a été tirée des lectionnaires correspondants. C'est pourquoi l'examen des calendriers sera en même temps celui des lectionnaires. Donc, que les calendriers nous soient parvenus séparément ou bien comme base des lectionnaires, les conclusions que nous pourrons tirer auront toujours la même valeur.

Pour le calendrier primitif nous disposons de plusieurs copies de lectionnaire. Les meilleures sont celles des n° 169 et n° 285, ainsi que celles du n° 3, du n° 828 et même du n° 2. Les références nécessaires sur ces copies ont été données dans la description même des manuscrits. Elles sont toutes anciennes, probablement du XIe-XIIe siècle, sauf le n° 2, laquelle est datée de l'année 1302, mais a été faite sur un bon original.

Nous avons mis à la base la copie de Venise n° 169 et les résultats de la collation avec d'autres copies sont indiqués en bas dans les notations. Comme notre attention se trouve concentrée sur les différences réelles, nous avons négligé celles concernant la grammaire et l'orthographe.

Nous avons enrichi nos sources en y ajoutant le lectionnaire n° 41 de la Bibl. Nationale de Paris, qui est à classer parmi les copies susmentionnées tant à cause de son contenu que de sa date. Malheureusement ce manuscrit est bien endommagé, bien des feuillets y manquent et les autres ne sont pas en place, ce qui rend difficile son usage. La grande importance qu'a ce manuscrit, vis-à-vis des autres semblables, c'est qu'on y a ménagé le titre original de lectionnaire ou plutôt une sorte de préface. Comme nous allons voir, le lectionnaire arménien accuse, dans son fond, une œuvre traduite, et ce titre heureusement sauvé paraît provenir de l'original étranger.

Nous présentons ici le contenu détaillé du lectionnaire, précédé du titre mentionné. C'est ce contenu qui forme également l'ancien calendrier.

Calendrier du lectionnaire.

Յիշատակարան ժողովոյն որք կատարին յԵ̄մ ի սուրբ ի տեղիսն Ք̄ի որք ցուցանեն զքանիոնութիւն ամսոյն եւ զաւուրն ընթերցուածն եւ զսաղմոսն յանդիման կայուցանէ զատենիցն առանձին եւ զյիշատակացն :

Բայց եթէ կրկին եւ երեքկին եւ բազում անգամ զնոյն կարդեցաք ի գիրս, արդ մի տգիտութեամ <բ> համարեսցի զգործն այ լ առաւելեալ փութով զի առանց աշխատութեան կարդի յանցնիւր տեղւոջն յանդիմանակաց ժողովոյն խնդրոյն զատնիցէ զընթերցուածն :

Տաւն սրբոյ յայտնութեանն կատարի ի յունուարի ամսոյ որ աւր զ̄ է, եւ ժողովին ի հովանոցն ի ժ̄ երրորդ ժամուն. եւ այս կանոն կատարի. (1)

1. *Մեծի եւ հրաշափառ ծննդեան եւ յայտնութեանն Քրիստոսի :*

Երեկոյն այս կանոն կատարի : Յետ այնորիկ ելանեն ի հովանոցէն ի սուրբ Բեթղեհէմ. եւ ժողովին ի ներքոյ այրին առ որմովն եւ այս կանոն կատարի :

(1) Jusqu'ici d'après le N° 11. La numérotation des articles qui suivent est mise par nous.

Առաւաւտուն ժողովքն ի սուրբ մատրանն ի քաղաքի եւ այս կանոն կատարի :

Յերկրորդում աւուրն ժողովքն ի մատրան սրբոյն Ստեփաննոսի եւ այս կանոնն կատարի :

Յերրորդում աւուր ժողովքն ի սուրբ մատրանն ի քաղաքի յաւուր կիւրակէի եւ այս կանոնն կատարի :

Ի չորրորդում աւուրն ժողովքն ի սուրբ Սիոնն եւ այս կանոն կատարի :

Ի հինգերորդ աւուրն ժողովքն ի սուրբ լեառն Ձիթենեաց եւ այս կանոն կատարի :

Ի վեցերորդ աւուրն ժողովքն ի Ղազարոնն եւ այս կանոն կատարի :

Յեւթներորդում աւուր ժողովքն ի սուրբն Գողգոթայ եւ այս կանոն կատարի : (1)

Յաւուրն ութերորդի ժողովքն ի սուրբ Յարութիւնն եւ այս կանոն կատարի :

Կատարեցաւ կանոն ժողովոց սրբոյ Յայտնութեանն :

Յամենայն յիշատակ սրբոց մարտիրոսաց այս կանոնն կատարի :

2. Յունուարի ամսոյ որ աւր ժա : Յիշատակ Պետրոսի եւ Աբիսողոմայ :

Սղմ. ճժե. կցորդ. Պատուական է : Պաւղոս առաք. ի Հռովմ թ. եւ սոցա վկայաբանութիւն նոցա : Սաղմ. ճժդ. Սիրեցի զի լուիցէ : Աւետ. ըստ Մատթ. Ահաւասիկ ես առաքեմ զձեզ :

3. Յունուարի ամսոյ որ աւր ժե : Յիշատակ սրբոյն Անտոնի : ժողովքն ի սուրբ Յարութեանն : Պաւղ. յեբր, թղ : Սաղմ. ճժդ. Սիրեցի : Աւետ. ըստ Մատթ.

4. Յունուարի ամսոյ որ աւր ժթ : Յիշատակ Թէոդոսի Թագաւորի : ժողովքն ի սուրբ Յարութեանն :

5. Փետրուարի ամսոյ որ աւր ժդ : Քառասնորդք ծննդեան տեառն մերոյ Յիսուսի Քրիստոսի : ժողովքն ի սուրբ մատրանն ի քաղաքի : (2)

(1) Entre le 7e et le 8e jour le nº 285 insère : Յութերորդ աւր Թլփատութեան տեառն մերոյ Յիսուսի Քրիստոսի :

(2) Après le mot քաղաքի le nº 285 ajoute : բարեկենդանին կիւրակէին :

Ի մարգաց ի̅ե̅. Աթանասի եւ Բարսղի եւ Գրիգորեանց աստուածաբանի, Նիւսացւոյ, Սքանչելագործի եւ Յովհաննու, Կիւրղի, Պրոկղի, Իրինիոսի, Եպիփանու, Եփրեմի, եւ Մեղիտոսի եւ որ սոյին նման են ։

Եւ այս կանոն կատարի. սղմ. ճ̅ի̅ա̅. քահանայք քո զգեցին. ընթերցուած յԵզեկիելէ. Պաւղոսի առաք. թ. աւետ Մատթէոսի.] (1)

Ընթերցուածք վարդապետութեան ի գիր անկելոց ի սուրբ քաւասնորդսն եւ հանդերձելոցն կնուք առնուլ ։

Բ <շաբաթ> ընթ. ա̅. յԵսայեայ. Լուացարուք, սրբեցարուք. <Ա> ։

Գ <շաբաթ> ընթ. բ̅. յԵզեկ. արդարութիւն արդարոյն <Բ> ։

Յառաջնում շաբաթու պահոցն ։ Չորեքշաբթի աւր ի տասներորդ ժամու ժողովին ի սուրբ Սիոն եւ այս կանոն կատարի.

Ընթերցուած առաջին յԵլից սկիզբն. « Այս են անուանք որդւոցն Իսրայելի » ։ <ընթ. բ> « Սիրեցէք պահս, քարոզեցէք. Յովել ։

Ե <շաբաթ> Հռոմ. « Եթէ ոչ գիտէք, զի որ միանգամ ». <Գ>

Ուրբաթի աւր ի տասներորդ ժամու ժողովին ի Սիոն եւ այս կանոն կատարի.

Ընթ. ա̅. յերկրորդ աւրինաց. « Լուր Իսրայէղ, տէր աստուած մեր » ։

Ընթ. բ̅. Յովբայ. « Եթէ կշռելով ոք կշռէր զբարկութիւն իմ » ։

Ընթ. գ̅. յԵս. մարգ. « Մխիթարեցէք, մխիթարեցէք զժողովուրդ իմ. »

6. Մարգաց ի̅գ̅ (2). Թէոդորոսի զաւրավարի ։

Երկրորդ շաբաթուն. երկշաբաթի աւր ի տասներորդ ժամու ժողովին ի սուրբ Սիոն.

Ընթ. ա̅. յառաջ. թագ. « Եւ էր այր մի յԱրեմաթեմա ». ընթ. բ. յառակաց. « Ճանաչել զիմաստութիւն ». ընթ. գ̅. յԵրեմեայ. « Պատգամն աստուծոյ որ եղեւ » ։

(1) Ce qui est mis entre parenthèses depuis մարգաց ի̅ե̅ jusqu'à Մատթէոսի manque dans le n° 285, n° 3 et n° 828.

(2) մարգաց ի̅գ̅] շաբաթի աւր. n° 285, *omit* n° 1302, n° 3.

Երեքշաբաթի աւր... ի սուրբ Յարութեան.

Ընթ. ա. յա. Թագ. « Եւ նստաւ կինն եւ սնոյց զորդին իւր »·

Ընթ. բ. յԱռակաց. « Որդեակ եթէ ընկալեալ. »

Ընթ. գ. յԵրեմ. « Եւ եղեւ բան տեառն առ իս. »

Չորեքշաբաթի աւր... ի սուրբ Սիոն.

Ընթ. ա. յԾնէց. « Եւ եղեւ յետ աւուրց բազմաց իբրեւ եղեւ ծեր. »

Ընթ. բ. յՈվելէ. « Փող հարէք ի Սիոն. »

Ընթ. գ. ի Միքէ. « Եւ եղիցի յաւուրս յետինս. »

Հինգշաբաթի աւր... ի Յարութեանն.

Ընթ. ա. ի Թագ. ա. գլխ. « Եւ Հեղի ծերացեալ էր. »

Ընթ. բ. յԱռակ. « Որդեակ մի լքաներ խրատու տեառն. »

Ընթ. գ. յԵրեմ. « Լուարուք զպատգամս տեառն. »

Ուրբաթի աւր... ի Սիոն.

Ընթ. ա. յԵրկ. աւր. « Եւ պահեսցես զպատուիրանս. »

Ընթ. բ. Յոբ. « Ճշմարտիւ գիտեմ եթէ այդ այսպէս է. »

Ընթ. գ. յԵս. « Եւ ի վերայ լերին բարձու ».

7. Մարտի (1) ամսոյ <որ աւր> ժը. Յիշատակ Կիւրղի Երուսաղեմացւոյ եպիսկոպոսի.

Ի <շաբաթ>. ընթ<Դ>. Պաւղ ի Կորնթ « Զգոյշ լերուք մի որ, իցէ <Դ> ».

Դ. <շաբաթ> ընթ. <Ե>. Պաւղ. յԵբր. « Զինչ են հաւատք եթէ ոչ յուսացելոց. » <Ե>

յԵրրորդում շաբաթու քառասնորդացն :

Չորեքշաբաթի աւր ի տասներորդ ժամու ժողովին ի սուրբ Սիոն.

Ընթ. ա. յԾնէց. « Եւ եղեւ յետ աւուրց բազմաց. »

Ընթ. բ. յՈվելէ. « Քաջալերեաց երկիր. »

Ե. <շաբաթ>. ընթ <Զ>. յԵսայ. « Նորոգեցարուք առ իս կղզիք. » <Զ>

Ընթ. <Է> Պաւղ. յԵփ. Վասն այսորիկ զնեմ ծունր. » <Է>

(1) Մարտի ամսոյ ժը] շաբաթի աւր n° 285, *omit* n° 1302, n° 3.

Ուրբաթու աւր... ի սուրբ Սիոնի.

Ընթ. ա. յԲ. Աւր. « Հայեաց յանձն քո. »

Ընթ. բ. Յովբ. « Արդ եւ դուք մարդիկ եղէք. »

Ընթ. գ. յԵս. « Յակոբ ծառայ իմ եւ աւգնական. »

8. Մարտի ամսոյ որ աւր ԺԹ (1) : Յիշատակ է Յովհաննու Երուսաղէմացւոյ :

Բ <շաբաթ>. ընթ. <Ը>. յԵրեմ. « Ամենակալ, մեծանուն տէր. » <Ը>

Գ <շաբաթ>. ընթ. <Թ>. ի Յովբ. « Ով է դա որ թաքուցանէ յինէն. » <Թ>

Ընթ <Ժ> Պաւղ. ի Կորն. ա. թղթ. « Զի թէպէտ եւ իցեն անուանեալ. » <Ժ>

Ի չորրորդում շաբաթուն քառասնորդացն :

Զորեքշաբաթի աւր ի Ժ ժամուն ժողովքն ի Սիոնի.

Ընթ. ա. յԵլից. « Արդ երթեալ ժողովեսցես զծերակոյտս. »

Ընթ. բ. յՈվէլ. « Զի ահաւասիկ ես յաւուրսն յայնոսիկ. »

Ե <շաբաթ> <ընթ. ԺԱ>. Պաւղ. յԵբր. թղթ. « Բազում մասամբք եւ բազում. » <ԺԱ>

Ուրբաթի աւր ի Ժ. ժամուն ժողովքն ի Սիոնի.

Ընթ. ա. յԲ. Աւր. « Եւ եղեւ յետ քառասուն. »

Ընթ. բ. Յովբ. « Լուայ այդպիսի ինչ բազում. »

Ընթ. գ. յԵսայ. « Ոչ այժմ ինչ կոչեցի. »

9. Մարտի (2) ամսոյ <որ աւր> Թ. Սրբոց Քառասնիցն.

Բ <շաբաթ> Ընթ. ԺԲ. յԵսայ. « Եւ յաւել տէր խաւսել ընդ Աքազու. » <ԺԲ>

Գ <շաբաթ>. Ընթ. ԺԳ. յԵսայ. « Տէր ո հաւատաց <լրոյ> մերում. » <ԺԳ>

Ի հինգերորդում շաբաթու քառասնորդացն.

Զորեքշաբաթի աւր ի Ժ ժամուն ժողովքն ի սուրբ Սիոնի.

(1) *Մարտի ամսոյ ԺԹ*] *շաբաթ*. n° 285, *omit* n° 1302.

(2) Cette commémoration est placée plus haut avant celle de Cyrille dans le n° 898. Au lieu de 9 mars le n° 285 a *շաբաթի աւր*, « le samedi », qui manque dans le n° 1302.

Ընթ. ա. յԵլից. « Պատասխանի ետ Մովսէս. »

Ընթ. բ. Յովելէ. « Քարոզ կարդացէք. »

Ե <շաբաթ> ընթ. <ԺԴ>. Պաւղ. ի Կորնթ. ա. թղթ. « Յու-ցանեմ ձեզ եղբարք. » <ԺԴ>

Ուրբաթի աւր ի Ժ ժամուն ժողովին ի սուրբ Սիոն.

Ընթ. ա. յԵրկ. Աւր. « Ի ժամանակի յայնմիկ ասաց ցիս. »

Ընթ. բ. Յովբ. « Մինչեւ ցերբ աշխատ առնէք. »

Ընթ. գ. յԵսայ. « Այսպէս ասէ տէր աստուած. »

10. Սահմի ամսոյ որ աւր ԺԷ Սրբոյն Գրիգորի ելն ի վիրապէն :

Բ <շաբաթ> ընթ. <ԺԵ> ի Դանիելէ. « Ես Դանիէլ տեսա-նէի. » <Ժդ>

Պաւղ. ի Կորնթ <ԺԶ>. « Այլ վասն հոգեւորացն, եղբարք. » <ԺԶ>

Գ. <շաբաթ> ընթ. <ԺԵ>. Պաւղ. ի Կորնթ. « Ամենայն ի հոգւոյն տուեալ է. » <ԺԵ>

Ի վեցերորդում շաբաթու քառասնորդացն.

Չորեքշաբաթի աւր ի Ժ. ժամու ժողովին ի սուրբ Սիոն :

Ընթ. ա. յԵլից. « Եւ ասէ տէր ցՄովսէս. »

Ընթ. բ. ի Զաք. « Ուրախ լեր յոյժ դուստր Սիոնի. »

Ե <շաբաթ> ընթ. ԺԲ. յԵզեկ. « Եւ եղեւ ի վերայ իմ ձեռն. » <ԺԸ>

Ընթ. ԺԹ. Պաւղ. Տիմոթ. « Զայս գրեմ առ քեզ. » <ԺԹ>

Ուրբաթի աւր ի Ժ ժամուն ժողովին ի սուրբ Սիոն.

Ընթ. ա. յԵրկ. Աւր. « Քանզի երկիրն, յորում. »

Ընթ. բ. ի Յովբ. « Լուարուք, լուարուք բանից իմոց. »

Ընթ. գ. յԵսայ. « Լուարուք ինձ տունն Յակոբայ. »

Կատարեցաւ կանոն վեցերորդ շաբաթու քառասնորդացն :

Յառաջ (1) քան զվեց աւր աւրհնաւոր պատկին շաբաթ աւր ի տաս-ներորդ ժամու ժողովին ի Ղազարիոնն :

(1) Au lieu de Sahmi 10 le n° 285 a շաբաթ աւր. Cette commémoration manque dans le n° 1303, n° 809 et n° 3.

(2) Au lieu de Երմաւեննեաց le n° 898 a Ողոգոմին.

12. Կիւրակէին յաւուր Արմաւեննեաց (2) ժողովին ի սուրբ մատրանն ի քաղաքի ։

Երկշաբաթի աւր զատկի պահոցն ի ժ̄ ժամու ժողովին ի սուրբ մատրանն քաղաքի.

Ընթ. ա. ի Ծնն. « Ի սկզբանէ արար աստուած. »

Ընթ. բ. յԱռ. « Ճանաչել զիմաստութիւն. »

Ընթ. գ. յԵսայ. « Մխիթարեցէք, մխիթարեցէք. »

Աւետարան ըստ Մատթ ։

Երեքշաբաթի աւր ի ժ̄. ժամու ժողովին ի մատրան քաղաքի.

Ընթ. ա. ի Ծննդ. « Եւ այս են ծնունդք Նոյի. »

Ընթ. բ. յԱռակ. « Իմաստութիւն շինեաց. »

Ընթ. գ. յԵսայ. « Ել ի վերայ լերինդ. »

Աւետ. ըստ Մատթէոսի.

Չորեքշաբաթի աւր ի ժ̄ ժամու ժողովին ի մատրան քաղաքի.

Ընթ. ա. Ծննդ. « Եւ երեւեցաւ նմա աստուած. »

Ընթ. բ. Առակ. « Որդեակ, մի խաբեսցեն զքեզ. »

Ընթ. գ. Զաք. « Եւ ծանիցեն Քանանացիքն. »

Աւետ. ըստ Մատթէոսի ։

Հինգշաբաթի աւր Հին զատկին, վասն որոյ ասաց Յիսուս ցաշակերտսն իւր. Ցանկութեամբ ցանկացայ զպատիկս զայս ուտել ընդ ձեզ… ի մատրանն ի քաղաքի ։

Ընթ. ա. ի Ծննդ. « Եւ եղեւ յետ բանիցս. »

Ընթ. բ. յԵսայ. « Հոգի տեառն ի վերայ. »

Ընթ. գ. ի Գործ. Առ. « Եւ յաւուրսն յայնոսիկ (1). »

Պաւղ. ի Կորնթ. Զիս ընկալ. »

Աւետարան ըստ Մատթէոսի ։

Եւ ապա պատարագ մատչի ի սուրբ մատրան եւ առաջի սրբոյ խաչին ։ Եւ յետ կատարելոյ զկանոնս ի սուրբ Սիոն երթեն ի լեառն Ձիթենեաց… ի նմին ժամու գիշերոյն երթեն ի գլուխ լերինն, ի նմին ժամու գիշերոյն երթեն յաշակերտարանն, ի նմին ժամու գիշերոյն իջանեն ի Գեթսեմանի, ի նմին ժամու գիշերոյն գան ի վանս Կայիափայ ։

Ապա առաւաւտուն գան յապարանս Պիղատոսի ։

(1) Le n° 285 ajoute ensuite : Յետ այսորիկ ի թարգմանութիւն նստին եւ արձակին երախայքն ։

Այդոյն ուրբաթուն գնի պատուական փայտ խաչին առաջի սրբոյն Գողգոթայ :

Շաբաթ աւր ի սուրբ Յարութեանն :

Նաւակատուն ի սուրբ կիւրակէի զատկին ժողովին ի սուրբ մատրանն եւ այս կանոնն կատարի : Ի նմին կիւրակի սրբոյ զատկին ելանեն ԺԲ ժամու ի լեառն Ձիթենեաց :

Երկշաբաթի աւր ժողովին ի սուրբ մատրանն եւ այս կանոն կատարի :

Երեքշաբաթի աւր ժողովին ի սուրբ մատրան Նախավկային Ստեփաննոսի :

Չորրորդումն աւուր ժողովին ի սուրբ Սիոնն եւ այս կ. կ :

Հինգշաբաթ աւր ժողովին ի սուրբ լեառն Ձիթենեաց եւ այս կ. կ :

Ուրբաթ աւր ժողովին առաջի սրբոյ Գողգոթայի եւ այս կ. կ :

Շաբաթ աւր ժողովին ի սուրբ Յարութեան եւ այս կ. կ :

13. Կիւրակէ աւր ժողովին ի սուրբ մատրանն եւ այս կ. կ :

Ընթերցուածք ի խորհրդածութեան ի սուրբ գաւիթն ի սուրբ յարութեանն յերկրորդումն աւուր ի նմին շաբաթու յետ ժողովըրդեանն ի մատրանն :

Եւ այս խորհրդած է ի վեցերորդ աւուր :

Եւ այս խորհրդած է յեւթներորդ աւուր :

Եւ այս խորհրդած է կիւրակէ աւուր ի կատարածի զատկին :

Ընթերցուած ի սուրբ Յարութեան խորհրդածութեան Պետրոսի առաք. ի կաթուղիկէից :

14. Մայիս ամսոյ որ աւր Ա Երեմիայի մարգարէի Յանաթովթ. եւ այս կ. կ :

15. Մայիս ամսոյ որ աւր Է ժողովին առաջի սրբոյն Գողգոթայ զաւր երեւելոյ սրբոյ նշանի խաչին յերկնից եւ այս կ. կ :

Թուղթ Կիւրղի Երուսաղեմի հայրապետին զոր գրեաց առ Կոստանդիանոս թագաւոր վասն երեւելոյ սրբոյ խաչին յերկնից :

16. Մայիս ամսոյ որ աւր Թ. ի սուրբ Բեղղեհէմ մանկանցն սպանելոց ի Հերովդէէ թագաւորէ, եւ այս կ. կ :

17. Մայիս ամսոյ որ աւր ԺԲ Կոստանդի(ա)նոս թագաւորի. Ժողովին ի սուրբ մատրանն ի քաղաքի եւ այս կ. կ : (1)

(1) Cette commémoration manque dans le n° 285.

18. Սրբոյ <վերանալոյ տեառն> մերոյ յերկինս յաւուրն քառասունոց զատկին եւ այս կ. կ :

19. <Յաւուր սրբոյ Պենտակոստէին (կիւրակէն առ)> ի սուրբ մատրանն այս կ. կ :

20. <Յունիս ամսոյ որ աւր ժ> Դիր Զաքարիայ մարգարէին <եւ այս կ. կ :>

21. Յունիս ամսոյ որ աւր ժդ Եղիսէի մարգարէի եւ այս կ. կ :

22. Յուլիս ամսոյ որ աւր բ. Տապանակին տեառն որ ի Կարիաթարիմ եւ այս կ. կ :

[Վարդավառին այս կանոն կատարի :]

23. Յուլիս ամսոյ որ աւր զ Դիր Եսայեայ մարգարէի եւ այս կ. կ :

24. Աւգոստոս ամսոյ որ աւր ա Մակաբայեցւոց եւ այս կ. կ :

25. Աւգոստոս ամսոյ որ աւր ժե Մարիամու Աստուածածնի, յերրորդում մղոնին Բեթղահեմի :

26. Աւգոստոս ամսոյ որ աւր իգ Թումայի առաքելոյ եւ այլոցն ի Բեթփագէ :

27. Աւգոստոս ամսոյ որ աւր իթ Յովաննու Կարապետին :

28. Սեպտեմբեր ամսոյ որ աւր ժդ Նաւակատիկք սբ տեղեացն Երուսաղեմի. յերրորդ աւուրն ժողովլին ի սուրբ մատրանն եւ այս կ. կ : Եւ ի նմին աւուր ցուցանեն զպատուական խաչն ամենայն ժողովելոցն : (1)

29. Նոյեմբեր ամսոյ որ աւր ժա Փիլիպպոսի առաքելոյ :

30. Նոյեմբեր ամսոյ որ աւր լ Անդրեի առաքելոյ :

31. Դեկեմբեր (*sic*) ամսոյ որ աւր իե Դաւթի եւ Յակովբու, զոր յայլ քաղաք ծնունդ առնեն, ժողովլին ի սուրբ Սիոն եւ այս կ. կ : (2)

32. Դեկտեմբեր ամսոյ որ աւր իէ Ստեփանոսի նախավկայի :

33. Նորին ամսոյ որ աւր իը Պետրոսի եւ Պաւղոսի :

34. <Նորին> ամսոյ որ աւր իթ Յակովբայ եւ Յոհաննու : (3)

(1) Cette fête manque dans le n° 285.

(2) զոր յայլ քաղաք ծնունդ առնեն manque dans le n° 169.

(3) Le n° 3 ajoute : բարեկենդան վարդավառ եւ փոխումն Ածածնի երեք օր :

D'APRÈS CE CONTENU DU LECTIONNAIRE LE CALENDRIER FÉRIAL SE RÉSUME AINSI :

I. Janvier 6, la Nativité et la sainte Théophanie (octave).
II. Janvier 11, Pierre et Absalom.
III. Janvier 15, Antoine l'anachorète.
IV. Janvier 19, Théodose l'empereur.
V. Février 14, Hypopante (Purification).
VI. Le premier samedi du carême, Théodore le stratélate.
VII. Le second samedi du carême, 18 mars, Cyrille évêque de Jérusalem.
VIII. Le troisième samedi du carême, 19 mars, Jean, évêque de Jérusalem.
IX. Le quatrième samedi du carême, 9 mars, les quarante martyrs.
X. Le cinquième samedi du carême, 10 sahmi, Grégoire l'Illuminateur.
XI. Le sixième samedi du carême, Lazare.
XII. Dimanche des Rameaux.
XIII. Pâques.
XIV. Mai 1er, le prophète Jérémie.
XV. Mai 7, Apparition du signe (de la Croix).
XVI. Mai 9, Massacre des Innocents à Bethléem.
XVII. Mai 22, Constantin l'empereur.
XVIII. Ascension.
XIX. Juin 10, le prophète Zacharie.
XX. La Pentecôte.
XXI. Juin 14, le prophète Élisée.
XXII. Juillet 2, l'Arche de l'alliance du Seigneur.
XXIII. Juillet 6, le prophète Isaïe.
XXIV. Août 1er, les Machabées.
XXV. Août 15, l'Assomption.
XXVI. Août 23, l'apôtre Thomas.
XXVII. Août 29, le précurseur Jean.
XXVIII. Septembre 14, les saints lieux de Jérusalem.
XXIX. Novembre 11, l'apôtre Philippe.
XXX. Novembre 30, l'apôtre André.

XXXI. Décembre 25, David et Jacques.
XXXII. Décembre 26, Étienne le protomartyr.
XXXIII. Décembre 28, Pierre et Paul.
XXXIV. Décembre 29, Jacques et Jean.

Le calendrier ainsi restitué renferme 34 points, les uns sont des fêtes, տաւնք, les autres des commémorations, յիշատակք, ainsi qu'il est signalé dans l'introduction du lectionnaire n° 44.

La collation des diverses copies de lectionnaire fait surgir des différences qui méritent beaucoup d'attention.

Nous n'avons pas fait entrer dans le nombre des 34 les points qui ne se trouvent que dans quelques copies et qui portent plutôt le caractère d'une intercalation.

La commémoration des pères du concile de Constantinople, le jour du 25 margats, à en juger par le mois arménien, a dû être empruntée au calendrier *haïadir*, de plus on ne la trouve que dans la copie de Venise, n° 169.

La fête de *barekendan*, le carnaval ou les jours qui précèdent le carême, n'est marquée que dans le n° 285, et celle de *Vardavar*, la Transfiguration, que dans le n° 169.

Ce qui est curieux, c'est que dans la copie n° 3 ces deux fêtes sont placées tout à la fin après la commémoration de Jean et Jacques. On a voulu, par là, suppléer à ce qui manquait évidemment dans l'original et qui était connu par d'autres copies.

La fête du Vardavar se rencontre également dans quelques copies du haïadir. La rédaction authentique du lectionnaire paraît ne pas avoir connu la Transfiguration, laquelle ayant été admise plus tard dans l'Église arménienne, les copistes l'introduisaient soit dans le calendrier festal soit dans le haïadir.

La copie de Vienne et celle de Rome sont à noter pour la particularité qu'elles présentent, de ne renfermer aucune commémoration dans l'intervalle de Noël à Pâques. Le scribe de la seconde copie a cru remplir cette lacune en énumérant, à la fin, les commémorations du carême de la manière suivante :

Բուն բարեկենդանին առաւօտն.

Երկրորդ շաբաթն՝ տօն յիշատակ է սրբոյն Թէոդորոսի ։

Երրորդ (շաբաթին) (1) շաբաթ տօն յիշատակ է Կիւրղի Եմի հայրապետին ։

Չորրորդ (շաբաթին) շաբաթն տօն Յովհաննու Եմի հայրապետին ։

Հինգերորդ (շաբաթուն) շաբաթի տօն յիշատակ սրբոց քառասնիցն.

Վեցերորդ (շաբթուն) շաբաթն տօն սրբոյն Գրիգորի գիւտն նշխարաց ։

Boun barekendan, carnaval, proprement dit, le matin.

Deuxième samedi, commémoration de saint Théodore.

Troisième samedi, commémoration de Cyrille le patriarche de Jérusalem.

Quatrième samedi, de Jean le patriarche de Jérusalem.

Cinquième samedi, commémoration des quarante martyrs.

Sixième samedi, découverte des reliques de saint Grégoire.

La commémoration de saint Grégoire et celle de Théodore sont indiquées par les mois arméniens de sahmi et de margats: elles ont, assurément, été rapportées du calendrier haïadir.

Les quarante martyrs, le 9 mars, se trouvent placés au quatrième samedi du carême, tandis que les patriarches de Jérusalem, Cyrille et Jean, ayant pour jour de leur commémoration le 18 et 19 mars respectivement, se sont avancés au deuxième et troisième samedi. Cette inconséquence doit être comprise et expliquée par la supposition que ces commémorations n'étaient pas primitivement fixées aux samedis du carême.

Il nous semble que les copies de Vienne et de Rome qui ne connaissaient point de commémorations dans l'intervalle de Noël à Pâques, reproduisent l'état plus ancien du lectionnaire.

(1) Le texte n'est pas correct : il faut abandonner le mot (samedi) mis en parenthèse ou bien lire au lieu de deuxième, premier; au lieu de troisième, deuxième, etc.

D'autre part, les samedis du carême, comme on voit dans notre description, n'ont pas de péricopes ou leçons scripturaires. Les commentateurs arméniens l'expliquent par le fait que le samedi était consacré à la mémoire des martyrs (1).

Dans le commentaire publié à Constantinople en 1727 avec la catéchèse de Cyrille, il est dit que Jacques et Cyrille — les auteurs légendaires du lectionnaire — « suspendent les leçons le samedi, puisque nous y célébrons la commémoration des martyrs » et aussi : « Le samedi est un jour propre aux martyrs... parce que les pères ont ordonné de célébrer la commémoration des martyrs tous les samedis de l'année sans suppression (2) ».

Cette même sentence est souvent répétée dans les mémoriaux du synaxaire.

Que le samedi fût, en effet, réservé à la célébration des martyrs, nous le savons bien, d'après le concile de Laodicée, dont la 51e règle dit : « Il ne convient pas de célébrer, pendant la quadragésime, le jour de naissance des martyrs et leur fête, mais il faut le faire les samedis et les dimanches (3). »

Il est bien probable que dans l'Église arménienne on observât cette règle du concile. Mais on ignore si c'est pour la même raison que certaines commémorations aient été fixées

(1) Mss. de la Bible Nat. de Paris n° 103 fol. 398. « *Քս փառաւորեաց զեւր մարտիրոսն եւ զպսակսն եւս հանդերձելոց բարեաց զաւր շաբաթուն առանձնացոյց եւ) որոշեալ համարէն մարտիրոսաց :* » Voir aussi *Ճառ ի վերայ մարտիրոսաց* dans *տօնապատճառ*, Tonapatchar, de l'année (1323-1345) chez les Méchitharistes de Venise.

(2) « *Վասն այնորիկ ի շաբաթու դադարեցուցանեն զընթերցուածն, Յակոբ եւ Կիւրեղ, զի զյիշատակն մարտիրոսաց տօնեմք*. ou : *Իսկ շաբաթն յատուկ մարտիրոսացն է... զի հարքն կանոնեցին զմարտիրոսացն տօնախմբութեան զյիշատակն յամենայն շաբաթու անխափան ի տարւոջ կատարել :* » *Կոչումն ընծայութեան Կիւրղի*, pp. 137, 37.

(3) Mansi, II, 161. La traduction arménienne d'après la Collection des canons n° 172, fol. 150 suit : *Կանոն ՃԿԲ. Ոչ է մարթ եւ պատշաճ ի քառասնորդսն զմարտիրոսաց ծնունդս եւ տօնս առնել, այլ զաւուրք մարտիրոսաց զյիշատակս կատարել ‹ ի › շաբաթու եւ կիւրակէի* (*ծնունդս եւ տօնս* = γενέθλιον de l'original). Dans les canons d'Éphrem, fol. 121 v. *Իսկ մարտիրոսաց յիշատակս շաբաթու եւ կիւրակէի անխափան կատարեսցին :*

aux samedis du carême. La fixation de ces commémorations, en tout cas, a été faite sur le terrain arménien. L'Église impériale n'en connaît qu'une à célébrer pendant le carême, c'est celle de Théodore le Stratélate. Suivant la tradition, cet usage date du temps du patriarche Eudoxe (360-376). Ce jour-là, Théodore aurait opéré le miracle de détourner les intentions perfides de Julien l'Apostat. Mais cette fête propre à l'église de Constantinople a-t-elle, également, été adoptée par d'autres églises, comme par celle de Jérusalem d'où nous provient le lectionnaire arménien, — comme nous allons le voir, — ce serait difficile à dire.

Le mois margats qui porte la commémoration de Théodore laisse entendre qu'elle est empruntée au calendrier haïadir. Il est possible qu'un tel remplacement ait été fait sous l'influence du miracle opéré et à l'imitation aussi de l'église de Constantinople (1).

La commémoration de l'Illuminateur, le 10 du mois de sahmi, rapportée dans le lectionnaire le cinquième samedi du carême, est également un emprunt du haïadir, où elle se trouve indiquée à la même date de sahmi. Dans le manuscrit n° 17 il y a un curieux récit au sujet de l'institution de cette commémoration.

Sous le patriarche Photo on aurait révélé, dans une des églises de la capitale, trois châsses contenant les reliques de saint Grégoire l'Illuminateur, de Rhipsima et de Serge avec Bacchus. Un certain Nicétas, courtisan de l'empereur Basile l'Arménien, envoyé en mission par l'empereur à la cour du roi Achot Bagratide, aurait, à son arrivée, apporté la nouvelle de la révélation de ces reliques au roi Achot et au catholicos Georges. Et ceux-ci auraient, en cette occasion, établi la com-

(1) Cette legende existe également en arménien : *Տեսիլ սքանչելի զոր եցոյց սբ Թէոդորոս ի Կ. Պոլիս*, n° 925, art. 38, et aussi : *Վասն սքանչելեացն, զոր եցոյց սբ Թէոդորոս, վասն որոյ եւ կատարի յիշատակ նորա ի սոյն աւուր շաբաթու*, n° 911, art. 18.

Il faut noter encore l'homilie attribuée à Grégoire de Nysse, *Ներբողեան ասացեալ ի սուրբ վկայն Զինուորի Թէոդորոս որոյ յիշատակն կատարի որ ի սուրբ քառասնորդացն յառաջին շաբաթ աւուրն*. Catalogue des anciennes traductions arméniennes, p. 372.

mémoration de saint Grégoire le cinquième samedi du carême. Ceci se serait passé en 325 de l'ère arménienne (= 876 de J.-C.).

L'historien Vardan connaît bien ce récit, dont il nous donne un abrégé (1).

Nous ne saurions nous arrêter à ce récit pour en extraire le grain historique. Toutefois il semble apporter l'écho de la canonisation de saint Grégoire dans l'église byzantine, sa commémoration ayant été fixée le 30 septembre. L'époque de Photius et de l'empereur Basile est la plus qualifiée pour l'accomplissement d'un tel acte.

La commémoration de Grégoire, le 10 sahmi, selon le haïadir, est la commémoration de la sortie de Grégoire de la fosse. Par la suite, et probablement sous l'influence de la légende citée, on voit cette commémoration remplacée par celle de la révélation de ses reliques sur le mont Sépouh, commémoration indiquée le jour du 10 kalots dans le haïadir. Cette substitution s'est effectuée, par exemple, dans les lectionnaires n° 1 et n° 2. Quant à ce qui concerne la question à quelle époque la commémoration de Grégoire fut fixée au samedi du carême, la chose reste encore incertaine.

Le lectionnaire n° 898 (resp. 879), peut-être la plus ancienne des copies dont nous disposons, ne connaît pas la dite commémoration de Grégoire. En tout cas elle doit être antérieure à l'année 717, s'il est permis de tirer parti de ce qu'elle est déjà marquée dans le livre de tonakan, composé précisément en 717.

Deux autres commémorations célébrées pendant le carême, celles de Cyrille et de Jean évêques bien connus de Jérusalem, sont étroitement liées avec la question de l'origine du lectionnaire; de même les commémorations en janvier, celles de Pierre et Absalon, Antoine et Théodose. Nous y reviendrons lorsque nous aurons tranché la question de la provenance du lectionnaire.

Notre calendrier, redressé d'après le lectionnaire, tel qu'il est, porte les signes d'une antiquité reculée. Dans sa dernière partie il s'approche de très près du calendrier syrien bien

(1) Վարդան, Պատմ, p. 85.

connu, de l'année 412, qui fut découvert et publié par Wright en 1865 (1). On croit faire remonter le document syrien à un martyrologe grec provenant de l'Asie Mineure, lequel fut absorbé plus largement dans celui de Jérôme (2).

Il a, au 26 décembre, le protomartyr Étienne, conformément au calendrier arménien et contrairement aux documents grecs de ce genre, qui, eux, l'ont au 27 du même mois. Aussitôt que la fête de la sainte Vierge eut occupé la date du 26, Étienne a dû être passé au 27. La chose se trouvait déjà ainsi au début du VIIe siècle, sous le patriarche de Jérusalem Sophrone. Par conséquent l'arménien reproduit sur ce point l'état de choses avant le VIIe siècle.

La commémoration de Pierre et Paul le 28 décembre chez les Syriens est également conforme au calendrier arménien, tandis que le grec la remet au 29 juin. Que Pierre et Paul aient été vraiment fêtés le 28 décembre, cela ressort d'un discours de Chrysostome prononcé le premier janvier, dans lequel le jour de la commémoration de Pierre et Paul est mentionné comme πρῴην, « récemment passé » (3).

Jean et Jacques sont placés le 27 décembre chez les Syriens, et chez nous le 29, ce que nous trouvons aussi dans un calendrier de l'évangile grec des IXe-Xe siècles à Sinaï (4).

Les Innocents de Bethléem sont indiqués le 9 mai dans l'arménien et le 28 décembre dans le grec. Ils paraissent avoir pris le jour de Pierre et Paul après le transfert de ces derniers au 29 juin. L'arménien a conservé le jour authentique de leur commémoration.

Les autres commémorations de notre calendrier se trouvent en correspondance avec les données d'autres églises, avec les monuments grecs et latins.

Ce qu'il y a de plus important dans notre document au point

(1) Journal of sacred litterature, oct. 1865, janv. 1866. Egli, *Altchristliche-studien*.

(2) Duchesne, *Les sources du martyrologe hiéronymien*. Mélanges de l'école de Rome, 1885.

(3) Egli, opus. cit., p. 6.

(4) Сергій, полный мѣсяцесловъ востока, II, p. 258 (Serge, *Calendrier complet d'Orient*).

de vue de l'histoire générale de l'Église, ce sont ses traits archaïques consistant en la Nativité, le 6 janvier, en l'absence de la Transfiguration, de celle de l'Annonciation et d'autres fêtes de Notre-Dame.

Il est bien constaté que l'église de Jérusalem continuait encore au VIe siècle de célébrer la fête de la Nativité du Seigneur le 6 janvier, jour de la Théophanie. La déclaration catégorique de Cosme Indicopleuste n'en laisse aucun doute : οἱ δὲ Ἱεροσολυμῖται, ὡς ἐκ τοῦ μακαρίου Λουκᾶ λέγοντος περὶ τοῦ βαπτισθῆναι τὸν Χριστὸν ἀρχόμενον ἐτῶν λ' τοῖς ἐπιφανίοις ποιοῦσι, τὴν γένναν. Le même auteur nous apprend que τῇ γεννᾷ μνήμην ἐπιτελοῦσιν τοῦ Δαυὶδ καὶ Ἰακώβου, tout comme notre calendrier (1).

Ce fait dégage une parenté entre l'église arménienne et celle de Jérusalem et pose la question de l'origine du calendrier et du lectionnaire arménien sur la vraie voie de recherches. Le plus ancien lectionnaire, peut-être, le premier livre d'office doit son origine à la ville sainte. Qu'il ait vu le jour à Jérusalem pour servir sur place, la topographie détaillée des fêtes en témoigne éloquemment. Chaque fête, surtout les fêtes du Seigneur, sont accompagnées d'une indication précise concernant le lieu de la célébration. Tous les lieux sanctifiés par l'un ou par l'autre moment de la vie terrestre du Sauveur, — Bethléem, Golgotha. Sion, le mont des Oliviers, la chapelle de Lazare, celle du Protomartyr, la chapelle urbaine, l'église de la Résurrection et autres lieux de σύναξα, — passent devant nos yeux.

Si on admettait. pour notre lectionnaire, une source cappadocienne, comme le font quelques savants, on saurait difficilement présenter une explication plausible à cette description topographique (2).

Les observations sur les péricopes du lectionnaire donnent des résultats encore plus probants. Nous entendons celles du carême. L'étude générale des péricopes n'entrant pas dans le cadre de notre travail au moment où les manuscrits se trouvaient à notre disposition, nous ne nous en sommes guère procuré les matériaux nécessaires. Certes, à l'heure actuelle nous

(1) Migne. *P.G.*, LXXXVIII, col. 197.
(2) Real-Encyclopädie für die Prot. Kirche, I, p. 468.

ne tenons point non plus à nous en occuper, cette question faisant le sujet d'une exploration spéciale, d'un autre genre d'intérêt. Cependant il importe, pour notre but, d'envisager les péricopes du carême, parce que ce sont elles qui contribuent surtout à éclairer la genèse du lectionnaire.

La catéchèse de Cyrille et son rapport avec le lectionnaire.

Nous avons présenté ci-dessus la distribution des péricopes pour la période du carême d'après le fond des plus anciennes copies du lectionnaire. Elles se groupent en deux séries : l'une se compose de celles qui sont numérotées en lettres arméniennes *Ա-ԺԹ*, c'est-à-dire 1-19, et partagées entre trois jours, le lundi, le mardi et le jeudi des Iᵉʳ, IIIᵉ, IVᵉ, Vᵉ, VIᵉ semaines du carême.

L'autre série renferme les péricopes qui tiennent les deux jours, le mercredi et le vendredi, des mêmes semaines, et en plus, tous les cinq jours de la IIᵉ et de la VIIᵉ semaines.

Les samedis et les dimanches ne sont point pourvus de péricopes.

Or, dans les 19 péricopes nous reconnaissons les mêmes leçons qui font effectivement la base des 19 chapitres de la catéchèse de Cyrille. Ce sont ces péricopes que vise la note initiale : *ընթերցուածք վարդապետութեան ի գիր անկելոցն սուրբ քառասա-նորդին եւ հանդերձելոցն կնիք առնուլ*, c'est-à-dire « les leçons d'enseignement de ceux qui sont inscrits pendant le quadragésime et qui doivent recevoir le baptême » (1).

Dans les premiers siècles, il était d'habitude que les gens qui désiraient embrasser la foi chrétienne fussent obligés de subir un régime préparatoire qui était considéré comme un stage obligatoire pour être admis dans la communauté des fidèles. On en déclarait l'intention avant le carême et on se faisait inscrire comme candidat : *ի գիր անկանել*. Pour ces candidats on arrangeait des cours spéciaux durant le carême, on leur enseignait les éléments du dogme chrétien, en premier

(1) Voir ci-dessus, p. 228.

lieu le credo, et à Pâques on les admettait au baptême. Les exigences à réclamer aux candidats étaient rigoureuses, surtout dans l'église de Jérusalem. En 348, c'est l'évêque Cyrille qui fut chargé de l'enseignement des candidats, et l'ensemble des cours qu'il fit à cette occasion forma son œuvre appelée *Catéchèse*. Chaque cours constitue une κατήχησις, et les auditeurs s'appellent κατηχούμενοι. Les cours tenus par Cyrille étaient au nombre de 18, précédés d'un cours introductif προκατήχησις, en tout 19.

Les catéchèses de Cyrille s'accompagnaient de la lecture des fragments de l'Ancien Testament et des Actes des Apôtres. Il en compte 18, conformément au nombre des catéchèses.

Or, ce sont exactement ces fragments qui tombent d'accord avec les 18 (ou resp. 19) péricopes destinées à être lues les lundis, les mardis et les jeudis.

Dans la traduction arménienne de la Catéchèse il manque l'introduction (1); le lectionnaire ne la connaît point non plus, mais le nombre de 19 est quand même maintenu.

Dans la première catéchèse la leçon ou le fragment à lire est emprunté au prophète Isaïe : Λούσασθε, d'accord avec la première leçon du lectionnaire : *լուացարուք*. La deuxième leçon est empruntée à Ézéchiel : δικαιοσύνη δικαίῳ, correspondant au *արդարութիւն արդարոյն* du lectionnaire et cætera. La 18e leçon de la catéchèse : καὶ ἐγένετο ἐπ' ἐμὲ χεὶρ κυρίου correspond à la même leçon du lectionnaire : *Եւ եղեւ ի վերայ իմ ձեռն :*

Ce n'est que la 19e leçon du lectionnaire : *զայս գրեմ առ քեզ* de Timothée qui n'a point son correspondant dans la catéchèse de Cyrille, et son rapport avec la catéchèse reste à éclaircir.

A Pâques, on procédait au baptême des catéchumènes. Dans notre lectionnaire, notamment dans sa copie n° 285, on lit, le jeudi de la semaine sainte, la note suivante : « après cela on fait les commentaires et on laisse partir les catéchumènes » ; *յետ այսորիկ ի թարգմանութեան նստին եւ արձակին երախայքն :*

Il est probable que c'est en vue de cette note que l'auteur

(1) *Երանելոյն Կիւրղի Երուսաղեմայ Հայրապետին Կոչումն ընծայութեան, Վիեննա,* 1832. La première édition eut lieu en 1727 à Constantinople, comme nous l'avons déjà mentionné.

non identifié du Causa festorum n° 114 parle du jeudi comme du terme éventuel du baptême à côté des vêpres de Pâques (Λυχνικόν) suivant deux avis distincts : « *ոմանք այսպէս տացին Հինգշաբաթին եւ կէսք ի ճրագալուցին* » (1).

Le baptême reçu, les néophytes restaient attachés au maître pendant une semaine encore. Cyrille consacrait ce temps au cours supplémentaire, aux soi-disant cinq catéchèses mystagogiques.

Ces cinq catéchèses manquent dans la traduction arménienne, mais on les trouve mentionnées dans le lectionnaire à la fin de la semaine de Pâques, comme suit :

Ընթերցուածք խորհրդածութեան ի սուրբ զատկին ի սուրբ Յարութեան մատրան յետ ժողովրդեան յերկրորդումն աւուր ի նմին շաբաթու :

Եւ ապա խորհրդած <*ութիւն*> *ի վեցերորդ աւուր ի նմին շաբաթու : Եւ ապա խորհրդած* <*ութիւն*> *յեօթներորդ աւուրն ի նմին շաբաթու : Եւ ապա խորհրդած* <*ութիւն*> *կիւրակէ որ ի կատարածի զատկին :*

Ընթերցուած ի սուրբ Յարութեան խորհրդածութեան Պետրոսի առաքելոյ ի կաթողիկէից :

« Leçons de la mystagogie aux saintes Pâques, dans la chapelle de la sainte Anastasie, après la réunion (σύναξιν), le deuxième jour de la même semaine.

Ensuite la mystagogie au sixième jour de la même semaine.

Ensuite la mystagogie au septième jour de la même semaine.

Ensuite la mystagogie au dimanche à l'issue de Pâques.

Leçon de mystagogie, dans la chapelle de la sainte Anastasie, de l'Épître catholique de Pierre. »

Ici, on assigne quatre jours pour la mystagogie, tandis que dans l'original grec de Cyrille, il est question de cinq jours. Notre texte, tel qu'il est, paraît être connu déjà au début du VIIIe siècle. Dans un abrégé de l'histoire des conciles attribué généralement au catholicos Jean d'Odzoun (Odznetsi) on lit que celui-ci chargea l'un de ses collaborateurs de commenter tout l'ordre du lectionnaire et particulièrement *les leçons mystagogiques*

(1) N° 114, fol. 85.

des quatre adaptations, զխորհրդածութեան ընթերցուածս չորից յարմարմանց (1).

Si le mot յարմարմանց, mal placé, doit être pris au sens de la thèse, on peut encore y reconnaître les quatre sujets des catéchèses mystagogiques. Celles-ci, étant cinq en nombre, ne touchaient que quatre questions :

πρὸς τοὺς νεοφωτίστους, aux néophytes (litt. nouveaux illuminés).

περὶ βαπτίσματος, sur le baptême.

περὶ χρίσματος, sur la confirmation.

περὶ σώματος καὶ αἵματος, sur l'eucharistie.

Ces catéchèses étaient également accompagnées de la lecture des fragments scripturaires, ἀνάγνωσις, correspondant à l'arménien ընթերցուած, leçon, qui formaient :

1re Épître cathol. de Pierre, Νήψατε, γρηγορήσατε.

Épître aux Romains, ἢ ἀγνοεῖτε, ὅτι ὅσοι ἐβαπτίσθημεν.

1re Épître cathol. de Jean, καὶ ὑμεῖς χρίσμα ἔχετε.

Ire Épître de Paul aux Corinth. Ἐγὼ γὰρ παρέλαβον ἀπὸ τοῦ κυρίου. Διὸ ἀποθέμενοι πᾶσαν ῥυπαρίαν.

Autant de leçons, autant de catéchèses. Chaque catéchèse visait l'une des quatre thèses, sauf la dernière qui avait deux catéchèses et deux leçons.

L'arménien ne mentionne que la première leçon de l'épître de Pierre, les autres quatre ont été omises par les copistes. Elles se trouvaient encore dans la copie dont s'est servi l'auteur anonyme du livre Causa festorum, ainsi que l'on peut voir de ce qui suite :

N° 114, fol. 212 verso :

Իսկ խորհրդածութեան ղ̅ ընթերցուածքն այսպիսի ունի մեկնութիւն ։ Զկոչեցեալսն ի Հրէից եւ ի հեթանոսաց վերախասյս Թ̅ եւ Ժ̅ ընթերցուածովքն հաստատեաց ի հաւատս ճշմարտութեան եւ լուսաւորեցան սուրբ աւազանաւն ի ս̅բ պասեքին ի մեծի հինգշաբաթին. ի դ̅որդ աւուրն զկնի պասկին ղ̅ շաբաթուն յորժամ արձակի պատարագն եւ ժողովուրդն մեկնի ի մատրանն յեկեղեցւոյն.

(1) *Սախս ժողովոյ ի Հայք. Գիրք Թղթոց ։*

զնորակնիք հաւատացելոյն հրամայէ պարձուցանել ի սբ Յարութեան յեկեղեցին վն յիշատակի Քրիստոսի որ ի սմա թաղեցաւ եւ յարեաւ, որ մկրտեցան ի նմա սբ աւազանաւն յորդեգրութիւն Աստուծոյ. ի զգուշութիւն նոցա ընթեռնուն զկաթողիկէն Պետրոսի :

Ոմանք ասեն եթէ զկնի զատկին ղ մարդ ի Հրէից այլ հաւատացին առ Պետրոսի. նա որպէս յայլ թ եւ ժ ընթերցուածքն կարգեաց ըստ թուոյ հաւատացելոցն ի խրատ եւ ի վարդապետութիւն նոցա, նոյնպէս եւ զայս չորիցս :

Եւ այլ ասեն, որ ի մէջ ուսուցին յաւանդութենէ, թէ առաջին կարգացն եւ խրատուցն յուշ առնելոյ յիշատակի վասն են : Զի ի մեծ պահոցն ը շաբաթին ասացաւ առ երախայսն թէ « Լուացարուք »... եւ նորա լուացան եւ սուրբ եղեն : Արդ ի յայսմ ը շաբաթիս պատուիրէ նոցա ի կաթ. Պետրոսի որ ասէ. « Արթուն լերուք զի ոսոխն ձեր սատանայ է. »

Հաստատեալք հաւատով առ այսպիսի զգուշութիւն թողու մինչեւ յերկս աւուրս : Այս են հանկամանք խորհրդածութեան ի սուրբ Յարութիւնն պարձուցանել զնոսա եւ ապա յուրբաթին խորհրդած է ի նոյն եկեղեցի եւ ընթեռնու նոցա զՅովհաննու կաթ. « Դուք աւծութիւն ունիք ի սրբոյն ».

Արդ յերրորդ ընթերցուածն ի շաբաթու աւուրն խորհրդած է ի նոյն սբ Յարութիւն վասն յարուցելոյն Քրիստոսի, որ յարուցանէ զննջեցեալսն ի գերեզմանացն եւ ընթեռնու նոցա վասն հաղորդելոյ մարմնոյ եւ արեանն տեառն մկրտելոցն յառաքելոյ. Զի ես ընկալայ ի տեառնէ, զոր եւ ձեզ աւանդեցի :

Իսկ ի չորրորդ ընթերցուածն ի նոր կիւրակէին զնոր խորհուրդն պատուիրէ ի սուրբ Յարութիւն ածելով զնոսա եւ ընթեռնուն ի կաթ. թղթ. Պետրոսի որ ասէ. « Ի բաց թօթափել այսուհետեւ զամենայն չարութիւն : »

« Les quatre leçons mystagogiques sont à commenter ainsi :

Les catéchumènes, appelés de parmi les Juifs et les païens, ont été confirmés dans la vraie foi par les 19 catéchèses et ensuite illuminés dans les fonts de la sainte Pâque, le jeudi

saint. Le quatrième jour après Pâques, le mercredi, quand la messe est finie dans la chapelle, la réunion se dissout et on conduit les fidèles, nouvellement baptisés, à l'église de la sainte Anastasie en souvenir du Christ qui y fut enseveli et qui ressuscita, et dans laquelle ils furent baptisés dans les fonts et sont devenus les fils adoptifs de Dieu; et là, pour leur sauvegarde, on leur lit les épîtres catholiques de Pierre.

D'aucuns disent qu'après Pâques quatre autres hommes de parmi les Juifs ont été convertis par Cyrille, et ce dernier, à l'instar des 19 catéchèses établies d'après le nombre des fidèles, pour leur édification et pour leur doctrine, en fit autant pour ces quatre derniers.

D'autres disent, ce qui nous fut transmis par tradition, que c'est pour perpétuer le souvenir des premières ordonnances et des exhortations que le lundi du carême il a été dit aux néophytes : « Lavez-vous », et ils furent lavés et purifiés. Et maintenant, en ce jour de lundi, il leur recommande par l'épître catholique de Pierre qui dit : *veillez, votre adversaire, c'est le démon* (1).

Ceux qui sont raffermis dans la foi sont, pendant trois jours, préservés par de telles précautions. Voilà les raisons mystagogiques de la conduite des néophytes à l'église de la sainte Anastasie. Ensuite, le jour de vendredi, ont lieu les leçons mystagogiques dans la même église et on leur donne lecture de l'épître catholique de Jean : *Pour vous, l'onction que vous avez reçue du saint* (2).

La troisième leçon mystagogique a lieu le samedi dans la même église de la sainte Anastasie en souvenir du Christ ressuscité qui ressuscite les morts des tombeaux, et on donne lecture aux baptisés, dans le sens de la communion du corps et du sang du Seigneur, les paroles de l'apôtre : *Ce que j'ai reçu du Seigneur et que je vous transmets* (3).

La quatrième leçon mystagogique a lieu le dimanche dit Nor (nouveau) = (dominica in albis), en recommandant le nouveau mystère on amène les néophytes à l'église de la sainte

(1) 1re épître de saint Pierre, v, 8.
(2) 1re épître de Jean, II, 26. — (3) 1re épître aux Corinth., XI, 23.

Anastasie et on leur lit l'épître catholique de Pierre qui dit : *Ayant donc dépouillé toute malice* (1).

On voit que l'auteur anonyme tend vraiment à commenter les indications du lectionnaire au sujet de la mystagogie ou des catéchèses mystagogiques.

Les deuxième, sixième et septième jours du lectionnaire se traduisent ici correctement en lundi, vendredi et samedi.

Toutefois, les jours assignés dans le lectionnaire aux cours mystagogiques et répétés par le commentateur ne coïncident point avec ceux dont parle Cyrille. A la fin de la 18e catéchèse Cyrille prévient son auditoire des cours qui seront faits après Pâques, et dans ces termes :

« Μετὰ δὲ τὴν ἁγίαν καὶ σωτηρίαν τοῦ Πάσχα ἡμέραν ἀπὸ τῆς δευτέρας τῶν σαββάτων εὐθὺς καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἐν ταῖς ἑξῆς τῆς ἑβδομάδος ἡμέραις μετὰ τὴν σύναξιν εἰς τὸν ἅγιον τῆς Ἀναστάσεως τόπον εἰσερχόμενοι κατηχήσεων ἀκούσεσθε » (2).

La traduction arménienne rend ces mots en des termes assez vagues : « *Եւ յետ սրբոյ աւուրն մեծի փրկութեան յերկրորդ շաբաթուն անդէն փափագանօք որ բաս օրէ յաւուրցն շաբաթուն յետ ժողովելոյ ի սուրբ տեղի յարութեան փրկչին այլ վարդապետութեան լուիջիք փրկութեան* » (3) :

On ne saurait affirmer que le traducteur ait compris de quoi il s'agit. *Յերկրորդ շաբաթուն* doit être *յերկրորդ աւրէ շաբաթուն*, dès le deuxième jour de la semaine, d'accord avec le grec ἀπὸ τῆς δευτέρας τῶν σαββάτων ; les mots *որ բաս օրէ յաւուրց* (*յաւուրան?*) rendent mal le grec « chaque jour durant la semaine » ; *յետ ժողովելոյ* au lieu de *յետ ժողովոյն* μετὰ τὴν σύναξιν ; enfin, il y manque le mot correspondant à εἰσερχόμενοι, peut-être *գարձեալ*.

Ce passage laisse à comprendre que les catéchèses mystagogiques auraient lieu tous les jours de la semaine indiquée à partir du lundi. Par contre, le lectionnaire arménien vise le lundi, le vendredi, le samedi de la même semaine en y ajoutant encore le dimanche. Cela n'est basé ni sur le texte grec de la catéchèse, ni sur sa traduction arménienne non plus.

(1) Ire épître de Pierre, II, 1.
(2) *P.G.*, XXXIII, col. 1055. — (3) *Կոչումն ընծայութեան*, էջ 421.

Faut-il donc admettre que le lectionnaire dépend d'une autre source, laquelle peut-être remontait en dernier compte au même passage de la 18e catéchèse, et que, à la suite d'un fâcheux malentendu, le ἑκάστην ἡμέραν et le ἑβδόμαδος ἡμέραις auraient été pris pour ἑκάτην ἡμέραν et ἑβδόμης ἡμέρας; d'où la notion erronée du lectionnaire au sujet des sixième et septième jours à côté du deuxième pour le temps mystagogique?

D'autre part les lundis, les mardis et les jeudis étant assignés aux catéchèses du carême, il serait raisonnable d'attendre que les mêmes jours eussent également été choisis pour les cours mystagogiques. Dans ce cas, il faudrait avancer une autre conjecture moins risquée concernant, cette fois-ci, le texte arménien et lire գ̅ աւուր, « troisième jour », au lieu de զ̅ աւուր, « sixième jour », ainsi que յե̅ աւուր, « cinquième jour », au lieu de յէ̅ աւուր, « septième jour ». De cette façon nous aboutirions aux jours de mardi et de jeudi, qui avec le lundi constitueraient le temps recherché par nous pour l'enseignement des catéchèses mystagogiques.

Quoi qu'il en soit, il est indispensable que les procédés jérusaléméens, relatifs à l'accueil des catéchumènes, aient passé dans l'église arménienne et probablement en même temps que le lectionnaire.

La catéchèse de Cyrille paraît avoir vécu une vie propre à elle chez les Arméniens avant de glisser dans le lectionnaire, telle qu'elle s'y trouve actuellement.

De minutieuses observations sur les péricopes du carême ne s'attardent pas à nous révéler que les leçons scripturaires empruntées à la catéchèse y furent insérées par la suite, non pas dès le début, et qu'elles n'y résident que comme une sorte d'intruses.

En effet, le canevas original de la disposition des péricopes, leur ligne de suite des mercredis aux vendredis est restée intacte même après l'insertion des leçons scripturaires de la catéchèse. La première semaine du carême, mercredi, vendredi; la troisième semaine, mercredi, vendredi, etc. — Tel est le schéma de la suite des péricopes.

Les jours désignés pour les leçons catéchétiques, c'est-à-dire

les lundis et les mardis, restent en dehors de ce schéma, de telle sorte que le lecteur inexpérimenté pourrait croire que le lundi et le mardi de chaque semaine donnée n'appartiennent pas à elle-même, mais qu'ils sont attachés à la précédente en suivant le samedi.

Seules les littera բ̄, գ̄, à peine visibles, placées au début des versets scripturaires et signifiant *lundi*, *mardi*, permettent de discerner et de tirer la chose au clair.

Il y avait des scribes qui ayant pris ces littera pour celles des nombres cardinaux ont contribué à l'altération du texte. Ainsi plusieurs de ces chiffres-lettres qui suivent le mot *ընթերցուած* « leçon » et qui servirent à énumérer les 19 leçons catéchétiques ont été omises. La plus exacte copie du lectionnaire n'en a conservé que les Ա = I, Բ = II, ԺԲ = XII, ԺԳ = XIII, ԺԸ = XVIII, ԺԹ = XIX. Les autres, nous les avons restituées, en les mettant en parenthèse angulaire. Quelques copies en portaient les traces en marge, ce qui a été également rétabli par nous.

Que l'insertion des leçons catéchétiques dans le lectionnaire ait été effectuée dans le milieu arménien, il appert de ce fait éloquent que dans la copie n° 3 elles, les leçons catéchétiques, se trouvent encore placées à part, avant les péricopes du carême, c'est-à-dire pas encore introduites dans le schéma péricopal. Comme il manque le commencement, nous n'en possédons qu'à partir de ԺԴ = XIVe leçon :

Ընթերցուած ԺԴ. ի կորնթ. Ա. թղթ. Պաւղոսի առաք (ԾԸ) (1). « *Ցուցանեմ ձեզ եղբարք զաւետարան* ».

գ̄. *Ընթերցուած ԺԵ. ի Դանիելէ մարգ.* « *Ես Դանիէլ տեսանէի* ».

Ընթերցուած ԺԶ. ի Կորնթ. Ա. թղթ. Պաւղոսի. « *Այլ մի̄ հոգեւորացն* » :

Ընթերցուած ԺԷ, ի Կորնթ. Ա. թղթ. Պաւղ. (ԿԱ). « *Ումեմն ի հոգւոյն տուեալ է* ».

(1) Ce chiffre ԾԸ = 58, ainsi que ԿԱ = 61, ԿԳ = 63 tiennent compte des leçons scripturaires.

Ե. Ընթերցուած ԺԸ. Եզեկ. մարգ. « Եւ եղեւ ի վերայ իմ ձեռն տն » :

Ընթերցուած ԺԹ. Տիմոթ. թղթ. Պաւղ. (ԿԳ). « Զայս գրեմ առ քեզ » .

Կատարեցաւ կանոն վարդապետութե առ հանդերձեալսն մկրտել տասն եւ ինն ընթերցուած :

Ընթերցուածք, որ ի սուրբ քառասնորդսն կատարին :

Յառաջնում շաբաթու պահոցն չորեքշաբաթի առ ի տասներորդ ժամու ժողովին ի սուրբ Սիոն եւ այս կանոն կատարի. ընթերց. Ա. Ելից, սկիզբն (ԿԳ). « Այս են անուանք որդւոցն Իսրայելի ».

Cela veut dire :

Leçon XIV, Épît. de Paul Ire aux Corinth. : « Je vous rappelle, frères, l'évangile ». xv, 1.

Mardi. Leçon XV. Proph. Daniel : « Moi, Daniel, je voyais ». vii, 2.

Leçon XVI. Épît. de Paul Ire aux Corinth. : « Pour ce qui concerne les dons spirituels ». xii, 1.

Leçon XVII. Épît. de Paul Ire aux Corinth. : « A l'un est donné par l'Esprit ». xii, 8.

Jeudi. Leçon XVIII. Proph. Ézéch. : « La main de Jéhovah fut sur moi ». iii, 22.

Leçon XIX. Épît. de Paul à Tim. : « Je t'écris ces choses ». iii, 14.

Fin du canon d'enseignement pour ceux qui doivent être baptisés, 19 leçons.

Leçons à faire pendant la quadragésime :

La première semaine du carême, le *mercredi* à 10 heures, on se réunit dans la sainte Sion et on y accomplit ce canon : leçon Ire, Exode, le commencement : « Voici les noms des fils d'Israël ». Puis vient le *vendredi*, avec sa leçon, etc. ; c'est-à-dire que ce lectionnaire contient les leçons péricopales pour les deux jours seulement de mercredi et de vendredi. Les autres trois jours restent encore inoccupés par les leçons catéchétiques.

Mais ces dernières, placées séparément, ne comprennent pas les deux leçons XV et XVIII resp. La marque Գ = mardi, Ե =

jeudi, ce qui veut dire que les leçons catéchétiques avaient lieu les mêmes jours indiqués dans le lectionnaire, quoiqu'elles n'y fussent point encore insérées. L'insertion à venir n'avait qu'à fixer l'usage qui existait déjà.

Notre conclusion trouve un bon appui dans la coutume antique de l'église de lire la sainte Écriture deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi. C'est ce qu'on appelait feria quarta et sexta, que l'on croyait remonter aux temps apostoliques. Pour notre but il suffit de s'en référer à l'attestation de Socrate le scholastique, d'après laquelle dans l'église d'Alexandrie il était d'habitude de lire la sainte Écriture le mercredi et le vendredi : « *յԱղեքսանդրիա ի չորեքշաբաթւոջ եւ ի կոչեցուածն ուրբաթու գիրք ընթեռնուն* » (1) :

Cette antique coutume prévalait aussi à Jérusalem, si toutefois elle ne provient même pas de là. Grégoire d'Archarouni (au début du VIIIe siècle) dans son commentaire a consacré un chapitre spécial à la question : « Pourquoi accomplit-on les mystères le mercredi et le vendredi à Sion? » *Ընդէր ի Սիոն կատարին խորհուրդք չորեքշաբաթուն եւ ուրբաթուն* :

Le lectionnaire, qui a été transplanté de Jérusalem en Arménie, se basait sur cette coutume et par conséquent il est tout naturel qu'il n'ait des leçons que pour les deux jours.

Mais pour quelle raison la deuxième semaine du carême a-t-elle des leçons pour tous les jours comme en a la septième, et pourquoi est-elle exemptée des leçons catéchétiques? On l'ignore.

Il y aurait une raison de supposer que primitivement, en cette semaine, les trois jours aient été réservés pour les leçons catéchétiques.

En effet, les catéchèses sont au nombre de 18 : en mettant trois par semaine, on aurait besoin de six semaines. La deuxième semaine étant exceptée, ses trois leçons devaient être distribuées sur d'autres jours. Nous voyons justement que le jeudi de la troisième semaine, le mardi de la quatrième et le lundi de la sixième ont chacun deux catéchèses, resp. VI-VII, IX-X et XV-XVI.

(1) *Պատմ. Սոկրատայ*, էջ 163.

Ce fait étrange prouve que l'ordre si primitif des catéchèses dans le lectionnaire a subi un changement.

S'il arrivait qu'il soit constaté que la deuxième semaine, dès le début, fût pour une raison quelconque exclue, pour les leçons catéchétiques, il faudrait bien alors chercher la semaine en question dans celle de tyrophagie ou plutôt dans son prototype, c'est-à-dire admettre que les Arméniens observaient anciennement le jeûne une semaine de plus, notamment la semaine qui précédait le carême et qui, dans l'église byzantine, prit ultérieurement la forme de τυροφαγία, en arménien *պանրուտիք* :

Il n'y aurait rien d'étonnant. Le même usage était en vigueur dans l'église de Jérusalem, comme l'atteste la pieuse Aitherie. La fameuse abbesse ayant visité les lieux saints nous a laissé la description des solennités à Jérusalem et particulièrement celle du catéchuménat (1).

On la croyait, autrefois, avoir vécu au IVe siècle et avoir visité Jérusalem en 386-388, aussitôt après l'enseignement des catéchumènes par Cyrille. Des recherches récentes, pourtant, ont eu pour résultat de la transporter du IVe au VIe siècle, vers 530-540 (2).

D'après Aitherie les cours catéchétiques se suivaient à cette époque tous les matins de 1-3 heures durant le carême, excepté les samedis et les dimanches. Les premières cinq semaines étaient consacrées à la sainte Écriture, après quoi on procédait à l'étude du symbole : « etiam quando completæ fuerint septimanæ quinque a quo docentur tunc accipiunt simbolum ».

La huitième semaine, qu'on appelait la grande semaine, était exempte des cours : « octava autem septimana quadragesima-

(1) Le voyage d'Aitherie fut publié en 1887 à Rome. Deux ans après il parut dans (Православный палестинскій сборникъ), le *recueil orthodoxe Palestinien*, VII, 2, d'après la copie du Prof. Kholodniac, qui avait étudié le manuscrit sur place en Italie. Nous nous sommes servi de cette édition : *Peregrinatio ad loca sancta*.

L'auteur n'est pas nommé, car on n'était pas encore sûr de son nom. Auparavant on le disait Silvie, maintenant on croit Aitherie. Voir : *Le véritable auteur de la Peregrinatio*, Revue des questions historiques, LXXIV, p. 367, 1903.

(2) S. Meister, *De Itinerario Aitheriæ abbatissæ*, Rheinisches Museum für Philologie, 1909, p. 337.

rum id est quae appellatur septimana maior iam vacat eos doceri ».

Enfin, après Pâques, dans l'église de l'Anastasie, on interprète durant huit jours le mystère du baptême, c'est-à-dire on suit des catéchèses mystagogiques post-pascales : « post autem venerint pascha per illos octo dies, id est a pascha usque ad octavas quemadmodum missa facta fuerit de ecclesia et itur cum hymnis ad Anastase... episcopus... exponet omnia quae aguntur in baptismo (1) ».

Le rapport d'Aitherie provoque des objections justifiées.

Chez Cyrille l'interprétation du symbole prend treize catéchèses de la VIe jusqu'à la fin ; au dire d'Aithérie on y occupait deux semaines. Les premières cinq semaines passaient en enseignement de la sainte Écriture ; par la suite, il n'était assigné que les cinq premières catéchèses à cet enseignement.

Comment alors l'indice d'Aitherie doit-il se concevoir? Elle nous apprend que l'enseignement se suivait tous les jours. En admettant donc une catéchèse par jour, ce qui fait une lecture, on s'attendrait à beaucoup plus de catéchèses que celles qui nous sont parvenues. Faut-il, peut-être, admettre la perte de la plupart des catéchèses de Cyrille, comme le suppose un des savants qui ont spécialement étudié la question (2).

Cette conclusion, qui nous paraît incroyable, nous oblige quand même à retenir l'information d'Aitherie sous les plus expresses réserves. Aussi la tradition arménienne, celle du lectionnaire, semble-t-elle préférable : l'enseignement aurait eu lieu non pas journellement, mais trois jours seulement par semaine et précisément les jours qui sont indiqués dans le lectionnaire — le lundi, le mardi et le jeudi.

Pour en suivre tout le cours, qui se composait de 18 catéchèses, il fallait six semaines. Aitherie appelle sainte semaine — la huitième, en ajoutant que là, à Jérusalem, on la disait la *grande* semaine. Chez les Arméniens, de même, la semaine sainte continue à être appelée, jusqu'à maintenant, pas

(1) *Peregrinatio*, pp. 68-69.

(2) Cabrol, *Les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IVe siècle*. 1895; voir aussi son article dans le Dictionnaire de Théologie catholique (A. Vacant — E. Mangenot), II, p. 1877.

autrement que la *grande semaine* « *աւագ շաբաթ* ». Que le carême de huit semaines fût jadis familier aux Arméniens aussi, on peut le conjecturer de ce qui suit.

Il est notoire que le carême se dit quadragésime dans toutes les églises, bien qu'il ne couvre effectivement que sept semaines. Cette dénomination provient des temps où le carême durait huit semaines, mais on ne jeûnait que cinq jours par semaine, en tout quarante jours, en écartant le samedi et le dimanche, dans lesquels jours il était permis de faire gras (1).

On sait positivement que les Arméniens aussi ne jeûnaient point autrefois les samedis et les dimanches du carême. Ainsi Jean d'Ozoun, un des pères les plus autorisés de l'église arménienne, énonce : « le samedi et le dimanche, décernons-les à l'aise du goût des libertins, afin qu'ils trouvent possible de se soumettre, par ce moyen, à notre confession, et qu'ainsi nous maîtrisions les profanes et notre arrogante nation ». Plus loin de rechef, il dit : « des jours sacrés du quadragésime du jubilé complet, c'est-à-dire les samedis et les dimanches, nous ordonnons aux libertins et aux gourmands de rompre le jeûne, en faisant usage de laitage, pour leur aise et allégresse (2) ».

Le fameux pseudo-catholicos Isaac a raison quand il dit que les Arméniens « ἔθηκεν θεμιθεσίαν ὅτι εἴ τις σάββατον καὶ κυριακὴν συναρίθμησε. εἰς νηστείαν ἐκτὸς τῶν φώτων ἀνάθεμα ἔστω. Καὶ φοβούμενοι τὴν τοιαύτην κάταρον τρώγουσι τὴν ἁγίαν τεσσαρακοστὴν σάββατον καὶ κυριακὴν τυρὸν ἄλλοι φανερῶς καὶ ἄλλοι λαθραίως (3).

(1) *Dorothei abbatis doctrina*, XV, περὶ τῶν ἁγίων νηστειων. *P.G.*, LXXXVIII.

(2) *Սահմ. ժողովոյ*, էջ 227 : *Եւ շաբաթ եւ կիւրակէ, որոշեցաք յաւրախութիւն ճաշակման զաւշտացն, զի թերեւս հնարեսցին ի հնազանդութիւն խոստովանութեանս մերոյ, զի այսու ածցուք զբռամբ զամբարտաւանս եւ զանհնազանդ ազգս մեր :* » De même que p. 230. « *Իսկ զնուիրական աւուրս ի սուրբ քառասնորդին կատարելոյ յոբելինին այսինքն զշաբաթ եւ զկիւրակէ յաւրախութիւն պայծառութեան ի կթոյ ի կերակուրս հրամայեմք լուծանել զաւշտացն եւ որովայնամոլիցն :* »

Cette habitude d'autrefois est aussi confirmée par Nersès le Gracieux dans sa fameuse lettre adressée à Manuel Alex. en 1165. *Ընդհ. Թուղթք ս. Ներսիսի Շնորհալւոյ*. éd. Jérusalem, p. 99.

(3) *P.G.*, CXXXII, col. 1231.

En présence d'une telle coutume pour arriver à obtenir quarante jours de jeûne il faudrait mettre huit semaines à cinq jours de jeûnes chacune. D'après une tradition conservée dans un document, auquel nous reviendrons encore, il y eut une époque où le carême durait soixante-dix jours ou dix semaines pleines; mais une aussi longue durée ayant provoqué des mécontentements, on fut obligé de séparer la première semaine par un intervalle de deux semaines de gras, précisément celles-là qui portaient le nom d'aradjavor, *առաջաւոր* « d'avant » ἀρτζιβούριον des auteurs byzantins.

En général la durée du carême, dans les premiers temps, se trouvait dépendre du nombre des jours gras admis dans la semaine.

Les commentateurs arméniens font subordonner l'institution du carême de soixante-dix jours et sa déduction à l'enseignement de la catéchèse de Cyrille. Après que fut détachée la semaine nommée aradjavor, continua-t-on de commencer l'enseignement de cette semaine pour le suivre, les deux semaines grasses omises, durant le carême, on n'en est pas certain. Le catholicos Jean d'Ozoun, dans son adresse à l'évêque Grégoire, lui demande « de faire le commentaire sur l'aradjavor avec le carême quartodécime »; il lui demande de commenter tout l'ordre du lectionnaire, en particulier les leçons mystagogiques « qui franchissent au delà de Pâques dès l'aradjavor (1) ».

Ces mots paraissent être une allusion à ce que la semaine aradjavor était comprise dans la période assignée au cours catéchétique. Il y a donc raison d'identifier avec l'aradjavor la huitième semaine recherchée. Dans la suite, l'ancienne coutume fut supprimée et la catéchèse se plaça dans les limites du quartodécime.

IV. Étude sur le lectionnaire.

Si nous nous sommes attardé aussi longtemps sur la catéchèse, c'est pour pouvoir définir l'origine du lectionnaire et celle

(1) *Մատեն ժողովոց, գիրք Թղթոց, էջ* 232. « *զի զառաջաւորան ընդ սուրբ պահս քառասնեկին մեկնումն արասցէ... որ զանց առնէ զպատիկերին եւ սկզբնեալ առաջաւորաւն հանդերձ :*

[64]

du calendrier étroitement lié à lui. Après tout ce qui a été exposé, leur provenance de Jérusalem doit être considérée comme incontestable. Quelques récits anciens, conservés dans les documents arméniens — qui seront traités plus loin — prétendent alléguer Jacques, frère du Seigneur et premier évêque de Jérusalem, ainsi que Cyrille, comme les vrais auteurs de notre lectionnaire. Quelle que soit la saveur légendaire que présentent ces récits, ils attestent néanmoins et affirment la source jérusaléméenne du lectionnaire.

La date de la composition ou plutôt de la traduction du lectionnaire n'est point connue. Pour la déterminer, le lectionnaire ne nous fournit point d'arguments décisifs. Les fêtes de la sainte Vierge — l'Assomption et l'Annonciation — l'une par sa présence dans le lectionnaire, l'autre par son absence, pourraient bien servir à en tracer les points terminaux, termini a quo et ad quem. Mais malheureusement le début de ces fêtes n'est guère suffisamment clair.

La fête du 15 août doit son origine à l'empereur Maurice (582-602), comme l'assure l'auteur byzantin de bas âge, Nicéphore Calliste (1).

On admet également que l'Assomption était célébrée avant le 18 janvier et que c'est Maurice qui la transféra au 15 août.

Quant à l'Annonciation, nous savons bien que du temps du Concile de Trulle, en 692, cette fête jouissait d'une reconnaissance générale (2). Pourtant cela ne résout pas la question de son inauguration, de même que l'ordonnance de Maurice laisse ouverte la question de l'origine de l'Assomption.

Dans notre lectionnaire cette fête de la Théodokos s'appelle *Dormitio*, Ննջումն, mais non pas *Assomption*, Վերափոխումն, comme on disait plus tard.

Certaines données laissent entendre que la fête de l'Assomption subsistait déjà au début du VIe siècle dans l'église de Jérusalem et dans celle d'Antioche. Il est possible qu'elle ne

(1) Nic. Calliste, Eccl. Hist. *P.G.*, CXLVII, col. 292 : τάττει... καὶ Μαυρίκιος οὐ πολλῷ ὕστερον την τῆς πανάγνου καὶ θεομήτορος κοιμησιν κατὰ τὴν πεντεκαιδεκάτην τοῦ Ἀυγούστου μηνός.

(2) Mansi, XI, col. 968, art. 52.

fût point étrangère non plus aux Arméniens. Si nous nous rappelons l'origine orientale de Maurice, — la prétention arménienne sur sa consanguinité ne doit aucunement être négligée, — il serait concevable qu'il n'eût fait que déclarer obligatoire le jour de cette fête qui avait été adoptée en Orient et qui lui était familière.

En ce qui concerne l'Annonciation, elle était célébrée par les Arméniens ensemble avec la Nativité à la Théophanie. C'est la raison pour laquelle on ne la trouve point marquée à part dans le lectionnaire.

Dans un ouvrage dit Tonakan et rédigé, comme nous allons voir, en 717, sur la base de notre lectionnaire, les homélies en honneur de la Vierge y sont placées le quatrième et le cinquième jours de l'octave de la Théophanie. Cela veut dire que vers le milieu du VIIIe siècle l'ancien rite subsistait encore. La transmission de la fête au 7 avril aurait eu lieu après cette date. Cette question sera débattue plus loin. Toutefois ces deux fêtes, comme il en suit de tout ce qui a été dit, ne peuvent servir de base solide pour déterminer la date du lectionnaire. Il nous faut en chercher d'autres plus sûres.

Nous venons de dire que le lectionnaire existait déjà en 717. On pourrait le reculer vers le début du même siècle, lorsque Grégoire Archarouni, contemporain et collaborateur de Jean d'Ozoun, fit son fameux commentaire sur le lectionnaire. Une copie de l'ouvrage de Grégoire se trouve dans la bibliothèque des PP. Méchitharistes de Venise. L'extrait que nous en offrons ici, précédé d'une intéressante préface, prouve que l'auteur avait vraiment devant lui notre lectionnaire.

Cod. 175.

Մեկնութիւն ընթերցուածոց

Զոր արարեալ է տեառն Գրիգորիսի Արշարունեաց քորեպիսկոպոսի ։

Զհարկ բանիս զոր պահանջեցեր զինէն փութապէս յաղագս աստուածային ընթերցուածոցն, ով Համազասպեանդ Վահան պատրիկ, հասուցի քեզ յամբագոյն ոչ ի հարուստ մտաց ուրուք ժողովեալ եւ ոչ ի բարձրագոյն բանից յառաջագոյն ուսեալ, այլ յաշխատ-

<ութեանց> ազգաց իմոց խորհրդոցս զոեալ նուաստ ասացուածովք ։ Եւ վասն այսորիկ հեղգ առ այսպիսի փոյթս զտայ յառաջագոյն, զի մի նուազ զպայծառ ջահ իմաստութեանն եկեղեցւոյ երեւեցուցից եւ կամ տխուր զվայելուչ զգեղեցկութիւն խորհրդոյս. վասն զի ուժաւորաց ոմանց եւ հոգեւորաց յառաքինութիւնն պատշաճ վարկայ զգործս զայս ։

Բայց վասն զի այր ես մեծ եւ ողջախոհ մտաւք պակեալ ծերութեամբ եւ իմաստութեամբ, իբր Թագաւոր յԱստուծոյ ի ժամանակիս ի մէջի մերում եւ յորդորական հրաման տէրութեանդ քո միշտ մտրակեաց զիրաւացի հեղգ երկչոտութիւն մտաց իմոց ։ Որ իբրեւ ահագին իմն խորոց հանդիպեալ իմաստութեան ընթերցուածոյն ցնորեցայ ի խորհուրդս եւ պակուցեալ ի փախուստ դարձայ բազում անգամ ի հնազանդութենէ այսպիսի հրամանաց ։

Իսկ այժմ վերստին հասելոյ հրամանիս քո ոչ կարացեալ ի զիմի հարկանել, ուստի խուսափէի յառաջագոյն իբր յալեաց ծովու, այժմ ի նոյն պարձեալ զիմեցի, վստահանալով ի շնորհս Հոգւոյն սրբոյ ոչ զխոեմ հնազանդութեամբ թէ յանդգնութեամբ ։ Սակայն զիմեցի իբրեւ ի դրախտ ինչ գեղեցկատեսակ Աստուծոյ տեսչութեամբն առ մարդն, լի զանազան պտղովք Քրիստոսի փրկութեան խորհրդովք, ընդ որոց անբաւութիւն մարդասիրութեանն շուրջ գալով ի խորհուրդս քաղեցի ըստ իւրաքանչիւր մարգարէական ոստոյ զՔրիստոսի փրկութեանն պտուղս, զոր կարգեցի սկսեալ պատմութեան բանիս ընծայելով ի սեղան քաջախորհուրդ իմաստութեանդ քո, զի ընկալեալ զհնազանդութիւն յաւժարութեանս իմոյ ըստ կարի զոր ինչ ընծայեցից վայելեսցես եւ իբրեւ խոհեմ անձն եւ զաւրաւոր մտաւք տկարութեանս իմոյ եւ կամ յանդգնութեանս ներեսցես ։

Պատշաճ էր յայսմ վայրի նախ զերախայրիցն ի գիր անկելոց զընթերցուածսն յիշատակել իւրեանց խորհրդովն եւ զոյգ ի զատիկն կատարել վասն զի նորին խորհրդոյ է եւ իբրեւ երկու սաստիկ գետք միացեալ ի ծով մտանեն ։ Այսպէս երկուց ճանապարհաց փրկութեան խորհրդով երախայքն եւ եկեղեցի միացեալք եւ ճրագալուցին աւազանաւն մտանեն յանքննելի ծով յարութեան խորհրդոյն, որ ծաւալեցաւ քարոզութեամբն ընդ ամենայն տիեզերս ։

Բայց զի ծանրութիւն առաջիկայ ընթերցուածոցն սաստկացուցան զկար իմ իբրեւ զյորդութիւն ջուրցն Եզեկիէլի, որ առաւելու ի չափելն իմում երկայնաձիգ ձողով բանիս եւ ոչ կարացի անցանել ընդ այն, վասն որոյ ի խորութենէ ահաւորութեան սորա զանձն հարկեալ ընդ միտ ածելով ոչ ի մասին առնել զպատմութիւնն, այլ զհրախայից ընթերցուածս յայլում ժամանակի թողուլ եւ կամ թէ այլոց զաւրաւորաց : Եւ զոր աւրինակ որսորդք անտառանեալք, որ զխորագնացն ոչ ժամանեն որսալ ուր մեծամեծ ձկանցն գիտեն, զեզերսն յանցեն առ ի լնուլ զգէտսն եւ փութան յանցս կամրջացն երթալ հասուցանել զգիւտ որսոյն ի ժամադրութիւնն որոց զաշխատութիւնն զայն կրեցին :

Նոյնպէս եւ իմ ոչ ժամանեալ զխորս ընթերցուածոցն քննել ուր մեծամեծ խորհրդոց գիւտ է, այլ եւ ոչ կարացեալ, վասն որոյ զծանծաղս եւ զպայծառս որսալով զբանս ընթերցուածոցն եւ սաղմոսացն փութացայց անցանել ընդ կամուրջ անխալ խոստման բանիս բերելով զոր ինչ պատրաստեաց Աստուած քում տէրութեանդ ի ժամադրութեանն աստուածային պատեքին :

Արդ ընթերցուածք քառասներորդ պահոցն որ յառաջին չորեքշաբաթուն. « Այս անուանք են... վասն որոյ մարգարէն յորդորէ պահել պահս... » Նոյնպէս եւ յՈւրբաթուն յիշատակի..., « լուր Իսրայէլ տէր ա͞ծ քո տէր մի է. »

« Եթէ կշռելով ոք կշռէր զբարկութիւնս իմ. »

թէ « մխիթարեցէք, մխիթարեցէք. »

ԺԷ. Թէ որպէս երկրորդ շաբաթուն հինգ աւրն հաւասար ունին զընթերցուածսն եւ զսաղմոսն զատ յայլոցն հայելով առ եւթներորդ շաբաթն : Եւ սկիզբն առնէ ծննդեան Սամուէլի, հանդերձ խրատուք Սողոմոնի եւ ապա յորդորէ բան Երեմիայի թէ « մինչեւ ստեղծեալ էր զքեզ յորովայնի գիտեմ զքեզ » :

Եւ դարձեալ յերկրորդ աւուրն թէ. « Նատան կինն եւ մնոյց զորդին իւր... »

Նոյնպէս խրատուք Սողոմոնի եւ ապա տեսիլ եւս յայտնեալ մանկան եւ սիւն երկաթի :

ԺԸ. Ի չորեքշաբաթուն ընթերցուածն թէ՝

« Իբրեւ եղեւ մեծ Մովսէս... »

Թէ որպէս Մովսէս անձեցեալ ստուերագրէ զինքեան զՔրիս-

տոսի փրկութեանն խորհուրդ գործով յերկրորդ չորեքշաբաթուն.

« եւ վասն զի դատուէր հանդերձելոց բարեացն Քրիստոսի. »

եւ ապա փող հրամայէ հարկանել ի Սիոն...

ԺԹ. Իսկ երկրորդ Ուրբաթուն.

« եւ պահեսցեն զպատուիրանս... »

Ի. եւ յետ այնորիկ ի ճանապարհ անկեալ ընթերցուածքն որ յԵլից : Յերրորդ չորեքշաբաթուն.

ելեալ ասէն զՄովսէս ի լեառն ի Քորեբ.

« քաջալերեա երկիր, խնդա եւ ուրախ լեր » :

ԻԱ. Նոյնպէս եւ յերրորդ Ուրբաթուն պահոցն, թէ՝

« հայեաց յանձն քո. »

համբերաւղին Յովբայ պատմել,

զոր եւ մարգարէն Եսայի պատմէ աւգնական լինել :

ԻԲ. Դարձեալ հրամայէ նմա ի չորրորդ չորեքշաբաթուն.

« երթալ ժողովել զծերակոյտ.

զոր եւ մարգարէն Յովէլ պատմէ զդարձ գերութեան :

ԻԳ. Իսկ ի չորրորդում Ուրբաթուն. »

« եւ եկեւ յետ քառասուն տուընջեան » :

Յովբ. « լուայ այդպիսի. »

« ոչ այժմ ինչ կոչեցից զքեղ. »

ԻԴ. Ի հինգերորդ շաբաթն.

զնշան զաւազանին որ դարձաւ աւձ.

« քարոզ կարդացէք. »

ԻԵ. Դարձեալ ի հինգերորդ շաբաթու Ուրբաթու ընթեռնուն

« ի ժամանակի յայնմիկ տաաց ցեւ տէր. »

« մինչեւ յերբ աշխատ առնէք զանձն իմ. »

մարգարէն Եսայի առ Կիւրոս :

ԻԶ (1).

(ԻԷ) Իսկ վեցերորդ շաբաթու ուրբաթուն ընթեռնուն զհանդամանս երկրին պարգեւաց.

« Բանզի է երկիրն յոր դուք մտանէք... »

ԻԸ. թէ ընդէր ի Սիոն կատարին խորհուրդք չորեքշաբաթուն եւ Ուրբաթուն :

(1) Le feuillet portant la leçon du mercredi de la sixième semaine est tombé.

L'introduction, si intéressante sous le rapport littéraire, nous apprend que Grégoire s'était chargé de faire le commentaire du lectionnaire sur la demande du prince Vahan Kamsarakan. Celui-ci porte le titre de patrice. On rencontre souvent dans les manuscrits un petit fragment intitulé : « Les évêques de la maison de Kamsarakan », et qui renferme la liste des évêques, chefs de la région d'Archarounik. Ce fragment, nous le trouvons dans le n° 172 de la Bibl. Nationale de Paris et dans le n° 256 des PP. Méchitharistes de Vienne, porté dans le catalogue de Dachian.

Or, dans ce fragment, fol. 285, on lit qu'« en 155 de l'ère Arménienne (= 706 A.D.) fut reçu le message du martyre de Chouchan (Suzanne), la fille du patrice Vahan ».

C'est justement la même personne, le prince Vahan, qui commanda au savant évêque Grégoire de commenter le lectionnaire. Ce prince était le seigneur de la région où exerçait Grégoire comme chef spirituel. Vahan est caractérisé comme « un homme de grande valeur, d'esprit sain, couronné d'âge et de sagesse, presque un roi, par Dieu ».

Le livre à commenter par Grégoire s'appelle ici *ընթերցուածք* « *leçons* ». C'est l'ancien et le vrai nom du lectionnaire qui fut appelé postérieurement comme aujourd'hui *ճաշոց* (du mot *ճաշ*, midi ou l'heure du repas de midi, corresp. à Missel) *tchachots*. Quelques copies ont encore retenu l'ancien nom, comme celles de Rome n° 2 et de Vienne n° 269.

Notre commentateur aurait préféré commencer par les leçons pour les catéchumènes qu'il expose à l'église, aux fidèles, aux vraies ouailles. Cependant Grégoire croit reprendre leur commentaire plus tard à une autre époque, ou bien le laisser faire par quelqu'un d'autre plus versé que lui dans cette matière. C'est pourquoi il se borne à commenter seulement les leçons réservées aux fidèles.

De ce qui suit on voit qu'il entend les péricopes du carême, les leçons pour les mercredis et les vendredis, c'est-à-dire la partie fondamentale du lectionnaire.

Grégoire connait la particularité du lectionnaire qui consiste en ce que la deuxième et la septième semaines ont fourni des leçons pour tous les cinq jours.

Le chapitre xvii de son ouvrage porte : « Les cinq jours de la seconde semaine ont tous des leçons et des psaumes qui diffèrent ainsi des autres semaines et se rapprochent de la septième ».

Grégoire y cite les leçons des jours indiqués, c'est-à-dire les mercredis et les vendredis de toutes les semaines et ceux de la seconde semaine. Si l'on comparait ces citations avec le lectionnaire on verrait facilement que Grégoire dut avoir devant lui justement ce lectionnaire. La seule différence consiste en ce que Grégoire quelquefois paraphrase des versets scripturaires.

Le lectionnaire met au mercredi de la première semaine les versets :

« Voici les noms des fils d'Israël » (Exod. i, 1).

« Aimez le jeûne, publiez » (Joel, i, iv).

et au vendredi de la même semaine :

« Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu » (Deut. iv, 1).

« Si vous pesez bien ma colère » (Job, vi, 2).

« Consolez, consolez mon peuple » (Isaïe, xl, 1).

Grégoire indique les mêmes leçons pour les jours du carême, Pour mercredi. — « *Ce sont les noms* »... voilà pourquoi le prophète exhorte à *observer le jeûne*.

Pour vendredi : « Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu seul ».

« Si en pesant, vous pesez ma colère ».

« Consolez, consolez », etc.

De cette manière Grégoire continue à traiter le lectionnaire en citant et en commentant les versets des leçons pour les jours suivants jusqu'à la sixième semaine. Ces versets coïncident tout à fait avec ceux du lectionnaire.

Dans le dernier chapitre de son commentaire Grégoire discute la question : « Pourquoi célèbre-t-on à Sion les mystères le mercredi et le vendredi », ce qui prouve qu'il est au courant de la chose.

Le lectionnaire dont Grégoire a disposé pour son commentaire, en dehors des leçons pour les mercredis et les vendredis, avait encore des leçons pour les autres trois jours. C'étaient les *ընթերցուածք ի վեր անկելոց իւրեանց խորհրդովն*, « les leçons pour les candidats (sc. catéchumènes) *avec leurs mystères* » ; ce

dernier mot paraît être une allusion aux catéchèses mystagogiques.

Ainsi donc le lectionnaire discuté au commencement du VIIIe siècle était déjà bien connu comme étant composé de deux parties, « lesquelles semblables à deux violentes rivières qui après s'être réunies se jettent dans la mer », selon l'expression pittoresque de notre commentateur.

Parmi les auteurs antérieurs à Grégoire Archarouni c'est d'abord Moïse, évêque de Tsortav, qui a connaissance de notre lectionnaire, ce qui fait reculer l'origine du lectionnaire d'un siècle en arrière.

Moïse, personnage bien connu, se rendit célèbre dans les événements de la rupture des relations arméno-géorgiennes à la fin du VIe siècle.

Il était le contemporain et le collaborateur de l'évêque Verthanès, locum tenens du catholicos, illustre défenseur de l'église nationale et de ses traditions contre les prétentions des chalcédonites. Partageant les idées de Verthanès, il luttait contre la scission des Géorgiens de l'église arménienne dans la vie pratique et même dans la littérature. Il nous est resté de lui quelques lettres et une encyclique traitant du concile de Chalcédoine sous le titre de « Causes du IVe concile des diophysites ». En vue de soutenir la célébration simultanée de la Théophanie, de la Nativité et du Baptême le 6 de janvier, Moïse invoque l'autorité « *des anciennes leçons* » dans ces termes :

« Or, comme nous avons reçu l'ordre des saints pères de ne point communier indifféremment avec les impurs et de ne point nous accorder pour faire une fête commune de la Pâque avec les Juifs et les dits cathares, de même, au sujet de la fête unifiée de l'Épiphanie, c'est-à-dire de la glorieuse, toute sainte Nativité, <nous avons reçu l'ordre> de la célébrer le 6 du mois de janvier, ce qui est canonisé *par les anciennes leçons*, car c'est le même jour que tombèrent la Nativité et le Baptême.

<Nous avons reçu l'ordre> de ne pas nous égaler à eux, et qu'ils ne doivent rien avoir de commun en la foi avec nous, de même que nous, nous ne devons pas souiller les mystères des sept semaines du jeûne par les cinq jours de l'avant-carême (*առաջաւոր*).

Il nous a été commandé de parachever le saint quadragésime avec crainte, tristesse et sainteté et de ne pas propager à tort et à travers l'évangile ou de célébrer la messe, dût-il tomber une commémoration quelconque, d'autres jours que les samedis et les dimanches (1). »

Moïse, auteur de ces lignes, envisage notre lectionnaire dans lequel les trois fêtes en cause se trouvaient indiquées le 6 de janvier.

L'exigence de l'inviolabilité du carême reflète l'état de choses qui existait avant Jean d'Ozoun. C'était dans l'église d'Antioche qu'on n'observait pas le jeûne les samedis et les dimanches de quadragésime. Cet usage d'Antioche passa aussi à Constantinople.

L'église de Jérusalem, au contraire, suivait des règles plus austères et non seulement n'autorisait pas la rupture du jeûne, mais faisait de plus une semaine d'abstinence d'aliments, précédant le carême, celle qui dans la suite se transforma en tyrophagie (2). L'aradjavor arménien, ou la semaine du jeûne précédant le carême, paraît être lui aussi une réminiscence de cette semaine d'abstinence.

Moïse, se tenant au point de vue de Jérusalem, soutient l'inviolabilité du carême. La tradition de la sainte ville dans cette question aussi a été évidemment transplantée en Arménie ainsi que l'était le cas du lectionnaire. On défendait la cause contre les chalcédonites adhérents à l'usage constantinopolitain. Plus tard, à peu près un siècle après, les Arméniens ont été obligés de faire sur ce point des concessions « à la gastrolatrie » (3) des chalcédonites.

Le lectionnaire semble avoir été également connu d'un autre auteur du VIIe siècle, du célèbre mathématicien Ananie de Chirak. Il est appelé *Կանոնադրութիւն ընթերցուածոց սրբոյն Կիւրղի* « ordonnance des leçons de saint Cyrille » dans un

(1) *Գիրք Թղթոց*, p. 124.

(2) Dorotheus, *o. c.* ἀλλὰ οἱ πατέρες τῷ χρόνῳ συνεῖδον προστεθεῖναι αὐταῖς καὶ ἄλλην μίαν ἑβδομάδα..., ἅμα μὲν διὰ τὸ προγυμνάζεσθαι... ἅμα δὲ καὶ τιμῶντες τὰς νηστείας τῷ ἀριθμῷ τῆς ἁγίας τεσσαρακοστῆς ἣν ἐνήστευσεν ὁ κύριος ἡμῶν. *PG.*, LXXXVIII, col. 1788.

(3) Cf. γαστραμαργία et λοιμαργία, chez Dorotheus = *գաւշոտք եւ որովայնա-ծոլք* :

traité sur l'Épiphanie de Notre-Seigneur (1), qui nous est parvenu sous le nom d'Ananie de Chirak. D'ailleurs l'authenticité de ce traité nous paraît être sujette à caution et nous reviendrons plus loin à ce qui nous oblige de ne nous en servir que sous quelque réserve.

Il se trouve chez Jean d'Ozoun quelques indications qui permettent de serrer de plus près la date de l'origine du lectionnaire. Dans l'abrégé connu de l'histoire des conciles qu'on lui attribue, il est dit pour le concile de Dwin, tenu sous le catholicos Nersès II, en l'année 31 du roi Khosroï, c'est-à-dire en 551 de notre ère, qu'il a été saisi, entre autres, de la question de la célébration de la Nativité et du Baptême, et il s'exprime dans les termes suivants : « *Հաստատեցաւ նախ եւ առաջին զծնընդեանն եւ զմկրտութեանն միաւորելով չոյժ տախպմամբ. Հաստատութեամբ անխզելի եւ անորոշաբար կանոնաւ վասն երկուց բնութեանցն միաւորելով զմիութիւն ունելով* (1) » :

La phrase est mal construite, mais le sens en est bien clair : l'unité des deux fêtes, que le concile aurait établie, est mise en parallèle avec celle des deux natures liées indissolublement.

Cet acte du concile, d'après le même document, fut rejeté dans un autre concile, dans celui de Karin, lequel avait été convoqué sous l'empereur Héraclius et sur son ordre.

Sous la pression de la présence personnelle du haut souverain de Byzance, les prélats arméniens ayant à leur tête le catholicos abjurèrent la tradition de l'église nationale en même temps que la célébration unie de la Nativité et du Baptême, *զմիաւորութիւն ծննդեանն եւ մկրտութեանն... ի բաց մերժեցին* (2). Le catholicos Ezre lui-même accepta les décisions du concile de Chalcédoine et sépara l'une de l'autre la fête unifiée de la Nativité et du Baptême : *եւ բաժանեաց ի միմեանց զմիաւորեալ ծնունդն եւ զմկրտութիւնն* (3) :

Cet état de choses aurait subsisté jusqu'à Jean d'Ozoun. C'est

(1) *Անանիայի Շիրակացւոյ համառօտ ասացեալ ի Յայտնութիւն տեառն եւ փրկչին մերոյ*, dans *Անանիայի Շիրակունւոյ. Մնացորդք բանից*, édition Patcanian. 1877, Saint-Pétersbourg.

(2) *Գիրք Թղթոց*, p. 221.

(3) *Ibidem*, p. 221 et 222.

lui qui s'éleva contre le chalcédonisme, convoqua le concile de Manazkerde en 726, où l'on décida de restituer les traditions nationales et le dogme de l'église arménienne avant Ezre. La seule concession que le catholicos Jean crut pouvoir faire aux chalcédonites ce fut l'autorisation de rompre le jeûne les samedis et les dimanches pendant le quadragésime pour le plaisir des gastrolatres (1).

Au concile de Manazkerte assistait également Grégoire Archarouni. Le catholicos Jean lui demanda de commenter le lectionnaire : « Je donne l'ordre, dit-il, au grand philosophe chorévêque d'Archarouni de faire le commentaire du jeûne aradjavor, qui précède celui du quadragésime, et qui fut validé et scellé par nous — les cinq jours du jeûne aradjavor et les deux semaines de gras qui s'appelle Barenkendan (= carnaval), autorisant tous les aliments sans distinction.

Or, sois entreprenant, toi, l'aimé de Dieu, le meilleur des sages et le préféré parmi les maîtres arméniens; toi, le dompteur des Grecs, qui as effacé l'hérésie de Chalcédoine et détruit le schisme corrupteur du maudit Nestorius. Prends <la parole> de par la volonté de Dieu comme le lutteur dans l'arène... afin qu'accompagné du Saint-Esprit tu commences à faire le commentaire du lectionnaire, que tu le composes, que tu interprètes tout l'ordre de notre lectionnaire, surtout les leçons mystagogiques des quatre adaptations, qui vont au delà de la Pâque en débutant par le jeûne aradjavor (2). »

Dans son introduction Grégoire reporte cet honneur au prince Vahan Kamsarakan. L'abrégé des conciles de Jean pèche également par d'autres inexactitudes.

La déclaration de l'auteur d'après laquelle tous ses prédécesseurs depuis Ezre, y compris Élie même, seraient restés fidèles au dogme chalcédonien ne correspond guère à la vérité. Il est bien certain qu'Élie s'estimait non moins que Jean un antagoniste acharné de Chalcédoine, à tel point qu'il ne se gênait pas d'inciter contre ses ennemis les autorités arabes (3).

(1) *Ib*. p. 227. յուրախութ̄ պաւշտացն, et p. 230-231 հրամայեմք լուծանել պաւշտացն եւ որովայնամոլիցն. — (2) *Ib*. p. 232. — (3) Մովս. Կաղանկ. m, 5-6.

Si l'abrégé est une œuvre de Jean, il ne l'est pas en tout cas entièrement. Il y a des indices qui prouvent son caractère compilatif. A Jean appartient plutôt le compte rendu du concile de Manazkerde. On y a ajouté, à titre d'introduction, l'histoire abrégée des conciles précédents, laquelle remonte à ce que nous possédons aussi dans la traduction grecque (1).

La deuxième moitié qui suit le compte rendu du concile de Manazkerte, si elle provient de Jean, ne peut être qu'un extrait d'un autre ouvrage. Les trois fragments paraissent être réunis par une autre main. Même dans ces conditions nous estimons pouvoir utiliser ce document pour notre but.

Il est étrange que Samuel de Kamourdjadzor, auteur du xe siècle, qui connaissait bien le *Commentaire* de Grégoire, en attribue, lui aussi, l'initiative à Jean, comme notre document, et non point au prince Vahan. Dans son ouvrage traitant le même sujet il dit : *կարդացի բազում անգամ զԳրիգորիսի քորեպիսկոպոսի Արշարունեաց վասն առաջաւորաց ի մեկնութեան ընթերցուածին զոր գրեալ է ի խնդրոյ տեառն Յովհաննիսի իմաստասիրի*. ms. n° 475, fol. 317. « J'ai lu maintes fois <ce que dit> Grégoire chorévêque d'Archarouni du jeûne aradjavor dans son commentaire du lectionnaire, qui a été écrit sur la demande du seigneur Jean le Philosophe. »

Samuel doit ce renseignement, certes, à notre document ou bien il fait allusion à une autre commande de Jean. Dans sa préface Grégoire s'engage à revenir une autre fois au commentaire de la catéchèse. Ne serait-ce pas ce travail, dont il fut chargé par le catholicos Jean? En s'adressant à Grégoire il aurait exprimé le désir de voir surtout commentées les catéchèses mystagogiques, c'est-à-dire la partie supplémentaire de la catéchèse.

Faudrait-il encore admettre que c'est le compilateur anonyme qui pour agrandir Jean le fait l'initiateur du commentaire de Grégoire, et qu'il noircit les précédents catholicos sans épargner Élie même, en vue de pouvoir attribuer à Jean seulement l'idée et l'honneur de la réaction antichalcédonienne?

(1) De rebus Armeniæ, *P.G.*, CXXXII, aussi chez Philippe le solitaire, *P.G.*, CXXVII.

Quoi qu'il en soit, en restituant la confession de l'église arménienne, on rétablit en même temps la pratique du lectionnaire. Il s'agit plutôt des fêtes du Seigneur que l'on célébrait depuis le catholicos Ezre selon le rite grec et qui désormais devraient s'adapter au lectionnaire. A peine eût-on rejeté le lectionnaire tel qu'il est.

V. La légende sur l'origine du lectionnaire.

Dans les documents que nous venons de discuter il n'est pas encore mention de l'auteur du lectionnaire. Michel, le catholicos d'Albanie, contemporain de Jean et de Grégoire, dans un discours sur les fêtes se rapporte lui aussi au lectionnaire, mais il n'en mentionne pas non plus l'auteur. Faut-il en conclure qu'à cette époque ne s'était pas encore formée la légende qui fut bientôt si populaire et qui tient à viser comme les auteurs du lectionnaire Jacques, frère du Seigneur, et Cyrille, évêque de Jérusalem? Dans les exposés dogmatiques du siècle suivant cette légende se présente déjà bien déterminée, jouissant d'une considération marquée, d'une autorité incontestable.

Cependant le traité sur l'Épiphanie qui porte le nom d'Ananie de Chirak paraît être renseigné sur l'auteur supposé du lectionnaire, comme nous l'avons mentionné plus haut. Il serait donc étonnant que le catholicos Jean, l'évêque Grégoire ainsi que Michel, le catholicos d'Albanie, en tenant tête aux chalcédonites, n'eussent point profité du renseignement d'Ananie si précieux pour la cause qu'ils défendaient contre ceux-là. Le traité est-il vraiment d'Ananie de Chirak, auteur du VIIe siècle? On pourrait émettre d'autres raisons encore qui rendraient l'authenticité de cette attribution tout au moins mal fondée. La question est embarrassante et ne peut être discutée qu'en liaison avec d'autres traités attachés au nom d'Ananie. Mais nous inclinons à attribuer ce traité plutôt à Ananie de Sanahin, auteur du XIe siècle.

On connaît deux autres documents du même siècle dans lesquels les traces de la légende en question sont évidentes. Ainsi le catholicos Georges (1069-1072) dans sa lettre polé-

mique adressée à Jean, le patriarche syrien, croit pouvoir affirmer que le rite de célébrer la Nativité avec le Baptême, le 6 janvier, a été hérité par les Arméniens de Jacques et de Cyrille, tandis que l'usage grec de séparer ces deux fêtes remonte à l'hérétique Artémon. « Ce sont Jacques, frère du Seigneur et Cyrille évêque sur son trône qui ont établi la Nativité et le Baptême le même jour: or, qu'Artémon ait honte, que le concile de Chalcédoine soit aussi en confusion puisqu'ils ne sauraient démontrer que la fête du Baptême du Christ séparée fut <établie> par Jacques le frère du Seigneur ou par Cyrille, et que personne ne la trouvera dans le lectionnaire (1). »

La même chose se répète dans un document qui, peut-être à tort, porte le nom d'Étienne Siuni, et qui est une lettre adressée à un certain évêque d'Antioche: son auteur doit être contemporain du catholicos Georges (1069-1072) : « Nous reconnaissons l'origine de notre foi, dit-il, de Jérusalem. Les apôtres ont établi les canons à Jérusalem. C'est là aussi que Jacques, frère du Seigneur, ordonna *les leçons* que le patriarche Cyrille professa lui-même (2). »

Dans l'ordre de l'argumentation Étienne rapporte « l'indignation de Cyrille de ce que le 25 décembre, jour voué à la mémoire de David et de Jacques, on célèbre la fête de la Nativité. Cyrille est indigné que l'on agisse ainsi *dans d'autres villes* et par là il atteste que les Jérusaléméens tenaient à l'ordre

(1) Գիրք Թղթոց, p. 354-5 : Վասն այսորիկ եղբայր տեառն Յակովբոս եւ Կիւրեղ աթոռակից նորա ի միում աւուր ի վեցն Յունուարի կանոնեցին զԾնունդն եւ զՄկրտութիւնն... Արդ ամաչեսցէ Արտեմոն, յամօթ լիցի եւ ժողովն Քաղկեդոնի, զի ոչ կարեն ցուցանել առանձնական աւուր մկրտութեան Քրիստոսի ոչ ի Յակոբայ եղբաւրէ տեառն եւ ոչ ի Կիւրեղէ, եւ ոչ գտանէ ոք յընթերցուածագիրն : — (2) *Ibid.* p. 326. Մեք յԵրուսաղէմէ զհաւատս զակիզբն հաւատոյ եւ առաքեալքն յԵրուսաղէմ կարգեցին զկանոնսն եւ Յակոբոս տեառնեղբայրն յԵրուսաղէմ կարգեաց զընթերցուածսն եւ Կիւրեղ հայրապետն զնոյն դաւանեաց : ... Կիւրեղ Երուսաղեմացի տրտունջ բառնայ եւ ասէ թէ յայլ քաղաքս ծնունդ առնեն, յայտ առնէ եթէ Երուսաղէմացիքն յայսմ կարգի էին որ Յակոբայ առաքելոյ էր եղեալ... եթէ ծնունդ յայսմ աւուր էր, նա զիարդ խնդրէր զԴաւիթ եւ զՅակովբայ աւուրն կատարել :

établi par l'apôtre Jacques... autrement si la Nativité était ce même jour, Cyrille aurait-il osé fêter la commémoration de David et de Jacques ».

Les mots soulignés qui ont évoqué le raisonnement d'Étienne ne constituent que la note que l'on trouve dans quelques copies de notre lectionnaire sous le 25 décembre. Étienne ne doute point que ces mots ainsi que le lectionnaire entièrement appartiennent à Cyrille. Cette note manque dans d'autres copies, comme nous l'avons vu. La copie d'Étienne n'était pas, certes, du nombre de celles-ci.

Un troisième document développe les mêmes raisonnements. C'est *la discussion du catholicos* Comitas avec le patriarche de Constantinople <Pyrrhe>, document qui, bien qu'il ait un caractère apocryphe, mérite quand même toute notre attention par ses traits archaïques : « Jacques, qui était avec lui à Bethléem et en Égypte, met au 6 janvier la Nativité et le Baptême réunis. Le<s> psaume<s> et le<s> évangile<s> établis par Cyrille de Jérusalem concordent avec cela ; et le même Cyrille dit que *d'autre*<s> *ville*<s> suivirent Artémon et ne restèrent point dans la correction, seuls les Arméniens continuèrent à fêter le 25 décembre la commémoration de David et de Jacques selon les institutions primitives (1) ».

Ajoutons encore que Ananie de Chirak cite la phrase en question du lectionnaire en l'attribuant à Cyrille : « On connaît d'après l'institution des leçons de saint Cyrille, où il est écrit que le 25 décembre est la commémoration de David et de Jacques, lequel jour dans d'autres villes on fête la Nativité du Christ ». Il est curieux de noter l'objection que notre auteur réfère aux Grecs au sujet de la phrase discutée. Les Grecs claironnaient « que c'était à Bethléem que saint Cyrille

(1) *Ibid.* p. 481. Յակովբոս որ ընդ նմա էր ի Բեթղեհէմ եւ յԵգիպտոս ի յունուարի զ̅ միանալ ծննդեանն եւ մկրտութեան դնէ եւ սաղմոս եւ աւետարան միաբանութեամբ Կիւրղի Երուսաղէմացւոյ <եղեալ>, զոր եւ ասէ նոյն Կիւրեղ թէ այլ քաղաք հետեւեցան զկնի Արտեմոնի եւ ոչ կացին յուղղութեան, բայց միայն Հայք զաւալ յառաջին կանոնաց ի դեկտեմբերի ԻԵ Դաւթի եւ Յակոբու տօնեն ։

fêtait la Nativité le 25 décembre, et qu'à Jérusalem il ne restait que quelques prêtres pour célébrer la commémoration de David et de Jacques; le lectionnaire ayant été fait pour Jérusalem, son allusion *յայլ քաղաք* « dans d'autre ville » vise directement Bethléem où Cyrille célébrait la Nativité ».

Cette assertion aussi étrange qu'artificielle, l'auteur l'écarte en la déclarant inacceptable de la part des gens qui sont bien versés dans ces choses (1).

Les noms de Jacques et de Cyrille restent dans la suite fixés au lectionnaire, de sorte que nous les trouvons parfois introduits dans le lectionnaire même. Dans le mémorial du lectionnaire n° 9, copié en 1506, on dit, entre autres, que « ce livre a été commencé par Jacques, frère du Seigneur... et par saint Cyrille qui fut digne d'occuper son trône... et qu'ensuite il a été enrichi par des gens revêtus du Saint-Esprit... » *զոր արարեալ է Հոգեկիր արանց... սկսեալ սքանչելի առնէն ի սրբոյ Յակոբայ եղբաւրէն տեառն... եւ ի սրբոյն Կիւրղէ, որ արժանի եղեւ յաթոռ նստել... եւ ի բազմանալ վկայից սրբոց բազմացուցին Հոգիընկալքն :*

Dans une autre copie du lectionnaire, n° 269, de l'année 1720, le mémorial se tient plus réservé en n'attribuant aux dites personnes que les leçons de quadragésime et non pas le lectionnaire en entier. *Աստուածաւր սկզբնաւորեալ աստուածային եւ Հոգեկիր գանձս եկեղեցւոյ ընթերցմունքս բովանդակ տարւոյն, որ ունի շարակարգեալ ընթեռնլ զամենայն տաւնս տէրունականաց ... այլ եւ կայ ի սմա գրեալ ընթերցմունք ո̅ր քառասնորդացն պահոց սահմանեալ ի սուրբ առաքելոյն Յակոբայ եղբաւրէն տեառն ըստ մարմնոյն եւ ի քաջ ախոյեանէն Կիւրղէ հայրապետէն Երուսաղեմի :*

Les versions au sujet des noms de Jacques et de Cyrille et leur rapport avec le lectionnaire servent de thème favori dans les divers traités sur les fêtes. Ces traités sont connus sous le nom commun de *tonapatchar*, *տօնապատճառ*, « causa festorum ». Au fond le commentaire de Grégoire d'Archarouni

(1) *Անանիայի Շիր. Ժամացոյցք, էջ, 7. Եւ զայս ոչ ոք երբէք ի լաւ իմացողացն յանձն առնու :*

[80]

que nous avons discuté n'est qu'une espèce de cause des fêtes et peut-être la première épreuve d'un pareil traité.

La Bibl. Nationale de Paris dispose d'un manuscrit, n° 114, qui constitue un exemplaire du Tonapatchar, dont l'auteur est encore à déterminer. Il est daté de l'an 1355. De son principal mémorial ne sont conservées que les lignes qui définissent le contenu du manuscrit : *Սա է սկիզբն ածային տաւնից տրու-նականաց ծննդեան եւ սքանչելագործութեան եւ չարչարանաց եւ թաղման եւ փրկագործ յարութեան եւ համբարձմանն որ հոգւոյն իջմանն եւ (գ)աստուածակերպութեան, (գ) կենսունակ խաչին եւ զգլխաւոր առաքելոց եւ գամենայն վկայից եւ բուանդակ զամենայն ածագործութեան* : « C'est le commencement des fêtes de Dieu, des fêtes du Seigneur, de la Nativité, de la thaumaturgie, de la Passion, de l'Ensevelissement, de la salutaire Résurrection, de l'Ascension ainsi que de celles de la descente du Saint-Esprit, de la Transfiguration de Dieu, de la Croix vivifiante, des principaux apôtres, de tous les martyrs et de toute la théurgie. »

Si l'ouvrage ne nous était point parvenu, ce mémorial à lui seul aurait suffi pour constater qu'il contenait le commentaire de notre lectionnaire. On peut se faire une idée sur le contenu d'après les articles que nous croyons nécessaire d'énumérer ici :

Manuscrit n° 114.

1. <*Դաւթի մարգարէի*...... fol. 1-8.

2. *Ոսկեբերանի եւ Աթան* <*ասի, Գրոկ*> *ղի, Ներսեսի Կոս-տանտ* <*նուպաւլսի*> *հայրապետի ի նախա* <*տօնկա*> *ւագն Ստեփաննոս ասացեալ*. fol. 9 verso.

— *Մասնաւոր ինչ ի գլուխ նշխարացն Ստեփաննոսի եւ որք ընդ նմա, Ներսեսի ասացեալ*. fol. 19 r.

— *Թէ որպէս վերափոխեցաւ յԵմէ ի Կոստանդնուպաւլիս յառաջ ասացեալ Աղեքսանդրոսէ վկայաբրէ*. fol. 20 v.

3. *Անանէի վարդապետի ասացեալ է ի խաչելութեանն Պետրո-սի*. fol. 22 v.

Անանէի վարդապետի ի խորհուրդ կատարման առաքելոյն Պետրոսի. fol. 23 r.

4. Յիշատակ Պետրոսի եւ Պաւղոսի, ի Յովհաննու աւետարանին մեկնութենէ. fol. 26 v.

5. Յովհաննու Ոսկեբերանի ի գրոց մեկնութենէ յաղագս Յակոբա եղբաւր Յովհաննու. fol. 28 v.

6. Որ վարդապետացն ասացեալ վասն յայտնութեանն եւ ծննդեանն տն եւ հաւատոյ հաստատութեան ընդդէմ երկաբնակացն վկայութեամբ տեառնեղբաւրն եւ Կիւրղի Եմի հայրապետին. fol. 35 r.

— Յեկեղեցական պատմութենէ, զոր երկրորդեալ է Սարկաւագ վարդապետի. fol. 37 v.

— Սամուէլի եւ Պաւղոսի եւ այլոց վարդապետացն վերլուծութիւն ընթերցուածոց գրոց. fol. 38 r.

— Եւ զինչ խորհուրդ իմացուք վս աւուր ծրագալուցին, որ սկիզբն է եւ ծրագալոյց եւ արտաքոյ քաւրեայ թուոյն եւ ի թիւ պահոց զկարգ կանոնին ունի. fol. 39 r.

— Իսկ չերեկունն յունուարի ի Ե մաղմլին ի հոմանոյն :

7. Աւթերորդ աւուրն կանոն կատարի ի տր յարութեան վասն թլփատութեան աւուրն. fol. 68 v.

8. Թէ վասն էր զկնի ածյայտնութեան աւուրցն զյիշատակ Պետրոսի եւ Երխոզոմա տաւնէ եկեղեցի Քրիստոսի եւ զկնի.

9. զմեծին Անտոնի եւ այլն,

10. Թագաւորի Թէոդոսի. fol. 71 v.

11. Յաղագս խաւրեա գալստեան տեառն ի տաճարն. fol. 73 v.

12. Վասն խն երորդ պահոցն. fol. 83 r.

— Վասն երեխայից ընթերցուածոցն մեկնութեան : Ընթերցուած վարդապետութեան, այս է վերնագիրն որ վասն երախայիցն կարգեաց ընթերցուածս, քանզի հանդերձեալ էր յաւուր մեծի ծրագալուցին կնիք առնուլ... Թ եւ Ժ ընթերցուածս կարգէ, Թ եւ Ժ ձայնս գրէ ըստ թուոյ ընթերցուածոցն. ի գիր անգելոցն ի տր խերորդն որ հանդերձեալ էին կնիք առնուլ որ է վերնագիր : Իսկ երախայքն որ առի ի գիր անգանել այսինքն կնիք առնուլ ի մեծի եշաբաթի աւուր. ոմանք այսպէս ասացին եշաբաթին եւ կէսք ի ծրագալուցին որք խոստովանին զքս ած. fol. 85 r.

— Վասն էր ի դշաբաթն եւ յուրբաթ ընթերցուածքն կարգեցան. fol. 104 r.

13. Վասն յարութեան Ղազարու ի շաբաթու. fol. 154 v.

14. Ի մեծի աւուր տաւնին որ Աղոգոմեան կոչի. fol. 160 r.

15. Խորհուրդ մեծի բշաբաթին, գշ, դշ, եշ, ուր. իսկ այգոյն ուրբաթուն զնի սպասուական փայտ խաչին առաջի սբ Գողգոթային. շբ. fol. 174 r.

— Ի մեծի աւուր պասեքին. fol. 241 r.

16. Վասն նոր կիրակէին. fol. 243.

— Յաղագս որ յետ յարութեան տաւնեմք զծ աւր առանց պահոց եւ ծունր դնելոյ. fol. 252.

17. Վասն համբարձման տեառն յերկինս. fol. 253 v.

18. Պատճառք երկրորդ գալստեան տեառն. fol. 261 r.

19. Վասն նախահարցն. fol. 268 v.

20. Յաղագս սբ մարգարէիցն. fol. 270 v.

21. Յաղագս Յովհաննու Մկրտչի Անանիա վարդապետի ասացեալ. fol. 273 v.

Տեառն Ստեփաննոսի Սիւնեաց եպի ասացեալ վասն նախերգանի ապաւթիցն որ կատարի ի գիշերի. fol. 278.

22. Յաղագս տապանակին նորին. fol. 285.

23. Պատճառ վարդավառի տաւնին : Վասն էր ոչ Յակոբոս մեծն որ եղբայր տեառն կոչեցաւ եւ ոչ Կիւրեղ եմի հայրապետն եւ ոչ որ զկնի նոցա վարդապետք եղեն ոչ կարգեցին ի յընթերցուածին. fol. 289 v.

24. Վասն սբ առաքելոցն. fol. 309 r.

— Ներբողեան ի գովեստ համաւրէն առաքելոցն բժիցն նախապատիւ պետաց գլխաւորաց.

25. Զաքարիաի Հայոց կաթուղիկոսի եւ Մուսիսի քերդողէ ի փոխումն ածամաւրն եւ պատկերի նորին. fol. 351.

1. Le prophète David... fol. 1-8.

2. Sur le protodiacre Étienne, par Chrysostome, Athanase, Procle, Nectarius le patriarche de Constantinople, fol. 9 v.

— Quelques mots sur la découverte des reliques de (saint)

Étienne et de ceux qui étaient avec lui, fol. 19 r.

— De quelle manière elles furent transportées de Jérusalem à Constantinople par Alexandre le martyrophile, fol. 20 v.

3. Sur la crucifixion de (l'apôtre) Pierre, par le docteur Ananie, fol. 22 v.

Sur la raison du martyre de l'apôtre Pierre, par le docteur Ananie, fol. 23 r.

4. Commémoration de Pierre et Paul, extrait des commentaires de l'évangile de Jean, fol. 26 v.

5. Extrait des commentaires scripturaires de Jean Chrysostome au sujet de Jacques le frère de Jean, fol. 28 v.

6. Sur l'Épiphanie et la Nativité du Seigneur et l'établissement de la foi contre les diophysites, par le témoignage du frère du Seigneur et de Cyrille le patriarche de Jérusalem, fol. 35 r.

— De l'histoire de l'Église <d'Eusèbe>, répétée par le vardapet Sarkavag, fol. 37 v.

— Analyse du lectionnaire par Samuel, Paul et d'autres docteurs, fol. 38 r.

— Dans quel sens faut-il comprendre le jour de lychnicon (illumination), lequel jour étant le début (des fêtes) en même temps que lychnicon et hors de l'octave, a pourtant le canon des jours de jeûne, fol. 39 r.

— Le soir du 5 janvier on se réunit au Tabernacle.

7. Le huitième jour on exécute le canon du jour de la Circoncision dans la sainte Anastasie, fol. 68 v.

8. Pour quelle raison l'Église du Christ célèbre, après les jours de l'Épiphanie, la commémoration de Pierre et d'Absalom et ensuite :

9. Celle du grand Antoine et ensuite :

10. Celle de l'empereur Théodose, fol. 71 v.

11. Sur la venue au temple du Seigneur après quarante jours, fol. 73 v.

12. Sur le jeûne des quadragésime, fol. 83 r.

— Au sujet des commentaires des leçons pour les catéchumènes. « Leçons d'enseignement », est le titre des leçons qu'il (Cyrille) institua pour les catéchumènes, qui devaient être baptisés le jour de la grande illumination... il institua

neuf et dix leçons et fit neuf et dix discours selon le nombre des leçons, « Pour ceux qui sont inscrits pendant le quadragésime et qui devaient être baptisés ». C'est le titre. Les catéchumènes, inscrits sont ceux qui devaient être baptisés le jeudi saint, d'aucuns ont dit le jeudi et d'autres le jour de l'illumination, pour ceux qui confessent le Christ Dieu, fol. 85 r.

— Pourquoi des leçons ont-elles été instituées pour le mercredi et le vendredi, fol. 101 r.

13. Sur la résurrection de Lazare le jour de samedi fol. 154 v.

14. Le grand jour de fête qui s'appelle Eulogoumène fol. 160 r.

15. Mystère du lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi saint. A l'aube du vendredi on expose le précieux bois de la croix devant le saint Golgotha. Samedi, fol. 171 r.

— Le grand jour de Pâques, fol. 241 r.

16. Le nouveau dimanche (Dominica in albis).

— Au sujet de ce que après la fête de la Résurrection nous fêtons cinquante jours sans jeûne et sans prosternation, fol. 252.

17. Sur l'Ascension du Seigneur au ciel, fol. 253 v.

18. Les raisons pour la seconde venue du Seigneur, fol. 261 r.

19. Au sujet de nos premiers pères, fol. 268 v.

20. Au sujet des saints prophètes, fol. 270 v.

21. Sur Jean-Baptiste, par le docteur Ananie, fol. 273 v.

— Introduction aux prières nocturnes, par Étienne de Siuni, fol. 278.

22. Sur l'arche de l'alliance, fol. 285.

23. Les raisons de la fête de Vardavar (Transfiguration). Pourquoi ni le grand Jacques, qui fut appelé le frère du Seigneur, ni Cyrille le patriarche de Jérusalem, ni les docteurs après eux ne l'ont pas instituée dans le lectionnaire fol. 289 v.

24. Sur les saints apôtres, fol. 309 r.

— Panégyrique en l'honneur de tous les douze apôtres et de leurs chefs les plus en honneur.

25 Zacharie, le catholicos des Arméniens, et le rhéteur Moïse sur l'Assomption de la Mère de Dieu et son effigie, fol. 351.

(*A suivre.*)

N. ADONTZ.

GÉOGRAPHIE ET LÉGENDE

DANS UN ÉCRIT APOCRYPHE DE SAINT BASILE

AVANT-PROPOS.

Le but de cet article est de porter à la connaissance des lecteurs un texte, où malgré son peu d'étendue se trouvent condensés et curieusement joints en un seul morceau *a*) un *fragment de géographie chrétienne* du commencement du moyen âge et *b*) une version jusqu'ici inconnue de la *légende des Réchabites* — ces vertueux et farouches nomades dont il est question dans le livre de Jérémie (ch. XXV).

Il s'agit d'un prétendu écrit de saint Basile de Césarée, conservé, on dirait par hasard et à l'état de pétrification, dans un manuscrit géorgien du XVIIe siècle (1). Malgré cette époque récente et quelques retouches qu'il dut subir, l'anti-

(1) On calligraphia en 1636-1646, pour la reine Marie de Géorgie, une compilation des chroniques dite *Kharthlis Tskhovreba*. Le savant épigraphiste et chartiste géorgien *E. Thakaichvili* en donna une édition à Tiflis en 1906. Le manuscrit comprenait en outre deux écrits publiés par l'éditeur à titre d'*additions* à ce monument d'histoire : ils en forment plutôt une partie intégrante et lui servent même de préambule.

De ces deux écrits le second (pp. 816-819) est celui dont nous présentons aujourd'hui la traduction. Quant au premier, de beaucoup le plus long (p. 786-816), c'est une version géorgienne très intéressante du livre de la *Caverne des Trésors* dont *C. Bezold* publia le texte syriaque et une traduction allemande (Cf. *C. Bezold*, Die Schatzhöhle syrisch und deutsch hrsg. Leipzig, 1883-1888.

L'écrit apocryphe que nous étudions est d'autre part signalé dans un manuscrit géorgien du Sinaï du Xe siècle et doit remonter, d'après *M. Kékélidzé*, à une époque beaucoup plus ancienne. V. son Histoire littéraire de la Géorgie, vol. I (Tiflis 1923), p. 190. Cet article était déjà écrit lorsque l'ouvrage du savant spécialiste géorgien nous tomba entre les mains.

Le texte géorgien imprimé reproduit exactement le manuscrit avec ses pages sans solution de continuité, sans alinéas, deux ou trois points séparant chaque mot de l'autre. Nous avons jugé utile de le diviser en paragraphes et d'ajouter les titres.

quité du document apparaîtra, nous l'espérons, immédiatement En voici la traduction :

I

« Épître (1) de saint Basile le Grand, sage de par Dieu, à « son précepteur Evevlos concernant les justes-nus et la « mesure de la terre, de l'Orient à l'Occident.

DESCRIPTION DE L'EDEN, DEMEURE DES JUSTES-NUS. LEUR NOURRITURE, ETC.

« C'est dans l'Eden, où les justes-nus ont leur demeure, à « proximité du Paradis, qu'est l'endroit où le soleil se lève à « côté du Paradis. Ils ont une église pareille à une montagne. « Il y a aussi cette pierre Anthrac, longue de sept milles et « large de trois, et sept autels au dedans. On y accède par « douze escaliers (?). Au-dessous passe le fleuve du Paradis en « se divisant ensuite en quatre (cours d'eau) : le Géon et « le Phison qui coulent vers le midi, et le Tigre et l'Euphrate « vers le septentrion.

« Quant à la nourriture de ces hommes (elle se compose) « des fruits des arbres, du miel agreste et de la pluie de « manne. Or il en tombe (à partir du) samedi saint, sept « jours; et la farine (pour) l'hiver s'étend en sortant du « Paradis comme un brouillard.

ITINÉRAIRES ET DISTANCES. MESURE DE LA TERRE.

« Il y a de l'*Eden* jusqu'au (pays des) *Brachmen* soixante- « dix étapes, et de (chez les) Brachmen le chemin suit le « rivage du fleuve qu'on appelle Phison et va, en soixante- « quinze étapes, en *Evilat*. En amont de là on fait des « semailles et des moissons. On a cependant tout en commun, « sans partage. Ces gens sont chrétiens; mais petits de « taille n'ayant — quelques-uns et pas tous — qu'une coudée.

« D'Evilat à *Iehmer*, pays des Ténèbres, quarante étapes.

« De Iehmer à *Ienoco* (on compte) trente-deux étapes.

(1) Litt. : *récit*.

« Et de Ienoco à *Da-sim(o)ni* deux étapes ; jusque-là, tout ce « (pays) est irrigué par le fleuve Phison, car il n'y tombe pas « de pluie. Et ce sont des hommes de bien en tout point, servi- « teurs de Dieu. Et il n'y eut pas chez eux d'idolâtrie ni avant « ni après Jésus-Christ, et ils restent dans la vraie foi.

« De Da-sim-(o)ni (le chemin) va jusqu'au peuple nommé « *Khounia*. Et long est ce chemin, à savoir huit mois de « marche. Et tous sont chrétiens et orthodoxes.

« Or ceux d'entre Khounia et *Davad* sont également chré- « tiens orthodoxes et ils ont des terres non irriguées (sur un « parcours) de vingt-neuf étapes.

« De Dadav on arrive au bord de la mer et l'on va en navire « jusqu'à la *Grande Inde*, distance de sept étapes.

« A partir de là il y a des chrétiens, et aussi des païens : « des têtes-canines et des hommes avec un œil. Et de l'Inde « on voyage à *Khsoma* par bateau : sept mois de navigation. « Il y a des chrétiens et des païens.

« De Khsoma, par la mer Rouge, on arrive en *Nubie* en « cinq mois. On y trouve des chrétiens et des païens.

« Ensuite de Nubie on se rend jusqu'en *Perse*, en trois « mois. Ceux de ce pays-là sont thaumaturges et empoison- « neurs, mages et adorateurs du feu.

« De la Perse au pays des *Saracènes :* deux étapes.

« Des Saracènes, par la petite mer Rouge, on va, en dix « étapes, à *Evlath*, le port des marchands Indiens, Perses « et Saracènes, ainsi que des Egyptiens. Il y a des chrétiens « et des païens.

« Or il y a neuf étapes d'Evlath à *Elam*.

« D'Elam à *Antioche* vingt étapes.

« D'Antioche à *Constantinople* trente-deux étapes.

« Et de Constantinople à *Rome* quatre-vingt-six étapes.

« De Rome à *Ghadirni* vingt-quatre étapes.

« En tout, il y a du Paradis où le soleil se lève jusqu'à « *Ghalia* où il s'achève, mille quatre cent vingt-cinq étapes.

« Or *chaque étape* vaut soixante milles ; *un mille* vaut « deux mille coudées ou sept stades et demi.

« *Le chemin du sabbat* a la même longueur.

« Voilà quelle est la mesure de la terre en passant par son

« juste milieu. Quant aux golfes et îles, considère toi-même « leur grandeur.

« Mais il faut qu'on sache encore ceci : la distance de la « terre au ciel est égale à celle du Paradis où le soleil se lève « à Ghadirni où le soleil se couche (mot à mot remplit).

DE L'ORIGINE DES JUSTES-NUS.

« En ce qui concerne la race que les Géorgiens appellent « les *justes-nus*, sachez qui ils sont ou qui ils étaient. « C'étaient les fils de Jonadab fils de Réchab. Quand les Assyriens « méditaient la ruine de Jérusalem, alors le Seigneur leur « envoya pour une sorte d'épreuve le prophète de Dieu « Jérémie (lequel) leur offrit du vin à boire.

« Ils répondirent en disant : Nous n'en boirons point; car « Jonadab fils de Réchab et notre père, nous commanda et « nous dit : « Vous ne boirez point de vin, ni vous, ni vos « enfants à jamais, dans tous les siècles. Vous ne bâtirez point « de maisons et vous ne sèmerez point de graines. » Aussi ne « voulons-nous pas transgresser le commandement de notre « père.

« En voyant leur bon entendement, le Seigneur dit : Parce « que les fils de Jonadab, petits-fils de Réchab, obéirent à son « testament et le maintinrent, jamais, dans la suite des jours, « un homme ne manquera parmi les enfants de Réchab pour « être debout devant ma face.

« Et lors de la désolation de Jérusalem par les Assyriens, « eux seuls, les enfants de Réchab, par un nuage furent « enveloppés et un fleuve les conduisit en les amenant là où « il fut ordonné par Dieu qu'ils se fixassent. Et quand ils y « arrivèrent, le fleuve tarit, et le chemin devint invisible.

« Et maintenant, ces bienheureux séjournent dans une « félicité inconnue aux fils des hommes, comme le dit plus « longuement le sage Joseph en parlant d'eux.

DES DÉBUTS DE LA VIE MONASTIQUE.

« Le premier commencement de la fondation des monas- « tères et de leur activité eut lieu quand l'évangéliste Marc

« fonda l'église en Égypte, et des masses innombrables, « devenues ferventes pour le service de Dieu, s'assemblèrent. « Et on n'appelait pas cet ensemble « monastères », mais (vie « d')édification et (de) vertu, comme le rapporte Eusèbe. »

II

Le morceau se divise, on le voit, tout naturellement en *quatre parties* bien inégales, mais traitant chacune une matière particulière. C'est d'abord une description du séjour des *Justes-nus* — Eden, voisinant avec le Paradis. C'est en second lieu la partie géographique ou un abrégé fort sommaire des distances combiné avec un catalogue de peuples et de pays, de l'Extrême-Orient aux colonnes d'Hercule. C'est ensuite une explication des origines de ces *justes-nus*. Le tout se termine par une courte notice sur les commencements de la vie monacale.

Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur notre texte ainsi ordonné, pour s'apercevoir que le morceau de géographie est assez arbitrairement intercalé entre la première et la troisième partie qui forment ensemble un récit complet de l'habitat et de l'origine des bienheureux nus : l'itinéraire décrit dans la seconde partie n'a au fond aucun trait à cette histoire. Mais l'Eden, séjour de ces bienheureux, est en même temps le point de départ de cet itinéraire qui aboutira à l'océan Atlantique. L'Eden sert par conséquent de clef de voûte à la composition du morceau.

Mais avant d'aborder son examen, que dire de son attribution à l'illustre père de l'Église orientale? Elle est apparemment fausse (1), tendancieuse, impossible, quoique conforme

(1) Non que le grand évêque de Césarée en Cappadoce (329-379) fût tout à fait étranger aux conceptions de notre morceau. Au contraire, lui aussi, il appuyait de son autorité l'opinion si répandue autrefois sur l'existence terrestre et sur l'emplacement du Paradis (Cf. *Beazeley*, The dawn of the modern geography. Vol. I, p. 332-3). Mais les indications plus précises et directes nous manquent. Il serait malaisé de trouver dans les œuvres de saint Basile (*Migne* P. G. t. 29-32) quelque chose qui puisse justifier ou expliquer cette attribution. Il n'y a, par exemple, aucun rapport entre la géographie de notre texte et les développements de ses *Homiliae in Hexaëmeron* où il s'occupe pourtant de la géographie (Cf. Hom. III de firmamento. T. 29, col. 51, et Hom. IV où saint Basile, tout en

à l'usage d'attacher aux écrits apocryphes des noms illustres (1). Il vaut mieux du reste, au lieu de nous attarder sur ce qu'il n'est pas, de définir ce que cet opuscule peut être positivement.

Occupons-nous d'abord de sa partie géographique. Nous en trouverons les traces ailleurs que dans les œuvres de saint Basile.

Nous avons dans notre texte un catalogue de peuples — ou de pays — qui se suivent (au moins l'auteur le croit) de l'orient à l'occident. Il y a un parallélisme frappant et décisif entre cette énumération et celle qu'on trouve dans une *Expositio totius mundi et gentium* du IVe siècle de notre ère, dont l'original grec est perdu mais qu'on connaît par deux recensions latines anciennes (2).

En comparant le fragment géorgien et l'exposé latin nous constatons de prime abord que tous les deux contiennent *a*) une description de l'Eden, considéré comme un pays et *b*) une liste ou un catalogue énumérant divers peuples de ces parages.

commentant le « congregentur aquae » de la Genèse, émet ses idées sur l'économie maritime du monde connu à son époque. Ibid. col. 78, etc.). Aucun rapport non plus avec son discours *de Paradiso* (Oratio III. T. 30, col. 62, etc.).

Ajoutons qu'il existe une version géorgienne ancienne des œuvres principales de saint Basile.

(1) On connait d'autres fausses attributions à saint Basile dans la littérature georgienne, comme ailleurs. Cf *Djavakhov*. Materialy, etc. Khrist. Vostok. I, p. 15. *Khakhanov*. Otcherki, etc. I, p. 187.

On attribua du reste à l'évêque de Césarée jusqu'à ce *Physiologus*, bestiaire d'origine grecque qui eut une grande vogue au moyen âge. La version géorgienne de ce livre, faite peut-être au VIIIe ou IXe siècle, eut les honneurs d'une édition monumentale et savante qu'on doit à M. *Nicolas Marr* (Spb. 1904).

(2) V. leur texte dans *Geographi graeci minores* ed. C. Muller. Paris 1861. T. II, p. 513 etc. La première version fut publiée d'abord par Jacobus Gothofredus à Genève en 1628. La seconde dite *Liber Junioris Philosophi* connut aussi une publication antérieure.

Ce monument fut réédité avec quelques améliorations par *A. Riese* dans son recueil *Geographi latini minores*. Heilbronnae. 1878, pp. 104-126. L'auteur de l'original grec perdu dont *Riese* fait ressortir la valeur pourrait être originaire d'Égypte ou de Syrie. Le livre serait composé entre A. D. 350-353. Quant aux versions latines dont l'une dépend de l'autre, et qui donnèrent une empreinte chrétienne au texte primitif, elles appartiendraient à une époque postérieure à 412. Voir toutes ces indications et conjectures dans les *Prolegomena* de Gothofredus, Müller et Riese.

Le texte géorgien est beaucoup plus court que l'autre, exception faite, peut-être, pour la description de l'Eden, à laquelle nous reviendrons tout à l'heure. Ce qui nous importe à l'instant, c'est *le schéma géographique* que ces deux écrits suivent pour ce qu'ils se figurent comme l'Extrême-Orient. Eh bien, c'est exactement la même chose dans les deux monuments. On s'en rendra compte si nous établissons, d'après les deux exposés, deux listes, l'une en regard de l'autre.

Texte géorgien.	*Expositio totius mundi.*
1. Eden	Eden
2. Brachmen	Brachmani
3. Evilat	Evilat, Eviltae
4. Iehmer	Emer
5.	
6.	
7. Khounia	Choneum
8. Davad	Diva
9. Didi Indoethi (Grande Inde)	India major
10.	
11.	
12. Spars-ethi (la Perse)	Persae
13. Sarkinoz-ni	Saracenorum gens

On voit que le plan est identique; c'est le même nombre de rubriques, et une parfaite coïncidence dans neuf cas sur treize. Dans l'état actuel des textes il est impossible de se prononcer sur les numéros 5, 6, 10, 11.

Outre cette identité du cadre, on notera la similitude des deux descriptions de l'Eden. Comme le texte géorgien, l'*Expositio* mentionne par exemple la nourriture céleste de ses habitants, le miel agreste, la boisson des bienheureux; le fleuve du Paradis se divisant en quatre, etc. (1).

(1) V. *Expositio*, etc., version christianisée dite *Junioris philosophi*, p. 511. Gentes aiunt esse... in partibus orientis, cuius terram Moyses Eden nominando descripsit, unde et fluvius maximus exire dicitur et dividi in quattuor flumina, quorum nomina sunt haec : Geon, Phison, Tigris et Euphrates. Isti autem homines... sunt valde pii et boni... panem quidem eis plui per singulos dies asserunt, et bibere de agresti melle, etc.

En retranchant du récit géorgien cette bizarre pierre *anthrac*, on y trouvera, en somme, la même description, où l'indication de la Genèse (ch. II) sur les quatre fleuves du Paradis est combinée avec d'autres données de la même façon.

Les thèmes, les traits principaux du récit sont les mêmes (1). Mais tandis que la première version latine reflétait surtout (en suivant l'original grec) les idées antiques sur les Champs Élysées et les îles Fortunées mélangées avec les vagues informations des géographes sur la vie et les saintes pratiques des brahmines, des gymnosophistes indiens, nous trouvons dans l'autre variante le même fonds, recouvert d'un vernis biblique, et dans le texte géorgien une déformation beaucoup plus prononcée du même récit.

L'auteur de la version géorgienne a des préoccupations plus vives quant à la conformité de ce qu'il relate à l'Écriture. Il lui faut distinguer plus nettement l'*Eden* qu'il décrit et où il place ses bienheureux, d'avec le Paradis, fermé aux mortels, même quand ils sont *pii et boni* — une distinction dont le texte primitif (la version latine qui en subsiste) se soucie fort peu.

Mais comment séparer ce Paradis — si l'on veut le situer ici-bas — des régions habitées par les mortels (même bienheureux ou justes)? Pour assurer cet isolement, d'aucuns imaginèrent autour du Paradis un mur de feu. Quant à notre scribe, il appartenait à une autre école : à celle qui faisait disparaître sous la terre le fleuve du Paradis : ses eaux réapparaissaient ailleurs, divisées déjà en quatre cours d'eau, où l'on se plaisait à reconnaître les grandes artères de la Mésopotamie, de l'Égypte, de l'Inde. La trace du fleuve paradisiaque disparaissant de cette manière, le Paradis restait inaccessible aux hommes, ce qu'il était par définition, tout en étant de ce monde (2).

En adoptant cette hypothèse, notre texte fait en même temps passer l'eau du Paradis sous une pierre légendaire et géante *Anthrac*. Il en donne une description curieuse qui n'en modifie point la destination — de barrer aux mortels l'accès du paradis, soit par terre, soit par l'eau.

(1) On notera la distinction utopique que les deux textes font entre l'état de béatitude où l'on ne laboure pas et l'état de société soumise au travail et au gouvernement. Cette distinction — si antique et si célèbre — J.-J. Rousseau en reparlera avec véhémence au XVIIIe siècle — est traitée de manière un peu différente dans les deux versions, mais le fonds en est bien le même. La formule du passage des pays bienheureux aux terres où : l'on travaille, est littéralement la même : *inde seminant et metunt*, en géorgien akhadgan sthesven da mkian.

(2) *Beazeley*, op. cit., étudia l'influence du problème sur les conceptions géographiques et résuma différentes attitudes des Pères de l'Église.

Où donc notre compilateur a-t-il pris ce fameux *Anthrac* recouvrant de sa masse imposante le fleuve avant qu'il ne se divise en quatre, et renfermant les sanctuaires des bienheureux?

L'objet qui prit ces dimensions démesurées et que l'imagination du scribe employa à cet usage n'est autre chose que cet ἄνθραξ (escarboucle) de la Genèse, signalé dans le pays *Evilat* que le fleuve Phison entoure dans le voisinage de l'Eden (1).

Mais comme notre fragment, d'inspiration biblique, dépend en même temps de l'*Expositio totius mundi* ou d'une source commune, il est intéressant de noter que là aussi, et en parlant précisément de l'Eden, le géographe, en énumérant ses merveilles, y comprend ce *carbunculus* (2) qui n'est qu'une traduction exacte du mot grec *anthrax*, lequel figurait sans doute dans l'original perdu. Or tandis que le géographe grec ou plutôt son traducteur latin énumère ses pierres précieuses en curieux, en scientifique (3), l'auteur de notre récit, un imaginatif, un poète, si l'on veut, grossit ce fameux *carbunculus*, ἄνθραξ, jusqu'à y faire tailler, en pleine roche de rubis, des sanctuaires et des escaliers monumentaux, pour sa paroisse des bienheureux (4).

(1) Gen. II, 11-12.

(2) V. *Expositio* ed. Riese, p. 105 : sunt enim species excellentes variae et pretiosae, veluti lapides pretiosi, hoc est smaragdi, margaritae, iacinthi et *carbunculus* et saphirus in montibus.

(3) En esquissant une géographie vague de l'Inde, cet auteur savait bien que c'était là le pays par excellence des pierres précieuses. Cf. la description de *carbunculus* chez Pline (Hist. nat. 37,7 ed. Teubner). On explique son nom par la ressemblance de cette pierre au charbon ardent.

Tout ce que les anciens savaient ou pensaient des pierres précieuses de l'Inde fut réuni par J. W. Mac Crindle, *Ancient India as described in classical literature*, 1901.

(4) Notre auteur ne fut-il pas impressionné par ce *carbunculus* ou *anthrax* au singulier, à côté de *smaragdi* etc. au pluriel? Et pourquoi cette différence? La Bible (Gen. II) parle aussi de carbunculus ou anthrax au singulier.

On connait d'autres emplois légendaires, quoique moins grandioses, de cette pierre. Par exemple dans la version géorgienne du bestiaire déjà mentionné le vautour va chercher dans l'Inde l'*anthrax* précieux, rond comme une noix ; il a la vertu de faciliter la ponte. V. *Physiologus*, ed. Marr p. 29 du texte ; cf. p. 105, commentaire. Cette mention, particulière au texte géorgien, de l'anthrax précieux (escarboucle) de provenance indienne, a probablement notre abrégé géographique pour source (Voir ci-dessus note 2).

Malgré sa forte empreinte chrétienne (1) on entrèvoit dans notre fragment, outre son catalogue de peuples, d'autres traits bien distincts se rattachant à la tradition des géographes antiques. Ainsi, le passage relatif aux habitants d'Evilat nous raconte leur petite taille. Il s'agit là de ces *pygmées* qu'on plaçait volontiers en Ethiopie africaine, dans les parages du Haut-Nil (il fut réservé à *Stanley* de prouver que ce n'étaient point des racontars), ou bien dans l'Inde. Ctésias, médecin d'Artaxerxès Mnémone, les introduisit dans la science grecque. C'est de cette source que proviennent probablement, en dernier compte, les nains de notre auteur qui, avec Ctésias, les connait aux Indes et en distingue, tout comme Ctésias, deux catégories, les uns n'ayant qu'une coudée, les autres plus grands.

Quant à ces Têtes-de-chien du texte géorgien, on n'a qu'à remettre ce terme en grec pour y reconnaître les *Kynokephaloi* des géographes anciens — une tribu de l'Inde, que le même Ctésias avait décrite, que d'autres géographes connaissent et dont on explique maintenant le nom par des raisons plutôt sociales que zoologiques.

A côté de ces pygmées et cynocéphales figurent dignement les *monophthalmoi* (toujours une tribu indienne!) dont l'honnête Strabon niait — et pour cause — l'authenticité.

Quoi de plus classique enfin que ce point terminus de notre itinéraire — *Ghadirni*, équivalent exact et également au pluriel du terme grec *Gadeira* (τὰ Γάδειρα), pour désigner l'ancienne colonie phénicienne *Gadir*, Gades des Romains, dont le nom se perpétue jusqu'à nos jours sous la forme de *Cadix* : nous venons de dépasser les Colonnes d'Hercule (2).

Mais c'est là, en somme, une faible survivance du grand savoir géographique des anciens. Quel recul depuis Ptolémée et Strabon, depuis Eratosthène! C'est par contre l'époque du grand mouvement chrétien. Le peu que notre compilateur tire de la tradition géographique, doit lui servir pour situer correctement

(1) En voici encore une illustration : à la place de « panem eis plui per singulos dies » notre fragment précise : la manne tombe le samedi saint.

(2) On considère *Gades* comme le plus ancien établissement phénicien en Espagne (environ 1.100 ans avant J.-C.). Cf. *The Cambridge Ancient History*. Vol. IV. London. 1926, p. 318.

l'Eden de Moïse et pour trouver un séjour approprié à ses bienheureux.

Faisons encore abstraction de ces bizarres *justes-nus* de notre fragment et prenons-le tel qu'il est rédigé. Ce qui le distingue de la description latine dont il emprunte le schéma géographique, c'est le souci qu'on y montre de faire apprendre au lecteur *quelle fut la diffusion du christianisme* dans ces contrées exotiques, passées en revue.

Ce n'est qu'une récapitulation. On dirait une sorte d'aide-mémoire ou une introduction, bien élémentaire. Serait-ce à l'intention des élèves missionnaires ou des prédicateurs racontant les triomphes de l'Évangile? C'est encore, si l'on veut, un guide minuscule du voyageur spécial, du propagateur de la foi. A ce titre, notre fragment appartiendrait peut-être au dossier, si intéressant et si important, de ce rayonnement chrétien en Orient lointain dont la Perse deviendra pour quelque temps un centre et dont les Nestoriens seront les agents les plus zélés.

En effet, l'itinéraire qu'on devine plutôt qu'on ne le lit à travers un texte trop parcimonieux et mutilé, contourne la péninsule de l'Inde, un champ notoire d'activité des missionnaires syriens, pour traverser l'océan Indien et atteindre, par la mer Rouge, la Nubie — l'Éthiopie, cette autre terre, si importante, d'évangélisation.

Ces données admises, les notices de notre fragment relatives à ces chrétientés exotiques, tout exagérées qu'elles paraissent, peuvent néanmoins être considérées comme témoignages directs d'un état de choses que la poussée islamique bouleversera, mais qui à une certaine époque aurait pu susciter des appréciations optimistes que ce fragment reflète.

Mais nous ne pouvons que signaler en passant cet aspect du problème qui regarde plus particulièrement l'histoire des missions aux Indes, en Asie centrale, en Chine.

Constatons toutefois, dans cet ordre d'idées, la concordance de notre fragment et des indications bien connues du *Cosmas Indicopleustes* sur la diffusion du christianisme au VIe siècle non

seulement en Perse, mais aussi dans l'Inde, parmi les Bactriens, les Huns, etc. (1).

Il est, par exemple, évident que *Khounia* du catalogue géorgien (c'est *Choneum* de la liste latine. V. ci-dessus p. 293) reproduit le terme grec Χοῦννοι, forme alternative de Οὖννοι, peuple habitant au nord par rapport à l'Inde, d'après Cosmas; pays qu'une grande distance (huit mois de voyage) sépare des Dasimni (un pays indien), selon notre fragment.

Comme nous ne donnons qu'un aperçu général de ce qu'on peut tirer de ce document, nous n'ajouterons que peu de remarques sur les différentes « étapes » de cet itinéraire (2).

Une route maritime reliant l'Inde à la Haute-Égypte, la *Nubie*, y est clairement indiquée. Pour déterminer sa direction, on n'a qu'à consulter Cosmas, grand connaisseur de cette partie du monde. Il visita lui-même le centre éthiopien de l'époque, *Axoum* dont le débouché maritime, *Adulis*, dans la mer Rouge, fut en rapports de commerce avec l'Inde.

L'allusion au trafic maritime entre cette « Nubie » et le golfe Persique est aussi intéressante. Elle s'accorde avec les renseignements de la *Topographie chrétienne*. On exportait par exemple, de l'Éthiopie en Perse, l'ivoire, comme d'ailleurs dans l'Inde, dans l'Arabie et dans le bas-Empire. Ce fut du reste une très vieille route maritime, et sur les échanges commerciaux qui se faisaient entre la mer Rouge (Adulis) et le golfe Persique (surtout l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate) le *Periplus maris*

(1) Migne, *P. G.* LXXXVIII, col. 169. Cf. J. Labourt, *Le Christianisme dans l'Empire Perse sous la dynastie sassanide* (224-632), Paris, 1904, p. 165.

(2) Quant à l'Inde, il serait inutile, avec un texte si embrouillé, de rechercher le sens exact de ses indications. On dirait pourtant que notre itinéraire, après avoir remonté la vallée de l'Indus (Phison), se perd en Asie centrale, passe peut-être par la Chine méridionale (le chemin de la soie?) et regagne l'Inde, pour se diriger ensuite vers la mer Rouge.

Il se pourrait par exemple que *Davad* de notre fragment, correspondant à *Diva* de l'*Expositio* (c'est le N. 8 de leur liste commune), signifie *Ceylan*, Sele-diva de Cosmas, comme son premier éditeur *Montfaucon* l'expliqua (v. sa note dans Cosmas, éd. Migne col. 95-96) et *Tomaschek* le confirme (Paulys R. E. ½ Bd. ix col. 1231). Il existait à Ceylan une communauté chrétienne importante dont Cosmas parle en ajoutant toutefois que les indigènes et les rois sont étrangers à cette religion (col. 115). Il n'oublie pas non plus de nous raconter le commerce de cette île avec la Perse, l'Arabie et Adulis en Ethiopie; et sa position centrale entre ces pays et la Chine.

Erythrei (A. D. 60) donne des précisions des plus curieuses (1).

On accédait par cette voie à la Perse du Sud, à la vraie, en contournant l'Arabie. Mais où notre auteur a-t-il pris ces épithètes si lapidaires qu'il applique aux Perses et dont il agrémente sa liste quelque peu terne : *sorciers* et *empoisonneurs?* On peut le conjecturer (2). Les deux termes : *mages* et *adorateurs du feu* sont clairs. Notons toutefois, pour en finir avec les Perses, que le paragraphe de l'*Expositio* relatif à eux est également un peu sévère pour ce peuple. De toute façon, et c'est le point capital, il s'agit là de la Perse préislamique, celle des Sassanides.

Les *Saracènes* de notre fragment peuvent aussi être ceux d'avant la lettre, c'est-à-dire préislamiques.

Avec *Evlath*, grand emporium des « marchands indiens, perses, arabes et égyptiens », c'est une note bruyante de vie d'affaires, des réalités d'un monde hétéroclite, qui vient subitement animer l'exposé de notre narrateur. Cet Evlath biblique, Ailana de Strabon, Akabah-Ilah moderne, prospérait encore aux premiers siècles de l'ère islamique (3). Sa situation tout

(1) Cf. le texte de ce *Periplus* dans *Geographi graeci minores*, ed. Carolus Mullerus. T. I. V. aussi l'excellente édition américaine : *The Periplus of the Erythrean Sea*. Travel and trade in the Indian Ocean by a merchant of the first century... ed by *Wilfred H. Schoff*, secretary of the commercial Museum, Philadelphia. 1912. *Adulis* n'exportait que de l'ivoire, de l'écaille et des cornes de rhinocéros. Par contre ses importations comprenaient vingt-deux catégories de marchandises. P. 281. C'est le Massaouah italien du temps présent.

(2) Comme *J. Labourt* le dit, c'est grâce au prestige mystérieux de la sorcellerie et des incantations, que l'antique tradition babylonienne se perpétuait : la mission chrétienne en Perse dut compter avec elle (*o. c.* p. 49). Sorcellerie, thaumaturgie, « mauvaise » astrologie — on accusait les mages de tout cela. Pourquoi ne seraient-ils pas empoisonneurs, par surcroît? Dans cette « Caverne des Trésors », livre syriaque, dont nous avons mentionné la version géorgienne (v. pag. 287), nous trouvons une formule qui, peut-être, n'est pas étrangère à notre texte : « l'astrologie des Mages, c'est de l'empoisonnement (Giftmischerei), c'est une doctrine erronée et démoniaque ». (V. p. 31 de la traduction). Un certain prêtre Idaser y est représenté introduisant parmi les Mages l'habitude d'union incestueuse avec sœurs, mères, etc. La *Descriptio totius mundi* parle aussi de cette pratique chez les Perses (p. 516 e l. Mueller) : ... « matribus et sororibus nefando concubitu sociantur ». Serait-ce une simple coïncidence? Ajoutons que le prêtre démoniaque s'appelle *Andiban* et non Idaser dans la version géorgienne. Cet Andiban le Mage est invoqué par exemple dans une ode du poète *Chavthel* (79 I, 1, ed. *Marr*).

(3) Cosmas la nomme *Ela*. V. p. 72 ed. *Winstded* et sa note *op. cit.* p. 337.

près du Sinaï et un certain réalisme de la notice laconique qu'on a lue, ne permettent-ils pas de supposer que la compilation pourrait bien être faite au couvent géorgien du Sinaï (1)?

L'indication si brève et si sèche : d'*Evlath à Elam neuf étapes* (540 milles), peut en réalité avoir beaucoup de sens, non seulement comme témoignage d'un trafic commercial, mais aussi parce qu'il existait en Perse une éparchie chrétienne d'Elam (2).

La liste continue par Antioche et ne dit rien d'Alexandrie, ni de Jérusalem.

Rome et même Constantinople ne servent qu'à remplir le vide entre cet Orient que notre compilateur connaît, et l'autre bout du monde qu'il fixe à Gades-Cadix, en Espagne, au bord de l'Océan. L'extrême Occident est cependant représenté aussi par la *Gaule* (Ghalia) : plus tard, dans une ode de Chavthel, le roi David II († 1125) s'élancera « monté sur son arabe noir, rapide comme le soleil dans sa course vers la Gaule » (3).

Il serait oiseux d'étudier les *distances* que le morceau donne ou de les comparer avec celles de sa source grecque. Il suffira de noter l'importance de ses indications métrologiques générales qui se résument ainsi :

Une étape ou station (*sadguri*) vaut 60 milles. Le terme traduit probablement le μονή, *mansio*, expressions employées couramment dans les écrits géographiques anciens. Mais cette *étape* de notre fragment est deux fois plus importante que celle de Cosmas Indicopleustes, laquelle ne valait que 30 milles (éd. Migne, col. 97).

Un mille vaut 2.000 coudées ou 7 ½ stades. Sa valeur ordinaire fut de 8 stades; mais plus tard on en compta 7 ½ dans un mille comme notre auteur l'admet (4).

Un *chemin du sabbat* (5) vaut autant qu'un mille, c'est-à-dire

(1) A ce propos, on prendra en considération que le couvent de Sainte-Catherine possède un des principaux manuscrits du livre de Cosmas et que c'est peut-être au Sinaï qu'il fut écrit.

(2) *Labourt*, p. 142.

(3) V. *Odes* 49. l. 1. éd. *Marr*. Notre fragment fournit donc l'explication de ce mot *ghalia* qui paraissait énigmatique dans le texte géorgien. Cf. ib. p. 103, liste des mots obscurs.

(4) Cf. *Schoff*, op. cit. p. 54-55.

(5) C'est-à-dire la distance du chemin d'un jour de sabbat. L'indication est exacte. Cf. *Hastings*, Dict. of the Bible, vol. IV, 323.

2.000 coudées. Le choix de ce terme *chabathis oza* σαββάτου ὁδός, sabbati iter, mentionné seulement dans les *Actes des apôtres* I, 12, ne confirme-t-il pas cette impression que notre fragment pouvait bien provenir d'un milieu pour ainsi dire apostolique, voué à la propagande ?

L'évangélisation réclamait non seulement une vocation et la foi, mais aussi des connaissances pratiques, entre autres celle des distances et de leurs mesures.

La seule indication proprement cosmographique que ce fragment contient (la longueur de la terre serait égale à son éloignement du firmament) est peut-être trop laconique pour mériter un commentaire. C'est pourtant là une conception découlant du système cosmographique de Cosmas Indicopleustes, dans lequel, la terre étant quadrangulaire, elle forme ensemble avec le ciel (inférieur) une sorte de cube (1). D'un bout de la terre à l'autre, et de la terre au ciel la distance est, dans cette hypothèse, nécessairement la même.

C'est encore à la « Topographie chrétienne » du célèbre moine égyptien qu'il nous faudra recourir pour mieux comprendre ce que notre fragment entend par cette ligne du *juste milieu* dont il définit la longueur. On lit notamment dans le traité de Cosmas que, d'après les philosophes hindous appelés Brahmines, une ligne droite tirée de la Chine par la Perse vers les terres romaines passerait exactement au milieu de la terre (2).

Ajoutons que ce problème de la longueur du monde, de l'extrême orient à l'extrême occident, — un des problèmes cardinaux des géographes anciens — d'où l'on tira le titre même de notre opuscule (*de la mesure de la terre*), ne fut point étranger à l'auteur de la « Topographie chrétienne (3) ». Dans

(1) Lib. IV, col. 181.

(2) *Ib.* col. 96

(3) D'après Cosmas (col. 97), de la Chine à l'océan Atlantique il y a environ 400 étapes (*monai*) de 30 milles, ou environ 12.000 milles. Notre fragment compte 1.425 étapes (on ne voit pas comment il arrive à cette somme) de 60 milles, ce qui fait 85.500 milles. Il s'agit probablement des différents itinéraires additionnés et pas d'une ligne droite. *Agathemerus* (G. G. m. II, 475) calcule du Gange à Gadeira : 68.545 stades. Un autre comptait de l'embouchure du Gange à Gadeira 8.308, chiffres non moins fantaisistes que celui de notre fragment. Cf. *Fortia d'Urban*, Recueil des itinéraires anciens, etc. Paris, 1845.

son calcul, le point de départ est la Chine (Tzinitza). Il continue par les pays des Huns, des Indiens, des Bactriens. Sa *ligne droite* traverse la Perse et atteint Rome; ensuite, repartant de Rome, elle aboutit à la Gaule et à l'*Ibérie dont les habitants s'appellent maintenant Espagnols*. Son point final est à *Gadeira* (Cadix), au bord de l'Océan, exactement comme dans notre fragment. C'est que, tous les deux, son auteur et Cosmas dépendent de la même tradition antique.

Mais ne négligeons pas cette mention que Cosmas fait ici de l'Ibérie en occident. Il n'est pas impossible que ce soit là un de ces écrits qui révéleront aux Géorgiens — Ibères orientaux — l'existence de leurs homonymes en Espagne. En dévançant certaines théories modernes, les lettrés géorgiens du moyen âge prendront ces homonymes pour des congénères. Une tradition, un rêve se formera. Plus tard, les rois de Géorgie se croiront apparentés à ceux d'Espagne. Et ignorant tout de cette tradition, le chevalier Chardin racontera avec stupéfaction, en parlant d'un banquet royal à Tiflis, en l'an de grâce 1673 : « il (le roi Vakhtang V) me demanda... comment se portoit le roi d'Espagne, son parent, et but à sa santé » (1).

Par son cadre géographique et par certaines de ses indications, notre fragment se rattacherait donc à l'original grec de l'*Explicatio* ou à son abrégé grec (2) remontant au premier siècle qui suivit la conversion de Constantin; d'autre part, ce qu'on pourrait appeler la surcharge chrétienne, propre au fragment géorgien et qui en constitue la principale valeur, c'est-à-dire les annotations concernant la diffusion de la chré-

p. 405. Pour Eratosthène la distance de l'extrême Inde à l'extrême Gaule était de 77.800 stades etc.

(1) Cf. Voyage en Perse (éd. 1811). P. 123, vol. II.

(2) On peut s'imaginer que ce fut une sorte d'*epitome totius orbis*, opuscule latin, nommé aussi : *Dimensuratio provinciarum*, du ve siècle. Notons que le fragment géorgien porte exactement le même titre : « Khveqnis sazomi » orbis dimensuratio. Un autre spécimen de la même espèce est *Divisio orbis terrarum*. Voir ces deux textes dans le recueil de *Riese*, p. 9-20. D'après lui ce seraient des manuels scolaires. L'abrégé d'où notre fragment découle pourrait bien être du même genre. Le *sazomi* géorgien rend peut-être le terme grec διαμέτρησις ou, ce qui est plus probable, μῆκος. Cf. τὸ μῆκος τῆς γῆς de Cosmas (ed. Migne col. 97) ou μῆκος τῆς οἰκουμένης dans *Agathemeri geographiae informatio*. G. G. min. v. II p. 475.

tienté dans les pays les plus éloignés de l'Orient, appartiennent nécessairement à une époque postérieure; peut-être à celle des voyages et des écrits de Cosmas Indicopleustes (1).

III

Un compilateur assez habile s'empara de ce fragment de géographie dans un but fort éloigné et de l'activité tumultueuse d'Evlath-Akabah, et des récits des armateurs ou des capitaines concernant les routes et les distances. Il y chercha le moyen de résoudre un problème singulier qui dut tourmenter quelques esprits versés dans les Écritures, à savoir : que sont-ils devenus, ces descendants de Réchab fils de Jonadab dont le livre de Jérémie parle (ch. xxxv), auxquels Dieu aurait promis non pas l'immortalité individuelle, mais l'éternité de leur race (2), en récompense de leur vertu et de leur fidélité aux commandements de leur aïeul?

Ce code sacré des Réchabites leur interdisait de semer, de moissonner, de bâtir des maisons, de boire du vin, de cultiver la vigne. C'était, on a pu le dire, une réaction de l'antique esprit nomade contre la vie sédentaire, surtout contre la civilisation

(1) Sa « Topographie chrétienne » fut écrite, croit-on, vers 550. Les voyages de Cosmas seraient antérieurs à ce livre. Il visita personnellement la mer Rouge, le golfe Persique, etc. mais non l'Inde. Outre l'édition parue dans la collection de Migne (P. G. t. 88), le texte grec a été publié, avec des notes géographiques, par E. O. Winstedt, *The christian topography of Cosmas indicopleustes*. Cambridge, 1909. *J. W. Mac Crindle* donna en 1897 une traduction anglaise, avec notes et introduction : *The christian topography of Cosmas*, I. *an egyptian monk*. Londres. Publication de la Hakluyt Society.

Fut-il nestorien? Depuis longtemps on l'affirma. Mais les preuves péremptoires manquent. — Il n'est pas nécessaire de chercher dans ses indications sur le christianisme aux Indes une source directe de notre fragment. Il y avait des chrétiens avant Cosmas (Cf. *Milne Rae*, The syrian Church of India), comme après. En tant que morceau de géographie, ce fragment est plus vieux que la « Topographie ». Mais il aurait pu servir comme manuel, et être utilisé soit à l'époque de Cosmas, soit plus tard. Même l'hypothèse d'une provenance nestorienne n'aurait rien d'absurde, car l'influence de ce mouvement se fit sentir aussi parmi les Géorgiens, et cela dans un temps qui doit être à peu près celui de la « Topographie » et de notre fragment. Cf. J. Djavakhichvili, *Kharthveli eris istoria*. Tiflis. 1913. pp. 213-241.

(2) Tel serait le sens de Jér. xxxv, 19.

citadine avec ses tentations destructrices de la foi primitive (1).

On connait une *version syriaque* de la légende qui se rapporte à ces Réchabites. Elle les transporte aux Iles Fortunées où ils mènent l'existence de mortels bienheureux. Un ermite nommé Zosime s'y rend un jour miraculeusement; de retour chez lui, il raconte leur vie (2).

Notre auteur, préoccupé du même souci de trouver au récit biblique sur les Réchabites un dénouement convenable, nous expose la légende d'une manière sensiblement différente.

On a lu plus haut le texte (XXXV). C'est un résumé assez exact du récit de Jér. XXXV, avec un épilogue légendaire, le tout joint au fragment géographique que nous venons d'examiner.

Pour mieux saisir la manière dont la soudure est faite, reportons-nous momentanément aux bienheureux de l'*Expositio*. Ils n'ont aucun défaut corporel, ni mental; leur pain leur tombe du ciel sans qu'ils aient à travailler; ils mangent du miel agreste, etc. Ils ignorent l'organisation politique. Leur vie est longue (120 ans!). Jamais les aînés ne sont précédés dans la tombe par les cadets. Leur mort est douce et agréable.

La version latine, déjà christianisée, identifie sans hésitation ce pays bienheureux : c'est l'Eden de Moïse. Mais elle y tolère les anciens habitants, les *Camarini* des géographes païens : ils y vivent comme auparavant en état de pureté naturelle (3).

C'est ici que notre scribe intervient. Il fera volontiers sienne cette description toute faite. Mais pour ce séjour il a d'autres

(1) Cf. *F. Vigouroux*. Dictionnaire de la Bible, vol. V, col. 1001-1003. *Hauck*. 3 éd. Bd 16. S. 480 ff. et les données résumées dans *The Jewish Encyclopedia*. Vol. X. p. 341-2. Un rabbin aurait découvert les Réchabites jusqu'en Chine.

(2) Cf. *F. Nau*, Les fils de Jonadab fils de Réchab et les Iles Fortunées. (Histoire de Zosime). Texte syriaque de Jacques d'Edesse... avec une traduction, etc. Paris, 1899. M. *Nau* précise, d'après une indication de Barhebreus, qu'il s'agit là des iles Canaries (p. 3). La légende, d'origine hébraïque, serait traduite d'abord en grec, plus tard du grec en syriaque. Le fond commun à tous les manuscrits syriaques remonterait au v° siècle, mais la version dut subir des remaniements importants. Elle est fortement christianisée. (V. l'introduction de M. Nau).

L'attribution de la version syriaque, qu'on ne connait que par MSS relativement récents, à Jacques d'Edesse (640-708) serait douteuse. Cf. *A. Baumstark*, Geschichte der syr. Literatur. 1922. S. 251.

(3) V. *Expositio*, p. 514. Gentes aiunt esse *Camarinorum* in partibus orientis, cujus terram Moyses Eden nominando descripsit, etc. Cf. sur les Camarini Paulis R. Enc. für class. Alt. V. 1125.

candidats, autrement qualifiés que ces *Camarini*, gente inconnue aux Écritures : il réservera l'Eden aux Réchabites.

Mais comment ce changement se fit-il? l'explication en est fort simple. Elle nous permettra d'assister en quelque sorte à la naissance d'une légende littéraire. Nous saisissons sur le vif le procédé. Connaissant bien les Réchabites par le livre de Jérémie, notre scribe fut évidemment frappé par le passage du géographe qu'il utilisait relatif aux *Camarini*. Il y lut : *non seminant, nec metunt*. Ils ignorent les semis et les moissons. Mais c'est là le trait le plus saillant du clan d'Ionadab! Donc, ce ne peuvent pas être autres que les Réchabites, rebelles au travail agricole et bénis du Seigneur. Tout naturellement, l'Eden leur est assigné pour demeure. Sur ce point l'auteur tire de l'Écriture son ethnologie aussi bien que sa géographie.

Ainsi un complément logique à l'histoire des Réchabites fut trouvé par notre scribe. Il prit son Eden dans un abrégé scolaire. Mais au lieu de supprimer le reste, il le conserva pour éclairer ses lecteurs. Il rédigea un morceau où une légende littéraire et une page de géographie furent fondues ensemble (1).

En comparant cette version si sobre au récit syriaque, beaucoup plus développé, la légende géorgienne nous apparaît sans traces évidentes de christianisation tendancieuse. Dans cette version, point d'amplifications théologiques, pas d'épisodes interpolés, ni d'anecdotes édifiantes qu'on trouve dans l'autre. Le texte syriaque attribue à Jérémie lui-même les préceptes que les Réchabites suivent. Le récit géorgien, plus fidèle à la tradi-

(1) Notre fragment renvoie, pour l'histoire des Réchabites, au *sage Joseph*, c'est-à-dire à Josèphe Flavius. Il est vrai que l'auteur des *Antiquités judaïques* parle de Jonadab fils de Rechab et de l'aide qu'il prêta à l'usurpateur Jéhu lors de l'extermination de la maison d'Achab et la destruction du temple de Baal à Samarie (*Ant. jud.*, lib. IX, cap. vi, p. 318 ed. 1815). Mais il ne dit rien des Réchabites. Le renvoi serait donc inexact; il s'explique peut-être encore par l'abrégé grec que notre auteur suit. On trouve en effet le nom de Josèphe Flavius dans le préambule, assez énigmatique, de la version latine, qui probablement appartenait à l'original. D'autres « sources » y sont également nommées. Seul, le nom de Flavius, le plus impressionnant en l'occurrence, fut retenu par le compilateur.

Une autre explication est d'ailleurs possible; elle est peut-être la meilleure. En invoquant l'autorité de Josèphe, notre auteur pense plutôt aux *Esséens*, cette autre secte judaïque de tendance ascétique, comme les Réchabites, dont Josèphe donne un tableau assez poussé (v. surtout *De bello jud.*, l. II, ch. viii).

tion biblique, les fait émaner de Jonadab fils de Réchab en laissant au prophète la mission de la mise à l'épreuve des Réchabites. Cette épreuve victorieusement passée — le vin offert par Jérémie refusé — la légende intervient et nous raconte qu'au moment de la destruction de Jérusalem par les « Assyriens » les Réchabites, les justes, ne partagèrent point le sort des autres (des citadins, des transgresseurs de la Loi, etc.), mais furent miraculeusement transférés dans leur demeure, à l'Eden.

Il y a en effet une divergence entre les deux versions dans le choix du pays qui abritera la félicité des Réchabites. Dans le récit syriaque, c'est l'Océan, les Iles Fortunées. Dans la version géorgienne c'est l'Eden : la légende se cadre mieux avec la géographie de la Genèse.

Le même thème (le séjour des fils de Réchab dans un pays paradisiaque) est traité différemment dans les deux textes, bien qu'on y trouve quelques points de coïncidence. Mais bornons-nous à résumer les traits saillants de la version géorgienne :

1° Le départ des Réchabites (ou leur disparition) eut lieu au moment de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor.

2° Enveloppés par un nuage, un fleuve miraculeux les conduisit à l'Eden et ils s'y installèrent, dans les conditions que l'on sait.

3° Après cela le fleuve tarit, le chemin disparait, les Réchabites sont isolés.

4° Ils ont leurs autels dans la pierre géante qui défend l'accès du paradis et sous laquelle les quatre fleuves (Géon, Phison, Tigre et Euphrate) prennent naissance.

C'est aux hébraïsants de juger si ce n'est pas là l'ébauche de la légende à son état primitif (1).

(1) Il se peut pourtant que, parties d'un fonds commun, les légendes relatives aux Rechabites suivissent des chemins parallèles. L'une aboutit, après force remaniements, à la version syriaque. L'autre est représentée par notre récit géorgien. Celle que d'après M. *Nau* (p. 5) Barhebreus devait connaître au XIIIe siècle, pourrait bien être indépendante des deux autres.

Quant au voyage mystique de Zosime, il en existe une version géorgienne dans un manuscrit, paraît-il, fort ancien; il serait intéressant de la confronter avec le texte syriaque de M. *Nau*. M. c. *Kekelidze*, professeur de la littérature géorgienne a l'Université de Tiflis, mentionne cet écrit dans son important ouvrage déjà cité : « Kharthuli literaturis istoria » (vol. II, p. 489-490. Tiflis 1923). Zosime de la version géorgienne trouve ses bienheureux dans un *désert*

IV

Nous avons vu comment notre auteur est arrivé à deviner dans les habitants de l'Eden — qu'il qualifie de *justes-nus* — les fils de Réchab, en substituant ces sémites aux Camarini aryens, désormais expulsés du Paradis. En faisant ainsi il fut inspiré par la conformité remarquable de leur conduite — *non seminant nec metunt* — au précepte d'Ionadab fils de Réchab : ... et *semina non seminetis* (Jer. XXXV, 7). Un autre point devait également le frapper. C'est la *nudité* des bienheureux de l'Eden. Elle constitue même leur trait ethnique distinctif. Or les Réchabites de la légende la pratiquent également (nous la retrouvons dans le récit syriaque) (1). Une raison de plus pour les découvrir dans l'Eden.

Mais quelle est donc l'origine littéraire de ces *justes-nus*, bienheureux incarnant la vertu et la sagesse, qu'on vient de travestir en Réchabites? Cherchons un peu là où nous avons déjà trouvé l'*anthrax* à l'état de pierre brute, article d'exportation — dans les pays mi-fabuleux, mi-réels de l'Inde telle que les Grecs se plaisaient à la peindre. Rien de plus aisé que d'y découvrir nos justes-nus. Les voilà, ces gymnosophes (γυμνοσοφοί = sages-nus) que les éclaireurs du Macédonien surprirent dans les forêts, qui s'imposèrent à l'imagination des compagnons d'Alexandre et excitèrent la curiosité amusée des Grecs par leur ascétisme et leur vie contemplative.

D'un groupe, d'une caste poursuivant un certain idéal d'existence spiritualisée on fit de bonne heure une tribu, un peuple de bons et de sages, des vagues Indiens de légende, des *Camarini* de notre abrégé (2). Quelques siècles s'écouleront. On en fera des Réchabites.

Ce sont assurément des *gymnosophes* — des « justes-nus ». Sont-ils déjà déclarés Réchabites? On ne le voit pas clairement. Il est vrai que tous ces motifs se confondaient facilement. Plus tard, dans la version vieux slave du voyage de Zosime (éditée par *Tikhonravov*) on rencontrera des Réchabites-brahmanes. Cf. *A. Veselovski* op. cit. p. 296. 301.

(1) Ce ne serait qu'une réminiscence du geste de Jérémie déchirant ses vêtements en signe de douleur. Cf. *Nau*. op. cit. p. 5.

(2) Cf., *Tomaschek*. dans Paulis R. Enc. V. (1887), col. 803-4, 1125.

Dans un milieu chrétien ce motif de *gymnosophes*, fourni par ce qui subsistait de la tradition géographique des anciens, se rencontra un jour avec la légende, entièrement biblique, des Réchabites. Les deux thèmes se prêtèrent à une combinaison littéraire. Il se trouva un scribe qui se chargea de la besogne (1). Mais quand? Il serait difficile d'en établir exactement l'époque. Il faut surtout distinguer deux choses : la compilation elle-même et ses sources.

Le rédacteur du morceau parle de ces gymnosophes comme d'un « peuple que les Géorgiens appellent ainsi ». L'expression était donc familière à ses lecteurs. En effet, sans parler du temps de David II (1125), quand *Chavtel* l'emploie dans une de ses *Odes* (2), déjà au xe siècle ces « justes-nus » figurent dans les catalogues ethnologiques des manuscrits géorgiens (3).

La compilation géorgienne, telle que nous la connaissons, peut bien ne remonter qu'à cette époque (IX-X s.). Mais il est fort probable que le rédacteur travailla sur des matériaux déjà anciens. De toute façon, le fragment grec qu'il utilisa, basé sur un monument du IV-Ve siècle, remanié, nous l'avons vu, avant l'ère musulmane, ne peut pas être beaucoup postérieur au VIe siècle.

D'autre part, la légende des Réchabites que le lettré géorgien nous transmit — c'est grâce à elle que le morceau de géographie survit — a un caractère de vétusté prononcé.

De l'un comme de l'autre, les Géorgiens pouvaient posséder la connaissance dès les premiers temps de leur activité au Sinaï et à Jérusalem — époque qu'il serait impossible de préciser, mais qui se rapproche sensiblement du VIe siècle. On dirait

(1) On peut supposer que dans le texte grec traduit en géorgien les habitants de cet Eden se présentaient surtout comme γυμνοσοφοι, terme qu'on traduisit littéralement ou peu s'en faut. On le prit en même temps pour un nom ethnique, et c'est comme cela en effet que les Grecs l'entendaient. La trouvaille se réduisit donc, plus tard, à ceci : on forgea une généalogie biblique à ces gymnosophes indiens.

(2) V. dans l'édition excellente de ses odes par *N. Marr* (Saint-Pétersbourg, 1902). Texte N. 60, 2, 1 et le vocabulaire des mots archaïques où le terme sisvel-marthali est traduit par *justes-nus, sages-nus, gymnosophistes.*

Dans le contexte de Chavthel le terme désigne un peuple. Et ces γυμνοσοφοί sont devenus déjà un peuple ou une tribu chez les anciens.

(3) Cf. *Khakhanov*, Otch. ist. gruz. lit. I, 226; 362-363

même que le recul véritable de cette époque est assez clairement indiqué par l'antiquité de ces monuments dont la tradition géorgienne nous a transmis la substance.

Des brahmines entrevus par les Grecs dans la vallée de l'Indus aux « justes-nus » légendaires du moyen âge, la lignée est directe. C'est pour ainsi dire la lignée géographique. Serait-ce la seule?

Dans notre fragment *Iemer* (Emer du texte latin) est accompagné d'une brève remarque : c'est le pays des Ténèbres « Bnelethi ».

Ne cherchons pas à justifier cette explication par n'importe quel folklore ni par la géographie historique de l'Inde. C'est plutôt une allusion ou réminiscence littéraire. On en discerne la source dans le récit légendaire du passage d'Alexandre le Grand, lors de l'invasion de l'Inde, au pays où le soleil ne brille pas du tout, où la nuit est complète — au pays des Ténèbres (1).

(1) V. cet épisode dans *Adolf Ausfeld*, Der griechische Alexanderroman. Leipz. 1907, p. 83-4, texte. Cf. pp. 72-73 de la version arménienne de pseudo-Callisthène reconstruite en grec par *Raabe*. Leipzig. 1896. — On explique la légende par les marches nocturnes de l'armée d'Alexandre, à cause de grandes chaleurs en Gedrosie (Belutchistan). Cf. *Ausfeld*. p. 170-171. C'est à la recherche du « pays des bienheureux » qu'Alexandre eut cette aventure. Cet épisode du Pseudo-Callisthène nous expliquera également une allusion du roman *Visramiani* (version géorgienne du livre persan *Vis et Ramin*, œuvre de Fakr ad-Din al-Gurgani) où il est dit que les guerriers commencèrent d'émerger comme *l'armée d'Alexandre* (émergeant) *du Baelethi*. *Oliver Wardrop* traduit littéralement : « This armed host began to pour forth *from the darkness* like Alexander's army ». V. p. 381 de son excellent volume : *Visramiani* The story of the loves of Vis and Ramin. A romance of ancient Persia. Translated from the Georgian version. L. 1914

Notons toutefois à ce propos que le motif du *Pays des Ténèbres* est plus particulièrement lié à la légende de la *source de vie* (ou d'immortalité), et que cette dernière peut bien être étrangère au roman grec primitif. Le développement le plus important du motif en question se trouve dans un épisode se rattachant un peu vaguement au roman et raconté dans un poème syriaque attribué à Jacques de Sarough (451-521). C'est là surtout que l'expédition dans le Pays des Ténèbres est décrite. Ce poème consigne également la légende de la porte d'airain construite par Alexandre contre Gog et Magog.

La plus récente édition critique du texte original grec est de *W. Kroll*. Historia Alexandri Magni (Pseudo-Callisthene). V. 1. Recensio vetusta ed. Gulielmus Kroll. Berlin 1926.

La version syriaque dérive du roman grec par l'intermédiaire d'une traduction pehlewi (d'après *Th. Nöldeke*). Cf. *Rubens Duval*, La littérature syriaque (3e éd.) pp. 321-324. V. pour cette version : The History of Alexander the

L'*histoire d'Alexandre*, un des plus célèbres romans — on est presque tenté de dire : des romans-feuilletons — du moyen âge, ce monument bien connu du cosmopolitisme ou internationalisme littéraires aurait pu fournir à notre compilateur d'autres éléments encore de son exposé, par exemple les cynocéphales, etc., mais surtout les détails sur les gymnosophes — motif très développé dans différentes rédactions de pseudo-Callisthène, source première de ce roman et point de départ de ses avatars (1).

Great, being the syriac version of the Pseudo-Callisthenes edited with an English translation... by *E. A. W. Budge* (Cambridge 1889). On trouvera dans ce livre (p. 163-200) le texte et la traduction du poème sus-mentionné de Jacques de Sarougli : A discourse composed by Mâr Jacob upon Alexander etc. C'est là que le Macédonien déclare que son suprême désir est d'aller au Pays des Ténèbres (the Land of Darkness) etc.

Il est encore question du Pays des Ténèbres (*Bnelethi*) dans une chronique géorgienne de l'époque mongole. Hayton l'Arménien en parle aussi, etc. On peut juger de la vogue de ce motif de géographie légendaire en Asie Centrale par les récits de Marco Polo. Il semble que l'influence littéraire syriaque, si forte dans ces parages-là, fut la source de cette bizarre idée géographique, renvoyée maintenant en Orient chrétien et en Europe. Nous nous bornons à signaler ici en passant ce thème curieux sans nous y attarder.

(1) *P. Meyer*. Alexandre le Grand dans la littérature française au moyen âge. Paris, 1886, deuxième vol. Un résumé récent de la formation et des sources de pseudo-Callisthène est donné par *W. Kroll*, Alexanderroman. Paulis R. E. vol. XX 1919. Col. 1707, etc. La rencontre des sages : c. 1713-1 Cf. *Ausfeld* S. 174-5. Pour les traces du roman d'A. dans lit. géorgienne v. *C. Kékélidzé*, Kharthuli liter. istoria, T. II. Tiflis. 1924. p. 28-30.

Pseudo-Callisthène fut-il jamais traduit en géorgien? On n'en sait rien. A la rigueur, les lettrés géorgiens du moyen âge n'avaient pas besoin d'une version géorgienne de ce roman pour en tirer des éléments à incorporer dans leurs écrits. D'autres versions étaient là — l'arménienne, la syriaque, l'arabe, le texte grec enfin — accessibles à ceux d'entre eux qui travaillaient dans les milieux si cosmopolites et polyglottes de Syrie et de Palestine. Sur cette ambiance on consultera, outre différents écrits de M. *Nicolas Marr*, l'étude de M. *Paul Peeters*, Traductions et traducteurs dans l'hagiographie orientale à l'époque byzantine (Analecta Bollandiana. T. XL. 1922).

Les versions de Pseudo-Callisthène dont on peut conjecturer l'influence sur l'ancienne littérature géorgienne sont évidemment antérieures à cette adaptation latine de *Leo* (A. D. 951-966) qu'on considère comme source immédiate des différents *Romans d'Alexandre* qui envahirent les littératures européennes à partir de la fin de XIe siècle. L'évolution du roman fut plus que millénaire! Cf. *F. Pfister*. Der Alexanderroman des Archipresbyters Leo. Heidelberg. 1913.

Nous retrouvons, d'autre part, l'influence d'un morceau comme celui que nous étudions — plus exactement des écrits grecs disparus que nous devinons à la base de notre apocryphe géorgien — dans cette version *serbe* du roman

Les Géorgiens ne restèrent pas en dehors de ce mouvement : surtout ceux d'entre eux qui se vouèrent à l'activité littéraire à Jérusalem, au Sinaï, au Mont Athos, et un peu partout en Orient. On s'en aperçut, par exemple, lors du débat qui se déroula à la fin du siècle dernier, autour de cet autre roman célèbre devenu vraiment international au moyen âge qu'est *le livre de Barlaam et Joasaph*.

Chose curieuse, les deux monuments ont trait à l'Inde : le roman d'Alexandre partiellement, l'histoire de Barlaam et Joasaph par sa substance même. Celle-ci ne serait autre chose que la vie de Bouddha (1).

Mais nous n'allons pas rechercher dans notre fragment l'influence de pareils écrits. Nous l'avons rattaché à une source directe et précise.

Constatons simplement pour conclure, que si ces *gymnosophes* gréco-indiens, accueillis en Géorgie sous le nom de *justes-nus*, participèrent à la vogue des romans comme celui d'Alexandre, leur première apparition dans l'ancienne littéra-

d'Alexandre que quatre à cinq siècles séparent de notre fragment, version procédant, croit-on d'une recension tardive latino-byzantine de Pseudo-Callisthène qui ne peut pas être antérieure au XIIIe siècle. Dans ce livre yougoslave traduit aux XIV-XVe siècles nous rencontrons les mêmes gymnosophistes Réchabites. V. A. *Veselovsky*, Iz istorii romana i povesti, Saint-Pétersbourg, pp. 265-303.

(1) On peut se demander si le fragment que nous traduisons ne sera pas le bienvenu pour ceux qui s'appliquent à résoudre l'énigme de « Barlaam et Joasaph ».

En effet, les indications de ce texte, ces pauvres lignes oubliées dans un manuscrit obscur, nous apportent un témoignage vivant d'un temps où les routes maritimes vaguement connues entre l'Inde, la Perse, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie servirent néanmoins de voies de pénétration non seulement aux épices et bois précieux, mais aussi aux motifs littéraires, aux thèmes, aux images. Ils émigrèrent vers l'Orient chrétien : ils prirent ensuite le chemin de l'Occident.

Mais c'est là un témoignage d'ordre général, quoique assez important, pour l'étude des voies de pénétration de ce roman dans l'Orient chrétien. En même temps notre fragment géorgien doit être pris en considération toute particulière du moment où les spécialistes furent amenés à chercher précisément dans la version géorgienne de « Barlaam et Joasaph » la source possible ou livre grec, prototype de la version latine du roman, qui s'imposa à toutes les littératures du moyen âge.

Quant aux origines proprement indiennes du livre de Barlaam et Josaphat, ce problème a été traité dernièrement dans *Baralâm and Jewâsëf*, being the Ethiopic version of a christianized recension of the Buddhist legend of the Buddha and the Bodhisattva... by Sir F. A. *Wallis Budge*.. Cambridge, 1923.

ture géorgienne est due surtout à l'influence directe des écrits géographiques, légués par l'antiquité, comme notre fragment le montre.

Les quelques lignes finales que notre texte donne sur la vie monastique s'expliquent par le renvoi qui est cette fois bien exact.

C'est une courte notice faite après la lecture de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée. Elle se rapporte aux thèmes du plus haut intérêt pour un moine lettré. C'est d'abord l'origine de l'Église en Égypte (*opera*, t. II, l. II, cap. 16, col. 173); ensuite les commencements de la vie monastique, plutôt de l'ascétisme contemplatif qu'Eusèbe raconte (cap. 17) d'après le livre de Philon le juif ou de Pseudo-Philon. Cela regarde la secte ou l'ordre des Thérapeutes, précurseurs du monasticisme postérieur de l'Église établie, une question beaucoup discutée par les érudits.

Réchabites, Thérapeutes — les deux communautés devaient naturellement attirer un esprit méditatif cherchant dans le passé les racines de l'ascétisme chrétien.

Mais nous n'avons pas à nous occuper de tout cela. Il ne nous reste qu'à faire remarquer que cette notice finale — elle est loin d'être aussi déplacée qu'on le croirait — indique clairement, comme tant d'autres traits déjà signalés, la provenance « égyptienne » — sinaïtique du fragment.

Z. Avalichvili.

LE MARTYRE DE SAINT CYRIAQUE
DE JÉRUSALEM

Le martyre de Juda-Cyriaque, évêque de Jérusalem, est un document précieux pour la recherche de la dépendance des textes hagiographiques occidentaux et orientaux.

La version latine, publiée par les Bollandistes sous la date du 4 mai, repose sur quatre manuscrits (1). Il est donné dans les remarques des variantes d'autres manuscrits, ce qui démontre son extension dans le monde latin.

Le texte grec, au contraire, est connu par un seul manuscrit, publié par M. Kerameus en 1907, copié du codex 30 (MB) de la « Bibliotheca Universitatis Messanensis » anno 1308 (2), avec une traduction russe de Latisew (3). La courte version du synaxaire grec (4) est aussi connue par une traduction slave (5). Les versions orientales de ce martyre sont éditées par M. Guidi : syriaque (6), copte (7) et éthiopienne (8). M. Marr de l'Académie russe possède une copie de la version arménienne, qu'il n'a pas encore publiée.

Pour la version syriaque, M. Guidi s'est servi du manuscrit du British Museum add. 14.644, que Wright décrit comme un codex de 9,3/8 × 6 cm., 94 feuilles, écrit d'une écriture du VIe ou

(1) *Acta sanctorum*, t. XII (Maius, t. I), p. 445-450.

(2) Décrit par Delehaye, *Catalogus codicum hagiogr.*, gr. mon. S. Salvatoris nunc. Bibl. Univ. Messanensis, *Analecta Bollandiana*, 1904, t. XXIII, p. 13.

(3) Συλλογὴ Παλαιστίνης καὶ Συριακῆς ἁγιολογίας. Православный Палестинский Сборник. вып. 57. СПБ. 1907, p. 161-172, traduction, p. 184-192.

(4) *Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae*, ed. Delehaye, 1802, p. 170, Oct. 28, n° 10.

(5) Четьи-Минеи. Изд. Археогр. Ком. Вып. 6. СПБ. 1880 г. Столб. 1967-1968.

(6) *Revue de l'Orient Chrétien*, 1904, p. 87-95.

(7) *Ibid.*, 1904, p. 310-332.

(8) *Ibid.*, 1906, p. 337-351.

[1]

VIIe (Nestle) siècle (1); il est défectueux, et le martyre de saint Kyriacos présente une grande lacune.

Un manuscrit, qui appartient à la Bibliothèque Publique de Saint-Pétersbourg (Nouvelle série n° 4), parchemin 26 × 17 cm., 142 feuilles, en deux colonnes, écrit en estrangelo du VIe siècle, contient le même martyre. Les deux manuscrits sont composés en grande partie des mêmes pièces :

British Museum add. 14.644.	Biblioth. Publ. Nouv. sér. n° 4.
1. La doctrine d'Addai	1. La doctrine d'Addai
2. La doctrine des 12 Apôtres	
3. La doctrine de l'Apôtre Pierre	2. La doctrine de l'Apôtre Pierre
	3. La vie de l'Apôtre Jean
4. L'invention de la Croix	4. L'invention de la Croix
5. Le martyre de Juda-Cyriaque	5. Le martyre de Juda-Cyriaque

Ce qui suit n'est pas identique, mais dans la première partie des manuscrits la différence consiste en ce que l'un contient « La doctrine des 12 Apôtres » et l'autre « La vie de l'Apôtre Jean » (2).

Le texte du martyre de saint Cyriaque dans ces deux manuscrits, sans compter la lacune, donne 296 variantes, dont le tiers environ a de l'importance. Ainsi le manuscrit de la Bibl. Publique (S2) ne contient pas la consécration de saint Kyriacos par le Pape Eusèbe de Rome, la date du martyre est différente, etc., etc.

Le martyre de Juda-Cyriaque représente la fin de son histoire, racontée dans « L'invention de la Sainte Croix » par Hélène, la mère de l'Empereur Constantin (3). Un juif Juda, parent du protomartyr Étienne (les versions différentes montrent divers degrés de parenté), est forcé d'indiquer à Hélène le

(1) Wright, *Catalogue of Syr. Mss.* Part III, p. 1033. Nestle rapporte ce manuscrit au VIIe s., voir Byz. Zeitschrift, 1895, p. 334.

(2) Philipps, *The doctrine of Addai.*
Wright, *Apocryphal Acts of the Apostles*, v. I, 1871.

(3) Holder, *Inventio sanctae crucis*, actorum Cyriaci pars I.

lieu où se trouve la Sainte Croix. Stupéfié par les miracles, Juda se fit baptiser, prit le nom de Cyriaque et reçut ensuite la dignité d'évêque de Jérusalem, qui lui fut accordée par Eusèbe, Pape de Rome. Un démoniaque, présent au miracle de la résurrection d'un mort par la Sainte Croix, prédit à Juda qu'un roi, qui persécuterait le crucifié, lui ferait subir des tourments; c'était une allusion à son martyre prochain. Juda, étant évêque, retrouve les clous de la Sainte Croix et les donne à Hélène. Par le récit de la mort de cette reine se termine « L'Invention ».

Le martyre raconte que Julien l'Apostat, parti pour la guerre persane, arrive à Jérusalem et fait venir l'évêque Cyriaque, dont il a entendu parler. L'Empereur discute avec lui sur le christianisme et le fait souffrir cruellement. Sa mère, Anne, subit la même destinée, n'ayant pas voulu sacrifier aux dieux; quant à Edalome (Ammone), chef des mages, qui avait essayé de défendre Cyriaque, s'étant déclaré chrétien, il fut mis à mort.

Les deux parties sont liées non seulement par le sujet, mais aussi par leur forme littéraire.

Hélène prononce un long discours, où elle défend le christianisme contre le judaïsme ; la seconde partie contient la discussion dialectique de Julien et de Cyriaque à propos du christianisme et du paganisme. La tournure du style est la même. Julien dit à Cyriaque : « Voilà, je mets devant vous des biens et des richesses en grande quantité, mais obéissez-moi et sacrifiez au grand Dieu Zeus » — des expressions semblables sont employées par Hélène, quand elle demande à Cyriaque de lui montrer le lieu où se trouve la Sainte Croix. Les deux parties ont le même trait original de donner la transcription de l'hébreu, parlé par Juda.

Dans la plus ancienne tradition manuscrite (deux manuscrits syriaques) ces deux parties se suivent, comme aussi dans quelques manuscrits latins (1).

La première partie — « L'Invention » — était considérablement répandue dans tous les pays chrétiens (2) et fut maintes fois l'objet de recherches, dont les résultats ne sont pas assez

(1) *Acta sanctorum*, t. XII, p.

(2) Sauf les 13 manuscrits : grecs, latins et syriaques, il existe des traductions anglaise, islandaise et vieux-suédoise.

définitifs par rapport à son origine et à sa langue primitive.

« Le martyre de Cyriaque » (la seconde partie) n'a pas été l'objet d'une attention particulière, quoique son analyse aurait offert de précieux renseignements à ce sujet.

Nestle et Straubinger sont portés à croire à l'origine syriaque de « l'Invention » (1). Si cette conclusion est juste, elle aurait dû être adoptée pour le martyre. La présence de versions grecque, latine, syriaque donne le moyen de faire une analyse comparée, car le problème littéraire et historique du martyre de saint Cyriaque consiste dans la recherche de son origine et de sa langue primitive.

Dans l'hagiographie la présence du texte grec oblige à le considérer comme primitif en comparaison des textes orientaux. Une autre supposition doit être solidement prouvée. (Cf. *Anal. Boll.*, t. XL, 1922, p. 255).

Cette définition de M. Peeters pourrait être aussi rapportée au martyre de Cyriaque, s'il n'y avait pas eu une dépendance considérable entre la version latine et la version syriaque. Cette dépendance, qui se présente aussi dans la première partie, a conduit Nestle et Straubinger à reconnaître la priorité de son texte syriaque. Ce fait oblige à faire une analyse détaillée des trois versions fondamentales : grecque, latine, syriaque — (l'éthiopien et le copte ont un caractère tout à fait secondaire) — qui doit faire découvrir leur dépendance réciproque.

Citations de l'Écriture sainte.

Le martyre de Cyriaque contient quelques citations de l'Écriture sainte. Leur exactitude relative en comparaison du texte biblique fournirait des indications pour reconnaître si elles sont tirées de la version biblique de cette langue même, ou bien traduites librement d'une autre langue. Mais l'Évangile et le psautier étant connus par cœur, il s'ensuit que la traduction même de leurs citations a pu être donnée exactement.

(1) *a*) Nestle, *De sancta cruce*. *b*) *Byzantinische Zeitschrift*, 1895. Nestle. Kreuzauffindungslegende, p. 324. *c*) Straubinger, Kreuzauffindungslegende, Paderborn, 1912, p. 74.

(2) Peeters, Traductions et traducteurs dans l'hagiographie orientale. Analecta bolland. t. XXVI, 1922, p. 215.

I. — Évangile selon Matthieu 5_{29} ($_{30}$).

Cyriacus, p. 166, l. 6.	*Évang.*
Συμφέρει γάρ μοι, ἵνα ἓν τῶν μελῶν μου ἀπόληται καὶ μὴ ὅλον τὸ σῶμά μου βληθῇ εἰς τὴν γέενναν.	συμφέρει γάρ σοι ἵνα ἀπόληται ἓν τῶν μελῶν σου, καὶ μὴ ὅλον τὸ σῶμά σου βληθῇ εἰς γέενναν.

La citation est tout à fait exacte, seulement pour le martyre il a fallu changer la 2e personne pour la première, parce que Cyriaque la rapporte à lui-même.

Le texte syriaque s'est contenté de mettre la lettre ܝ.

Cyriacus, S_2 f. 86-b.	*Évang. syr.*
ܦܩܚ ܠܝ ܓܝܪ ܕܢܐܒܕ ܚܕ ܡܢ ܗܕܡܝ̈ : ܘܠܐ ܟܠܗ ܦܓܪܝ ܢܦܠ ܒܓܗܢܐ	ܦܩܚ ܠܟ ܓܝܪ ܕܢܐܒܕ ܚܕ ܡܢ ܗܕܡܝ̈ܟ ܘܠܐ ܟܠܗ ܦܓܪܟ ܢܦܠ ܒܓܗܢܐ.

Le texte latin en ce cas est inexact : il donne une phrase mixte de deux versets parallèles de Matthieu 5_{29} ($_{30}$) et de Marc $9_{43, 47}$: Melius est ut pereat unum ex membris tuis, quam totum corpus tuum mittatur in ignem inextinguibilem. (Cyriacus, p. 419, § 16).

II. — Évangile selon Matthieu 10_{28}.

Le texte grec du martyre est précis :

Μὴ φοβηθῆτε ἀπὸ τῶν ἀποκτεινόντων τὸ σῶμα, τὴν δὲ ψυχὴν μὴ δυναμένων ἀποκτεῖναι (p. 166, l.12).

Seulement la forme μὴ φοβεῖσθε est plus commune, mais dans les variantes on trouve aussi la forme μὴ φοβηθῆτε qui se trouve ci-dessus.

Un ܕ est inséré dans le texte syriaque, ܕܝܢ y est omis, remplacé par un ܘ.

Cyriacus S_2 f. 87-a.	*Evang.*
ܕܠܐ ܬܕܚܠܘܢ ܡܢ ܐܝܠܝܢ ܕܩܛܠܝܢ ܦܓܪܐ ܘܢܦܫܐ ܠܐ ܡܫܟܚܝܢ ܠܡܩܛܠܗ.	ܘܠܐ ܬܕܚܠܘܢ ܡܢ ܐܝܠܝܢ ܕܩܛܠܝܢ ܦܓܪܐ ܢܦܫܐ ܕܝܢ ܠܐ ܡܫܟܚܝܢ ܠܡܩܛܠܗ.

Le latin n'est pas précis :

Cyriacus, p. 449, 16.	*Évangile*
Nolite timere eos, qui occidunt corpus, animam autem non occident.	Et nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere.

III. — Jérémie 10_{11}.

Le texte grec suit exactement la Bible, seule la préposition ἐκ est remplacée par ἀπό.

Cyriacus, p. 165, l. 21.	*Bible.*
Θεοὶ οἳ τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν οὐκ ἐποίησαν, ἀπολέσθωσαν ἀπὸ τῆς γῆς.	Θεοὶ οἳ τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν οὐκ ἐποίησαν, ἀπολέσθωσαν ἐκ τῆς γῆς.

La citation syriaque est précise :

ܕܐܠܗ̈ܐ ܕܫܡܝܐ ܘܐܪܥܐ ܠܐ ܥܒܕܘ ܢܐܒܕܘܢ.

Le latin donne une périphrase, où on peut à peine reconnaître une citation :

Cyriacus.	*Bible.*
..... dii peribunt a terra qui neque coelum neque terram fecerunt.	Dii qui coelum et terram non fecerunt, dispereant de terra.

Une inexactitude de ce genre prouve que le latin est une traduction.

IV. — Psaume 90_{13}.

Le texte grec est fidèle à la Bible : Ἐπὶ ἀσπίδα καὶ βασιλίσκον ἐπιβήσῃ καὶ καταπατήσεις λέοντα καὶ δράκοντα (p. 171, l. 1).

Les deux manuscrits syriaques ne sont pas d'accord :

Cyriacus.	*Bible.*
S_1, p. 93, 115 ...ܕܬܕܘܫ ܚܘ̈ܘܬܐ ܘܬܢܝܢܐ..	...ܘܬܕܘܫ ܐܪܝܐ ܘܬܢܝܢܐ...
S_2, f. 90 b ...ܕܬܕܘܫ ܐܪܝܐ ܘܬܢܝܢܐ..	

S_1 2 n'est pas exact, — S_2 suit la Bible ; tous les deux donnent seulement la seconde partie de la citation grecque.

Le latin change la seconde personne en la première :

Cyriacus, p. 450, 23.	*Bible*.
Ecce enim super aspides ambulamus et conculcamus leonem et draconem.	Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem.

V. — Psaume 113_{12-16} (= 131_{15-18}).

La citation grecque est exacte : Τὰ εἴδωλα τῶν ἐθνῶν ἀργύριον καὶ χρυσίον ἔργα χειρῶν ἀνθρώπων· ὅμοιοι αὐτοῖς γένοιντο οἱ ποιοῦντες αὐτὰ καὶ πάντες οἱ πεποιθότες ἐπ' αὐτοῖς.

Le syriaque se distingue des textes bibliques par deux ܕ, qui étaient exigés.

ܕܦܬܟܪ̈ܐ ܕܥܡ̈ܡܐ ܣܐܡܐ ܘܕܗܒܐ ܥܒܕ ܐܝܕ̈ܝܐ ܕܒܢܝ̈ ܐܢܫܐ ܕܐܟܘܬܗܘܢ ܢܗܘܘܢ ܥܒܘܕܝܗܘܢ ܘܟܠ ܕܬܟܝܠ ܥܠܝܗܘܢ

ܕܦܬܟܪ̈ܐ au lieu de ܦܬܟܪ̈ܐ et ܕܐܟܘܬܗܘܢ au lieu de ܐܟܘܬܗܘܢ.

Le latin est exact, mais il lui manque la fin : « et omnes qui confidunt in eis », qui se trouve dans le grec et le syriaque.

Il comporte : Simulacra gentium argentum et aurum opera manuum hominum. Similes illis fiant, qui faciunt ea.

VI. — Psaume 12_5.

Cette citation manque dans le latin.

Cyriacus, p. 170, l. 28.	*Bible*.
ἵνα μὴ εἴπῃ ὁ τύραννος· « Ἴσχυσα πρὸς αὐτόν ».	Μή ποτε εἴπῃ ὁ ἐχθρός μου· Ἴσχυσα πρὸς αὐτόν.

Il est évident que la première partie ne suggère qu'une ressemblance avec le verset biblique. Le syriaque donne la citation complètement : ܕܠܐ ܢܐܡܪ ܒܥܠܕܒܒܝ ܕܐܫܟܚܬܗ (p. 93, l. 11). Cette modification du S donne une idée sur son origine secondaire : en faisant la traduction il a été facile de remplacer la périphrase grecque par la citation complète bien connue. Mais de cette façon le sens spécifique (τύραννος) du texte grec était perdu. Supposer le contraire est peu vraisemblable.

L'inexactitude des citations latines désigne son caractère secondaire — c'est une traduction. Le grec et le syriaque sont plus liés au texte biblique. La citation du psaume 12_5 est un argument pour l'originalité du texte grec.

Comparaison des textes.

Pour la comparaison des trois textes il a été fait une liste de trois colonnes (1). Elle indique tous les cas où deux textes parallèles ne s'accordent pas avec le troisième. Ces cas, rangés systématiquement, donnent trois groupes fondamentaux et un petit groupe des cas mixtes.

Gr. Lat.	*Gr. Syr.*	*Lat. Syr.*	*Miscell.*
6, 9, 13, 16, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 30, 31, 36, 37, 40, 44, 45, 47.	21, 26, 29, 34, 43, 48, 49, 50.	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 19, 32, 35, 39, 41 42, 46, 51, 52, 54 et l'introduction.	12, 18, 53.

Les deux groupes nombreux donnent les cas de l'accord du Gr. avec le Lat. et du L. avec le S.

L. et S. seuls ont conservé l'introduction au martyre, que les PP. Bollandistes ont placée avant l'Invention. Cela ne s'accorde pas avec les traductions manuscrites ni latines, ni syriaques, où elle est placée en précédant le martyre. L. et S. ont d'autres détails communs — l'entretien de Julien avec Anne (N° 1), une partie de la discussion de l'empereur avec Cyriaque (N° 41), l'arrivée des mages et des sorciers avec des serpents (N° 42). Leur rapprochement est grand dans des menus détails (Nos 3, 11, 17).

Une relation particulière lie L. avec G. La partie de la prière de Cyriaque qui comporte l'ordre sage de l'univers (N° 27) et énumère les miracles de l'Ancien Testament : les trois jeunes gens dans la fournaise, le passage de la mer Rouge, le serpent d'airain, etc. connus dans L. et G. ne se trouvent pas dans S., représenté pour cette partie uniquement par le manuscrit de la Bibliothèque Publique (S_2).

Le martyre contient une soi-disant transcription de la prière

(1) Voir infra pages [22]-[27].

hébraïque de Cyriaque semblable à la transcription qui se trouve dans l'Invention de la Croix (1). La différence de cette transcription dans tous les manuscrits du martyre doit être attribuée à la difficulté de copier des lettres sans signification. Aucune tentative de deviner l'hébreu de cette transcription ne réussit ni dans l'Invention, ni dans le martyre. Le texte syriaque de ces deux parties ne la possède pas. Le martyre indique que Juda s'était exprimé en hébreu — ܥܒܪܐܝܬ, ce qui ne permet pas de supposer dans G. et L. une transcription du syriaque (dans la phonétique rien ne porte à y penser). Un araméen comprend trop bien l'hébreu pour ne pas donner une signification quelconque à ces lettres sans aucun sens, lesquelles sont une transcription dans G. et L., c'est pourquoi cette transcription a dû être supprimée dans S; G. et L. ont d'autres traits communs : Juda écrit des épîtres à des juifs de sa propre main (N° 13), il paraît être mort (N° 22), etc. Ainsi L. semble avoir rassemblé les traits divers du G. et S., c'est le texte où les détails sont le plus nombreux.

Les cas dans lesquels G. et S. sont d'accord sans coïncidence avec L., quoique peu nombreux, ont de l'importance. Ainsi S_2 répond exactement au G. — Cyriaque ne veut pas sacrifier à « des pierres vaines » λίθοι ματαίοι (ܟܐܦܐ ܣܪܝܩܬܐ).

Δαιμόνιοι — un mot grec, dont la traduction n'a pu être rendue par un seul mot — est exprimé en syriaque ܚܝܠܐ. ܚܝܠܐ ܚܪܫܐ pour donner l'idée des forces divines païennes et ܚܪܫܐ — magiques : pour mieux rendre le sens de l'expression grecque. L. ne le possède pas. Il a été déjà parlé de la citation du psaume 12.

Un exemple de la transfiguration du texte se présente dans la prière d'Edalome (Ammone) avant sa mort. Les mots simples du texte grec « ὁ θεὸς Κυριακοῦ » est un appel bien compréhensible sur les lèvres d'un païen stupéfié par le martyre du saint. S_1 est plus compliqué et donne : « bienheureux et saint évêque ». S_2 ajoute le nom de Jésus-Christ, par lequel tout le texte est remplacé dans L. La priorité du G. dans ce cas ne peut être discutée.

La langue syriaque possède une quantité de mots grecs;

(1) Straubinger, *Kreuzauffindungslegende*, p. 59.

c'est pourquoi la présence des mots βῆμα ܒܐܡܐ (N° 1, absent dans G.), ἀγῶνα ܐܓܘܢܐ ne prouve encore rien. Au contraire, la transcription syriaque du mot grec ἀνδριάντα, employé par Julien pour désigner les statues des dieux — ܐܢܕܪܝܐܢܛܐ semble indiquer que S. dépend du G. (1). S_2 ne possède pas cette expression, est-elle omise comme incompréhensible?

Aussi nombreuses que soient les coïncidences de L. et de S., elles ne donnent pas de preuves pour supposer une traduction du syriaque en latin ou le contraire.

L'absence de la transcription de la prière hébraïque prouve que le syriaque est une traduction, le fait que celle-ci est faite sur le texte grec semble être indiqué par le mot ἀνδριάντα, la citation du psaume 12 et d'autres menues remarques faites plus haut.

Ces faits semblent admettre la priorité du texte grec.

LA DATE DU MARTYRE.

Toutes les versions sont d'accord sur le jour de la mort de Cyriaque — un samedi, l'heure est indiquée la huitième (G. et L.) et aussi la neuvième (S_2), ou bien il n'en est pas fait mention (S_1). Le mois Ayyar, donné par S_1, répond au mois de mai, Haziran du S_2 au mois de juin. Les manuscrits latins ont « mense Maio intrante », à l'exception du ms. Sancti Maximini, qui a « mense Artemisio ». Aucun manuscrit, sauf le G., ne donne le quantième du mois.

L'incertitude de la date du martyre s'explique dans S_1 : « il fut couronné au jour du samedi à la fin du mois d'Ayyar, [mois] de l'invention de la Croix » (2). Ainsi la date de l'invention, que la tradition latine met au 4 mai, est liée avec la date du martyre.

« Mense Artemisio » du ms. Sancti Maximini ne change rien. C'est le même nom du mois Ayyar — mai commun pour la diaspora grecque de l'Asie Mineure. Le mois d'Artémise correspond au mois de mai dans les calendriers de Palestine, d'Asie Mineure, de Séleucie et d'Antioche (3).

(1) Grec, p. 168, lin. 8; Syr. 1, p. 90, l. 12.
(2) *Revue de l'Orient chrétien*, 1904, p. 95.
(3) Ginzel, *Handbuch der Chronologie*, B. III, p. 31.

Deux manuscrits de « l'Invention » désignent le mois d'Artémise, comme le mois de l'invention de la croix — le codex du Sinaï de Harris du VIIIe ou IXe siècle, « κατὰ δὲ Ἀσιανοὺς εἰκάδι Ἀρτεμησίου » et le codex Angelicus 108, du XIIe siècle — « μηνὶ Ἀρτεμισίῳ κ' » (1).

Ainsi la date du martyre, étant mise en dépendance de la date de l'Invention (ms. du Brit. Mus. S_1) par la plus ancienne tradition présentée par S. et L, était mise au mois de mai. Mais la date de l'Invention même était mobile et incertaine, ce qui faisait hésiter sur la date du martyre. L. le place au commencement de mai, S_1 à la fin, S_2 au mois de juin : mais G. donne la date du 22 octobre, qui apparait tard.

Le calendrier grec conserve aussi une trace de la date du mois de mai. Le septième porte : Ἀνάμνησις τοῦ ἐν οὐρανῷ φανέντος σημείου τοῦ τιμίου σταυροῦ ἐν Ἱερουσαλήμ. Le 21 mai est le jour de la commémoration des saints Constantin et Hélène, qui ont retrouvé la sainte Croix. (Voir leur iconographie.) La fête du 14 septembre du calendrier grec « Ἡ παγκόσμιος ὕψωσις τοῦ τιμίου σταυροῦ » fut adoptée dès le VIIIe siècle par l'Église catholique, comme elevatio ou exaltatio s. crucis, quoique la fête du 3 mai — inventio s. crucis — ait été gardée (2). Le 22 octobre est la date du martyre de Juda-Cyriaque dans G. Mais le synaxaire place sa vie au 28 octobre (3), où le calendrier latin place les noms de Simon et de Juda Les divers manuscrits grecs des synaxaires placent le nom de Cyriaque sous d'autres dates : ms. de la Bibl. Publ. Gr. 227 (chez Delehaye — R) donne le 31 mars : Κυριακοῦ τοῦ φανερώσαντος τὸν τίμιον σταυρόν, τοῦ Ἰούδα ὀνομαζομένου τὸ πρότερον (4); le codex de l'île de Patmos n° 226, le 14 avril : Κυριακοῦ τοῦ φανερώσαντος τὸν τίμιον σταυρόν (5). La date du 27 octobre dans le codex de la Bibl. Nationale n° 1582 a rapport à Juda-Cyriaque, quoiqu'il soit nommé faussement Κυριακὸς ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως (6).

(1) Straubinger, *Kreuzauffindungslegende*, p. 51.

(2) Ginzel, *Handbuch der Chronologie*, B. III, p. 190-192.

(3) *Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae*, ed. Delehaye, 1902, p. 170, 28 octobre, n° 10.

(4) *Ibid.*, p. 576_{22}.

(5) *Ibid.*, p. 601_{24}.

(6) *Ibid.*, p. 168_{24}.

Dans le texte slave du synaxaire, la vie de Cyriaque et des vers sur son martyre sont rapportés au 28 octobre (1). Cette version est une traduction exacte du synaxaire grec : les variantes s'accordent avec le texte de Delehaye, dont les éditeurs de la Commission Archéographique n'ont pu se servir (2).

En même temps la trace de la fête de l'Invention au mois de mai peut être trouvée chez les slaves : l'apparition de la croix dans les cieux comme un signe à Constance « fils de Constantin le Grand » et à Cyrille, archevêque de Jérusalem (n'est-ce pas Cyriaque?), y est connue sous la date du 7 mai.

Ainsi revenant à la date du martyre de Cyriaque, il faut souligner sa dépendance de la date de l'Invention, qui elle-même, grâce à ce que la sainte croix a été le sujet de bien des récits et légendes, eut beaucoup de jours de commémoration pour son apparition, élévation et invention. Ce fait influença l'incertitude de la date du martyre.

L'ancienne tradition place ces deux événements au mois de mai — aux calendes, comme le fait penser la concentration de ces fêtes dans les calendriers grecs et latins. La fin du mois de mai et le mois de juin sont soutenus par la tradition syriaque. Assurément le quantième n'en fut pas donné.

Le témoignage du latin et du syriaque fixant la date du martyre au mois d'Artémise — Ayyar — Mai, samedi (3), à la 8e (ou 9e) heure, est unanime.

L'analyse de cette date porte à croire que le martyre avait reçu sa date du calendrier hellénistique de l'Asie (Palestine, Asie Mineure, Syrie), étant nommé en grec le mois d'Artémise. Cela prouve que le martyre apparut dans le milieu grec de Syro-Palestine ou de l'Asie Mineure, fidèle au calendrier d'Antioche et de Séleucie.

(1) Четьи-Минеи Маария. Октябрь 19-31. Изд. Археограф. Комис. спб. 1880г. Вып. 6, стр. 1967-8 и 1981.

(2) Ils ont comparé le texte avec l'édition de Δουκάκης Συναξαρίστης. Ἀθῆναι 1895, p. 454. Ὀκτόβριος κή. Κυριακός.

(3) George, évêque d'Arbèle († après 987), affirme, que la Sainte Croix fut trouvée le 13 Elul du soleil et le 19 Elul de la lune, un *samedi* de l'année 629 des Grecs (a. Chr. 318).

Ryssel, *Materialen zur Geschichte der Kreuzauffindungslegende in der syrischen Litteratur*, *Zeitschrift d. Kirchengeschichte*, XV, 1895, p. 241.

LA VALEUR HISTORIQUE DU MARTYRE, LE TEMPS DE SON APPARITION ET SON CARACTÈRE LITTÉRAIRE

Les PP. Bollandistes n'ont pas attribué une valeur historique à ce martyre : « nos qui martyrium ipsum fabulosum esse totum credimus » (p. 151, nota q). M. Straubinger est du même avis, mais il était dans l'erreur en pensant que le martyre avait fait de Julien le fils de Constantin; aucune des versions ne se trompe ainsi.

Mais si le martyre n'a pas de valeur historique, il possède des traits historiques. Ainsi la connaissance des événements du règne de Julien. L. prétend que le martyre s'était passé « regnante Juliano tyranno anno secundo » (Ms. Sancti Maximini « regnante Juliano tyranno »). La deuxième année du règne de Julien (361-363) était l'année de son voyage en Orient et des préparatifs à la guerre persane. Ce qui suit dans le texte latin (omis dans Ms. Sancti Maximini) « nobis autem (sous-entendu regnante) Domino nostro Jesu-Christo » est exigé par le pieux désir de ne pas reconnaître l'empire terrestre de l'Apostat. G. et S. n'ont conservé que cette deuxième partie de la phrase (S_2 avec une variante (βασιλεύοντος τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ce qui n'a pas de sens. La forme ancienne est conservée dans L. (ms. Sancti Maximini) et provient du grec (τύραννος).

Les noms d'Hélène et d'Eusèbe, pape de Rome (309-310), sont d'autres marques historiques. Eusèbe était d'origine grecque et connu en Orient, qui se l'est approprié en quelque raison pour sa légende, mais cela n'est pas une cause pour penser à l'origine romaine des « Acta Cyriaci » (1).

Le « Liber pontificalis » porte une trace de connaissance de cette légende : « Sub hujus temporibus inventa est crux Domini nostri Jesu Christi V nonn. mai. et baptizatus est Judas, qui est Cyriacus » (2).

Dans certains détails le martyre n'est pas vraisemblable : les

(1) Wotke, *Wiener Studien*, 1891, p. 301.
(2) a) *Liber pontificalis*, ed. Duchesne, t. I, p. 167.
b) Duchesne, *Étude sur le Liber pontificalis*, p. 173. Paris, 1877.

souffrances cruelles, ordonnées par Julien, s'accordent mal avec la tolérance de cet empereur; dans d'autres il y a plus d'apparence de vérité : Julien n'a pas dressé de statues aux dieux et la divinité à laquelle il rappelle Cyriaque est Jupiter, ce qui répond justement à ce qui est connu de son caractère religieux, ainsi que de sa manière d'appeler Jésus-Christ galiléen et les chrétiens galiléens.

Ces personnages historiques forment un cadre du IVe siècle pour le martyre et les traditions littéraires qui lui sont proches. Les longs discours dialectiques de Julien et Cyriaque rappellent certaines œuvres de Basile le Grand et Grégoire le Théologien. Un siècle plus tard ces polémiques religieuses avaient perdu leur sens aigu.

Une finesse de composition se trouve dans la prière de Cyriaque pleine de sujets de l'Ancien Testament, ce qui se rapporte bien à son origine juive; ainsi que dans son essai de la donner par une transcription. Une vieille tradition juive semble apparaître dans le récit du père de Juda-Cyriaque, qui prétend que le peuple juif était innocent dans le crucifiement de Jésus et que les chefs et les pharisiens seuls en étaient coupables. Cette idée prouve la proximité du milieu syro-palestinien pour l'origine du martyre.

Les conclusions de ces recherches sont les suivantes :

1° L'Invention de la Croix par Hélène et Cyriaque est la première partie du « Martyre de Juda-Cyriaque » — les deux sont écrits, ou tout au moins refaits, par un même auteur.

2° Le martyre n'a pas de date précise, elle est liée avec celle de l'Invention, qui n'est pas fixée non plus. Son ancienne date est samedi du mois d'Artémise (= Mai = Ayyar) à huit heures, à la deuxième année de Julien.

3° La langue originale du martyre est le grec, les versions en latin et en syriaque en dépendent. Le texte grec conservé (un manuscrit) ne répond pas exactement à son état primitif, comme le prouve la comparaison du latin et du syriaque.

4° L'auteur du martyre provenait d'un milieu grec de l'Asie Mineure ou de la Palestine.

5° Le martyre était composé à la fin du IVe ou au commencement du Ve siècle.

L'INVENTION DE LA CROIX

Les diverses versions de l'Invention de la Croix non seulement ont été maintes fois éditées, mais aussi étudiées — quoique les discussions n'aient pas encore pris un caractère définitif.

Le manuscrit de la Bibliothèque Publique (nouvelle série n° 1), possédant le texte du martyre de Cyriaque, contient aussi un texte de l'Invention (f. 74-b à 84-b). Ce texte n'a pas été examiné pour les éditions connues. L'introduction, qui contient le récit de l'apparition de la Croix dans les cieux à Constantin, s'accorde avec l'édition de Bedjan et l'add. 12.174. L'épisode avec les clous et d'autres menus détails se rapprochent de l'add. 14.644. Le scribe du codex de la Bibliothèque Publique avait des tendances nestoriennes, il appelle Marie la Mère du Christ et non la Mère de Dieu (ܡܪܝܡ ܝܠܕܬ ܡܫܝܚܐ ܘܠܐ ܐܠܗܐ), de même que l'add. 14.644.

Deux versions de l'Invention existent en syriaque : l'une avec les noms d'Hélène et de Cyriaque (1), l'autre avec Protonice, femme de Claude, empereur romain (2). Cette dernière version se trouve non seulement à part, mais aussi comme une partie de la « Doctrine d'Addai », qui est connue par le même manuscrit de la Bibliothèque Publique (3).

Deux thèmes ont été discutés sur ces légendes : 1° Quel est le rapport entre la version d'Hélène et celle de Protonice et 2° la dépendance réciproque des textes grecs, latins et syriaques.

Ryssel dans l'introduction à sa traduction de l'Invention a reconnu l'original grec de la légende (4). Straubinger, ne pouvant se décider à suivre franchement Nestle (5) et reconnaître

(1) Bedjan, *Acta martyrum et sanctorum*, t. I, p. 326.
Nestle, *De sancta cruce*, p. 11, l. 105 (Brit. Mus. add. 12.174), p. 25, l. 1 (Brit. Mus. add. 14644).

(2) Nestle, *De sancta cruce*, p. 7, l. 1 (Brit. Mus. 12.174), p. 21 (Bibl. Nationale, n° 234).
Bedjan, *Acta martyrum et sanctorum*, t. III, p. 175 (Sachau 222).

(3) Philipps, *The doctrine of Addai*, London, 1876, p. [illegible] (fol. 7-b).

(4) Ryssel, *Syrische Quellen abendländischer Erzählungen*, Archiv f. d. Studium neueren Sprachen u. Litteraturen, 1894, t. 93, p. 3.

(5) Nestle, « Die Kreuzauffindungslegende », *Byzantinische Zeitschrift*, 1895.

le texte syriaque comme original, l'avoue cependant en déclarant que la traduction latine en a été faite (1).

Le grand nombre de manuscrits, riches en variantes, rend peu acceptable la méthode de Straubinger, qui a essayé de choisir la plus ancienne version de chaque langue à part. Les traits qui lient le latin avec le syriaque, démontrés par Straubinger, existent, mais aucun ne peut être admis comme décisif. Mais il y a d'autres points qui concordent entre le latin et le grec : le même sujet de la prière de Juda, la transcription des mots juifs, qui comme dans le martyre sont omis dans les manuscrits syriaques. Ces derniers ont une version indépendante pour le bannissement du démon (2), rapportée en discours direct (discours indirect en grec et latin) (3). D'autres traits portent à supposer une traduction du grec en syriaque. Ainsi l'expression qui a attiré l'attention de Nestle et de Straubinger ܪ̈ܗܘܡܝܐ pour les soldats (4), est aussi remplacée par ܐܣܛܪ̈ܛܝܘܛܐ (5), ce qui répond au grec (6). La dénomination du métier de l'apôtre Paul, représentée en syriaque unanimement par [illegible], a des formes diverses en grec. Ce fait s'explique par la richesse de la langue, comme aussi par des fautes paléographiques. C'est à tort que Nestle a été porté à croire, que ce ne sont que des traductions diverses de l'expression syriaque.

Le mot γλωσσόκομον commun pour le syriaque ne signifie encore rien, mais il est présent dans tous les manuscrits en accord avec le grec (7).

Les trois versions (Gr., Lat., Syr.) dans le récit au sujet des clous qui furent trouvés, emploient un verbe à la première personne du pluriel εἴδομεν (8). Il ne s'y trouve pas dans le

(1) Straubinger, *Kreuzauffindungslegende*.

(2) Straubinger, p. 40.

(3) Holder, « Inventio sanctae crucis », *Actorum Cyriaci*, pars I, p. 38. Nestle, *Byzantinische Zeitschrift*, 1895, p. 331.

(4) Nestle, p. 29, l. 108 (Brit. Museum 14 644) et dans le manuscrit de la Bibl. Publique.

(5) Nestle, *De sancta cruce*, p. 16, l. 229.

(6) *Byzantinische Zeitschrift*, 1895, p. 327, lin 30.

(7) Nestle, *De sancta cruce*, p. 19, l. 318; p. 33, l. 205.

(8) *Byzantinische Zeitschrift*, 1895, p. 331 ; *Acta sanctorum*, Maius, t. I, p. 447, col II, § 12; Holder, p. 12, lin 311; Nestle, *De sancta cruce* (Brit. Mus. add. 14.644), p. 31, lin 236; Manuscrit de la Bibl. Publ., fol. 83-b.

texte grec de Holder (1) et l'add. 12.174 du British Museum, où ce récit est abrégé (2). C'est une tentative de faire de l'auteur, ou des auteurs, car c'est une légende populaire, des témoins oculaires, pour assurer leur récit.

La légende d'Hélène a rapport à son voyage en Orient et aux nombreux bâtiments et édifices qu'elle avait érigés à Jérusalem. Cela a eu beaucoup d'influence sur les apocryphes contemporains, ainsi que l'apparition de la Croix dans les cieux à Constantin sur les rives du Danube (3). Avec ce récit commencent toutes les versions complètes de l'Invention (4) et par là on reconnait son empreinte littéraire. De ces événements historiques naquit la légende populaire. L'iconographie à son tour unit la mère et le fils, comme ceux qui auraient retrouvé la Croix.

L'ancienne histoire de l'Invention ne liait pas Hélène avec Cyriaque. C'était un récit simple, destiné au peuple, comme il se trouve chez saint Ambroise ou Rufin, chez les derniers avec le nom de l'évêque Macarie (5). Lié avec l'histoire de Juda-Cyriaque, il prit une forme littéraire, dont le martyre forma la deuxième partie. Sozomène confond deux versions : il parle d'un « ἀνδρὸς Ἑβραίου » et de l'évêque Macarie (6).

La légende de Protonice, femme de l'empereur Claude, selon Nestle (7) et Philipps (8), est le prototype de l'Invention par Hélène.

Straubinger, au contraire, ne lui attribue qu'une place secondaire. L'avis de ce dernier peut être soutenu avec les arguments suivants.

La légende de Protonice se rencontre indépendamment et

(1) Holder, p. 38, οἱ παραγενόμενοι εἶδον.

(2) Nestle, *De sancta cruce*, p. 20.

(3) Бриллиантов. Император Константин Вел. и Миланский эдикт 313 г. СПБ, 1916 г. стр. 12-31.

(4) *Gr. présent*, Nestle, *Byz. Zeitschrift*, 1895, p. 321; *absent* dans les textes de Holder et Wotke. *Lat. présent*, *Acta sanctorum*, mai, t. I et Holder. *Syr. présent*, Bedjan, t. I, p. 326; add. 12.174 : ms. Bibl. Publ., N. s. n° 4; *absent*, add. 14.644.

(5) Holder, *Inventio sanctae crucis*, Lipsiae, 1889, p. 45-46.

(6) Holder, *Inventio s. crucis*, Lipsiae, 1889, p. 50-51.

(7) Nestle, « Kreuzauffindungslegende », *Byzantinische Zeitschrift*, 1895.

(8) Philipps, *The doctrine of Addai*, Introduction.

aussi comme une partie de la « Doctrine d'Addai ». Ce dernier apocryphe était connu par Eusèbe de Césarée, mais pas dans l'état présenté par le manuscrit de la Bibliothèque Publique (1); il ne fait pas allusion à la légende de Protonice. Elle était connue par les Syriens et les Arméniens [Moïse de Chorène et le calendrier d'Isaac du ve siècle] (2). Mais elle n'était pas apparue comme une partie de la « doctrine », comme le pense Nestle (3), quoique sous cette forme elle fût connue en Arménie (calendrier d'Isaac) et que sa forme ancienne fût celle qui se trouve dans la « doctrine ». Eusèbe n'a pas connu la légende de Protonice, mais cette légende a profité de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe : ainsi l'expulsion des juifs de Rome par Claude (4) y est empruntée. Les détails de la vie de l'apôtre Pierre à Rome indiquent la même source, si seulement ils ne proviennent pas de l'apocryphe bien connu « la doctrine de l'apôtre Pierre à Rome » (5).

Les Syriens, ayant deux légendes au sujet de l'Invention, ont dû les faire accorder. On ne pouvait pas laisser la Croix dans les mains des chrétiens, auxquels elle avait été donnée par Protonice, en la personne de saint Jacques, le frère du Seigneur, premier évêque de Jérusalem, car alors l'Invention d'Hélène aurait dû être incompréhensible. Ainsi il a fallu raconter que dans le temps de Trajan, sous le second évêque de Jérusalem, Simon, la Croix fut enterrée. Ce récit se trouve dans l'add. 12.174 (6), où il est précédé par l'histoire de Protonice et suivi par l'histoire d'Hélène, comme dans le manuscrit Sachau 222 (7). Sous Trajan la Croix était enterrée à la profondeur de vingt coudées, c'est là même où elle fut trouvée par Cyriaque. Cette mesure, indiquée préalablement dans la légende de Cyriaque, avait passé dans l'histoire de l'enterrement.

(1) Philipps, *The doctrine of Addai*, London, 1876.

(2) Straubinger, p. 93.

(3) Nestle, *Byzantinische Zeitschrift*, 1895, p. 339.

(4) Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, liber. II, cap. XVIII.

(5) Cureton, *Ancient syriac documents*, et dans le manuscrit de la Bibl. Publique, N. s. n° 4.

(6) Nestle, *De s. cruce*, Berlin. 1889, p. 10, l. 80.

(7) Bedjan, *Acta martyrum et sanctorum*, t. III, pp. 181-187, manuscrit de l'an 1881.

Influencée par Cyriaque et son épiscopat, la légende nomme deux autres évêques, Jacques et Simon, et termine l'enterrement de la Croix par la liste des évêques de Jérusalem empruntée à la traduction syriaque de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, ce qui avait déjà été remarqué par M. Ryssel (1).

La preuve est la suivante : le deuxième évêque porte le nom de Sénèque, ܣܢܩܘܣ tandis que l'add. 12.171 le nomme ܕܝܘܢܘܣܝܘܣ (2), et le manuscrit Sachau 222 ܕܝܘܢܘܣܝܢܘܣ (3). Cette erreur s'explique merveilleusement par l'inexactitude de la tradition manuscrite d'Eusèbe. En syriaque, dans l'Histoire ecclésiastique, dans la liste des évêques l'addition ܕ suit le rang de l'évêque : ܕܬܪܝܢ, ܕܚܕ, etc. Dans le manuscrit du British Museum de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe ܕ est mis non seulement devant le nombre du dixième évêque, mais aussi à son nom, qui se lit ܕܣܢܩܘܣ au lieu de ܣܢܩܘܣ (4), du manuscrit de la Bibliothèque Publique (Nouv. ser. N° 1).

Le changement de ce nom dans l'Invention provient de cette erreur du manuscrit du British Museum. L'ancien manuscrit de l'Invention, de l'an 1196 (5), contient moins de fautes; il a les mêmes consonnes du nom ܕ, ܣ, ܢ, ܘ, ܣ, mais les ܕ sont remplacés par deux ܝ, le dernier ܘ ne change rien. Dans le manuscrit de l'an 1881 (Sachau 222) (6) le nom a changé encore pour devenir Dionosinos, Dionise, comme l'a accepté M. Bedjan.

Ce fait semble prouver la dépendance de l'enterrement de la Croix sous Trajan du texte syriaque d'Eusèbe, ainsi que son origine syriaque.

Dans le récit de Protonice, qui se trouve dans la doctrine d'Addai, l'enterrement de la Croix n'est pas mentionné, parce qu'il est raconté par Addai. L'expulsion des juifs de Rome s'y trouve, c'est une trace de l'emprunt chez Eusèbe.

Straubinger a raison de reconnaître dans la légende de Proto-

(1) Ryssel. *Materialien zur Geschichte der Kreuzauffindungslegende in der syrischen Litteratur. Zeitschrift für Kirchengeschichte*, B. XV, 1895, p. 223.

(2) Nestle, *De s. cruce*, p. 11, l. 102.

(3) Bedjan, *Acta martyrum et sanctorum*, t. III, p. 187.

(4) Wright and Mac Lean. Eusèbe, *Historia ecclesiastica syriaca*, lib. IV, cap 5, p. 187-188.

(5) Nestle, *De s. cruce*, Add. 12.174.

(6) Bedjan, *Acta martyrum et sanctorum*, t. III, p. 187.

nice une version postérieure à celle d'Hélène. Mais ce n'est pas le court récit d'Hélène, sans Juda-Cyriaque, qui a servi de prototype à l'histoire de Protonice, comme le pense Straubinger. La légende de Protonice témoigne de la connaissance de la version avec Juda-Cyriaque, qui est remplacée auprès d'elle par son fils. Ce fils de Protonice, qui ne reçoit pas de nom propre, joue le rôle de Juda-Cyriaque, il donne comme lui des conseils à sa mère et s'adresse à elle, en lui disant « ܡܪܬܝ » (1), comme le fait l'évêque à l'impératrice. Les prières de Protonice (2) révèlent la connaissance des prières de Cyriaque de la version répandue. Ses trois prières répètent des parties de la prière de Cyriaque à la recherche de la Croix et des clous (3). Ainsi la légende de Protonice est la dernière des versions, qui naquit sur le sol syriaque sous l'influence de la légende grecque d'Hélène et de Cyriaque.

Beaucoup de manuscrits grecs et latins portent pour la centaine de l'an de l'Invention 200 — ce qui fit penser à Nestle et Straubinger que cette date a paru comptée après l'enterrement de la Croix au temps de Trajan et provient ainsi du syriaque.

Mais ce supplément syriaque de l'enterrement dépend des documents littéraires [Eusèbe] et les mots de la fin [add. 12.174 ܘܐܚܪܝܐ. ܕܚܡܫܬܥܣܪ ܐܝܗܘܕܐ ܗܘܐ ܕܒܝܘܡܘܗܝ ܢܦܩ ܙܩܝܦܐ ܕܬܪܬܝܢ ܙܒܢܝܢ ܡܢ ܐܪܥܐ] (4) « et le dernier, le quinzième, était Juda, aux jours duquel la croix sortit de terre pour la deuxième fois » — démontrent que la liste des évêques était citée pour lier les deux histoires de l'Invention, ainsi que les plus anciens manuscrits syriaques (5) donnent la date du voyage d'Hélène au IVe siècle. Cette tradition juste n'a pas survécu.

La date de 200 ans environ des manuscrits grecs et latins provient sans doute d'un hasard et elle ne dépend aucunement de l'enterrement : c'est prouvé par les anciens codex syriaques, qui contenant même les deux légendes de l'Invention acceptent la date du IVe siècle (300 ans).

(1) Nestle, *De sancta cruce*, p. 22, l. 46 ; p. 32, l. 181.

(2) Nestle, *De s. cruce*, p. 22, lin 37 ... ; p. 23, l. 53 ; p. 23, l. 59.

(3) Nestle, *De s. cruce*, p. 31, l. 148 ; p. 34, l. 230.

(4) Nestle, *De s. cruce*, p. 11, l. 102.

(5) *a*) Add. 14.641 du V-VIe siècle (Wright) ou du VIIe siècle (Nestle), *b*) ms. de la Bibl. Publ. du VIe siècle, *c*) ms. connu par Loftus.

Mais la faute des manuscrits grecs et latins avait influencé les plus jeunes manuscrits syriaques add. 12.171 et Sachau 222. Il est impossible d'apercevoir dans les mots de Cyriaque que la Croix resta enterrée pendant deux cents ans une preuve pour les suppositions de Nestle et de Straubinger. Ces mots désignent seulement un délai plus ou moins grand et non une date absolue.

Il est à remarquer que les textes syriaques contiennent une autre version pour ces mots de Cyriaque. Ils parlent de 200 ou 300 ans pendant lesquels la croix avait disparu. Ainsi la preuve de l'hypothèse de Nestle disparait.

Le caractère grec de la légende se révèle dans la remarque d'Hélène à Juda, que les Grecs peuvent montrer la place de l'Iléon, qui avait disparu des siècles auparavant, tandis que les juifs ne savent rien de leur passé. Ce n'est pas non plus en Syrie que put venir l'idée de nommer Eusèbe de Rome, pour baptiser Cyriaque.

En somme les conclusions obtenues sont les suivantes :

1° La langue originelle de l'Invention de la Croix par Hélène et l'évêque Cyriaque, ainsi que la deuxième partie de cette légende — le martyre de Cyriaque — est grecque.

2° La légende de Protonice et l'enterrement de la Croix au temps de Trajan est d'origine syriaque. Elle s'appuie sur la connaissance de la complète version de l'Invention par Hélène et Cyriaque.

Liste pour la comparaison des trois textes : le grec, suivant : Συλλογὴ Παλαιστίνης καὶ Συριακῆς ἁγιολογίας. Правосл, падестинскій сборник В. 57. СПБ. 1907; le latin, suivant : *Acta sanctorum*, t. XII (Maius, t. I); le syriaque : S_1, suivant l'édition de Guidi, *Revue de l'Orient Chrétien* 1904, p. 87-95; S_2, suivant le manuscrit de la Bibl. Publique, Nouv. série, N° 4.

Grec.	*Latin.*	*Syriaque.*
	p. 445 (Introduction). Qui sui proprii generis et naturae propriae radice subsistens Deus, ante creaturam mundi ejus finem agnoscens, et ante plasmationem Adae, quae per ipsum futura erant, usque in unum numerum et actus et cogitationes praescivit, solus Rex aeternus, qui omnibus sanctis semper propria praestat dona, ipse et sancti et beati Iudae nativitate in utero sacravit. Verum tamen Anna cum vocaretur quae hunc genuit, hereditatem accepit S. Annae : cum omnibus autem quae dixerat in finem cum filio suo passa est.	S_1 — p. 87. (S_2 — fol. 84*b*). Dieu qui avant la création du monde et avant qu'eût été créé Adam connaissait tous ceux qui devaient naître de celui-ci, [Dieu] qui considère les actions et sait les pensées, jusqu'à la fin, qui est Roi éternel et dispense les dons à ses saints, sanctifia Judas dès le sein de sa mère, de sorte que sa mère aussi ressembla à sainte Anne et fut glorifiée avec tous les saints et avec joie reçut la couronne du martyre avec son fils.
1. p. 164, l. 5. Κώνσταντα τὸν υἱὸν αὐτοῦ.	1. p. 449, § 15.	1. p. 87, l. 11-12.
2. p. 164, l. 12-13. Κυριακόν με προσέταξεν καλεῖσθαι ἡ δικαία Ἑλένη διὰ τοῦ ὁσίου ἐπισκόπου Ῥώμης.	2. p. 449, § 14. Venerabilis vero Helena Cyriacum me vocari praecepit, beato episcopo Eusebio urbis Romae, super me peccatore ordinationem faciente.	2. S_1 — p. 88, l. 2-4. et l'impératrice Hélène ' amante de Dieu ', me donna le nom de Cyriaque ' et le bienheureux saint Eusèbe m'imposa la main et me fit évêque '. ' — ' omis dans S_2.
3. p. 164, l. 19.	3. p. 449, § 14. Iuda.	3. p. 88, l. 10. Iudas.
4. p. 164, l. 19.	4. p. 449, § 14. Iulianos ait : Ubi est nunc filius tuus ? Quae ait : qui ante tribunal tuum stat Cyriacus episcopus, ipse est.	4. p. 88, l. 10. Julien dit : Où est à présent ton fils? Anne dit : Celui qui se tient debout devant ton tribunal (βῆμα, ܒܝܡ) c'est mon fils, dont le nom est Cyriaque. S_2 — Cyriaque évêque, mon fils.

Grec.	*Latin.*	*Syriaque.*
5. p. 164, l. 20.	5. p. 419, § 14. ... acquiescite ergo mihi.	5. p. 88, lin 13. ... mais obéissez-moi.
6. p. 165, lin 2. μωρίας ταύτας.	6. p. 119, § 15. vanitates.	6. p. 88, lin 17. cette doctrine à vous.
7. p. 165, l. 4. κύον ἀνόσιε.	7. p. 119, § 15.	7. p. 88, l. 18.
8. p. 165, lin 13. τιμωρίας κατασκευάσαι.	8. p. 419, § 15. parare ad dolorem carnis.	8. p. 89, lin 6. faire souffrir notre corps.
9. p. 165, lin 15. ἢ διπλοῦν τὸν καρπόν.	9. p. 449. § 15. ut duplicem (agricolae) fructum (reddat).	9. p. 89, lin 9. S_1 — de bons fruits. S_2 — des fruits de joie.
10. p. 165, l. 17. ... ψυχὴ ... βαδίζει εἰς τὰς οὐρανίους πύλας.	10. p. 119, § 15. —	10. —
11. p. 165, lin 26-27. εἰς τὴν Γεέναν.	11. p. 419, § 15. ... in gehenna ignis.	11. S_2 — fol. 86*b*. ... dans la Géhenne du feu éternel.
12. p. 166, l. 1. Ὁ δὲ Ἰουλιανὸς ταῦτα ἀκούσας...	12. p. 449, § 16. Iratus autem Iulianus.	12. S_2 — fol. 86*b*. Julien, en entendant cela, se fâcha beaucoup.
13. p. 166, l. 1-2. ὅτι ἐν αὐτῇ τῇ χειρί σου γράφων ἐπιστολὰς πολλὰς...	13. p. 419, § 16. In hac manu multas frequentius scribens epistolas.	13. S_2
14. p. 166, l. 31. Καλῶς ἐποίησας κύον ἀνόσιε· οὐκ οἶδας γὰρ ὅτι ζωὴν αἰώνιον περιεποιήσω μοι...	14. p. 419, § 16. Tu quidem ignoras, insensate canis, mihi quale operatus es bonum. Ego autem non ignoro...	14. S_2 — fol. 86*b*. Tu ne sais pas, chien impur, quelle bonté tu m'as faite, et moi je sais...
15. p. 166, lin 6-7. Ἴδε οὖν τὸ σκάνδαλον τοῦ σώματός μου ἔκοψας· συμφέρει γάρ μοι, ἵνα ἓν τῶν μελῶν μου ἀπόληται καὶ μὴ ὅλον τὸ σῶμά μου βληθῇ εἰς τὴν Γεέναν.	15. p. 449, § 16. Scandalum ergo corporis mei abscindens, vitam aeternam mihi providisti, sicut scriptum est : ... (citation Mt. 5_{30}).	15. S_2 — fol. 86*b*. par cette main j'ai écrit cette tentation, tu as bien [fait de l'avoir] coupée et ça me sera pour la vie éternelle, car il est écrit :... (citation de Mt. 5_{30}).
16. p. 166, lin 11. Ὁ δεσπότης μου, ὃν σὺ παρυβρίζεις παραφρονῶν.	16. p. 119. § 16 Dominus Jesus, qui hodie a te injuriam patitur.	16. S_2 — fol. 86*b*. Notre-Seigneur Jésus-Christ me sauvera de tes mains impures.
17. p. 166, lin 17. ὁ πλάνος.	17. p. 419, § 17. ille Gallileus.	17. S_2 — fol. 87*a*. Ce Galiléen.
18. p. 166, lin 18. ἀμνήμων καὶ πάντων δυσσεβέστατε κύον.	18. p. 419. § 17. Impie et immemor bonitatis Dei ferocissime canis.	18 S_2 — fol. 87*a*. O impie et oubliant tous les biens de Dieu.
19. p. 166, lin 19. ἐφ' οὗ ἐκρύβης τὸν πρόσκαιρον θάνατον.	19. p. 419, § 17. a quo asconsus es et effugisti temporalem punitionem mortis.	19. S_2. —
20. p. 166, lin 25. σιδηρῷ λάβῳ ἀνοῖξαι τὸ τόμα αὐτοῦ.	20. p. 119. § 17. forcipe ferrea aperiri os ejus.	20 S_2 — fol. 87*a*. On lui ouvrit la bouche.

Grec.	*Latin.*	*Syriaque.*
21. p. 166, lin 29. ἀνέβλεπεν εἰς τὸν οὐρανόν.	21. p. 449, § 17. Spem habens coelum aspiciebat.	21. S₂ — fol. 87*a*. mais ses yeux étaient élevés vers les cieux.
22. p. 167, lin 1. ὡρῶν δὲ δύο διελθουσῶν ὑπνόουν ὅτι τεθνήκει ὁ Ἰούδας.	22. p. 449, § 18. Et cum duae horae transissent omnes cum sperabant jam mortuum.	22. S₂.
23. p. 167, lin 2. ἐπάρας δὲ τὴν φωνὴν ἤρξατο λέγειν.	23. p. 449, § 18. ille elevans vocem clamavit dicens.	23. S₂ — fol. 87*b*. Et il ouvrit sa bouche en prière à haute voix et dit.
24. p. 167, lin 3. ζωὴ τῶν τεθανατωμένων.	24. p. 149, lin 18. mortuorum vita.	24. S₂.
25. p. 167, lin 4. δέσποτα.	25. p. 449, § 18. Domine.	25 S₂.
26. p. 167, lin 5 μερίδος τῶν ἁγίων σοῦ.	26. p. 449, § 18. participari poenis tuis.	26. S₂ — fol. 87*b*. la bonne part des saints
27. p 167, lin 5-9. ὁ τὴν εἰκόνα τὴν χρυσῆν συντρίψας καὶ τὸν κακόφρονα βασιλέα ἀπὸ τῶν ἀνθρώπων ἐκδιώξας καὶ μετὰ θηρίων ἀγρίων τὴν κατοικίαν αὐτοῦ θείς, ἕως ἑπτὰ καιροὶ ἠλλάγησαν ἐπ' αὐτόν, ἕως ἐπέγνωσε τὸν θεὸν τῆς ἀληθείας.	27. p. 449, § 18. qui imaginem auream contrivisti et impium Regem ab hominibus expelli fecisti et cum ferocibus bestiis portionem posuisti, et septem tempora praecepisti mutari super eum, usque dum cognosceret te verum Deum.	27. S₂
28. p. 167, lin 10. ὁ τὸν τύπον τῆς τρίαδος τῶν μαρτύρων ἐν φλογὶ καμίνου πυρὸς διασώσας.	28. p. 449, § 18. qui ad exemplum Trinitatis tuae primos Martyres tuos tres pueros in fornace ignis ardentis salvasti.	28. S₂ — fol. 87*b*. ... et le feu de la fournaise par ton pouvoir tu éteignis et tu sauvas les trois jeunes gens là-dedans et tu fis périr les ennemis.
29. p. 167.	29. p. 449, § 18. Sacerdotes mendaces bestiis ad escam tradidisti.	29. S₂ — fol. 87*b*.
30. p. 167, lin 11-20. ὁ τὴν κυμαινομένην θάλασσαν Ἐρυθρὰν ἀναξηράνας καὶ τὸν λαόν σου διαγαγὼν δι' αὐτῆς, ὁ τοὺς ἀντιδίκους τοῦ λαοῦ σου καλύψας ἐν τῷ ταύτης βυθῷ, ὁ τὸν συριγμὸν τῶν δρακόντων ἐν τῇ ἐρήμῳ καταπαύσας διὰ τοῦ τύπου τοῦ σταυροῦ καὶ τοὺς ὀφεοδήκτους ἰασάμενος, ὁ τὸν Ἰσραὴλ ὄντα ἐν σκότει διὰ στύλου πυρὸς φωτίσας καὶ φλεγομένους ὑπὸ τῆς ἡλιακῆς ἀκτῖνος <δι'> ἀναψύξεως σκεπάσας αὐτούς, ὁ τοὺς ἐχθροὺς τῶν σῶν φίλων θανατώσας, / ὁ τῶν χειμαζομένων εὔδιος λιμὴν χριστέ, / ὁ ἀνακαλύπτων	30. p. 149, § 18. qui terribiles undas per mare rubrum divino siccasti praecepto, et pedibus populum tuum transire jussisti et adversarios eorum operuisti fluctibus, et per figuram gloriosae Crucis tuae sibilum serpentum deserti extinxisti et eos quos mordebant per eum sanasti, qui populum tuum Israel in tenebris columna ignis illuminasti, et a solis radiis aestuantem refrigerii nube protexisti; qui adversarios tuorum amicorum judicio mortis damnasti; / qui eis,	30. S₂ — fol. 87*b*. Seigneur, tu es le port de

Grec.	*Latin.*	*Syriaque*
πηγὰς ἐν φάραγξιν εἰς ἀπόλαυσιν τῶν θηρίων τῆς ἐρήμου	qui tempestatem patiuntur, tranquillus es portus; qui in altis montibus revelas fontes, ut bestiae deserti satientur potu;	la paix pour les fatigués par les tempêtes.
31. p. 167, l. 27.	31. p. 449, § 19.	31. p. 90, l. 1-3. Car je n'ai pas envie de tuer qui que ce soit des Galiléens ' c'est par d'autres moyens, que je détruirai ce peuple. S₂ ' mais j'éteindrai par moyens de toute sorte cette doctrine.
32. p. 168, lin 5.	32. p. 449, § 19. ex quibus tu unus es.	32. p. 90, lin 8. dont toi, impur, tu es le premier.
33. p. 168, l. 5. πρὸ τοῦ τιμορεῖσθαι.	33. p. 450, § 19. ... antequam puniaris.	33. p. 90, l. 10 des tourments plus forts que ceux-ci.
34. p. 168, l. 6. Ἐγὼ δαιμονίοις οὐ θύω, οὐδὲ λίθοις ματαίοις.	34. p. 450, § 19. Ego non sacrifico lapidibus.	34. p. 90, l. 11. Je ne sacrifie pas à des [choses] vaines. S₂ — fol. 88*a* — à des pierres vaines et les idoles mages.
35. p. 168, lin 17. εἰσκαρτερεῖ δὲ διὰ τὸν χριστὸν ὁ μάρτυς.	35. —	35. —
36. p. 168, lin 19. Καροχα 'χαλαλει μαμουθά. ιαρικὼ 'σή ἀρ λαμεγδωνα, ἐλωέθ. ναοῦ, ιαδηλ κωρὰμ, βεθηλαδωναιέ, ἐλωειμοοθά.	36. p 451, N° 1. Mss. Antverpiense. Baruth. thalai. manuel tharcusiar. nemedo. aothi abachar. tazael. mellico. nabathi. zabeli. zoaram. betheli. adonahel. aeloth.	36. S₁ S₂
37. p. 168, l. 21. ὁ ἀμέτρητος καὶ δι' ἡμᾶς ὁραθείς.	37. p. 450, § 19. immense et propter nos invisibilis.	37.
38. —	38. p. 450, § 19. in figuram trium dierum.	38 p. 91, lin 1. après trois jours.
39. p. 169, lin 3. μνήσθητι τοῦ πατρός σου καὶ τῆς μητρός σου.	39. p. 450, § 20. memento beati patris tui, qui in Iudaismo mortuus est.	39. p 91, l. 8. rappelle-toi ton vénéré père, qui mourut étant juif.
40. p. 169, l 7. οἱ δὲ ὑπηρέται τοῦ διαβόλου.	40. p. 450, § 20. ministri autem satanae.	40. p. 91, lin 12 les ministres du tyran.
41. p. 170, lin 11.	41. p. 450, § 22. [tamquam nō metuens poenas et nolens sacrificare] Cyriacus, inquit; Anathema tibi, canis indigne, qui virtutem Dei convertis in maleficia. Julianus dixit:	41. p. 92 l. 15. ...à paraitre] ne pas sentir ces tourments? Ne veux-tu pas sacrifier? — Le bienheureux dit : Je t'invective, ô chien impur, qui appelles la force de

Grec.	*Latin.*	*Syriaque.*
	Si non vis sacrificare, dic saltem : Non sum Christianus.	Dieu, force des démons Julien dit : Si tu ne veux pas sacrifier, dis seulement ces mots : Je ne suis pas chrétien.
42. p. 170, lin 17. … προστάττει βληθῆναι ἐν τῷ ὀρύγματι καὶ ἐχίδνας, καὶ κεράστας.	42. p. 450, § 22. … et vocavit plurimos incantatores serpentium et jussit eos ut nequiores afferent et mitterent in fossam. Qui et miserunt cornutas dracones…	42. p. 93, lin 1. Il appela des sorciers (S_2 — mages) et leur dit d'apporter de nombreux serpents, des basilics et des vipères et de les jeter dans la fosse qui avait été creusée.
43. p. 170, lin. 28. ἵνα μὴ εἴπῃ ὁ τύραννος· Ἴσχυσα πρὸς αὐτὸν.	43. p. 450, § 23. ne quando dicant gentes, ubi est Deus eorum, quia inimici eorum praevaluerunt adversus Sanctos Dei.	43. p. 93, l. 9. afin que mon ennemi ne dise pas : je l'ai vaincu.
44. p. 170, l. 29. τὰ δὲ θηρία ἀγγελικῇ δυνάμει ὕπνῳ κατασχέθησαν.	44. p. 450, § 23. Serpentes autem Angelico nutu mortificati sunt.	44. p. 93, l. 11. mais à ce même instant tous ces reptiles périrent.
45. p. 171, l. 5. Ὁ δὲ τῶν ἐπαοιδῶν ἔξαρχος ὀνόματι Ἐδαλώμ.	45. p. 450, § 24. Tunc prior incantatorum Amon [Ammon, Abdon nomine] nobilis cognomine, dicit.	45. p. 93, l. 17. Alors Admon, le chef des devins et des sorciers, lui dit : S_2 — f. 90*b*. Admon le devin et chef des sorciers s'écria et dit …
46. p. 171, l. 8.	46. p. 450, § 24. quia neque maleficia.	46. p. 93, lin 19. Que ni devins, ni sorciers…
47 p. 171, l. 11. Καὶ αὐτὸς ἐκ ψυχῆς ἐπίστευσεν.	47. p. 450, § 24. quia ex toto corde credidit.	47. p. 94, l. 2. Que vraiment il avait cru dans le Christ.
48. p. 171, l. 12.	48. p 450, § 24. Valedicens S. Cyriaco.	48. p. 94, l. 4.
49. p 171, l. 13. Ὁ θεὸς Κυριακοῦ…	49 p. 450, § 24. Jesu Christe…	49. p 94, l. 15. Dieu du bienheureux et saint évêque Cyriaque. S_2 — fol. 91*a*. le Dieu du bienheureux Cyriaque évêque, Notre-Seigneur Jésus-Christ.
50. p. 171, l. 15. ἐπιτελειώθη ὑπὸ τοῦ ξίφους.	50. p. 450, § 24. consummavit vitam.	50. p. 94, l 6. sa tête fut couronnée [ayant reçu le martyre par le glaive. S_2 — fol. 91*a*. son cou fut coupé et i fut couronné par le glaive.
51. p. 171, l. 17. Ἄρνησαί σου τὸν χριστόν.	51. p. 450, § 25. Nega tantum Crucifixum.	51. p. 94, l. 8. Renie celui qui a été crucifié.

Grec.	*Latin.*	*Syriaque.*
52. p. 171, l. 19.	52. p. 450, § 25. ut efficiar similis tui.	52. p. 94, l. 12. et d'être comme toi transgresseur de la loi. S_2 — add... de Dieu.
53. p. 171, l. 21.	53. p. 450, § 25. a me ipso ingrediar.	53. p. 94, l. 18. S_2 fol. 91 b — car je vais par bonne volonté et je me réjouirai au milieu.
54. p. 171, l. 24. τονύσας τὰς χεῖρας εἰς τὸν οὐρανόν.	54. p. 450, § 25. et faciens in fronte sua signaculum Crucis.	54. p. 94, lin 18. Et ayant fait le signe de la croix.
55. p. 172, l. 2. ἐπικαλεσάμενος τὸν ἑαυτοῦ εὐεργέτην χριστόν, τάχιον αἰτούμενος ἀπαλλαγῆναι τοῦ ἀδίκου βίου τούτου καὶ τῆς τοῦ τυράννου κακίας.	55. p. 450, § 26. dicens : Domine Rex Jesu, peto ut cito cum Sanctis recipias animam meam.	55. p. 94, l. 24. et étant frappé, le bienheureux ne dit qu'un mot, il pria Dieu de venir à son aide et de recevoir son âme, pour aller de ce monde vers Notre-Seigneur.
56. p. 172, lin 5. ἡμέρᾳ Σαββάτῳ, ὥρᾳ ὀγδόῃ μηνὶ Ὀκτοβρίῳ, εἰκάδι δευτέρᾳ, βασιλεύοντος τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ χριστοῦ.	56. p. 450, § 26. assumptus est in gloria, die sabbati hora octava, mense Maio intrante, regnante Juliano tyranno anno secundo: nobis autem Domino nostro Jesu Christo... *Ms. S. Maximini :* die sabbato, hora octava, mense Artemisio, regnante Juliano tyranno.	56. p. 95, l. 3. il fut couronné au jour de samedi, à la fin du mois d'Ayyar, [mois] de l'Invention de la Croix. Notre - Seigneur Jésus-Christ règne sur nous... S_2 — fol. 92 *a* Il fut couronné au jour du samedi, à neuf heures du mois de Haziran. Que Notre-Seigneur soit charitable envers son esclave...

TEXTE DU MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE (NOUV. SÉRIE, N° 4, F. 84ᵇ-92ᵃ) AVEC LES VARIANTES DU TEXT[E DE] L'ADD. 14.611 DU *Brit. Mus.*) PUBLIÉ PAR M. I. GUIDI.

* fol. 84 b. ܡܕܒܪܢܘܬܐ ܕܛܘܒܢܐ ܣܗܕܐ ܕܗܘܐ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܐܦܣܘܣ ܕܐܬܢܝܚ
ܢܦܫ ܘܗܘܐ ܣܗܕܐ (1)

ܐܠܗܐ ܐܝܟ ܗ̇ܘ (2) ܕܡܢ ܩܕܡ ܠܐܪܚܡܬܗ ܕܒܠܚܘܕ: ܘܡܢ ܩܕܡ
ܝܕܥܗ ܠܐܝܕܟ (3) ܘܐܠܐܠܗܝ (4) ܕܡܢܗ ܡܬܬܠܡܕܝܢ ܗܘܘ. ܘܡܕܝܢܬܐ
ܠܟܠ ܥܡܡ: ܣܘܟܪܢܐ ܘܡܫܬܥܒܕܬܐ ܥܕܝ: ܗ̇ܘ ܕܐܬܠܡܕܘܗܝ
ܠܐ ܠܫܠܝܡ (5) ܗ̇ܘ (6) ܡܢ ܒܪܗ ܐܡܗ ܩܕܝܫܐ ܠܫܘܗܕܐ (7)
(8) ܐܡܗ ܝܗܘܕܝܬ ܕܒܥܠܗ ܗܘܐ ܚܢܦܐ (9) ܐܝܘܢܝܬ ܐܦ ܗ̇ܘ ܒܣܢܐ
* fol. 85 a. ܬܐ (10) ܘܚܣܝܪܐ ܥܡ ܒܥܠܗ * ܕܝܬܩܝܬܐ ܐܠܗܝܬܐ.
ܝ ܒܪܗ ܠܝܘܠܦܢܐ ܕܡܕܒܪܢܘܬܐ ܗܘܬ (11) ܡܢ ܛܠܝܘ ܐܝܟ (12)
ܡܟܬܒܐ ܩܕܝܫܐ (13) ܡܗܝܡܢܘܬܐ.
ܝ ܡܠܠܐ ܪܒܐ ܐܡܟܝܪ ܗܘܐ (14) ܢܫܐ ܡܠܝܛܘܣ (15) ܘܟܕ (16

(1) ܫܪܒܐ ܕܛܘܒܢܐ ܣܗܕܐ ܕܐܬܢܨܚ ܗܘܐ ܣܗܕܐ ܗܘܐ ܒܟܘܪܣܝܐ ܕܐܦܣܩܘܦܘܬܐ ܘܐܬܪܐ ܠܐܦܣܘܣ.
ܘ ܡܪܢܣܡܘܗ ܗܘܐ ܐܦ ܣܗܕܐ ܒܡܫܝܚ ܢܛܝܢܘܣ ܢܡܘܣ ܕܝ ܐܢܛܘܢܝܢܘܣ ܗܘܐ ܒܐܪܥܐ.
(2) Γom.
(3) add. ܗܘ ܡܣܒ.
(4) Γom. add. ܒܡܠܘܗܝ.
(5) add. ܘ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܝܠܗ ܘܡܫܝܚܐ.
(6) Γom.
(7) add. ܗܘܐ.
(8) hab. ܕܐܦ.
(9) Γom.
(10) hab. ܚܢܦܐ ܝܗܘܕܝܬܐ ܐܝܘܢܝܬ.
(11) Γom. hab. ܘܡܢ ܛܠܝܘ ܐܝܬ ܒܝܫܐ ܘܒܝܘܠܦܢܐ ܕܒܪܗ ܐܦ ܠܡ ܠܬܘܪܐ ܐܠܗܝܬܐ.
(12) Γom. add. ܕܝܢ.
(13) Γom. add. ܕܝܠܗ.
(14) Γom. hab. ܐܡܟܝܪ ܗܘܐ ܥܡ ܓܒܪܐ ܗ̇ܘ.
(15) ܠܝܠܝܘܣ.
(16) om. ܟܕ.

ܠܡܪܕܐ ܕܦܬ̈ܓܡܐ ⌜ܐܬܚܝܒ ܗܘܐ ܕܐܙܠ(17) ܐܢܐ ܠܐܘܪܫܠܡ(18)
ܘܟܕ(19) ⌜ܥܒܪܬ ܠܟܠ ܕܡܛܪ̈ܘܦܘܗܝ ܗ̈ܠܝܢ ܘܡܕܝ̈ܢܬܐ ܕܗܘܝܐ ܗܘܝܢ ܘܡܛܠ
ܘܡܟܝܢܘܬܗ.(20) ܒܟܠܗܘܢ(21) ܘܐܡܠܗ(22) ܩܪܒܘܗܝ ܘܐܠܨܘܗ(23)
ܕܡܢ(24) ܥܒܕܢ(25) ܘܐܡܪ(26) ܕܡܢ ܩܕܡ ܕܗܘܐ ܡܬܐܡܪܐ ܗܘܝܬ.(27)
ܟܕ ܕܝܢ ܗܫܐ ܒܟܠܗ(28) ܡܥܒܕ(29) ܡܫܡܫܢܐ: ⌜ܘܗܘܝܬ
ܕܪܗܛܝܢ(30) ܘܐܥܫܢ(31) ܠܒܢܝܢܐ ܕܐܦܣܩܘܦܘܬܐ. ܘܗܟܢܐ(32)
ܡܠܟܬܐ(33) ⌜ܠܗܘܢܘܡܣ ܥܒܕܐ ܗܘܬ ܠܗ(34)
ܘܟܠܗܘܢ ܐܡܪ ܐܕܘܢܝ ܡܫܝܚܝ. ⌜ܬܘܒܢܐ(35) ܐܡܪ ܐܡܢ
ܒܟܝܢܗ ܡܫܝܚܐ. ܘܟܠܗܘܢ ܐܡܪ ܠܐܡܪܐ ܠܡܪܢܐ ⌜ܘܡܟܠܗ
ܘܫܡܥܬ(36) ܩܪܒܘܗܝ ܘܐܠܨܘܗ(37) ⌜ܘܐܡܪ ܠܗ(38) ܡܢ ܥܡܕܝ.

(17) ⌜om. hab. ܐܬܬܪܝܡ ܕܢܘܣܐ ܘ.
(18) Ms. ܐܪ. Guidi ܠܐܘܪܫܠܡ.
(19) om. ܟܕ.
(20) hab. ܘܥܒܪܬ ܗܘܐ ܠܟܠ ܕܡܠܟܘ̈ܬܐ ܕܡܛܪ̈ܘܦܘܗܝ ܕܒܫܠܡܐ ܘܡܟܝܢܘܬܗ
(21) add. ܒܗ ܒܡܫܝܚܐ.
(22) ܘܐܠܨܘܗܝ.
(23) add. ܘܐܡܪ ܠܗ.
(24) om. ܕ.
(25) add. ܗܘ ܕܝܢ.
(26) om. ܘ.
(27) hab. ܗܘܝܐ ܡܬܐܡܪܐ ܗܘܝܬ ܡܢ ܩܕܝܡ.
(28) add. ܠܐܠܗܐ ܫܪܝܪܐ ܕܐܠܗܘܢ
(29) ⌜om.
(30) ⌜om.
(31) om. ܘ.
(32) hab. ܘܗܟܢܐ.
(33) add. ܪܚܡܬ ܐܠܗܐ.
(34) hab. ܗܘܢܘܡܣ ܕܝܢ ܫܢܐ ܡܕܝܢܬܐ ܘܬܘܒܢܐ ܐܦܣܩܘܦܐ ܩܕܝܫܐ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܐܘܪܫܠܡ ܗܘܐ
ܒܗܘ ܐܕܢܐ ܘܡܟܝܢ ܐܦܣܩܘܦܐ.
(35) ⌜om. add. ܐܢܬ .... ܡܪܢܐ ܡܫܝܚܐ.
(36) ⌜om. hab. ܟܕ ܕܝܢ ܐܢܐ.
(37) om. ܘ.
(38) om.

ܗܘ ܕܝܢ ܐܡܪܐ ܚܢܐ ܥܡܟܘܢ(39) ܘܐܡܪ ܠܗ(40) ܡܢ ܐܝܟܐ ܕܣܠܩܬ
ܐܠܡܕܝ. ˹ܗܘܝܘ(41) ܐܡܪܐ(42) ܠܡܕܒܪܐ(43) ܥܡܝܩܐ ˹ܡܥܘܟ(44)
ܕܣܠܐ ܐܢܐ.(45) ܗ̇ܘ ܕܐܬܚܙܝ ܠܟܠ ܟܡܐ ܕܗܘܝܬ ܒܪܝ. ܡܠܟܝܢܘܗܝ
ܐܡܪ * ܘܐܡܪ(46) ܗܘܐ ܒܪܝܟ. ܚܢܐ(47) ܐܡܪܐ ˹ܗܘܐ(48) ܕܡܠܟ
ܦܩܕ ܒܣܦܪ ܕܢܦܩ ˹ܡܘܪܝܣ ܐܦܣܩܦܐ ܗܘܝܘ ܒܪܝ(49)
ܡܠܟܝܢܘܗܝ ܐܡܪ ܗܘ ܚܐܡܪ ܐܢܐ ܡܦܩܕܢܐ ˹ܐܝܟܐ ܘܡܟܘܬܐ.
ܘܡܕܒܪܢܘܬܐ ܘܡܫܒܐ ܡܬܡܪܐ(50) ܐܠܐ ܐܬܦܫܩܘ ˹ܠܟ(51) ܘܕܝܢܘ
ܠܐܠܗܐ ܕܟܠ ܪܘܚ. ܠܡܕܝܢܐ(52) ܐܡܪ. ܚܝܝ(53) ܠܚܡ ܠܐܠܗܐ
˹ܦܘܪܩܢܐ: ܡܥܘܟ ܡܢܟܠ ܡܥܡܩܐ ܦܪܘܩܐ ܕܟܠ. ܠܗ ܕܒܚܝܠܬܐ
ܘܕܝܢܘܬܐ ܡܦܪܢܣ ܚܝܝ.(54) ܡܠܟܝܢܘܗܝ ܐܡܪ. ܐܦ ܐܢܐ
˹ܐܡܠܟ ܗܘܝܬ(55) ܒܡܠܟܘܬܐ ܗܘܐ(56) ܘܡܕܝܢ ܠܐ ܐܬܐܢܝ. ˹ܠܡܕܝܢܐ(57)
ܐܡܪ. ܡܥܡܪ ܐܡܪܐ ˹ܕܡܕܝܢ ܠܐ ܐܬܐܪ(58) ܡܢܝܚܘ ܝܗܒ ܡܢܝܚܐ

* fol. 85 b.

(39) Ms. Br. M. ܥܡܟܘܢ Guidi ܥܡܗܘܢ add. ܡܠܟܝܢܘܗܝ.
(40) om. ܘ et ܠܗ.
(41) ˹om. add. ܘ ܗܘܝܬ.
(42) add. ܡܥܘܟ.
(43) hab. ܡܕܒܪܐ.
(44) ˹om.
(45) hab. ܕܣܠܐ.
(46) hab. ܐܢܐ ܗܘ.
(47) add. ܕܝܢ.
(48) ˹om. add. ܗ̇ܘ.
(49) ˹om. hab. ܡܘܪܝܣ ܕܢܦܩܗ ܒܪܝ ܗܘܘ.
(50) ˹om. hab. ܡܢܝܚܐ ܘܐܬܪܐ ܗܝܡܢܐ.
(51) ˹om.
(52) ˹om. hab. ܡܘܪܝܣ.
(53) ˹om. hab. ܐܢܐ.
(54) ˹om. hab. ܡܥܘܟ ܡܥܡܩܐ ܡܢ ܐܢܐ. ܠܗ ܐܬܦܢܝܘ ܡܠܟܐ ܕܠܒܘܫܐ ܢܥܡܐ ܘܠܗ ܒܪܘܘܗܝ ܕܚ[ܝ]ܠܬܐ ܕܝܢܘܬܐ ܡܦܪܢܣ ܐܢܐ.
(55) ˹om. add. ܗܘܝܬ ܡܠܟܐ ܐܬܡܠܟ.
(56) hab. ܗܘܐ ܡܠܟܘܬܐ.
(57) ˹om. ܡܘܪܝܣ.
(58) hab. ܐܢܐ ܐܬܐܪ ܡܕܝܢ.

ܗܘܠ (59) ܠܩ̈ܠܝܕܐ ܡܢܥܠܐ ܐܡܢ ܐܣܛܘܟܣ (60) ܐܝܟ ܐܟܚܕܐ ܐܝܟ
ܡܢ ܐܬܟܠܬ ܘܒܣܘܦܐ ܐܝܟ ܕܡܣܬܐ. ܙܒܢܐ ܠܬܪܬܐ (61) ܫܘܝܒܐ
ܘܡܢ (62) ܠܐܡܣܐ ܠܐ ܫܘܐ ܗܘܬ. ܐܝܟܢܐ ܕܐܬܒܝܢܬ ܡܠܟܘܬܐ
ܠܟܠܗ ܡܢ ܚܕܐ. ܕܝܢ (63) ܠܐܘܣܐ ܠܟܠܗ. (64) ܐܝܬ ܕܝܢ ܣܝܡܐ
ܠܗ (65) ܡܢܥܟܘ ܒܠܚܘܕ (66) ܐܪܥܢܝܬ ܐܠܐ ܫܪܝܬ ܠܡܥܪܒ ܐܦ
ܠܦܘܪܣܝܐ ܕܫܒܝܢ ܠܗ ܘܡܬܦܬܚܝܢ ܒܦܬܟܘ (67) * fol. 86 a.
ܘܡܬܩܠܝܢ (68) ܗܘܐ (69) ܒܟܠܗ ܡܫܟܠܢ ܫܘܒܚܐ (70)
ܕܫܪܝܪ ܡܬܠܐ ܘܡܫܬܐ (71) ܘܐܠܝܢܘܢ ܐܡܪ ܫܘܝܬܐ ܡܢ
ܐܠܝܢ ܕܡܬܦܬܚܝܢ (72) ܒܡܫܝܚܐ ܒܫܡܐ ܫܘܝܬܐ ܡܢ ܚܕܐ
ܗܠܝܢ ܫܡܥܘ. ܘܐܝܠܝܢ (73) ܠܗܘܢ. ܐܠܐ ܐܝܟܢ ܠܡܬܬܩܢܘ ܠܟ
ܠܫܒܐ ܫܘܝܬܐ (74) ܕܐܠܝܢ ܐܝܠܝܢ ܐܬܟܢܐ (75) ܐܡܪ ܐܠܝܟ ܠܟܝ (76)
ܫܒ̈ܐ ܕܡܢܝܢ ܘܡܬܦܬܚܝܢ ܕܒܗܘܢ ܚܝ̈ܐ ܠܦܘܪܩܢ (77) ܐܝܟ ܗܠܝܢ

(59) add. ܗܘܐ.
(60) om. hab. ܘܡܢ ܒܬܪ ܕܫܠܡܬ.
(61) om. hab. ܘܥܒܕ ܦܘܪܫܐ ܠܐܢܫ.
(62) add. ܕܝܢ.
(63) om. hab. ܠܟ ܠܟܠܗ ܡܢܝܢܐ ܡܫܟܚܐ ܕܒܪܐ.
(64) om.
(65) om. add. ܠܐ ܗܘܬ ܒܠܚܘܕ ܕܝܠܗ. ܐܠܐ ܐܦ.
(66) om.
(67) om. hab. ܘܫܪܐ ܟܠ ܗܘܐ ܕܡܬܦܬܚܝܢ ܒܗ ܡܢ ܐܠܝܢ ܕܫܪܝܢ ܐܦ ܐܝܟ ܕܐܠܝܢ ܕܡܬܦܬܚܝܢ ܒܗ ܠܒܝܬ.
(68) hab. ܘܡܬܦܬܠ.
(69) hab. ܗܘܐ.
(70) om. hab. ܫܘܒܚܐ.
(71) om. hab. ܡܫܬܡܥܢܐ ܘܡܬܦܬܚܐ.
(72) add. ܗܘܘ.
(73) hab. ܕܐܝܠܝܢ.
(74) om. hab. ܠܟ ܕܐܝܟܢܐ ܫܡܥܐ ܘܡܬܪܥܐ.
(75) om. hab. ܘܬܪܥܝܬܐ.
(76) om. hab. ܠܐ ܡܬܥܕܢ ܐܝܬ.
(77) ܠܦܘܪܩܢ.

ܕܛܥܢ ܡܫܡܫܢܐ (78) ܠܡܫܩܠܬܐ ܕܒܥܕܬܐ ܒܗ ܦܓܪܐ ܚܝܢ ܕܡܫܬܠܡܘܢ
ܕܩܕܝܫܐ (79) ܠܡܫܠܡܐ ܠܗܕܝܬܐ (80) ܕܡܠܐ ܕܡܫܬܪܝܐ ܥܡ ܡܫܝܚܐ
ܐܬܘܠ ܡܘܡܝܢ (81) ܥܡ ܦܬܟܢܐ ܘܡܪܟܢܐ ܕܟܕܟܬܐ (82) ܦܠܐܪܐ ܕܝܫܝܘܬܐ
ܡܘܟܠ ܠܐܬܪܗ. ܐܦ (83) ܚܝܢ ܦܓܪܐ ܐܚܝܢ (84) ܥܒܪܐ ܐܠܫܟܠ (85)
ܢܥܠܐ ܦܪܣܟܬܐ (86) ܚܡܪ ܦܓܪܐ (87) ܥܡܠܦܘ ܟܠܐ ܕܢܪܘܚܘ
ܡܟܐܣܪܐ (88) ܡܟܠܡܢܘܣ ܐܡܪ ܡܕܢܐ ܗܘܟܠ ܐܡܪ ܐܠܐ ܡܘܪܡܐ
ܙܒܠ ܐܝܬ ܕܐܡܘܠ ܣܟܦ ܗ̇ܘ ܕܐܪܝܡܦ ܘܠܐ ܠܐܒܚܣ. ܛܘܒܢܐ (89)
ܐܡܪ ܠܐ ܚܡ (90) ܡܪܐ ܟܪ ܕܐܡܪ ܟܠܒܐ: ܕܟܠܗܬܐ ܕܥܡܡܐ ܘܐܪܟܐ
ܠܐ ܒܟܒܗ ܢܐܟܒܘܢ. ܘܕܦܠܓܬܐ ܕܒܩܕܡܝܐ ܗܐܡܟܐ ܘܕܗܘܟܐ. * ܒܟܝܢ
ܐܩܝܡܐ ܕܒܬܝܢ ܐܝܟܐ ܕܐܟܠܗܘܢ ܢܗܘܘܢ ܒܟܝܢܗܘܢ. ܘܟܘܠ ܕܐܟܠܟܝܢ
ܟܠܟܗܘܢ. ܕܐܝܬ ܠܗܘܢ ܕܡܠܐ ܐܝܬ ܘܟܠܡܪ ܐܝܬ ܠܟܡܟܠܣܢܟܘ
ܟܝܘܢܐ ܕܢܘܪܐ ܕܟܟܠܟܪ. ܡܟܠܡܢܘܣ ܕܝܢ ܟܕ ܥܡܟܘ ܗܠܟܝܢ.
ܐܠܣܟܠ ܛܒ. ܘܦܩܕ ܕܡܟܡܢܘ ܕܛܘܒܢܐ ܢܥܡܡܘܢ. ܘܐܡܪ ܚܘ
ܕܟܗܕܐ ܡܟܡܢܪ ܠܟܝܬܐܐ ܡܢ ܟܝܒܐܐ ܕܟܠܗܬܐ ܐܗܘܟܠ. ܛܘܒܢܐ
ܐܡܪ. ܠܐ ܡܝܕܥ ܐܝܬ ܟܠܟܐ ܕܢܡܝܐ. ܐܝܟܐ ܛܡܟܘܬܐ ܗܟܢܐ ܙܐܕܩ. ܐܠܐ

(78) ܕܡܫܡܫܢܐ ܛܥܢ.
(79) Fom. ܕܡܫܠܡܝܢ ܕܒܪܝܐ ܕܡܠܐ.
(80) Fom.
(81) Fom.
(82) Fom. hab. ܐܬܝܗܒܬ ܝܘܡܢܐ.
(83) Fom. hab. ܛܒܐ ܠܟܗܢܐ ܕܝ.
(84) Fom. hab. ܡܢ.
(85) Fom. hab. ܡܟܘܪܝܢ.
(86) Fom. add. ܡܣܝܒܪܘܬܐ ܟܠܐ ܕܢܪܘܚܘ.
(87) hab. ܦܓܪܗ.
(88) Fom. hab. ܡܟܐܠܝܢܐ ܘܡܩܒܠ ܡܢܪܘ ܐܠܡܐܝܬ ܐܠܐ ܡܩܒܠ ܕܡܝܢ ܐ ܦܓܪܗ ܠܟܗܢܬܐ ܡܩܒܠ ܥܡܟܘ.
(89) Fom. hab. ܡܘܪܝܢܘܣ.
(90) Ici commence la lacune d'un feuillet dans le manuscrit du British Museum. Guidi, p. 89.

* fol. 86 b.

ܥܡܢ ܚܙܐ ܐܢܐ ܕܡܢ ܩܕܡ ܕܐܬܐ ܠܡܫܝܚܐ. ܐܬܓܠܝܬ ܠܗ
ܗܘܬ ܠܒܝܬܐ ܕܡܩܕܫܐ. ܕܠܐ ܢܬܩܛܠܘܢ ܒܗ̇ܘ ܕܐܙܕܩܦ. ܠܗܘ
ܗܘܐ ܠܟ ܐܚܐ ܕܗܘܝܢ ܒܚܠܠ ܡܠܟܐ. ܫܡܥ ܫܡܥܬ ܗܘܬ ܠܗ
ܗܘܐ ܠܫܢܐ ܕܠܥܠܡ. ܟܠܗ ܥܡܢ. ܕܩܪܐ ܠܟ ܕܬܐܬܐ ܚܕ ܡܢ
ܗܕܝܢܢ. ܘܠܐ ܟܠܗ ܦܬܓܡ ܢܦܠ ܒܝܗܘܕܐ. ܡܠܟܬܐ ܐܡܪܬ
ܐܡܪܬ ܠܟ ܒܫܡܫܐ ܗܘܕܐ. ܘܐܚܪܐ ܡܢܗ ܡܚܝܐ ܠܟ ܡܢ ܐܬܪܐ.
ܝܗܘܕܐ ܐܡܪ. ܡܪܝ ܡܠܟܬܐ ܡܫܝܚܐ ܡܚܝܐ ܠܗ ܡܢ ܐܬܪܐ
ܝܗܘܕܝܐ. ܐܡܪ ܠܗ ܥܡܢ ܒܐܘܪܫܠܡ ܕܠܐ ܬܬܚܙܐ ܡܢ
ܐܢܫ ܕܡܬܚܙܐ ܦܓܪܐ. ܘܗܫܐ ܠܐ ܡܫܬܟܚ ܠܡܫܬܟܚܘ.
ܘܡܬܚܫܒ ܗܘܐ ܫܡܥܝܢ ܠܗ ܝܗܘܕܝܐ. ܕܐܡܪ ܡܢ ܗܘܐ ܕܠܥܠܡ
ܡܟܝܠ. ܡܠܟܬܐ ܐܡܪܬ. ܗܐ ܡܛܠ ܐܢܐ ܠܟ ܒܗܢܐ. ܚܙܝ ܠܝ
ܗܘ ܕܡܚܝܐ ܠܟ ܗܘ ܝܠܕܘܬܐ ܡܢ ܐܒܝ. ܝܗܘܕܐ ܐܡܪ ܐܘ
ܪܫܝܬܐ ܘܕܒܪܐ ܒܡܠܟܘܬܝ ܝܗܘܕܝܐ ܕܠܗܘܢ. ܐܝܟܢܐ ܠܝ ܠܐ ܐܬܕܟܪ
ܠܡܕܒܪܢܐ ܗܕܐ ܕܩܕܡܬ ܕܐܫܬܢܝܬ ܒܗ ܡܢ ܩܕܡ ܙܒܢܐ ܣܓܝܐܐ.
ܘܡܠܟܬܐ ܐܬܐܒܝܬ ܒܟܝܢܐ ܕܐܫܟܚܬ ܡܕܡ ܕܒܥܝܐ ܗܘܬ. ܘܠܐ
ܕܫܡܥܬ ܕܐܬܬܦܩܕ ܗܘܕܐ ܒܟܠ ܡܢܗܘܢ ܡܫܝܚܐ. ܡܠܟܬܐ
ܐܡܪ ܠܝ ܗܘ ܕܟܠ ܢܗܘܐ ܡܫܡܫ ܐܢܐ ܠܥܝܢܐ ܐܢܫܐ ܡܟܠ
ܐܢܐ ܠܟ. ܒܝܕܐ ܕܢܫܡܥ ܒܗ ܦܬܓܡ ܐܬܝܕܥ. ܘܫܡܥ ܕܡܠܟܘ
ܐܬܪܐ ܘܢܦܩ ܠܓܪܘ[ ]ܐ ܡܢ ܡܬܚܫܒܬܗ. ܢܦܫܗ ܦܩܕܗ
ܘܢܬܦܫܦܫܘܢ ܠܐܬܪܐ ܒܝܕܗ ܦܩܕܗ. ܕܒܠܒܘܗܝ ܩܒܠܝܢ ܝܗܘܕܝܐ
ܢܦܩܘ ܡܢ ܗܕܐ ܫܒܝܐ. ܡܟܝܠ ܕܫܒܩ ܠܐ ܗܘܘ ܐܠܐ ܒܝܬܗܘܢ
ܠܟܫܦܐ ܣܓܝ ܗܘܘ. ܘܦܠܚ ܦܩܕܗ ܒܝܕܥܬܐ ܒܗܠܝܢ ܬܘܕܝܬܐ
ܘܐܡܪ ܡܘܕܐ ܐܢܐ ܠܟ ܡܫܝܚܐ ܢܗܘܪܐ ܕܥܠܡܐ. ܠܡܫܬܐܠ ܕܠܐ
ܕܝܢ. ܚܘܫܒܐ ܕܬܠܡܝܕܐ. ܦܪܘܩܐ ܕܐܚܝܕܐ. ܡܫܬܡܥ ܐܢܐ ܠܟ
ܕܐܫܬܠܝ ܠܡܫܝܚܐ ܡܫܬܠܡܢܐ ܕܩܪܝܒܐ. ܐܢܬ ܗܘ ܕܒܟ ܕܢܬܐܠܦ

ܒܒ[ܝ]ܬ ܡܣܬܝܒܪܢܘܬ [ܠ] [ܠ]ܐ. ܘܐܬܟܢܫ ܡܢܝܐ ܐܒܗܘ ܐܬܘܬܐ.
ܘܥܘܕܪܐ ܕܐܘܠܐ ܒܡܣܝܒܪܢ ܕܒܥܬ ܘܡܬܠܬܠܐ ܠܚܫܝܒ ܒܝܫܘܥ
ܢܛܘܪܐ. ܘܡܬܚܒܒܢܘܬܗ ܐܒܗܬܐ. ܐܝܟ ܗܘ ܡܪܢ ܕܐܡܪ
ܠܚܕܐ ܕܚܝܐ ܕܐܡܪܢ ܕܒܝܬ ܡܣܬܩܠܐ ܥܩܬܐ ܡܫܬܠܡܝܢ.
ܐܝܟ ܗܘ ܡܪܢ ܕܟܠ ܟܠ ܒܫܡܠܐ ܠܟ. ܡܫܡܠܐ (91) ܕܒܟܝ (92)
ܒܟܒ ܐܬܝܬ ܚܒܝ. ܒܟܠ ܐܝܠ ܕܝܢ (93) ܡܟܝܬ ܡܢܢ (94) ܡܫܡܠ
ܡܫܡܫܢܐ. ܥܒܕ ܡܬܟܬܫܠ ܡܠܐܟܐ (95) ܘܩܪܝܒ ܡܢ ܗܘܐ (96) ܢܫܡܬܐ.
ܘܡܬܟܫܟܪܢܘܬܐ (98) ܕܡܢ ܠܟܬܪ (99) ܡܫܬܥܒܕܐ ܠܗ ܢܟܘܬܐ
ܫܘܒܚܗܘ. ܕܐܟ ܗܘ ܡܪܢ ܡܠܐ ܡܫܬܐܠ ܘܐܫܬܒܘܚܬܐ (100)
ܠܒܠܬܡܝܢ (101) ܐܡܝܢ. ܘܟܕ ܫܠܡ ܙܟܘܬܗ ܐܡܪ ܠܗ ܕܝܢ
ܠܢܘܪܐ. (102) ܟܡܐ ܫܒܝܚܬ ܕܐܬܦܠܠ ܗܝܡܢܘܬܐ ܐܘ ܡܥܝܪܢܐ. ܗܘܝܬ
* fol. 88 a. ܕܝܢ ܚܕܐ. ܕܠܐ (103) * ܐܦ ܡܢ ܐܡܝܢ ܕܡܢܗ ܠܥܘܠܡܝܢ (104)
ܦܢܘ ܐܠܗ (105) ܠܚܝܐ ܗܟܝܢ. ܐܠܐ ܠܝ ܐܬܦܫܛ ܘܕܒܢ (106)

(91) A partir d'ici recommence le manuscrit du British Museum. Texte éd. par Guidi, p. 89, lin. 15. Le premier mot du fol. 25ª ܘܡܫܒܚܐ manque dans notre manuscrit.
(92) hab. ܘܒܟܝ.
(93) om.
(94) hab. ܡܢܢ.
(95) add. ܕܗܘܝܐ.
(96) om. hab. ܡܠܟܐ.
(97) add. ܠܐ ܡܫܬܡܫܝܢ ܠܐ. ܡܢܘܬܗ ܡܫܟܚܝܢ ܐܠ.
(98) hab. ܡܫܬܟܚܢܘܬܐ.
(99) add. ܕܝܢ.
(100) om. hab. ܡܫܒܚ ܡܫܬܒܚܢ ܐܝܟ ܡܫܬܟܚܝܢ ܠܗ ܗܘ ܐܝܟ.
(101) hab. ܠܥܠܡܝܢ.
(102) om. hab. ܫܡܥܘܢ ܡܫܬܪܥܢ ܝܘܢ.
(103) om. add. ܠܐ ܐܠܐ ܐܠܗܐ ܕܐܡܪ ܡܠܟܐ ܡܫܬܟܚܝܢ ܐܢܫܘ.
(104) hab. ܠܥܘܠܡ voir la remarque de M. Guidi, p. 89 (4).
(105) om.
(106) om. hab. ܕܒܢ.

ܘܡܠܬܐ ܗܘܐ ܠܗ (107) ܕܢܚܢܐ ܐܬܬܠܡܕܬ (108) ܐܝܟ ܡܢ
ܕܬܠܡܝܕܐ (109) ܐܠܐ ܕܡܣܘܪܬܐ ܕܡܠܬ ܫܪܝܪܐ ܐܕܟܪܘܗܝ
ܠܡܘܠܟܢܐ ܗܘܐ (110) ܐܝܟ ܕܝܢ ܠܐ ܦܠܚܬ ܐܝܟ ܡܢ ܐܬܪܐ ܐܦ
ܐܢܐ ܥܡܪ ܫܡܝܐ ܗܘܝܬ ܠܗܘܢ ܕܐܪܘܥ ܘܡܕܡ ܠܐ ܐܘܕܥܢܝ. (111)
ܝܘܠܝܢܐ (112) ܐܡܪ ܠܗ ܐܢܐ ܗܘ (113) ܕܐܬܬܠܡܕܬܘܗܝ ܠܟܫܝܦܐ
ܐܒܘܟ ܘܠܡܬܠܡܕܢܘܗܝ ܕܐܬܡܢܥ (114) ܕܫܩܝܪܝܢ ܠܟܘܢ (115)
ܫܘܦܪ(ܕ)ܐ (116) ܡܟܬܒܝܢ (117) ܕܐܝܬ (118) ܐܠܗܐ ܦܪܘܩܐ (119)
ܩܘܪܝܩܘܣ ܐܡܪ. ܕܝܢ ܚܕܐ ܕܠܐ ܐܢܫܐ ܕܟܠܗ ܥܡܐ ܕܡܢ
ܗܠܝܢ ܡܢܗܘܢ (120) ܝܘܠܝܢܐ (121) ܐܡܪ ܐܢܐ (122) ܠܐ ܡܕܝܢ ܐܢܐ
ܠܡܠܐܟܐ ܫܡܝܢܝܐ ܘܠܡܠܟܘܬܐ ܫܡܝܐ. (123) ܩܘܪܝܩܘܣ (124) ܐܡܪ
ܕܝܢ ܒܫܡܝܐ ܘܐܡܪ ܠܟܠܗܘܢ ܕܗܘ (125) ܗܘ ܐܠܗܐ ܕܗܘ ܘܥܒܪ
ܐܢܐ ܠܟ. ܝܘܠܝܢܐ (126) ܐܡܪ. ܐܡܪܐ ܠܟ. ܠܡܫܝܚܐ ܡܫܡܫܢܐ (127)

(107) hab. ܠܗ ܠܗ ܡܢ.
(108) hab. ܕܐܬܦܠܣܬ.
(109) hab. ܬܠܡܝܕܐ.
(110) Fom. add. ܗܘܐ ܠܡܘܠܟܢܐ ܗܘ ܐܢܐ ܕܡܫܒܚܝܢ ܐܢܫܝܢ ܕܫܡܝܐ ܡܢ.
(111) add. ܐܢܐ ܕܝܢ ܐܡܪ ܘܟܠܗܘܢ ܐܠܗܐ ܠܐ ܡܫܬܡܥܝܢ ܐܢܫܐ ܕܠܐ ܡܫܬܡܥܝܢ ܠܗܘܢ.
(112) Fom. hab. ܩܘܪܝܩܘܣ.
(113) Fom. hab. ܐܦ ܐܢܐ ܗܘ ܐܢܐ.
(114) add. ܠܗܘܢ ܕܡܠܐܟܐ.
(115) hab. ܕܠܗܘܢ ܫܩܝܪܝܢ.
(116) hab. ܫܘܦܪܐ.
(117) hab. ܠܗܘܢ ܕܝܢ.
(118) add. ܗܘ ܐܠܗܐ.
(119) hab. ܦܪܘܩܗܘܢ.
(120) hab. ܕܡܢܗܘܢ ܡܢ ܗܠܝܢ.
(121) Fom. hab. ܩܘܪܝܩܘܣ.
(122) Fom.
(123) Fom. hab. ܫܡܝܢܝܐ.
(124) add. ܠܡܠܐܟܐ ܕܫܡܝܢ ܠܐ ܐܬܚܙܝܘ ܕܐܢܫܐ ܗܘ ܫܡܝܢܝܐ ܠܐ.
(125) hab. ܗܘ.
(126) om. hab. ܩܘܪܝܩܘܣ.
(127) om. hab. ܐܢܐ ܠ.

ܠܗܘܐ ܢܘܗܪܐ ܗܘܝܬ ܐܢܐ ܠܟܘܢ (128) ܕܗܘܘ ܢܗܝܪܝܢ ܡܢ ܠܡܫܡܥܘܗܝ
ܘܡܢ (129) ܣܗܕܘܬܗ (130) ܢܒܝܐ ܘܫܠܝܚܐ (131) ܘܫܡܥ ܢܘܗܪܐ
* ܕܣܠܩܘ (132) ܒܢܗܪܐ ܚܕܐ ܕܩܝܡܬܐ. ܘܡܬܠܡܕܝܢܘܬܐ ܠܢܘܗܪܐ
ܕܠܗܘܢ ܟܠ ܒܢܗܪܐ ܘܢܩܠܘܢ (133) ܢܘܗܪܐ ܕܢܘܪܐ ܠܡܬܬܘܢ (134)
ܘܢܗܪܘ ܒܠܒܗܘܢ ܡܢܐ ܘܡܠܟܘܬܐ ܘܐܘܪܚܐ (135) ܘܡܠܟܘܬ (136) ܒܫܡܝܐ
ܘܡܟܠ ܟܠ ܚܕܘ ܐܡܬܝ ܕܐܬܐ (137) ܒܢܗܪܐ ܘܩܕܡ ܢܘܗܪܐ ܘܡܢ
ܠܟܠ ܠܡܫܡܫ ܚܕܘ ܒܝܫܐ (138) ܗܘ ܕܢܝ (139) ܐܝܟ ܡܠܬܐ
ܒܝܠܕܐ (140) ܒܡܪܢܐ ܘܐܡܪ. ܠܗܘܢ ܠܗܘܢ ܗܘܘ ܚܝܐ ܠܐܝܠܝܢ
ܕܡܬܬܡܢܝܢ ܒܗ. ܐܝܟ ܗܘ ܕܒܪ ܗܘܢ ܢܒܝܐ (141) ܚܘܒܐ
ܠܘܩܒܠ ܕܡܫܡܠܝܢ ܕܡܢ ܒܫܡܐ ܡܢܝܢܐ (142) ܕܗܘܐ ܠܡܠܟܘܬܐ
ܘܡܢܝܢ (143) ܠܐ ܡܢܗ ܐܦ ܗܘܐ ܠܟܘܢܝܢ (144) ܘܐܡܠ ܟܠܗ (145)
ܚܝܐ ܗܠܝܢ. ܗܐ ܓܝܪ ܡܠܟܠ ܐܝܟܢܐ ܗܠܝܢ ܗܟܠ ܐܢܐ
ܘܟܕ ܐܡܪ ܗܠܝܢ ܢܘܪܐ ܕܟܠܗ. ܘܡܢܗܪܐ ܡܢܐ. ܘܗܘܐ ܠܘܩܒܠ ܟܡܐ ܕ

(128) om. add. ܐܢܐ ܡܢܗܪ ܐܢܐ ܕܚܝܐ ܕܚܝܝܬܐ ܘܠܗ.
(129) om.
(130) hab. [ܢܗܪ] [ܚܝܐ].
(131) om. hab. ܕܝ ܡܫܝܚܐ.
(132) om. hab. ܕܕܝܢ.
(133) om. hab. ܘܬܠܡܝܕܘܗܝ ܠܘ ܒܠܚܘܕ ܒܢܗܪܐ ܡܦܬܚܝܢ ܠܘܩܒܠ ܠܢܗܪܐ ܘܡܠܟܘܬܐ [ܕܚܝܐ].
(134) hab. ܠܡܬܬܘܢ.
(135) ܘܐܘܪܚܐ est ajouté dans notre manuscrit dans la marge.
(136) hab. ܘܡܠܟܘܬܗ.
(137) om. hab. ܡܢ ܟܠ ܢܘܗܪܐ ܕܐܬܐ.
(138) hab. ܡܢ ܢܘܗܪܐ ܘܡܢ ܡܬܠܡܕܢܘܬܐ ܡܢ ܟܠ ܡܢ ܟܠ ܡܢ ܡܦܩܢܐ
(139) add. ܢܘܗܪܐ.
(140) ⌈om.
(141) add. ܡܘܗܒܬܐ.
(142) ⌈om.
(143) add. ܘܠܐ ܢܗܘܐ ܒܢܗܪܐ ܕܢܘܪܐ ܠܡܫܡܫܐ ܐܝܟ ܗܢܐ
(144) ⌈om. hab. ܠܟܘܢ.
(145) add. ܡܢ ܗܠܝܢ.

ܠܐ ܐܬܪܟܢ.(146) ܐܠܐ ܗܘܐ ܐܝܟ(147) ܛܘܪܐ ܒܡܗܝܡܢܘܬܗ.

ܕܩܡ ܠܡܠܟܘܬܗ ܠܘܬ ܕܒܫܡܝܐ ܣܥܘܪܐ ܠܐܠܗܐ ܘܐܬܬܙܝܥ(148)

ܡܢ ܡܠܟܘܬܐ ܐܝܟ ܕܟܬܝܒ(149) ܡܛܠ ܐܘܪܫܠܡ ܘܟܠܗ̇(150) ܐܬܝܢ

ܡܩܕܫܝܢ ܐܠܐ ܐܡܪܘ ܕܝܗܘܕܝܐ ܠܟܢܫܐ ...... ܣܓܕܘ ܗܘܘ(151) ܘܐܡܪ

ܠܗ. ܥܡܪ ܒܪܗ ܐܬܩܪܝ ܒܝܘܡܐ(152) ܗܢܐ ܕܢܣܒ(153)

ܡܥܡܕܢܐ. ܐܬܐܡܪ ܐܝܟ ܐܦ(154) ܠܐܒܘܢ ܣܗܕܐ. ܕܟܕ ܐܬܠܘܘܗܝ ܗܘܐ

ܡܗܘܕܐ ܡܠܟܐ. ܐܝܟ ܗܕܐ ܣܓܝܐܐ ܕܐܬܬܢܝܚ ܒܐܘܪܚܬܐ

ܘܒܠܠܘܗܝ ܗܕܐ. ܘܫܪܐ ܐܝܟ ܥܘܗܕܢܐ ܠܩܪܝܢܐ ܐܘܣܛܝܘܣ

ܒܪ ܢܝܫܗ.(155) ܐܬܐܡܪ ܐܦ ܠܗ ܕܐܝܠܝܢ ܕܚܫ̈ܐ ܕܩܒܠ(156)

ܣܠܩ. ܘܟܕ ܐܬܒܪܟ ܠܐܝܟ ܠܡܣܒ ܝܘܡܐ(157) ܒܬܫܒܘܚܬܗ

ܕܐܡܪ(158) ܡܫܒܚܐ ܐܝܟ. ܘܡܠܐ ܡܥܘܗ ܐܝܟ ܐܝܟ. ܐܝܟ ܕܡ

ܡܢ ܦܠܚܘ̈ܗܝ ܕܛܘܪܐ. ܐܘܪܐ ܡܦܩܘܗܝ ܡܬܒܠܠܗ ܕܢܣܒܐ

ܡܫܡܫܢܘܬܐ.(159) ܘܩܡ ܘܐܬܠܘܗ(160) ܡܦܩܘܗܝ(161) ܘܐܡܪ ܠܗ.

ܐܬܚܫܫ ܘܕܒܫ(162) ܐܦ ܐܝܟ(163) ܕܐܬܒܫܡ ܘܐܡܪ.(164) ܒܪܫܐ

146) Tom. add. ܕܡܗܝܡܢ ܫܒܠ ܐܝܟ ܒܗܘܢ.

147) Tom.

(148) Tom. hab. ܘܐܬܬܠܝ ܒܡܠܟܐ ܥܡܪܐ.

(149) Tom. add. ܡܛܠ ܕܠܗ ܝܗܒ ܠܗ ܡܠܟܐ.

(150) Tom. hab. ܠܗܘܢ. ܘܡܢ ܟܠܗ.

(151 Tom. hab. ܘܠܗܘܢ. Un mot de notre manuscrit est effacé.

(152) script. ܐܬܚܘܝ.

(153) add. ܕ ܐܬܬܣܝܡ ܠܗ ܐܦܝܗ ܥܡܪܘ ܕ.

154) Tom.

155 Tom. hab. ܘܡܢ ܗܘܢ ܕܐܬܝܗ ܡܢ ܗܘܢ ܐܬ ܡܫܝܚܐ ܐܝܬ ܡܟܝܠ ܗܝܡܢܘܬܐ ܘ.

156 Tom. hab. ܕܡܥܡܕܝܢ.

(157 add. ܒܪܝ.

(158 Tom. hab. ܕܠܗܘܢ.

(159 Tom. hab. ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܝܘܡܐ ܗܘ ܕܡܢ ܥܡܗ ܒܙܘܓܐ ܥܠܝܗ ܕܒܝܘܡܐ ܠܗ ܘܐܬܡܫܚ ܕܡܗܝܡܢܘܬܐ.

(160 Tom. hab. ܘܐܬܠܘܗ.

161 add. ܘܡܢ ܐܝܟ ܠܗ.

162 Tom. hab. ܐܬܚܫܫܬ

(163 hab. ܐܝܟ.

164 Tom.

ܓܒܪ[165] ܚܠܝܨܐ ܓܒܠ ܠܗ ⌈ܕܢܡܘܬ. ܚܝܐ[166] ܐܡܪ̈ܐ ܠܚܝ̈ܬܐ
⌈ܥܬ̈ܝܕܐ ܓܒܠ ܠܗ[167] ܩܪܒ. ܡܬܟܬܫܢܐ[168] ܠܩܪ̈ܒܐ ܠܐ ܡܬܕܚܠ.[169]
ܡܛܠܬܘܗ ܐܡܪ ܡܚܝܠ ܗܘܝܬ[170] ܐܦ ܠܐ ܐܢܬ ܙܕܩܐܝܬ
ܕܬܬܒܣܡ ܘܬܣܡ. ⌈ܗܘ ܕܝܢ[171] ܐܡܪܐ. ܐܘ ܕܠܐ ⌈ܠܟܠܗ[172] ܠܐ
ܡܬܦܪܫ ܠܟ ܩ̈ܕܡܝܟ ⌈ܘܠܐ ܡܬܚܫܒ ܠܟ ܠܡܫܬܡܥܢܘ. ܡܬܢܚܐ[173]
ܕܡܢܗ ܐܝܟ ܚܠܦܝܢ ⌈ܕܢܦܪܩ[174] ܡܢ ܚܛܗ̈ܐ ⌈ܘܟܠܢ[175] ܙܕܩ
ܠܢ. ܕܢܡܘܬ * ܚܠܦ ܢܦܫܢ. ⌈ܘܦܩܕ ܛܪܘܢܐ ܕܢܬܦܪܩ. ܘܦܪܩܘܗ * fol. 89 b.
ܐܡܪ[176] ܐܠܐ ܥܬܝܕܝܢ ܘܠܐ ܦܣܩ ܦܬܓܡܐ[177] ܘܐܡܪ[178]
ܠܗ[179] ܚܝܐ. ܡܠܝ ܠܟܘܢ ܗܘܝܢ ܦܬ̈ܓܡܐ. ܦܩܘܕ ܡܬܟܘܢ
⌈ܚܝܐ[180] ܐܡܪܐ[181] ܠܐܢܘܢ ܡܚܐܠܝܢ ܐܢܬ: ܕܠܐ ܐܪܓܫܬ ܒܫܪ̈ܦܝܢ
⌈ܗܘܝܢ.[182] ܐܠܐ ܠܝ ܐܝܬ ܠܟܘܢ ܦܬ̈ܓܡܐ ⌈ܕܐܦ ܒܫܪ̈ܦܝܢ[183] ܡܪܢ
ܠܟ. ܡܬܗܡܢܐ ܐܢܐ ܗܘ ܓܒܪ ⌈ܕܐܬܠܝܛ ܒܟܘܢ[184] ܦܬܓܡܐ ܐܒܘܗ

(165) add. ܘܗ̇.
(166) ⌈om. hab. ܠܡܡܬ. ܗܘ ܕܝܢ.
(167) ⌈om. hab. ܥܬܝ̈ܕܐ ܠܐܬܩܪܒ.
(168) hab. ܘܡܬܟܬܫ ܗܘܐ.
(169) add. ܚܝ̈ܐ ܓܒܪ ܗܘܝܢ ܒܟܘܪ̈ܐ ܐܢܘܢ.
(170) add. ܐܡܪܐ ܐܢܬ.
(171) ⌈om. hab. ܚܝܐ.
(172) ⌈om. add. ܠܗܘ ܘܚܝܐ ܕܢܩܫܐ ܒܡܪ̈ܝܪܐ ܘܡܠܟܐ ܕܟܠܗܘܢ ܒܫܢ̈ܐ.
(173) ⌈om. hab. ܫܡܥܘ ܓܒܪ.
(174) ⌈om. add. ܕܠܟܠܗ ܒܟܠܐ ܢܦܫܐ.
(175) ⌈om. add. ܘܐܢܫ ܕܐܝܬ ܚܛܗ̈ܐ.
(176) ⌈om. hab. ܘܐܬܦܩܕ ܛܪܘܢܐ ܘܦܩܕ ܕܢܬܦܪܩܘܢ ܡܬܦܪܩܘܢ. ܘܡܢ ܦܪܩܝܢ ܠܗ.
(177) hab. ܥܬܝܕ ܐܠܐ. ܦܬܓܡܐ ܠܐ ܦܣܩ.
(178) om. ܘ.
(179) add. ܛܪܘܢܐ ܡܚܝܠܐ.
(180) ⌈om. hab. ܗܘܝܢ.
(181) add. ܠܟܠܐ ܕܢܒܐ ܘܦܚܐ ܕܫܢܬܐ.
(182) ⌈om.
(183) ⌈om. ܕܪܘ̈ܦܝܢ.
(184) ⌈om. hab. ܕܐܬܪܚܡܬܘܢ ܠ.

ܘܐܬܚܫܠ ܐܢܐ ܒܟܠ ܡܕܡ ܡܫܘܐ ܘܡܫܝܚܠ ܠܐܠܗܘ. ܕܐܪܟ(185)
ܩܡ(186) ܕܢܫܠܡܘܢ ܡܫܝܠܬܗ ܡܢ ܡܫܬܠܛܢܘܬܗܘܢ ܚܒܘܪܐ.(187)
ܘܢܩܪܒܘܢ ܠܦܓܪܗ. ܗܘ ܕܝܢ(188) ܡܟܝܠ ܘܐܡܪܐ ܠܟܠܒܐ(189)
ܕܩܪܒ(190) ܠܟܠܗܘܢ ܐܟܕܢܘ(191) ܡܢ ܢܘܪܐ ܕܦܪܘܩܢܐ.(192) ܫܡܥܘ
ܡܕܡ ܐܦ ܗܘܐ(193) ܠܐܠܗܐ. ܘܫܠܡܝܢ(194) ܕܐܬܚܠܡ ܢܘܗܪܐ.
ܘܟܕ ܢܘܪܐ ܐܢܐ ܐܟܘܠ ܟܡܐ ܕܢܢ(195) ܠܡܩܘܢ ܦܢܝܐ. ܘܟܕ
ܐܡܪܐ ܗܠܝܢ. ܢܦܩܘ ܐܢܫܐ ܠܟܡܪܐ ܐܬܚܡܠܬ. ܘܐܢܫܐ
ܡܢܘܬܡܢܐ ܒܫܡܐ ܕܐܠܗܐ ܒܫܡܗ(196) ܡܫܠܡܘܗ ܕܝܢ ܩܡ
ܘܐܬܟܠܡܘܢ ܡܢܘܗܝ ܠܟܝܢܐ ܡܘܪܝܫ(197) ܘܟܕ ܐܬܐ ܘܚܙܝܘܢ
ܘܐܬܡܪ ܕܡܢ ܟܠ ܗܠܝܢ ܟܠܗܘܢ ܚܙܝܐ ܒܦܪܨܘܦܐ ܦܢܝܐ
ܦܢܘܗܝ ܦܠܓ ܗܘܐ(198) ܘܟܝܐ ܘܐܡܪ *ܠܗ. ܐܡܪ ܠܗ ܡܘܪܝܫ * fol. 90 a.
ܕܠܟܝܢ ܣܦܩܐ ܐܟܝܐ ܕܟܠܢ ܐܝܟ ܐܢܬ. ܕܟܣܝܢ ܠܐ ܡܢܟ
ܐܢܬ. ܘܡܫܠܛ ܗܘܐ(199) ܠܐ ܙܕܩܐ ܐܢܬ ܕܐܬܚܡܝܢ(200) ܠܡܟܝܠ ܐܡܪ

(185) ⌜om. hab. ܒܫܡܐ ܕܐܠܗܐ ܕܡܫܝܚܐ ܠܗ.
(186) hab. ܘܩܡ ܗܪܟܐ.
(187) ⌜om.
(188) ⌜om. hab. ܘܗܘ.
(189) add. ܦܪܝܫܐ.
(190) hab. ܕܩܪܒ.
(191) ⌜om.
(192) add. ܘܡܬܟܬܒܐ ܕܢܘܪܐ ܗܫܟܐ ܥܠܘܗܝ ܕܐܬܢܨܚܘ: ܘܐܬܟܠܡܘ ܪܚܡܬ ܕܐܝܟ ܕܡܫܝܚܐ. ܘܟܕ ܣܒܪܬ ܦܠܓܬ ܠܐܟܣܢܝܐ ܡܬܚܘܝܐ
(193) ⌜om.
(194) hab. ܫܠܡܝܢ.
(195) hab. ܟܡܐ ܕܢܢ ܐܟܘܠ.
(196) ⌜om. hab. ܘܩܡ ܗܘܐ ܘܒܥܐ ܐܠܗܐ. ܠܡܪܢ.
(197) ⌜om. hab. ܘܩܡ ܡܠܟܘܬܐ ܕܐܠܗܐ ܠܦܓܪܐ ܦܘܪܩܢܐ.
(198) ⌜om. hab. ܘܦܪܨܘܦܗ ܗܘܐ ܦܪܝܫ ܟܕ ܐܦ ܕܚܙܝܐ ܗܘܐ.
(199) ⌜om. hab. ܘ ܗܠܝܢ ܟܣܝܐ ܐܝܟ ܕܐܠܐ. ܐܝܟ ܕܟܠ ܐܢܬ ܟܣܝܐ ܐܢܐ
(200) hab. ܠܡܬܚܡܢ.

ܒܬܪܟܢ ܕܝܢ ܣܛܢܐ(201) ܕܣܢܐ ܕܐܠܗܐ ܣܢܐ ܕܫ̈ܦܝܪܐ ܡܫܡܫܢܘܗܝ(202)
ܐܝܟ.. ܡܬܟܢܫܘܢ ܐܡܪ. ܐܠܐ ܙܟܝܬ ܕܐܘܚܕܢ(203) ܗܘܐ ܕܟܠܗܘܢ
ܐܡܪ ܕܠܐ ܐܝܬ ܕܙܟܝܬܢܝ.. ܛܘܒܢܐ ܐܡܪ: ܡܛܠ ܕܐܝܟ ܐܝܟ ܕܡܠܟܐ(204)
ܡܢ ܫܡܝܐ. ܙܟܝܬ(205) ܕܐܦ ܠܡܫܡܫܢܐ ܕܟܢܫܝܢ ܚܠܦ ܡܢ
ܟܠ ܥܡܡܝܢ(206) ܠܗܘܢ(207) ܠܥܠܡ. ܐܠܐ ܟܠܗ ܠܟܘܢ ܐܬܪܐ ܘܠܐ
ܗܘܐ ܠܟܘܢ ܠܡܫܠܡܘ(208) ܡܢ ܐܢܐ ܠܚܡܪ(209) ܕܟܠܗ(210) ܡܠܟܘܬܐ
ܡܕܝܢܬܐ ܠܟܘܢ ܡܫܠܡܐ(211) ܡܢ ܥܡܡܐ ܟܠܗ ܠܟܘܢ(212) ܘܥܠܘܗܝ(213)
ܕܐܬܟܠ ܐܝܟ ܠܐ ܩܢܐ ܐܢܐ(214) ܒܫܡܝܐ. ܡܛܠ ܕܐܬܪܐ ܠܐܠܗܐ
ܚܝܐ ܘܡܫܪܪܐ. ܘܐܦ ܩܡܘ(215) ܛܘܒܢܐ ܕܫܡܥܘܢ ܣܛܢܐ ܐܡܪ
ܘܡܫܡܫܢܐ. ܘܠܐܠܗ ܚܝܐ ܘܐܩܝܡܐ. ܘܫܠܚܘ ܚܘܝܠܐ ܚܝܠܬܢܐ
ܘܐܚܕܐ ܘܐܩܝܡܘܗ. ܡܢܗܘܢ(216) ܟܠܗܘܢ ܗܘ ܕܫܡܥ(217)
ܘܡܫܡܗ ܗܘܢܐ. ܘܐܡܠܟܘ ܥܠܘܗܝ ܐܝܟ ܐܝܟ ܕܩܡ ܕܢܫܡܥܘܢ

(201) om. hab. ܣܛܢܐ ܕܝܢ.
(202) om. hab. ܣܢܐ.
(203) om. ܕܐܘܚܕܢ ܐܝܟ ܙܟܝ.
(204) om. hab. ܡܠܟܐ.
(205) hab. ܐܝܟ ܙܟܝ.
(206) om. hab. ܚܠܦ ܕܡܫܡܫܢܐ ܟܠܗܘܢ ܥܡܡܝܢ.
(207) add. ܐܝܟ.
(208) om. hab. ܠܡܫܠܡܘ ܐܢܐ ܠܚܡܪ.
(209) om.
(210) add. ܗܘܐ.
(211) om.
(212) om. hab. ܐܢܐ ܠܡܫܠܡܐ ܘܠܐ ܗܘܐ ܐܝܟ.
(213) om. ܘ premier.
(214) om. hab. ܗܘ.
(215) om. hab. ܩܡܘ ܕܝܢ.
(216) om. hab. ܡܫܡܫܢܐ. ܘܡܪܐ ܠܐܚܝܕܐ ܘܩܡ ܠܗܘܢ. ܘܫܡܥܘ ܗܘܝܬܐ ܡܫܡܫܢܐ ܘܐܬܪܐ ܘܚܝܠܘܗܝ ܘܢܦܩܘ ܐܝܟ.
(217) hab. ܕܫܡܥ.

(220) ⸢ܗܘܘ ܡܫܡܠܝܢ (219) ܟܕ ܕܝܢ * (218) ܠܝܘܠܝܢܐ ܒܡܩܒܠܗܘܢ *fol. 90 b.
(222) ܠܐ ܚܙܐ ܡܛܠ ܡܢܐ. ܘܐܡܪ ܗܘܐ ܡܛܠܠ (221) ܠܗ ܠܝܘܠܝܢܐ
ܐܝܘܕܝܐ ܗܢܐ. ܐܝܟ ܗܘ ⸢ܝܫܘܥ (223) ܕܦܪܩܬ ܠܡܘܫܐ ܥܒܕܟ ܡܢ
ܝܗܘܕܝܐ ܕܒܗܬ ܐܫܬܪܝ. ܘܙܓܐ (224) ܬܥܡܘܗܝ ܕܐܒܗܝܗ ܕܝܗܘ
ܡܫܬܐ. ⸢ܐܦ ܡܛܠ ܠܒܘܙܝܢ ܐܦ ܗܟܐ (225) ܘܒܠܘܡ ⸢ܠܦܪܣܐ (226)
ܗܢܐ ܕܡܫܐ ܘܡܛܡܪܐ ⸢ܡܢ ܥܒܪ. (227) ܘܠܐ ܢܐܡܪ ܒܒܠܒܕܒܝܢ
ܕܒܠܗܘ. ⸢ܡܢ ܐܫܠܡ ܙܒܠܘܗ. ܟܕ ܫܡܠܗ ܫܪܝ ܗܘ ܝܘܠܝܢܐ.
ܘܠܗ ܠܝܘܡܬܐ ܗܘ ܣܡܐ. (228) ܘܒܗ ܒܫܡܥܬܐ ⸢ܗܝ (229) ܢܫܐ
ܗܘ ⸢ܒܡܫܐ ܡܒܥ ܡܫܘ. ܘܗܘܘ (230) ܝܘܠܝܢܐ (231) ܒܡܕܝܢܬܐ ⸢ܐܘܪܫܠܡ (232)
ܐܡܪ ܗܘܐ. ܢܒܥܬ ܡܛܠ ⸢ܡܫܘܚ (233) ܘܥܒܕ ܐܢܐ ܕܠܐ ⸢ܡܫܘܚ ܐܝܟ
ܠܡܫܒܪܘ ܠܒܒܝܫܝܗ. ܘܗܘ ܕܐܡܪ ܡܢ ܦܪܝܫ ܝܘܠܝܢܐ ܕܡܢ ܒܠܫܗ:
ܕܠܐܘܫ ܐܪܥܐ ܘܐܬܪܐ. ܐܫܬܠܡ ܐܦ ܠܗ ܡܫܝܚܐ. ܕܒܫܡܠܐ ܕܡܢ
ܠܫܠܡ ܐܘܫ ܫܩܠܐ ܘܡܫܪܒܐ. ܘܒܫܠܗ ܫܡܠܗ ܕܒܒܠܒܕܒܐ

218 hab. ܕܒܥܠܡܘܗܝ ܠܝܘܠܝܢܐ ܒܡܩܒܠܗܘܢ. ܘܟܕ ܗܘ. ܐܫܬܦܩ ܗܘܐ ܘܐܡܪܗ ܐܡܪ ܠܗ ܡܫܝܚ ܕܫܡܐ ܒܗܘܢ.
219 ⸢om. hab. ܘܟܕ.
220 ⸢om.
221 add. ܕܢܒܪܘܢܝܐ ܐܡܪ.
222 hab. ܠܐ ܚܙܐ ܡܛܠ ܡܢܐ.
223) ⸢om.
224 hab. ܘܐܝܟ ܙܓܐ.
225 hab. ܐܦ ܗܟܐ ܡܛܠ ܠܐ ܠܒܘܙܝܢ.
(226 hab. ܡܢܝܢ ܦܪܣܐ.
227 ⸢om. hab. ܡܛܡܪܐ.
228 ⸢om. hab. ܘܗܘ ܠܝܘܡܬܐ ܒܝܘܡܐ ܦܪܘܫܘܗܝ ܗܘܐ ܐܡܪ ܟܕ. ܐܘܪܫ ܟܕ ܢܚܘܢ ܘܐܫܠܡܝܢ.
(229 ⸢om.
(230) ⸢om. hab. ܒܠܗ ܐܚܝܢ.
231) add. ܕܝܢ.
232 ⸢om. hab. ܦܠܫܛܝܢ.
233 ⸢om.

ⸯܐܡܪ ܕܐܦܫܪ ܐܦ ܠܡܫܟܚܢܐ ܠܩܘܪܒܐ. ܦܩܕ ܕܝܢ ܛܘܪܐ.(234)
ܕܒܠܗ ܗܘ̇ ܢܫܒܐ ܒܥܘܙܐ ܕܐܡܝ ⸯܗܘܐ. ܘܐܫܬܡܥܘ(235) ܠܛܘܒܢܐ
ⸯܡܢ ܐܦ̈ܝ ܕܠܐ ܢܚܡܠ ܡܢܗ.(236) ܐܘܕܝܘܗܝ ⸯܕܝܢ * ܐܚܘܬܐ ܘܥܡܐ
ܕܫܒ̈ܚܐ. ܡܚܝܐ ܘܐܡܪ ܠܛܘܒܢܐ. ܕܡܚܝܢ(237) ܡܫܠܡܬ ܡܢ ܐܢܬ.
ܕܢܟܠܐ ܐܝܬ ܠܡܫܡܫܘ ܠܚܒܪܐ ⸯܪܘܚܢܐ(238) ܘܠܐ ܒܪܘܚܐ ܐܝܬ ܐܘ
ܛܘܒܢܐ. ܘܠܐ ܦܢܝܬ ܐܢܬ. ܕܠܐ ܡܬ̈ܚܫܐ ܘܠܐ ܐܬܦܟܠ. ܘܠܐ ܠܟܘܠܗܘܢ ܫܪ̈ܝܪܐ
ⸯܡܫܡܫܝܢ(239) ܗܘܘ ܠܡܫܡܫܢܐ ⸯܗܘܐ(240) ܠܕܝܪܐ.(241)
ܐܫܬܠܡ(242) ܒܡܠܐ ܥܬܝܪܐ ܐܝܠܝܢ ܒܟܠܗܘܢ. ⸯܘܠܐ(243) ܐܫܬܡܥ
ⸯܠܡܪܕܐ ܕܠܡܫܡܫܘܬܗ ܕܫܠܝܚܐ.(244) ܐܝܟ ܕܝܢ(245) ܥܢܝܢܘܬܐ
ܐܫܬܡܠܝܬ.(246) ܕܠܗܘܢ ܕܩܫܝܫܘܬܐ.(247) ܠܗܠܐ ܗܘ ܢܝܚܐ ܘܩܕܝܫܐ.
ܘܟܕ ܚܙܘ ܛܘܒܢܐ ⸯܗܠܝܢ(248) ܡܢ ܦܘܡܗ ⸯܕܐܘܕܝܘ. ܘܫܠܡ(249)
ܕܫܪܝܪܬܐ ܗܘܝܢ ܒܡܚܫܒܬܐ. ܦܩܕ ܗܘܐ ⸯܕܢܫܬܟܚܘܢ ܢܦܩܘ(250)

* fol. 91 a.

(234) ⸢om. hab. ܡܬܚܫܒ ܐܢܐ ܡܢ ܟܕܘܡ ܡܢ ܡܬܠܡܕ ܡܕܘܪܐ ܐܢܐ ܠܡ ܡܬܒ ܢܦܫܟ ܕܐܡܪ ܐܡܬܝ ܕܘܝܐ ܟܕܘܡ. ܠܐ ܗܘܐ ܒܗ ܟܠܗܘܢ ܐܬܟܢܫܘ ܐܠܐ ܐܦ ܟܠ ܐܫܬܠܡ ܕܐܘܦ ܢܩܒܐ ܘܐܬܒܐ ܘܦܩܕ ܢܦܫܗܘܢ.

(235) ⸢om. hab. ܘܐܫܬܡܥܘܢ.

(236) ⸢om. hab. ܠܩܢ̈ܝܐ ܐܚܪ̈ܢܐ. ܗܝܕܝܢ ܐܡܪ ܠܗ.

(237) ⸢om. hab. ܕܒܐ ܕܫܒ̈ܚܐ ܘܐܬܩܦܐ. ܐܘ ܡܠܟܐ ܗܟܢ.

(238) ⸢om. hab. ܗܢܐ.

(239) ⸢om. hab. ܡܕܝܢ.

(240) ⸢om.

(241) add. ܗܘܐ.

(242) add. ܗܟܢ.

(243) ⸢om. hab. ܠܐ ܘܠܡܫܡܫܘܬܗ.

(244) ⸢om. hab. ܕܚܝܐ.

(245) add. ܡܟܝܠ.

(246) ⸢om. hab. ܡܫܡܫ ܐܢܐ.

(247) add. ܢܦܘܩ ܡܢܚܡܐ.

(248) ⸢om. hab. ܡܠܟܐ ܗܢܐ.

(249) ⸢om. hab. ܘܡܢܟ.

(250) ⸢om. hab. ܕܢܦܩܘ ܕܐܘܕܝܘ ܒܫܡܫܐ.

ܢܬܠܩܘܢ. ܗܘ ܕܝܢ ܛܘܒܢܐ ܐܘܕܝܩܘܣ:(251) ܟܕ ܫܡܥ ܦܘܩܕܢܐ
ܗܢܐ ܕܐܬܦܩܕ ܥܠܘܗܝ.(252) ܒܪܘܚܐ(253) ܚܕܝܐ ܚܒܝܒܐܝܬ ܗܘ
ܕܚܙܐ ܡܩܪܒܠܗ(254) ܡܫܡܫ ܒܪܢܫܐ ܐܪܙܐ. ܟܕ ܐܡܪ(255) ܠܐܠܗܘܗ
ܕܛܘܒܢܐ ܩܘܪܝܩܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ:(256) ܡܪܝ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ(257)
ܩܒܠ ܪܘܚܝ ܒܫܠܡܐ. ܘܟܕ ܗܕܐ ܐܡܪ ܦܩܕܘܗܝ ܗܘܘ ܘܪܡܘܗ
ܘܐܫܬܠܡ ܒܫܠܡܐ. ܘܒܬܪ ܗܠܝܢ ܒܥܠܡܐ ܚܬܝܐ ܕܗܒܠܐ: ܗܘ
ܛܘܒܢܐ * ܩܘܪܝܩܘܣ.(258) ܐܡܪ ܠܗ ܛܪܘܢܐ.(259) ܒܥܘܪ ܒܥܘ * fol. 91 b.
ܕܐܪܝܘܣ. ܘܐܝܬܘܗܝ ܡܢ ܟܠ ܦܬܓܡ ܕܡܬܛܠܒܝܢ(260) ܠܟ. ܛܘܒܢܐ
ܐܡܪ: ܐܘ ܒܥܠܐ ܡܢܡܝܐ ܘܐܪܒܥܬܐ ܫܢܝܢܬܐ. ܘܗܝ ܠܟ(261)
ܡܢܐ ܐܡܪ ܐܢܬ ܠܝ. ܕܐܬܦܪ(262) ܒܐܠܗܐ ܚܝܐ ܘܫܪܝܪܐ.(263)
ܕܒܗ ܠܥܠܡ(264) ܗܠܝܢ ܒܠܗܘܢ ܬܘܪܥܬܐ.(265) ܘܐܢܐ ܐܬܝܐ ܐܬܢܐ
ܒܒܪ ܟܠ ܢܦܘܫܐ ܕܠܗܐ.(266) ܘܐܬܝܩܪܬ(267) ܛܪܘܢܐ. ܘܦܩܕ
ܕܢܬܠܘܢ(268) ܡܫܚܐ ܙܒܠ. ܘܢܬܠܡܪ(269) ܡܚܝܐ ܘܢܬܠܛܪ

251) om. hab. ܘܘܘ.
(252) om. hab. ܕܝܢ ܗܘܐ.
253) om. hab. ܪܒܐ.
254) om. hab. ܕܡܫܡܫ ܗܘܐ ܗܘ.
255) om. hab. ܗܘܐ. ܡܫܡܫ ܗܘܐ ܘܐܡܪ.
256) hab. ܡܪܝܐ ܩܘܪܝܩܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ.
(257) om.
258) om. hab. ܗܘ ܕܒܥܠܐ ܐܬܦܠܐ. ܘܟܠܗ ܡܢܝ ܐܢܬ. ܘܡܪܝ ܩܘܡ ܛܪܘܢܐ ܕܩܘܪܝܩܘܣ ܛܘܒܢܐ ܢܦܪܣ. ܘܡܢ ܠܐ ܩܘܡ.
(259) om.
(260) om. hab. ܘܡܢ ܐܝܬ.
(261) om. hab. ܫܡܥܬܐ.
262) om.
263) om. ܘ ܚܝܐ.
(264) add. ܬܘܪܥܬܐ.
(265) om. add. ܐܡܪ ܐܢܬ ܠܗ ܕܐܬܦܪ ܐܘ ܕܝܢܐ.
(266) om. hab. ܡܢ ܐܡܪ ܠܗܘܢ.
267) om. ܘ.
268) om. hab. ܗܠܝܢ ܕܚܝܐ.
269) om. hab. ܘܢܬܠܡܪܘܢ.

ܒܥܘܪܐ. ܘܡܟܝܢܘ ܗܘܝܐ. ܘܟܕ ܐܫܬܠܛ ܒܝܫܐ ܕܛܝܛܘܣ: ¹ܐܝܟ ܕܠܐ
ܐܫܟܚ ܐܝܟ ܕܢܫܬܠܛܘܢ ܒܗ. (270) ܦܩܕ ܕܢܬܟܬܫܘܢ ܠܛܘܒܢܐ
ܕܝܠܗ. ܘܟܕ ¹ܐܪܟܘ ܕܢܬܟܪܣܘܢ (271) ܐܡܪ ܠܗܘܢ. ܐܪܫܥܘ
ܒܟܘܢ. ¹ܠܐ (272) ܐܝܟ ܡܟܝܟܘܢ ܢܗܘܐ ¹ܐܘ ܢܐܡܪ. ܐܢܐ ܓܝܪ ܒܪܚܡܬܐ
ܛܒܬܐ. ܐܠܐ ܐܢܐ ܘܡܬܦܪܣܐ ܐܢܐ ܒܝܕܗ. (273) ܘܫܠܡ (274) ܢܦܫܗ
¹ܘܥܒܪ (275) ܢܝܚ ¹ܠܘܬ ܒܥܘܠܬܐ. ܟܕ ܙܥܘܪ ܗܘܐ ܘܐܡܪ. (276) ܡܟܝܟܐ
ܘܕܟܝ ܒܬܘܪܝܝ: ¹ܘܥܒܪ (277) ܠܡܘܬܝ ܕܢܘܪܐ ܩܕܡ ܡܠܟܘܬܗ. (278)
ܐܢܐ ܡܢܝ ܐܫܬܠܚ ¹ܘܐܬܟܢܫ ܒܬܚܬܝܬܐ (279) ܕܫܢܝܐ. ܕܠܐ
fol. 92 a. ¹ܡܬܚܫܒܢ (280) ܒܢܝ ܩܝܡܐ. ¹ܗܘܐ * ܐܫܬܠܚ ܠܗܘܢ (281) ܐܦ
ܗܦܟ. ܕܟܕ ܡܣܒܝܢ ܐܢܫܐ. ܟܕ ܠܗܘܢ ܡܣܬܒܪܐ ܠܗ ܡܟܝܟܘܬܐ
ܐܚܪܢܐ ܕܝܠܗ. ܕܟܕ ܕܒܝܠܐ ܦܓܪܐ ¹ܡܬܦܫܛܐ ܐܢܐ ܠܗܘ. ܘܟܕ ܗܠܝܢ
ܐܡܪ ܡܠܟ ܕܦܬܐ ܠܐ ܗܘܝܘܢ. ܦܩܕ ܠܗܘܢ ܗܘ ܛܪܘܢܝܐ. (282)
ܕܒܪܘܡܝܐ ܐܪܡܠܬܐ ܕܦܪܘܫܘ (283) ܒܠܒܘ. ܘܟܕ ܒܠܒܗ ¹ܐܡܪ
ܗܘܐ (284) ܗܕܐ ܡܠܠܬܐ ܒܠܫܢܗ. (285) ܘܫܪܐ ܠܐܠܗܐ ¹ܠܟܠ ܛܘܒܬܗ (286)

(270) Om. hab. ܐܝܟ ܡܢ ܗܘܢ ܕܡܟܝܟܝܢ ܠܐ ܡܬܟܬܫ ܗܘܐ ܕܢܬܛܪܦ ܒܗܘܢ. ܘ
(271) Om. hab. ܡܬܟܪܝܢ ܠܗ.
(272) Om. hab. ܡܟܝܟܐ. ܕܡܠܟܐ.
(273) Om. hab. ܘܡܢ.
(274) Om. ܘ.
(275) Om.
(276) Om. hab. ܠܝܚܘܕܐ ܡܫܪܝܐ ܟܕ ܐܡܪ.
(277) Om. hab. ܘܐܦܫ.
(278) hab. ܡܠܝܠܘܬܗ.
(279) Om. hab. ܠܡܟܝܟܘܬܐ.
(280) Om. hab. ܡܬܚܫܒܝܢ.
(281) Om. hab. ܐܢܫܝܢ.
(282) Om. hab. ܠܚܒܝܫܐ. ܠܗ ܗܢܝܢ ܕܐܬܚܫܠ ܛܪܘܢܐ ܘܦܩܕ.
(283) hab. ܒܦܪܘܫܘܬܗ.
(284) Om. hab. ܗܘܐ ܛܝܒܘܬܐ.
(285) add. ܐܡܪ.
(286) Om.

ܕܫܐܠ ܠܐܠܗܗ. ܘܡܫܝܚܐ (287) ܢܦܢܐ ܢܦܫܗ. ܘܦܢܐ (288) ܡܢ
ܠܥܠܡܐ ܗܢܐ (289) ܠܘܬ ܡܪܢ. ܐܝܟܢܐ ܕܫܡܠܝܐ ܥܡܪܐ ܐܠܗܝܐ
ܠܡܘܬܐ.(290) ܘܐܬܟܠܠ ܒܒܘܪܟܐ ܕܚܕܝܘܬܐ ܥܡ ܩܕܝܫܐ ܒܡܪܘܡ
ܘܡܪܢ (291) ܡܪܢ ܕܝܢ ܕܡܫܝܚܐ ܠܟܢܫܗ: ܘܗܘܐ ܗܟܝܠ ܩܘܪܝܩܘܣ
ܐܦܝܣܩܘܦܐ. ܫܢܝܢ ܕܟܠܗܝܢ (292) ܠܟܠܗܘܢ ܕܠܟܠܗܘܢ ܐܡܝܢ..
ܥܠܡ ܠܥܠܡܝܢ (293) ܗܘܐ ܕܝܢ ܕܡܘܬܐ ܩܘܪܝܩܘܣ (294) ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܕܗܘܐ ܒܐܪܒܥܝܢ (295) ܒܝܘܡܐ ܒܟܢܘܢ ܫܢܝܐ.(296)

(287) Om. hab. ܘ.
(288) Om. hab. ܘܝܗܒ.
(289) hab. ܥܠܡܐ ܗܢܐ.
(290) add. ܘܐܝܟ ܠܘܬ ܡܪܢ.
(291) Om. hab. ܕܡܫܝܚܐ ܕܪܫܝܬܐ ܗܘ ܕܝܢ ܒܟܢܫܐ.
(292) Om. hab. [illegible]
(293) Om. hab. ܠܥܠܡ.
(294) Om. hab. ܗܘܐ.
(295) hab. ܒܐܪܒܥܐ.
(296) Om. ܫܢܝܐ ܒܟܢܘܢ.

TRADUCTION

Dieu, qui avant la fondation du monde et avant qu'il n'eût créé Adam et ceux qui devaient naître de lui, les connaissait jusqu'à la fin, sait les actions et les pensées, celui qui est Roi Éternel, sanctifia Judas dès le sein de sa mère. Sa mère, aussi, dont le nom était Anne, ressembla à Anne la sainte et l'élue, fut couronnée avec tous les glorieux et digne du rang de la confession avant son fils. fol. 85 a.

Après la mort du roi croyant Constantin, peu de temps après régna l'impie Julien et se préparant à aller à la guerre persane, il vint à Jérusalem. Quand il entendit parler des mœurs bonnes et parfaites de Judas et de sa foi, il le chercha et le fit venir

devant lui et lui demanda : « Quel est ton nom? » Et il dit : « D'abord je m'appelais Judas, mais lorsque Jésus-Christ eut pitié de moi, je devins chrétien et Il me rendit digne du rang épiscopal et Hélène, la reine, me donna le nom de Cyriaque. » Julien dit : « Tes parents sont-ils vivants? » Le bienheureux dit : « Ma mère seulement est vivante. » Julien dit : « Qu'elle soit appelée ici. » Elle vint et se présenta devant lui et il l'interrogea et lui dit : « Quel est ton nom? » Elle dit : « Anne est mon nom. » Il lui dit : « De quelle religion es-tu? » Elle dit :
fol. 85 b. « Je vénère le roi céleste Jésus, qui s'est révélé à moi par Judas mon fils. » Julien dit : « Et où ton fils est-il maintenant? » Anne dit : « Celui qui se tient devant ton tribunal, Cyriaque l'évêque, est mon fils. » Julien dit : « Voilà, je mets devant vous la vie et la mort, des dons et des tourments amers, mais obéissez-moi et sacrifiez au grand dieu Zeus. » Le bienheureux dit : « Nous, au seul Dieu vrai, Jésus Roi Christ Sauveur de tous, à Lui nous offrons le sacrifice et la miséricorde. » Julien dit : « Et moi, j'ai été de cette doctrine, mais cela ne m'a pas été utile. » Le bienheureux dit : « Tu as bien dit, que cela ne t'a pas été utile, car tu as fait un examen des livres saints et quand tu les as appris tu les as surpassés de ta pensée et en ton paganisme, comme tu l'espères, tu as déshonoré les mystères vénérés. Et quoique n'étant pas digne de cet honneur, Dieu Miséricordieux a mis l'empire dans tes mains, pour que tu retournes à Lui. Et toi, païen, non seulement tu as été impie,
fol. 86 a. mais tu as commencé à persécuter ses adorateurs, qui le vénèrent et croient en son nom. Pour cela la fierté de ton âme impure et méprisable sera bientôt détruite. » Julien dit : « Beaucoup de ceux qui croient au Christ ont quitté cette vie avec beaucoup de souffrances. Et vous aussi, si vous ne voulez pas nous obéir, vous subirez beaucoup de tourments. » Le bienheureux dit : « Tu n'as pas de tourments aussi durs, qui puissent causer des souffrances à nos corps telles que le Christ a réservées aux âmes qui renoncent à Lui. Car le corps déchiré par les tourments ressemble à un bon champ déchiré chaque jour par le soc des travailleurs, et au temps de la moisson donne des fruits de joie à celui qui l'a labouré. Car si le corps est détruit par les tourments, l'âme réjouissante avec le corps

son compagnon apparaît à son Créateur. » Julien dit : « Qu'est-ce que tu dis? Cyriaque, veux-tu mourir pour celui qui a été crucifié et ne pas sacrifier? » Le bienheureux dit : « Alors tu n'as pas lu ce que dit l'Écriture : les dieux, qui n'ont pas créé les cieux et la terre, périront (1), idoles des peuples, argent et or, œuvre des mains des hommes. Pareils à eux sont leurs fol. 86 b. créateurs et tous ceux qui espèrent en eux (2). Toi, tu leur es semblable et tu seras à l'avenir condamné à la géhenne de feu éternel. »

Lorsque Julien entendit cela, il fut très irrité et ordonna qu'on coupât la (main) droite du bienheureux et lui dit : « Par ta (main) droite tu as détourné beaucoup d'hommes de la vénération des dieux. » Le bienheureux dit : « Tu ne sais pas, chien impur, quel bien tu m'as fait. Et moi, je sais, moi, qu'avant que j'eusse connu le Christ, une lettre fut écrite par moi à la réunion des juifs, afin qu'ils ne croient pas en celui qui a été crucifié. Par cette main même j'ai écrit ces offenses, c'est bien qu'elle soit tranchée et pour moi cela sera pour la vie éternelle, car il est écrit : que mieux vaut pour toi qu'un de tes membres périsse, que tout ton corps ne tombe en géhenne (3). » Julien dit : « Je meurtrirai ici ton corps et verrai qui te libérera de ma main. » Le bienheureux dit : « Notre-Seigneur Jésus-Christ me libérera de tes mains impures, car Il nous a dit dans l'Évangile : n'ayez pas peur de ceux qui tuent le corps fol. 87 a. et ne peuvent pas tuer l'âme (4), voilà pourquoi tes coups me sont méprisables, car il (le corps) échappe au feu brûlant éternellement. » Julien dit : « Voilà, je te brûlerai par le feu et je verrai s'Il te délivrera de mes mains, ce Galiléen. » Le bienheureux dit : « Oh, scélérat et oublieux de toutes les bontés de Dieu! Est-ce que tu ne te souviens pas de l'autel splendide et saint qui avant peu de temps t'a protégé et par lui tu as été libéré au temps, où dans ta folie tu as soulevé la rébellion et tu n'as pas peur de dire un blasphème contre Jésus-Christ? » Julien dit : « Si tu dédaignes le feu, je te mènerai à d'autres

(1) Jérémie 10_{11}.
(2) Psaume $113_{12-16} = 115_4$.
(3) Evangelium Matt. 5_{29}.
(4) Evang. Matt. 10_{28}.

tourments jusqu'à ce que ton âme se fonde avec ton corps. » Et il ordonna qu'on apportât du plomb et qu'on le liquéfiât aussitôt, et quand il déborda on lui ouvrit la bouche et on lui versa le plomb dans sa bouche, pour que toutes ses entrailles se déchirassent. Et quand on l'eut fait, aucun mal ne se produisit,
fol. 87 b. mais ses yeux regardaient le ciel et il ouvrit sa bouche en prière à haute voix et dit : « Je Te confesse, Christ lumière éternelle, lampe qui ne s'éteint pas, réconciliation des pécheurs, Sauveur des perdus; je Te glorifie, Toi qui m'as honoré de la part excellente des saints, Toi qui par Daniel, Ton esclave, que Tu as poussé... (1) et les lionnes ont dévoré les calomniateurs et le feu de la fournaise par Ton pouvoir s'est éteint et Tu as conservé les trois jeunes gens dans son milieu et leurs ennemis furent dévorés. Toi, mon Seigneur, Tu es le port de la paix de ceux qui sont battus par les tempêtes orageuses. Toi, mon Seigneur, Tu as soin de tout, car Ta main nous a tous faits et je Te prie, mon Seigneur Jésus-Christ, envoie l'ange Michel et délivre-moi de cet impie, et dans la patience qui m'est donnée de Toi, ébranle son orgueil, car à Toi, mon Seigneur, (appartiennent) les belles louanges et la gloire pour tous les siècles. Amen. »

Quand il eut fini sa prière, le tyran lui dit : « Comme j'ai
fol. 88 a. permis que tu dises des (choses) vaines, ô Cyriaque! sache qu'aucun de ceux qui se sont élevés contre moi n'est de nouveau revenu à cette vie, s'il n'a pas obéi et sacrifié. Et je n'ai pas le désir de tuer quelqu'un des Galiléens, mais par astuces de toutes sortes je détruirai cette doctrine; mais toi, tu n'échapperas pas à mes mains. Car moi aussi j'ai vénéré celui qui a été Crucifié, et cela ne m'a pas été utile. »

Le bienheureux dit : « Je sais que tu confesses Satan, ton père, et ses anges, car ceux qui les vénèrent seront jetés dans la Géhenne, dont tu es le premier. » Julien dit : « Sacrifie, avant que je n'ordonne pour toi des tourments plus amers que ceux-ci. » Le bienheureux dit : « Je ne sacrifie pas à des pierres vaines et aux idoles magiques. » Julien dit : « Sacrifie secrètement et dis seulement que grand est le dieu Zeus, et je te

(1) Un trou dans le parchemin empêche de lire un mot.

libérerai. » Le bienheureux dit : « Je t'ai dit que moi je vénère Jésus-Christ, le Dieu vrai, qui t'abaissera de ta gloire et te jettera de ton orgueil. »

Alors le tyran ordonna d'apporter un lit de fer, d'étendre le fol. 88 b.
bienheureux sur son ventre, de placer au-dessous des charbons de feu, de répandre sur lui de l'eau, du sel et de la graisse (1) et de le frapper sur les reins avec des bâtons durs, jusqu'à ce que son ventre cuisît, et les entrailles dedans, et que ses reins par-dessus fussent déchirés par les verges.

Et il éleva la voix en prière en hébreu et dit : « Mon Dieu, mon Dieu, qui donnes la vie à ceux qui croient en Toi! Toi, qui par Jonas, le prophète, as montré le symbole de la résurrection d'entre les morts qui a été le troisième jour, viens, mon Seigneur, maintenant aussi à mon secours et allège-moi ces tourments, car je les supporte, parce que je T'aime. » Et lorsqu'il eut dit cela, le feu s'éteignit, le lit se refroidit et le bienheureux ne fut pas du tout blessé. Le tyran fut donc étonné de sa patience et ordonna de nouveau : « Qu'il soit enfermé dans une maison
obscure (un cachot) et qu'il soit surveillé jusqu'à ce que je fol. 89 a.
décide de quelle mort je le ferai périr. »

Dans deux jours la mère du bienheureux vint dans la maison obscure et lui dit : « Mon fils, tu as bien résisté dans ce combat pour le Christ; souviens-toi aussi de ton père, (ô) saint, qui mourut étant juif. Ainsi rachète les péchés de tes parents par ton supplice et par ton grand labeur et sois le compagnon du victorieux Étienne, qui a été de ta famille. Souviens-toi aussi de moi, qui suis ta mère, qui ai souffert dans les tourments de ta naissance et ai travaillé pour ton éducation, car demain par la bonté de Notre-Seigneur tu seras couronné et tu t'en iras auprès de Jésus. »

Un des serviteurs du tyran le renseigna sur la croyante Anne, il commanda, on l'amena devant lui et il lui dit : « Obéis et sacrifie, toi aussi, car si tu sacrifies, tu vivras, parce que ton fils orgueilleux s'est choisi pour mourir. » Anne dit : « Mon fils s'est choisi la vie nouvelle, voilà pourquoi il ne sacrifie pas aux démons. » Julien dit : « Qu'est-ce que c'est? Toi aussi, tu ne

(1) Le mot « graisse » ܡܪܩܐ est ajouté dans la marge du manuscrit.

veux pas sacrifier pour vivre. » Elle dit : « O athée! Tes mots ne me terrifient pas et tes menaces ne me font pas trembler. Le Christ a versé Son sang pour nous, afin de nous délivrer
fol. 89 b. de nos péchés. Quant à nous, il est juste que nous mourions pour nous-mêmes. »

Le tyran ordonna qu'elle fût déchirée; et ils la déchirèrent pendant près de trois heures et elle ne rendit aucune parole. Et il lui dit : « Anne, ces peignes te conviennent-ils, t'ont-ils bien prise? » Anne dit : « Ne comprends-tu donc pas que je n'ai pas senti tes peignes? Mais si tu as des tourments plus durs, prépare-les pour moi, car je suis préparée à lutter avec Satan ton père, espérant en Notre-Seigneur Jésus, qui fortifiera sa servante. »

Et il ordonna encore d'allumer des torches brûlantes de feu et de les approcher de ses flancs. Elle s'écria et dit : « Dieu, qui as sauvé Loth Ton esclave du feu des Sodomites, écoute, Seigneur, aussi maintenant ta servante et fortifie-moi, que je finisse ma course et que j'entre réjouissante avec mon fils dans ton paradis saint. » Et lorsqu'elle eut dit cela, elle rendit tranquillement son âme à Notre-Seigneur et des gens croyants l'enterrèrent secrètement avec honneur.

Julien ordonna et on amena devant lui le bienheureux Cyriaque. Quand il vint et qu'il le vit, il s'étonna qu'après tous ces tourments il se tînt devant lui avec un visage joyeux. Il parla
fol. 90 a. et lui dit : « Dis-moi, Cyriaque, par quelles sorcelleries as-tu fasciné les yeux de nous tous, (semblant) que tu n'as pas senti les tourments, et pour cela tu ne veux pas sacrifier. » Le bienheureux dit : « Je t'injurie, Satan, toi qui nommes la force de Dieu force des démons. » Julien dit : « Si tu ne veux pas sacrifier, dis seulement cela : je ne suis pas chrétien. » Le bienheureux dit : « Parce que toi, tu as abjuré la vérité, tu veux aussi que les croyants, qui resplendissent plus que toutes les beautés, se tournent vers toi, mais tu n'en as pas d'occasion et n'en auras jamais; car moi je sais que dans peu (de temps) une plaie du ciel va atteindre ton cœur et tu ne reviendras pas en vie du chemin que tu as pris, parce que tu as irrité le Dieu vivant et vrai. »

Et le tyran ordonna encore de creuser une fosse grande et

profonde, de faire venir les mages et les sorciers et de leur apporter des serpents, des basilics, des vipères et des aspics et de les jeter dans la fosse qui était creusée. Ils firent ainsi, ils les apportèrent et les jetèrent, comme il avait ordonné, pour précipiter le bienheureux au milieu d'eux. Pendant qu'ils menaient le bienheureux, il priait et disait : « Mon Seigneur fol. 90 b.
Jésus, viens et vois ce combat, Toi qui as sauvé Joseph, ton esclave, de la fosse de la prison et as brisé les têtes des dragons dans les eaux, viens, mon Seigneur, à mon aide maintenant aussi et écarte ces reptiles mauvais et amers de ton esclave, afin que mon ennemi ne dise pas : « Je l'ai vaincu (1). » Et quand il finit sa prière, au même instant le bienheureux descendit vite dans cette fosse. A cette heure même ces mauvais reptiles séchèrent et périrent, et le bienheureux disait avec grande joie : « Je savais, mon Seigneur Jésus, et je sais que Tu n'es pas loin pour aider tes esclaves et c'est ce qu'a dit de Toi autrefois le bienheureux David : « Que tu fouleras le lion et le dragon » (2). Aujourd'hui Tu m'as fait digne, moi, que par Ta force je foule les serpents et les scorpions et toute la force de l'ennemi, comme Tu l'as aussi permis aux bienheureux apôtres. »

Le tyran ordonna qu'on brûlât tous ces reptiles par le feu, et on sortit le bienheureux de là sans aucune blessure. Mais Admon, le sorcier et le chef des mages, s'écria et dit au tyran : fol. 91 a.
« Tu agis très follement, car tu cherches à tuer un homme juste et tu n'as pas honte, ô tyran! Et tu ne comprends pas que ni les mages, ni les sorciers, ni tes dieux vains ne pouvaient accomplir ce miracle. Songe, que de tourments tu lui as causés et tu n'as pas pu vaincre sa grande force. Car moi, en vérité, je crois que le Dieu des Chrétiens est le Dieu grand et saint. »

Lorsque le tyran entendit cela de la bouche d'Admon et apprit qu'en vérité il avait cru au Christ, il ordonna de trancher sa tête avec un glaive. Quand le bienheureux Admon entendit cet ordre, qui avait été donné à son propos, il accourut vite à

(1) Psaume 12_5.
(2) Psaume 90_{13}.

l'endroit où il devait recevoir le châtiment, en disant : « Dieu du bienheureux évêque Cyriaque, Notre-Seigneur Jésus-Christ, reçois mon esprit en paix. » Lorsqu'il disait cela, son cou fut tranché et il fut couronné par le glaive.

Après tous ces tourments qu'avait supportés le bienheureux
fol. 91 b. Cyriaque, le tyran lui dit : « Renie celui qui a été crucifié et je te libérerai de tous les tourments qui te sont préparés. » Le bienheureux dit : « O cœur pervers et esprit obscur, ouai à toi! Que me dis-tu? De renier le Dieu vivant et saint, qui m'a fait tous ces miracles, et devenir comme toi transgresseur de la loi de Dieu. »

Le tyran se fâcha et ordonna qu'on apportât une grande cuve, de la remplir d'huile et de la chauffer au feu, et on le fit. Quand elle fut chauffée jusqu'à ce qu'elle débordât et que personne ne pouvait s'en approcher, il ordonna de jeter le bienheureux dedans. Et quand ils allèrent pour l'approcher, il leur dit : « Éloignez-vous, afin qu'aucun de vous ne soit échaudé ou blessé, car moi de bonne volonté j'y vais et je me laverai dedans. » Il se signa, descendit vite dans la cuve, étant joyeux et disant : « Christ, qui as purifié le Jourdain et as envoyé Jean pour qu'il te précède dans ta course, Toi, mon Seigneur, qui m'as rendu
fol. 92 a. digne d'être baptisé par l'eau dans le baptême de la vie incorruptible, rends-moi digne maintenant aussi que je sois baptisé par l'huile, me gardant aussi un autre baptême de sang, que j'attends depuis longtemps. » Et quand il dit cela, il ne se produisit aucun mal. Le tyran ordonna encore de le percer au cœur avec une longue lance. Étant frappé, il dit ce mot seul et pria Dieu de lui faire la grâce de venir à son aide et de vite recevoir son âme et s'en alla de ce monde vers Notre-Seigneur. Le bienheureux combattit dans cette belle lutte et fut couronné le jour de samedi à la neuvième heure au mois Haziran. Notre-Seigneur, qui fortifia son esclave, le glorieux et saint évêque Cyriaque, nous unit par ses prières pour tous les siècles. Amen.

Fini d'écrire le martyre du bienheureux Cyriaque évêque, qui fut martyrisé à Jérusalem aux jours de Julien le païen.

N. PIGOULEWSKY.

LES INSCRIPTIONS ARMÉNIENNES D'ANI

DE BAGNAIR ET DE MARMACHÈN

(*Suite.*)

168

BAGNAIR. — Au même endroit :

1. ԿԱՄԱՒՔՆ Ք͞ԻԱՅՍ ՄԵՐԳԻՐԷՍՈՒՐԲՈՒԽՏԻՍՀԱՅՐՍԻ
ՄԷՈՆԻԵՒՄԻԱԲԱՆՍՊԱՍԱՒՈՐԱՑՍՐԲՈՑՍՁԵ
2. ՐԴՈՐԽԱՉԷՐԵՍՆՎԱՐԴԻՆՈՐԴԻՆԻՔ͞ՍՓՈԽԵՑԱՒԵՒԶ
ԻՒՐԳԱՆՁՈՎՇԻՆԱԾՏՆԵՐՆԻԴԱՂՈՒԳԵԱՒՂՆԽԵՋԵՐԵՏ
3. ԻՍ͞ԲՄԱՅՐՍԼՈՒՍՈՅԱՊԱԴԱՌՆԺԱՄԱՆԱԿԻՀԱՆԴԻՊԵ
ՑԱՔՍՈՎՈՅԵՒՍՐՈՅԵՒԳԵՐՈՒԹ͞ԵԾԱԽԵՑԱՔԵՒԻՍՐԲՈՑՍԻՊԷ
4. ՏՍԱՆՑՈՒՑԱՔԵՒՓՈԽԱՐԷՆՍՀԱՏՈՒՑԱՔՅԱՄԵՆԱՅՆԱ
ՄԻԵՐԵՔԱՒՐՊԱՏԱՐԱԳԶԵՐԿՈՒՍՆԽԱՉԵՐԷՍԻՆԵՒԶՄԷԿՆ
5. ԱՄՈՒՍՆՈՅԻՒՐՈՅՄԷՔԵՐՈՅՆԵԹԷՈՒՐՁԻՐԵԱԼՄԵՐԱ
ՆՓՈՅԹԱՌՆԷԵՒՓԱՓԱՆԷՅԵՐԻՅՍ͞ԲԺՈՂՈՎՈՅՆԶՈՎԵԱԼ
ԵՂԻՑԻՆԱՄԷՆ

Transcription : *Կամաւքն Քրիստոսի, այս մեր գիր է, սուրբ ուխտիս (առաջնորդ) հայր Սիմէոնի եւ միաբան սպասաւորաց սրբոցս. — Զերդ որ Խաչէրեսն, Վարդին որդին, ի Քրիստոս փոխեցաւ, եւ զիւր գանձով շինած տներն ի Դաղու գեաւղն խեջ՝ երետ ի սուրբ Մայրս Լուսոյ. ապա՝ դառն ժամանակի հանդիպեցաք. սովոյ, եւ սրոյ, եւ գերութեան. ծախեցաք, եւ ի սրբոցս ի պէտս անցուցաք, եւ փոխարէնս հատուցաք՝ յամենայն ամի երեք աւր պատարագ. զերկուսն՝ Խաչերէսին, եւ զմէկն՝ ամուսնոյ իւրոյ,*

Ալբերոյն ։ Եթէ ոք զգրեալս մեր անփոյթ առնէ եւ խափանէ, չերից սուրբ ժողովոյն նզովեալ եղիցին (*sic*) ։ *Ամէն* ։

Traduction : « Par la volonté du Christ, ceci est notre écrit, du Père Siméon, (supérieur) de ce saint couvent, et des congréganistes, serviteurs des saints de cette (église) : Comme Khatchérès, fils de Vard, mourut, il donna à cette sainte Mère de Lumière ses maisons bâties avec son trésor près de la Porte Secrète; ensuite nous sommes tombés dans un temps cruel : de famine, de fer et d'esclavage; nous (les) avons vendues et nous (les) avons consacrées à l'usage des saints, et en récompense nous avons assuré chaque année trois jours de messes, — deux pour Khatchérès et un pour sa femme Melqer. Si quelqu'un néglige notre présent écrit et y met obstacle, (qu'il) soit anathématisé des trois saints Conciles! Amen. »

Ligne 2 : *Խաչերես* et l. 4. *Խաչերէս* pour *Խաչերես*. — 5 : *ժողովոյն* pour *ժողովոցն*. Les formes vulgaires ou dialectales *շինած տներ, խեչ* et *երեա* sont à noter.

Sans date; mais elle a dû être tracée en **1233**.

169

BAGNAIR. — Sur le mur extérieur de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Ouest, dans le porche :

1. ԹՎԻ
2. ՈՁԴ
3. +ՃՆՈՐՀԻՒՆԱՅԵՍՃԱՐԱՓՃԱՀՈՐԴԻԱՊԻՐԱՏԻՆԵՏՈ ԻՄԵՐՍԵՓԱԿԱՆԵԿԵՂԵՑ
4. ԻՍԻՍԲԱԾԱԾԻՆՍ:Դ:ԱԿՆՋԱՂԱՑԻՃԻՐԱԿՈՒԱՆԻՆԵԻ ՁԽԱՉԻՆՄԱՐԳՆԵԻՍՊԱՍԱՒՈՐՍՀԱՅՐ
5. ՍԻՍԵՍՆԵԻԱՅԼՄԻԱԲԱՆՔՍՓՈԽԱՐԵՆՀԱՏՍԻՑԻՆԻՆ ՉԺԻԲ:ԱԻՐԺԱՄ:Ժ:ԱԻՐԻՆՉ:Դ:ԿԱԻԹԷԼԻՆ
6. Բ:ԿԻԻՐԻԿԷԻ:Ա:ՀԱՍԱՆԱՑ:Բ:ԱԻԽԱԹՈԻՆԻՆ

Transcription : *Թու(ին) ՈՁԴ ։ Շնորհիւն Աստուծոյ, ես՝ Ճարափշահ, որդի Ապիրատին, ետու մեր սեփական եկեղեցիս՝ ի Սուրբ Աստուածածինս՝ Դ այն ջաղաց ի Ճիրակուանին, եւ զԽաչէն*

մարգն ։ Եւ պարտաւորս՝ Հայր Սիմեոն, եւ այլ միաբանքս, փոխարէն հատուցին ինձ՝ ԺԸ աւր ժամ. Ժ աւր՝ ինձ, Գ Կաւթելին, Բ Կիւրիկէի, Ա Հասանայ, Բ Այի խաթունին ։

Traduction : « En 683. Par la grâce de Dieu, moi, Charapchah, fils d'Apirat, j'ai donné à cette église de la Sainte-Mère de Dieu, notre propriété, 3 meules de moulins dans la (ville de) Chirakavan, et la prairie de Katch. Et le serviteur de celle-là, le Père Siméon, et les autres congréganistes, en récompense, m'ont assuré 18 jours d'offices : 10 jours pour (moi-même), 3 pour Kavthel, 2 pour Kuriké, 1 pour Hassan, 2 pour Aï-khatoun. »

Ligne 5 : *փոխարեն* pour *փոխարէն*. — 6 : *Այի* pour *Այ* — t. [illegible] = « lune ».

La date 683 de l'ère arménienne correspond à l'année **1234** de notre ère.

170

BAGNAIR. — Au-dessous de la précédente inscription, en faisant la suite :

1. + ԵՍԹԱԳՈ(Ւ)ՀԻԶՈՒԳԱԿԻՑՇԱՐԱՓՇԱՀԻՆԵՏՈ(Ւ)
2. ԽԱՉՄԵԾԱԾԱԽԵՒԱՒԵՏԱՐԱՆ։ՍԱՌԸՃՓՈՂՈՑԻՆԿՈ(Ւ)ԶՊԱԿԻՎԷՐԻՇԻՐԱԿԱՒԱՆԻՆ
3. ԶՄԱՐԳՆՈՐՃԼՈՒՏԿՈՉԻ.ՓՈԽԱՐԷՆՀԱՏՈՒՑԻՆՁԶ̅ԱՒՐՊԱՏԱՐԱԳ.Ե̅.ԻՆՁ.Ա.ԱՒՐՆՄԱ
4. ՄՈՒԶԻՆ

Transcription : *Ես՝ Թագո(ւ)հի, զուգակից Շարափշահին, ետո(ւ) խաչ մեծամեծ եւ Աւետարան, Սառըճփողոցին կո(ւ)զպակի վէր, ի Շիրակաւանին զմարգն՝ որ Ճլուտ կոչի ։ Փոխարէն հատուց ինձ՝ Զ աւր պատարագ. Ե՝ ինձ, Ա աւրն՝ Մամուզին ։*

Traduction : « Moi, Thagouhi, épouse de Charapchah, j'ai donné une magnifique croix et un Évangile, le haut de la boutique de la rue Saradj, la prairie nommée « Tchlout » à Chirakavan. En récompense, on m'a assuré 6 jours de messes : 5 pour moi, 1 pour Mamouz. »

Ligne I : *Թագոհի* pour *Թագուհի*. *Ետո* pour *Ետու*. — 2 : *կողպակ* pour *կուղպակ* = « boutique ». *Սառըձիգոց* = rue سراج = « des selliers ». — 3 : *հատուց* pour *հատուցին*.

Sans date, mais elle est de la même année que la précédente : **1234**.

171

BAGNAIR. — A la suite de la précédente :

1. ԵՍԹԱԻԿԹԱԳՈ(Ւ)ՀԻԴՈՒՍՏՐՇԱՐԱՓՇԱՀԻԵՏՈՒԵՐԿ Ո(Ւ)ԿՈՒԴՊԱԿՅԻՄԿՈՒԴՊԱԿ

2. ԱՆՈՅՆՈՐԻՆԱԼՊՆԴՆՈՅԻՆ·ԵԻԱՌԱՔԵԼ,ԵԻՀԱՅՐՍԻՄ ԵՈՆԵԻԱՅԼՄԻԱԲԱՆՔՍՓՈԽԱՐԵՆՀԱՏՈՒՑԻՆ

3. ԻՆՁԸ.ԱՒՐՊԱՏԱՐԱԳ.ԿԱՏԱՐԻՉՔԳՐՈՅՍ ԱՒՐՀՆԵԱԼ ԵՂԻՑԻՆՅԱՅ.

Transcription : *Ես՝ Թաիկ Թագո(ւ)հի, դուստր Շարափշահի, ետու երկո(ւ) կուղպակ յիմ կուղպականոյն որ ի Նալպնդնոյին : Եւ Առաքել, եւ հայր Սիմեոն, եւ այլ միաբանքս, փոխարէն հատուցին ինձ՝ Ը աւր պատարագ : Կատարիչք գրոյս՝ աւրհնեալ եղիցին յԱստուծոյ :*

Traduction : « Moi, Thaïk-Thagouhi, fille de Charapchah, j'ai donné deux de mes boutiques qui sont dans le quartier des Maréchaux ferrants. Et Araqel, et le Père Siméon, et les autres congréganistes, en récompense, m'ont assuré 8 jours de messes. Les exécuteurs de cet écrit seront bénis de Dieu. »

Ligne I : *երկո* pour *երկու* = « deux ». — 2 : *Նալպնդնոց* = نعلبند = « les maréchaux ferrants ».

Sans date, mais elle est de la même année que la précédente : **1234**.

172

BAGNAIR. — Sur le mur intérieur du porche de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Nord, au-dessous de l'inscription N° **160** :

1. ԵՍԻԱՁԵԳԲԱՑՐՈՐԴԻԱՃԱՏՐՈԵԻԱՄՈԻՍԻՆԻՄՍԻՍՄ ԱՍՃԻՆԵՑԱԲ

2. ԶԳԵՐԵԶՄԱՆԱՑՄԻՆԵԿԵՂԵՑԻՆԵՒՏՈՒԱՔԶՄԵՐՏԱՃ
ԱՐՆԵՒԶՈՒԱ

3. ՐՒԻՈՅԹՆԵՒԻՆԵՐՔԵՒՆՏՈՒՆԻՍԲԱԾԱԾԻՆՍԵՒՀԱՅՐ
ՍԻՄԵՈՆԵՒ

4. ԱՅԼԵՂԲԱՐՔՍՓՈԽԱՐԷՆՀԱՏՈՒՑԻՆՅԱՄԷՆԱՄԻԶԱ
ՒՐԺԱՄ.Գ.ԱՒՐ

5. ԽԱՉԵՂԲԱՒՐՆ.Գ.ՍԻՍՄԱՄԻՆԿԱՏԱՐԻՉՔԳՐԻՍԱՒՐՀ
ՆԵԱՅԻՆՅԱՅ

Transcription : *Ես՝ Խաչեղբայր, որդի Աստուածատրոյ, եւ ամուսին իմ՝ Սիսմամ, շինեցաք զգերեզմանաց մին եկեղեցին. եւ տուաք զմեր տաճարն, եւ զպարաւզթն, եւ ի ներքեւն տունն, ի Սուրբ Աստուածածինս : Եւ Տէր Սիմէոն, եւ այլ եղբարքս, փոխարէն հատուցին՝ յամէն ամի Զ աւր ժամ. Գ աւր՝ Խաչեղբաւրն, Գ՝ Սիսմամին : Կատարիչք գրիս՝ աւրհնեալին յԱստուծոյ :*

Traduction : « Moi, Khatcheghbaïr, fils d'Astouatzatour, et mon épouse, Sismam, nous avons construit une des chapelles des tombeaux : et nous avons donné notre temple, et la terrasse, et la maison en dessous à cette Sainte-Mère de Dieu. Et le Père Siméon, ainsi que mes autres confrères, en récompense, ont assuré chaque année 6 jours d'offices : 3 jours pour Khatcheghbaïr, 3 pour Sismam. Ceux qui exécutent cet écrit, sont bénis de Dieu. »

Sans date, mais elle est de la même année que la précédente : **1234**.

173

BAGNAIR. — Sur le mur extérieur de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Ouest, à gauche de la porte de l'église, dans le porche :

1. ՈՂՈՐՄՈՒԹԵԱՄԲՆԱՅԵՍԱՒԱԳՏԻԿԻՆԴՈՒՍՏՐԴՈՐԴ
ԿԱՆՆՄԻԱԲԱՆԵՑԱՍԲՈՒՍՏԻՍԵՒՋԻՄՁՀԱՅՐԷՆԻԿԷՍԱԿՆ

2. ԶԻԹԱՀԱՆԲՆՈՐՅԻՄՃՆՈՂԱՑՆԻՊՍԱԿԻՆԵՐԲԵՒԻՆՋ
ԲԱԺԻՆԲԷՐՀԱՍԵԼԵՏՍԻՒՍԻՐԲԱԾԱԾԻՆՍԵՀԱՅՐՍԻՄԷ
ՄՆՍԻ

3. ԱԲԱՆԱՒՔՍՓՈԽԱՐԷՆՍՀԱՏՈՒՑԻՆՄԵԶՅԱՄԵՆԱՅՆԱ
ՄԻՀԻՆԳԱՒՐՊԱՏԱՐԱԳԶԷՐԵՔԱՒՐՆԱՒԱԳՏԻԿՆԱԵՒԶՄԻՆ
ՆԳՈՐԳ

4. ԿԱՆՆԵՒԶՄԷԿՆԹԱՃԵՐՈՅՆԵԹԷՈՔԶՅԻՇԱՏԱԿՍՄԵՐ
ԽԱՓԱՆԷՄԵՐՄԵՂԱՑՆՀԱՄԱՐՍՏԱՑԵՆԱՌԱՋԻՔԻ։ՄԱՆԱՍ
ԷԳՐԻՉ :

Transcription : *Ողորմութեամբն Աստուծոյ, ես՝ Աւագ տիկին, դուստր Գորգկանն, միաբանեցայ սուրբ ուխտիս, եւ զիմ հայրէնի կէս ակն ձիթահանքն, որ 'յիմ ծնողացն՝ ի պսակի ներքեւ ինձ բաժինք էր հասել, ետու ի Սուրբ Աստուածածինս : Եւ հայր Սիմէոն, միաբանաւքս, փոխարէնս հատուցին մեզ՝ յամենայն ամի հինգ աւր պատարագ. զէրեք աւրն՝ Աւագ տիկնայ, եւ զմինն՝ Գորգկանն, եւ զմէկն՝ Թաձերոյն : Եթէ ոք զյիշատակս մեր խափանէ, մեր մեղացն համարս տացեն* (*sic*) *առաջի Քրիստոսի* : — *Մանասէ գրիչ* :

Traduction : « Par la miséricorde de Dieu, moi, la dame Avag, fille de Gorguik, je me suis affiliée à ce saint couvent, et j'ai donné à cette Sainte-Mère de Dieu ma moitié de meule d'huilerie paternelle, qui me venait comme part de mes parents pour mon mariage. Et le Père Siméon avec les congréganistes, en récompense, nous ont assuré chaque année cinq jours de messes : trois jours pour la dame Avag, une pour Gorguik, et une pour Thatcher. Si quelqu'un met obstacle à nos souvenirs, il rendra compte devant le Christ de nos péchés. — Manassé l'écrivain. »

Ligne 1 : *հայրէնի* pour *հայրենի*. — 2 : La forme vulgaire *ինձ բաժինք էր հասել* est à noter. — 3 : *էրեք* pour *երեք*; V. à ce sujet N° 9. *տիկնա* pour *տիկնոջ*. — 4 : *տացեն* pour *տացէ*.

Sans date, mais elle est de la même année que la précédente : **1234**.

174

BAGNAIR. — Sur le mur intérieur du porche de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Nord :

1. +ԱՆՈՒԱՄԲՆԱ̅Ծ̅ԲՆԱԿԻՉՔՍ̅Բ̅ՈՒԽՏԻՍՏ̅Ր̅ՔՐԻՍՏԱՓՈ
ՐԵՒԳԱՄԱՂԻԷԼՎԱՐԴ
2. ԱՊԵՏՍԱՄԵՆԱՅՆՄԻԱԲԱՆՈՒՔՍԶԱՅՍԿՏԱԿԱՆՋՆՋ
ԵԼԻՀԱՍՏԱՏԵՑԱՔԵԹ
3. ԵՈՐՔԻՄԻԱԲԱՆԱՑՍՓՈԽԻԱՌՔ̅Ս̅ԶԻՆՉՈՐԱՆԴԱՐՁԱՌ
ՆԷԵՒԻՒՐՀՈԳՈՅՆՏԵՍՈՂ
4. ՄԻՈՐՔԻՇԽԵՍՑԷԽԱՓԱՆԵԼՈՉՊԱՐՈՆՈՉՀԱՅՐՈՉՄ
ԻԱԲԱՆԱՊԱԵԹԷԼՈՒ
5. ԾԱՆԵՆՅԵՐԻՑՍՐԲԺՈՂՈՎՈՑՆՆԶՈՎԵԱԼԵՂԻՑԻՆՀՈԳ
ՒՈՎԵՒՄԱՐՄՆՈՎ÷ՁՅՈՎՍԷՓ
6. ԳՐԻՉՏ̅Ր̅ՅԻՇԵԱ

Transcription : *Անուամբն Աստուծոյ. բնակիչք սուրբ ուխտիս՝ տէր Քրիստափոր եւ Գամաղիէլ վարդապետս, ամենայն միաբանուքս, զայս կտակ անջնջելի հաստատեցաք. Եթէ որք ի միաբանիցս փոխի առ Քրիստոս, զինչ որ անդարձ առնէ եւ իւր հոգոյն տեսող, մի որք իշխեսցէ խափանել. ոչ պարոն, ոչ հայր, ոչ միաբան. ապա եթէ լուծանեն, յերից սուրբ ժողովոցն նզովեալ եղիցին հոգւով եւ մարմնով : — Յովսէփ գրիչ, Տէր, յիշեա :*

Traduction : « Au nom de Dieu, les habitants de ce saint couvent : dom Christapor et moi, Gamaghiel vardapet, avec tous nos confrères, nous avons établi ce testament irrévocable : Si un des membres de cette congrégation mourait, personne n'osera mettre obstacle à tout ce qu'il a testé et prévu pour son âme, ni maître, ni père, ni congréganiste ; donc, si quelqu'un y manquait, qu'il soit anathématisé des trois saints Conciles, spirituellement et corporellement. — Seigneur, souviens-toi de Hovsep l'écrivain ! »

Ligne 1 : *եթէ* pour *եթէ* : V. à ce sujet N° 9.

Sans date ; mais elle a dû être tracée en 1235.

175

BAGNAIR. — Sur le mur intérieur du porche de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Sud :

1. ՈԴ.Ա
2. ՇՆՈՐՀԻՒՆՔ̅Ի̅ԵՍՍԱՐԳԻՍՈՐԴԻԽԱՉՈՏԻՆՄԻԱ[ԲԱՆԵ
ՑԱ]
3. Ս̅Բ̅ՈՒԽՏԻՍԵՏՈՒՁԻԹԱՀՆԱՑԱՂ.ՑԱՒՂ.ԻՔԱՐԵՒՅԱ[Մ
ԷՆԱՄԻ]
4. :Ե:ԼԻՏՐՁԷԹԻՍԿՀԱՅՐԱԲՐԱՀԱՄԵՒԱՅԼ.ՄԻԱԲԱՆՔ[Ս
ՓՈԽԱՐ]
5. ԷՆՀԱՏՈՒՑԻՆԻՆՁԻՏԱՐԻՆ:Բ̅:ԱՒՐՊԱՏԱՐԱԳԿԱ[ՏԱՐ
ԻՉՔՆ]
6. ԱՒՐՀՆԵՍՑԻՆԵՒՈՐՀԱԿԱՌԱԿԿԱՆՄԵՂ.ԱՑՄԵՐՈՑ[Պ
ԱՐՏԱԿ]
7. ԱՆԼԻՑԻՆ

Transcription : *ՈԴ.Ա. Շնորհիւն Քրիստոսի, ես՝ Սարգիս, որդի Խաչոտին, միա[բանեցայ] սուրբ ուխտիս. ետու ձիթահնաց աղ-ցաւղի քար եւ յա[մէն ամի] Ե լիտր ձէթ ։ Իսկ հայր Աբրահամ եւ այլ միաբանք[ս փոխար]էն հատուցին ինձ՝ ի տարին Բ աւր պատարագ ։ Կա[տարիչքն՝] աւրհնեսցին. եւ որ հակառակ կան՝ մեղաց մերոց [պարտակ]ան լիցին ։*

Traduction : « 691. Par la grâce du Christ, moi, Sarguis, fils de Khatchot, [je me suis af]filié à ce saint couvent ; j'ai donné une pierre de meule d'huilerie et [annuelleme]nt 5 litres d'huile. Tandis que le Père Abraham et [mes] autres confrères, en [récom]pense, m'ont assuré 2 jours de messes. Les ex[écuteurs] seront bénis, et que ceux qui s'y opposent soient [coupab]les de nos péchés. »

Ligne 3 : *ձիթահնաց աղցաւղի քար*, ce me semble, remplace ici le mot *ակն* dont il a été question dans le N° **40**.

La date 691 de l'ère arménienne correspond à l'année **1242** de notre ère.

176

BAGNAIR. — Sur le mur intérieur du porche de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Nord :

1. ԿԱՄԱՒՆԱ̅Յ̅ԵՍԽԱՉՏՈՒՐԷՏՈՒՋՄՈՒԼՈՒՔԻՆՀՈԴՆՈ
ՐԹԵԴԵՆԵԱՑ

2. ԱՅԳՈՅՆԻՀԵՏԷԻԲԳՆԱՅՐԻՍԲԱԾ ԱԾՆԻՍԵՒՀԱՅՐԱԲ
ՐԱՀԱՄԵՒ

3. ԵՂԲԱՐՔՍՓՈԽԱՐԷՆՀԱՏՈՒՑԻՆ:Բ:ԱՒՐԺԱՄ:Ա:ԻՆՁ:
Ա:ՏԻԿՆՈՋՆ

4. ՈՐՀԱՍՏԱՏՈՒՆՊԱՀԵՆԱՒՐՀ(Ն)ԻՆՅԱՍՏՈՒԾՈՅ:

Transcription : *Կամաւն Աստուծոյ, ես՝ Խաչատուր, էտու զՄուլուքին հողն, որ Թեղենեաց այգոյն ի հետ է, ի Բգնայրի Սուրբ Աստուածածինս ։ Եւ հայր Աբրահամ եւ եղբարքս փոխարէն հատուցին՝ Բ աւր ժամ. Ա՝ ինձ, Ա՝ Տիկնոջն ։ Որ հաստատուն պահեն, աւրհ(ն)ին յԱստուծոյ ։*

Traduction : « Par la volonté de Dieu, moi, Khatchtour, j'ai donné le terrain de Moulouq, qui touche la vigne de Théghéniq, à cette Sainte-Mère de Dieu de Bagnaïr. Et le Père Abraham et mes confrères, en récompense, ont assuré 2 jours d'offices : 1 pour moi, 1 pour Tikin; ceux qui observent (ceci) sont bénis de Dieu. »

Ligne 1 : *էտու* pour *ետու*; V. à ce sujet N° 9. — 2 : à noter la forme vulgaire *ի հետ է*.

Sans date; mais elle a dû être tracée en **1242**.

177

BAGNAÏR. — Sur le mur extérieur de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Ouest, dans le porche, sous une arcade, opposée à l'inscription N° **179** :

1. ՉԺ
2. ԿԱՄԱՒՆԱՅԵՍԱՊՈ
3. ՒՂԱՄՐՈՐԴԻՄԱԽԻ
4. ՈՏՐՈՍԻՈՐԴՆԵՑԻԶԿ
5. ԷՍԿԱՂԴՈՒՑՆԻՏԻՒՐ
6. ԱՆԱՆՑԵՒԵՏՈՒԻՈԲ
7. ԱԾԱԾՆԻՍԻՄԵՐՍԲ
8. ՈՒԽՏՍՈՐՁՓՈԽԱՐ

9. ԷՆՆՄԱԻՏԻՔՍԻՎԱՐՀԱ

10. [Մ]ԻՇԽԱՆՆԻՅԻՄԵՂԲԱ

11. ՅՐՆՎՃԱՐԷՀԱՍՏԱՏԷՄԻՆՉԻԳԱԼՈԻՍ

12. ՏՈՐԴՈՅՆԱՅԲՈԼՈՐԱՄԷՆԳԵՂԵՍԻՄԷՈՆ

13. ԳՐԻՉ

Transcription : *ՉԺ. Կամաւն Աստուծոյ, ես՝ Ապուղամր (Ե), որդի Մագխստրոսի, որ գնեցի զկէս Կաղղուցն ի Տիգրանենց, եւ ետու ի Սուրբ Աստուածածինս, ի մեր սուրբ ուխտս : Որ փոխարէնն, մատո ի Քրիստոս, ի Վարհա[մ] իշխանն՝ ի յիմ եղբայրն վճարէ : — Հաստատ է մինչ ի գալուստ Որդոյն Աստուծոյ, բոլոր ամէն գեղե : — Սիմէոն գրիչ :*

Traduction : « 710. Par la volonté de Dieu, moi, Apoughamr (V), fils de Maguistros, j'ai acheté la moitié de Kaghghouq aux Tigranenq, et je l'ai donnée à cette Sainte-Mère de Dieu, notre saint couvent. En récompense (qu'on) paye auprès du Christ pour mon frère, le prince Vahram. Ceci est assuré par tout le village, jusqu'à la venue du Fils de Dieu. — Siméon l'écrivain. »

Lignes 3-4 : *Մագխստրոս* pour *Մագիստրոս*. — 9-10 : *Վարհամ* pour *Վահրամ*. — 12 : *գեղե* pour *գեղէ*.

La date 710 de l'ère arménienne correspond à l'année **1261** de notre ère.

178

BAGNAIR. — Sur le mur extérieur de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Ouest, dans le porche :

1. ՉԺԱՃՆՈՐՀԻԻՆԱՅԵՍԹԱԻԿՍԳՈԻՍՏՐՃԱՐԱՊՃԱՀԻՆ ԵՏՈԻՉԻՄԳԱՆՃԱԳԻՆՀԱՅՐԷՆ

2. ԻԲՆՉՆՈՐՍՆԻՄԵՐՍԲՈԻԻՏՍԻԲԳՆԱՅՐՍԻՍԲԱԾԱԾԻ ՆՍ+ԵԻՀԱՅՐԱԲՐԱՀԱՄԵԻԱՅԼՄԻԱԲԱՆԵԱԼՍԲ

3. ԵՂԲԱՅՐԲՍՓՈԻԱՐԷՆՀԱxՈԻՅԻՆՅԱՄԵՆԱՅՆԱՄԻ:Ժ: ԱԻՐՊԱՏԱՐԱԳ:Է:ԱԻՐՆԻՆՉԱՈՆԵՆԹԱԻԿԱՆՍ

4. ԵԻ:Բ.ԱԻՐՆԳՐԻԳՈՐՈԻ+ԱՐԳՈՐԲԿԱՏԱՐԵՆԵԻՀԱՈՍ ԱՏՊԱՀԵՆԱԻՐՀՆԵԱԼԵԳԼԻՑԻՆՅԱՅՀԱՍxԱՏԷ

5. ԱՄԵՆԱՅՆԱՆԴԱՍՏԱՆԱՒՔՆՀՈՂՎՈՎՆԵՒՋՐՈՎՆՄԻՆ
ՉԻԳԱԼՈՒՍՏՈՐԴՈՅՆԱՅԶՍԻՄԷՈՆԳՐԻՉՅԻ(ՇԵ)ԼՎԱՍՆՏՆ

Transcription : **ՉԺԱ**. Շնորհիւն Աստուծոյ, ես՝ Թայիկս դուստր Շարապշահին, ետու զիմ գանձագին հայրէնիքն զՆորքն՝ ի մեր սուրբ ուխտս ի Բագնայր, ի Սուրբ Աստուածածինս : Եւ հայր Աբրահամ եւ այլ միաբանեալ սուրբ եղբայրքս փոխարէն հաստատեցին յամենայն ամի Ժ աւր պատարագ. Ը աւրն ինձ տանեն, Թայիկանս, եւ Բ աւրն Գրիգորոյ : Արդ, որք կատարեն եւ հաստատ պահեն, աւրհնեալ եղիցին յԱստուծոյ : — Հաստատ է ամենայն անդաստանաւքն, հողովն եւ ջրովն, մինչ ի գալուստ Որդւոյն Աստուծոյ : — ԶՍիմէոն գրիչ յի(շե)լ վասն Տեառն :

Traduction : « 711. Par la grâce de Dieu, moi, Thaïk, fille de Charapchah, j'ai donné ma propriété de Norq, achetée de mes deniers, à notre saint couvent, à cette Sainte-Mère de Dieu de Bagnaïr. Et le Père Abraham et les autres congréganistes, mes saints confrères, ont assuré, en récompense, annuellement 10 jours de messes : 8 pour moi-même, Thaïk, et 2 pour Grigor. Or, ceux qui exécutent et observent (ceci) seront bénis de Dieu. — (Cette propriété) est assurée avec tous les champs : avec le terrain et avec l'eau, jusqu'à la venue du Fils de Dieu. — Se souvenir de Siméon l'écrivain, pour (l'amour de) Dieu! »

Ligne 1 : գանձագին pour գանձագին. — 1-2 : հայրէնիք pour հայրենիք. — 3 et 4 : la lettre arménienne Տ (= *t*) est écrite tout à fait comme un *x*.

La date 711 de l'ère arménienne correspond à l'année **1262** de notre ère.

179

BAGNAIR. — Sur le mur extérieur de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Ouest, dans le porche, sous l'arcade opposée à celle de N° **177** :

1. ՉԺԱ
2. ԿԱՄԱՒՆԱՅԵՍԱՊՈՒ
3. ՂԱՄՐՈՐԴԻՄԱԳԻՍ*x*
4. ՐՈՍԻԹՈՌՆՎԱՐՀԱՄԻ

5. ՃԽԱՆԻՆՎ.ՍԻՔՍՅՈՅՍՈՅՆԵՏՈՒԶ[ԻՄԳԱ]
6. ՆՁԱԳԻՆՀԱՅՐԵՆ[ԻՔՆ]
7. ԶԿԱՂՂ.ՈՒՑԿԷՍՆԻՒՐ
8. ՀՈՂ.ՈՎ.ՆՈՒՋՐՈՎ.ՆԻՍՈՒ
9. ԱԾԱՄԱՅՐՍԻՄԵՐՍՐԲՈՒԽՏՍՈՐՄԱՒՏԻՔՍՈԶ
10. ՓՈԽԱՐԷՆՆԻՅԻՄՄԱՅՐՆՎ.ՃԱՐԷԻՄԱՄՔԱՆ
11. ՀԱՍՏԱՏԷՄԻՆՉԻՔՍ։ԶՍԻՄԷՈՆԳՐԻՉՅԻՃ

Transcription : *ՉԺԱ. Կամաւն Աստուծոյ, ես՝ Ապուղամր (Ե), որդի Մագիստրոսի, (թոռան) թոռն Վարհամ իշխանին, վասն ի Քրիստոս յոյսոյն՝ ետու զ[իմ զա]նձագին հայրեն[իքն], զԿաղղուց կէսն, իւր հողովն ու ջրովն, ի Սուրբ Աստուածածինս, ի մեր սուրբ ուխտս. որ՝ մատ ի Քրիստոս՝ զփոխարէնն ի յիմ մայրն վճարէ, ի Մամքան: — Հաստատ է մինչ ի Քրիստոս: — ԶՍի-մէոն գրիչ յիշ(եցէք):*

Traduction : « 711. Par la volonté de Dieu, moi, Apoughamr (V), fils de Maguistros, (arrière-)petit-fils du prince Vahram, dans l'espoir en Christ, j'ai donné la moitié de Kaghghouq, ma propriété achetée de mes deniers, avec son terrain et avec son eau, à cette Sainte-Mère de Dieu, notre saint couvent, (qu'on) paye auprès du Christ, en récompense, pour ma mère, Mamqan. (Cela) est assuré jusqu'au Christ. — Souv(enez-vous) de Siméon l'écrivain. »

Ligne 3 : Ici aussi la lettre Տ est remplacée par un x. — 4 : *Վարհամ* pour *Վահրամ*. — 5 : *յոյսոյն* pour *յուսոյն*.

La date 711 de l'ère arménienne correspond à l'année **1262** de notre ère.

180

BAGNAIR. — Sur le mur intérieur du porche de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Nord :

1. ՉԺԱ
2. ԻՎ.ԵՐԱԳԻ,ՐՈՂ.ՈԻԹԵՄԱՅՐԱՔԱՂ.ԱՔԻՍԱՆՈՒՏՐՍԱՐ ԳՈՒՏՆՏԵՂ.ՈՅՍ

3. + ՇՆՈՐՀԻՒՆԱՅԵՍԳԱՐԷԳՈՅՆԷՐԷՑՈՐԴԻՄԱՆԳԻԿԻ
ՐԻՑՈՒԵՒԱՄՈՒՍԻՆԻՄ

4. ՄԱՐԵՄՄԻԱԲԱՆԵՑԱՔԻՍՈՒՐԲԱԾԱԾԻՆՍԵՒԵՏՈՒԶԻ
ՄԳԱՆՁԱԳԱԳԻՆ(sic!) ԶԵՂՆԶՆՈՐ

5. ԱԳԽՈՅՐԿԻԻՐԱՄԵՆԱՅՆԱՍԱՀՄԱՆԱՒՔՆՈՐԸՆԱԿ
ԱՆԼԵԱԼԷՄԻՏԱՒՆԱԿԱՆՄԱԿԱԳԱԹՄԻ

6. ԱՒԵՏԱՐԱՆՈՍԿԷՏՈՒՓԻՄԳԱՆՁՈՎԳՆԱԾՎԱՍՆՅԵՐԿ
ԱՐԿԵՆԴԱՆՈՒԹԵԱՆՊԱՏՐՈՆԱՑ

7. ԻՄՈՑԵՒՅԻՇԱՏԱԿԾՆՈՂԱՑՄԱՆԿԿԱՆՆԵՒԹԱՄԵՐԱՅ
Ն + ԵՒՀԱՅՐԱԲՐԱՀԱՄԵՒՅՈՍԷՓ

8. ԵՓՓԱԿԱԿԱԼԵՒԱՅԼՍՈՒՐԲԵՂԲԱՐՔՍՓՈԽԱՐԷՆՀԱ
ՏՈՒՑԻՆԻՏԱՒՆԻՔԱՌԱՍՆԻՑՆԴ̅

9. ԱՒՐՊԱՏԱՐԱԳՅԱՄԵՆԱՅՆԱՄԻՔ̅ԳԱՐԷԳՈՅՆ[ԻՆ]Ք̅Մ
ԱՐԵՄԱՐԴԷԹԷՈՐՔԶՄԵՐՊԱՏԱՐԱԳ

10. ՆԽԱՓԱՆԷԿԱՄԶՄԵՐԱՒԵՏԱՐԱՆՆԿԱՄԶՏԱՒ[ՆԱԿ]
ԱՆՆԻՄԲԱԾԱԾՆԷՄԻՄԵՐԴԵՐԵԶՄԱՆ

11. ԷՄՀԱՆԷՅԵՐԻՅՄԲԺՄՐԴՄԴՄՅՆՆԶՄԴԵԱԼ[ԵԴԼԻՅ]ԻՀՄ
ԳՄԴԵԻՄԱՐՄՆՄԴԵԻՄՐԲՀԱՄՏԱՏ

12. ՊԱՀԵՆԱԻՐՀՆԵԱԼԵԴԼԻՅԻ(Ն)ՅԱՅԱՄԷՆՋՄԻՄԷԻՄՆ
Դ[ՐԻՉ]ՅԻՃԵՅԷԲԱԴԱՉԵՄՅԱՅՄՋԱԻՐ

13. ՄԱ̅ԱԻՐՄԱՆԿԿԱՆՆ:Ա̅ԱԻՐԹԱՃ[ԵՐՄ]ԻՆ:

Transcription : ՉԺԱ. Ի վերակացութեան մայրաքաղաքիս Անւ՝ տէր Սարգսի, տեառն տեղոյս. շնորհիւն Աստուծոյ, ես՝ Գարեգոյն երէց, որդի Մանգիկ երիցու, եւ ամուսին իմ՝ Մարեմ, միաբանեցաք ի Սուրբ Աստուածածինս, եւ ետու զիմ գանձագին զեղն՝ զԽորագրոյցին, իւր ամենայն սահմանաւքն որ ընական իւր է. մի Տաւնական մակագալթ, մի Աւետարան ոսկէզաւծ, իմ գանձով գնած, վասն յերկար կենդանութեան պատրոնաց իմոց. եւ յիշատակ ծնողաց՝ Մանկկանն եւ Թամարայն : Եւ հայր Աբրահամ, եւ Յուսեփ փակակալ, եւ այլ սուրբ եղբարքս փոխարէն հատուցին՝ ի տաւնի քառասնիցն Դ աւր պատարագ, յամենայն ամի.

Բ՟ Գարէգոյն[ին], Բ՟ Մարեմայ ։ Արդ, էթէ որք (sic) *զմեր պատարագն խափանէ, կամ զմեր Աւետարանն կամ զՏաւ[նակ]անն ի Սուրբ Աստուածածնէս՝ ի մեր գերեզմանէս՝ հանէ, յերից սուրբ Ժողովոցն նզովեալ [եղից]ի հոգով եւ մարմնով. եւ որք հաստատ պահեն, աւրհնեալ եղիցի*(ն) *յԱստուծոյ. ամէն ։ — ԶՍիմէւոն գ[րիչ] յիշեցէք, աղաչեմ ։*

Յայս զաւրս՝ Ա. աւր Մանկկանն, Ա. աւր Թաճ[երո]ւն ։

Traduction : « 711. Sous l'évêché de dom Sarguis, seigneur de notre métropole d'Ani, maître de ce lieu, (et) par la grâce de Dieu, moi, le prêtre Garégouyn, fils du prêtre Manguik, et mon épouse Mariam, nous nous sommes affiliés à cette Sainte-Mère de Dieu, et j'ai donné mon village Noraghburik, acheté de mes deniers, avec tous les champs qui lui appartiennent naturellement ; un Lectionnaire en parchemin, un Évangile en reliure dorée, achetés de mes deniers, pour la longévité de mes maîtres et en souvenir de Mankik et Thatcher. Et le Père Abraham, le portier Houssep, et mes autres saints confrères, en récompense, ont assuré, à la fête des Quarante (martyrs), 4 jours de messes par an : 2 [pour] Garégouyn, 2 pour Mariam. Or, si quelqu'un met obstacle à nos messes, ou enlève de cette Sainte-Mère de Dieu, de notre tombe, notre Évangile ou le Lection[nair]e, (qu'il) [soi]t anathématisé des trois saints Conciles, spirituellement et corporellement ; et que ceux qui l'observent, soient bénis de Dieu. Amen. — Souvenez-vous de Siméon l'é[crivain], je vous supplie!

« Ces jours-ci : 1 jour pour Mankik, 1 jour pour Thatch[er]. »

Ligne 1 : Ici aussi la lettre *Տ* est remplacée par un *x*. — 3 et 9 : *Գարէգոյն* pour *Գարեգոյն*, ou mieux : *Գարեգին*. — 3 : *էրէց* et *իրից* pour *երէց*, et l. 9 : *էթէ* pour *եթէ*, prouvent une fois de plus la prononciation de *ե* comme *e* au commencement des mots ; V. à ce sujet N° **9**. — 4 : *Մարեմ* pour *Մարիամ*. *գանձագագին* pour *գանձագին*. — 4-5 : *Նորաղբոյրիկ* pour *Նորաղբիւրիկ*. — 5 : *մակաղաթ* pour *մագաղաթ*. — 6 : *պատրոն* = « patron, maître » ; V. N° **56**. — 7-8 *Յուսեփ* pour *Յովսէփ*. — 8 : *եղբայրք* pour *եղբարք*. — 9 : *որք* pour *որ* ։

La date 711 de l'ère arménienne correspond à l'année **1262** de notre ère.

181

BAGNAIR. — Sur le mur extérieur de la chapelle de Saint-Grégoire, côté Ouest :

1. ՉԺԱ
2. + ԿԱՄԱՒՆԱՅԵՍԽԱՒՌԱՃՄԵԾԽԱՒՌԱՃԻՆԹՈՌՆՍՍ ԱՄՆԻՍՈՐԴԻՍԻՄ
3. ԱՆԴՐԱՆԻԿՈՐԴԻՆՍԱՄՆԱՅՆՈՐԿԷՍՏԱՐԵԿԱՆԻԲՍՓ ՈԽԵՑԱՒՑԻՄԴԻԱՆՉԱԳԻ
4. ՆՇԷՐԷՆԵՑՆՅԱՃՆԿՈՒՈՐԻՄՊԱՊՆԳՆԵԼԷՐ:ՈՒՍԻԿԷԼ ՈՎՑԻՍՏՎԵԼ:ԻՆՉԻՄՊԱՊ
5. ՆՄԵՌԱՒԵՍԽԱՒՌԱՃԻՄԿՆՈՉՆՉԲԱԺԻՆԲՆԱԿՆՈՒՄ ԱՐԴԱՐԻՏԻՄՊԱՐՄՆԻՆՏ
6. ՎԻՃԱՇՆՃԱՇԻՈՒԿՐԿԻՆՉԱՃՆԱԿԳՆԵՑԻՈՒՉԻՄՈՐԴՈ ՑՆԲԱԺԻՆՆՉՈԱՄՆԻՆԻԲԳՆԷՐՍՏՎԻՑԱԾԱԾԻՆՍՉՎԵՐԻԷԳ ԻՆԻԻՐԸՆՉԸՆՈՎՆ:Ը:ՃԻՆԱԿԸՆՉՄԵՇՐԵԻԱՆՈՒՉ
7. ԽԱՉԱՏՈՒՐԴՈՒԼՈՒՍԻՆՓԵՍԱՑՆԻԻՐԵՆՑՇՈՊՈՎՆՈՒ ՁՐՈՎՆ:ՏԳՆԻՈՉՉԱՊ
8. ԱՑՆ:ՑԻՄԽՈՏԱՇԱՐՆ:Ճ:ԲԱՐԴԻԽՈՏԻՏԵՊՈՐՎԱՆԲՍԱՆ ՉԷՄԻ(?)ՍԿԻԱՐԾԱԹԻ:ԵՍԽԱՒ
9. ՌԱՉՉԱՅՍԱՆՉԱՏՎԻՍԲԱԾԱԾՆԻՍՈՎԱՅՍԳՐԷԼՈՑՍՇ ԱԿԱՌԱԿԿԱ:ԻԲԻՇՐԱ
10. ՊԱ ՐԱԿԻՆԱՍՏՈՒԱԾԱՄԱՅՐՍԼԻՆԻԻԻՐՆԴԱՏԱԽԱ Չ+ ԵՍՏՐՍԱՐԴԻՍԵԻՇԱՅՐԱԲՐԱՇԱՄ:ՅՈՒՍԷՓՓԱԿԱԿԱԼ:Ե ԻԱՅԼՄԻԱԲԱՆԲՍՇԱՍՏԱՏԵՑԻՆ:ԻՏԱՐԻՆ
11. ԺԱՒՐՊԱՏԱՐԱԳԵՍԱՄՆԻՆ.Ե.ԽԱՒՌԱՃԱ+ՈՎՈԲՈՐ ՉԱՅՍԳԻՐՈԽԱՓԱՆԷՆ(sic!)
12. ՑԺԻԸԻՑՆ ՆՉՈՎԵԱԼԻՑԻ)ՇՈԳՈՎ.ԵԻՄԱՐՄՆՈՎ:ԵԻՈ ՐՇԱՍՏԱՏՊԱՇԵՆԱԻՐՇՆԵԱԼԵԳԼԻՑ
13. ԻՆՑԱՑԱՄԷՆ:ՉՈՒՄԷՄՆՊՏՈՒՐԼ:ՑԻՃԷՑԷԲԱԴԼԱՉԵՄ

Transcription : ՉԺԱ. Կամաւն Աստուծոյ, ես՝ Խաւռաճ, մեծ Խաւռաճին թոռն, Սամնին որդին, իմ անդրանիկ որդին՝ Սամնայն,

որ կէս տարեկան ի Քրիստոս փոխեցաւ, զիմ զանձագին հէրէնեցն՝ յԱշնկու, որ իմ պապն գնել էր ու սիկելով զիս տվել. ինչ իմ պապն մեռաւ, ես՝ Խաւռազ, իմ կնոջն զբաժինքն՝ ակն ու մարգարիտ՝ իմ պարոնին տվի, Շահնշահի, ու կրկին զԱշնակ գնեցի ու զիմ որդոյն բաժինն՝ զՍասնին՝ ի Բգնէրս տվի, յԱստուածածինս. վերի էգին, իւր ընձանովն. Բ շինական, — զՄեհրեւան ու զԽաչատուր, Դուլուսին փեսայն, — իւրենց հողովն ու ջրովն. Տգնիս՝ զջաղացն. զիմ խոտահարն. Ճ՛ բարդ խոտի տեղ, որ վանքս ընծէ. մի(?) սկի արծաթի : Ես՝ Խաւռազ, զայս ընծայ տվի Սուրբ Աստուածածնիս : Ով այս գրեցոս հակառակ կայ, ի Քրիստոսի հրա(պա)րակին Աստուածամայրս լինի իւրն դատախազ : — Ես տէր Սարգիս, եւ հայր Աբրահամ, Յուսէփ փակակալ, եւ այլ միաբանքս՝ հաստատեցին(ք) ի տարին Ժ աւր պատարագ. Ե՝ Սասնին, Ե՝ Խաւռազայ : Ով ոք որ զայս գիրս խափանէ, ՅԺԸին (նզովեալ լիցի) հոգով եւ մարմնով. եւ որ հաստատ պահեն, աւրհնեալ եղիցին յԱստուծոյ : Ամէն : — ԶՍիմէոն պուտօղ յիշեցէք, աղաչեմ :

Traduction : « 711. Par la volonté de Dieu, moi, Khavraz, petit-fils du grand Khavraz, fils de Sasna, j'ai donné à cette (église de la Sainte-)Mère de Dieu de Bagnaïr : (ma part) de propriété achetée de mes deniers à Achnak qui avait été acquis par mon père et m'avait été cédé par un sceau (= acte). Quand j'ai perdu mon père, moi, Khavraz, j'ai donné la part de ma femme, des pierres précieuses et des perles, à mon maître Chalnchah et j'ai de nouveau acheté Achnak, (j'ai donné) la part de mon fils aîné, Sasna, qui est mort à l'âge de six mois : la vigne supérieure et son pressoir; 2 paysans, — Mehrévan et le gendre de Khatchatour Doulous, — avec leurs terres et leurs eaux; un moulin à Tignis; mon faucheur; un terrain de 100 bottes d'herbe comme don à ce couvent; un calice en argent. Moi, Khavraz, j'ai donné tout cela à cette (église de la Sainte-)Mère de Dieu. Quiconque s'opposera à ce qui est écrit ici, aura pour accusateur la Mère de Dieu devant le tribunal du Christ. — Moi, dom Sarguis, et le Père Abraham, le portier Houssep, et les autres congréganistes avons fixé 10 jours de messes par an : 5 pour Sasna, 5 pour Khavraz. Quiconque supprimera cet écrit, (sera maudit) des 318 (Pères), d'âme et de

corps; et que ceux qui l'observent soient bénis de Dieu. Amen. — Souvenez-vous de Siméon le griffonneur (*sic*), je vous prie! »

Remarque : sans parler du style décadent de cette inscription, il est très curieux de constater que dans une épigraphe des environs d'Ani on voit l'emploi du mot *սիկէլ* (l. 1) = « sigillum », mot emprunté aux Croisades!

Ligne 1 : *հէրէննց* pour *հայրեննաց*. *զնել էր* pour *զնեալ էր*. *տվել* pour *տուեալ*. *ինչ* signifie ici sûrement « quand, lorsque ». — 5 : *պարոն* pour *պատրոն* = « maître »; V. ce mot N° 56. *կնոչ* pour *կնոջ*. — 5-6 et 9 : *տվի* pour *տուի*, *ետու*. — 6 : *էգի* pour *այգի*. *ընձան* pour *հնձան*. — 7 : *իւրենց* pour *իւրեանց*. — 8 : *ընձէ* pour *ընձայ*. — 9 : *գրէլոցս* pour *գրելոցս*. — 10 : *Յուսէփ* pour *Յովսէփ*. — 11 : *խափանէն* pour *խափանէ*. — 13 : *յիշէցէք* pour *յիշեցէք*.

La date 711 de l'ère arménienne correspond à l'année 1262 de notre ère.

182

BAGNAIR. — Sur le mur extérieur de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Ouest, dans le porche :

1. ԿԱՄԱՒՆԱՅԾՈՅԵՍԿՈՍՏԵՐՍԾՄԱԿԵՑԻԱՊԱՒԻՆԵՑԱՅԻՍ
ԻԱԾԱԾԻՆՍԶՀԻՒՐԱՏՈՒՆՆՈՐ

2. ՊԻՉԱՐԵՆՑԿՈՉԻՈՐԾԱԽԵԼԷԻՆՎԱՆԷՑԻՔՆԵՍԴԱՐՁՈ
ԻՑԻՎԱՆՔՍԵՒԵՏՈՒԶԻՆ

3. :Գ:ՈԳ:ՀԱՅՐՍԵՒՎԱՐԴԱՊԵՏՔՍԵՒԱՅԼԵՂԲԱՐՔՍՓՈ
ԽԱՐԷՆՀԱՏՈՒՑԻՆԻՆՉԻՏԱՐԻՆ.Բ.Ա

4. [ՒՐԺ]ԱՄԱՐԴԷԹԷՈՐԶՅԻՇԱՏԱԿՍ

Transcription : *Կամաւն Աստուծոյ, ես՝ Կոստերս Ծմակեցի, ապաւինեցայ ի Սուրբ Աստուածածինս. զհիւրատունն որ Պիչա-րենց կոչի, որ ծախել էին վանեցիքն, ես դարձուցի ի վանքս, եւ ետու զին՝ Գ ոսկիտակ : Հայրս, եւ վարդապետքս, եւ այլ եղբարքս փոխարէն հատուցին ինձ՝ ի տարին Բ ա[ւր ժ]ամ : Արդ, եթէ որ զյիշատակս . . . . .*

Traduction : « Par la volonté de Dieu, moi, Koster de Tsmak, j'ai eu recours à cette Sainte-Mère de Dieu, et en payant 800 aspres, prix de l'hospice nommé « Pitcharentz », que les habitants du couvent avaient vendu, je l'ai rendu à ce couvent. Le Père, les vardapets et les autres confrères, en récompense, m'ont assuré 2 j[ours d'offi]ce par an. Si quelqu'un ... notre souvenir ... »

Cette inscription est restée inachevée.

Ligne 2 : La forme vulgaire : *ծախել էին* est à noter. *վանէ-ցիքն* pour *վանեցիքն* = « les habitants du couvent ». — 4 : *էթէ* pour *եթէ* ; V. à ce sujet N° **9**.

Sans date; mais elle a dû être tracée en **1262**.

183

BAGNAIR. — Sur le mur extérieur de la chapelle de Saint-Grégoire, côté Ouest :

1. ԹՒ
2. ՉԺԱ
3. ՃՆՈՐՀԻՒՆԱՅԵՍԽԱՒԱՍԱՈՐԴԻ
4. ԻՍԱՍՆԱՅԻՆԵՏՈՒԻՄԵՐՍԵՓԱԿԱՆ
5. ՍԲՈՒԽՏՆԲԳՆԵՐԻՍԲԱՃԱՃԻՆՉ
6. ՄԵՐՁԳԱՆՉԱԳԻՆՁՁՐՉՈՐԻԿԼԱՆԲՆ
7. ԻՒՐՍԱՀՄԱՆԱՒԲՆՁԱԴՅՈԼՆԵԻՊԱՀԷՉՄՆ
8. [ՁՄԱՐԱ]ԳՆԵԻՁԱԴԻԱԴԲԵՐՆՉՊԱՀԷՉՆՈՐԻՄՊԱՊՆ
9. ԳՆԵԱԼԷՐԵԻԻՆՉՏԿԵԱԼԵՍՅԻՄԿԵՆԳԱՆՈԻԹԵԵՏ
10. ՈԻԻԼԱՆԲՆԵԻՀԱՅՐԱԲՐԱՀԱՄԵԻԱՅԼՍԲԵԴԲԱՐԲՆ
11. ՓՈԽԱՐԷՆՀԱՏՈԻՅԲՆԻՆՉԻՏԱՐԻՆ.Ճ.ԱԻՐՊԱՏ
12. ԱՐԱԳՅԵՏԵԼԻՅԻՄՈԻՆՉԱՈՆԵՆՈԼԵԻԻՅԷՈՐ
13. ՉՄԵՐԱՐՉԱՆԱԳԻՐՍՅԵՏՃՐՉԼԿԱՄՅԻՄՈՅ
14. ԿԱՄՅԱԻՏԱՐԱՅՄԵԴԱՅՄԵՐՈՅՊԱՐՏԱԿԱՆԵԴԻՅԻԱ
Ո
15. ԱՋԻԱՅ ԻԵԼ.ԳՐԻՉ

Transcription : *Թ*(*ուիս*) *ՉԺԱ*. *Ճնորհիւն Աստուծոյ, ես՝ Խաւ-ասա, որդի Սասնային, ետու ի մեր սեփական սուրբ ուխտն Բգների՝*

Սուրբ Աստուածածին՝ զմեր զգանձագին զՋրձորիկ վանքն, իւր սահմանաւքն․ ջաղցովն, եւ պաշէզօն, [զմարգա]գն, եւ զաղէ աղ-բերն զպաշէզն, որ իմ պապն գնեալ էր եւ ինձ տվեալ․ եւ՝ ցիմ կենդանութեան՝ եսու ի վանքն ։ Եւ հայր Աբրահամ, եւ այլ սուրբ եղբարքն, փոխարէն հատուցին ինձ՝ ի տարին Ժ աւր պատարագ․ ցետ ելից իմոյ՝ ինձ առնեն ։ Ով եւ իցէ որ զմեր արձանագիրս ցետ շրջէ, կամ յիմոց, կամ յաւտարաց, մեղաց մերոց պարտական եղիցի առաջի Աստուծոյ ։ Իսրայէլ գրիչ ։

Traduction : « En 715. Par la grâce de Dieu, moi, Khavras, fils de Sasna, j'ai donné à notre propre saint couvent de Bagnaïr, Sainte-Mère de Dieu, notre couvent de Djrdzorik, acheté de nos deniers, avec (tout ce qui est dans) ses limites : son moulin, ses jardins potagers, [le fen]il, et le potager de source salée, que mon grand-père avait achetés et m'avait donnés : moi, de mon vivant, je (les) ai donnés au couvent. Et le Père Abraham et les autres saints confrères m'ont assuré, en récompense, 10 jours de messes par an ; ils (les) diront pour moi, après mon décès. Quiconque des miens ou des étrangers détournerait ce qui est (dit dans) notre inscription, (qu'il) soit coupable devant Dieu de nos péchés ! — Israël l'écrivain. »

Ligne 9 : *տվեալ* pour *տուեալ*.

La date 715 de l'ère arménienne correspond à l'année **1266** de notre ère.

184

BAGNAIR. — En dehors de la ville, autour d'une grande croix en pierre, couchée par terre :

1. *ՈՎ.ՍԲՆՇՆՏՐՈՒՆԿՆԵՐԿՐՊԳՆԳԵՈՅՍ* (sic!) *Լ.ԵՐՊՀ ՊՆՆԱՒՈՒՐՎ.ԵՐՋԻՄԵԾԻԾԱԳՄՆ*
2. *ԹՎԻՆ․ ՉԺԸ*

Transcription : *Ով Սուրբ Նշան տէրունական, երկրպագողացս լեր պահապան, աւուր վերջի մեծի ծագման ։ Թվին ՉԺԸ ։*

Traduction : « O Saint Signe du Seigneur, lorsque le dernier grand jour naîtra, sois notre gardien, à nous qui nous prosternons. En 718. »

Ligne I : *երկրպագեսցս* que je lis *երկրպագուացս*.

La date 718 de l'ère arménienne correspond à l'année **1269** de notre ère.

185

BAGNAIR. — Dans le porche de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, sur une des arcades :

1. ՉԻ
2. ՇՆՈՐՀԻՒՆԱՅԵՍԱԼ
3. ԷՔՍՎԱՃԱՌԱԿԱՆՈՐԴ
4. ԻՂԱԶԱՐՈՒՄԻԱԲԱՆԵՑ
5. ԱՍԲԱԾԱԾՆԻՍԷՏՈՒ
6. ՆՎԷՐԻԲԱԶԶՓՈՂՈՑԻՆ
7. ԿՈՒԶՊԱԿՄԻ:ՍԿԻՄԻ:ԱՐԾ
8. ԱԹԻ✠ԵՒՀԱՅՐԱԲՐԱ
9. ՀԱՄԳՈՐԳՎԱՐԴԱՊԵՏ
10. ՍԵՒԱՅԼՄԻԱԲԱՆՔՍՓՈ
11. ԽԱՐԷՆՀԱՏՈՒՑԻՆԻՏԱՐ
12. ԻՆ:ԺԲ:ՊԱՏԱՐԱԳ:Ա:ՂԱԶ
13. ԱՐՈՒ:Ա:ԽՈՅԱԴԵՂԻՆ:Ա:
14. ԹԷՏԵՑՆ:Ա:ԹԱՄԱՄԻ
15. Ն:Ա:ԹԱԳԵՐՈՅՆ:Ա:ՎԱՐ
16. ԴԷՏԻԿՆԱ:Ա:ԷԲՐԻԱՆՈ
17. ՍԻ:Գ:ԽՈՅԱԴԵՂԻՆ:Ա:ՄԻ

Transcription : **Չի.** *Շնորհիւն Աստուծոյ, ես՝ Ալէքս վաճառական, որդի Ղազարու, միաբանեցայ Սուրբ Աստուածածնիս, էտու նվէր ի Բազզփողոցին կուզպակ մի, (եւ) սկի մի արծաթի : Եւ հայր Աբրահամ, Գորգ վարդապետս, եւ այլ միաբանքս, փոխարէն հատուցին՝ ի տարին ԺԲ պատարագ. Ա Ղազարու, Ա Խոյադեղին, Ա Թէտեցն, Ա Թամամին, Ա Թագերոյն, Ա Վարդէ տիկնա, Ա Էբրիանոսի, Գ Խոյադեղին, Ա Մի... (ին),..:*

Traduction : « 720. Par la grâce de Dieu, moi, le négociant

Alex, fils de Ghazar, je me suis affilié à cette Sainte-Mère de Dieu ; j'ai donné comme présent une boutique dans la rue des Bazaz, (et) un calice en argent. Et le Père Abraham, Gorg vardapet, et mes autres confrères, en récompense, ont assuré 12 messes par an : 1 pour Ghazar, 1 pour Khotzadegh, 1 pour Thétetz, 1 pour Thamam, 1 pour Thaguer, 1 pour la dame Vardé, 1 pour Ebrianos, 3 pour Khotzadegh, 1 (pour) Mi... »

L'inscription est restée inachevée.

Lignes 2-3 : *Աղէքս* pour *Աղեքս(անդր)*. — 5 : *էտու* pour *ետու* ; V. à ce sujet le N° 9. — 6 : *նվէր* pour *նուէր*. — 9 : *Գորգ* pour *Գէորգ*. — 16 : *տիկնա* pour *տիկնոջ*. *Էբրիանոս* pour *Եփրիանոս* = Euphraimius.

La date 720 de l'ère arménienne correspond à l'année **1271** de notre ère.

186

BAGNAIR. — Sur le mur intérieur du porche de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Sud :

1. Չ...
2. ԿԱՄԱՒԱՆԵԳԼԻՆԱՅԵՍՄԱՆԳՏԱՎԼԱԳՍՈՐԴԻԽԱՄՐՏԱ ԻԼԻՆՄՃԷՅԻՄԻԱՅ
3. ԲԱՆԵՑԱՍԲԱԾԱԾՆԻՍԵԻԷՏՍԻԸՆՋԱՅ.Ճ.ԴԻԱՀԵԿԱՆ.Հ ԱՅՐՍ
4. ՄՍԻՎԼԳՓԲՍԵԻԱՅԼՄԻԱՅԲԱՆԲՍՓՍԻԱՐԷՆՀԱՏՍԻՑ ԻՆԻՆՋԻՏԱՐԻՆԻՏԱ
5. ԻՆԻՍԲՍԱՐԳՍԻ:Բ:ԱԻՐՊԱՏԱՐԱԳԵԼՅԱՆՍԻՆԻՄՁԲՍ ԳԲԳՐԻՋ

Transcription : Չ... : *Կամաւ անեղին Աստուծոյ, ես՝ Մանգասարգս, որդի Խամրտաւլին, Մշեցի, միաբանեցայ Սուրբ Աստուածածնիս, եւ էտու ընծայ՝ Ճ դահեկան : Հայրս, մեւս վարդապետքս, եւ այլ միաբանքս, փոխարէն հատուցին ինձ՝ ի տարին, ի տանի Սուրբ Սարգսի, Բ աւր պատարագել՝ յանուն իմ՝ զԽըրխատոս : — Դաւիթ* (?) *գրիչ* :

Traduction : « Par la volonté du Dieu incréé, moi, Mang-

tavag, fils de Khamrtol, de Mouch, je me suis affilié à cette Sainte-Mère de Dieu, et j'ai donné comme présent 100 besants. Mon Père, les autres vardapets, ainsi que tous mes confrères, en récompense, m'ont assuré chaque année, à la fête de Saint-Serges, d'immoler le Christ en mon nom 2 jours. — David (?) l'écrivain. »

Ligne 2 : *Մշէցի* pour *Մշեցի*. — 2-3 : *միայրանեցայ* pour *միաբանեցայ*. — 3 : *էտու* pour *ետու*; V. à ce sujet le N° **9**. — 4 : *մուս* pour *միս*. *միայրանք* pour *միաբանք*.

La moitié de la date est cassée. Elle doit être entre l'année **1250** et celle de **1300**.

187

BAGNAIR. — En dehors de la ville, à un kilomètre de distance, vers l'ouest, dans une vallée, sur un rocher où sont tracées plusieurs croix :

1. ՉԿԶՅՈՎՍԷՓՅԻՇԵՑԷՔ
2. ԻՏՐ

Transcription : *ՉԿԶ. Յովսէփ յիշեցէք ի Տէր :*

Traduction : « 766. Souvenez-vous de Hovsep auprès de Dieu ! »

La date 766 de l'ère arménienne correspond à l'année **1317** de notre ère.

188

BAGNAIR. — Même endroit que la précédente :

1. *զնկարիչ սբ նշանացս զ(յ)ովսէփ անարժանս (յ)իշեցէք ի*
2. *Քս*

Traduction : « Souvenez-vous auprès du Christ du dessinateur de ces saints Signes, de l'indigne Hovsep, je vous supplie ! »

Sans date. mais elle est sûrement de l'année **1317**.

189

BAGNAIR. — Même endroit :

1. *վայ է ինձ խաբ եղեայ եւ կոր*
2. *եա[յ]*
3. *տր որ ի մէջ լերին*

Traduction : « Malheur à moi, Seigneur, qui ai été trompé et qui suis perdu au milieu de la montagne ! »

Sans date, mais elle est sûrement de l'année **1317**, comme les précédentes.

INSCRIPTIONS

DONT ON NE CONNAIT PAS LES DATES.

190

BAGNAIR. — Sur le mur interieur du porche de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Sud :

1. ԿԱՄԱՒՆԱՅԵՍՍԻՄԵ
2. ՈՆԵՐԵՑԵՒՈՐԴ
3. ԻԻՄԹԱԹՈՒԼՄԻԱՅՔԱ
4. ՆԵՑԱՔԲԱԳՆԱՅՐԻՍԲ
5. ԱԾԱԾՆԻՍԵՒՏՒԱՔՆՒ
6. ԵՐՅԱՄ

Transcription : *Կամաւն Աստուծոյ, ես՝ Սիմեոն երեց, եւ որդի իմ՝ Թաթուլ, միայքանեցաք Բագնայրի սուրբ Աստուածածնիս, եւ տ(ո)ւաք ն(ո)ւեր յամ.....*

Traduction : « Par la volonté de Dieu, moi, le prêtre Siméon et mon fils Thathoul, nous nous sommes affiliés à cette Sainte-Mère de Dieu de Bagnaïr, et avons fait présent de ... »

L'inscription reste inachevée.

Lignes 1-2 : *Սիմեոն* pour *Սիմէոն*. — 2 : *երեց* pour *երէց*. — 3-4 : *միայքանեցաք* pour *միաբանեցաք*. — 5 : *տւաք* pour *տուաք*. — 5-6 : *նւեր* pour *նուէր*.

191

BAGNAIR. — Sur le mur intérieur du porche de l'église de la Sainte-Mère de Dieu, côté Sud :

1. ***ԵՍԲԱԽՏԻԱՐՍՄԻԱԲԱՆԵՑԱՍԲԱԾԱԾՆԻՍԵԻԵՏՈԻԶԻ ՄԳԱՆՁԱԳԻՆԶԱՅԳԻՆԻԲԱԳ***

2. ***ՐԱՆԻՈՐԿՈՉԻՏԱՓԿԵՆՑԵԻՍՊԱՍԱԻՈՐՔՍՀԱՍՏՈԻՑ ԻՆ ՁԴ։ԱԻՐՊԱՏԱՐԱԳԱՆ***

3. ***ԽԱՓԱՆ***

Transcription : *Ես՝ Բախտիարս, միաբանեցայ Սուրբ Աստուածածնիս, եւ ետու զիմ գանձագին զայգին ի Բագրանի, որ կոչի Տափկենց ։ Եւ սպասաւորքս հաստուց(ին) ինձ՝ Դ աւր պատարագ, անխափան* :

Traduction : « Moi, Bakhtiar, je me suis affilié à cette Sainte-Mère de Dieu, et j'ai donné ma vigne de Bagran nommé « Tapkentz » achetée de mes deniers. Et les serviteurs de cette église m'(ont) assuré 4 jours de messes sans opposition. »

(*A suivre.*)

K. J. BASMADJIAN.

NOTICE SUR UNE VERSION GÉORGIENNE
DE LA CAVERNE DES TRÉSORS

Apocryphe syriaque attribué à saint Éphrem.

En 1725 *J. S. Assémani* signalait déjà cet écrit, si important pour l'histoire des légendes bibliques et chrétiennes, qu'on connaît sous le titre de « *Caverne des Trésors* ». Mais ce ne fut qu'au XIXe siècle qu'un intérêt réel pour ce livre se manifesta. En publiant, en 1853, sa traduction allemande du « Livre d'Adam » texte éthiopien, *Dillmann*, guidé par l'indication d'Assemani, supposa que « Spelunca thesaurorum » syriaque devait être la source première du texte arabe, d'après lequel son livre éthiopien avait été traduit.

D'autres marchèrent dans la voie que *Dillmann* avait ouverte en Allemagne. Presque simultanément, *Renan* publiait dans le *Journal Asiatique*, de 1853, des fragments importants relatifs au *Testament d'Adam*, où la *Caverne* était également invoquée.

Les études de *Wilhelm Meyer* et *Ernst Trumpp*, description et découverte de manuscrits, le catalogue de *Wright* en particulier, préparèrent le terrain, et *Carl Bezold* publiait enfin, en 1888, le texte syriaque (avec une version arabe) de la « Caverne des Trésors », précédé en 1883 par sa traduction allemande. Une version arabe de la majeure partie de ce livre, version rédigée avant le Xe siècle et appartenant à la littérature pseudo-Clémentine, fut éditée, avec une traduction anglaise, par *Margaret Dunlop Gibson*, en 1901, sous ce titre : *The Book of the Rolls* (Le livre des registres).

Le texte éthiopien du « Livre d'Adam », publié entre temps par *Trumpp* à Munich, d'après des manuscrits meilleurs que celui dont disposait Dillmann, fut traduit en anglais avec des notes historiques et littéraires par *S. C. Malan.*

D'autre part, on reconnut de bonne heure l'étroite parenté de ce livre syriaque avec la « Caverne », « un autre livre éthiopien, provenant à son tour d'une version arabe, livre portant le nom de Clément (Qalimantos) : compilation pseudo-Clémentine, que M. *Sylvain Grébaut* traduisit en français, dans la *Revue de l'Orient Chrétien* (1911-1913) (1).

Grâce au travail fourni par ces savants, on peut maintenant lire ces vastes compositions sans avoir recours aux textes syriaques, arabes, et autres.

Il y a longtemps qu'on a relevé la valeur de ces récits légendaires conçus en dehors des controverses, valeur non seulement documentaire, mais aussi littéraire (2).

On y trouvera, en effet, à côté des développements purement scholastiques, des pages, et elles ne sont pas rares, d'un accent vraiment pathétique, d'une concision remarquable, pages reflétant le désir inné de l'humanité de se représenter les choses plus simples qu'elles ne le sont et de suppléer, par un essor de fantaisie, au silence des textes les plus vénérés.

Mais quel est au juste le rapport de ces trois compositions entre elles? On croit, en général, que la *Caverne des Trésors* est la source d'où le *Livre d'Adam* tire la matière de sa seconde et de sa troisième partie et que la compilation pseudo-Clémentine reproduit aussi partiellement. La priorité de la

(1) Cf. *Assemani*, Biblioth. orient. Clem. Vatic., t. III. De scriptoribus syris nestorianis, 1725, p. 281. *A. Dillmann*. Das christliche Adambuch des Morgenlandes aus dem Aethiopischen mit Bemersungen übersetzt, Gottingen, 1853. *E. Renan*, Fragments du livre gnostique intitulé Apocalypse d'Adam, etc., p. 1853. *W. Wright*, Catalogue of the syriac manuscripts in the British Museum, t. III, 1872, p. 1064. *Wilhelm Meyer*, Vita Adae et Evae, München, 1878. *Ernst Trumpp*. Der Kampf Adams (gegen die Versuchungen der Satans), oder : Darchristliche Adambuch der Morgenlander, etc., München, 1880.

S. C. Malan, The Book of Adam and Eve..... transl. from the Ethiopic with notes from the Kufale, Talmud, etc., 1882. *Die Schatzhöhle* nach dem syrischen Texte der Handschriften zu Berlin, London und Rom nebst einer arabischen Version nach den Handschriften zu Rom, Paris und Oxford herausgegeben von *Carld Bezold*, Leipzig, 1888, *Erster Teil :* Uebersetzung, Leipzig, 1883. *M. D. Gibson*, Kitâb al-Magâll or The Book of the Rolls [Studia Sinaïtica. VIII], London, 1901.

Sylvain Grébaut, Litterature éthiopienne pseudo-Clementine, III. Traduction de « Qalèmentos », *Revue de l'Orient-Chrétien*, vol. 16 et suivants.

(2) Cf. e. g. *J. A. Hort*, Books of Adam, p. 34, etc. [Dict. of Christ. biogr. vol. I]. Cette appréciation ne s'applique pas, bien entendu, aux généalogies.

« Caverne » paraît être établie, mais il devait y en avoir des recensions différentes (1).

De ce livre syriaque il existe une *ancienne version géorgienne*, jusqu'ici ignorée, qui vient s'ajouter aux textes dont l'ensemble permettra peut-être de reconstituer un jour, dans son état premier, cet important monument littéraire.

Notre texte, imprimé à Tiflis en 1906, se trouve dans un manuscrit de 1638-1646 comme *introduction* aux récits et chroniques concernant l'histoire de l'ancienne Géorgie et contenus dans le *Kharthlis Tskhovréba*, compilation bien connue, partie principale de l'*Histoire de la Géorgie* publiée par *Brosset* à Saint-Pétersbourg en 1851-1858 (2).

Qu'on fît ainsi un peu tardivement usage de « *la Caverne* », composition attribuée à tort à saint *Éphrem le Syrien* († 379), il n'y a rien d'étonnant. Au contraire, ce fut assez naturel de faire précéder un recueil d'inspiration biblique et dynastique comme ce *Kharthlis Tzkhovreba* d'un roman mi-religieux, mi-historique, exposant en grandes lignes la création du monde et le sort de l'humanité depuis Adam jusqu'à J.-C., le tout couvrant espace de 5.500 ans, exactement (3). Les Bagratides géorgiens tenaient beaucoup à leurs prétendues origines judaïques et à leurs liens de parenté avec Jésus-Christ.

Le recueil, copié pour une reine de Géorgie, contenait ainsi non seulement une sorte de préface générale tirée des

(1) V. *C. Bezold*, o. c. I, p. 9-10. *S. Grébaut*, *R.O.C.*, v. 16, p. 72. On peut consulter sur la formation littéraire du livre syriaque lui-même *A. Baumstark*, Gesch. der syr. Literatur, 1922, S. 93, 95-96.

(2) V. *Kharthlis Tzkhovreba*, version dite de la reine Marie, édition de M. *Euthyme Thakaïchvili*. Dans ce volume notre texte est inséré à titre d'*addition*. V. p. 786-816. Cf. sur ce recueil l'étude spéciale de M. Thakaïchvili dans sa *Description des manuscrits géorgiens*, Tiflis, 1906, nº 133. Il y parle de ce texte comme contenant une version de la *Caverne* syriaque, en se référant aux indications de M. *Jean Djavakhichvili* dans son livre sur le Régime social et politique de l'Arménie et de la Géorgie anciennes, paru à Saint-Pétersbourg en 1905.

(3) Ces 5.500 ans fournissent le cadre chronologique à notre livre. Il y a par exemple 2.000 ans, de la création au déluge : Nemrod apparaît vers la fin du troisième millénaire ; le quatrième tombe sur l'époque des Juges ; le cinquième sur celle de Cyrus, roi de Perse. Cette conception légendaire eut quelque succès. Cf. *E. Trumpp*, Der Kampf Adams etc. S. xii. Dans le *Testament d'Adam* Dieu promet l'incarnation dans *cinq jours et demi*. En expliquant cette formule par II Petr. III, 8, on obtenait 5.500 ans. Cf. *M. D. Gibson*, The books of the Rolls. London, 1901, p. 15.

Écritures, aux récits d'histoire géorgienne, mais encore une *généalogie approfondie* des ancêtres présumés de la maison royale des Bagratides. Du reste, c'est par une liste généalogique remontant, par Salomon, David et Jessé, jusqu'à Adam, que commence une chronique spéciale des Bagratides géorgiens, celle de *Soumbat* qu'on trouve dans le même recueil. L'exposé historique de la « Caverne » ne fait ici que développer ce motif de vanité dynastique tout en édifiant le lecteur par ses conceptions bibliques et par son eschatologie.

On connait d'autres manuscrits géorgiens de cette « Caverne », indépendants du recueil historique que nous venons de mentionner. Il n'existe pourtant pas d'édition critique de ce texte (1). Celui dont nous disposons doit nous suffire pour nous faire une idée de ce que la version géorgienne présente.

Comparons tout d'abord les titres de nos deux versions. Le livre syriaque commence par une tirade du copiste invoquant l'aide du Messie avant que de commencer à copier l'Écrit sur la filiation des tribus, c'est-à-dire *la Caverne des Trésors*, composé par saint Éphrem.

Le texte géorgien a un titre plus détaillé. On y lit :

« Écrit [dit] de notre saint père Ephrem. Commentaire sur
« la genèse du ciel et de la terre. Sur Adam. Comment on
« ensevelit son corps à Golgotha. Changement des tribus.
« Comment nous avons établi la généalogie du Christ selon la

(1) Outre le manuscrit que le texte imprimé par M. *Thakaïchvili* reproduit, il en existe un autre que M. *Djanachvili* a analysé en 1901, en y voyant le *Livre de Nemrod:* un troisième est cité par M. N. *Marr* dans son livre *Odopistry* (1901), p. 103; voir enfin dans le volume II de *Kharthuli literaturis Istoria* de M. *Kekelidzé* (1924, Tiflis) (p. 13) divers extraits d'un manuscrit qui en est peut-être encore un autre. Certes, ce ne sont pas les manuscrits, ni la bonne volonté de les publier qui manquent en Géorgie.

Quant au texte imprimé en 1906 dont nous nous occupons, disons d'abord qu'on y trouve deux lacunes importantes signalées par l'éditeur. La première (p. 808) peut être suppléée par le texte de *Bezold* (p. 21,26-25,5 de la traduction: c'est le récit du déluge : la seconde, partiellement par l'exposé de M. *Djanachvili*, par citations de M. *Kékélidzé*, et entièrement par le texte de *Bezold* (*ibid.*, p. 31,23-31,25). Dans le texte imprimé les fautes de copiste sont très nombreuses. Les noms propres sont souvent défigurés. Ce qui est pire c'est une « mise en page » défectueuse de l'original copié par les copistes, reproduite dans le texte imprimé. Ainsi, l'histoire de Salomon et Hiram roi de Tyr (p. 824) est soudainement interrompue; on en trouve la suite aux pages 821-822. L'histoire du roi Ezekia commence à la p. 828, on en trouve la fin, p. 824, etc., etc.

« chair comme il est écrit dans l'évangile de Luc [III, 19 et « suiv.], d'Adam et de tous les patriarches jusqu'à Christ, « notre Seigneur et Dieu. Or en premier lieu notre saint père « Éphrem expliqua la naissance des patriarches d'Adam « jusqu'au Christ notre Sauveur. »

Ce titre, qui est en même temps une table des matières, est au fond beaucoup plus justifié que ce nom si commode et court : *Spelunca thesaurorum*. Le titre syriaque ne se rapporte en effet qu'à une partie seulement de cette compilation : savoir, au récit de la sépulture d'Adam et d'autres patriarches antédiluviens dans la *Caverne* (1). Il n'en est plus question après le déluge : le corps d'Adam et les offrandes symboliques (or, encens et myrrhe) sont alors déposés par Sem et Melchisédec au « centre de la terre », au Golgotha, « lieu du crâne », là où la rédemption doit s'accomplir.

Les parties suivantes de la composition sont indiquées sommairement dans le titre géorgien. C'est « le changement des peuples » au cours de 5.500 ans séparant la création d'Adam de l'Incarnation : c'est ensuite l'exposé historique et polémique d'une thèse généalogique : descendance directe des parents de J.-C. du sang d'Abraham.

(1) Il va de soi que le texte géorgien parle de cette *caverne des trésors* où les trois offrandes sont conservées et le culte des ancêtres entretenu. Mais il y attache moins d'importance ; et il omet même de donner une explication symbolique de ces offrandes (trésors) au commencement du récit quand Adam les place dans la Caverne (p. 792). Dans la version arabe, par exemple, Adam dit en ce moment à Ève : Ceci est ta dot... Les objets seront offerts au Fils de Dieu lors de sa venue dans le monde. Cet or, c'est le symbole de sa royauté ; cet encens sera brûlé devant lui ; et la myrrhe est pour oindre son corps qu'il éloignera de nous ». Cf. *M. D. Gibson*, *o. c.*, p. 11. Dans le *Livre d'Adam* ethiopien l'explication est encore plus claire : « Adam (c'est Dieu qui parle), tu as sollicité de moi quelque souvenir du Jardin pour te consoler ; regarde donc, je t'ai donné ces trois signes, pour que tu te consoles et croies en moi et en mon alliance avec toi. C'est que je viendrai et je te rédimerai. Et les rois (mages) apporteront lors de mon incarnation l'or, l'encens et la myrrhe : l'or, en signe de mon royaume, l'encens comme signe de ma divinité, et la myrrhe, signe de ma souffrance et de ma mort ». V. *Dillmann*, *o. c.*, p. 31 et note 22. Dans la version arabe, la prophétie sur les rois mages est mise dans la bouche d'Adam. V. *Gibson*, *ibid.*, p. 17. Tous ces motifs procèdent des récensions syriaques du Testament d'Adam.

Dans le récit géorgien l'explication des symbolismes est donnée au moment où les rois d'Orient arrivent (p. 836). Peut-être trouva-t-on la legende primitive un peu puérile : on l'aurait biffée plus tard.

Le titre géorgien reflète ainsi le caractère composite du livre et nous transmet en même temps une tradition suivant laquelle la « découverte » des généalogies est plus particulièrement attribuée à saint Éphrem.

Cette attribution, personne ne l'admet maintenant, le livre étant manifestement postérieur à cet écrivain du IVe siècle, mais on a voulu voir quelques traces de son inspiration ou de son école dans la compilation.

Mais revenons à notre titre. Tout circonstancié qu'il soit, il omet de mentionner expressément la dernière partie du livre, celle qui donne un aperçu, abondant en détails légendaires, sur la naissance et sur la mort de J.-C., avec un retour adroit vers le thème initial, celui d'Adam, par l'établissement d'un parallèle et d'une analogie entre J.-C. et Adam.

En comparant le plan de la composition tel qu'il nous apparaît dans la version géorgienne avec celui du récit syriaque, on est frappé de l'étroite parenté d'un bout à l'autre des deux textes. Il y a pourtant, au point de vue thématique, une différence à noter. C'est que dans le texte géorgien nous trouvons, liés au reste du récit, deux morceaux d'une importance littéraire et historique considérable, morceaux qui manquent dans la recension syriaque.

Le titre géorgien, nous l'avons dit, fait ressortir beaucoup mieux que ne le fait le titre syriaque, la nature composite du livre, pour lequel l'auteur a dû utiliser des sources différentes.

La partie qui précède l'exposé de la vie des patriarches est particulièrement intéressante sous ce rapport parce que les thèmes qui y sont développés inspirèrent des écrits spéciaux qu'on connaît par ailleurs.

Ainsi la partie en question se compose, dans la version géorgienne, *a*) du récit de la création du monde et de l'homme en six jours (« genèse du ciel et de la terre » et le reste), c'est-à-dire d'un *Hexaëmeron* (ἑξημερίς), *b*) du récit de la déchéance d'Adam et d'Ève et de leur sortie du Paradis, *c*) de l'*Horaire du jour et de la nuit* et *d*) du *Testament d'Adam*, les deux derniers morceaux étant englobés dans le discours qu'Adam adresse à Seth avant sa mort, et où il lui recommande de l'ensevelir dans la Caverne des trésors.

Quant au récit de la Création ou *Hexaëmeron* qui est le prélude du livre, nous en avons à peu près la même recension dans la *Caverne* syriaque, dans la compilation pseudo-Clémentine et dans le livre géorgien dont nous parlons.

On en connaît une rédaction beaucoup plus développée dont les traces se retrouvent dans nos textes, un ἑξημερίς attribué à Épiphane de Chypre, sans qu'il nous soit possible de préciser la dépendance mutuelle de cette version amplifiée et de celle de la *Caverne* (1).

Nous ne dirons rien sur le second thème, celui de la séduction d'Ève et d'Adam par Satan. Nous savons déjà que ce thème reçut un très ample développement dans le *Livre d'Adam* ou *Conflit d'Adam et d'Ève* où il tient justement la place que l'*Hexaëmeron*, etc. remplissent ailleurs.

Mais nous devons après cette digression nécessaire nous occuper maintenant un peu de ces deux autres morceaux que nous trouvons, avons-nous dit, dans le « Commentaire » géorgien et qui manquent au livre syriaque.

C'est *a*) ce qu'on appelle le *Testament d'Adam* et *b*) l'*Horaire du jour et de la nuit*.

Le *Testament* annonce, d'après la révélation que Dieu aurait faite au premier homme, l'incarnation et le crucifiement, pour la délivrance d'Adam et de sa postérité. C'est un discours d'accent poignant et qui sert de base à la légende du Golgotha, partie capitale dans la composition du *Spelunca*. Adam sera enseveli à l'endroit même où Jésus-Christ souffrira, où son sang arrosera les restes d'Adam en effaçant sa déchéance par ce baptême suprême.

Ce testament est assez brièvement indiqué dans la *Caverne*, mais on le trouve dans les fragments publiés par *Renan* en 1853 (Jour. Asiat. II) et en 1907 avec rectifications par le *P. M. Kmosko* (Patrologia syriaca de *Mgr Graffin*, t. II,

(1) V. par ex. *Ernst Trumpp*. Das Hexaëmeron des pseudo-Epiphanius, München, 1882. Dans cet écrit l'angélologie et la satanologie occupe une place d'honneur. On y trouvera l'explication de ce que signifient tous ces ordres — « anges, archanges, trônes, pouvoirs, gouvernements, empires », etc. qui rendent hommage à Adam, proclamé roi, prêtre et prophète par le Créateur, et dont notre texte parle (p. 789).

p. 1309 sqq.), ainsi que dans la « Littérature éthiopienne pseudo-Clémentine » (v. trad. de *S. Grébaut*, ch. VII).

D'autre part, cet *horaire* que nous avons mentionné, et que *Renan* croyait être comme le « testament d'Adam » d'origine gnostique (il en donna les textes et une traduction. V. *ibid.*), cet horaire eut ainsi la chance d'attirer l'attention particulière des érudits et simultanément avec la publication des textes par *Kmosko*, *M. F. Nau* a édité, d'après les manuscrits *grecs* de la Bibliothèque Nationale, ce livre étrange de *Talismans* (1) qui serait la source de l'*horaire*, source païenne et imprégnée de réminiscences démonologiques perso-babyloniennes. Ce livre est attribué à *Apollonius de Tyane*, personnage jadis célèbre et mystérieux que d'aucuns voulurent opposer, comme thaumaturge, à Jésus-Christ.

La liaison de cet *Horaire* avec le *Testament* qu'Adam adresse avant sa mort à son fils Seth est assez artificielle. On en trouve néanmoins les traces même dans l'horaire qu'on connaît comme fragment isolé.

Or cette liaison s'explique beaucoup mieux dans un exposé circonstancié, comme celui de la *Caverne* (version géorgienne) où Adam *enseigne* à Seth, entre autres choses, l'emploi des heures et où, pour que l'horaire n'apparaisse pas comme un corps étranger au *Testament*, dans lequel il est compris, il fût naturel, pour faire croire au lecteur de cet Horaire que c'est Adam qui l'énonce, d'introduire dans ses formules quelques remarques émanant d'Adam lui-même.

Il est par conséquent permis de supposer que les fragments contenant l'horaire avec mention d'Adam à la première personne sont tout simplement tirés d'un récit circonstancié comme celui de la *Caverne*, tel que la version géorgienne ou arabe nous la présente.

De toute façon, et c'est là le trait distinctif de cette version, elle contient le *Testament* et l'*Horaire*, le dernier inclus dans le premier, intercalés dans le récit de la mort d'Adam.

(1) Ἀπολλωνίου τοῦ Τυανέως Ἀποτελέσματα. Apotelesmata Apollonii Tyanensis, edidit. latine vertit *F. Nau*, Patrol. Syriaca, vol. II. Appendix. Cf. sur toute cette question l'étude de *Carl Bezold*, Das arabisch-äthiopische Testamentum Adami, Giessen, 1906.

On ne les trouve pas dans la *Caverne des Trésors* syriaque. Mais on les retrouve, et à la même place, dans la compilation éthiopienne pseudo-Clémentine qu'on croit traduite du texte arabe, ainsi que dans la version arabe dite *Livre des registres* (ed. Gibson).

Il faut donc conclure que, comme ces derniers, la version géorgienne remonte à une recension qui comprenait dans le récit même de la « Caverne » les deux morceaux en question, *Testament* et *Horaire*. Tel doit bien avoir été l'ordre primitif de la composition puisque les fragments syriaques détachés, nous l'avons vu, en portent encore la trace.

De ce qui précède il ne s'ensuit pas que le *Testament* et l'*Horaire* découlent nécessairement du livre syriaque de la *Caverne*. L'*Horaire* particulièrement est un hors-d'œuvre évident, nullement nécessaire dans la composition de l'ensemble. Il a son thème à lui et a dû avoir une existence propre (1). Les fragments que nous avons déjà mentionnés supposent néanmoins une ligature bien ferme de cet *Horaire* avec le *Testament* ou un autre écrit relatif à Adam ; nous en avons la preuve dans le texte même de l'*Horaire*. Les recensions que nous en connaissons proviennent donc d'un livre d'Adam qui put servir à l'auteur de notre compilation ; il y aurait trouvé et en aurait emprunté l'horaire et le testament déjà englobés dans un même récit ; ou bien ces deux morceaux ont appartenu dès le commencement à la composition dite *Caverne des Trésors* avant qu'on l'eût fondue en un seul livre avec ce traité ou *Discours sur les généalogies* qui en constitue probablement la seconde partie principale.

Le traité relatif à la généalogie de la sainte Vierge et de Joseph, son époux, où l'auteur reproche aux Juifs l'oubli dans lequel ces généalogies sont tombées et annonce, avec beaucoup de satisfaction et d'orgueil, la découverte qu'il fit et qui lui permit de reconstituer la généalogie complète de Marie et de Joseph, ressent toute la passion des polémiques judéo-chrétiennes. Cet ouvrage de publiciste et de lutteur ne serait-il pas amalgamé avec le récit de la *Caverne* proprement dit, de

(1) On trouvera plus loin la traduction de ce *Testament* et de cet *Horaire* (version géorgienne). V. appendice.

tendance beaucoup plus littéraire et d'accent assez populaire? En tout cas la composition tout entière présente une certaine unité, parce que l'analogie finale tracée entre Jésus-Christ crucifié et Adam est probablement aussi un morceau particulier que l'auteur utilisa, elle correspond exactement au *Testament* d'Adam où le supplice de J.-C. est annoncé.

La charpente du livre une fois établie, les traducteurs et les copistes pouvaient y introduire des épisodes nouveaux, des hors-d'œuvre comme par exemple le récit, du reste pittoresque, de la découverte du pourpre (1), développer certains éléments de l'exposé, en abréger d'autres, en détacher des pièces importantes pour les amplifier.

Sous réserve de ce qui vient d'être exposé, les textes de la *Caverne* syriaque et du « Commentaire sur la genèse » géorgien sont à peu près semblables. On ne peut pas les estimer identiques, car souvent la version géorgienne, sans modifier le fonds de l'exposé, est plus concise, mieux condensée. Le récit syriaque abonde beaucoup plus en amplification scholastique. Il insiste davantage sur les symbolismes.

Le texte géorgien abrège-t-il l'exposé syriaque? Ou bien représente-t-il l'original syriaque dans un état antérieur aux amplifications que ce livre reçut au cours des siècles? Pour qu'une réponse à cette question ait quelque valeur, une confrontation détaillée de quatre recensions, au moins, s'imposerait, chose impossible dans le cadre de cette notice. Il suffira peut-être d'indiquer ici, en résumé, que :

(1) Ce récit qu'on trouve dans le texte géorgien et dans la *Caverne*, ainsi que dans le *Livre des registres* arabe, ne figure pas dans le pseudo-Clément éthiop. Le voici, d'après la version géorgienne (p. 821) : « Aux jours de *Hiram* (roi de Tyr) apparut le pourpre, vêtement violet, propre à revêtir les rois. Voici comment la découverte fut faite. Un troupeau se trouvant en pâture près de la mer, le chien remarqua sur le rivage une coquille qu'il saisit et mangea. En voyant sa gueule pleine de sang le berger la nettoya avec de la laine. Il en fit une couronne qu'il posa sur sa tête. On le regarda marchant sous le soleil et l'on crut voir le soleil embrasé sur sa tête. L'affaire arriva jusqu'à *Hiram* qui fit venir le berger et fut bien étonné en voyant cette couronne. On assembla tous les teinturiers, et ils furent émerveillés par cette beauté. Ils allèrent chercher de ces coquilles et, en ayant trouvé, se réjouirent beaucoup et firent un vêtement royal violet. »

Excellent thème de concours pour un prix de Rome! Le récit est du reste connu.

1) le récit géorgien suivant de très près la *Caverne* syriaque (ed. Bezold) contient en surplus le *Testament* et l'*Horaire du jour et de la nuit*.

2) Ce trait lui est commun avec le pseudo-Clément éthiopien (trad. Grébaut) dont il diffère pourtant par l'ampleur du texte, ce pseudo-Clément s'arrêtant dans son exposé au règne de Joram.

3) Comme la version géorgienne, le livre arabe des *Registres* (Kitâb al-Magâll. Ed. Margaret D. Gibson) contient le *Testament* et l'*Horaire*. Il a le traité généalogique en commun avec le livre syriaque et avec la version géorgienne. Mais il ne va pas au delà, tandis que les textes syriaque et géorgien ajoutent encore le récit de la naissance de J.-C., de la visite des rois mages, du crucifiement.

4) Le *Livre d'Adam* éthiopien qui combine en une seule composition *Le conflit d'Adam*, etc. avec la partie historique et généalogique de la *Caverne*, se trouve à une égale distance du recit syriaque et de sa version géorgienne, tout en suivant une récension particulière du même récit.

La version géorgienne, telle que nous la connaissons d'après un manuscrit du XVIIe siècle, porte encore des signes de son antiquité relative.

A quelle époque et où la traduction fut-elle faite? Quelle fut la langue de l'original, et la traduction fut-elle faite entièrement et en même temps ou partiellement, par tranches, d'après des versions peut-être différentes? Voilà des questions qu'il suffit de soulever (1).

(1) Nous n'avons pas l'intention de les résoudre, ni la connaissance du syriaque et de l'arabe, nécessaire pour cela. M. V. *Marr*, un juge des plus qualifiés, se prononça à première vue pour une traduction du syriaque (V. *Odopiszy*, p. 193). La ressemblance fondamentale de la version géorgienne au récit syriaque milite évidemment en faveur de cette solution. Mais une glose qu'on trouve dans le texte georgien (p. 790) concernant l'*oiseau appelé zorac* « indiquerait peut-être un milieu arabisant ([illegible] perroquet). D'autre part, dépendance d'un texte grec peut être presumée quand on lit une glose (p. 840) relative à la nourriture de saint Jean-Baptiste. Il se peut pourtant que les grécismes de la dernière partie du texte géorgien (comme *khlamindi*, *stratioti*, etc.), inspirés directement ou indirectement, par l'original grec des Evangiles, n'ont aucune importance pour la question. Plus suspect est le nom *Leonti* que, d'après la version géorgienne, porte un prêtre babylonien. Il y a à cette place dans le

La version géorgienne, faite à une époque inconnue sur ce livre syriaque qu'on place dans le VIe siècle (1), dut être revisée assez tard, probablement au XIe siècle, au point de vue de sa conformité aux idées orthodoxes, chose assez naturelle quand on pense que cet écrit classé parmi des productions nestoriennes trouva un accueil favorable dans les milieux monophysites.

C'est probablement à ce rédacteur postérieur qu'on doit une remarque finale; on ne la trouve pas dans le récit syriaque, suivant lequel les suites des générations et des patriarches, contenues dans ce livre, seraient agréées par l'église catholique. C'est encore aux préoccupations christologiques d'un censeur qu'il faut attribuer, par exemple, une interpolation manifeste qu'on constate en consultant les versions syriaque et éthiopienne, dans le récit de la création d'Adam. Dans la version géorgienne les paroles de Dieu annonçant sa volonté de

récit syriaque question d'envoi par les Babyloniens d'un prêtre *Uri* et aussi des chasseurs pour exterminer des *lions*. A son tour, la version arabe parle d'un prêtre juif et des lions. Cf. p. 827, 59 du texte géorgien; Bez., p. 47; Gibson, p. 50. Le rédacteur géorgien, travaillant sur un texte grec mutilé, aurait-il pris ces lions, leones, pour le nom du prêtre en question?

Le texte géorgien établi probablement en dehors de la Géorgie, dans un centre littéraire chrétien, mais cosmopolite et polyglotte, peut très naturellement porter des traces, simultanées ou consécutives, de milieux et écoles différentes. Il suffit, comme illustration de cet état de choses, que le nom de *Cyrus*, roi de Perse, a dans ce *Commentaire sur la genèse* trois formes différentes : Khurab-i (p. 834), Khur-i et Khuros-i (829). La dernière reproduit la transcription grecque Kuros.

(1) Il y a dans le texte géorgien une allusion au temps où la puissance des Arabes devait être à son apogée : en parlant des *fils de Sem*, là où l'auteur syriaque ne fait qu'énumérer Elam, Assur, etc. (trad. p. 30), nous lisons dans le texte géorgien (813) : *fils de Sem, maîtres de l'Orient... ils règnent et détiennent la terre*. Serait-ce une preuve indirecte en faveur de l'arabe comme langue du texte traduit en géorgien? Nullement.

L'époque arabe est d'autre part indiquée par la mention, à côté de l'écriture syriaque, aussi de celle des Arabes comme se faisant de droite à gauche (p. 812). Le traducteur géorgien lui-même aurait pu modifier sur ces deux points l'original syriaque qu'il traduisait et qui ne fut plus « à la page ». D'autant plus que la version arabe (éd. Gibson) oublie de mentionner l'écriture arabe à côté de syriaque!

Notons enfin qu'on retrouve dans le texte géorgien les deux passages considérés comme preuves de l'origine syriaque du livre, à savoir 1) proclamation de la primauté de la langue syriaque (p. 812) et 2) affirmation de l'innocence des Syriens dans la condamnation de J.-C., l'inscription triglotte sur sa croix montrant que la faute n'est inculpable qu'aux Juifs, Grecs et Romains (p. 844).

créer l'homme à son image, sont interrompues par une glose : il s'agit là de Dieu le Père, Fils et Esprit-Saint quoique ces noms ne s'appliquassent pas encore à ce moment à trois personnes de la Trinité, en attendant l'incarnation et l'épiphanie.

C'est pour la même raison, peut-être, qu'un rédacteur géorgien préféra un jour de modifier, dans le *Testament d'Adam*, la promesse de Dieu de s'incarner, de souffrir, et le reste en une promesse d'envoyer le Fils pour s'incarner, etc. (1).

Cependant des interpolations de cette catégorie sont rares dans la version géorgienne. Ordinairement c'est elle qui donne, surtout dans la dernière partie, des formules plus sobres, mieux équilibrées (2).

Dans cette dernière partie du livre, malgré un parallélisme complet quant aux matières exposées, les deux versions se différencient assez pour qu'on y discerne deux recensions différentes du même écrit.

Notons maintenant, pour terminer, encore quelques variantes présentant un certain intérêt pour l'étude de la « Caverne ».

(1) Qu'on compare le texte géorgien (p. 796-7) et celui que *Kmosko* traduisit en latin (o. c. 1315-9). « Propter te Adam ero infans » devient : pour te délivrer, Adam, mon fils viendra ». « Propter te Adam baptismos accipiam » sera « pour toi, Adam, il penchera sa tête sous le baptême », etc. Cf. Appendice.

Dans la version arabe (trad. *Gibson*, p. 16) on lit également : For thy sake, O Adam, I will become a child, etc.

(2) En comparant p. ex. dans les deux versions le développement donné aux thèmes de la Passion de J.-C., on constate que la dissertation sur *vinaigre-vin* occupant 40 lignes chez le syrien est résumée en 7 lignes par le géorgien; ce dernier omet le § sur *le sang et l'eau* du texte syriaque. Il omet également une dissertation supplémentaire ($1\frac{1}{2}$ pages!) sur la filiation du sacerdoce et de la royauté que le syrien intercale ici en se répétant assez maladroitement. La *descente de la croix* est traitée parallèlement, avec des variantes importantes. L'histoire de la pierre du sépulcre est commune, mais le géorgien y ajoute un trait légendaire. Il omet par contre un § syriaque relatif à Nicodème, Joseph et Kaliopa. Il donne un § plus court sur les trois inscriptions de la croix. On n'y trouve pas le nom d'Abgar, roi d'Édesse, soi-disant témoin de l'innocence des Syriens (leur non-participation au procès de J.-C.). Les deux fins sont bien analogues, non pas identiques.

Les matières du Nouveau Testament sont traitées sur 10 pages du texte géorgien, sur 15 pages dans le livre syriaque. Cf. *Commentaire* d'Ephrem géorg., p. 835-845; *Caverne*, trad. Bezold, p. 56-71.

La confrontation ci-dessus ne vise que pp. 813-815 géorg. et pp. 65-71 syr. Il y a dans la version géorgienne encore un petit *post-scriptum* relatif aux vies de saint Jean-Baptiste et de la sainte Vierge.

En ce qui concerne les *noms propres*, on constate que dans le récit très important pour l'histoire du syncrétisme en Orient, récit étroitement lié à la démonologie et où l'effort est visible de concilier la survivance de l'astrologie assyro-babylonienne avec le christianisme, le nom du mage, représentant la sorcellerie et l'astrologie démoniaques, est *Andiban* dans la version géorgienne, *Idašt̄r* dans la *Caverne*. Nebroth = Nemrod apprend sa *bonne* astrologie (= astronomie des Grecs) auprès d'un fils apocryphe de Noé, *Jonoton*, que la version géorgienne remplace par un thaumaturge ou une sorcière d'un nom assez ressemblant (1).

Le *catalogue des peuples*, après la dispersion de la postérité de Noé, est tres différent dans la version géorgienne (p. 813) et dans l'original syriaque (trad., p. 29-30). La première donne une liste beaucoup plus détaillée.

Nous ne signalerons, dans le même ordre d'idées, qu'en passant, des variantes assez nombreuses dans les généalogies où les deux versions se complètent souvent. C'est du reste la partie la moins intéressante du livre, et son examen exigerait une épuration préalable du texte géorgien, travail qui dépasserait le but que nous nous sommes proposé.

La version géorgienne ne sait rien de la légende que le récit syriaque raconte concernant l'emploi par les Juifs des planches de l'Arche d'Alliance pour la construction de la croix de la Passion (trad. p. 69). Elle nous parle par contre du voile recouvrant le tabernacle, que les Juifs auraient employé en guise de pourpre pour en revêtir Jésus-Christ avant le supplice (p. 812). Mais aux deux procédés le même sens symbolique est attaché : la déchéance du Judaïsme auquel trois dons précieux sont désormais retirés : la royauté, le sacerdoce, le don prophétique.

Mais il est temps de clore cet exposé trop long dont le but se réduit à faire entrevoir l'importance de la version géorgienne,

(1) Cet « Andiban le Mage » pénétra dans la poésie géorgienne du moyen âge. Cf. *Marred*, p. 103 et *Kekelidze*, Hist. de la littér. géorg., t. II, p. 13. On voit par l'extrait d'un manuscrit de Tiflis cité à ce propos par M. Kekelidze que le texte géorgien se prête aux malentendus grâce aux fautes des copistes. On y lit p. e. brdeni *sage* au lieu de berdeni *grec*. La même faute a bouleversé dans notre récit le sens du passage relatif à la tentation d'Ève où il s'agit du parler *grec* qu'on fait apprendre au perroquet. V. p. 790 du texte de M. Thakaïchvili.

plus complète, nous l'avons vu, que le récit syriaque et plus grande concision littéraire, pour quiconque entreprendrait une étude approfondie de l'origine, des sources, lieu et époque de composition de ce monument, de substance si riche, de l'ancienne littérature chrétienne (1).

(1) Un grand pas a été fait dans ce sens par l'ouvrage de M. Albrect Götze *Die Schatzhohle. Uberlieferung und Quellen*. Heidelberg, 1922 (Sitzungsberichte der Heidelberger Ak. der Wiss.) dont nous n'avons eu connaissance que lorsque cet article était déjà composé. Nous regrettons toutefois que M. A. Götze n'ait pas eu connaissance de la version géorgienne.

Paris.

Z. AVALICHVILI.

APPENDICE

Le texte que nous reproduisons ici pour répondre au désir des lecteurs de la R.O.C., en y ajoutant la traduction, est tiré de l'édition de M. *Thaqaïchvili*, p. 793-797. Nous le ferons précéder de quelques remarques rapides.

Quant au *Testament d'Adam* à proprement parler, on notera que le rédacteur de la version géorgienne n'y introduit point cet exposé de la hiérarchie céleste (dépendant du traité de Denis l'Aréopagite) qui alourdit sans nécessité le *Testament* syriaque (cf. *Renan*, o. c., fragm. IV et note 19, p. 468-9. *Kmosko*, o. c. fragm. III). Cette hiérarchie, provenant de la même source, est du reste indiquée, indirectement, ailleurs dans le *Commentaire* géorgien, notamment dans l'énumération des ordres célestes rendant hommage à Adam après sa création et son couronnement au paradis. V. p. 789. Sont nommés : « anges, archanges, trônes, dominations, principautés, puissances, séraphins, chérubins ».

Le *Testament* géorgien omet également l'annonce du déluge et d'autres détails qui encombrent en quelque sorte, dans le texte syriaque, la substance apocalyptique du morceau. Est-ce le mérite du rédacteur géorgien? ou bien cette sobriété relative se trouvait-elle dans la composition originale? En tout cas, la version géorgienne révèle ici comme ailleurs un certain souci de la mesure.

La partie de notre *Testament* qui précède l'*Horaire* correspond, sans coïncider complètement, avec les recensions syriaques (v. *Kmosko*, p. 1310, etc.; fragm. II, §§ 1-2; ou encore mieux, fragm. II, 2. La version géorgienne du Testament omet tout ce qui est dans le fragment III et les §§ des fragments II et II, 2 se rapportant à la prophétie du déluge, au récit de la sépulture d'Adam, au témoignage de Seth : Ego, Seth, scripsi hoc T. etc. V. *ibid*, col. 1349-60).

Pour ce qui est plus particulièrement de cet *Horaire* amal-

gamé avec le *Testament*, on constatera en le comparant aux versions publiées par *Renan*, *Bezold*, *Kmosko*, *Nau* et *Grébaut*, que le texte géorgien est sensiblement apparenté à une des recensions syriaques (Cf. Alius horarii textus de l'abbé *Kmosko*, Patrologia syr., t. II, p. 1328-38) et à la version arabe, ed. *Gibson* o. c., p. 13-15, trad. (d'après un manuscrit du Sinaï).

Ici, comme dans d'autres versions de l'*Horaire*, on rencontre des passages interpolés, parait-il, pour le mieux joindre au *Testament d'Adam*, dans cet horaire, morceau d'origine et d'inspiration différentes, et même étrangères au christianisme, comme les études de MM. Bezold, Kmosko et Nau l'ont montré.

Des interpolations ainsi que certaines amplifications, toutes les versions de cet horaire en ont reçu. Sa substance apparait dans notre texte comme assez conforme au plan sommaire que *Bezold* essaya de dégager en 1906, d'après différentes versions (V. Das arabisch-äthiopische Testamentum Adami. S. 19-20). Le texte géorgien intervertit l'ordre des deux dernières heures de la nuit. Quant au fond, il y a lieu de signaler surtout le sens nettement astrologique donné ici à la *troisième heure de la nuit*. C'est une défense de scruter le ciel au moment où les astres glorifient, à leur tour, Dieu. Dans une recension syriaque de l'horaire, cette restriction s'applique aussi au *feu* (Hora tertia. Vox abyssorum et ignis. Ex abyssis et igne et deorsum homini omnino non licet scrutari. V. *Kmosko* o. c., p. 1319). D'après le livre des *Talismans* il s'agissait là d'une heure propice aux incantations du feu, des dragons et des serpents. V. Apotelesmata Apollonii Tyanensis, ed. *Nau*, p. 1329.

Le rédacteur du texte géorgien a, en général, quelque peu renforcé le vernis chrétien recouvrant ce vieil horaire des incantations magiques.

Testament ou Apocalypse d'Adam et Horaire du jour et de la nuit.

TEXTE

ისმინე : დღეს : მცნებაჲ : ჩემი : შვილო : სეთო : რომელსა : გამცნებ : შენ : აწ : და : შენ : ამცენ : ენოსს : და : ენოს : ამ-ცნოს : კაინანს : და : კაინან : ამცნოს : მალელეელს : და

იყოს : მცნება : ესე : თქუენი : ჩემი : ყოველთა : ნაშობთა : თქუენთა :-

ოდეს : მე : მოვკუდე : შემურეთ : გუამი : ჩემი : მურითა : და : მტახსითა : და : გუნდრუკითა : და დამდევით : მე : ქუაბსა : მას : საგანძურსა : მრჩობლსა : რათა : იყოს : სალოცველ : ყოველთა : ნაშობთა : თქუენთა : ვიდრე : იყოს : ჟამადმდე : აჴნაურობა : მსაჯულობა : და ბრჭობა : გარემოს : სამოთხესა : და : მათ : აღიღონ : გუამი : ჩემი : და : წარიღონ : მათთანა : სადაცა : უჩუენოს : ღ̄თნ : მუნ : დადვან : გულსა : ქუეყანისასა : რამეთუ : მუნ : არს : გამოჴსნა : ჩემი : და : ყოველთა : შვილთა : ჩემთა :

შიშითა : ღ̄თისათა : და : შეკრძალენ : თავნი : თქუენნი : შვილთაგან : კაენისთა : ძმის : მკულელისათა :

და : უწყნითმცა : ჟამნი : დღისანი : და : ღამისანი : და ვითარცა : ესმა : სიტყუა : ესე : ყოველთა : ერთობით : ადიდებდეს : ღ̄თსა : და : რაჟამს : იყოს : ჟამი ჯერარს : ვედრება : ღ̄თისა : რამეთუ : ღ̄თნ : დამბადა : მე : მასწავა : ყოვლითურთ : ვითარმედ : ადიდებდენ : მას : ცხოველნი : რომელნი : არიან : ქუეყანასა : ზედა : და : მფრინველნი : რომელნი : ჴაერთა : თანა : არიან : დამასწავლნა : ჟამნი : დღისა : და : ღამისანი : და მასწავა : დიდება : ღ̄თისა : ყოველთა : ერთა : ანგელოზთასა :- ჟამნი : დღისანი :- ი̄ბ :- : ჟ̄ი : შვილო : სეით :

ჟამსა : პირველსა : დღისასა : უღირს : რათა : ადიდებდენ : ღ̄თსა : შვილნი · ჩემნი : ყოველნი : შევრდომით : ევედრებოდიან : [და : მოელოდენ : წყალობასა : ღ̄თისაგან : და დამბადებელისაგან : ცისა : და : ქუეყანისა :]

და : ჟამსა : მეორესა : ანგელოზნი : ადიდებენ : და : ილოცვენ : და : აქებენ : ღ̄თსა :

და : ჟამსა : მესამესა : უგალობენ : დიდებითა : მფრინველნი : ყოველნი :

და : ჟამსა : მეოთხესა : ლოცვა : არს : ყოველთა : სულთა :

და : ჟამსა : მეხუთესა : ადიდებენ : ყოველნი : ცხოველნი : და : იძრის̄ნი :

და : ჟამსა : მეექუსესა : აღიღებენ : ქერობინნი : და : თაყუანის : ცემენ : და : გვედრებიან : ღ̄თსა :

და : ჟამსა : მეშვიდესა :. შევალს : ყოველი : ლოცვა : წინაშე : ღ̄თისა :

და მერვესა : აღიღებენ : მფრინველნი : ცათანი : და მძრომელნი : მიწისანი :

ჟამსა : მეცხრესა : ლოცვა : გამოეცხადნების : ანგელოზთა : ღ̄თისათა : რომელნი : დგანან : ძრწოლით : წინაშე : საყდართა : ღ̄თისათა : და : აღიღებენ : დიდებითა : მათითა :

და : ჟამსა : მეათესა : ლოცვა : ყოველთა : წყალთა : არს : რამეთუ : მათ შინა : გარდამოვალს : სული : წმიდა : ზეცით : და : ბრიალებს : ყოველთა : წყალთა : ზედა : და : განსდევნის : ყოველსა : მავნებელსა : კაცთასა :

და : ჟამსა : მეათერთმეტესა : განსრულება : სიხარულითა : ყოველთა : მართალთა :

და : ჟამსა : მეათორმეტესა : დადადგება : ძეთა : კაცთა : შეწყნარებულარს : და მითუალეულ : წინაშე : ღ̄თისა :

ჵ : შვილო : დაიმარხენ : მცნებანი : ესე : ჩემნი : ჟამნი : ღამისანი :. იბ :.

პირველსა : ჟამსა : ღამისასა : მოდრკებიან : ძრწოლით : ეშმაკნი : მცნებად : ღ̄თისა : და : ვერ : შემძლებელ : არიან : ვნებად : და : განყუნად : ძეთა : კაცთა : ვერცადა : შეაშინებენ :̈ ყოველნივე : ვიდრე : არა : განვლენ : მცნებისაგან : ღ̄თისა :.

და : ჟამსა : მეორესა : აღიღებენ : ყოველნი : ცხოველნი : რომელნი : არიან : წყალთა : შინა : და : სიღრმეთა : იძრვიხნი :

და : მესამესა : მონება : არს : ქუემე : დიდებითა : ცხოველისა : რომელი : არს : ყოველთა : ვარსკულავთასა : რომელსა : ვერ : შემძლებელ არს : ყოველი : კაცი : სიტყუად : მას : ჟამსა : ვერცა : გამოკულევს : ვერარა : არს :

და : ჟამსა : მეოთხესა : გამოცხადება : ქერაბინ : სერაბინთა : არს : ძეთა : იგი : მესმოდა : სიტყუა : და : ვხედევდი : რაჟამს : იწყოს : უწინარეს : სამოთხესა : ცოდვისა : ვითარ : გარდავკდით : და : განკლდა : გმა : იგი : არდარა ;

ვიხილეთ : კუალად : რომელსა : იგი : ვჰედევდით : ოდეს : და : იდრიკიან : სერაფინთა : ფერჴნი : მათნი :]

და : ჟამსა : მეხუთესა : ადიდებენ : წყალნი : რომელნი : არიან : ზეცათა : ვითარმედ : იგი : მესმოდა : ჴმა : ყოველთა : ანგელოზთა : ვითარმედ : იგი : ზარს : ცემდეს : და : ჴმობდეს შემდგომად : ნავნი : და : ურმის : თუალნი : რომელნი : ვლენან : ზე : წყალთა : და : დიდადებით : ადიდებენ :

და : ჟამსა : მეექუსესა : ადიდებენ : ყოველთა : დღეთა : წინაშე : და : არს : შიში : და : ზარი :

და : ჟამსა : მეშჳდესა : მოწმება : არს : მალისა : და : ქუეყანისა : და ადიდებენ : ოდეს : იგი : დაყუდდენ : ყოველნი : წყალნი : რომელსა : უდიერს : მდურდელსა : რათა : მოი-დოს : წყალი : და : შაჰაოს : ზეთი : კურთხეული და : სცხოს : სნეულსა : რომელსა : არა : დაემინებოდის : ვნებისაგან : და : განიკურნოს :

და : ჟამსა : მერვესა : გამოვლენ : მწუანე : ქუეყანისაგან :

და : ჟამსა : მეცხრესა : ადიდებენ : ანგელოზნი : და : მი-ითუალვენ : ლოცუასა : რომელნი : შურებიან : ღ̄თისათჳს :

და : ჟამსა : მეათესა : განეხმიან : კარნი : ცათანი : და : ყოველმან : რომელმან : ილოცოს : ღ̄თისა : მიმართ : მჳილმან : მორწმუნემან : მიანიჭებს : ღ̄თი : მისაგებელსა : უკეთუ : იხილოს : გულითა : წმიდითა : უკეთუ : კულა : უგულოდ : ილოცვიდეს : არა : შეიწირავს : ღ̄თი : არცა : შეიწყნარებს : ლოცვასა : მათსა : რამეთუ : მას : ჟამსა : გარ-დამოვალს : მადლი : და : ნიჭი : ღ̄თისაგან : და : უგალობენ : სერაბინნი : მფრინველნი : დიდადებითა : აუარებენ : და : აქებენ :

ჟამსა : მეათერთმეტესა : უდიერს : მდურდელსა : რათა : უკუმიონ : საკუმეველი : და : თაყუანის : ცემდენ : ღ̄თსა : რამეთუ : არს : წმიდათა : შინა : დუმილი : დიდი : ყოველთა : მყოფთა : შინა : ცათა :

და : ჟამსა : მეთორმეტესა : გარდამოვალს : მადლი : ქუეყანასა : ზედა : აღმოხავალით : და განანათლებს : კიდეთა სოფლისათა : ბრწყინვალედ :

მჲ : შჳილო : ჩემო : სეით : ისმინე : ჩემნი : სიტყუანი :

და : ჭუელს : კმა : ყავდ : რომელსა : ესე : განწავე : რამეთუ : მოვალს : ქუეყნად : რომელი : იგი : მიქადა : სამოთხესა : და : მრქუა : მე : ვითარმედ : უკანასკნელთა : ჟამთა : მოვავლინო : მე : ჩემი პირველ : საუკუნეთ : რომელი : იშვეს : ქალწულისაგან : პირმშოსა : რომელსა :. ერქუას : მარიამ : და : იყოს : კაცთა : თანა : და აღიზარდოს : შვილთა : მათთანა : ჩჩჳილთა : მას : ქ~მსა : იყოს : საკჳრველი : დიდი : ძლევათა : ზედა : ზღვისათა : ვიდოდის : ვითარცა : ჴმელსა : ქუეყანასა : შეურისხნეს : ქართა : და დაყუდნეს : და : დასცხრეს : ღელვანი : მოუგდენ : ბრმანი : ხედვიდენ : ყრუთა : ესმოდის : უტყუნი : იტყოდიან : და : მკელავნი : შეურდეოდიან : სინანულითა : და : ურჩნი : მოიქცენ : მორჩილებად : და : შეცთომილნი : მოიმოვნ~ენ : და : ეშმაკნი : განახსნენ :

და : ესრეთ : ნუგეშინის : მცა : მე : ღ~თნ : ოდეს : გამომიყუანა : მე : სამოთხით : მრქუა : შო : ადამ : ნუ : გეშინინ : გინდა : ღ~თობა : ხოლო : მე : ღ~თნ : გყო : შენ : ღმერთ : არამედ : არა : ამას : ჟამსა : არამედ : შემდგომად : ჟამთა :

აწ : სამოთხით : გამგადე : შენ : საქმედ : ქუეყანისა : სავსესა : ეკლითა : და : კურთხ : თავთა : და : შეგიდრიკე : ზურგი : შენი : და : გუამი : შენი : შრომად : მივეც : და : მრწოდიან : კელნი : შენნი : სიბერისაგან : და : უკანასკნელთა : ჟამთა : სიკუდილსა : მიგცე : შენ : და : შემდგომად : ზუთისა : დღ~ისა : დღეთა : ჩემთასა : დაგიტჳრო : შენ : მოწყალებითა : ჩემითა : და : სახლსა : შენსა : მყოფელი : განუშორებელად :

შენთჳს : მე : ჩემი : გამოკსნად : მოვიდეს : შენდა : ამას : ქუეყანასა : შენთჳს : ადამ : თავი : მოიდრიკოს : ნათლისღებად : შენთჳს : ადამ : ორმეოც : დღე : იმარხოს : შენთჳს : ადამ : გინება : ურიათაგან : გინება : ესმოდის : მოლტოთა : სცენ : და : მისცენ : წარმართთა : კიცხევად : შენთჳს : განერთხას : ძელსა : ზედა : და : ნებნი : დაემსჭუალნენ : მოკლის : ღრთა : აკაზაკთა : შენთჳს : ძმარი : და : ნავღველი : ასვან : და : გუერდსა : უგმირონ : ლახურითა : ესე : ყოველი : შეიწყნაროს : გორცითა : რომელნი : შეიმოსნეს : ქალწული-

[6]

საგან : და : მზე : დაბნელდეს : და : კლდენი : განსქდენ : და : შეზრწუნდენ : უდაბნონი : და : იმღერდენ : და : იმრო-დიან : ქუეყანა : და : ცანი : შეირყივნენ : და : ქუხილი იყოს : შენთჳს : ადამ : ცანი : განახლდენ : და : საფლავნი აღეხუნენ : და : ყოველი : ქუეყანა : ახალი : დაიბადოს : და ძე : მჴსნელი : სოფლისა : და : ეფლას : ჴორცითა : რომელი : მიიღოს : შენგან : და : მესამესა : დღესა : აღდგეს : საფლა-ვისაგან : ძე : მჴსნელი : და : აღვიდეს : ზ̄ცად : სოფლისა-გან : ზეცად : ჴორცითა : და დაჯდეს : მარჯუენით : ღ̄თისა : მაშინ : იქმნე : შენ : ღ̄თი : ვითარცა : გიქადა : გუელმან : სამოთხესა : შინა :]

და : შენ : წადიერ : იყავ : შვილო : სეით : და : დაიმარხე : მცნება : ჩემი : ესრეთ : რომელ : მამცნო : ღ̄თნ : ჩემმან : რამეთუ : არა : ეგების : თუმცა : არა : აღესრულა : ქუეყანასა : ზედა : რომელი : ბრძანა : ღ̄თნ :

TRADUCTION

Ecoute ce jour mon commandement, ô (mon) fils Seth : je te le donnerai maintenant, et tu le transmettras à Enos Enos, à Caïnan, et Caïnan à Malalael, et que ce soit mon commandement à vous et à toute votre progéniture.

Après ma mort, vous embaumerez mon corps avec de la myrrhe, du stacté et de l'encens; et vous me poserez dans la caverne des trésors; afin qu'elle soit lieu de prière pour tous vos enfants, tant qu'il y aura liberté, justice et conseil autour du paradis. Et (plus tard), ils prendront mon corps, et ils l'emporteront avec eux là où Dieu leur indiquera. Ils l'y placeront au cœur de la terre (1), et c'est là ma délivrance et celle de tous mes enfants.

(2)... avec la crainte de Dieu, et mettez-vous en garde contre les enfants de Caïn, le fratricide.

Sachez les heures du jour et de la nuit (3)... aux heures

(1) Au Golgotha. Cf. ci-dessus, p. [5].
(2) Quelque chose manque ici dans notre texte.
(3) Nous laissons sans traduction une ligne qui paraît déplacée.

appropriées il convient de glorifier Dieu, mon créateur, qui m'enseigna de quelle manière il sera glorifié par les animaux de la terre et les volatiles des airs. Il m'enseigna les heures du jour et de la nuit et la glorification de Dieu par toutes les armées d'anges. Heures du Jour, 12. O mon fils Seth!

En la première heure du jour, il appartient à tous mes enfants de glorifier Dieu et de supplier humblement, en attendant la faveur de Dieu, créateur du ciel et de la terre.

En la deuxième heure, les anges glorifient, prient et louent Dieu.

En la troisième heure, tous les oiseaux chantent à Dieu en le glorifiant.

En la quatrième heure, c'est la prière de toutes les âmes.

En la cinquième heure, glorifie tout ce qui vit et se meut.

En la sixième heure, glorifient les chérubins et supplient et adorent Dieu.

En la septième heure, chaque prière entre auprès de Dieu.

En la huitième heure, glorifient les volatiles des cieux et les reptiles de la terre.

En la neuvième heure, les anges de Dieu déclarent leur prière : debout et en tressaillant devant le trône de Dieu, ils le glorifient.

En la dixième heure, la prière de toutes les eaux; le Saint-Esprit descend du ciel et luit au-dessus d'elles en chassant tout (esprit) nuisible aux hommes.

En la onzième heure, la joie de tous les justes est complète.

En la douzième heure, les clameurs des fils des hommes sont acceptées et considérées devant Dieu.

O mon fils! Garde ces commandements : Heure de la nuit, 12.

En la première heure de la nuit, les démons se courbent en tressaillant, pour faire hommage à Dieu : ils ne peuvent ni nuire aux fils des hommes, ni les corrompre, ni les épouvanter, tant qu'ils ne sortent pas de cette obéissance.

En la deuxième heure, glorifient tous les animaux qui sont dans les eaux et les reptiles des profondeurs.

En la troisième heure, c'est l'hommage et glorification par le feu (1) inférieur, c'est-à-dire de toutes les étoiles, et aucun

(1) Nous mettons ici *feu* à la place de « être vivant » du texte par analogie, et en supposant que le copiste fit ცხოველი de ცეცხლი.

homme n'est capable de parler. A cette heure il est impossible de scruter quoi que ce soit.

En la quatrième heure, c'est l'apparition des chérubins et des séraphins. Moi aussi (1) j'ai entendu leur parole et je les ai regardés avant ma transgression au paradis; sortis de là, leur voix nous a manqué, et nous ne revîmes plus, comme jadis, les séraphins agenouillés.

En la cinquième heure, glorifient les eaux qui sont dans les cieux. J'entendais avec tous les anges leurs bruits et sons, comme si des vaisseaux et des roues des voitures passaient sur les eaux, en proclamant la gloire de Dieu.

En la sixième heure, les (nuées) (2) glorifient. Il y a terreur et crainte.

En la septième heure, témoignage de la puissance et de la terre, et glorification, quand toutes les eaux se calment. Il convient alors au prêtre de puiser de l'eau, d'y mêler de l'huile bénie et d'oindre le malade qui ne dort pas à cause de la douleur, et il sera soulagé.

En la huitième heure, les verdures poussent de la terre.

En la neuvième heure, les anges glorifient; les zélateurs de Dieu disent leur prière.

En la dixième heure, les portes des cieux s'ouvrent, et à tout fils fidèle qui prie le dû est accordé, si Dieu lui voit un cœur pur. S'il prie sans cœur, alors sa prière ne sera agréée, ni acceptée. En cette heure grâce et dons viennent de Dieu. Séraphins lui chantent, oiseaux font entendre leurs clameurs et louanges.

En la onzième heure, il convient au prêtre d'encenser l'encens et d'adorer Dieu, car il y a alors un grand silence parmi tous les saints habitants des cieux.

En la douzième heure, la grâce se répand sur la terre de l'orient, en éclairant brillamment les parties du monde.

O Seth, mon fils! Écoute mes paroles et conçois ce que je t'apprends. Il viendra sur la terre celui que (Dieu) me promit au paradis en me disant : « Dans les temps ultimes j'enverrai mon Fils aîné dans ce monde. Il naîtra d'une vierge première-née qui s'appellera Marie. Il sera parmi hommes, il grandira

(1) Nous lisons მეცა.
(2) Suppléé par analogie.

avec leurs petits enfants. Dans ce temps de grands miracles se produiront. Il marchera sur des ondes de mer comme sur la terre ferme. Il commandera aux vents, et ils s'apaiseront : les vagues se calmeront. Les aveugles en le rencontrant verront, les sourds entendront ; les muets parleront. Les débauchés seront saisis par repentirs ; les rebelles obéiront ; et les égarés seront retrouvés, et les démons chassés. »

Et en m'éloignant du paradis, Dieu me consola et me parla ainsi : « Ne crains pas, ô Adam ! Tu as voulu être Dieu : or moi, Dieu, je te ferai Dieu : non pas en ce temps-ci, mais dans la suite des temps.

« Maintenant je t'éloigne du paradis pour que tu laboures la terre pleine d'épines et de chardons. Je courberai ton dos et je livrerai ton corps à la peine. Tes mains trembleront de vieillesse, et au moment suprême je te vouerai à la mort ! Mais après cinq jours et demi) (1) de mes jours, je te protégerai de ma grâce, et tu seras dans ta maison sans t'en plus séparer.

« A cause de toi (Adam) mon Fils viendra dans ce monde en rédempteur. A cause de toi, Adam, il inclinera sa tête pour recevoir la lumière (du baptême). A cause de toi, Adam, il jeûnera quarante jours. A cause de toi il subira l'outrage des Juifs et sera flagellé, et livré à la raillerie des payens ! A cause de toi, il sera crucifié sur le bois, ses paumes clouées, entre deux brigands ! A cause de toi, on le fera boire du vinaigre et du fiel, et on lui transpercera le flanc avec une lance ! Tout cela, il l'acceptera dans la chair dont il se revêtira de par la Vierge. Et le soleil s'obscurcira, les rochers se fendront et trembleront. Les déserts se remueront, secoués. La terre et le ciel seront bouleversés. Le tonnerre retentira. A cause de toi, Adam ! Les cieux se renouvelleront, les sépulcres s'ouvriront. Une terre nouvelle naîtra, et le Fils, libérateur du monde, en sera le maître en chair qu'il recevra de toi ! Et le troisième jour, il ressuscitera du tombeau, ce Fils libérateur, et il montera au ciel, en chair, et s'assoira à la droite de Dieu. Alors tu seras Dieu, comme le serpent te l'a promis au Paradis. »

Et toi, ô mon fils Seth, sois obéissant et garde ce testament que mon Dieu me donna, car il n'est guère possible que ce que Dieu dit ne s'accomplisse sur la terre.

(1) Cf. note à la p. [5].

MÉLANGES

I

Depuis la grande guerre et les événements qui l'ont suivie, les conditions d'existence de la Nation et de l'Église arménienne sont devenues profondément différentes de ce qu'elles ont été dans les siècles précédents, mais le passé garde tout son intérêt historique. Il a donc paru bon à la direction de la *Revue de l'Orient Chrétien* de mettre sous les yeux de ses lecteurs la traduction française de la Constitution nationale arménienne telle qu'elle fut établie en 1860 et qui réglementa pendant de longues années les rapports de la Nation et de l'Église arménienne avec l'Empire Ottoman.

Cette traduction est l'œuvre de M. le Dr G. Bayan. Elle est faite sur le texte publié par Berbérian Avédis dans son *Histoire d'Arménie*, Constantinople, 1871 (1).

R. Graffin.

(1) *Յաղագս հաստատութեան Ազգային Սահմանադրութեան Հայոց ։*

DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA CONSTITUTION NATIONALE ARMÉNIENNE

(1860). Aux jours du patriarche Matthéos furent institués deux Assemblées nationales, « la Spirituelle » et « la Suprême » comme nous l'avons raconté plus haut; mais leurs membres n'étaient pas élus d'après les lois qui régissent l'élection des Gouvernements représentatifs: c'est pourquoi les personnages avisés, dans le but de faire disparaître ce procédé discutable, et de bien organiser l'autorité nationale, ont songé à mettre par écrit les anciens privilèges accordés par les très charitables empereurs ottomans et de définir et de réglementer la forme de l'autorité nationale qui, dès le commencement, a toujours été représentative.

A cette grande œuvre collaborèrent également : Odean Grigor, Roussinean, Servitchèn, Aslanean Stéphan, Parounak Férouh Khan, Agathon Mkerditch, Utudgean karapet, Altoun Durri, Manassean Minas et d'autres.

Nous donnons ici copie de la Constitution que, le 24 mai 1860, l'Assemblée générale nationale a accepté à l'unanimité et a confirmé par sa signature, le 24 mai 1860.

Berbérian Avédis. *Histoire d'Arménie*, Constantinople, 1871, in-8°, pp. 1-661.

CONSTITUTION NATIONALE

Principes fondamentaux.

A

Chaque individu de la nation a des devoirs envers la nation; la nation a de son côté aussi des devoirs envers chaque individu; de même, chaque individu a des droits sur la nation, et la nation sur les individus.

L'autorité qui détermine ces devoirs et qui établit ces droits, s'appelle gouverneement national, auquel, par un privilège spécial du Gouvernement ottoman, est confié la disposition des affaires intérieures des Arméniens de la Turquie.

B

Le gouvernement national est basé sur le principe des droits et des devoirs, qui est le principe de la justice; sa force consiste dans la pluralité

des voix, qui est le principe de la légalité. Toute disposition nationale qui n'est point conforme à ces principes n'est ni juste, ni légale.

C

La nation et le gouvernement national sont liés l'un à l'autre par des obligations mutuelles.

D

Les nationaux ont le devoir de participer, chacun dans la mesure de ses moyens, aux dépenses exigées par les besoins de la nation ; d'assumer les services demandés par la nation, et de se soumettre patriotiquement aux dispositions prises par le gouvernement national.

E

Il est du devoir du gouvernement national de prendre soin des besoins moraux, intellectuels et matériels de la nation, de conserver avec fermeté la confession et les traditions de la sainte église arménienne, de propager, également, aux enfants de la nation, du sexe masculin ou du sexe féminin, quelle que soit leur condition, l'étude des connaissances nécessaires, indispensables à l'humanité, de conserver prospères les institutions nationales, d'augmenter légalement les revenus de la nation, d'administrer avec sagesse les dépenses, d'améliorer la situation des personnes perpétuellement vouées au service de la nation et d'assurer leur avenir, d'assister paternellement les indigents, d'apaiser, avec justice, les litiges survenus entre nationaux et finalement de ne point épargner la peine pour le bon ordre et le progrès de la nation.

F

C'est dans l'intention d'accomplir toutes ces obligations et d'assurer tous ces droits que la nation constitutionnalise, de la manière suivante, le gouvernement des affaires nationales.

CHAPITRE I

Le gouvernement national.

Composition.

1. Conformément au privilège accordé par la Sublime Porte :

Le gouvernement national est représentatif.

La nation est présentée par une Assemblée générale et exerce l'autorité nationale par son intermédiaire.

L'Assemblée générale, en se réservant la disposition des affaires générales de la nation, confie le gouvernement des affaires ordinaires à deux Assemblées nationales : la partie des affaires religieuses, à une Assemblée Religieuse, et la partie des affaires civiles, à une Assemblée Civile; quant à la disposition des affaires mixtes, il la confie à une Assemblée Mixte formée par la réunion temporaire de ces deux Assemblées.

2. Le gouvernement national considérant, comme condition primordiale du bon ordre, la division des travaux, sépare la direction et l'administration des affaires nationales au moyen de deux sortes de conseils.

Pour la direction, il établit quatre conseils nationaux appropriés aux parties principales des affaires nationales, et qui sont : le conseil de l'Instruction, le conseil de l'Administration, le conseil des Finances et le conseil Judiciaire; et en en se réservant la validation, il confie à la compétence de chacun de ces conseils la direction de chacune de ces parties des affaires nationales.

Pour l'Administration, il établit dans Constantinople des conseils de quartiers (éphories) sous le vocable de l'église du quartier, et confie l'administration des affaires locales et des institutions de chaque quartier, à son éphorie, sous la direction des conseils nationaux.

3. Le chef officiel du gouvernement national est le Patriarche de Constantinople; le centre en est le patriarcat de Constantinople.

Les congrès nationaux et les conseils ayant à leur tête le Patriarche de la nation, forment, dans Constantinople, la partie centrale du gouvernement national, dont l'autorité s'étend sur tous les Arméniens de la Turquie.

4. Le gouvernement central national en Turquie est présenté dans les provinces où réside un chef religieux, par les conseils provinciaux, qui forment, hors de Constantinople, la partie provinciale du gouvernement national, et dont le chef officiel est le chef religieux et le centre en est la résidence du chef religieux.

5. Le gouvernement provincial est lié, par les mêmes obligations mutuelles, avec les nationaux habitant les provinces, comme le gouvernement central l'est avec la généralité des nationaux. Il devra prendre, pour ligne de conduite, le gouvernement central.

6. Le gouvernement provincial, dans les villes où réside le chef religieux, établit des congrès religieux et civils et leur confie la direction des affaires religieuses et civiles.

Ces congrès établissent, sous leur haute direction et contrôle, des éphories dans les quartiers de la ville, et, par eux, administrent les affaires locales, dans les mêmes rapports qu'ont les congrès centraux avec les éphories de Constantinople.

Ils établissent pareillement sous leur haute direction et contrôle, des conseils diocésains et confient l'administration des affaires locales et des institutions de chaque diocèse à son conseil diocésain.

Responsabilité.

7. Chaque congrès et conseil est compétent dans sa partie, sous condition d'en rendre compte.

Dans le gouvernement provincial, les conseils des quartiers et les conseils diocésains doivent rendre compte aux congrès provinciaux. Les congrès provinciaux doivent rendre compte aux congrès généraux provinciaux. Le gouvernement provincial doit rendre compte au gouvernement central, et le chef religieux au Patriarche.

Dans le gouvernement central les éphories de Constantinople doivent rendre compte aux conseils directeurs nationaux, selon chaque partie ; les conseils directeurs doivent rendre compte au congrès civil, à l'exception du conseil judiciaire qui doit rendre compte au congrès mixte.

Les congrès religieux et civil et le Patriarche doivent rendre compte au congrès général.

Le congrès général est moralement responsable devant la nation.

Rapports.

8. Les rapports du gouvernement national avec la nation, avec le Siège central d'Ararat, avec la Sublime Porte doivent être basés sur les principes suivants :

Avec la nation et les nationaux, les traiter toujours paternellement.

Avec le Siège central d'Ararat, conserver toujours les traditions des mêmes rapports par lesquels, dès le temps de nos ancêtres, la nation et le Siège sont liés ensemble.

Avec la Sublime porte, demander la défense du gouvernement pour sauvegarder les droits religieux et civils soit de la nation soit des nationaux, et conserver fidèlement la soumission de la nation au Gouvernement.

Le Patriarche est l'intermédiaire de ces rapports.

I. GOUVERNEMENT CENTRAL

A. Le congrès national général.

9. Le congrès national général est composé de 220 députés nationaux dont 160 sont élus par les églises de quartiers de Constantinople et 60 sont élus par les villes de provinces où siègent des chefs religieux.

Dans le congrès général les co-membres des députés nationaux sont :

Premièrement, des membres du gouvernement central national, les membres des congrès religieux et civils et les membres des quatre conseils directeurs ainsi que les présidents des conseils des éphories.

Le nombre de ces membres est d'environ 100; cependant ce nombre ne peut pas être exactement ajouté au nombre des députés, parce qu'il peut se trouver des députés déjà élus parmi ces membres.

Deuxièmement, des personnes honorées d'une charge importante dans les services de la nation ou de l'État dont le mérite est attesté par la nation ou par l'État, telles que dans la classe ecclésiastique, les évêques se trouvant à Constantinople, les vardapets prédicateurs dans les églises et les archiprêtres; dans la classe des gens cultivés, les écrivains nationaux, les médecins diplômés, les principaux professeurs, les rédacteurs en chef de la presse; dans la classe civile, les co-gradés des hauts fonctionnaires, les membres des conseils du Palais impérial, les directeurs et les chefs interprètes des bureaux de la Sublime Porte, les directeurs dans les institutions nationales ou Impériales, les préfets des études; dans la classe militaire, les co-gradés des officiers supérieurs.

Le nombre des membres de cette catégorie ne peut également être exactement stipulé pour les mêmes raisons mentionnées plus haut, toutefois, en principe, le nombre total de ces deux catégories de membres ne doit jamais égaler le nombre des députés (1).

10. Le congrès général ne peut avoir au maximum, plus de 400 membres et tant que la majorité des députés, c'est-à-dire si 111 d'entre eux ne sont point présents, la séance ne peut avoir lieu.

11. Les fonctions du congrès général sont, en tant que députation de la part de la nation : d'élire les hauts fonctionnaires nationaux, d'établir des congrès nationaux, de demander compte de leur gouvernement et de disposer d'une façon définitive des affaires graves ou générales nationales.

Son obligation est de conserver avec fermeté les principes de la Constitution nationale et d'agir selon leurs dispositions.

12. Le congrès général est convoqué :

En premier lieu, chaque année régulièrement à la fin du mois de mars, pour entendre le compte-rendu général annuel du gouvernement national, pour faire l'élection de la moitié des membres des congrès nationaux, et pour établir la répartition de l'impôt annuel national. Dans cette séance annuelle, les membres du gouvernement, en dehors de la question de l'impôt, n'ont, dans les autres questions, que la parole mais non le vote.

2. Pour prendre part à l'élection du Catholicos.

3. Pour l'élection des Patriarches de Constantinople et de Jérusalem.

4. Pour les différends intervenus dans les congrès religieux et civils, ou entre le Patriarche et les congrès. Dans ces mêmes cas, les membres du gouvernement n'ont que la parole mais non le vote.

5. Pour la révision de la Constitution nationale.

Et finalement pour le cas éventuel de questions exceptionnellement graves pour lesquelles les congrès nationaux jugeront nécessaire de prendre des décisions par un congrès général.

13. Convoquent le congrès général, premièrement, le Patriarche, de

(1) *Note.* Cet article sera à réviser lorsque le nombre des fonctionnaires soit nationaux soit de l'État aura augmenté à tel point qu'il soit impossible de garder cette proportion.

la part de la nation ; deuxièmement, le président du congrès général, de la part du bureau de ce congrès; troisièmement, les présidents des congrès religieux et civils de la part de ces congrès.

B. Le Patriarche.

14. Le Patriarche est le président des congrès nationaux et exerce leur autorité exécutive.

15. Le Patriarche pour toute affaire introduite auprès de lui, la confiera pour l'instruction et la décision au congrès compétent, et dans les décisions nationales, ses écrits officiels seront réputés apocryphes s'ils ne portent point le sceau ou la signature du congrès compétent; mais dans le cas d'une affaire pressante dont la résolution ne permet point d'attendre le jour de la réunion du congrès, et dans l'impossibilité de convoquer un congrès extraordinaire, le Patriarche peut en disposer lui-même en en prenant la responsabilité, et en en faisant toujours faire l'inscription régulièrement au congrès compétent et en l'informant de la faire authentique dans la prochaine réunion.

16. Le Patriarche, en son absence dans les congrès nationaux, a le droit avant de signer, de faire des observations sur une décision prise, et de faire subir un deuxième examen à l'affaire; après la deuxième décision il est obligé de la signer, s'il ne trouve point la décision en désaccord avec les dispositions de la Constitution.

17. Le Patriarche a le droit de proposer à qui de droit, de relever de ses fonctions ou de les lui interdire, toute personne nationale ayant charge, c'est-à-dire, un ecclésiastique, un professeur, un gérant intendant d'église, de monastère, d'école ou d'hôpital, qui n'agit point conformément aux dispositions de la Constitution.

18. Le Patriarche n'a point le droit de dissoudre lui-même les congrès ou les conseils nationaux; mais lorsqu'il voit que ces mêmes congrès se trouvent dans une voie contraire à la Constitution, il négocie une première fois avec leur président pour en demander explication ; une deuxième fois, il avertit par écrit ce même congrès de sa conduite illégale et l'engage à revenir à l'ordre; puis la troisième fois, il convoque le congrès général, si l'inculpé est l'un des congrès généraux, ou le congrès civil, si l'inculpé est l'un des conseils, et après en avoir fait connaitre les raisons il exige la dissolution du congrès inculpé.

19. Le Patriarche doit avoir une mensualité qui lui est attribuée par la caisse nationale mais il doit conserver à sa charge les frais exigés par l'administration intérieure du Patriarcat.

C. Congrès religieux national.

20 Le congrès religieux est composé de 14 ecclésiastiques instruits.

21. Le congrès a religieux pour fonctions la direction générale des affaires religieuses.

Les obligations sont : de développer dans la nation le sentiment reli-

gieux, de conserver intactes et pures la confession et les traditions de la sainte Église arménienne, de surveiller le bon ordre des églises et des ecclésiastiques, d'avoir soin d'améliorer la situation des prêtres et d'assurer leur avenir, de former des ecclésiastiques méritants et cultivés, d'examiner et de solutionner les discussions religieuses soulevées dans la nation.

22. Lorsqu'il se produit une grave question religieuse telle que le congrès religieux ne puisse la résoudre, il convoquera un congrès où seront appelés les ecclésiastiques siégeant dans le Congrès général, et si ce congrès composé de tous ces ecclésiastiques juge, lui aussi, que la question est au-dessus de sa compétence, il aura recours au Siège central d'Ararat.

23. L'autorisation de l'ordination d'un vardapet ou d'un prêtre, soit dans cette capitale, soit dans les provinces, est donnée par le congrès religieux.

24. Tant que la population d'une église ne sent point la nécessité d'un prêtre en plus et qu'il ne le demande par l'intermédiaire du conseil du quartier, l'autorisation de l'ordination d'un prêtre pour l'église de ce quartier ne sera point donnée.

25. C'est le congrès religieux qui choisit les vardapets prédicateurs et les archiprêtres des églises de Constantinople et c'est le Patriarche qui les nomme.

26. C'est une obligation sacrée pour le congrès religieux de surveiller à ce que les fonctions spirituelles soient accomplies gratuitement et que les ministres spirituels vivent de l'église.

IV. Congrès civil national.

27. Le congrès civil est composé de vingt civils compétents en matière politique.

28. Le congrès civil a pour fonction la haute direction générale des affaires civiles nationales.

Ses obligations sont : d'étudier attentivement les propositions avantageuses pour la nation qui lui sont soumises par les conseils nationaux, et après avoir reconnu leur nécessité, de les confirmer, et de prendre soin d'écarter les difficultés à leur exécution, s'il y en a ; de faire des efforts pour tout ce qui concerne le bon ordre et le progrès de la nation.

29. Le congrès civil doit confier les affaires qui lui sont soumises à leur conseil relatif et ne peut en disposer sans en avoir pris l'avis.

30. Le congrès civil peut pour une raison plausible ne pas confirmer ou bien rejeter la décision prise par un conseil, mais, tout en respectant sa compétence, il ne peut prendre une décision contraire à celle du conseil et la mettre à exécution.

31. Le congrès civil n'a pas le droit de dissoudre un conseil national quel qu'il soit, tant qu'il ne le verra point dans une voie contraire aux dispositions de la Constitution ; et si un tel cas se présente, il demande

une première fois explication à son président; à la deuxième, il avertit, par écrit, le conseil et l'invite à l'ordre, et à la troisième, il le dissout; toutefois, il devra donner dans son rapport annuel au congrès général, les raisons de cette dissolution.

32. Lorsqu'il se produira une question civile tellement grave que le congrès civil la jugera au-dessus de sa compétence, il devra s'adresser au congrès général.

E. Conseil national de l'instruction.

33. Le conseil de l'Instruction est composé de dix civils suffisamment lettrés.

34. Le conseil de l'Instruction a pour fonctions la direction générale de l'éducation nationale.

Ses obligations sont : de surveiller le bon ordre des écoles nationales; d'établir un programme général d'éducation nationale et des règlements pour les écoles, et conformément à ceux-là choisir un cours uniforme tant pour les études que pour l'enseignement dans les écoles nationales; de propager l'étude des connaissances élémentaires; de prendre soin spécialement de l'éducation des filles, d'encourager et d'aider les sociétés établies dans ce but; d'améliorer la situation des éducateurs nationaux et de prendre soin d'assurer leur avenir; de former des professeurs experts et faire des efforts pour préparer des livres de classe choisis pour les écoles.

35. Le conseil de l'Instruction doit, de son côté, faire tous ses efforts pour que, tant à Constantinople que dans les provinces, tous les quartiers aient leurs écoles primaires d'éducation, et que, Constantinople ainsi que les villes, où siègent des chefs religieux, aient également chacune un lycée national pour les études classiques.

De ces établissements sortiront les élèves avec un certificat, et à ceux qui feront des études spéciales, il leur sera aussi délivré un diplôme d'enseignement.

36. Le conseil de l'Instruction décidera des livres de classe et des enseignants à admettre dans les écoles nationales. Pour la doctrine du catéchisme le livre de classe et l'enseignant seront demandés au conseil religieux.

37. Le conseil de l'Instruction préside aux examens annuels des écoles nationales; les examens quant à la doctrine du cathéchisme seront faites par le conseil religieux.

F. Conseil national d'Économie.

38. Le conseil d'Économie est composé de dix civils économistes.

39. Le conseil d'Économie a pour fonction la direction générale de l'administration des institutions et des propriétés nationales.

Ses obligations sont : de prendre soin du bon ordre et de la prospérité de ces institutions.

40. Le conseil d'Économie établit des commissions spéciales pour les monastères et les hôpitaux et administre ces institutions par leur intermédiaire.

41. La commission des monastères est composée de sept personnes dont trois ecclésiastiques et quatre civils.

Le conseil d'Économie désigne les membres de ces commissions et le Patriarche les nomme avec le consentement du congrès civil.

42. Le but de la commission des monastères doit être de faire servir au profit de la nation les revenus et les recettes de ces institutions : en instituant, d'abord, des lycées dans les monastères conformément au programme donné par le congrès religieux et par le conseil de l'Instruction, et dans le monastère où se fera sentir le besoin, un hôpital, une imprimerie et un musée.

43. La commission des monastères doit avoir, dans chaque monastère, deux gérants de la localité, lesquels administreront le monastère sous la présidence du père abbé et indépendamment du congrès provincial.

44. La commission des hôpitaux est composée de sept personnes dont deux médecins.

Le conseil d'Économie désigne les membres de cette commission et le Patriarche les nomme avec le consentement du congrès civil.

45. Le but de la commission des hôpitaux sera de faire servir l'établissement à ses fins, en y instituant premièrement un hôpital régulier pour les malades pauvres; deuxièmement, un hospice pour les vieillards et impotents pauvres; troisièmement, une maison de correction pour les dévoyés; quatrièmement un établissement d'éducation pour les enfants orphelins et sans maître.

Chacune de ces maisons hospitalières devra être organisée, en tant que bâtiment et en tant qu'ordre conformément aux règles médicales et aux lois sanitaires.

46. La disposition des testaments appartient au conseil de l'Économie. Ce conseil doit surveiller à ce que tout testament soit légalement authentique, que la volonté du testateur soit respectée avec fermeté et l'exécution assurée.

Conformément à ces dispositions, le conseil de l'Économie doit établir des règles spéciales relatives aux testaments et une commission spéciale.

Lorsque l'exécution du testament n'est point conforme aux intentions du testateur, la famille a le droit de protester.

47. Les copies des titres des propriétés immobilières nationales se trouvant à Constantinople et dans les provinces doivent être recueillies par le conseil de l'Économie et conservées dans les archives nationales en toute sécurité.

48. Le conseil de l'Économie doit surveiller à ce que toute propriété nationale ait son titre légal.

49. Toute acquisition ou vente d'une propriété nationale ne peut avoir lieu sans la connaissance du conseil de l'Économie, l'agrément du congrès civil et l'apposition du sceau Patriarcal.

En vertu de ces dispositions, la chose dite *mutevelliq* est supprimée.

50. Dans Constantinople et dans ses environs toute construction ou réparation de propriété nationale ne peut être commencée sans la connaissance des conseils de l'Économie et des Finances et l'agrément du congrès civil.

Il ne peut avoir lieu, également, de collecte d'argent, pour quelque institution que ce soit, sans la condition susmentionnée.

G. Conseil national des Finances.

51. Le conseil des finances est composé de dix civils experts en comptabilité.

52. Les fonctions du conseil des finances sont : la direction générale des recettes et des dépenses nationales et la tenue de la comptabilité de la caisse nationale.

Les obligations sont : de tenir régulièrement les comptes de l'administration des institutions nationales, de vérifier la justification des dépenses ; de s'efforcer d'augmenter les revenus nationaux pour que, le jour où les rentrées et les sorties de la caisse nationale se trouveront équilibrées, l'impôt général soit largement allégé.

53. Les rentrées de la caisse nationale sont principalement l'impôt général annuel, les revenus des propriétés, les recettes des archives, les testaments, les dons, etc. Les sorties sont principalement les dépenses du patriarcat et des archives, les dépenses des hôpitaux, les subventions aux églises et aux écoles des quartiers pauvres et autres dépenses occasionnelles.

54. Les comptes de la caisse nationale seront tenus d'après les règles de la comptabilité.

55. Le conseil financier ayant, deux mois avant la fin de l'année, équilibré les recettes et les dépenses de l'année suivante, en présentera la liste des comptes au congrès civil.

H. Conseil judiciaire national.

56 Le conseil judiciaire est composé de dix personnes, amies de la justice, dont cinq ecclésiastiques et cinq civils.

57. Le conseil judiciaire a pour fonction la direction générale des affaires judiciaires nationales.

Ses obligations sont : de s'efforcer de concilier avec justice les adversaires, et de prendre pour base de ses décisions, pour la partie religieuse, les règles traditionnelles de nos ancêtres, et pour la partie civile, les règles actuelles des tribunaux de l'État.

58. Lorsqu'il se produit un cas que le conseil judiciaire jugera au-dessus de sa compétence, il le transmettra à celui des congrès nationaux qui en est compétent.

59. Toute personne jugée au conseil judiciaire a toujours le droit de protester au congrès religieux ou civil ou d'exiger un congrès mixte selon l'affaire.

[11]

I. Conseils de quartier (Éphories).

60. Les conseils de quartier (éphories) sont composés, selon les localités, de cinq à neuf membres.

61. Les fonctions du conseil de quartier sont : l'administration des affaires locales du quartier, la gérance de l'église du quartier, la charge de l'école, l'assistance aux pauvres, l'instruction des litiges survenus entre nationaux et leur apaisement.

Ses obligations sont : d'avoir soin de la prospérité de l'église, de faire des efforts pour avoir des écoles primaires bien ordonnées pour l'éducation des filles et des garçons et de venir en aide aux familles pauvres du quartier.

62. Toute propriété appartenant aux églises et aux écoles des quartiers est sous la disposition immédiate du conseil de l'éphorie. L'acquisition et la vente de ces propriétés a lieu selon l'Article 49.

63. Chaque quartier doit avoir une caisse sous la surveillance du conseil de l'éphorie.

Les rentrées de cette caisse sont : l'impôt du quartier, les revenus des propriétés de l'église et de l'école, les recettes de l'église, les dons pour les pauvres, les testaments, etc. Les sorties sont : les dépenses de l'église et des écoles et les subventions aux pauvres.

64. Chaque conseil d'éphorie doit avoir l'inscription régulière des naissances, mariages et décès de son quartier.

65. Les conseils de l'éphorie ont, dans leurs fonctions, des rapports directs avec les conseils Directeurs.

Pour les affaires concernant la gérance de l'église avec le conseil de l'Économie; pour les écoles, en ce qui concerne la partie de l'instruction, avec le conseil de l'Instruction; pour les affaires financières, avec le conseil des finances, pour les affaires judiciaires, avec le conseil judiciaire.

Lorsque le conseil de l'éphorie ne sera pas en mesure de mettre d'accord les adversaires, il renverra l'affaire au conseil judiciaire accompagnée du rapport de son instruction.

J. Les archives nationales.

66. Il sera établi dans le patriarcat des bureaux qui seront chargés de la rédaction des écritures officielles nationales.

67. Les archives seront divisées en trois bureaux.

A. La correspondance, qui s'occupera l'ordonnance des papiers à expédier du patriarcat et de ceux qui y sont adressés.

B. L'enregistrement, qui s'occupera de l'ordonnance des papiers relatifs aux congrès et aux conseils nationaux.

C. Le recensement, qui s'occupera de l'ordonnance de l'enregistrement des inscriptions relatifs à l'état civil des nationaux, c'est-à-dire des naissances, mariages et décès. C'est de ce bureau que seront délivrés

aux nationaux les papiers authentiques nécessaires au voyage et aux opérations commerciales, ainsi que les actes de naissance, de mariage et de décès.

68. Le bureau de correspondance aura autant de secrétaires qu'il sera nécessaire pour les correspondances intérieures et extérieures et pour les écritures turques. Ce bureau est sous les ordres du patriarche, et c'est lui qui nomme ses membres avec l'agrément du congrès civil.

Le bureau de l'enregistrement aura six secrétaires de bureau dont deux attachés aux affaires des congrès civil et religieux, et quatre aux affaires des quatre conseils directeurs.

Les membres de ce bureau sont chacun sous les ordres de son congrès ou conseil relatif; ils sont choisis par ces congrès ou conseils et nommés par le patriarche avec l'agrément du congrès civil.

Le bureau de recensement aura un notaire désigné par le congrès civil et nommé par le Patriarche.

Le nombre des membres de ces bureaux augmente ou diminue selon la nécessité.

69. Les archives auront un chef des Archives qui est le directeur responsable de toutes les affaires des Archives; il est désigné par le congrès civil et nommé par le Patriarche.

Le chef des archives fait la rédaction archiviale du congrès général.

70. Le chef des archives doit exiger une fois par an de chaque quartier de Constantinople et une fois tous les cinq ans de chaque province, copie de leurs registres de recensement, c'est-à-dire des naissances, des mariages et des décès, et les faire inscrire dans le recensement général du bureau national des archives.

71. Le chef des archives doit être une personne connaissant bien la langue nationale, l'arménien, et avoir une connaissance suffisante du turc et du français. Les secrétaires du bureau des archives doivent eux aussi connaître bien la langue nationale et être des personnes expertes dans leur partie.

72. Les secrétaires des archives sont en particulier responsables devant leur congrès ou conseil relatif et, en général, devant le chef des Archives.

73. Tout papier ou acte délivré par le bureau du recensement devra être authentifié par le sceau patriarcal et la signature du chef des archives.

74. Le bureau national des archives restera ouvert huit heures par jour, les secrétaires devront s'y trouver présents excepté les jours fériés. S'il arrive la séance d'un congrès ou d'un conseil tombe un jour férié, le chef des archives de ce congrès ou de ce conseil devra s'y trouver présent ce jour-là.

---

2. GOUVERNEMENT PROVINCIAL

A. Congrès général provincial.

75. Dans les provinces le congrès général est formé par les députés des quartiers et des diocèses; avec ceux-ci siègent premièrement, les membres des congrès religieux et civil et les présidents des conseils de de l'éphorie; deuxièmement les personnes honorées d'une fonction principale dans les services de la nation ou de l'autorité locale. (Voir Art. 9.)

76. Les fonctions des congrès généraux de la province sont : d'élire, chacun avec la députation de la province le chef religieux de la province; d'établir des congrès religieux et civil; de demander compte de leur gouvernement et de disposer des affaires graves ou générales de la province.

B. Le chef religieux.

77. Le chef religieux est le président des congrès provinciaux et exerce leur autorité exécutive.

Son obligation est de veiller à l'exécution de la Constitution nationale dans sa province.

Le chef ne pourra s'éloigner du centre de ses fonctions pour aller établir sa résidence dans des monastères; il devra résider dans la ville principale de la province, dans la résidence nationale du chef religieux où se tiendront également les congrès provinciaux.

79. Le chef religieux doit avoir une mensualité propre à sa personne et versée par la caisse provinciale; il aura à sa charge les dépenses de l'administration intérieure de la résidence du chef religieux.

C. Congrès et Conseils provinciaux.

80. Les Congrès religieux et civils des provinces sont composés, selon les lieux, de sept à douze membres.

80. Les Conseils de l'éphorie et du diocèse sont composés, selon les lieux, de cinq à neuf membres.

82. Chaque province doit avoir, sous la surveillance de son Congrès civil, une caisse provinciale pour l'administration et la comptabilité des revenus et des dépenses nationales de la province; de même, chaque quartier et chaque diocèse doit avoir sa caisse.

La comptabilité de ces caisses doit être tenue régulièrement.

83. Dans les provinces chaque résidence du chef religieux doit avoir ses archives provinciales; de même, chaque quartier et diocèse.

Les archives provinciales doivent recueillir les recensements des quartiers et des diocèses de la province et en établir le recensement général de la province.

CHAPITRE II

L'impôt national.

84. Chaque individu national, adulte et qui a du travail, doit participer aux dépenses nécessitées par les besoins nationaux, exceptés ceux qui sont par reconnus leurs quartiers ou par leurs compagnons de travail comme n'ayant pas les moyens.

85. L'impôt national est annuel; les moyens de chacun serviront de base pour la répartition de l'impôt.

86. L'impôt national est de deux sortes : l'un général, destiné aux dépenses générales et qui est perçu par le gouvernement central pour la caisse nationale; l'autre spécial, destiné aux dépenses spéciales et qui est perçu par les conseils de l'éphorie pour la caisse de l'éphorie.

87. A Constantinople, la modalité de répartition et de perception de l'impôt est décidée par le conseil civil et établie par le congrès général.

Pour l'impôt de l'éphorie chaque quartier en décide dans son conseil et en établit la modalité.

Les provinces disposent de la même façon de l'impôt général et de l'impôt spécial.

88. Les provinces doivent participer à l'impôt général national.

En échange de l'impôt annuel versé par les provinces à la caisse centrale nationale, en usage jusqu'à présent, la caisse provinciale ne versera désormais, à la caisse centrale nationale, que le tant pour cent sur sa perception de l'impôt général dans les provinces.

Le pourcentage sera établi par le conseil civil de Constantinople.

CHAPITRE III

Élections.

A. LOIS ÉLECTORALES

1. Conditions d'élection.

89. Le droit d'élection commence à l'âge de vingt-cinq ans accomplis.

90. Sont privés du droit d'élection ou en sont interdits judiciairement :

1° Les personnes condamnées pour délits criminels et publiquement réprouvées, qui sont civilement mortes d'après les lois de l'État.

2° Les personnes prises en félonie dans l'administration des affaires nationales et qui ont subi une condamnation d'un tribunal national pour lesquelles le tribunal, qui les a jugées, a décidé ne plus devoir être employées dans les affaires nationales.

3° Les personnes qui ont subi de l'État des peines correctionnelles, ou qui sont sorties des maisons de correction nationales, auxquelles un

tribunal national a interdit le droit d'élection. Cette interdiction sera levée quand le tribunal qui les a jugées aura attesté que ces personnes se sont entièrement réhabilitées.

4° Les personnes jugées incapables pour cause de trouble mental dont la guérison complète n'est point attestée d'une manière authentique.

5° Les personnes qui, ayant les moyens, refusent de payer l'impôt national, qui sont blâmées par la nation comme de négligences de leur devoir. Cette interdiction sera levée lorsque de telles personnes commenceront à reconnaître cette obligation nationale indispensable.

2. Conditions d'éligibilité.

91. Le droit d'avoir voix décisive à la disposition des affaires nationales commence à l'âge de trente ans accomplis.

Tout individu national qui a trente ans accomplis et n'est point judiciairement privé ou interdit de la jouissance des droits nationaux, est éligible à n'importe quelle fonction nationale.

B. Élection des députés nationaux.

92. Le nombre de la population sert de base à l'élection.

Sera publiée la liste, avec les tableaux, de la répartition des députés pour chaque quartier de Constantinople et pour chaque province.

La liste de la répartition des députés sera renouvelée tous les cinq ans conformément au recensement général des archives nationales.

Ce renouvellement se fera par un congrès où seront réunis ensemble les principaux membres du gouvernement, c'est-à-dire les présidents des congrès religieux et civils, les présidents des conseils directeurs et administrateurs.

93. Il n'est point nécessaire que les députés qui seront réclamés des quartiers de Constantinople ou des provinces, soient parmi les habitants du quartier ou de la province qui les a élus; il suffit qu'ils aient leur résidence à Constantinople et qu'ils soient des personnes ayant acquis la considération de leurs électeurs pour leur patriotisme et leur honorabilité.

Ces députés ne sont point considérés, au congrès général, comme des députés du quartier ou de la province qui les a élus, mais ce sont des députés de la nation ayant autorité équivalente.

Congrès électoraux.

94. Deux mois avant le jour de la dissolution du congrès général, pour les provinces, et un mois pour les quartiers de Constantinople, le Patriarche informe du nombre de députés exigés par chaque quartier et chaque province et invite le congrès électoral à se réunir, en lui rappelant les conditions d'éligibilité et les règles d'élection.

Une copie de cette bulle restera affichée dans la salle du conseil d'éphorie jusqu'à la fin des élections.

95. Dans chaque quartier, des congrès électoraux sont composés d'habitants du quartier, personnes ayant les conditions d'éligibilité et déjà attestées par leur mérite à devenir des co-membres des députés. (voir Art. 9.)

Le congrès électoral est composé de vingt et une personnes; si ces personnes susmentionnées n'atteignent point ce nombre, le manquant devra être comblé par les électeurs du quartier qui payent le plus d'impôts.

Le président du congrès électoral est le prédicateur de l'église, et en son absence, l'archiprêtre; son bureau est composé d'un président, d'un secrétaire et de trois scrutateurs.

Le congrès électoral s'unissant au conseil de l'éphorie préside aux opérations de l'élection.

96. Le congrès électoral prépare une liste des éligibles, trois fois plus nombreuse que le nombre des députés réclamés pour faciliter la décision des électeurs.

Cette liste restera également affichée dans la salle du conseil de l'éphorie; toutefois, les électeurs ne sont aucunement obligés de suivre cette liste.

97. Les congrès électoraux, chacun dans son quartier après avoir vérifié les conditions d'élection, prépareront une liste d'électeurs dans l'ordre alphabétique, cette liste restera affichée huit jours dans la salle du conseil de l'éphorie pour que les électeurs du quartier puissent faire, s'ils en ont, des observations sur leur nom.

98. Le congrès électoral doit donner à chacun un bulletin de vote, dans la formule ci après :

N... (electeur).

N... (nom du quartier).

Signé du congrès électoral.

Sans la présentation de ce bulletin de vote personne ne pourra s'approcher de l'urne des votes

99. Si l'invitation à l'élection ne peut, pour quelque cause que ce soit, être faite par le Patriarche (voir Art. 94), elle devra être faite par le gouvernement national et par l'intermédiaire du président du congrès civil.

Si le gouvernement national, lui aussi, néglige d'accomplir ce devoir et que l'époque établie par la Constitution pour l'élection soit arrivé, les électeurs faisant alors usage de leur droit, se réunissent de plein pouvoir dans la salle du conseil de l'église du quartier ou du diocèse, et, formant un congrès électoral, élisent leurs députés selon les règles de l'élection

Lorsque l'élection de la plus grande partie des députés sera terminée de cette façon, l'ancien congres général est immédiatement dissous d'après la loi et se trouve privé de toute autorité; par conséquent tout ce qu'il fera ou qu'il a fait, à partir de ce moment, est illégal et sans force comme non avenu.

Scrutin.

100. Une semaine après que la liste des électeurs aura été ouverte, le dimanche matin, à la fin des offices, aura lieu, dans la salle du conseil de l'éphorieu, le scrutin, de la manière suivante :

Le président du congrès électoral ayant la liste des électeurs en main, appelle les électeurs dans l'ordre, lesquels déposent leur bulletin de vote sur la table, et après avoir signé sur la liste des électeurs en regard de leur nom, inscrivent de leur main sur une feuille de papier, dans l'ordre, de haut en bas, selon le nombre réclamé de députés, autant de noms de personnes, en mettant en regard de chaque nom, le nom de famille, l'adresse et la profession, puis ayant plié la feuille, ils la déposent dans l'urne.

101. Le scrutin est secret, par conséquent les votants doivent inscrire leur bulletin d'une façon spéciale afin qu'aucune autre personne ne puisse voir les noms inscrits.

102. Le scrutin doit être terminé le jour même où il a été commencé. Quiconque des électeurs ne se présente point au scrutin ce jour-là, n'a pas le droit de protester après

103 Personne ne pourra donner son vote simultanément dans deux quartiers ou dans la province.

104 Les quartiers ou diocèses réunis, s'ils se trouvent proches, se réuniront pour faire le scrutin ; mais s'ils sont éloignés l'un de l'autre, ils feront le scrutin chacun séparement et réuniront ensuite le résultat des scrutins.

Dépouillement des votes.

105. Après que les votes seront donnés, le jour même et dans la même séance sera ouverte l'urne sous la surveillance du congrès électoral ; les scrutateurs compteront le nombre des votes et le compareront avec celui des votants ; s'il y a une différence, ou que cette différence soit insignifiante, c'est-à-dire d'un ou de deux chiffres (car il peut arriver qu'un ou deux des votants aient oublié de signer dans la liste des votants), le scrutin est considéré comme authentique. Mais si la différence porte sur plus de deux chiffres et que le congrès électoral ait un soupçon de fraude, il décide alors de faire un autre scrutin, un autre jour, jusqu'au dimanche suivant.

De même, si le nombre demandé des députés n'est point atteint une première fois, il y aura, pour le restant, une seconde fois élection un autre jour.

106. S'il arrive que quelqu'un ait inscrit dans son bulletin de vote un nombre de noms plus qu'il ne faut, les noms qui suivent ce nombre sont inacceptables.

107. Ceux qui auront obtenu le plus de votes de plus de la moitié du nombre des électeurs sont élus députés

108. Si la majorité n'est point obtenue en une ou deux fois, le congrès

électoral annonce les deux personnes qui ont obtenu le plus grand nombre, et un troisième scrutin aura lieu légalement sur ces deux noms.

109. S'il arrive qu'il y ait égalité de votes sur ces deux personnes, la plus âgée est élue.

Validation des elections.

110. Tout congrès électoral présente au congrès civil, dans un rapport adressé au Patriarche les noms des députés élus dans la question ou dans la province dans lequel rapport sera noté exactement la copie du bulletin de vote, c'est-à-dire, le prénom de l'élu, son nom de famille, sa résidence, sa profession et toutes les circonstances du scrutin.

Le congrès civil après avoir examiné les rapports des scrutins vérifie le pouvoir des députés.

Cette vérification faite, le Patriarche en informe officiellement les députés nouvellement élus et les invite à se réunir en un congrès général à une date fixée.

111 Le congrès général, dans sa première séance, après avoir entendu les rapports examinés dans le congrès civil, valide la vérification des élections et ayant confirmé le pouvoir des députés, complète ainsi sa composition.

112 Le congrès général peut être convoqué lorsque la plus grande partie des députés, qui se trouvent à Constantinople, aura été élue, sans attendre la fin des élections ou les députés de la province, dont l'annonce de l'élection est sur le point de parvenir à Constantinople.

113 Si quelqu'un est élu par plusieurs quartiers ou par plusieurs provinces, c'est à lui de décider de quel quartier ou de quelle province il entend accepter la députation. S'il ne veut point décider par lui-même, c'est le congrès général qui le décide par tirage au sort.

Dans ce cas on informe le quartier ou la province qui l'a élu d'avoir à élire un autre député.

On agit de même lorsqu'il vient à manquer des députés par décès ou par démission.

114. Dans la salle du conseil doit rester affichée la liste des députés rangés par ordre alphabétique, et dans laquelle seront notés, en regard du nom, sa démission, son décès, etc. avec la date. De même, la liste des personnes qui sont co-membres de premier et deuxième ordre des députés (Voir Art. 9).

Ces listes sont renouvelées une fois tous les cinq ans avec le renouvellement du congrès général.

Il sera délivré à chaque député pour s'en servir, selon les besoins, une carte de députation, ainsi libellée :

N... député national.

N... (année du Christ).

. . . .

(Signature du député).

L'en-tête portant le sceau patriarcal.

C. Élection du Patriarche.

115. Le Patriarche doit être une personne sacrée par le Catholicos d'Etchmiadsin ou agréée par lui comme évêque d'Etchmiadsin, et sujet du gouvernement ottoman.

116. Les congrès religieux et civil formant congrès mixte examineront le mérite des évêques et des vardapets ayant les conditions d'éligibilité tant au point de vue religieux que civil, ils en désigneront trois éligibles dont ils soumettront les noms au congrès général.

Il y aura pour ces trois personnes éligibles scrutin secret au congrès général, et celle qui aura obtenu l'agrément de la majorité, deviendra le Patriarche légal de la nation.

Si une première fois la majorité n'est point acquise, il y aura scrutin une deuxième fois; et si cela ne réussit point à la deuxième fois, il sera annoncé de la part du bureau les noms des deux qui auront obtenu le plus de voix et le troisième scrutin aura lieu légalement sur ces deux noms.

S'il arrive que les voix soient également partagées sur les deux personnes, alors une des deux est élue par tirage au sort

Si l'élu est un vardapet, il sera immédiatement envoyé à Etchmiadsin pour y être sacré évêque.

117. L'élection terminée, on fait un rapport que tous les congressistes signent, et dont une copie, munie du sceau du congrès général est présentée, par l'intermédiaire du congrès mixte, à la Sublime Porte qui nomme le Patriarche.

118. Le nouvel élu Patriarche, avant de se présenter à la Sublime Porte, prête le serment solennel dans l'Église et devant le congrès général, en ces termes : « Devant Dieu et devant la nation arménienne, représentée par le congrès général, je jure de rester fidèle à la Constitution nationale et de veiller de tout cœur à son exécution intégrale. »

119. Si le Patriarche se trouve en quelque défaut vis-à-vis la Constitution il peut être l'objet d'une accusation.

120. Une accusation contre le Patriarche peut être faite de la part des députés nationaux ou du congrès religieux ou bien du congrès civil.

S'il arrive qu'une semblable accusation soit faite, le congrès général est convoqué; il institue une commission d'enquête, choisie parmi ses membres, et composée de 21 personnes (7 ecclésiastiques, 7 députés de quartier, 7 députés de province) qui ne seront point parmi les accusateurs.

La commission d'enquête, après avoir examiné l'accusation, donne un rapport au congrès général qui décide de la question par scrutin secret. Si cette décision, qui doit être signée par les membres du congrès ayant voté la décision, a décrété sa démission, les présidents des deux congrès la présentent au Patriarche qui devant la volonté nette de la nation doit donner sa démission.

121 Le Patriarche démissionnaire prend rang parmi les évêques diocésains, et comme tel, est à la disposition du congrès mixte.

D. Élection des chefs religieux.

122. L'élection du chef religieux a lieu dans le congrès général provincial à l'instar de l'élection du Patriarche.

Cette élection est annoncée, par l'intermédiaire du congrès mixte provincial dans un rapport authentique au Patriarche, qui nomme le chef religieux avec l'agrément du congrès mixte central.

123. Si le chef religieux se trouve en quelque défaut à l'égard de la Constitution, il peut être l'objet d'une accusation de la part des congrès provinciaux, et l'enquête ayant lieu selon l'Art. 120, le jugement se fait dans le Congrès mixte central qui décide ce qui convient.

F. Élection des membres des congressistes et des conseils.

124 Le congrès général élit les membres des congrès religieux et civil.

Le congrès civil élit les membres des conseils directeurs exception faite judiciaire dont les membres pour le conseil ecclésiastiques sont élus par le congrès religieux.

Les membres du conseil judiciaire doivent avoir quarante ans accomplis et être mariés.

Les électeurs du quartier font l'élection des membres du conseil de l'éphorie en présence du congrès électoral, selon les lois de l'élection.

De la même manière a lieu l'élection des membres des congrès et des conseils dans les provinces.

125. Le congrès général est dissous tous les cinq ans, fin mars, et renouvelé au commencement d'avril.

Les congrès religieux et civil et les conseils directeurs sont dissous chaque année, fin mars, par moitié seulement, et renouvelés au commencement d'avril (1).

Les conseils de quartier et du diocèse sont dissous une fois tous les quatre ans, fin mars, et renouvelés au commencement d'avril

De la même manière a lieu le renouvellement des membres de congrès et de conseils dans les provinces.

226 Les députés nationaux et les conseillers du quartier et du diocèse sont immédiatement reéligibles aux mêmes fonctions. Quant aux membres des congrès religieux et civil et des conseils directeurs, qui ne sont point immédiatement rééligibles pour les mêmes fonctions, sont rééligibles pour toutes autres fonctions.

De la même manière a lieu la réélection des fonctionnaires de la province.

(1) Pour la première fois seulement, la dissolution des membres de congrès et de conseils, se fait par tirage au sort.

127. Chaque fois que les congrès nationaux et les conseils seront renouvelés, la liste des noms des membres nouvellement élus sera publiée dans la presse.

CHAPITRE IV

Règlements intérieurs des congrès et des conseils.

1. Règles officielles.

128. Chaque congrès et conseil doit avoir un bureau de séance, qui est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un nombre suffisant de remplaçants que le congrès choisit dans son milieu.

Pour la première fois, il tient séance et forme son bureau, sous la présidence du plus âgé et avec le plus jeune comme secrétaire.

129. Les fonctions du président sont : d'ouvrir et de lever la séance, de disposer du gouvernement intérieur de la séance, de diriger les discussions, de veiller à l'observation des règlements et de donner, dans l'ordre, la parole aux orateurs de la séance.

130. Les fonctions du secrétaire sont : de mettre par écrit ce qui s'est dit dans la séance, de noter exactement les décisions prises et les raisons apportées, de présenter le compte rendu de la séance à la séance suivante et de préparer la liste des questions de chaque séance dans l'ordre de priorité.

131. La fonction des remplaçants du président et du secrétaire est de les remplacer dans les séances où ils ne sont point présents.

132. Le bureau des séances est renouvelé une fois par an et les membres en sont immédiatement rééligibles.

Le bureau du congrès général est renouvelé une fois tous les cinq ans avec le congrès général.

2. Règles de séance.

133. Les congrès religieux et civil et les conseils directeurs se réunissent une fois par semaine, à jour fixé, au patriarcat.

Les présidents peuvent convoquer un congrès ou un conseil extraordinaire, un autre jour ou dans un autre endroit, dans des circonstances pressantes.

Le jour de la réunion du congrès général doit être annoncé, au moins trois jours à l'avance, par le moyen des journaux.

134. Sans la présence de la majorité la séance est considérée comme insuffisante et la décision finale d'une question ne peut être donnée.

136. Une séance ne peut être ouverte en l'absence du président et du secrétaire.

Lorsque la majorité se trouvera réunie et que le président ou le secré-

taire ou leurs remplaçants ne sont point présents, la séance sera ouverte sous la présidence du plus âgé et avec le plus jeune comme secrétaire.

136. Sans avoir demandé la parole au président et l'avoir obtenue, il n'est point permis de parler dans la séance.

137. Celui qui voudra faire une proposition devra d'abord la faire inscrire sur la liste des propositions avec son nom, et lorsque son tour sera arrivé, il aura, alors, le droit de parler au sujet de la proposition et le congrès doit l'écouter. Cet ordre ne pourra être changé que lorsque surgira une autre question que le congrès jugera pressante.

138. Après qu'une question aura été étudiée, discutée et que l'avis de tous en aura été pris, elle sera mise aux voix, et la décision prise avec l'agrément de la majorité des membres présents.

139. Lorsque les voix seront divisées en parties égales, si le président est présent, la décision penche du côté du président, s'il n'est pas présent, du côté de celui qui préside la séance.

140. Dans le congrès mixte, pour pouvoir donner une décision à une question, il faudra que les deux congrès votent séparément; si la majorité des deux parties a pris la même décision, la question est résolue; dans le cas contraire, il sera considéré comme un désaccord entre les deux congrès et la disposition en sera réservée au congrès général. (Voir Art. 1, 12).

141. Dans les congrès, toute élection, jugement, établissement d'impôt national, révision de la Constitution, sera décidé par scrutin secret; de même, se fera pour toute question exigeant un scrutin secret.

142. Les présidents des conseils peuvent, seuls ou, le cas échéant, accompagnés d'un conseiller, se présenter, lorsqu'ils le voudront, au congrès civil et parler des affaires concernant leur conseil, mais n'ont point de voix

143. Dans tous les congrès et conseils, les séances doivent avoir la rédaction de la séance, que les membres présents signeront.

Les rédactions du congrès général ne sont signées que par le Patriarche et les membres du bureau.

Les membres du congrès général signent sur une feuille de présence en entrant dans la salle de séance.

144. Tout congrès et conseil doit donner un rapport général annuel de sa direction et de son administration au congrès au conseil qui reçoit les contrôles.

Ce rapport doit être signé par tous les membres.

145. Le nom du membre d'un congrès ou d'un conseil qui, trois fois de suite n'aura point, par écrit, notifié la raison plausible de son absence, sera noté dans la rédaction du congrès ou du conseil, et le président du bureau lui écrira de la part du congrès ou du conseil pour lui demander la raison de son absence; si le congrès ne reçoit point de réponse ou juge la réponse non satisfaisante, le président par une deuxième lettre, lui fait savoir le jugement du congrès et l'engage à se présenter à la séance prochaine; s'il ne se présente point de nouveau,

un tel aura transgressé à son devoir patriotique et cette transgression servira de démission. Si le nombre de telles personnes arrive jusqu'à trois, le président du congrès ou le président du bureau demande au congrès qui les a élus, de faire l'élection de nouveaux membres à leur place (1).

Il fera de même lorsque les membres de congrès ou de conseil viendront à manquer jusqu'à un pareil nombre, soit par décès soit par démission.

CHAPITRE V

Revision de la Constitution.

146. La Constitution nationale établie par le congrès constitutionnel est pour la première fois acceptée et signée provisoirement, puis signée une deuxième fois par un congrès général constitutionnellement formé qui l'authentifie de la part de la nation et l'établit d'une façon décisive.

Le texte original de la Constitution est conservé dans les archives nationales et la copie publiée en imprimé.

147. La Constitution nationale après avoir été acceptée par toute la nation est considérée comme la volonté claire et manifeste de la nation et les dispositions qu'elle contient sont inchangeables de la part du gouvernement national.

Mais, lorsque le gouvernement national, dans la pratique de la Constitution, après une longue expérience, voit la nécessité de changer quelques articles, tout en continuant à s'en servir conformément, peut, après la fin de la troisième année seulement, en proposer l'examen au congrès général.

148. Lorsque le congrès général acceptera la proposition de révision, il formera un congrès de révision, de la façon suivante :

Quatre personnes de chacun des congrès religieux et civil, trois personnes de chacun des conseils directeurs, et dix autres personnes en plus de celles-ci, seront choisies par le congrès général parmi ses membres ou en dehors d'eux, en tout trente personnes.

149. Le congrès de révision soumettant à l'étude seulement les observations faites par le gouvernement national décidera des changements nécessaires à faire et les présentera par l'intermédiaire du Patriarche au congrès général.

150. La révision de la Constitution est inacceptable à la nation, lorsqu'elle n'est pas conforme aux dispositions des principes fondamentaux, principes par lesquels sont assurés les droits de la nation, droits sur lesquels la nation elle-même n'a point d'autorité pour en disposer car ils sont simultanément des devoirs.

(1) Cette disposition ne concerne point le congrès général.

Répartition des deputés nationaux à Constantinople.

	Quartier	Église	Nombre des députés
1	Koumkapou	Cathédrale	24
2	—	Sainte Résurrection	2
3	Hédikpacha	S. Jean	6
4	Iénikapou	S. S. Thaddé et Barthélemy	4
5	Samatia	S. Georges	15
6	—	S. Jacques	1
7	Narlikapou Makri-Keuy Aï-Stéfane Aï Jorghi	S. Jean S. Étienne Sainte Mère de Dieu —	2
8	Topkapou	S. Nicolas	2
9	Karagheumruk	S. Jean Chrysostome	1
10	Baladj	SS. Archanges	15
11	Eyoub	Ste Mère de Dieu	1
12	—	S. Élie	1
13	Haskeuy	S. Étienne	15
14	Kassimpacha	S. Jacques	1
15	Péra Galata	Ste Trinité S. Illuminateur	17
16	Béchiktache	Ste Mère de Dieu	10
17	Ortakeuy	Ste Mère de Dieu	14
18	Kouroutchesmé Hissar Mirghune Norkeuy Buyukdéré	Ste Croix Ste Sandoukht Sts trois enfants Ste Mère de Dieu Ste Hripsimé	5
19	Beïkos Candilly	S. Nicolas Sts Apôtres	1
20	Kouskoundjouk et Idjadié	S. Illuminateur	2
21	Osquidar	S. Karapet	8
22	— Alemdagh	Ste Croix S. Nichan	11
23	Chalcédoine	S. Takvor	1
24	Kartal	S. Nichan	1
		Total	160

En province.

	Diocèse de chef religieux	Nombre de députés	Diocèse de chef religieux	Nombre de députés
1	Jérusalem	1	Aghin	1
2	Égypte	1	Divrik	1

3	Peria	1	27	Malatia	1
4	Chypre / Tarsous / Sis	1	28	Gharine	1
			29	Anteb	1
			30	Kilis	1
5	Marash	1	31	Chabin Karahissar	1
6	Hadjin	1	32	Sébaste	2
7	Zeïthoun	1	33	Teokat	1
8	Adana	1	34	Marzouan	1
9	Édesse	1	35	Amassia	1
10	Digranaghert	1	36	Trebizonde	1
11	Kurdistan	1	37	Djanigh	1
12	Bagdad	1	38	Iosgade	1
13	Balesch	1	39	Kaisérie	1
14	Van	3	40	Galatia	2
15	Aghtamar	1	41	Goudina	1
16	Kars	1	42	Smyrne	1
17	Mousch	2	43	Brousse	1
18	Erzenga	1	44	Panderma	1
19	Papert	1	45	Nicomedie	3
20	Karin	2	46	Rodosto	1
21	Kharpout	3	47	Andrinople	1
22	Arapghir	1	48	Valachie	1
23	Palou	1	49	Moldavie	1
24	Kéghi	1	50	Varna	1
				Total	60

Membres du congrès Constitutionnel.

Karapet évêque de Sébaste	Vardapet Hovhannès de Galata
Ter Eremia prêtre de Haskeuy	Ter Hovhannès prêtre Papasian

Ter Horhannès prêtre Hunkiarbeyendian

Altoun Durri	Agathon M.
Ashnanean P.	Iacoubean E.
Utundjeon K. S.	Minas M.
Missakean V.	Roussinean
Surénean J.	Demirdjibachean E.
Peshtemaldjean L.	Kaiserean T.
Kerkighean B.	Odean G. S.

Galata, 20 Mai 1860.

Approuvé et signé à l'unanimité du congrès national.
Constantinople, au Patriarcat arménien.

21 Mai 1860.

II

ATHANASIOS ABOUGALEB

ÉVÊQUE DE GIHAN EN CILICIE, ÉCRIVAIN ASCÉTIQUE DU XIIe SIÈCLE.

Athanasios Abougāleb, écrivain ascétique très fécond du XIIe siècle, ne nous est connu jusqu'ici que par trois fragments d'un ouvrage sur la vie monastique (1).

Les dates et grandes lignes de sa vie semblent également incertaines. A. Baumstark place sa mort en 1129; selon cet auteur il aurait été d'abord évêque de Giḥan, ensuite métropolitain d'Édesse (2).

Il y a là une confusion entre deux homonymes.

On connaît en effet un Abougāleb, métropolitain d'Édesse, mort en 1440 des Grecs, l'an 1129 de notre ère. Mais cet Abougāleb bar Sabouni, élevé sur le siège d'Édesse par le patriarche Athanase Aboulfaradj (1100-1129), prit le nom de Basile (3). C'est de cet Abougāleb, frère de Saïd bar Sabouni, que parle W. Wright (4), auquel renvoie Baumstark. Mais, qu'on l'observe bien, Wright ne l'appelle pas Athanasios.

Abougāleb, appelé Athanasios et auteur ascétique, ne devint évêque de Giḥān qu'en 1480 des Grecs, l'an 1169 de notre ère : il ne fut jamais métropolitain d'Édesse.

Le titre et le colophon d'un manuscrit syriaque, que nous avons trouvé dans les premiers jours d'octobre 1926 dans l'église syrienne de Mar Thomas à Mossoul, contiennent de

(1) *Die Handschriften-Verzeichnisse der königl. Bibliothek zu Berlin* (B. XXIII). *Verzeichnis der Syrischen Handschriften von* Edw. SACHAU (IIe Abt. 1899), n. 200 (Sachau 202-203), p. 661, 9 (p. 84^a du ms. jusqu'à la p. 99^a) : ܡܢ ܡܟܬܒܢܘܬܗ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܐܬܢܐܣܝܘܣ ܡܟܬܒܢܐ ܠܐܒܘܓܐܠܒ ܘܐܦܣܩܘܦܐ ܕܓܝܚܢ. ܕܗܘܐ ܠܐܘܪܗܝ ܀

(2) *Geschichte der Syrischen Literatur*, p. 293 « Athanasios Abû Galib b Sab(h)ûnî, + 1129, früher Bischof von Gḥn (?), wurde... zum M(etropolit)en von Edessa erhoben. »

(3) Cf. *Chronique de Michel le Syrien* (Ed. CHABOT), III, p. 190 sv., 193, 196 sv., 200 sv., 207-209, 23; *Barhebraei Chronicon Eccles.*, sect. I, 467-480 (à corriger col. 468, l. 21, le nom de *Dionysius* en *Basilius* ܒܣܝܠܝܘܣ). ASSEMANI résume les données de Barhebraeus *B. O.* II, p. 212, 358 sv.

(4) *A short history of Syriac Literature* (London, 1894), p. 243-244. — Comp. R. DUVAL, *La Littérature syriaque* (3e éd.), p. 387, n. 6.

précieux renseignements sur ce personnage. Ces renseignements, rejoignant les données de la Chronique ecclésiastique de Barhebraeus, nous permettront de replacer Athanasios Abougâleb dans l'histoire générale de l'église syrienne et de retracer à grands traits sa sainte et féconde carrière.

Voici le titre du manuscrit :

ܟܬܒܐ ܕܐܡܝܪ ܘܡܣܝܡ ܠܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܐܬܢܐܣܝܘܣ ܡܠܦܢܐ ܬܒܝܠܝܐ ܘܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܓܝܚܢ. ܕܐܝܬ ܒܗ
ܙܘܗܪ̈ܐ ܕܥܠ ܐܣܟܝܡܐ ܕܝܚܝܕܝܘܬܐ. ܐܦ ܕܝܢ ܡܦܝܣܢܘܬܐ ܡܫܪ̈ܝܬܐ ܠܗܘܢ ܗܢܘܢ ܕܪܚܡܝܢ ܚܝ̈ܐ ܕܒܐܠܗܐ ܘܥܠ
ܕܪܢ ܡܣܟܢܐ ܘܡܫܓܫܐ ܘܠܐ ܡܬܛܟܣܢܐ܀

« Livre dit et composé par le saint Mar Athanasios, docteur universel et évêque de Giḥān, dans lequel il y a des avertissements sur la vie monastique, ainsi que des exhortations pour ceux qui aiment la vie en Dieu, et sur notre misérable siècle troublé et désordonné. »

Le manuscrit, en papier et en bon état, se compose de 25 cahiers de 10 feuillets, de 25 à 28 lignes la page divisée en deux colonnes, écriture jacobite : il mesure 31 centimètres sur 21. Nous y avons constaté un blanc (vers la 10e page), preuve de lacunes.

Il ne porte ni date, ni nom de copiste. Mais à la dernière page une note en gharsouni nous apprend qu'« en 2039 des Grecs (l'an 1728 de notre ère) l'évêque Ioannis Gares, supérieur du couvent, a acheté ce livre avec Rabban Iohannan, fils d'Élie de Carracoche, au prix de quatre lions (asdi) pour le couvent de Mar Behnam ; et il est propriété de Mar Behnam, de l'argent du couvent, afin que les moines le lisent et en tirent profit ». L'origine du manuscrit ne remontera pas beaucoup plus haut, croyons-nous, que cette année d'achat, c.-à-d. le commencement du XVIIIe siècle. Et nous avons là en même temps l'histoire de ses pérégrinations : aujourd'hui le couvent de Mar Behnam est habité par quelques moines syriens catholiques. Catholique également est l'église mossouliote de Mar Thomas.

Grâce à l'obligeance de Mgr Georges Dallal, Archevêque syrien de Mossoul, nous avons eu le loisir d'examiner ce volume, que nous croyons unique. Qu'il veuille agréer l'expression réitérée de nos remerciements.

Pour l'histoire d'Athanasios Abougaleb le colophon est particulièrement intéressant ; il se lit à la page 262 (ܪܣܒ), 2e col. ro

[28]

[illegible] et v° : [illegible]

[illegible] (1) [illegible]

[illegible] 1 v°. [illegible]

[illegible] (2) [illegible] (3) [illegible] (4) [illegible] (5) [illegible] (5) [illegible]

Traduction.

« A la gloire et en l'honneur de la Sainte Trinité, pour l'édification de l'Église catholique et le réconfort des âmes qui veulent vivre en Christ une vie intègre, s'est fatigué et a composé ce livre plein de vie notre père saint et parmi les saints,, Mar Athanasios, vieillard vénérable, docteur universel et philosophe spirituel, métropolitain du diocèse de Gihān (6), l'an 1488 (des Grecs ; 1177 de notre ère).

« Je vous supplie avec une sainte confiance, vous tous qui vivrez successivement dans ce diocèse, de ne pas rendre vains les admirables travaux (d'Athanasios Abougāleb); afin que

(1) Le ms. porte [illegible]; mais une main récente a corrigé au crayon [illegible].

(2) Hinc usque ad [illegible] verbotenus exscribitur Barhebraei Chronicon Eccles., Sect. 1, 90. p. 517-518.

(3) Omissa est vox [illegible], quae apud Barhebraeum legitur.

(4) Barhebraeus : [illegible].

(5) Loco [illegible]... [illegible] legitur apud Barhebr. : [illegible]

(6) Gihān en Cilicie, sur le fleuve du même nom, appelé par les anciens Pyramus.

vous ne soyez pas semblables à ceux qui sont habitués à s'occuper d'intérêts passagers et en veulent être guidés, ou qui se fatiguent à rechercher avidement le possible et l'impossible. Mais songez qu'il l'a écrit (ce livre) dans une grande vieillesse, au prix d'efforts et de fatigues, avec 21 autres ouvrages, placés par lui dans l'église afin que toute âme qui les médite se délecte dans les contemplations divines, et vous y puiserez une gloire intarissable. Vous devez donc, mes frères, embrasser le silence, aimer la solitude, vous attacher à la pauvreté monastique, chérir de tout cœur la retraite, et vous progresserez en amour et ferveur. Celui qui passe sur ce livre sans attention et de manière distraite, sans se souvenir des choses recueillies et résolues avec grand effort, qu'il sache qu'il a contracté une dette envers la justice, et qu'il aura part à la punition des infidèles. Tandis que celui qui lit et pratique, qui apprend et enseigne, appelle sur lui et le monde la miséricorde, il sera fortifié dans le Seigneur. Ainsi soit-il.

« De ce saint et vertueux père Abougāleb le siècle et le temps sont connus; à savoir en 1180 (des Grecs; l'an 1169 de notre ère), Iwannis évêque de Giḥān étant déposé de sa charge, le moine Abougāleb fut sacré à sa place. Il établit la loi, sous peine d'anathème divin, qu'aucun (évêque) ne se ferait servir par une femme, fût-ce sa mère ou sa sœur, et qu'il n'aurait absolument pas la liberté de causer avec une femme; mais ce qui doit être dit aux femmes, il l'ordonnerait par l'intermédiaire de quelque prêtre vieillard; et que parmi les moines il ne serait jamais permis qu'il y eût au couvent une femme, vieille ou jeune, moniale ou laïque. Et ce saint Abougāleb a été sacré des mains de Mar Michaël patriarche, appelé le Grand. »

∴

D'après ce texte le moine Abougāleb fut désigné pour le siège métropolitain de Giḥān en 1180 des Grecs (1169 de notre ère): il prit le nom d'Athanasios à l'occasion de son sacre. Il écrivit ce livre « dans une grande vieillesse, au prix d'efforts et de fatigues » en 1188 des Grecs, c.-à-d. en 1177, et avait doté auparavant l'Église de 21 autres ouvrages.

Le copiste ancien, qui a ajouté ce colophon à l'ouvrage

d'Athanasios Abougāleb, tient ces renseignements sur l'activité littéraire de son auteur, du prologue qu'on lit en tête du volume. Abougāleb déclare ici expressément qu'il se met à composer cet ouvrage après en avoir écrit 21 autres : ܡܢ ܒܬܪ ܐܪܒܥܐ ܟܬܒ̈ܐ ܘܐܦܢܝ ܟܬܒܐ ܐܚܪܝܐ; et il ajoute qu'il est bien avancé en âge, faible et presque aveugle : ܟܕ ܗܠܟ ܣܝܒܘܬܐ ܘܐܡܚܠܬܐ ܘܡܘܢܐ ܕܢܗܝܪ̈ܐ ܠܐ ܗܘܐ ܠܘܬܝ.

Quant au canon très rigoureux contre la présence des femmes dans la maison des évêques et dans les couvents de moines, il faut observer qu'il n'est pas d'Athanasios Abougāleb, mais du patriarche Michel le Grand, qui lui imposa les mains. La confusion est née du fait que les détails sur l'élévation d'Abougāleb sur le siège de Giḥān, à la place d'un certain Iwannis, sont pris textuellement de la Chronique ecclésiastique de Barhebraeus, sect. I, chap. 90 (éd. Abbeloos-Lamy, I, p. 545-548). Voici les paroles de Barhebraeus, la source est manifeste : le copiste a continué la citation, sans s'apercevoir du changement de sujet.

ܘܡܢ ܐܢܛܝܘܟ ܗܦܟ ܦܛܪܝܪܟ ܠܥܘܡܪܐ ܕܡܪܝ ܒܪܨܘܡܐ ܘܟܢܫ ܣܘܢܗܕܘܣ ܒܫܢܬ ܐܦܦ. ܘܒܗ ܐܣܬܠܩ ܝܘܐܢܝܣ ܕܓܝܚܢ ܡܢ ܪܥܝܘܬܐ ܘܐܬܬܣܝܡ ܒܕܘܟܬܗ ܐܒܘܓܠܒ ܝܚܝܕܝܐ. ܘܣܡ ܩܢܘܢܐ ܒܚܪܡܐ ܕܐܠܗܐ. ܕܠܐ ܐܢܫ ܐܦܝܣܩ ܢܫܬܡܫ ܡܢ ܐܢܬܬܐ. ܐܦܠܐ ܐܢ ܚܬܗ ܗܘܬ ܐܘ ܐܡܗ ܟܠ ܟܠܗ. ܐܦܠܐ ܬܗܘܐ ܠܗ ܦܪܗܣܝܐ ܠܡܡܠܠܘ ܥܡ ܐܢܬܬܐ. ܐܠܐ ܒܝܕ ܩܫܝܫܐ ܐܢܫ ܣܒܐ ܢܫܡܫ ܗܘ ܡܐ ܕܠܐ ܕܢܬܐܡܪ ܠܢܫ̈ܐ. ܘܕܝܪܝܐ ܬܘܒ ܠܐ ܬܥܘܠ ܐܢܬܬܐ ܠܩܠܝܬܗ. ܠܐ ܣܒܬܐ ܘܠܐ ܛܠܝܬܐ ܘܠܐ ܕܝܪܝܬܐ ܘܠܐ ܥܠܡܝܬܐ܀

Patriarcha Antiochia reversus est ad cœnobium Mar Barsumae, atque an. 1480 synodum indixit, in qua Ioanni Gihonensi, pastorali munere deposito, suffectus fuit Abugaleb monachus. Canone quoque sub Dei anathemate (patriarcha) sancivit, ne ullus episcopus alicuius mulieris, etiam si soror ipsius esset, aut mater, famulatu utcumque uteretur; neve illi libera esset facultas colloquendi cum femina, sed ut per presbyterum aetate provectum, si quid mulieribus dici oporteret, id significaret; similiter ne apud monachum in cella admitteretur mulier, sive vetula, sive iunior, sive religiosa sive saecularis.

D'après le colophon de notre manuscrit, l'auteur de cet ouvrage sur la vie monastique est à identifier avec le moine Abougāleb, consacré évêque par Michel le Grand en 1169. Dans la description générale du manuscrit syriaque 200 de Berlin, dont nous avons déjà parlé, Ed. Sachau l'avait bien soupçonné (1); et il est d'autant plus étonnant que cette identification ait échappé à M. Baumstark, dont nous ne pouvons par ailleurs assez louer la scrupuleuse exactitude et l'extrême diligence.

Grâce aux nombreux renseignements fournis par Barhebraeus dans sa Chronique Ecclésiastique, nous savons qu'Abougāleb fut un moine exemplaire. Supérieur et visiteur des couvents dans le pays de Gargar (2), il protesta avec ses moines contre la conduite déréglée de l'évêque du lieu, Joseph, consacré sous la violence par le patriarche Athanase (3).

Deux fois il fut candidat au siège patriarcal d'Antioche, en 1138 lors de l'élection d'Athanase et en 1166 à l'élection de Michel le Grand (4).

Son caractère semble avoir été à la hauteur de son enseignement. En ces temps de honteuses machinations au sein de l'église syrienne, il n'intrigua pas pour arriver au patriarcat, auquel il était appelé par la voix du peuple. Et l'on comprend que Michel le Grand ait profité de la première occasion pour le promouvoir à la dignité épiscopale (1169). Il lui confia d'ailleurs un diocèse où il fallait de grands exemples après la vie déréglée des trois derniers pasteurs déposés (5). Peu de temps

(1) *Op. cit.*, p. 651 : Athanasios Abû Ghalib Bischof von [illegible] (nous lisons partout ailleurs [illegible], vermutlich derselbe Abû Ghâlib, der früher Mönch., im Jahre 1169 n. Chr. ordinirt wurde, s. Barh. *Chr. Eccles.* I, 516-517.

(2) Gargar, ville fortifiée et siège épiscopal, dans les environs de Mélitène, sur la rive occidentale de l'Euphrate supérieur.

(3) Cf. *Chron. Eccl.*, ed. Abbeloos-Lamy, I, p. 521.

(4) Contre l'ambition de quelques évêques, qui voulaient s'emparer du pouvoir, après la mort du patriarche Athanase († 14 juillet 1477 = 1166 de notre ère) : « reliqui zelo incensi nomina scripserunt trium personarum, nimirum *Rabban Abugaleb senioris, qui iam in electione Mar Athanasii similiter designatus fuerat*, Rabban Saliodae e monte Edessae, et Rabban Michaelis... » : c'est ce dernier qui fut élu, mais Abougāleb avait été le premier candidat. *Chron. Eccles.* I, p. 536.

(5) « Interim cum duo praesules Gihonenses, senior videlicet (Basilicus) eiusque ex fratre nepos (Joseph) criminibus varii generis publice accusati fuissent,

après (en 1170) Michel le Grand se plut à bâtir l'église du couvent d'Abougāleb dans la ville de Gargar; nous aimons à voir en ce fait une preuve de son estime et de sa reconnaissance envers l'ancien supérieur de ce monastère, le vénérable évêque de Giḥān (1). Celui-ci cependant ne manquait pas de manifester publiquement sa désapprobation, quand il croyait que le patriarche dépassait les justes limites de son autorité: c'est Michel le Grand lui-même qui témoigne de cette sainte franchise (2).

Moine de profession, supérieur exemplaire et visiteur des monastères du pays de Gargar, deux fois candidat au siège patriarcal d'Antioche en 1138 et 1166, écrivain mystique très fécond, puisqu'il composa 24 ouvrages outre le livre sur la vie monastique, Athanasios Abougāleb fut sacré évêque de Giḥān à un âge déjà avancé en 1169; huit ans plus tard, en 1177, il écrivit l'ouvrage sur la vie monastique. Au témoignage de Michel le Grand, il mourut peu après 1489 des Grecs (1178-9) dans son couvent, situé dans le pays de Gargar, appelé couvent d'Abougāleb (3). Il a dû voir le jour vers la fin du XIe siècle.

Rome, Collège Angélique.

Fr. J.-M. Vosté O. P.

deposuit (Michael) utrumque. » *Ibid.*, p. 514. Ce Joseph avait été sacré évêque dans son enfance, par la volonté expresse de son oncle; *ibid.*, p. 524. Cette déposition semble avoir eu lieu au commencement du gouvernement de Michel le Grand, devenu patriarche en 1166. — Athanasios Abougāleb fut élevé au siège de Giḥān en 1169, à la place d'un certain Iwannis, déposé lui aussi.

(1) « Eo anno (1481 Graec.; 1170 Chr. n.) patriarcha Mar Michael ecclesiam, quae cernitur in coenobio Abugalebi, castelli Gargarensis aedificavit. » *Ibid.*, p. 560.

(2) *La Chronique de Michel le Grand* (éd. Chabot), vol. III, p. 358.

(3) *Ibid.*, p. 374.

BIBLIOGRAPHIE

Codices Armeni Bybliothecae Vaticanae, Borgiani, Vaticani, Barberiniani, Chisiani, schedis Frederici Cornwallis Conybeare adhibitis, recensuit Eugenius Tisserant, Bybliothecae Vaticanae Scriptor. — Collection : *Bybliothecae Apostolicae Vaticanae codices manu scripti recensiti iussu Pii XI Pontificis Maximi, Praeside Aidano Gasquet O. S. B., S. Mariae in Portico Card. Presbytero, S. R. E. Bybliothecario et Scriniario.* Romae, Typis polyglottis Vaticanis, MCMXXVII. Pp. XIX + 395 (L. 200).

Praefatio (p. VII-XII). — « *Codices Armeni bybliothecae Vaticanae sunt 125, videlicet Borgiani 88, Vaticani 33, Barberiniani 2, Chisiani 2, quibus Psalterium pentaglottum iungimus Barberinianum unumque folium cod. Barber. orient. 130* » (p. VII).

Cette préface fournit des renseignements précis sur l'origine de ces *codices*, et sur les quelques travaux, manuscrits ou imprimés, dont quelques-uns ont été l'objet, antérieurement à la rédaction du présent catalogue.

La part qui revient dans cette rédaction à Frederick Cornwallis Conybeare est parfaitement indiquée (p. XII) : et pour que l'on vît bien tout ce que l'on doit à son devancier, Mgr Tisserant a fait relier en *codex* les fiches de Conybeare, partie imprimées, partie manuscrites. Ce *codex* est désormais accessible aux travailleurs. Le présent catalogue le recense ainsi à la p. 340 :

Codex Vaticanus Armenus 33. Ann. 1907-1914, chart., mm. 295 × 210 et 295 × 342, ff. 333.

Schedae Frederici Cornwallis CONYBEARE *de codicibus Armenis Bybliothecae Vaticanae :*

1. (f. 1) *Descriptiones typis inpressae codicum Borgianorum Armenorum 1-17.*

2. (f. 9) *Plagulae cum manu scriptis conrectionibus descriptionum codicum Borgianorum Armenorum 18-40.*

3. (f. 34) *Schedae manu scriptae continentes descriptionem codicum Borgianorum Armenorum 41-90 et 91 (nunc 63)*, (f. 254) *partis codicis Borgiani Latini 144*, (f. 256) *codicum Vaticanorum Armenorum 1-14*, (f. 305) *codicum Barberinianorum Orientalium 2.100.117.130.*

Leges quas in recensendis codicibus armenis servare studuimus (p. XIII-XVII).

La description de chaque *Codex* est divisée en trois parties.

La première partie, toute courte, donne : la cote, l'âge, la matière, les dimensions du *Codex*, le nombre de folios, et le nombre de lignes à la page.

La deuxième partie, de beaucoup la plus longue, donne la recension des auteurs et des œuvres contenues dans le *Codex*. Ces recensions sont détaillées à souhait, rédigées d'après un plan bien conçu et rigoureusement suivi. La disposition typographique adoptée est parfaite et rend la consultation facile. Les renvois aux éditions imprimées, catalogues, bibliographies sont fournis. On regrettera, comme il le regrette lui-même (p. xv, note 2), que l'auteur n'ait pu avoir à sa disposition, pour y renvoyer au besoin, le catalogue des manuscrits d'Etchmiadzin. Il n'apparait pas, autant que j'aie vu, que l'auteur ait fait grand usage du *Grand Catalogue des manuscrits arméniens de la Bibliothèque* des PP. Mechitharistes de Saint-Lazare. Vol. I par le P. Basile Sarghissean. Venise. 1914. En revanche l'excellent Catalogue de Daschian, pour les 573 manuscrits de Vienne, a été perpétuellement et judicieusement utilisé. Les citations arméniennes reproduisent de propos delibéré l'orthographe et les fautes des manuscrits, en résolvant simplement les abréviations plus courantes. Ces citations sont, à très peu d'exceptions près et dans les premières descriptions seulement, suivies d'une traduction latine. Pour telle ou telle citation théologique on pourrait peut-être souhaiter une traduction plus près du texte. Par exemple *Codex Vaticanus Armenus 16*, 30 (f. 203v-204), p. 270, 271 : **Հաւ(ա)տամք եթէ բան, որ եղեւ մ(ա)րմին ը(ստ) յովհաննու ոչ ի մ(ա)րմին փոխեց(ա)ւ զիւրն կորուստանելով** [lire **կորուսանելով**] **բնութիւնն...** « *Credimus Verbum, quod caro factum est secundum Iohannem, non mutavisse in carnem naturam suam per corruptionem...* ». La fin de cette phrase se traduirait plutôt : « ... *non in carnem mutavisse se, suam destruendo naturam* ». — **այլ մի էութի և մի անձն(ա)ւորութի ի յերկուց բնութե(ան)ց ի մի քս միացելով անշփոթելի և անբաժանելի միաւորութ(եամ)բ** : « *Sed una existentia et una persona in duabus naturis in uno Christo iunctis speciali et indivisibili unione.* » Plus précisément : « *Sed una essentia et una personalitas ex eo quod factum est unum e duabus naturis in unum Christum, in inconfusibili et indivisibili unitate.* » — **ոչ լոկ մի այլ միաց եալ յերկ(ո)ւց անշփոթ խուռնմամբ** [lire **խ(ա)ռնմամբ**] : « ... *non tantum unus, sed iunctus unione inperturbata* ». — Plus précisément : « ... *non simplex unum, sed factum unum e duobus, in inconfusa mixtione* ». Le mot *mixtio* demanderait sans doute à être expliqué, mais pas plus que μίξις, chez tel père grec, et il paraît bien que μίξις soit sous **խառնումն** : D'ailleurs, comme aucune de ces traductions n'est donnée sans être accompagnée du texte arménien, le lecteur est toujours à même de juger par lui-même.

La troisième partie de chaque description traite de l'aspect, structure, facture du *Codex* et contient tous les détails, omis dans la première partie, méthodiquement toute courte : genre d'écriture, pleine page ou colonnes, nombre de cahiers, marques de fabrique des papiers quand elles peuvent

servir à dater le *Codex*, accident dans la série des folios, armes, images, ornements, pages laissées en blanc, reliure, etc. On louera particulièrement le soin que l'auteur a pris de transcrire et de traduire en latin les mémoriaux, colophons, subscriptions, qui contiennent tant de renseignements intéressant l'histoire et la littérature. Ces pièces sont souvent rédigées dans une langue déconcertante, où toutes les influences jouent, influences du temps, du lieu, de l'éducation de l'auteur, de sa fantaisie, de son pédantisme, etc. Aussi est-il parfois difficile de les tirer pleinement au clair, et le succès ne répond-il pas toujours à l'effort.

Les règles suivies dans la transcription des caractères arméniens en caractères romains ne sont pas assez cohérentes. Si l'on pose, comme l'a fait correctement l'auteur : գ = *g*, կ = *k*, ք = *kh*, բ = *b*, պ = *p*, փ = *ph* ; դ = *d*, տ = *t*, թ = *ṭ* ou *th*, il faut poser conséquemment : ձ = *dz*, et non *tz*, ծ = *ts*, et non *dz*, ց = *ṭs*, ou *ths*, mais non *ts*, et ճ = *č*, et non *ǧ*, չ = *č̣*, et non *č*. Puisqu'on disposait de signes diacritiques, le plus simple eût été d'adopter telle quelle, soit la transcription d'Hübschmann, soi celle de Meillet, qui en diffère à peine.

Addenda et Emendanda, p. XVII-XIX.

Les chiffres suivants donneront une idée de la part respective qu'occupent, dans le volume, les recensions des différentes collections.

Codices Borgiani Armeni 1-88, p. 1-196.

Codices Vaticani Armeni 1-33, p. 197-341.

Codices Barberiniani Orientales 2.100.117.130, p. 343-355.

Codices Chisiani Orientales 1, 2, p. 357-360.

Suivent trois Appendices :

Appendix I : Concordantia hymnorum, qui codicibus hymnarii insunt, cum editione Constantinopolitana an. 1710 breviarioque Veneto an. 1898 : p. 361-365.

Appendix II : Codicum Borgianorum ordo primus cum hodierno contatus : p. 366.

Appendix III : Codicum Borgianorum ordo penultimus cum hodierno conlatus : p. 367.

Et enfin 9 *Index* :

Index I : Auctores et opera : p. 369-380.

Index II : Codicum librarii, adnotatores, etc. : p. 380-381.

Index III : Possessores : p. 381-382.

Index IV : Nomina virorum et feminarum : p. 383-389.

Index V : Loca : p. 389-390.

Index VI : Codices annorum notis insigniti : p. 390-391.

Les collections des *Borgiani* et des *Vaticani*, à elles deux, contiennent une forte proportion de manuscrits datés : soit 66, qui se répartissent ainsi par siècles : XIIIe : 2; XIVe : 4; XVe : 5; XVIe : 11; XVIIe : 22; XVIIIe : 21; XXe : 1; donc peu d'époque ancienne.

Index VII : Codices sine annorum notis : p. 391. Ici encore les manuscrits anciens sont peu nombreux.

Index VIII : Imagines pictae : p. 392-393.
Index IX : Imagines aere inpressae : p. 393.

Nous avons cru bon de donner de cet ouvrage monumental une analyse assez détaillée, pour faire apparaitre quel utile instrument il sera aux des mains chercheurs. Cet instrument eût été plus commode si les ouvrages de même nature eussent été groupés ensemble. En menant à terme l'œuvre commencée par Fred. C. Conybeare, Mgr Tisserant a rendu à la littérature arménienne un grand service. Le second volume du grand catalogue des manuscrits arméniens de Venise a paru. Quand les suivants auront paru et que le catalogue du couvent de Saint-Jacques à Jérusalem aura été publié, il sera possible de tenter une brève histoire de la littérature arménienne, dans le genre de celle de Rubens Duval ou de Wright pour la syriaque; car il sera difficile de faire, du premier coup, aussi bien et aussi complet que Baumstark. Les collections romaines nous paraissent devoir être particulièrement précieuses pour étudier les rapports, doctrinaux et juridiques, entre Rome et la chrétienté arménienne

Louis Mariès.

Oscar Löfgren, *Die aethiopische Uebersetzung des Propheten Daniel*. Paul Geuthner, Paris, 1927.

Suivant la voie déjà indiquée par Dillmann et plus nettement tracée par les études de Guidi, Heider, Conti Rossini, ainsi que par les travaux de Fr. M. Esteves Pereira et J. Schäfers, M. Oscar Löfgren de l'Université d'Upsala nous donne en cet ouvrage le texte éthiopien de Daniel.

Ce texte est établi d'après le ms. 7 de la Bibliothèque Nationale dont s'est servi Fr. M. Esteves Pereira pour sa publication de Job dans la *Patrologia Orientalis* de Mgr Graffin; il est accompagné de nombreuses variantes tirées en partie de manuscrits déjà utilisés aussi par plusieurs des auteurs que nous venons de citer, et dans un appendice qui constitue un véritable commentaire philologique et historique, l'auteur a réuni ses observations grammaticales, ses remarques touchant la comparaison du texte éthiopien avec les différentes recensions grecques et les versions orientales syriaque, arabe, copte.

Une ample introduction nous fait connaitre la description détaillée de tous les manuscrits employés pour la composition de ce travail. Quatorze ont été choisis parmi les trente-quatre qui contiennent le texte de Daniel, et au cours d'une étude sur ces manuscrits, l'auteur conclut à l'existence des diverses recensions précédemment signalées par maints éthiopisants : version antique, recension dite de la vulgate, recension hébraïque, recension syro-arabe.

Le texte publié est celui de la version antique qui a été faite d'après le grec de Théodotion; les variantes sont fournies par les leçons des autres recensions. L'auteur fait remarquer toutefois qu'il ne prétend point donner une édition critique définitive; le temps d'un pareil travail, dit-il, très sagement, n'est pas encore venu, et il veut se borner seule-

ment à aider à cette édition en faisant connaître le texte du manuscrit le plus ancien.

La publication de ce texte n'étant, au demeurant, que le seul apport nouveau aux études éthiopiennes, l'histoire des différentes recensions déjà établie antérieurement ne recevant qu'une simple confirmation, l'auteur a porté son attention d'une manière particulière sur l'âge des manuscrits. Il s'est appliqué à l'étude de leur paléographie, et il a estimé ce facteur de la supputation de leur ancienneté d'autant plus important qu'un seul des quatorze qu'il a utilisés se trouve porter une date. D'après son sentiment, le ms. 7 de la Bibliothèque Nationale a été transcrit avant le XVe siècle; il le date du XIVe. Quoi qu'on en ait dit cependant qu'il semble bien probable que plusieurs manuscrits réputés du XVe siècle soient du XIVe, qui a été marqué par un mouvement littéraire important, c'est peut-être restreindre par trop la durée de ce mouvement, dont le début se place dans la moitié du XIVe siècle, et accorder un crédit trop absolu et trop exclusif à la seule paléographie, en prenant acte de cette appréciation, pour estimer le ms. 7 du XIVe siecle.

La calligraphie de ce manuscrit se rapproche plutôt du type que nous relevons dans des manuscrits datés du XVe siècle, tels : B. N. 35 (1478-1494), Abbadie 105 (1468-1478), et 74 (1486-1500), Londres, B. M. orient. 719 (1430-1434). Ses lettres qui se détachent nettes, presque grêles, n'ont rien de commun avec l'écriture lourde et pâteuse que l'on a dans les manuscrits B. N. 32 (1344-1372), 45 (1378) et 52 (1379) datés du XIVe siècle. La plupart des caractéristiques signalées à son endroit, on peut les relever jusque dans certains manuscrits datés du XVIe, comme B. N. 80 (1508) et 12 (1512) : tracé anguleux des lettres à traits courbes ou circulaires, attache saillante des indices vocaliques, particularités du ለ et du ሎ auxquelles on a donné une importance parfois exagérée.

Mais si la partie concernant la version elle-même offrait pour l'auteur peu de place au nouveau, celui-ci nous a largement compensé dans ses remarques contenues dans l'appendice. Claires, précises, toujours circonspectes, toutes ces remarques présentent un véritable intérêt. On ne suivra pas peut-être son avis pour certaines restitutions, certaines traductions, mais on lui saura gré de la manière dont il le donne. Dans la note VI, 19 par exemple, le pronom adjectif አይ ፡ pris comme pronom indéfini suivant un emploi commun plutôt que comme relatif suffirait à donner un sens acceptable à la phrase : « il priait son Dieu selon quelque manière d'auparavant ». Le mot መጋብያ ፡ signalé dans VI, 2 et relevé chez Coulbeaux-Schreiber se trouve pleinement écrit chez F. da Bassano መጋብእያ ፡ L'auteur le note avec raison comme un mot étranger. Ces exemples de l'influence du dialecte local chez les auteurs d'ouvrages ge'ez sont fréquents et l'oubli de ce fait occasionne parfois des conjectures aussi déconcertantes que singulières.

Pour le passage II, 3. ወደንገፀት ፡ ነፍስየ ፡ ወረሰዐት ፡ ሕልምየ ፡ καὶ ἐξέστη τὸ πνεῦμά μου τοῦ γνῶναι τὸ ἐνύπνιον, la version copte éditée par Tattam porte ce

qui suit : ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛ̄ⲟⲩⲣⲁⲥⲟⲩⲓ ⲁ ⲡⲁⲡⲛⲁ ⲧⲱⲙⲧ ⲛ̄ⲛⲉⲙⲓ ⲉⲣⲟⲥ « obstupuit spiritus meus et ignoro id ». L'auteur avoue prudemment qu'il la trouve à peine correcte « kaum richtig ». Il propose au lieu de ⲛ̄ⲛⲉⲙⲓ la construction sahidique qui a ⲉⲉⲙⲉ. Or ici ce n'est point le texte copte qui se trouve errené mais bien la traduction de Tattam qui a égaré l'auteur lui-même. ⲧⲱⲙⲧ dans le sens de *obstupescere* demande effectivement son complément avec la particule ⲉ. Dans le sens de confondre, brouiller, mettre en désordre, il reçoit son complément avec la particule ⲛ. C'est de ce dernier sens qu'il s'agit dans ce passage. ⲛ̄ⲛⲉⲙⲓ ne représente pas un mode personnel mais l'infinitif verbal pris substantivement qui traduit littéralement le grec τοῦ γνῶναι. Le texte de l'ancienne latine rend tout à fait le sens que nous avons ici.

L'auteur nous dit dans sa préface que si ce premier travail doit recevoir l'approbation de la critique, il entreprendra la publication des Petits Prophètes. Sa méthode, sa précision, sa clarté, son ample information, son grand souci de l'exactitude font souhaiter qu'il donne suite à ce projet : il est tout préparé pour le mener à bonne fin.

M. CHAÎNE.

JULIAN RIBERA Y TARRAGO; *Disertaciones y Opusculos*. Tome I, CXVI et 638 pages; Tome II, VIII et 798 pages. Imprimerie Maestre, Calle de las Posas, 12 : in-8°, 1928.

M. Julian Ribera est l'une des gloires de l'Espagne contemporaine à cause de ses travaux et surtout de l'influence qu'il a eue sur le développement historique, linguistique et archéologique de son pays. Ses amis et ses élèves ont réuni dans ces deux volumes ses articles épars dans de nombreuses revues ou collections, où ils risquaient d'être vite oubliés. M. Asin y Palacios, qui est. lui aussi, l'une des gloires de l'Espagne par ses publications relatives à la langue et à la philosophie des Arabes, a ajouté au tome premier une longue introduction pour nous faire connaître l'homme et son œuvre.

M. Ribera est né à Carcagente, dans la province de Valence, en 1858. Il a été élève du regretté Codéra rénovateur des études arabes en Espagne, professeur à Saragosse en 1887 pour la langue arabe, professeur à Madrid en 1905 : la présente collection a été faite à l'occasion de son jubilé professoral (1887 à 1927). L'introduction nous fait connaître l'homme, le savant et son rôle dans la rénovation des études en Espagne par sa « collection d'études arabes », la Revue d'Aragon, la Revue *Cultura espanola*, la création d'un centre d'études arabes et d'un centre d'études historiques qui a déjà donné de nombreuses éditions et études. De cette introduction très intéressante, citons seulement l'histoire d'une liste des manuscrits arabes relatifs à l'Espagne, rédigée et lithographiée par

M. Ribera, et envoyée en Mauritanie pour savoir si ces manuscrits y existaient encore et en proposer l'achat. Elle était *si bien écrite en caractères antiques* que l'un des exemplaires venu en la possession de M. G. Kampffmayer a donné à ce savant allemand le sujet d'un article sur *une* ANCIENNE *liste d'œuvres arabes pour l'histoire de l'Espagne et du nord de l'Afrique*, publié dans les *Mitteilungen der Seminars für Orientalische Sprachen*, Berlin, 1906.

Dans le premier volume qui reproduit les articles relatifs à la littérature, l'histoire et la culture arabes, on trouve des études sur le Recueil de chansons d'Abencuzman, p. 3; la poésie épique andalouse, p. 93; les origines de la philosophie de Raymond Lulle, p. 151; les bibliophiles et les bibliothèques dans l'Espagne musulmane, p. 181; l'enseignement chez les musulmans espagnols, p. 229; l'origine du collège Nidami de Bagdad; la chronique de Aljoxani, p. 385; une collection de manuscrits arabes et aljemiades, p. 417; Abenalcotia et sa chronique, p. 435; l'arabiste espagnol et le pseudo-arabiste, p. 457; superstitions mauresques, p. 493; l'esprit scientifique dans l'histoire, p. 529.

Le tome second renferme de nombreuses études sur l'histoire de la musique, p. 3; sur Valence à l'époque des Arabes, p. 177; le problème du Maroc, p. 365; questions d'enseignement, p. 483; mélanges, p. 639. A côté des articles littéraires ou politiques, qui sont souvent question de point de vue, comme l'écrivait Pascal : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà », il y a donc d'intéressants articles de documentation sur les Arabes en Espagne et, en particulier, dans la province de Valence. Les Bédouins qui avaient quitté leurs sables et leur misère pour s'installer dans la riche Espagne (ils seraient même venus très volontiers jusqu'à Paris) s'y étaient créé de belles généalogies. M. Ribera a relevé celles des alcades et chérifs de Valence : les Benichahafs de la tribu yéméni (II, 211) : les Beniguachibs de la tribu de Caïs, etc., etc. et tant d'autres Beni (fils de) qui pressuraient l'Espagne, bien plus riche que les quelques troupeaux de chameaux qui étaient la seule propriété de leurs ancêtres, et qui convertissaient de gré ou de force les indigènes à l'islam. Ils avaient d'ailleurs assez souvent la nostalgie de leur pays, et M. Ribera nous donne une liste des Maures de Valence qui ont été revoir l'Orient : Abenalyatym, Abenalmojarife, Abenchobair, etc. (II, 205). Chacun choisira donc ici l'article qui l'intéresse, il le trouvera bien plus facilement que s'il devait le chercher dans des Revues que peu de bibliothèques conservent.

F. NAU.

'Miguel Asin y Palacios. I. *El mistico murciano Abenarabi*, IV; Extrait du *Boletin de la Real Academia de la Historia*, 8°, Madrid, 1928, 104 pages.

II. *Comentarios de don Garcia de Sylva y Figueroa*, 8°, Madrid, 1928, 18 pages.

Dans le premier travail (suite de plusieurs autres), M. Asin fait connaître la théologie et le système du monde de cet auteur, surtout sa théologie ésotérique, exposée en de longues traductions en espagnol.

Le deuxième écrit, plus accessible au vulgaire, est un rapport sur l'œuvre de l'un des grands serviteurs de l'Espagne du XVIe au XVIIe siècle. Nommé ambassadeur près du chah de Perse en 1613 pour lui offrir la coopération de l'Espagne en Méditerranée contre les Ottomans, et obtenir en échange la dévolution de quelques anciennes possessions portugaises de la côte de Perse occupées alors par le chah, son ambassade l'a conduit à écrire un ouvrage intitulé *Comentarios de don Garcia de Silva y Figueroa*, édité à Madrid de 1903 à 1905. M. Asin analyse l'ouvrage, important pour la toponymie de l'Asie, pour l'ethnologie, l'archéologie (cet auteur est le premier qui s'est occupé des cunéiformes), la linguistique, les religions comparées, et il conclut qu'il y a lieu de le réimprimer en une édition de vulgarisation.

F. Nau.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages.

I. — LA LANGUE GÉORGIENNE, par **N. Marr** 3

II. — LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE PSEUDO-CLÉMENTINE. Traduction de Qalêmentos. Livre III (*Suite*), par **S. Grébaut** et **A. Roman** 22

III. — LES SOURCES GRECQUES ET CHRÉTIENNES DE L'ASTRONOMIE HINDOUE (*Fin*), par **E. Blochet** 32

IV. — LES FÊTES ET LES SAINTS DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE, par **A. Adontz** 77, 225

V. — L'ORDRE DU BAPTÊME ET DE LA CONFIRMATION DANS L'ÉGLISE ÉTHIOPIENNE, par **S. Grébaut** 105

VI. — LE NOM DES TURKS, par **E. Blochet** 188

VII. — GÉOGRAPHIE ET LÉGENDE DANS UN ÉCRIT APOCRYPHE DE SAINT BASILE, par **Z. Avalichvili** 288

VIII. — LE MARTYRE DE SAINT CYRIAQUE DE JÉRUSALEM, par **N. Pigoulewsky** 313

IX. — LES INSCRIPTIONS ARMÉNIENNES D'ANI, DE BAGNAÏR ET DE MARMACHÊN, par **K. J. Basmadjan** (*Suite*) 365

X. — NOTICE SUR UNE VERSION GÉORGIENNE DE LA CAVERNE DES TRÉSORS. Apocryphe syriaque attribué à saint Éphrem, par **Z. Avalichvili** 389

MÉLANGES

I. — SUR AL-MAKIN ET IBN-ABIL-FAZAIL, par **F. Nau** 207

II. — CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DU COUVENT ÉTHIOPIEN SAN-STEFANO-DEI-MORI, par **S. Grébaut** 212

III. — RÉCIT DE L'APPARITION DE LA CROIX, par **S. Grébaut** 111

IV. — ATHANASIOS ABOUGALEB, ÉVÊQUE DE GHIJAN EN CILICIE, écrivain ascétique du XIIe siècle, par **Fr. J.-M. Vosté O. P.** 131

BIBLIOGRAPHIE

Pages.

I. — The Metropolitan Museum of art. Egyptian Expedition. The Monastery of Epiphanus at Thebes, et : The monasteries of the Wadi 'n-Natrun (*Étienne Drioton*) 219

II. — Mlle Marie Gallaud, Quelques notes. Ire partie : Ceylan; Boudhisme (*F. Nau*) 223

III. — Eugenius Tisserant, Codices. Armeni Bibliothecae Vaticanae (*L. Mariès*) 439

IV. — Oscar Lofgren. Die aethiopische Uebersetzung des Propheten Daniel (*M. Chaine*) 442

V. — Julian Ribera y Tarrago. Disertaciones y opusculos (*F. Nau*) 444

VI. — Miguel Asin y Palacios. El mistico murciano Abenarabi. — Comentarios de don Garcia de Sylva Figueroa (*F. Nau*) 446

Le Directeur-Gérant :
R. Graffin.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris. — 1929

For use in Library only

For use in Library only

I-7 v.25/26
Revue De L'Orient Chretien
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00321 9864